

CATÉCHISME

DE

PERSÉVÉRANCE

OU

EXPOSÉ

Historique, dogmatique, moral, liturgique, apologétique, philosophique et social
DE LA RELIGION

DEPUIS L'ORIGINE DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

PAR M^r GAUME

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE, DOCTEUR EN THÉOLOGIE

*Jesus Christus heri et hodiè, ipse et in
sæcula. — Hebr., xiii, 8.*

« Jésus-Christ hier, aujourd'hui et dans
tous les siècles. »

Deus charitas est. — I Joan., iv, 8.

« Dieu est charité. »

13^e ÉDITION

Revue et augmentée de notes sur la géologie, et d'une table générale des matières.

TOME HUITIÈME

PARIS
GAUME ET C^{ie}, ÉDITEURS

3, RUE DE L'ABBAYE

—
1889

Droits de traduction et de reproduction réservés.



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

CATÉCHISME
DE PERSÉVÉRANCE

ŒUVRES DE M^{sr} GAUME

ÉDITIONS IN-8

Catéchisme de Persévérance , 12 ^e <i>édit.</i> 8 vol..... 35 fr.	Opuscules (<i>sous presse</i>), 1 v. 6 fr.
Histoire de la Famille (<i>sous presse</i>), 2 vol..... 12 fr.	Où sommes-nous? 1 v. 6 fr.
Lettres à Mgr Dupanloup , 1 vol..... 6 fr.	Peur du Pape (la), br.. 80 c.
Manuel des Confesseurs , 10 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 6 fr.	Révolution française , 12 volumes..... 42 fr.
	Traité du Saint-Esprit , 2 ^e <i>édit.</i> 2 vol..... 12 fr.
	Ver rongeur (le), 1 vol.. 6 fr.

ÉDITIONS IN-12

Évangélisation (l') apostolique du Globe, 1 vol. 1 fr. 50	Révolution française , 1 volume..... 1 fr.
Histoire des catacombes de Rome , 1 vol..... 4 fr.	Testament de Pierre le Grand , 1 vol..... 1 fr.
Histoire du bon Larron , 1 volume..... 3 fr.	Trois Rome (les), 4 ^e <i>édit.</i> 4 volumes..... 11 fr.
Pie IX et les Etudes classiques , 1 vol..... 1 fr. 50	Voyage à la Côte orientale d'Afrique , 1 vol..... 3 fr.

ÉDITIONS IN-18

A quoi sert le Pape? br. 10 c.	Judith et Esther , 1 v. 1 fr. 30
Angelus (l'), 1 vol..... 2 fr.	Marie, Etoile de la Mer , 1 volume..... 1 fr.
Benedicite (le), 1 vol.... 2 fr.	Mort au cléricisme , 1 volume..... 1 fr. 60
Bethléem , 1 vol..... 1 fr. 50	Paris, son passé, son présent, son avenir , broché.... 15 c.
Biographies évangéliques , 17 vol. (<i>sous presse</i>).	Profanation du dimanche (la), 3 ^e <i>édit.</i> 1 vol.... 1 fr. 50
Catéchisme de Persévérance (abrégé du), 40 ^e <i>édit.</i> 1 vol. cartonné..... 1 fr. 80	Religion dans le temps (la), 1 vol..... 1 fr. 30
Catéchisme des mères , 1 volume..... 1 fr.	Scruple (le), 1 vol... 1 fr. 30
Catéchisme (Petit) des mères , 1 vol..... 50 c.	Seigneur est mon partage (le), 9 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 90 c.
Cimetière (le), 1 vol.... 2 fr.	Selva (<i>sous presse</i>), 1 vol.
Credo , 1 vol..... 80 c.	Signe de la Croix (le), 5 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 2 fr.
Eau bénite (l'), 5 ^e <i>édit.</i> 1 volume..... 2 fr.	Signe (un) des temps , 1 v. 1 fr.
Génuflexion (la), 1 v. 1 fr. 60	Suéma , 2 ^e <i>édit.</i> 1 vol.. 1 fr. 30
Grand Jour approche (le), 31 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 90 c.	Vie n'est pas la vie (la), 2 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 2 fr.
Horloge de la Passion , 20 ^e <i>édit.</i> 1 vol..... 1 fr. 30	

ÉDITION IN-32

Catéchisme (petit) du Syllabus , 1 vol..... 20 fr.

CATÉCHISME

DE PERSÉVÉRANCE

QUATRIÈME PARTIE

XXXI^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Trois mystères. — Sagesse de la loi de la purification. — Humilité et obéissance de Marie. — Exemple pour les mères chrétiennes. — Cérémonies des relevailles. — Présentation. — Humilité et dévouement de l'enfant Jésus. — Sacrifice de Marie. — Rencontre du saint vieillard Simon. — Ses prédictions. — Son cantique de mort. — Origine de la fête de la Purification. — Sagesse de l'Église. — Dispositions à la fête.

Depuis Noël jusqu'à la Purification, l'Église nous retient en adoration devant l'enfant de Bethléem. Elle veut que nous nous pénétrions profondément des leçons qu'il nous donne : car sa crèche est une chaire éloquente du haut de laquelle il nous instruit. Quaranté jours après la nativité du Sauveur, elle nous convoque solennellement ; mais ce n'est plus dans l'étable qu'elle offre le Dieu-Enfant à nos adorations. Le temple de Jérusalem va recevoir, pour la première fois, une victime digne du Dieu qu'on y adore. Partons pour la ville sainte, Marie nous précède,

portant son fils entre ses bras : le vieillard qui est avec elle sur la poussière du chemin, c'est saint Joseph, le vertueux descendant de la royale lignée de David.

Le 2 février, trois mystères sont présentés à nos méditations : la *purification de la sainte Vierge*, la *présentation de Jésus au temple*, la *rencontre des saints vieillards Anne et Siméon*.

I. Purification. — Fils d'un père coupable, l'homme est souillé dès l'instant de sa conception : l'enfantement d'un être souillé fait contracter à la mère une espèce de souillure. Dogme profond et terrible, source d'humilité, de pureté, de sainte frayeur pour les parents, dont Dieu voulut que le souvenir fût perpétué de générations en générations. Et voilà que ce Dieu trois fois saint, dictant ses lois à Moïse, lui dit : « Parlez aux enfants d'Israël, et dites-
« leur : Si une femme met au monde un fils, elle demeure impure pendant quarante jours ; elle ne touchera
« à rien qui soit saint, et elle n'entrera point dans le lieu
« saint, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis. Si elle enfante une fille, elle sera impure pendant quatre-vingts jours. Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis pour un garçon ou pour une
« fille, elle portera à l'entrée du tabernacle un agneau
« d'un an et le petit d'une colombe ou d'une tourterelle¹. »

Le Prêtre offrait l'agneau en holocauste, pour reconnaître le souverain domaine de Dieu et pour le remercier de l'heureuse délivrance de la mère. La colombe ou la tourterelle était offerte *pour le péché*. Après ce double sacrifice, la femme était purifiée de son impureté légale, et elle

¹ *Levit.*, XII.

était rétablie dans ses premiers droits. Le Seigneur, continuant de parler à Moïse, ajouta : « Si la femme n'a pas le moyen d'acheter un agneau, elle présentera deux tourterelles ou deux jeunes colombes, l'une pour l'holocauste, l'autre pour le péché, et le Prêtre priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée ¹. »

Marie, que son divin enfantement n'avait rendue que plus pure et plus vierge, était certainement exempte de la cérémonie de la purification. Elle s'y assujettit néanmoins, et, s'en tenant à la lettre de la loi, elle se présenta au temple quarante jours après la naissance du Sauveur. Disciple de son Fils, qui cachait sa divinité sous les infirmités de l'enfance, Marie voulut cacher son auguste qualité de Mère de Dieu, en se comportant à l'extérieur comme les femmes ordinaires. L'esprit de Jésus et de Marie vit-il en nous ? L'orgueilleux s'empresse de publier ses avantages, souvent il s'en donne qu'il n'a pas ; est-ce nous ? L'humble, content des regards de Dieu, fait ses délices de l'obscurité ; est-ce nous ?

Marie, étant pauvre et mère d'un enfant qui, selon les prophéties, devait naître et vivre pauvre, se présenta au temple avec deux tourterelles, comme la loi l'exigeait. La fille de David, la Mère du Messie, ne put présenter que l'offrande des pauvres ! Oh ! quand je vois mépriser la pauvreté, je m'irrite et m'indigne. Dans la misère il y a souvent tant de noblesse ! qui vous dit que, sous cet habit si humble, il n'y a pas un fils de roi ? que sous ce voile usé

¹ *Levit.*, XII.

² Sicut Christus, licet non esset legi obnoxius, voluit tamen circumcisionem, et alia legis onera subire ad demonstrandum humilitatis et obedientiæ exemplum, et ut approbaret legem, et ut calumniæ occasionem Judæis tolleret; propter easdem rationes voluit et matrem suam implere legis observantias, quibus tamen non erat obnoxia. S. Th., p. III, q. xxxvii, art. 4 cor.

il n'y a pas une reine ? Peut-être qu'un riche orgueilleux de Jérusalem aura regardé avec dédain, le couple qui n'apportait au temple que les deux colombes du pauvre ; peut-être que, sous le parvis, près de l'autel des sacrifices, l'homme au manteau de pourpre, aux sandales dorées, aura disputé le pas à Joseph et à Marie !...

Et pourtant, stupide favori de la fortune aveugle, cet homme qui porte les deux colombes, c'est un descendant de vos anciens rois ! cette femme si timide, si belle et si humble, c'est une fille de David ! cet enfant... c'est le Maître du monde ! S'il le voulait, de sa petite main, il renverserait les colonnes de vos palais, il briserait les cèdres de vos collines, il ferait périr les moissons de vos champs¹. Cette offrande, toute modeste qu'elle vous paraît, est mille fois plus agréable que les vôtres. Le cœur qui la présente est le cœur le plus parfait, et c'est le cœur que Dieu regarde comme l'âme des sacrifices. Ne l'oublions pas nous-mêmes, et qu'une charité vive, sincère, donne du prix à nos moindres œuvres.

La purification de Marie, tel est donc le premier mystère que présente à nos méditations la fête du 2 février.

Quoique les rites judaïques soient abrogés depuis la promulgation de l'Évangile, l'usage a prévalu parmi les mères chrétiennes, à leur première sortie, d'imiter l'exemple de la sainte Vierge, qui s'était volontairement soumise à une loi qui ne la regardait point. Elles vont à l'église recevoir la bénédiction du Prêtre et témoigner à Dieu leur reconnaissance. Mais les mères chrétiennes ne vont point à l'église avec l'intention que se proposaient les femmes juives en allant au temple ; elles y vont pour payer au Sei-

¹ *Tableau poét. des fêtes, p. 92.*

gneur un juste tribut de louanges et d'actions de grâces. Voici de quelle manière le Pape Innocent III s'exprime sur ce sujet :

« Si les femmes désirent entrer dans l'église immédiatement après leurs couches, elles ne pèchent pas en y entrant, et on ne doit pas les empêcher ; mais si, par respect, elles aiment mieux s'en éloigner pendant quelque temps, nous ne pensons pas qu'on doive blâmer leur dévotion ¹. » Non-seulement l'Église ne blâme pas leur dévotion, elle l'encourage. Certains diocèses ont fixé un nombre de jours après lesquels se fait la bénédiction des *relevailles* ; on doit s'y conformer. Dans les lieux où la coutume ni aucun statut n'ont rien décidé sur cet article, la mère chrétienne remplit ce devoir aussitôt qu'elle peut sortir de sa maison, sans compromettre sa santé. Il est bien juste, en effet, que sa première visite soit pour l'église.

N'a-t-elle pas à remercier le Seigneur de son heureuse délivrance, et le prier de répandre sa bénédiction tant sur elle que sur son enfant ? Ne doit-elle pas lui demander les secours dont elle a besoin, pour élever dans la vertu l'enfant qu'elle a mis au monde, et prendre une ferme résolution de préserver son âme du péché ? Que lui servirait d'être devenue mère, si le fruit de ses entrailles devait tomber sous la puissance du démon et périr pour l'éternité ? Qu'elle consacre donc son enfant au Seigneur ! Son sacrifice ne peut manquer d'être accepté, si elle entre dans les dispositions où était la sainte Vierge le jour de sa purification.

¹ Cap unic. de Purif. post partum. — Le Rituel Romain déclare que c'est une pieuse et louable coutume : si qua puerpera post partum, juxta piam ac laudabilem consuetudinem, ad ecclesiam venire voluerit pro incolumitate sua Deo gratias actura, petieritque a sacerdote benedictionem, etc., de *Benedict. mulier post partum*.

Rien de plus propre à les lui inspirer que les prières de l'Église dans la cérémonie des *relevailles*. La mère chrétienne qui vient recevoir la bénédiction après ses couches, s'arrête à la porte du temple ; elle s'y tient à genoux, un cierge allumé à la main, pour témoigner son indignité de paraître devant Dieu, et son ardent désir de participer à ses miséricordes. Le prêtre, revêtu d'un surplis et d'une étole blanche, s'approche d'elle, et, après avoir invoqué le nom du Seigneur, il récite le Psaume xxiii : *La terre est au Seigneur*, etc. Ce beau cantique est on ne peut mieux approprié à la circonstance. Il redit à la mère chrétienne les vertus qui lui procureront, à elle-même et à son enfant, le bonheur d'habiter la sainte montagne de Sion. Il lui rappelle le domaine absolu du Seigneur sur tout ce qui existe, par conséquent la reconnaissance et la soumission sans bornes qui lui sont dues. Après avoir donné à la femme toutes ces grandes leçons, le Prêtre lui présente l'extrémité de son étole, et lui dit : « Entrez dans le temple de Dieu, adorez le Fils de la bienheureuse Vierge Marie, qui vous a donné la fécondité. »

Le prêtre présente à la femme l'extrémité de son étole : quel est le sens de cette cérémonie ? L'étole est l'emblème de la puissance sacerdotale ; le Prêtre, en la présentant à la femme, lui dit par un langage muet : Au nom de Dieu dont je tiens la place, soyez purifiée des souillures que vous auriez pu contracter ; le Seigneur vous permet d'entrer dans son temple, il agrée l'hommage de reconnaissance que vous venez lui présenter.

La mère chrétienne étant arrivée au pied de l'autel, se met à genoux, remercie Dieu de ses bienfaits : puis, le Prêtre, en récitant le *Pater*, appelle sur la tête de la nouvelle Ève toutes les bénédictions d'en haut. Connais-

sez-vous une circonstance où la femme en ait un plus grand besoin? N'est-elle pas chargée, elle, fragile créature, de former un citoyen utile à la société temporelle, un enfant à l'Église, un frère à Jésus-Christ, un saint au Ciel? N'est-ce pas sur les genoux de la mère que se décident souvent l'avenir de l'homme, la paix des familles et le bonheur du monde?

Pénétrés de toutes ces graves pensées, le Prêtre et la mère chrétienne engagent, au pied de l'autel, en présence du Dieu des anges, un de ces dialogues qu'on ne trouve que dans notre culte catholique. Le Prêtre dit à la femme : Ne vous découragez pas : notre secours est dans le nom du Seigneur. Par la bouche du clerc, la mère répond : Qui a fait le ciel et la terre.

Le Prêtre. Seigneur, sauvez votre servante.

La mère. Vous savez, ô mon Dieu! qu'elle espère en vous.

Le Prêtre. Envoyez-lui votre secours du haut de votre sanctuaire.

La mère. Du haut de la sainte Sion, protégez-la.

Le Prêtre. Que l'ennemi ne puisse rien contre elle.

La mère. Et que le fils de l'iniquité ne parvienne pas à lui nuire.

Le Prêtre. Seigneur, exaucez ma prière.

La mère. Et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

Le Prêtre. Prions. Dieu éternel et tout-puissant, qui, par l'heureux enfantement de la Vierge Marie, avez changé en joie les cruelles douleurs des mères, regardez avec bonté votre servante, et donnez, par l'intercession de cette auguste Reine, à celle qui aujourd'hui vient dans votre temple vous rendre de solennelles actions de grâces, de parvenir avec son enfant à la béatitude éternelle. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, etc.

La mère. Ainsi soit-il !

Le Prêtre lui adresse quelques paroles d'édification, pour affermir les sentiments de reconnaissance et de piété qui l'amènent au pied des autels, et l'engager à consacrer au Seigneur sa vie et celle de son enfant ; ou des paroles de consolation, si, comme Rachel, elle pleure son enfant déjà moissonné par la mort : il relève son courage en lui rappelant le bonheur qu'elle a d'être la mère d'un ange.

Est-il une mère chrétienne, une mère qui comprend ses devoirs et sa dignité, qui puisse se dispenser de cette belle cérémonie ? Que celles-là s'en dispensent qui n'ont ni actions de grâces à rendre au Seigneur pour la conservation de leurs jours et de ceux de leur enfant, ni conseils, ni consolations à recevoir, ni lumières, ni secours, ni bénédictions célestes à solliciter pour l'éducation de l'être immortel que le Ciel leur a confié !

Le Prêtre finit en jetant sur elle de l'eau bénite, afin de la rendre plus pure, plus fidèle à ses devoirs et plus digne des bienfaits du Seigneur.

II. Présentation. — Le second mystère que l'Église honore le 2 février, c'est la présentation de l'enfant Jésus au temple. Vous vous rappelez que l'ange exterminateur, qui avait mis à mort tous les premiers-nés des Égyptiens, avait épargné ceux des Hébreux. En mémoire de cet événement, et pour montrer son souverain domaine sur toutes les créatures, Dieu avait dicté à Moïse la loi suivante : « Vous me consacrerez tous les premiers-nés
« des hommes et des animaux, car ils m'appartiennent.
« Quand un jour votre fils vous interrogera et dira : Que
« signifie ceci ? vous lui répondrez : Le Seigneur nous a
« tirés de l'Égypte, de la maison de l'esclavage par la

« force de son bras ; car Pharaon étant endurci et ne vou-
 « lant pas nous laisser aller, le Seigneur tua dans l'Égypte
 « tous les premiers-nés, depuis les premiers-nés des
 « hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes. C'est pour-
 « quoi j'immole au Seigneur tous les mâles premiers-nés
 « d'entre les bêtes, et je rachète tous les premiers-nés de
 « mes enfants ¹. »

On rachetait les fils premiers-nés moyennant une somme modique, c'est-à-dire cinq sicles d'argent. Marie porta donc son Fils au temple, afin de l'offrir au Seigneur par les mains du Prêtre. Elle donna ensuite les cinq sicles pour le racheter, et le reçut dans ses bras comme un dépôt confié à sa sollicitude, jusqu'au moment où le Père éternel le redemanderait, pour accomplir l'œuvre de la Rédemption du genre humain.

Il est hors de doute que l'enfant Jésus n'était point compris dans la loi ; car, dit saint Hilaire, si le fils d'un roi et l'héritier de sa couronne est exempt de servitude, à combien plus forte raison Jésus-Christ, qui était le Rédempteur de nos corps et de nos âmes, était-il dispensé de se racheter lui-même ². Mais ce divin Sauveur voulait nous donner un exemple d'humilité, d'obéissance et de piété. Il voulait renouveler dans le Temple, d'une manière publique, l'oblation qu'il avait déjà faite à son Père, dès le moment de son incarnation. En ce jour, Jésus accepta solennellement la croix, les supplices, la couronne d'épines, le roseau d'ignominie, la robe de dérision, le fiel, le vinaigre et la mort. De son côté, le Père éternel reçut un sacrifice capable de désarmer sa colère irritée par nos crimes, et d'arracher nos âmes à ce feu dévorant qui ne s'éteindra jamais ³.

¹ Exod., XIII. — ² In Matth., XVII, 11, p. 690. — ³ Butler, 2 février.

Voulons-nous entrer dans l'esprit de ce mystère ? et pourrions-nous ne pas le vouloir ? Du pied de l'autel, comme du fond de sa crèche et du haut de sa croix, le Sauveur ne nous dit-il pas : *Je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme j'ai fait*¹ ? Offrons-nous donc à Dieu en ce jour avec la grande victime du monde ; offrons nos deux oboles, notre corps et notre âme. Tout pauvre qu'il est, notre sacrifice, uni à celui du divin Médiateur, ne sera pas rejeté. Seulement, prenons garde de nous rendre coupables de rapine dans l'holocauste, c'est-à-dire de réserver une partie de nos affections pour le péché et les créatures.

Voyons maintenant, et soyons francs : nous sommes-nous jamais offerts à Dieu sans réserve, sans partage ? Mon cœur, à qui es-tu aujourd'hui, à cette heure, en ce moment où je lis ces lignes ? Pauvre cœur ! tu as peut-être servi tour à tour de victime à tous les dieux étrangers. Pour toi, peut-être, jusqu'ici tout a été dieu, excepté Dieu même. C'en est fait, à Dieu seul, désormais et pour... toujours, n'est-ce pas ? Ne crains rien, tu seras bien reçu : ton Dieu ne regarde pas ce que tu as été, mais ce que tu es et ce que tu veux être.

L'Enfant divin, notre modèle en tout, voulut être présenté au temple par les mains de sa sainte Mère. Prions aussi Marie de se charger du soin de nous présenter à Dieu ; elle est le canal des grâces. Quoi de plus propre à exciter en nous une entière confiance dans sa puissante médiation ? Et, je vous le demande, qu'est-ce que Dieu pourrait refuser à Marie en ce jour, où elle lui fait le sacrifice le plus héroïque dont il soit possible de concevoir l'idée ?

¹ I Joan., XIII, 15.

Qu'on vienne dire à une mère : Voilà une ville qui va périr ; pour la sauver il faut une victime. On vous demande votre fils bien-aimé, l'unique objet de votre tendresse ; il sera insulté, frappé, meurtri, condamné, mis à mort sur une croix : y consentez-vous ? J'en atteste toutes les mères ; il n'en est pas une qui n'aimât mieux périr à la place de son enfant, pas une qui ne repoussât de toute l'énergie de sa tendresse une pareille proposition. Et cependant Marie, la douce Marie, la mère la plus tendre du plus aimé des fils, accepte la demande du Père éternel ; elle consent : voilà le sacrifice qu'elle fait en ce jour. Et vous croyez que le Dieu juste et bon qui récompensa si héroïquement le sacrifice figuratif d'Abraham, sera dur pour Marie ; qu'il pourra lui fermer son oreille et son cœur, lorsqu'elle se présentera pour lui demander quelque chose en notre faveur ? Impiété de le penser, blasphème de le dire.

III. Rencontre des saints vieillards. — Le troisième mystère dont le 2 février nous rappelle le souvenir, c'est la rencontre qui se fit, dans le temple, du vieillard Siméon et de la prophétesse Anne, avec Jésus et ses parents. Marie avait fait son sacrifice. Elle avait dit à Dieu : Je vous offre votre Fils, qui est aussi mon Fils. Elle allait descendre les degrés du temple et reprendre le chemin de Nazareth, lorsqu'un vieillard vint à sa rencontre. Siméon le Juste, qui attendait, qui appelait de tous ses vœux le Rédempteur d'Israël ; Siméon, à qui Dieu avait promis de ne pas le retirer du monde, avant de lui avoir montré le Désiré des nations, prit entre ses bras le divin Enfant, le bénit, et, le rendant à sa divine Mère, entonna ce beau cantique : « A présent, Seigneur, vous n'avez plus qu'à
« laisser aller en paix votre serviteur, selon votre parole ;

« parce que mes yeux ont vu votre Sauveur : ce Sauveur
 « que vous avez préparé devant la face de tous les peu-
 « ples pour être la lumière des nations et la gloire d'Israël
 « votre peuple ¹. »

Dites-nous, Marie, quels furent les sentiments de votre cœur maternel en entendant les bénédictions et les magnifiques prophéties du saint vieillard ? Tendre mère, vos joies seront de courte durée. Écoutez encore, Siméon n'a pas fini : « Cet enfant est venu pour être le salut et la
 « ruine de plusieurs en Israël ; il sera comme un signe
 « qui excitera beaucoup de contradictions ; et votre âme,
 « ô Marie ! sera transpercée d'un glaive de douleur, afin
 « que les pensées qui sont encore renfermées dans l'âme
 « de plusieurs soient révélées ². » Et quelles pensées ? Vous le saurez un jour, au jardin des Oliviers, à Jérusalem, sur la voie douloureuse, au Calvaire.

Marie, pleine de résignation, avait reçu entre ses bras son divin Fils, elle allait se retirer ; mais voici qu'une sainte femme vint proclamer à son tour les grandeurs de Jésus. Il y avait alors à Jérusalem une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, et qui était avancée en âge et veuve depuis longtemps, n'ayant vécu que sept ans avec son mari. Cette véritable Israélite passait sa vie dans le Temple, priant et jeûnant, et faisant de bonnes œuvres : l'esprit de Dieu était en elle. Quand elle eut entendu le cantique de Siméon, elle aussi se mit à louer Dieu et à parler du Sauveur à tous ceux qui attendaient le salut et la rédemption d'Israël.

Heureux vieillards ! nous ambitionnons votre sort : vous avez trouvé le Sauveur du monde ; vous l'avez vu,

¹ Luc, 11, 29. — ² *Ibid.*

vous avez proclamé ses louanges. Voulons-nous jouir du même bonheur ? Allons au temple, conduits par l'esprit de Dieu ; nous y trouverons Jésus et Marie. Il nous sera donné de jouir de leur présence et de leur entretien, et puis nous en parlerons à toutes les âmes fidèles qui attendent en gémissant le salut d'Israël, la consolation de leurs peines et le triomphe de la Religion.

IV. Origine de la fête. — La fête de la Purification s'appelle vulgairement *Chandeleur*, à cause des cierges, *candelæ*, qu'on y allume. L'établissement de cette fête et de la cérémonie des cierges allumés, est une nouvelle preuve de la sagesse de l'Église. Au mois de février, Rome païenne célébrait les fêtes appelés *Lupercales*, en l'honneur de Pan, dieu des bergers, dont le culte avait été apporté en Italie par Évandre. Ce prince lui avait consacré la célèbre caverne appelée *Lupercal*, située au pied du mont Palatin, dans laquelle Rémus et Romulus furent, suivant les fables classiques, allaités par la louve, et où se trouve aujourd'hui l'église de *Sainte-Marie de la Délivrance*.

Dès le grand matin, les prêtres de Pan, appelés *Luperci*, se rendaient au temple du dieu, où ils immolaient un chien et des chèvres blanches ; puis, se dépouillant de leurs vêtements et s'armant de lanières de peau de chèvre, ils se mettaient à courir la ville comme des insensés, et frappaient tous ceux qu'ils rencontraient sur leur passage, surtout les femmes, qui recherchaient avidement ce bonheur. Cette cérémonie avait pour but, disaient-ils, la purification de la ville. De là même est venu, au mois de février, le nom de *februarius* : car *februa* signifiait parmi les Romains, sacrifices de purification. Telles étaient les fêtes de cette Rome si fière de sa civilisation.

Il en existait encore des vestiges très-marqués à la fin du cinquième siècle. Ce ne fut même qu'au commencement du siècle suivant, en 512, que l'infâme sacerdoce du dieu Pan fut complètement aboli par l'empereur Anastase. Déjà en 496, le pape saint Gélase avait fait ce qui dépendait de lui pour détruire les trop coupables cérémonies des Lupercales ¹. Dans ce but, il établit la fête de la Purification de la sainte Vierge, opposant ainsi une purification réelle et des expiations vraiment saintes, aux expiations impures des Païens ². De Rome elle passa quelques années après à Constantinople, où elle fut célébrée avec une pompe et une ferveur extraordinaires, pour obtenir la cessation de la peste épouvantable, qui emportait dans cette ville jusqu'à cinq mille personnes par jour ³. Néanmoins plusieurs monuments établissent que la fête de la Purification était déjà connue dans un certain nombre d'églises particulières, si bien que sa primitive institution se perd dans la nuit des temps ⁴.

Quant à la procession de ce jour, qui se fait avec des cierges allumés, il faut en reporter l'origine au delà du sixième siècle. Elle fut établie pour opposer une cérémonie déifiante et vraiment utile, à une cérémonie païenne pleine de superstitions et de désordres : j'ai nommé celle que les Romains désignaient sous le nom de *fêtes amburbales* ⁵. Ces fêtes ridicules, qui revenaient tous les cinq ans, consistaient à parcourir les rues et les places de Rome avec des torches allumées. Les Romains, ayant soumis à leur

¹ Baron., an. 496.

² Baron., *Not. ad Martyrol.*, 2 febr.

³ Procop., *de Bell. Persic.*, l. II.

⁴ Voyez Bened. XIV, *de Festis*, p. 442, n. 13.

⁵ Ambire urbem.

empire toutes les nations de la terre, leur avaient imposé un tribut qui se payait tous les cinq ans, après le recensement quinquennal. L'argent arrivé dans les trésors de la République, on consacrait le mois de février à parcourir toute la ville avec des torches en l'honneur des dieux infernaux, auxquels on se croyait redevable de la conquête du monde.

Les souverains Pontifes détruisirent cette fête par une autre fête. Le 2 février le peuple et le clergé formaient une magnifique procession où brillaient des milliers de flambeaux, tandis que les plus belles voix célébraient dans les rues de la ville éternelle, les louanges du véritable vainqueur du monde et de son auguste Mère, de ce Dieu du Calvaire, qui avait donné à Rome, au lieu de l'empire de la force, l'empire plus glorieux, plus étendu et plus puissant de la foi. Partie de l'église de Saint-Adrien, la population tout entière se rendait à Sainte-Marie-Majeure, où l'on faisait hommage de tant de victoires à Marie et à Jésus son Fils ¹.

Toutes ces lumières qu'on allume pendant la procession ou pendant la messe, et qui brillent le soir dans nos temples, sont aussi une réminiscence de ces paroles du cantique de Siméon : *Cet enfant sera la lumière d'Israël*. Alors chaque fidèle, tenant son cierge allumé, rappelle les dispositions de foi vive et de charité ardente, avec lesquelles il faut aller à la rencontre de l'Agneau divin. Touchant symbole qui peut fournir à tous un beau sujet de méditation. Y avons-nous jamais sérieusement pensé ?

¹ *Quam lustrandi consuetudinem congrue et religiose christiana mutavit religio; cum eodem mense, hoc est hodierna die, in honore S. Genitricis et perpetuæ virginis Mariæ non solum clerus, sed omnis plebs Ecclesiarum locarum cum cereis et diversis hymnis lustrantibus circumeant.* S. Idelfon., VII, *Secul. Script.*, t. XII; Bibl. PP., p. 559.

S'il nous fallait répondre sur-le-champ, ne serions-nous pas forcés de dire : Non ? Mais demain, n'est-ce pas ? nous serons en droit de dire : Oui.

V. Dispositions à la fête. — Si nous voulons célébrer utilement la fête de ce jour, pénétrons-nous bien des trois mystères qu'elle nous retrace. Admirons, demandons et surtout efforçons-nous d'imiter l'humilité profonde de la sainte Vierge. Que cette vertu, basse et gardienne de toutes les autres, soit l'objet constant de nos méditations et de nos prières, aujourd'hui surtout que le monde périt par l'orgueil et l'esprit d'indépendance. Contemplons le zèle généreux et empressé de l'enfant Jésus. Prions-le de l'allumer dans notre cœur ; gémissons d'en avoir si peu, dans les temps mauvais où nous avons tant d'occasions et tant de motifs de l'exercer. Enfin, associons-nous avec transport au bonheur d'Anne et de Siméon ; apprenons, à leur exemple, à mettre Dieu et sa grâce au-dessus de tout, et conjurons-le de nous dégoûter de tout ce qui n'est pas lui.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir inspiré à votre Église d'établir la fête de la Purification, faites-nous la grâce d'imiter les beaux exemples d'humilité et d'obéissance que nous y donnent Jésus et Marie.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je purifierai soigneusement mes intentions en venant à l'église.*

XXXII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Mystères de la sainte enfance. — Sagesse de l'Église. — Mystères de la vie publique de Notre-Seigneur. — Obligation d'imiter Jésus pénitent. — Réponse aux objections du monde. — Nécessité générale de la loi de l'abstinence. — Préparation au Carême. — Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime. — Prières des quarante heures. — Mercredi des Cendres. — Pénitence publique. — Quatre ordres de pénitents.

I. Mystères de la sainte enfance. — Comme le printemps parsème la terre de fleurs, ainsi l'Église répand sur la triste et froide saison de l'hiver de saintes fêtes, qui sont des fleurs dans la vie du peuple chrétien. Voyez quelle succession de jours joyeux : Noël, les saints Innocents, le premier de l'an, les Rois ¹. Le monde aussi a ses fêtes durant la saison des frimas : les festins, les danses, les spectacles, les bruyants plaisirs se succèdent pour ses adorateurs. Sources de dissipation et trop souvent d'immoralité, les fêtes du monde sont exclusives, le pauvre n'y a point de part. Il en est autrement des fêtes chrétiennes. Tous les enfants de la grande famille y sont invités. Le bonheur que chacun y trouve se règle non sur la science, les dignités ou la fortune, mais sur la pureté du cœur : sous ce rapport encore, il n'y a rien de plus social. Elles le sont aussi, parce qu'elles ont pour but de rendre l'homme plus heureux en le rendant meilleur : pas une vertu qu'elles ne lui prêchent, pas un sentiment honorable

¹ *Tableau poét. des fêtes*, p. 78.

qu'elles ne n'excitent dans son cœur, pas une leçon salutaire qu'elles ne lui donnent.

Ainsi, durant l'Avent, l'Église a pris tour à tour la voix d'Isaïe et de Jean-Baptiste, pour réveiller dans le cœur de l'homme le sentiment de l'espérance. Roi déchu, exilé, proscrit, un seul bien te reste, dit-elle au genre humain ; ce bien, c'est l'espérance. Espère donc, soupire, soupire encore, voici venir ton Libérateur. Et cette chute, et cette rédemption, et les qualités du Rédempteur, et les moyens de profiter de la rédemption, n'est-ce pas là toute l'histoire de l'humanité ? Connaissez-vous une plus haute leçon de philosophie, ou un moyen meilleur d'orienter l'homme dans le chemin ténébreux de la vie terrestre ?

Au jour de Noël, l'Église vient nous dire par la voix de ses mille cloches, et par ses joyeux cantiques, et par ses pompeuses cérémonies : Après une longue attente, le Messie est arrivé, un petit enfant nous est né, un fils nous a été donné ; et les cœurs s'épanouissent, et la tendresse, et la piété compatissante, et de douces larmes, et une sainte confiance et tous les sentiments qu'on peut éprouver à l'égard d'un enfant qui naît pour l'amour de nous, au milieu d'une nuit d'hiver, dans une grotte humide, ouverte au souffle glacé de l'aquilon, touchent le riche, consolent le pauvre, resserrent les liens de la fraternité parmi les hommes, et font pratiquer d'innombrables vertus.

Mais l'Église n'a point oublié la parole du divin Maître disant : « En vérité, en vérité, je vous déclare que si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez jamais dans le royaume du Ciel ¹. » Pour former dans les Chrétiens le caractère, les sentiments et les vertus

¹ Matth., xviii.

de cette divine enfance, elle présente à nos méditations, pendant quarante jours, le Fils de Dieu dans les langes de son berceau, et en cela l'Église se montre l'amie la plus éclairée de la société.

D'où viennent, dites-moi, les fraudes, les dissimulations, l'hypocrisie, l'égoïsme, l'esprit d'incrédulité et d'insubordination, tous ces vices hideux qui empoisonnent tant d'existences et qui mettent le monde à deux doigts de sa ruine, sinon de ce que le caractère admirable de l'enfance évangélique a presque entièrement disparu ? Honneur et reconnaissance à la Religion qui s'efforce, en nous présentant pour modèle un Enfant-Dieu, de nous rappeler à des vertus dont la pratique assurerait à l'instant le bonheur des individus, des familles et des peuples.

II. Mystères de la vie publique de Notre-Seigneur. — Après nous avoir fait méditer la première page de la vie de l'enfant Jésus, l'Église passe à la seconde. Le Sauveur a grandi en âge, en science et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. Nous aussi nous devons grandir en toutes ces choses, et suivre notre modèle dans sa nouvelle carrière. Ici, s'ouvre devant nous l'histoire des douleurs de l'Homme-Dieu.

Expiateur de nos crimes, il apparaît s'humiliant sur les bords du Jourdain et recevant de Jean-Baptiste le baptême de la pénitence, jeûnant au désert, exposé aux humiliantes attaques de l'esprit tentateur ; enfin, sortant de sa retraite pour semer le triple bienfait de ses exemples, de sa doctrine et de ses miracles, parmi les pauvres de la Galilée, de la Samarie et de la Judée. Coupables, nous devons comme lui expier, c'est-à-dire nous humilier, jeûner, gémir et prier. Et l'Église veut, dans sa maternelle tendresse, que chacun de nous copie cette seconde page

de la vie du divin modèle : notre salut éternel, notre bonheur même temporel sont à ce prix. La voici donc qui publie le retour du jeûne solennel : le Carême va s'ouvrir. Créature, l'homme doit hommage au Créateur ; créature coupable, l'homme doit expiation.

III. Nécessité de l'abstinence. — Ici, le monde, qui ne comprend rien à la condition de l'homme sur cette terre de passage, se récrie : Votre culte, nous dit-il, est un culte d'abstinence et de privation, il ne peut qu'aggraver les maux de notre nature et façonner les hommes à l'esclavage.

Le catholicisme est un culte d'abstinence et de privation. Oui, sans doute, parce qu'il est un exercice continu de vertu, et que la vertu ne s'acquiert point sans peine et sans combat. Ouvrez les fastes de l'histoire ; parcourez la vie de tous les grands hommes des siècles précédents, et voyez s'il en est un seul digne de ce nom qui n'ait acheté un peu de renommée par de grands sacrifices ! Voyez ce qui enfantait de si mâles courages : n'est-ce pas l'austérité de la vie, l'abstinence, les privations, l'esprit de *sacrifice* porté jusqu'à l'héroïsme ? Toutes ces choses n'ont donc rien en soi que de très-conforme à une nature sagement ordonnée.

Mais combien la Religion en relève la pratique et en embellit le devoir ! Loin que, pour le Chrétien, il soit, comme vous croyez, si pénible de multiplier ses sacrifices afin de pratiquer sa foi, l'idée rassurante d'obéir à son Père céleste dont le tendre regard est fixé sur lui, et de s'exercer en sa présence à l'habitude de se vaincre soi-même, lui rend le précepte des abstinences doux et facile. Dès lors, il n'y cherche plus qu'un moyen de prouver à Dieu son amour et sa crainte filiale. Ce sentiment plein

de délicatesse, mais inconnu aux enfants du siècle, nous fait offrir avec joie à l'Auteur de la nature une faible partie des dons, que nous recevons journellement de sa bonté suprême. Tout cœur bien fait comprend les délices attachés à une telle obéissance,

Le monde dit encore : Peut-être que Dieu ne commande pas ces privations, et s'il nous a donné des biens, c'est pour que nous en usions avec modération tous les jours de notre vie.

Et pourquoi, je vous prie, Dieu serait-il étranger à ce culte de dévouement ? S'il nous a donné des biens, est-ce pour en user à la manière des brutes, sans reconnaissance et sans amour ? Mais, êtres faibles et bornés, comment pouvons-nous acquitter notre dette, sinon par un continué hommage des biens dont nous sommes redevables à sa libéralité ? Tous les peuples de la terre nous ont prévenus dans cet aveu journalier de leur soumission et de leur dépendance. Héritiers, quoique infidèles, des traditions primitives, ils ont conservé cette partie du culte public jusque dans les ténèbres du paganisme ; et, comme il n'est point de peuple sans religion, il n'est point de religion sans le culte des abstinences : témoignage unanime du genre humain en faveur de cette partie de nos rites qui, sans en rendre l'observation plus sainte, en confirme néanmoins la pratique comme essentielle au culte public et dictée par le même esprit à toutes les consciences. Qu'elle est donc fautive, cette sagesse du monde qui voudrait supprimer de la Religion un pareil témoignage, et conduire les hommes à jouir de tous les biens, comme si Dieu n'existait pas dans l'univers !

Ces biens, dites-vous, nous ont été donnés pour en user avec modération tous les jours de notre vie.

Mais, pour en user ainsi, croyez-vous qu'il suffise de le vouloir ? La frugalité et la tempérance supposent un exercice continuel de privation. Qui ne sait s'abstenir quelquefois des plaisirs les plus légitimes, ne saura point s'arrêter là où commencent les jouissances coupables. La vertu se nourrit de sacrifices. Chaque abstinence, chaque privation qu'elle prescrit est un nouveau gage qu'elle attend de notre fidélité et de notre amour. C'est un nouveau lien par lequel elle veut nous attacher à ses saintes lois. C'estelle est la nature du cœur humain, qu'un premier sacrifice nous dispose à un second, et qu'à la fin rien ne nous coûte, lorsque nous avons à conserver, avec l'incalculable souvenir d'une vertu éprouvée, l'estime de nous-mêmes et le fruit d'une longue constance. Ainsi, le laboureur finit par se passionner pour le champ qu'il arrose de ses sueurs, et le militaire pour la guerre qui lui coûte son sang et ses membres. Hommes, qui que vous soyez, vous ne serez dignes de la vertu que lorsque vous vous passionnerez d'amour pour elle : et l'amour ne calcule pas.

Les privations et l'abstinence sont donc l'indispensable condition de la vertu. Mais l'homme est si peu disposé à contrarier ses penchants, qu'il se laisse aller au gré de ses désirs, comme le vaisseau dématé qu'emportent les courants et qui va se briser contre les écueils. L'Église, qui nous connaît bien et qui nous aime comme une mère aime ses enfants, a suppléé à la légèreté de notre esprit. Elle a mis une barrière sacrée à l'entraînement de notre cœur. Ses lois sur le jeûne et les privations sont la sauvegarde de la vertu de l'homme et du bonheur de la société.

Mais ce n'est pas seulement sous ce point de vue qu'il faut les envisager. L'Église a plongé son regard éclairé par la foi, jusque dans la profondeur de la nature humaine.

L'homme est coupable. Dès lors, la nécessité où nous sommes tous, rois ou sujets, riches ou pauvres, de satisfaire pour nos offenses. Il n'appartient qu'aux sophistes de parler à leurs disciples comme à des êtres impeccables, et d'exclure de leur morale tout ce qui se rapporte à l'homme pécheur et pénitent.

La vraie Religion a dû établir sur d'autres principes la règle éternelle des mœurs. Toute faute demande une peine, tout crime un châtement, ou il faut effacer de l'intelligence humaine toute idée de justice. Or, le Catholique qui se reconnaît coupable, et quel homme sur la terre peutse dire innocent ? se punit lui-même de ses fautes, par la soustraction ou la diminution de ces mêmes biens dont il a abusé. Il lui paraît juste et raisonnable de réparer ainsi ses excès par ses austérités, et de reconquérir l'empire des passions en se formant à des habitudes contraires à celles qui le lui ont fait perdre.

Dites, après cela, si vous voyez quelque chose dans la pénitence chrétienne, dans le Carême catholique ainsi expliqué, que la raison la plus éclairée ne recommande à l'homme résolu de rompre avec le vice ! Il n'est point de philosophe qui ne fût obligé de donner le même conseil, à celui de ses disciples qui voudrait revenir des égarements de sa vie. Il serait aisé de prouver que la morale d'Épicure allait jusque-là : c'est par la privation qu'elle ramenait les voluptueux au plaisir ¹. Ainsi, rendre à Dieu un légitime hommage et à l'âme l'empire des sens, fortifier les habitudes vertueuses, expier le péché et préserver nos têtes coupables des fléaux de la justice divine, tel est le but général du jeûne et des privations.

¹ Voyez Jauffret, *Du culte catholique*, p. 204.

IV. Préparation au Carême. — Pour nous préparer à l'accomplissement solennel de la grande loi de la pénitence, l'Église nous invite à la méditation trois semaines avant le commencement du Carême. Les trois dimanches qui le précèdent portent le nom de Septuagésime, de Sexagésime, de Quinquagésime. Ils sont ainsi nommés parce que le premier de ces dimanches est le septième avant celui de la Passion, les deux autres, le sixième et le cinquième : comme le premier dimanche de Carême porte le nom de Quadragésime, parce qu'il est le quatrième avant la Passion ¹. Ces dimanches et les semaines qui les suivent sont une préparation au Carême. L'Église veut nous faire prévenir, par ses offices et par la componction du cœur, les pratiques de la pénitence corporelle, et nous faire entrer dans les sentiments qui doivent accompagner le jeûne de la sainte quarantaine.

Pendant ce temps l'auguste épouse de l'Homme-Dieu déploie son magnifique caractère de catholicité. Tous les temps sont à moi, nous dit-elle dans ses offices, tous les justes sont mes enfants. Et les trois semaines qui précèdent le Carême sont consacrées à honorer les élus des anciens temps : Adam et les justes qui précédèrent le déluge, Abraham et les Patriarches jusqu'à Moïse, enfin, les Prophètes qui vécurent sous l'antique alliance. Là, elle trouve le grand motif et la raison fondamentale de la pénitence qui va suivre.

Ainsi, dans l'*office de la nuit*, elle nous retrace l'histoire de la chute et du malheur de l'homme, causé par le péché de nos premiers parents. A la *Messe*, elle veut que nous nous considérions comme des victimes dévouées à la

¹ Rupert, l. IV, *Div. Offic.*, c. III et IV.

mort, que nous nous souvenions de nos propres péchés, afin qu'étant convaincus de la nécessité de la pénitence, nous nous trouvions tout disposés à l'embrasser au moment prescrit. C'est dans le même but qu'elle supprime, depuis ce jour jusqu'à Pâques, tous les cantiques de joie, l'*Alleluia*, le *Te Deum*, le *Gloria in excelsis*, et qu'elle y substitue des chants lugubres et des prières convenables au temps de l'affliction.

V. Prières des quarante heures. — Mais pendant que l'Église nous dispose à la sainte tristesse de la pénitence, le monde accomplit la terrible prophétie du Sauveur. *Le monde se réjouira*, disait-il à ses disciples, *et vous, vous serez dans la tristesse* ¹ ; *mais malheur à vous qui riez* ², et qui vous livrez à vos coupables plaisirs. Or, pour faire le contre-poids des crimes nombreux qui se commettent alors, voici les prières solennelles des quarante heures. Elles comprennent trois jours : le dimanche de la Quinquagésime, le lundi et le mardi jusqu'au mercredi des Cendres. Leur institution remonte au seizième siècle. On en est redevable au P. Joseph, capucin, qui l'établit d'abord à Milan, vers l'an 1534, au moment précis où le protestantisme faisait de si cruels outrages à Notre-Seigneur dans le Sacrement de son amour.

L'empressement des Milanais pour cette touchante dévotion fut admirable. Si des réglemens ne fussent intervenus, la ville eût été chaque année complètement épuisée de cire, d'huile et d'étoffes précieuses pour l'ornement des églises. De Milan, la pieuse institution passa à Rome, où elle fut accueillie avec la même ferveur par le peuple, et enrichie d'indulgences par les souverains pontifes Pie IV,

¹ Joau., xvi, 20. — ² Luc, vi, 25.

Clément VIII et Paul VI, qui l'ont ensuite propagée dans toute l'Église catholique ¹.

Les prières des quarante heures, accompagnées de prédications, de l'exposition du Saint-Sacrement, et d'autres exercices de piété, servent 1° à apaiser la colère de Dieu irrité par les désordres de ces jours mauvais; 2° à détourner des spectacles, des débauches, des folies, des impiétés, ceux que l'exemple et le torrent de la coutume pourraient entraîner; 3° à exciter la piété compatissante des fidèles envers Notre-Seigneur, en présentant à leur méditation les quarante heures qui s'écoulèrent depuis sa condamnation à mort jusqu'à sa résurrection; 4° enfin, à nous préparer à la pénitence du Carême ².

L'établissement des quarante heures ne fait que rappeler les pieux usages de l'antiquité. En effet, dès le cinquième siècle, l'Église avait établi une Messe avec des litanies solennelles et des jeûnes, en opposition aux abominables excès des Calendes de janvier et des autres restes du Paganisme qui subsistent encore parmi nous, depuis les Rois jusqu'au Carême. Plus tard, les trois jours qui précédaient le mercredi des Cendres s'appelèrent *Carême-prenant*, parce qu'étant destinés à l'application de la pénitence publique, on allait se confesser pour se préparer à une action si sainte. Lorsque, par un refroidissement de la ferveur ancienne, ces jours eurent le nom très-profane de *Carnaval*, l'Église établit les quarante heures pour expier les désordres de ces jours de crime et de folie.

VI. Mercredi des Cendres. — Lors donc que toutes les préparations au grand jeûne sont achevées, l'Église ouvre la sainte quarantaine par d'imposantes cérémonies. Le

¹ Ferraris, art. *Eucharist.*, n. 67, 71.

² Thiers, *Exposit. du Saint-Sacrement*, l. IV, c. XVII, XVIII.

mercredi des Cendres, le ministre sacré apparaît dans le lieu saint, revêtu d'une chape noire. Le chœur se met à genoux, et tous ensemble récitent *les sept Psaumes* si bien nommés *de la Pénitence*. C'est ici le lieu d'expliquer l'origine et le sens des cérémonies de ce jour mémorable.

Tout péché doit être puni en ce monde ou en l'autre ; en ce monde par l'homme pénitent, ou en l'autre par un Dieu vengeur. Convaincus de cette vérité, que moins nous nous épargnerons, plus Dieu nous épargnera, les premiers Chrétiens, les saints pénitents de tous les siècles s'imposaient généreusement de rudes expiations. L'Église entra dans leurs vues. Le premier jour de Carême fut choisi pour mettre en pénitence publique, ceux qui devaient être reçus à la réconciliation, c'est-à-dire la communion des fidèles pour la fête de Pâques.

Les pénitents commençaient par se confesser. Ils se présentaient ensuite à l'église les pieds nus et avec des habits de deuil. Arrivés devant l'Évêque, la tête baissée, les yeux remplis de larmes, en un mot, avec toutes les démonstrations d'un sincère repentir, ils demandaient humblement à être admis à la pénitence et à l'absolution. L'Évêque, touché de leurs prières et de leurs larmes, les revêtait d'un cilice ou d'un sac, leur mettait des cendres sur la tête, les arrosait d'eau bénite, récitait tout haut les sept Psaumes de la Pénitence sur eux, avec tout le clergé prosterné contre terre.

Les prières finies, l'Évêque et les Prêtres se levaient et imposaient les mains aux pénitents pour ratifier leur dévouement à la pénitence. Alors le Pontife leur adressait une pathétique exhortation, qu'il terminait en leur annonçant que, comme Dieu chassa Adam du Paradis à

cause de son péché, de même il allait les chasser de l'église pour quelque temps, tout en les invitant à prendre courage et à espérer en la miséricorde divine. La procession commençait. Les pénitents marchaient pieds nus et dans leur lugubre appareil. Arrivés à la porte de l'église, l'Évêque les mettait dehors avec le bâton de la croix. Ils ne devaient rentrer que le Jeudi-Saint, jour de leur absolution. Pendant cette cérémonie, si propre à faire verser des pleurs, le clergé chantait la parole que Dieu adressait à l'homme en le chassant du Paradis terrestre : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ; souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière* ¹.

Ces lugubres formalités n'étaient dans l'origine que pour les grands pécheurs dont les fautes avaient causé du scandale ; mais, dans la suite, ceux des fidèles qui avaient le plus de piété voulurent avoir part à ces humiliations publiques, pour entretenir l'esprit de pénitence qui les animait. Quelques-unes devinrent générales, principalement celle de se mettre la cendre sur la tête. Ce n'est point, comme on voit, une coutume superstitieuse, mais une pieuse cérémonie pratiquée par l'Église dès les premiers siècles du Christianisme, autorisée par l'exemple et recommandée par les paroles des Patriarches et des Prophètes ².

Bien mieux, il n'est pas d'emblème plus énergique de la dégradation de l'homme, de sa misère profonde et de la consécration intérieure de nos âmes aux exercices de la pénitence. Avec quelle humilité, quelle componction, quel saisissement ne devons-nous pas nous approcher de ce

¹ Bona, *Rer. liturg.* t. II, n. 7, 16.

² God., *Fêtes mob.*, t. I, p. 360 ; Mich., II ; Judith, III ; Esther, II ; *Lamentat. Jerem.*, IV ; Jonas, III, et notre traité de l'Eau Bénite.

ministre sacré, qui, de la part de Dieu, va marquer notre front, bien jeune peut-être, du cachet de la mort et y graver avec la cendre l'irrévocable arrêt qui nous condamne ! Trouvez donc, vous qui faites les habiles, raisonnateurs de tous les étages, une cérémonie plus propre à faire rentrer l'homme en lui-même, à le faire revenir de cette vie de dissipation, d'iniquité, d'ambition, d'égoïsme, dont vous êtes tour à tour les témoins et les victimes. Au lieu de jeter sur nos pratiques saintes une dérision sacrilège, le plus sacré de vos devoirs, et comme chrétiens, et comme citoyens, serait de les autoriser par vos respects et par vos exemples.

Pour nous, enfants dociles de l'Église catholique, entrons bien avant dans l'esprit de la cérémonie des Cendres, laissons pénétrer notre âme des sentiments qu'elle doit inspirer. Que nous dit-elle ? Roi déchu, apprends à connaître la grandeur du péché ; pense à la mort. Ne t'épargne pas dans la pratique de la mortification ; ouvre ton cœur à la componction la plus vive. Consacre aux larmes et à la prière le temps que la Providence veut bien t'accorder, pour te réconcilier avec le Ciel et reconquérir ton trône : *Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière.*

C'est sur le front qu'on fait le signe de la croix avec les cendres, pour nous apprendre à ne pas rougir de faire pénitence en public, pour l'amour et à l'imitation de Notre-Seigneur, le juste par excellence et le grand pénitent du monde. Les Prêtres reçoivent les cendres sur la tête, de peur qu'en les mettant sur le front, il n'en tombe pendant la Messe sur le corporal ou sur l'autel, et aussi pour leur apprendre que, supérieurs aux autres par la grandeur de leur dignité, ils leur sont semblables par la

fragilité de leur nature, que la mort ne respectera point.

A ces graves leçons l'Église joint ses maternelles prières. Mes enfants, nous dit-elle, voici le jour de salut, voici le temps favorable. Entrez avec ferveur dans la sainte carrière de la pénitence. Pour plusieurs ce sera la dernière fois. Si vous aimez votre âme, hâtez-vous d'unir vos souffrances, vos prières, vos jeûnes, à ceux du divin Rédempteur. Mourez au vieil homme, afin d'être transformés en l'homme nouveau. Travaillez, croyez-moi, à détruire en vous l'empire des sens et du péché, à conquérir la royauté de votre âme, en réglant votre volonté sur le véritable esprit du divin Maître, en pratiquant toutes les vertus dont il est le parfait modèle, particulièrement l'humilité, la douceur, la charité, la miséricorde, l'esprit de prière.

Et puis, nos propres dettes ne sont pas seules à nous faire un devoir pressant de la pénitence. Les péchés de nos frères, selon la grâce et peut-être selon la nature, les châtiments dont ils sont menacés ajoutent à nos obligations personnelles. Chacun de nous ne doit-il pas être pénétré de compassion à la vue des désordres du monde, pleurer, soupirer, s'humilier en considérant les prévarications d'un corps dont il est membre et qui a Jésus-Christ pour chef ? Ces larmes, ces soupirs, sont un devoir inséparable du Carême et font une partie des prières et des offices de l'Église pendant ce saint temps.

Que de pécheurs ont été retirés de la voie de la perdition ! combien de calamités ont été détournées par les prières et les jeûnes de l'Église ! L'affreux accroissement de l'impiété et de l'irréligion, les progrès du vice, l'oubli des maximes de l'Évangile, celles du monde qui en ont pris la place, quel sujet de gémissement et de pénitence pour une âme chrétienne ! Mais, hélas ! telle est la faiblesse

de notre foi, que nous ne comprenons plus que vaguement la puissance des larmes et de la prière sur le cœur de Dieu, et la satisfaction rigoureuse que nous lui devons pour nos péchés. Voulons-nous rectifier nos jugements? Méditons l'exemple des Ninivites. Méditons surtout la conduite de l'Église dans l'imposition de la pénitence publique. Les Saints nous y engagent; c'est bien le jour de relire cette histoire plus éloquente que tous les discours.

VII. Pénitence publique. — Lors donc que la pénitence publique était en usage, et elle le fut pendant près de mille ans, voici le spectacle que présentait l'Église catholique ¹.

¹ L'imposition de la pénitence publique était *ordinairement* précédée de la confession publique. On sait que, durant les premiers siècles, il y avait deux sortes de confessions : la confession publique et la confession auriculaire ou secrète. Dans la confession publique, on accusait non-seulement les péchés publics, mais encore, dans certains cas, les péchés les plus secrets. Elle se faisait en présence de l'Évêque et des Prêtres qui composaient avec lui le conseil de l'Église; quelquefois même elle avait lieu devant tout le peuple. C'est en conséquence de cette confession qu'on imposait la pénitence publique. L'Église prenait les plus sages précautions pour que cette confession publique des péchés occultes, ne portât aucun préjudice à ceux qui la faisaient. Ainsi, on n'obligeait ni les homicides ni les voleurs à s'accuser publiquement de leurs crimes. On ne faisait même, au moins pour l'ordinaire, la déclaration publique des crimes secrets, que sur l'avis du Prêtre à qui on les avait déjà dits en particulier.

Une preuve authentique de la discipline dont nous parlons se trouve dans un célèbre passage d'Origène. Après avoir fait l'éloge et montré l'utilité de la confession, ce Père ajoute : « Il ne nous reste qu'à considérer attentivement et à voir quel doit être le confident de vos péchés. Éprouvez auparavant le médecin à qui vous devez découvrir la cause de votre mal; qu'il sache être faible avec les faibles, pleurer avec ceux qui pleurent... et, s'il vous donne quelques conseils, suivez-les exactement. S'il juge que votre mal soit de telle nature, qu'il ait besoin d'être découvert et traité en présence de toute l'Église, tant pour édifier les autres que pour vous procurer à vous-même une guérison certaine, suivez l'avis de votre sage médecin * . » Ce texte d'Origène, auquel il serait facile d'en ajouter bien d'autres, prouve que la confession auriculaire était déjà en usage au second siècle, et quelle subsis-

* Orig., *Homil. II in Psal. XXXVII.*

Autour du lieu saint, et dans les maisons particulières, on voyait une foule de Chrétiens de l'un et de l'autre sexe,

tait conjointement avec la confession publique. Nous la trouvons également trois siècles plus tard.

Saint Léon, étant monté sur la chaire de saint Pierre, apprit que quelques confesseurs contraignaient les pénitents à s'accuser publiquement eux-mêmes de leurs fautes secrètes. Pour modérer ce zèle imprudent, l'illustre Pontife écrivit aux Evêques de Campanie, une lettre qui date du milieu du cinquième siècle. « J'ordonne, leur dit-il, qu'on réprime en toute manière la présomption de certaines gens qui, contre la règle apostolique et contre tout droit, exigent des fidèles qu'ils écrivent dans des libelles, et qu'ils récitent publiquement toutes les espèces de péchés, puisqu'il suffit de découvrir au seul Prêtre, par une confession secrète, les péchés dont on se sent coupable. Car, quoique la foi de ceux qui, par la crainte de Dieu, veulent bien souffrir la confession publique de leurs fautes, paraisse louable, cependant les péchés de tous ne sont pas tels que ceux qui demandent la pénitence n'aient rien à craindre en les rendant publics. Qu'on rejette donc cette mauvaise coutume, de peur que plusieurs ne soient détournés de se servir du remède de la pénitence, soit par la honte, soit par la crainte de publier devant leurs ennemis des actions qui pourraient être frappées par les lois civiles. Il suffit d'une confession faite d'abord à Dieu, et ensuite au prêtre, qui intercède pour les péchés du pénitent * . »

Ces deux passages, et beaucoup d'autres que nous pourrions citer **, manifestent clairement la discipline de la primitive Église touchant la confession.

Un pécheur désirait-il rentrer en grâce avec Dieu, il s'adressait à l'Evêque ou au Prêtre, lui faisait l'humble et sincère aveu de tout le mal qu'il avait à se reprocher. Sur le récit qu'il venait d'entendre, le Directeur balançait dans son esprit les conseils qu'il avait à donner, la conduite qu'il avait à prescrire. Si, parmi les péchés, il en était de graves et de notoires, il ordonnait de les confesser hautement pour réparer le scandale. Si, dans les fautes secrètes, il s'en trouvait dont la publication, sans nuire à un tiers, tournerait à l'avantage de tous et même d'un seul, elle était prescrite.

Le Directeur avait-il à guérir une âme hautaine et dédaigneuse, après avoir inutilement essayé des remèdes plus doux, il finissait par la réduire à l'humiliante mortification de s'accuser en public, afin de dompter ainsi un orgueil jusqu'alors indomptable; que si la sûreté ou la réputation des personnes se fût trouvée compromise par une déclaration publique, un sage ministre se serait bien donné de garde de la commander, et l'Église y avait elle-même pourvu par ses défenses. La lettre de saint Léon citée plus haut en est une preuve incontestable.

* Ad Episc. Camp., *epist.* cxxxvi.

** Tertull., *de Pœnit.*; Iren., l. I, c. ix; *Hæres.*, xliii; Cypr., *De lapsis*; Basil., *p. Amphiloch.*, xxxiv; Orig., *contr. Cels.*, l. III; Pacian., *Paræn. ad Pœnitentes*, etc.

peut-être bien moins coupables que nous, revêtus d'habits pauvres, les yeux baignés de larmes, jeûnant, priant et fendant le cœur de leurs frères par les marques lugubres de la componction la plus vive. Les pénitents se divisaient en quatre classes : les *pleurants*, les *écoutants*, les *proster-nés* et les *consistants* ¹.

Les pleurants se tenaient près de la porte de l'Église en dehors, suppliant les fidèles, à mesure qu'ils entraient, de prier pour eux. Ils s'y rendaient à l'heure des offices, couverts d'un sac, ayant des cendres sur la tête et les cheveux en désordre, afin de désarmer, par cette humiliation, la colère de Dieu et d'obtenir l'intercession de leurs frères. Aussi l'Église, dans tous ses offices du Carême, priait pour

C'est ainsi que la fidèle épouse de Jésus-Christ, la tendre Mère des Chrétiens, savait concilier les intérêts du Ciel avec ceux de la terre, l'honneur et la sûreté des particuliers avec leur avancement dans la vertu, la sévérité de principes avec l'indulgence pour les personnes. C'est ainsi qu'elle savait réparer le scandale sans jamais le faire naître, tourner la confusion des pécheurs au profit de leur salut, et tirer du mal même l'édification de tous ses enfants.

Sous cette belle et admirable discipline, tout se passe avec décence, tout marche avec ordre, avec justesse. La confession sacramentelle, instituée par Jésus-Christ, va toujours la première ; la confession publique, établie par l'Église, arrive quelquefois à sa suite et jamais qu'après elle : l'une toujours indispensable, règle celle qui n'est qu'auxiliaire. La première, de création divine, a subsisté, elle subsistera dans tous les temps ; la seconde, d'origine ecclésiastique, après avoir tenu quelques siècles, s'est éteinte par la même autorité canonique qui l'avait instituée *.

Or, la sagesse de l'Église ne brille pas moins dans l'abolition de la confession publique que dans son établissement. La ferveur des Chrétiens diminuant, cette Mère vigilante craignit que l'obligation de se confesser publiquement n'éloignât les pénitents de la confession sacramentelle, nécessaire au salut, et la confession publique fut supprimée. Dès la fin du quatrième siècle, elle avait cessé d'être en vigueur dans les Églises grecques ; elle se conserva plus longtemps dans l'Église latine.

¹ *Fientes, audientes, prostrati, consistentes.*

les pénitents : ce touchant usage subsiste encore. Afin d'ajouter à leur mortification, les pénitents de la première classe restaient souvent en plein air, mais il leur était permis de se mettre à l'abri sous le portique.

Les écoutants composaient la seconde classe des pénitents. Ils étaient ainsi nommés, parce qu'ayant passé avec ferveur le temps prescrit pour le premier degré de la pénitence, ils pouvaient entrer dans l'Église et profiter des instructions ; mais ils étaient obligés, comme les catéchumènes, de sortir avant l'offertoire.

Les prosternés, troisième classe des pénitents, avaient la permission de rester dans l'église pendant que certaines prières se disaient pour eux ; mais ils étaient obligés de rester prosternés ou à genoux : de là leur nom. Les Prêtres et les Évêques leur imposaient les mains en faisant sur eux des prières, et au moment de l'offertoire le diacre leur ordonnait de se retirer.

Les consistants étaient la quatrième classe des pénitents. Il leur était permis de rester debout et de se joindre aux prières des fidèles ; mais ils ne pouvaient faire les offrandes ordinaires ni communier devant le peuple.

Le rang, quelque élevé qu'il fût, ne dispensait personne de la rigueur de la discipline. L'exemple de l'empereur Théodose en est une preuve. Fabiola, l'une des plus illustres dames de Rome, nous en fournit une autre. Ayant été séparée de son mari, elle passa à de secondes noces, ce qui était permis par les lois de l'empire ; mais elle n'eut pas plutôt connu que sa conduite était contraire à l'Évangile, qu'elle renonça à cette seconde alliance. Pour expier sa faute, elle se soumit à toute la rigueur de la pénitence canonique, à la vue de Rome entière, devant la porte de la basilique de Latran, et l'accomplit avec une ferveur et une

componction dont le récit tire encore les larmes des yeux ¹.

Outre les pratiques pénibles dont nous venons de parler, jeûner tous les jours ou très-souvent au pain et à l'eau, prier longtemps le visage prosterné contre terre, distribuer d'abondantes aumônes, s'abstenir non-seulement de tout divertissement, mais encore de toute conversation inutile, tels étaient les principaux exercices de la pénitence publique. Pendant combien de temps duraient ces rigoureuses épreuves? Deux ans pour le larcin, sept ans pour la fornication, onze ans pour le parjure, quinze pour l'adultère, vingt pour l'homicide, toute la vie pour l'apostasie.

Et qui donc imposait de pareilles expiations à ces premiers Chrétiens, dont la plupart, nés dans le Paganisme et vivant depuis leur conversion au milieu des Païens, se trouvaient tellement exposés, que leurs chutes nous semblent mériter plutôt l'indulgence que la sévérité. Qui donc les traitait de la sorte? Leur tendre mère, l'Église, épouse du Saint-Esprit, qui, dirigée par ses conseils et remplie de son amour, se montre en tout si compatissante et si douce! Et cependant ces Chrétiens n'avaient pas un autre Dieu que nous à servir, un autre paradis à gagner, un autre enfer à craindre. O énormité du péché! ô sainteté du Chrétien! ô nécessité de la pénitence!

¹ Hieron., *Epist. ad Accanum, de epitaph. Fabiol.*, p. 657.

Il existe encore parmi nous un usage qui prouve la fidélité avec laquelle nos pères se soumettaient aux rigueurs de la pénitence et du jeûne pendant le Carême. Cet usage, qui le croirait? est celui de promener le bœuf gras. Autrefois tout le monde observait religieusement l'abstinence quadragésimale. Un seul boucher, dans chaque ville, avait la permission de vendre de la viande pour les marades. Ce privilège était accordé à celui qui, au jugement des experts nommés à cet effet, montrait la plus belle pièce de bétail. Une fois le jugement rendu, le boucher, comme pour donner son adresse, promenait le bœuf couronné dans les rues de la ville. De là, l'usage qui subsiste encore parmi nous, quoique la plupart n'en connaissent ni l'origine ni le sens.

Ainsi, la récitation des psaumes de la pénitence et la procession qui commencent l'office du mercredi des Cendres, nous rappellent la cérémonie par laquelle on imposait la pénitence publique. Ce précieux souvenir nous dit dans quels sentiments nous devons y assister.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir établi le jeûne du Carême pour purifier ma conscience, fortifier ma vertu et me rendre digne d'approcher de votre sainte Table ; faites-moi la grâce de jeûner chrétiennement.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je joindrai au jeûne la prière et l'aumône.*

XXXIII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Avantage social du Carême. — Avantage particulier pour le corps et pour l'âme. — Harmonie avec la saison du printemps. — Institution du Carême. — Soumission de nos pères à cette grande loi. — Sagesse de l'Église dans la variété des aliments, dans l'âge prescrit, dans ce qu'elle défend pendant le Carême. — Effets du jeûne. — Liturgie du Carême. — Premier dimanche. — Dispenses, brandons. — Deuxième dimanche. — Troisième dimanche. — Quatrième dimanche.

I. Avantage social du Carême. — Expier le péché, démolir, par conséquent, chacun pour ce qui nous concerne, ces masses d'iniquités qui appellent nuit et jour sur nos têtes les fléaux de Dieu, tel est le grand objet du jeûne et de la pénitence. A défaut de toute autre, cette considération fait du Carême catholique une nécessité sociale, plus pressante que jamais dans les jours déplorables où nous vivons. Regardez autour de vous. Voyez Dieu, le Père des hommes et des sociétés, devenu aussi étranger au milieu de ses propres enfants, que l'était au milieu des Païens le dieu inconnu qu'adorait Athènes; non-seulement repoussé des siens comme autrefois à Bethléem, mais trahi comme au jardin des Oliviers, mais bafoué, mais traité en roi de théâtre comme à Jérusalem, mais encore tous les jours crucifié de nouveau comme au Calvaire; l'Église, son épouse et notre mère, la mère des peuples modernes, dans le deuil et les larmes; la société hideuse de crimes et de scandales : le suicide, l'immoralité, le cynisme dans toutes les classes; la division dans les familles, le mépris de la sainteté conjugale, la haine entre les frères, l'absence de

la foi, le monde enfin dévoré jusqu'aux entrailles par une indifférence monstrueuse qui désole le zèle le plus apostolique, et qui étoufferait jusqu'à l'espérance, si l'espérance n'était immortelle.

Voilà où nous en sommes. Quel moyen, je vous prie, de conjurer les tempêtes que tant de crimes ont amoncelées sur l'horizon ? Toujours présomptueuse, parce qu'elle est étroite et fautive, la sagesse mondaine propose chaque jour de nouveaux moyens. Elle voue tour à tour la société à l'habileté des diplomates, au courage des soldats, à la ruse, à la force, à l'industrie, que sais-je ? Inutiles efforts ! car il est écrit : *Vains, aveugles, impuissants sont tous les hommes en qui n'est pas la science de Dieu*¹. L'unique moyen de nous sauver, peuples et particuliers, c'est de faire notre paix avec le Ciel, c'est de ramener Dieu dans la société, dans la famille, dans le cœur de l'homme. Or, le premier pas à faire pour cela, souvenez-vous-en bien, c'est la conversion et la pénitence. *Convertissez-vous à moi, et vous êtes sauvés*². La pénitence, oui, telle est, nous le répétons, la grande nécessité de notre époque. Le Carême catholique, destiné à nous y conduire, est donc éminemment social.

II. Avantage particulier pour le corps et pour l'âme, — Comme l'âme influe sur le corps, ainsi le Carême, en guérissant l'homme moral, doit nécessairement procurer le bien-être de l'homme physique. Dans ses prières, l'Église elle-même chante ce nouvel avantage du jeûne³ ; et d'habiles médecins ont constaté l'influence salutaire du Carême

¹ Sap., XIII, 1.

² Isai, XLV, 22.

³ Jejunium quod animabus corporibusque curandis salubriter institutum est. *Off. sabb. ante Dom. 1 Quadrag.*

sur la santé. Il n'était pas au-dessous de la dignité de l'Église catholique, ni étranger à l'esprit de charité qui l'a toujours dirigée, d'avoir égard à la santé du corps en instituant le Carême ; car, comme la tempérance et la sobriété sont les meilleurs soutiens de la santé, de même l'abstinence et le jeûne sont souvent le moyen le plus sûr de la rétablir : l'expérience appuie cette observation. C'est par des jeûnes continuels que tant d'anciens Pères du désert, conservèrent une santé vigoureuse et constante au delà du terme ordinaire de l'existence, et vécurent plus d'un siècle dans les pays chauds, où la durée de la vie est généralement plus courte que dans les climats tempérés.

Saint Paul, premier ermite, vécut cent treize ans ; saint Antoine, cent cinq ; saint Arsène, cent vingt ; saint Jean le Silencieux, cent quatre ; saint Théodose l'abbé, cent cinq ; les deux saints Macaire, saint Paphnuce, saint Sabas et saint Jean d'Égypte, à peu près un siècle. La science médicale explique ces faits étonnants. Elle affirme que la tempérance est la mère de la santé, qu'elle prévient toutes les maladies qui sont l'effet des mauvaises digestions ; qu'elle rend les accidents extérieurs moins dangereux ; qu'elle soulage et adoucit les maux incurables ; qu'elle calme les passions et conserve l'intégrité des sens ; qu'elle entretient la force de l'esprit et la vivacité de la mémoire, enfin qu'elle est le fondement de la vertu, comme l'observe Cassien. Tous les Saints qui se sont élevés à la perfection évangélique ont commencé par là.

La pratique en est d'abord pénible, parce qu'il faut vaincre la résistance de l'habitude contraire ; mais lorsqu'une fois on en a triomphé, elle devient une source de plaisirs purs, indépendamment des avantages incalculables qu'elle procure. Avec elle, on a rarement besoin de

médecin. Elle préserve de toutes les maladies qui proviennent de plénitude ; elle fournit le moyen le plus simple et le plus sûr de dégager la nature et de lui donner son activité. Ordinairement une diète de deux jours produit l'effet d'un purgatif avec beaucoup moins d'inconvénients et d'incertitude.

Grand nombre de religieux ont mené dans leurs couvents une vie sobre et régulière et ont atteint une extrême vieillesse sans les ordonnances de la médecine, ni les drogues de la pharmacie, ayant pour principe, lorsqu'ils se trouvaient indisposés, de faire diète deux ou trois jours ; ce qui suffisait ordinairement pour rétablir l'ordre. Ainsi, la science la plus éclairée et l'expérience de tous les siècles attestent que le jeûne est le meilleur remède contre la plupart des maladies, le plus sûr gardien de la santé, et le moyen le plus simple et le plus facile de prolonger la vie ¹.

On conçoit sans peine que le Carême catholique doit surtout opérer les plus salutaires effets, si l'on fait attention à l'époque où il est placé : c'est le printemps. Or, le prin-

¹ Voyez particulièrement les auteurs qui ont écrit sur la diète, tels que Jaunker, Arbuthnot, Hecquet, Lemerry et Lorry. (*Traité des Aliments.*) — Considérant, au point de vue hygiénique, les bonnes œuvres prescrites par l'Église, un célèbre médecin de nos jours s'exprime ainsi : « Le Christianisme ne se contente pas de nous voir observer ses préceptes par la crainte seule des peines de l'autre vie ; il exige que le mobile de toutes nos actions soit l'amour de Dieu et du prochain en Dieu : loi d'amour, dont l'accomplissement ennoblit le cœur, éclaire l'intelligence, et rend l'homme véritablement libre en régularisant tous ses besoins.

« Outre les sacrements, qui purifient l'âme, en même temps qu'ils diminuent les souffrances du corps, la Religion prescrit l'usage journalier de la prière, comme un rempart puissant contre les attaques continuelles des passions. Il n'est pas, en effet, de moyen plus propre à dissiper ces dangereux ennemis de notre repos, que cette fréquente communication de l'homme avec son Créateur.

temps est la saison la plus favorable pour réparer les désordres de la santé, occasionnés, soit par les travaux échauffants de l'été, soit par les intempérances de l'hiver. Les humeurs sont alors en mouvement ; tout ce qui végète subit une sorte de fermentation. Les herbes fraîches fournissent des sucS plus salutaires qu'en toute autre saison ; et le meilleur remède, ou le premier préservatif contre la plupart des maladies, est sans contredit l'abstinence et un choix d'aliments végétaux.

Quiconque a médité sur la profonde sagesse et sur la sollicitude maternelle de l'Église catholique, admettra sans peine que le soin de notre santé corporelle a influé, comme motif secondaire, sur l'institution du Carême. Toujours sage et toujours bonne, l'Épouse de l'Homme-Dieu a, dans ce point de sa discipline, adouci ses prescriptions suivant les âges et les climats. Aujourd'hui que les tempéraments semblent débilités, elle se montre pleine d'indulgence et accorde à notre faiblesse des adoucissements dont il est juste de lui tenir compte, en nous montrant reconnaissants de sa bonté et fidèles aux légères privations qu'elle prescrit.

« Aux sacrements et à la prière, la Religion joint encore le jeûne et l'abstinence, moyens hygiéniques propres à amortir la violence des passions ; et, dans sa profonde sagesse, elle les prescrit plus longs et plus sévères précisément à l'époque de l'année, où toute la nature est sur le point d'entrer en fermentation. La rigueur de la saison, la misère, une constitution affaiblie par l'âge, la maladie ou le travail, s'opposent-elles à ce que l'on suive le précepte ? Elle en dispense facilement ; mais elle veut que chacun y supplée par une aumône proportionnée à sa fortune. C'est ainsi qu'en combattant deux vices, malheureusement si communs, l'intempérance et l'avarice, elle affaiblit les transports de l'amour et l'impétuosité de la colère, en même temps qu'elle verse le superflu du riche entre les mains du pauvre. Admirable institution, qui fait expirer sur les lèvres de l'indigent le blasphème contre la Providence, et change en bénédictions les fureurs que lui eût inspirées l'envie ! Les institutions humaines ont-elles jamais fait preuve d'autant de sollicitude, de prudence et de charité ? » (M. Descuret, *Médecine des Passions.*)

Que dirai-je encore ? L'institution du Carême au printemps nous offre une des plus belles harmonies de la création. Pendant que tout s'émeut dans la nature, et qu'un travail de végétation et de renouvellement s'opère dans toutes les parties du monde physique, pour amener, avec le mois de mai, la résurrection de toutes les créatures engourdies pendant l'hiver, l'Église veut qu'un travail analogue s'opère dans le monde spirituel. La sainte quarantaine est un temps, où elle plonge tous ses enfants dans le bain sacré de la pénitence, afin qu'ils y retrouvent ou la vie de la grâce ou une vigueur nouvelle. Au bout de la carrière, elle leur montre dans le lointain une table splendide à laquelle tous sont invités. Là, est servi par la main des anges et le pain de l'immortalité, et le vin qui rafraîchit, qui purifie le sang de l'homme et fait germer la virginité. Et la grande famille sort du banquet divin renouvelée, forte de vertus, brillante de jeunesse, disposée à suivre d'un pas agile son divin modèle dans la route du Ciel.

Dites maintenant, hommes habitués à réfléchir, le Carême catholique, avec la confession et la communion, ne résout-il pas le mieux possible le grand problème dont la solution tourmente le monde actuel, savoir : quel est le meilleur moyen de régénérer les peuples, de les rendre moraux, détachés, soumis ; et les rois justes, équitables, dévoués ? Une nation qui sortirait tout entière du Carême *catholiquement* passé, ne serait-elle pas propre à toutes les vertus : semblable à l'aigle royal qui, revêtu d'un plumage nouveau, peut sans crainte planer jusqu'aux plus hautes régions ¹ ? Après tout cela, s'il nous reste dans le cœur

¹ Voyez d'autres développements sur ce point important au t. IV du *Catéchisme*, leçon LV.

de la place pour un sentiment, laissons-y entrer la compassion la plus vraie pour les hommes qui ne comprennent pas, qui blâment ou qui méprisent le Carême catholique.

Plus équitables que nos impies, les Protestants n'ont pu se défendre de lui rendre hommage. « J'ai remarqué, dit l'un d'eux (il s'agit de l'Italie), que, malgré les progrès du vice, le peuple de toutes les classes se contenait singulièrement pendant le Carême. On n'entendait plus, comme auparavant, ni blasphèmes ni propos libres. Le faste, la parure, les repas somptueux avaient fait place à la modestie, à l'austérité, à l'extérieur de la pénitence ; des sermons édifiants tous les soirs, des quêtes abondantes en faveur des pauvres, une apparence générale de componction et d'amendement.

« J'avoue que c'est en Italie que j'ai le mieux appris à apprécier l'utilité du Carême, et à rendre justice aux motifs qui l'ont fait instituer. Je ne saurais partager l'opinion de ceux qui pensent que, les hommes devant dans tous les temps mener une vie conforme aux principes de la foi, c'est une superstition de réserver une portion de l'année pour une dévotion plus grande que de coutume. Quand on réfléchit sur la difficulté de retenir constamment les hommes dans les bornes du devoir, on ne tarde pas à reconnaître combien il importe de fixer dans l'année un temps d'une durée raisonnable, pour les obliger à rentrer en eux-mêmes et à faire de sérieuses réflexions sur leur conduite : de peur que le péché ne jette de trop profondes racines et que l'habitude du vice ne devienne trop difficile à détruire ¹. »

¹ Sir Edwin Sands, *Europæ speculum*.

III. Institution du Carême. — De ces considérations générales, passons à l'institution du Carême et à la manière de le sanctifier. Le Carême ou le jeûne de quarante jours, immédiatement avant la fête de Pâques, est, sous beaucoup de rapports, ce que les Chrétiens ont de plus saint et de plus vénérable par son ancienneté, par son universalité et par le nombre des avantages spirituels qui en résultent. Le mot *Carême*, autrefois *quaresme* ou *quarésime*, est une contraction manifeste du mot latin *quadragesima*, par lequel la liturgie désigne la sainte quarantaine.

Ce jeûne de quarante jours est une imitation de celui de Notre-Seigneur, quoiqu'il ne s'observe pas à l'époque où l'Évangile place le jeûne dominical. Notre-Seigneur commença le sien aussitôt après son baptême, et ce dernier événement eut lieu dans les premiers jours de janvier. Mais l'Église a voulu placer ce jeûne de quarante jours au temps qui précède la fête de Pâques, afin de nous préparer, par une longue pratique de la mortification, à célébrer dignement le glorieux anniversaire de la résurrection de Jésus-Christ ¹.

Le Carême est d'institution apostolique ; aussi les fidèles

¹ *Rational liturgique.* Quant aux raisons mystérieuses du Carême, saint Thomas les explique ainsi : Ratio autem numeri, quantum ad quadragesimale jejunium, est triplex secundum Gregorium (*Homil. xvi in Evang.*). Primo quidem, quia virtus Decalogi per libros quatuor sancti Evangelii impletur: denarius enim quater ductus in quadragenarium surgit. *Vel*, quia in hoc mortali corpore ex quatuor elementis subsistimus, per cujus voluptates præceptis dominicis contraximus, quæ per Decalogum sunt accepta. Unde dignum est ut eandem carnem quater decies affligamus. *Vel*, quia, sicut in lege offerri jubebantur decimæ rerum, ita offerre contendimus Deo decimas dierum: dum enim per trecentos et sexaginta et sex dies annus dicitur, nos autem per triginta et sex dies affligimur (qui sunt jejunabiles in sex septimanis quadragesimæ) quasi anni nostri decimas Deo damus. S. Th., II, II, q. 147, art. 5. cor.

de tous les siècles se sont fait un devoir sacré de l'observer ¹. Il n'y a point de continent, dit saint Basile, point d'île, point de ville, point de nation, ni coin de terre, quelque éloigné qu'il soit, où le jeûne quadragésimal ne soit proclamé. Des armées entières, les voyageurs, les matelots, les marchands, loin de leur patrie, l'entendent promulguer partout et s'en félicitent. Que personne ne se croie donc exempt de jeûner. Les anges tiennent note de ceux qui observent la loi. Ayez soin que votre ange inscrive votre nom sur ses tablettes, et ne désertez pas l'étendard de votre Religion...

« C'est maintenant que Notre-Seigneur livre au démon un combat général avec les forces réunies de toute son armée, formée des habitants du monde entier. Heureux ceux qui se montreront dignes d'un tel chef par leur courage !... Maintenant, rois et princes, clergé et laïques, nobles et gens du commun, riches et pauvres, ne font plus qu'un lorsqu'il s'agit du jeûne. Ne serait-il pas honteux de regarder comme trop pesant un joug que toute l'Église subit avec joie ² ! »

Les Chrétiens des premiers siècles ne mangeaient autre chose, les jours de jeûne, que des herbes, des racines et des légumes, ou du fruit avec du pain et de l'eau. Quelques-uns y ajoutaient un peu de poisson sans apprêt. Tout ce qu'ils prenaient était d'une espèce si commune et à si bon marché, qu'il en résultait une grande économie pour la dépense de la table, et cette épargne était, suivant le conseil des Pères, convertie en aumônes. Ils ne

¹ Hier., l. III, *De jejun. quadrag.*, c. VII, p. 405; Leo, *In serm.* IV, V et IX, *de Quadrag.*; Petr. Chrysol., *Serm.* XI et LXVI, etc., etc.

² *Homil. de jejun.*, p. 11, et Bernard., *Serm. VII de Quadrag.*, p. 4; id. *Serm.* III.

mangeaient qu'une fois le jour, vers le soir. Saint Fructueux, évêque de Tarragone, allant au martyre, refusa un verre d'eau et de vin qu'on lui offrait pour le fortifier, en disant qu'il n'était pas encore l'heure de rompre le jeûne : c'était un vendredi à dix heures du matin ¹.

Au sixième siècle, la loi de l'abstinence reçut quelque adoucissement. On permit un peu de vin à ceux qui avaient l'estomac faible ². Dès le septième siècle, le laitage fut permis dans les pays septentrionaux, où la saison n'est pas assez avancée pour fournir pendant le Carême les herbage nécessaires. Plus tard, l'Église, toujours bonne comme une mère, adoucit encore sa discipline. En Angleterre et en France, l'usage du beurre, à défaut d'huile, fut toléré. Néanmoins, beaucoup de personnes pieuses ne se souciaient pas de profiter de cette indulgence, et on n'accorda cette permission qu'à condition de remplacer cette partie de la pénitence, par des aumônes ou autres bonnes œuvres.

IV. Fidélité à l'observer. — A ce propos, il est bon de rappeler quelques faits qui prouvent la religieuse soumission avec laquelle nos pères observaient les prescriptions de l'Église. L'an 546, le blé, le vin et l'huile manquaient à Constantinople, et le peuple se trouvait réduit à une grande extrémité. L'empereur Justinien, quoique très-religieux observateur du jeûne, connaissant l'esprit de l'Église, ne fit pas difficulté de faire ouvrir les boucheries dès la première semaine du Carême, et de faire exposer en vente de la viande dans tous les marchés. Mais le peuple aima mieux souffrir toutes les rigueurs de la faim que de

¹ *Act.*, S. Fruct.

² *S. Bened., Reg.*, c. XL. Voyez de très-beaux développements dans la *Biblioth. vetus Serm. et Homil. priscor. Eccl. Patr.* 4 vol. in-fol., t. 1.

profiter de cette indulgence. Personne ne voulut acheter de viande, personne n'en mangea ¹.

Cette soumission religieuse a traversé les siècles. Une des tours de la cathédrale de Rouen, a retenu jusqu'à ce jour le nom de *Tour de beurre*, parce qu'elle fut bâtie du produit de pieuses contributions, données par les habitants, en forme de compensation pour la permission de manger du beurre pendant le Carême, permission que l'Archevêque avait obtenue du pape Innocent VIII, en 1489, pour son diocèse ². Bourges et quelques autres villes ont aussi des tours magnifiques provenant de la même origine. Avouons que l'Église ne faisait pas trop mauvais usage des sommes, produites par la dispense de quelques points de sa discipline.

A la gloire du diocèse de Nevers, il est juste de citer le fait suivant. Dans le dernier siècle, la rareté des légumes détermina monseigneur Tinseau, évêque de Nevers, à permettre l'usage de la viande pendant le Carême. Personne ne voulut profiter de la permission : il y eut même des réclamations et des plaintes respectueuses. Néanmoins le peuple souffrait. Pour lever tous les scrupules, le François de Sales du Nivernais donna chez lui un grand dîner qu'il fit servir en gras. L'exemple du saint Évêque put seul rassurer les consciences et déterminer nos pieux ancêtres à profiter de la permission. Que les temps sont changés !

Il est bon de remarquer la profonde sagesse de l'Église dans les modifications qu'elle a, suivant les climats et les siècles, apportées à sa discipline touchant le jeûne. Son intention principale a été de retrancher tout ce qui est un

¹ Anast. Biblioth., *Hist. Eccl.* — On connaît aussi, dans notre histoire de France, la célèbre *journée des harengs*.

² *Mémoires de Trévoux*, an. 1741, p. 780.

objet de luxe et de délicatesse dans les aliments, puis de s'accommoder au degré de ferveur de ses enfants. Ainsi, jusqu'au sixième siècle, elle défend le vin. Les Barbares avaient arraché presque toutes les vignes : le vin était rare et coûteux, il pouvait passer pour un objet de luxe. L'Église en retranche l'usage pendant le Carême. Mais les vignes sont replantées ; le vin devient la boisson du riche et de l'artisan. L'Église commence par le tolérer et finit par le permettre ; le degré de bonne volonté de ses enfants demandait d'ailleurs cette condescendance.

Ensuite, vous la voyez défendre dans quelques pays ce qu'elle autorise ailleurs. L'huile et certains fruits sont permis dans les pays chauds où ils se trouvent en abondance ; le laitage y est défendu : c'est le contraire dans les régions du nord. De même encore, dans les diocèses voisins de la mer, le poisson est permis. Ailleurs, il est défendu, parce qu'il est rare et qu'il peut passer pour un objet de luxe et de recherche. Telle est la donnée au moyen de laquelle il faut juger la conduite de l'Église. La variété qu'on remarque aujourd'hui dans le *dispositif des mandements du Carême*, loin de paraître bizarre à l'homme éclairé, est donc une preuve de sollicitude et de connaissance approfondie du cœur humain.

V. Pratique du jeûne. — Ce qui n'a pas varié, c'est l'obligation de faire pénitence pendant le Carême. Pour la maintenir, l'Église exige, à défaut de la rigoureuse abstinence d'autrefois, des aumônes et des prières. Là, est encore une matière d'éloge et non de blâme. Quant à l'esprit du jeûne, il n'a pas changé non plus. Par la bouche de saint Jérôme, la Religion blâme encore ceux qui, un jour de jeûne, couvrent leur table de mets recherchés. « Quel avantage, dit ce Père, prétendez-vous retirer de l'abstinence, si

dans le même temps vous choisissiez les fruits les plus rares et les plus délicats ? Vous mettez à contribution ce que les plus riches enclos peuvent fournir à la sensualité ; est-ce là se mortifier ? Une nourriture commune : voilà ce qui suffit quand on jeûne . »

L'esprit de la Religion et la discipline de chaque Église sont les règles qu'on doit suivre dans la pratique du jeûne. Aujourd'hui on permet une légère collation, dont voici l'origine. En 817, les Bénédictins réunis en chapitre général, à Aix-la-Chapelle, portèrent, pour leur ordre, un décret ainsi conçu : « Si la nécessité l'exige, après de rudes travaux, et le jour où l'on célèbre l'office des morts, les religieux pourront boire, même en Carême, entre les repas et les Complies ². »

Lorsqu'ils se rassemblaient avant l'heure des Complies, on leur faisait quelque lecture pieuse ou quelque exhortation, ce qui se nommait entre eux *conférence*, en latin *collatio*. Le vin et l'eau, bénits par le supérieur, étaient distribués dans des coupes à chaque assistant, après la lecture, et quelquefois pendant la lecture même. De là, le nom de collation, littéralement conférence, donné à cette légère réfection ³. Cette pratique, ayant été adoptée par les laïques et tolérée par les supérieurs ecclésiastiques, devint un adoucissement léger au précepte.

Quant à l'obligation ecclésiastique du jeûne, elle s'étend à tous les fidèles qui ont *vingt et un ans accomplis*, à moins que des raisons graves ne les en dispensent. Ici encore nous devons admirer la sage sollicitude de l'Église. Dans les siècles de ferveur tout le monde jeûnait, même les en-

¹ *Epist. III, IV, ad Nepot.*, t. IV, p. 364.

² *Conventus Aquisgran.*, t. XII ; *Conc.*, t. VII, 1508.

³ Thomassin, *Traité du Jeûne*.

fants ; mais la pratique de la loi variait suivant l'âge et le tempérament. Au siècle de saint Thomas, on agita la question de savoir à quel âge précisément le jeûne pouvait sans inconvénient, se concilier avec la croissance et le tempérament. Après un mûr examen, le Docteur angélique fixa l'âge du jeûne à vingt et un ans révolus, c'est-à-dire après le troisième *septénaire*. Son opinion, fondée sur les recherches approfondies de la médecine, a prévalu. L'usage a pris force de loi et sert de règle aujourd'hui dans l'Église ¹.

VI. Dispense du jeûne. — Sont regardés comme des raisons graves et suffisantes pour dispenser du jeûne : l'incapacité physique, telle que celle des malades ; l'épuisement occasionné par de grands travaux ; la vue d'un plus grand bien, comme de veiller un malade, de prêcher, etc. Pour mettre sa conscience en sûreté, il faut s'adresser aux pasteurs de l'Église ; il est bon d'y ajouter quelquefois l'avis d'un médecin pieux et éclairé. Un léger dérangement, un petit malaise, une simple indisposition, ne suffisent pas pour dispenser du jeûne : la diète, au contraire, est souvent le meilleur remède en ces cas-là.

Sous le titre des travaux fatigants et capables d'épuiser les forces, il ne faut pas comprendre ceux des barbiers, des tailleurs d'habits, des bijoutiers, des écrivains, des

In pueris maxime est evidens causa non Jejunandi : tum propter debilitatem naturæ, ex qua provenit quod indigent frequenti cibo, et non multo simul assumpto ; tum etiam quia indigent multo nutrimento propter necessitatem augmenti, quod fit de residuo alimenti. Et ideo quamdiu sunt in statu augmenti quod est ut in pluribus usque ad finem tertii septennii, non tenentur ad ecclesiastica Jejunia observanda. Conveniens tamen est ut etiam in hoc tempore se ad Jejunium exerçant. Quandoque tamen, magna tribulatione imminente, in signum pœnitentiæ arctioris etiam pueris Jejunia indicuntur : sicut etiam de jumentis legitur Jonæ, III, 7 : *Homines et jumenta non gustent quidquam, nec aquam bibant.* S. Th., II, II, q. 147, art. 4.

compositeurs dans les imprimeries, etc. Le régime des pauvres laboureurs est, suivant la remarque de Collet, un jeûne perpétuel. Il en faut dire autant de tous ceux à qui leur misère ne permet pas de faire chaque jour ce qu'on peut appeler un repas. Ceux qui ne peuvent jeûner doivent y suppléer par des œuvres de pénitence, par des aumônes plus abondantes, par de plus longues prières, par une plus grande résignation dans leurs souffrances.

Pour être vraiment utile, le jeûne doit être accompagné de l'aumône et de la prière, du renoncement au péché et aux occasions de le commettre. Il faut donc être assidu aux exercices de piété et aux instructions ; se préparer, par un retour sérieux sur soi-même, à une bonne confession ; enfin, faire jeûner tous nos sens qui ont été autant d'instruments de péché. Ici encore, un nouveau sujet d'admirer la profonde sagesse de l'Église.

Elle sait très-bien que le jeûne ne suffit pas pour faire rentrer l'homme en lui-même et opérer son renouvellement intérieur. Aussi a-t-elle soin de lui défendre pendant la sainte quarantaine, tout ce qui peut le porter à la dissipation. Les spectacles de toute espèce sont strictement interdits durant le Carême par les Pères, par les conciles¹, et même par les empereurs, qui étendirent la défense aux dimanches ou fêtes du reste de l'année². L'exercice de la chasse, les procès et les plaidoiries étaient pareillement défendus. La suspension des armes entraînait également dans les obligations du temps de pénitence.

Ainsi, nos pères prenaient vraiment le Carême au sérieux. Alors un grand silence se faisait dans le monde.

¹ Chrys., *Homil.* vi, de *Pœnit.* ; *Act. Eccl. Mediol.*, part. III.

² Photius, *Nomocan.*, tit. VII, c. L.

On n'entendait plus que la grande voix de l'Église qui appelait ses enfants à la pénitence, ou qui implorait sur eux la miséricorde divine. La société tout entière, depuis le roi assis sur le trône jusqu'au dernier des sujets, prenait la face de Ninive pénitente. Faut-il s'étonner que le Carême produisit un renouvellement total ?

VII. Effets du jeûne. — Mon Dieu, mon Dieu, quand reverrons-nous le beau spectacle que présentait autrefois la société, c'est-à-dire nos villes et nos campagnes chrétiennes durant la sainte quarantaine ? « De même, dit saint Chrysostome parlant au milieu de l'immense cité d'Antioche, qu'un champ dont on vient d'arracher les mauvaises herbes est plus propre à porter les fruits qu'on en attend, de même les austérités du Carême raniment la tranquillité de l'âme et la disposent à la pratique de toutes les vertus. Plus de bruit, plus de tumulte pendant ce saint temps. On ne voit ni étalage de viandes ni empressement de cuisiniers à provoquer l'intempérance. La ville a pris l'aspect d'une chaste matrone, d'une sobre et grave mère de famille.

« Quand je jette les yeux sur le changement que tout a subi en si peu d'heures, je ne puis m'empêcher d'admirer la force et la puissance du jeûne. Il purifie le cœur et transforme l'esprit du magistrat et de l'homme privé, du riche et du pauvre, du Grec et du Barbare, de celui qui porte le diadème et de l'esclave qui lui obéit. Je n'aperçois plus de différence entre la table de l'homme opulent et celle de l'homme réduit à la plus triste misère. Partout nourriture simple, frugale, sans luxe, sans ostentation ; et, ce qu'il y a de plus étonnant, on se rend avec plus de plaisir à une table ainsi servie, qu'on ne se rendait auparavant à celle qui était couverte des

mets les plus exquis et des vins les plus recherchés ¹. »

VIII. Liturgie du Carême. — Si la sainte quarantaine ne produit plus ces salutaires effets, il ne faut pas l'attribuer à l'Église. Ses ordres ne sont pas moins formels, ses exhortations moins pressantes, sa liturgie moins instructive. Dès le mercredi des Cendres, enveloppée d'habits de deuil, elle s'ensevelit tout entière dans l'esprit de la pénitence. Adieu les chants de joie, les ornements aux vives et riantes couleurs. Les yeux et les oreilles ne sont plus frappés que de sons lugubres et d'images de tristesse. Les accents des Prophètes qui, du fond de leur solitude ou du milieu de Jérusalem, appelaient Israël à la pénitence, retentissent de toutes parts. Mais voici bien un autre modèle et un pénitent plus illustre, sur lequel cette divine Mère fixe les regards de ses enfants : ce pénitent, c'est le Fils de Dieu.

L'Évangile du premier dimanche de Carême nous le montre entrant au désert, se condamnant à un jeûne de quarante jours, luttant contre les attaques du démon et nous criant à tous : *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait* ². Retirez-vous dans la solitude, séparez-vous des vaines distractions du monde, jeûnez, combattez la triple concupiscence : l'amour des plaisirs, l'amour des richesses et l'amour des honneurs ; c'est par la foi que vous serez vainqueurs. Oh ! que l'Église nous connaît bien, quand, pour commencer le Carême, elle nous appelle à la solitude !

En effet, dans le bruit, dans le mouvement, dans les agitations de la société, il y a peu de place pour les graves et sérieuses pensées ; les inspirations qui élèvent l'âme ne viennent pas de la place publique. Le Sauveur est au désert. Était-il possible de choisir un évangile mieux

¹ Homil. xv in Gen. — ² Joan., XIII, 15.

approprié aux circonstances ? Le soir, à vêpres, on chante sur un ton triste et plaintif la belle hymne de saint Grégoire : *Audi, benigne Conditor.*

« Écoutez, miséricordieux Créateur, les prières accompagnées de larmes que nous répandons pendant ce jeûne sacré de quarante jours.

« Infaillible Scrutateur des cœurs, vous connaissez notre faiblesse ; accordez la grâce du pardon à ceux qui reviennent à vous.

« Nous avons beaucoup péché ; mais épargnez ceux qui vous avouent leurs fautes ; pour la gloire de votre nom, guérissez ceux qui sont malades.

« Faites que nous affaiblissions tellement la chair par le jeûne extérieur, que l'esprit, devenu sobre, s'abstienne de tout péché.

« Faites, ô bienheureuse Trinité, ô divine Unité, que les jeûnes que nous vous consacrons soient utiles à vos serviteurs. Qu'il soit ainsi. *Amen.* »

C'est le premier dimanche de Carême, au plus tard, que l'on doit demander les dispenses autorisées par le mandement de l'Évêque, si l'on juge qu'on ne puisse observer la loi dans toute sa plénitude. A côté des rigueurs de la pénitence, la Religion, bonne, douce comme une mère, a établi des dispenses. Quand elle commande, il faut obéir ; cette soumission est ce qu'il y a de plus agréable à Dieu. Demander de ne pas jeûner, de ne pas faire maigre tout le Carême, c'est un acte d'obéissance. C'est déjà se sevrer du plaisir de faire sa volonté ; c'est reconnaître l'autorité de l'Église, c'est s'avouer son vassal. Quand, dans les esprits et dans les cœurs, il y a un besoin effréné d'indépendance et de liberté, il faut savoir tenir compte du plus petit acte de soumission. Dans un pays

fertile, on passe à côté des plus verdoyantes prairies sans s'arrêter à les regarder, et dans le désert on s'extasie devant une touffe d'herbe ; car elle dit : Il y a là encore un peu de fraîcheur, et tout n'y est pas mort¹. Ministres d'un Dieu de bonté, les Prêtres jamais ne refusent les dispenses à ceux qui viennent les solliciter.

Depuis le dixième siècle, le premier dimanche de Carême s'appelle le dimanche des *Brandons*. D'où vient cette dénomination singulière ? Brandon veut dire flambeau. Or, le premier dimanche de Carême, les jeunes gens, principalement ceux qui s'étaient un peu trop divertis pendant le Carnaval, venaient se présenter à l'église, le flambeau ou la torche à la main, comme pour faire satisfaction publique et demander à se purifier en recevant la pénitence qui leur était imposée par les Pasteurs, pour tout le Carême jusqu'au Jeudi-Saint². Siècles de foi ! siècles heureux ! Si nos pères faisaient des fautes, ils savaient du moins les réparer.

La pensée du jugement dernier, la puissance de la prière dans l'exemple de la Chananéenne, l'efficacité de la pénitence dans la parabole du paralytique, sont tour à tour offerts à la méditation des fidèles, dans les évangiles de la première semaine. Voyez avec quel art infini l'Église gradue ses instructions et conduit nos cœurs à une pénitence sincère !

Le second dimanche de Carême on lit à la Messe l'histoire de la transfiguration de Notre-Seigneur sur le Thabor. Semblable à une mère qui, pour exciter son petit enfant à franchir un pas difficile, lui présente une récompense, l'Église, pour nous encourager dans la pratique de la

¹ *Tableau poét. des fêtes*, p. 106.

² *Gloss.*, t. I, p. 610 ; *Labb. Chron.*, an. 1322.

pénitence, s'empresse de nous montrer la gloire qui en sera le fruit. Si vous souffrez avec Jésus-Christ, vous serez couronnés avec lui : voilà ce qu'elle dit dès l'entrée dans la carrière de la mortification. Que cette mère-là connaît bien le cœur de ses enfants !

Après nous avoir proposé les deux grands mobiles de toutes nos actions, la crainte et l'espérance, le jugement dernier et le ciel, l'Église est bien en droit de faire entendre de sévères menaces à ceux qui restent insensibles dans leur impénitence. Elle le fait dans l'évangile du lundi de la seconde semaine de Carême. Les jours suivants, elle nous met en garde contre l'exemple des mauvais Chrétiens, qui refusent de se convertir durant ce saint temps ; puis, elle nous rappelle, dans la parabole de Lazare et du mauvais riche, l'obligation de l'aumône ; puis, le malheur de ceux qui rejettent Jésus-Christ ; puis, l'infinie bonté de Dieu pour les pécheurs, dans la divine parabole de l'Enfant prodigue. Il n'est pas une fibre de notre cœur qu'elle ne remue.

Le troisième dimanche, l'Église nous donne une instruction non moins importante, en nous rappelant que l'acte essentiel de la pénitence, c'est une bonne confession. L'évangile du troisième dimanche a pour but de nous faire éviter le danger, malheureusement trop commun, de manquer de sincérité dans l'aveu de nos fautes. Il nous représente, sous la figure du possédé sourd-muet, le triste état du pécheur dont la bouche ne s'ouvre plus à la prière et à la confession, ni les oreilles à la vérité.

La parfaite blancheur que reçoit notre âme dans le bain salutaire, figurée par la guérison de Naaman, le pouvoir des Prêtres de lier et de délier les consciences, la bonté infinie du Sauveur pour les âmes les plus aban-

données, dans l'évangile de la Samaritaine et de la femme adultère : voilà le sujet des évangiles de cette troisième semaine. En connaissez-vous de plus propre à faire descendre dans les cœurs coupables la confiance, si nécessaire à l'homme effrayé par la pensée de son juge et couvert de la honte de ses iniquités ?

Le quatrième dimanche nous fait faire un pas de plus vers le terme où l'Église veut nous conduire. Et quel est ce terme ? Ce sont les noces de l'Agneau. Elle veut, cette tendre mère, réunir tous ses enfants autour de la table du père de famille. Rien n'a été omis pour les revêtir de la robe nuptiale. Aujourd'hui elle ouvre à leurs regards la salle du festin, et leur montre le pain angélique et le vin virginal qui les attendent. L'évangile du quatrième dimanche rappelle la communion, dans l'histoire de la multiplication des pains. Peuples fidèles, nous dit l'Église, qui suivez le Sauveur dans la solitude et le recueillement, qui oubliez toutes les affaires de la vie pour écouter sa divine parole, ne craignez pas, il prendra soin de vous ; il ne vous laissera pas tomber en défaillance. Le voici qui va, pour vous nourrir, multiplier le pain qui donne l'immortalité, le pain qui est descendu du Ciel.

Toute la semaine est marquée par le récit des miracles les plus éclatants et les plus palpables du Fils de Dieu. Les vendeurs chassés du Temple, la fureur de la Synagogue suspendue au gré de l'Homme-Dieu, l'aveugle-né guéri, le fils de la veuve de Naïm et Lazare ressuscités : voilà les miracles par lesquels l'Église a soin de confirmer le plus grand de tous, celui de l'Eucharistie. Nous devons tous y participer, il faut animer notre foi : pouvait-elle s'y prendre mieux pour réussir ? Suivons pas à pas cette mère si éclairée, méditons attentivement cette suite d'in-

structions si bien ménagées, et notre cœur se remplira de toutes les dispositions requises, pour profiter et du Carême et de la Communion pascale.

Le quatrième dimanche du Carême est vulgairement appelé *Lætare, réjouissez-vous*, du premier mot de l'Introït de la Messe. Il semble que l'Église, dans le reste de l'office, ait voulu choisir les endroits de l'Écriture les plus propres à exciter dans ses enfants une joie spirituelle, et à les consoler des maux de cette vie. Bonne mère, elle entremêle la joie à la douleur, et présente un soulagement à ceux qui ont courageusement passé le milieu de la sainte et pénible carrière.

Elle avait même permis, dans les siècles plus heureux, certaines réjouissances extérieures, dignes en tout de la sainteté chrétienne ; mais le monde s'est emparé de ces joies innocentes, qui n'étaient pas faites pour lui ; et, souillant tout ce qu'il touche, il n'a retenu de la fête de la mi-Carême que ce qui peut flatter les sens. Lui qui ne jeûne pas, a eu l'insolence de choisir ces jours de repos, après le travail de la pénitence, pour y donner des bals et des festins coupables, ou tout au moins inconvenants.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir multiplié les moyens de me faire rentrer en moi-même pendant le saint temps du Carême ; faites-moi la grâce d'en profiter.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'assisterai avec piété aux instructions du Carême.*

XXXIV^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Dimanche et semaine de la Passion. — Fête de la Compassion. — Semaine Sainte. — Ses différents noms. — Piété de nos pères.

I. Dimanche et semaine de la Passion. — L'Église, qui nous avait conduits au désert avec le Fils de Dieu, nous appelle aujourd'hui sur la voie douloureuse que ce divin Sauveur va parcourir, depuis le jardin des Oliviers jusqu'au Calvaire. Voici venir le dimanche de la Passion et les préparatifs des funérailles de l'Homme-Dieu. L'Église est en pleurs : tout annonce le deuil public. Elle retranche à la Messe le cantique *Judica*, comme elle fait aux Messes de Morts. Plus de *Gloria Patri*, ni dans les répons, ni à l'invitatoire de l'Office, ni à la Messe. Un crêpe violet couvre la croix, les statues et les tableaux. Les ministres saints ne portent plus que des ornements lugubres, images de la douleur et prédicateurs de la pénitence.

A la Messe du dimanche de la Passion, la sainte épouse de l'Homme-Dieu monte avec sa famille éplorée au sommet du Calvaire. Là, dans l'épître, saint Paul nous décrit la mort de la grande Victime du genre humain, et nous dit que son sacrifice était seul capable d'expier le péché ; car les sacrifices anciens n'étaient que la figure de celui de la croix. Dans l'Évangile, on nous rappelle et la parfaite innocence et la divinité de la victime, et le crime des Juifs obstinés, qui, malgré l'évidence des miracles et la

sainteté de la doctrine du Sauveur, forment l'inique projet de l'immoler.

En montrant dans tout son éclat sa divinité aux Juifs conjurés, Jésus leur donne une grande preuve de son amour; car il leur présente le plus puissant motif de ne pas porter sur lui des mains sacrilèges. Il leur dit ce que le prophète Jérémie disait à leurs pères : « Voilà que je
« vais être entre vos mains, faites de moi ce que vous vou-
« drez. Cependant, sachez bien que, si vous me tuez, vous
« répandrez le sang innocent contre vous, contre Jérusa-
« lem et ses habitants; car je suis vraiment l'envoyé de
« Dieu ¹. »

Ces graves paroles que le Sauveur disait aux Juifs, il y a dix-huit cents ans, il les dit encore chaque année, à l'ouverture du temps pascal, à tous ceux qui se disposent à le recevoir : Voilà que je vais me mettre à votre disposition. Quand je serai dans votre cœur, vous ferez de moi ce que vous voudrez. Cependant, sachez bien que, si vous me crucifiez de nouveau, vous répandrez le sang innocent contre vous; car je suis vraiment le Fils de Dieu. Oh ! que cet avertissement est propre à nous faire rentrer en nous-mêmes, afin de nous éprouver sérieusement, comme le veut l'apôtre saint Paul, de peur que nous n'allions à la table sainte manger et boire notre condamnation !

L'Évangile de la Messe nous dit assez que la Passion, le Calvaire, la Croix vont devenir la pensée fixe de l'Église. Aussi, quand tout dans le temple saint annonce le deuil, les Prêtres chantent, à vêpres, sur un air lent et solennel, l'hymne de saint Fulgence : *Vexilla Regis prodeunt.*

« Voici l'étendard du grand Roi :

¹ Jerem., xxvi.

« Voici le mystère de la Croix qui rayonne ;
 « Voici le mystère que nous montre un Dieu attaché
 à une croix,

« Un Dieu attaché pour nous à un gibet infâme !

« Voyez, du côté du Sauveur, le sang qui coule.

« Il coule mêlé à l'eau pour effacer nos crimes.

« A présent sont accomplies les paroles de David.

« Prophète, il avait dit aux nations :

« C'est par le bois que Dieu régnera.

« Arbre que le Roi des rois a imprégné de son sang ;

« Arbre resplendissant et beau !

« Arbre privilégié, tu as été choisi entre tous les autres ;

« Et tu touchas les membres sacrés du Saint des saints.

« Oh ! que tes branches sont heureuses !

« Elles ont porté la rançon du monde !

« Et c'est à tes rameaux, comme à une balance, que
 le corps divin a été pesé, et qu'il a emporté la proie de
 l'enfer.

« Salut ! ô Croix, notre unique espérance !

« O Croix ! dans ces jours de la Passion,

« Augmente la piété aux cœurs des justes ;

« Obtiens le pardon aux coupables. »

Ces dernières paroles sont souvent répétées dans les
 jours saints qui vont suivre, et il en sera de même de tou-
 tes celles qui peuvent faire naître dans le cœur des Chré-
 tiens des sentiments d'une véritable componction. Lais-
 sons-nous aller aux impressions de la foi ; et mêlons du
 moins nos pleurs au sang de notre Père, s'immolant pour
 nous.

Dès le lundi, l'Évangile nous montre le Sauveur beau-
 coup moins occupé des tourments qu'on lui prépare, que
 du salut de ses ennemis, les appelant, les suppliant de se

convertir par ces paroles pressantes : *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi. Je suis encore avec vous pour un peu de temps. Bientôt je m'en vais à celui qui m'a envoyé. Alors vous me chercherez et vous ne me trouverez point*¹.

Le mardi et le mercredi, nous voyons dans l'Évangile, d'un côté, les mauvais desseins des Juifs se manifestant de plus en plus; de l'autre, l'Homme-Dieu, toujours calme, suspendant à son gré la fureur de ses ennemis, et continuant ses touchantes exhortations jusqu'au moment marqué pour la puissance des ténèbres.

L'Évangile du jeudi nous dévoile tout ce qu'il y a de paternelle miséricorde dans le cœur du Sauveur. C'est l'histoire de la pécheresse pénitente qui, après avoir arrosé de ses larmes les pieds du divin Rédempteur, mérita d'entendre cette parole : *Beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé*². O Jérusalem ! si tu voulais, quelques larmes de repentir suffiraient pour obtenir ton pardon : voilà ce que le Sauveur disait aux Juifs par ce miracle de miséricorde. Tant il est vrai que notre Dieu est lent à punir, qu'il ne punit qu'à regret et après avoir épuisé tous les moyens de ramener les pécheurs endurcis : et c'est ce Sauveur si bon que les Juifs veulent faire mourir comme un scélérat !

Oui, il en est ainsi; et l'Évangile du lendemain va nous raconter les délibérations, les débats, les votes de cet horrible conseil où la mort de l'Homme-Dieu fut décidée.

Si le cœur de Jésus souffrait de tant de perversité, il était un autre cœur qui ressentait aussi les plus vives douleurs, c'était celui de Marie. Et, pour toucher plus sûre-

¹ Joan., vii, 37.

² Luc., vii, 47.

ment, plus profondément ses enfants, l'Église nous fait honorer, le vendredi, la passion de la douce Vierge. Oui, elle veut que nous ayons compassion de cette mère désolée, désolée à cause de nous. Elle veut que nous apportions à sa douleur la seule consolation qu'elle puisse, qu'elle veuille recevoir, une douleur amère de nos péchés, une douleur comme celle qu'éprouve l'enfant bien né en voyant pleurer sa mère.

II. Fête de la Compassion. — La fête de la *Compassion*, destinée à honorer les douleurs de Marie, que l'Église appelle la Reine des martyrs, fut prescrite en 1413, au concile de Cologne, pour réparer les blasphèmes et les outrages des Hussites contre cette bienheureuse Mère de Dieu. Mais l'origine de cette fête semble remonter beaucoup plus haut. Une antique tradition, répandue dans l'Orient, porte que, le jour de la Passion, alors que toute la ville de Jérusalem était dans le tumulte, la sainte Vierge, séparée un instant de son divin Fils, le rencontra comme il montait au Calvaire. La vue de ce Fils bien-aimé, couvert de sang et de plaies, couronné d'un faisceau d'épines et chargé de l'instrument du supplice, fit une telle impression sur Marie, qu'elle tomba en défaillance.

Quand on songe à la tendresse de la meilleure des mères pour le meilleur des fils, quand on songe surtout que le Sauveur, tout Dieu qu'il était, tomba en agonie au jardin de Gethsémani, à ce point qu'un ange dut le secourir ; quand, dis-je, on pense à tout cela, on conçoit sans peine la défaillance de Marie, qui n'offre rien d'incompatible avec son courage héroïque ¹. Toutefois, cette circonstance n'autorise pas les peintres à nous représenter la sainte

¹ Voyez la discussion de Benoît XIV, *De festo dolor. F. Virg.*, 460, n. 5, 6, 7.

Vierge en défaillance au pied de la Croix. Non ; la Mère de Jésus qui avait dit : Allons, voici celui qui doit me trahir, était debout sur le Calvaire.

Mais il est permis de la représenter le cœur percé de sept glaives, symbole des sept grandes douleurs qu'elle éprouva pendant sa vie. Ces douleurs sont : la prophétie de Siméon, le massacre des Innocents, la perte de l'enfant Jésus au Temple, le portement de la Croix, le crucifiement, la descente de la Croix, la sépulture. Les sept fondateurs de l'ordre *des Serviteurs de Marie* se partagèrent pour méditer les sept douleurs de Marie, et donnèrent naissance à cette dévotion et aux peintures qui l'expriment.

En mémoire du spasme de la sainte Vierge, on célébrait la fête appelée en France la fête du *Spasme* ou de la *Pâmoison*. Elle était très-solennelle et très-répandue au quinzième siècle. A Jérusalem, sur le lieu même où l'accident était arrivé, on avait bâti une église dont on ne voyait plus que des ruines au seizième siècle. C'est une preuve de l'antiquité de la tradition dont nous venons de parler. Enfants de la grande famille catholique, voilà donc notre père et notre mère, Jésus et Marie, noyés dans une mer d'amertumes : ce spectacle ne dira-t-il rien à notre cœur ? C'est pour nous, c'est à cause de nous, qu'ils souffrent ces douleurs inexprimables. Dites-moi, l'Église peut-elle nous rappeler, pendant le Carême, un souvenir plus capable de détacher notre cœur du péché ¹ !

¹ C'est pendant tout le Carême, et surtout le jour de la Compassion, qu'il convient de réciter avec une attention particulière l'hymne des douleurs de Marie, l'inimitable *Stabat*. Les uns croient qu'elle fut composée par le grand Pape Innocent III. (Voir Benoît, l. IV de *Festis*, p. 460, n. 5.) D'autres l'attribuent à Jacques de Benedictis, plus connu sous le nom de Jacopone, mort en 1306. Il se fit religieux après avoir perdu sa femme écrasée par la chute du plancher d'une salle de bal.

Le samedi, lendemain de la Compassion, l'Évangile nous présente le Sauveur soupant chez Lazare qu'il venait de ressusciter ; Marie, sa sœur, répandant un parfum de grand prix sur les pieds de l'Homme-Dieu, et les tendres paroles par lesquelles le divin Maître prépare ses Disciples à la plus cruelle de toutes les séparations.

En parlant de l'action de Marie, Notre-Seigneur avait annoncé qu'elle serait connue et célébrée par tout l'univers. La prophétie s'est accomplie, et elle s'accomplira jusqu'à la fin des siècles. A Rome, un touchant usage en perpétua longtemps le souvenir. Le samedi avant les Rameaux, le Souverain Pontife se rendait dans l'église de Saint-Pierre. Là, il distribuait des aumônes de toute espèce aux pauvres et aux étrangers qui s'y trouvaient en grand nombre. Le Vicaire de Jésus-Christ s'en allait ensuite porter les mêmes bienfaits aux nécessiteux et aux malades des différents quartiers, qui ne pouvaient y venir ou qui n'osaient y paraître.

Auprès du lieu destiné à ces distributions, était un petit conduit d'eau, appelé la *Forme sabbatine*, dans lequel le Souverain Pontife lavait les pieds aux pauvres, à qui il donnait l'aumône. C'était, comme nous avons dit, en mémoire de l'action de Marie, sœur de Lazare ; c'était encore pour abrégé les cérémonies du Jeudi Saint, parmi lesquelles le lavement des pieds tenait une place distinguée ¹.

III. Semaine Sainte. — Nous voici donc arrivés à l'entrée de la grande semaine. Que l'Église a bien fait de nous conduire, à travers les graves enseignements, les grands exemples, le silence du recueillement et les austé-

¹ Bened. XIV, *De dom. Palm.*, p. 80, n. 24.

rités de la pénitence, au chemin sacré du Calvaire ! Sans la pénitence du Carême, sans les larmes que nous avons versées, sans les privations auxquelles nous nous sommes soumis, sans la blanche robe de l'innocence que le repentir nous a donnée, comment oserions-nous monter au Golgotha pour voir mourir un Dieu ? Mais si nous avons pleuré du fond de nos cœurs, si nous nous sommes plongés dans le bain du sang réparateur, nous sommes aussi purs que les anges, et, comme eux, nous pourrions entourer la Croix ¹.

La semaine qui commence au dimanche des Rameaux et qui finit le Samedi Saint porte différents noms. On l'appelle d'abord *Grande Semaine*. Il y a deux grandes semaines dans la durée du monde. La première, où Dieu créa l'univers et dont chaque jour fut marqué par un miracle de puissance. La seconde, où Dieu répara et recréa en quelque sorte son ouvrage, le purifia, le ramena à sa sainteté première par le sang et la mort de son Fils. Et cette seconde semaine, dont chaque jour fut signalé par un miracle d'amour, est incomparablement plus grande que l'autre.

« Nous l'appelons Grande, dit saint Chrysostome, non qu'elle ait plus de jours que les autres semaines, ou que les jours aient plus d'heures, mais à cause du nombre et de la grandeur des mystères qu'on y célèbre ; car c'est dans ces jours que la tyrannie du démon fut détruite, que la mort fut désarmée, que le péché et la malédiction furent effacés, que le Ciel fut ouvert et rendu accessible à l'homme, qui, par là, devint l'égal des Anges. Le jeûne et les veilles y sont aussi plus longs, les offices plus multipliés ².

¹ *Tableau poét.*, p. 112

² *Homil.* xxx, in Gen.

On l'appelle aussi semaine *Peineuse*, à cause des peines et des souffrances du Sauveur ; semaine d'*Indulgence*, parce qu'on y recevait les pénitents à l'absolution et ensuite à la communion des fidèles ; semaine de *Xérophagie*, c'est-à-dire où l'on ne mangeait que des choses sèches sans aucun assaisonnement, comme tout le monde le pratiquait pendant les six jours de cette semaine ; enfin semaine *Sainte*, à cause de la sainteté des choses qui s'y accomplissent et des dispositions avec lesquelles nous devons y assister. Et ce nom, qui vaut un livre entier, a généralement prévalu. Montrons par nos œuvres que nous en comprenons l'étendue, et, pour cela, souvenons-nous des exemples de nos pères.

IV. Piété de nos pères. — Autrefois, tous les jours de cette grande semaine et de la semaine suivante étaient autant de fêtes. Le travail manuel, le négoce, la poursuite des procès, étaient interdits. Les empereurs romains confirmèrent par leurs décrets ce beau règlement de l'Église ¹. Saint Chrysostome avait en vue ces ordonnances impériales lorsqu'il disait au peuple d'Antioche : « Ce ne sont pas seulement les pasteurs de l'Église et les prédicateurs, qui recommandent aux fidèles d'honorer et de sanctifier cette semaine ; les empereurs l'ordonnent aussi à toute la terre, en faisant suspendre les causes et les poursuites criminelles et vaquer toutes les affaires civiles et séculières, afin que ces jours saints soient exempts de troubles, de disputes, de l'embarras des procès et de tout autre tumulte, capable d'empêcher qu'on ne les emploie avec loisir et tranquillité à la piété, aux exercices de la Religion et au bien spirituel des âmes ². »

¹ Cod. Theod., l. II, tit. VIII, leg. 2.

² Gothofr., Not. in Cod. Theod., p. 114.

La Semaine sainte était aussi un temps d'indulgence et de rémission. Les princes chrétiens, soit en reconnaissance des grâces que Dieu accorde aux hommes par les mérites de la mort de Notre-Seigneur, soit par le désir d'imiter en quelque sorte sa bonté, conformaient leur police à celle de l'Église, qui réconciliait en ce temps les pénitents publics. Ils ouvraient les prisons, payaient les dettes des débiteurs et les mettaient en liberté. » L'empereur Théodose, dit encore saint Chrysostome, envoyait des lettres de rémission dans les villes pour élargir les prisonniers et donner la vie aux criminels, dans les jours qui précèdent les grandes fêtes de Pâques ¹. »

La clémence des empereurs était réglée par la prudence. On n'élargissait que les prisonniers dont le contact et la liberté ne pouvaient être dangereux ni aux autres ni à la société. Les successeurs de ce grand prince en usèrent de même. Non contents d'écrire à leurs officiers, ils portèrent des lois pour renouveler ces sortes de grâces tous les ans. Il faut entendre là-dessus le grand saint Léon.

« Les empereurs romains, dit-il, par un effet de leur piété et par une coutume ancienne, abaissent leur majesté et suspendent toute leur puissance en l'honneur de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ. Ils adoucissent la sévérité de leurs lois, et font relâcher ceux qui sont coupables de divers crimes, afin que, dans ces jours où le monde est sauvé par la miséricorde de Dieu, ils puissent nous représenter sa bonté infinie, et l'imiter en quelque manière par ce trait de leur clémence ¹. »

Et le saint Pape, tirant les conséquences religieuses de cette admirable conduite, ajoute incontinent : « Il est bien

Homil. xl, in Maj. hebdom.

¹ *Serm. xxxix, de Quadrag., p. 210.*

juste que les peuples chrétiens imitent aussi leurs princes, et que ces grands exemples les portent à user entre eux d'indulgence dans ce saint temps ; car les lois domestiques ne doivent pas être plus inhumaines que les lois publiques. Il faut donc qu'on se pardonne réciproquement, qu'on se remette les offenses et les dettes, qu'on se réconcilie et qu'on renonce à tout ressentiment, si l'on veut avoir part aux grâces que Jésus-Christ nous a méritées par sa Passion, et célébrer dignement la fête de Pâques ¹. »

Saint Augustin nous apprend que ce touchant usage était établi de son temps en Afrique. Dans un sermon qu'il prononça le dimanche de Quasimodo, il exhorte les fidèles à continuer, pendant tout le reste de l'année, la cessation des procès, des querelles et des inimitiés, et à conserver l'esprit de paix et de repos qui leur avait été prescrit pendant les *vacances* de la Semaine sainte et celle de Pâques ².

La France, autrefois si pieuse, avait adopté et religieusement conservé la touchante coutume de délivrer les prisonniers. Au siècle passé elle subsistait encore. Le mardi de la Passion, dernier jour des audiences, le parlement de Paris se transportait aux prisons du palais. On interrogeait les prisonniers et on délivrait une grande partie de ceux dont la cause était *favorable*, ou qui n'étaient pas criminels au premier chef. La même chose avait lieu aux jours qui précédaient la veille de Noël et celle de la Pentecôte ³.

Que vous en semble ? La Semaine sainte, ainsi célébrée, ne devait-elle pas avoir une grande influence sur les

¹ *Serm.* xxxix, de *Quadrag.*, p. 210.

² *Serm.* xix, p. 229.— ³ Thomassin, *des Fêtes*, l. III, c. xi.

mœurs publiques ? N'est-il pas vrai que la Religion, qui ne semble avoir pour but que la félicité de l'autre vie, est merveilleusement habile à nous procurer le bonheur de celle-ci ? Pourquoi faut-il qu'elle soit si peu connue, si peu aimée ? Les maux dont nous sommes victimes ne suffisent-ils pas pour nous ouvrir les yeux ? La voix de l'expérience sera-t-elle toujours comme celle du vieillard qu'on méprise ?

Pour nous, cette solennité que l'Église déploie dans la dernière semaine de Carême, nous rappelle l'obligation de redoubler de ferveur. Celui qui est assez lâche pour y manquer est indigne du nom de Chrétien. Terminer comme nous devons le saint temps de Carême, c'est le vrai moyen de recueillir les fruits abondants de la pénitence, qui nous a été prescrite et des mystères sacrés dont l'Église célèbre la mémoire.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de tous les moyens de salut que vous nous donnez durant la Semaine sainte ; faites-nous la grâce de bien entrer dans l'esprit de l'Église, afin que cette semaine soit vraiment sainte pour nous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ferai quelque mortification particulière chaque jour de la Semaine sainte.*

XXXV• LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Dimanche des Rameaux. — Ses différents noms. — Procession. — Origine du chant *Gloria, laus, etc.* — Messe, Passion. — Mercredi Saint. — Office des Ténèbres. — Jeudi Saint. — Esprit et division de l'office. — Absolution des pénitents. — Messe, bénédiction des saintes huiles. — Tombeau. — Dépouillement des autels. — Lavement des pieds.

I. Dimanche des Rameaux. — Jusqu'ici nous avons suivi l'Homme-Dieu s'approchant insensiblement de Jérusalem, où il devait bientôt verser son sang pour le salut du monde. Cinq jours avant sa mort il était arrivé au bourg de Béthanie, peu éloigné de la capitale. Lazare et ses sœurs avaient eu le bonheur de lui donner l'hospitalité. Dès le matin il se mit en marche pour Jérusalem, monté sur un ânon suivi de sa mère ¹. Cette circonstance, si petite en apparence, n'avait pas échappé au regard perçant des Prophètes. En entrant ainsi dans la ville, à la manière des anciens juges ou conducteurs d'Israël, le Sauveur montrait qu'il était vraiment le Roi pacifique, le Fils de David, l'Envoyé de Dieu annoncé par les oracles. Le peuple ne s'y trompa point.

Aussitôt qu'on apprit son arrivée, une foule innombrable sortit au-devant de lui, portant des rameaux d'olivier à la main et faisant retentir les airs de ces acclamations :

¹ *Credibile est Christum Dominum, asino perpetuo insediisse, et asinam vasse. Quamobrem Ecclesia, in quadam ex orationibus quas adhibet in distributione et processione palmarum, ait : Omnipotens sempiternus Deus, qui Dominum Nostrum Jesum Christum super pullum asinæ sedere fecisti. Bened. XIV, p. 70, n. 6.*

Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Ces paroles, ainsi que les rameaux jetés sur le passage du Sauveur, étaient une double preuve que les Juifs le regardaient comme le Messie ¹. Tout le peuple accompagna Jésus jusqu'au temple, où il fit à la multitude un admirable discours, pendant lequel une voix, puissante comme celle du tonnerre, se fit entendre du Ciel et manifesta avec éclat sa divinité. C'était comme un dernier avertissement que Dieu donnait aux Juifs, pour les empêcher de tremper leurs mains dans le sang du Juste et de tomber dans l'effroyable abîme où la Synagogue les poussait.

Pendant son triomphe, le Sauveur, qui connaissait l'endurcissement de l'ingrate Jérusalem, fut ému de compassion. « En voyant la ville, nous dit l'Évangile, il pleura sur elle. Si du moins en ce jour, disait-il en soupirant, tu savais profiter de ma visite, si tu voulais faire ta paix avec le Ciel ; mais non, toutes ces choses sont cachées à tes yeux ² ! » Et des larmes brûlantes sillonnaient les joues de l'Homme-Dieu. Père tendre, il pleure parce qu'il sera obligé de punir.

II. Procession. — Le dimanche des Rameaux, l'Église honore cette entrée triomphante du Sauveur dans Jérusalem. Avant la Messe, on bénit les palmes et on commence la procession. Les rameaux qu'on y porte sont des branches de palmier, d'olivier, de saule, de buis et d'autres arbres les plus estimés dans le pays où l'on se trouve. Quelques-uns y joignent des fleurs, selon que la saison

¹ Animadvertendum est probe, turbas iisdem gaudii signis Christum Dominum excepisse, quibus tabernaculorum festum celebrare consueverant, quibus... venturi Messiae contineri præsagium arbitrabantur. (Bened. XIV, p. 73, n. 12.)

² Luc., XIX, 41.

peut les fournir. De là, les différents noms de dimanche des *Rameaux*, de dimanche des *Palmes* et de *Pâques fleuries* ¹ ! La procession qui se fait avant la Messe est de la plus haute antiquité en Orient. On croit qu'elle a pris naissance dans la Palestine, d'où elle s'est répandue bientôt dans toutes les contrées. Dans ces temps reculés on l'appelait *Procession des Palmes*. C'est vers le sixième ou le septième siècle qu'elle a passé dans l'Église latine. Toutefois, elle s'est faite antérieurement à cette époque dans l'Église de Rome ; ensuite elle s'est transmise aux autres Églises ².

Cette procession est une représentation commémorative de l'entrée triomphante de Notre-Seigneur dans la ville de Jérusalem. On y chante le passage de saint Matthieu, qui raconte cette glorieuse entrée. Après le chant des répons et des antiennes le mieux appropriés à la circonstance, on s'arrête à la porte de l'église, que l'on trouve fermée : ce n'est pas sans mystère. L'Église, s'élevant tout à coup à de hautes pensées, a voulu nous représenter, dans le langage expressif de ses cérémonies, l'état du genre humain avant l'entrée de Jésus-Christ dans la Jérusalem céleste. Les portes en étaient fermées aux hommes ; mais les anges y habitaient.

Et voilà que les enfants de chœur, images des Anges sur la terre, ont pénétré dans l'église, figure du ciel, et chantent de leurs voix pures le cantique éternel : *Gloria, laus et honor* : Honneur, louange et gloire soient à vous,

¹ Peu de personnes savent que c'est à ce nom *Pascha floridum*, Pâques fleuries, qu'un vaste pays d'Amérique doit le sien. Les Espagnols ont donné le nom de Floride à cette grande contrée de l'Amérique, voisine du Mexique, parce qu'ils la découvrirent le jour de Pâques fleuries ou des Rameaux de l'an 1513 (Garcil. de la Vega, *Découv. de la Floride*.)

² Bénéu. XIV, p. 78, n. 20.

Christ, Roi rédempteur. Les fidèles, qui sont dehors, représentants des hommes bannis du Ciel, répètent le Cantique des Anges : *Honneur, gloire et louange*, etc. Alors le célébrant, image de Jésus-Christ, frappe la porte avec le pied de la croix, car la croix est la clef qui a ouvert le ciel. Aussitôt la porte s'ouvre au chant du répons triomphal : « Lorsque le Seigneur entra dans la ville sainte, les enfants des Hébreux, prophètes de la Résurrection à la vie, chantaient, des palmes à la main : Hosanna dans les hauteurs des cieux. »

En France, avant nos troubles révolutionnaires, la procession sortait des villes murées, et c'était à une porte fermée de la ville qu'avait lieu le cérémonial, qui se fait aujourd'hui à celle de l'église. La représentation était bien plus expressive et s'accordait bien plus parfaitement avec ces paroles que disait le célébrant : *Attollite portas, etc., Princes, ouvrez vos portes. Portes, soyez exhausées* ¹. Ces paroles ont rapport à la translation de l'Arche sainte de chez Obédédôm à Sion. Pour en comprendre le vrai sens littéral, il faut se rappeler que les portes de Jérusalem étaient faites comme celles des villes fortes, en forme de herse s'abaissant ou se relevant d'une manière perpendiculaire ².

Avec le Prêtre, c'est-à-dire avec le Sauveur, les fidèles qui l'accompagnent et qu'il a recueillis sur le chemin de la vie, font leur entrée dans l'église. Autrefois, lorsque le Prêtre avait franchi le seuil sacré, les enfants de chœur et ceux qui étaient dans l'église baissaient leurs rameaux pour faire hommage au glorieux vainqueur du démon et de la mort. Aujourd'hui, on chante encore une antienne

¹ *Psal. xxiiii.*

² *Rational liturgique.*

qui rappelle l'entrée triomphante des élus dans le ciel après le jugement dernier.

Afin de rendre plus sensible ce mystère, certaines églises pratiquaient une magnifique cérémonie. Avant la procession, on préparait au milieu du sanctuaire une crédence richement décorée, où l'on plaçait le livre des Évangiles, comme pour représenter Notre-Seigneur. Tout le clergé se rassemblait autour pour servir à son triomphe. Les rameaux distribués et la procession prête à partir, deux Diacres prenaient le livre des Évangiles, le mettaient sur un superbe brancard, et le portaient sur leurs épaules, comme on porte les châsses des saintes reliques. Ils marchaient environnés d'une multitude de cierges, au milieu de la fumée de l'encens, précédés du clergé, et suivis de tout le peuple, des rameaux à la main. A cela se joignaient les croix, les bannières, les banderoles des confréries, et tout ce qui pouvait augmenter la pompe de cette représentation de l'entrée triomphante du Fils de Dieu. La procession finissait de la même manière qu'aujourd'hui ¹.

C'est au moment où elle s'arrête à la porte de l'église qu'on chante le *Gloria, laus*, etc. L'origine de ce cantique a quelque chose de si intéressant, qu'on nous saura gré de la faire connaître. Théodulphe, évêque d'Orléans, pontife illustre par ses talents et ses vertus, ayant été accusé de conspiration, Louis le Débonnaire le fit arrêter et mettre en prison à Angers. Durant sa captivité, il composa la fameuse hymne *Gloria, laus*, qui contient soixante-dix-huit vers. Le jour des Rameaux, Louis le Débonnaire, se trouvant à Angers, passa devant la prison de l'Évêque.

¹ Alcuin., *De div. Offic.*, p. 45.

Celui-ci se mit à la fenêtre, et, à travers les barreaux, chanta son joyeux cantique. L'empereur en fut si charmé, qu'il rendit la liberté à l'auteur et le rétablit sur son siège ¹.

Telles sont en peu de mots les cérémonies particulières du dimanche des Rameaux. Maintenant, sublimes génies qui trouvez à redire aux saints usages de l'Église catholique, connaissez-vous quelque chose de plus propre à rappeler le fait éternellement mémorable de l'entrée triomphante de Jésus-Christ dans Jérusalem? A l'œuvre, voyons; trouvez un moyen meilleur de parler aux sens, à l'imagination et à l'esprit du peuple, de le captiver et de faire naître en lui des sentiments de foi et de piété! Et quand je dis le peuple, j'entends tous les hommes, sans vous excepter, grands philosophes; car, comme vos semblables, vous avez des sens, et c'est à vos sens qu'il faut s'adresser pour arriver sûrement à votre cœur. Vous n'êtes pas des anges, votre conduite le prouve. L'empire prodigieux, l'espèce de fascination qu'exercent sur vous les choses *sensibles*, l'or, la pourpre, les riches ameublements, les habits brodés, les créatures quelquefois les plus viles, sont là pour déposer que vous êtes *peuple* comme vos semblables, et souvent beaucoup plus.

Pour nous, Chrétiens, deux sentiments doivent remplir notre cœur pendant la procession des Rameaux: la joie, en voyant le triomphe du Sauveur, et en songeant à notre récompense future, lorsque nous entrerons avec lui dans la Jérusalem céleste; la tristesse, en pensant que ces mêmes Juifs dont les acclamations remplissent les airs, feront cinq jours plus tard retentir les rues de Jérusalem de cris

¹ Durand., *Rational. Div. Offic.*, l. VI, c. LXVI.

de mort, et les échos du Calvaire de blasphèmes et d'injures contre celui qu'ils reçoivent aujourd'hui comme le Fils de David. Hélas ! combien de Juifs parmi les Chrétiens ! Ne soyons pas de ce nombre.

Nous devons aussi emporter les rameaux bénits dans nos maisons, les y conserver avec un grand respect, nous en servir pour répandre de l'eau bénite sur notre couche avant de nous livrer au sommeil, et les regarder, suivant l'instruction de l'Église, comme des préservatifs contre les maux spirituels et corporels.

Tout l'office du dimanche des Rameaux est consacré à honorer le Sauveur. C'est pour cela qu'on chante la Passion à la Messe. Afin de nous rendre plus sensible ce terrible événement, l'Église fait entendre trois voix : voix de l'historien qui raconte le fait, c'est le Diacre ; voix des Juifs et du pécheur qui accuse son Dieu, qui demande sa mort, c'est le Sous-Diacre ; voix de l'auguste victime, qui conserve au milieu de ses bourreaux un calme plein de dignité et toute la douceur d'un agneau, c'est le Prêtre. On croit assister à ce drame lugubre : et je ne sais quels sentiments de terreur, d'indignation, de piété, d'admiration, vous passent tour à tour dans le cœur. On éprouve alors ce qu'on chercherait vainement dans une simple lecture de la Passion. O Église catholique ! que vous connaissez bien la nature de l'homme ¹ !

III. Ténèbres. — Le lundi, le mardi, le mercredi Saint, l'Église continue de nous rappeler les divers événements qui précédèrent la Passion du Sauveur ; enfin, le mercredi

¹ Palestrina a ajouté une quatrième voix, celle du peuple. Voyez là-dessus les *Trois Rome, Dimanche des Rameaux*. — En France tous les fidèles et le prêtre lui-même se prosternent et baisent la terre à ces mots : *Et il rendit l'esprit*. A Rome on se contente d'une genuflexion un peu prolongée.

soir commence l'office des Ténèbres. Il se compose des Matines et des Laudes du lendemain, qu'on chante la veille par anticipation. On a donné à cette partie de l'office le nom de *Ténèbres*, parce que, vers la fin, toutes les lumières sont éteintes, tant pour exprimer le deuil profond de l'Église, que pour représenter les ténèbres, dont toute la terre fut couverte à la mort de Notre-Seigneur. L'extinction des lumières rappelle encore un fait historique de notre belle antiquité chrétienne. L'office que nous faisons le soir se faisait pendant la nuit, et durait jusqu'au matin. A mesure que le jour approchait, on éteignait successivement les flambeaux qui n'étaient plus nécessaires.

Ces flambeaux étaient et sont encore des cierges, placés sur un chandelier triangulaire, à gauche de l'autel. Ils sont ordinairement au nombre de quinze, sept de chaque côté sont éteints successivement à la fin de chaque psaume, en commençant par le plus bas du côté de l'Évangile; ensuite de l'autre côté, et ainsi alternativement jusqu'à ce qu'il ne reste plus que celui du milieu, qu'on laisse brûler. Ils sont de cire jaune, comme le prescrit un ancien Ordre romain, parce que l'Église n'en emploie pas d'autres dans les funérailles et dans le grand deuil.

Celui qui est placé au milieu du chandelier triangulaire est ordinairement de cire blanche, parce qu'il représente Jésus-Christ. Au dernier verset du *Benedictus*, on le descend et on le cache derrière l'autel pendant qu'on récite le psaume *Miserere* et les prières; ensuite on le rapporte. Cette cérémonie nous figure la mort et la résurrection du Sauveur. Les quatorze autres cierges représentent les onze Apôtres et les trois Marie. On les éteint pour nous rappeler la fuite des uns et le silence des autres pendant la Passion ¹.

¹ Durand, l. VI, c. LXXII.

Ce nombre de cierges et cette manière de les disposer et de les éteindre graduellement remontent au delà du septième siècle ¹. Quelle doit être notre vénération pour une cérémonie que tant de regards pieux ont contemplée ! Puisse-t-elle exciter en nous les mêmes sentiments qu'elle excita dans nos pères ! disons en passant que les rites usités par l'Église, principalement pour les grandes fêtes, sont tous d'une haute antiquité.

Tout l'office des Ténèbres est empreint de la plus profonde douleur. Invitatoire, hymnes, *Gloria Patri*, bénédictions, tout est retranché. On n'y entend que quatre voix : celle de David, qui pleure sur sa lyre les outrages et la mort de son Seigneur et de son fils ; celle de Jérémie, qui, égalant les lamentations aux douleurs, chante les ruines de Jérusalem et les tourments de l'auguste Victime ; celle de l'Église, dont les tendres accents appellent ses fils à la pénitence : *Jérusalem, Jérusalem, convertis-toi au Seigneur ton Dieu* ; enfin, celle des saintes femmes qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, et qui pleuraient à sa suite en montant au Calvaire. Leurs larmes, leurs cris et leur triste voyage nous sont représentés par les deux clercs qui chantent, à genoux et en avançant, ces *Kyrie, eleison*, entrecoupés de répons et de soupirs.

Il n'y a pas de chef et de pasteur pour présider à l'office de ces trois jours ; car il est écrit : *Je frapperai le Pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersées* ². De toutes parts, la tristesse et le deuil. Les cloches ne se font plus entendre ; parce que les apôtres dont elles sont le symbole se turent pendant la Passion. L'office est suivi d'un bruit confus, souvenir lugubre de la marche et du renverse-

¹ Mabillon, *Musæum. ital.*, t. II, p. 22.

² *Matth.*, xxvi, 31.

ment tumultueux de la cohorte qui, armée de bâtons et conduite par Judas, vint, durant la nuit, saisir le divin Sauveur au jardin des Olives ¹. La *crécelle* dont on fait usage dans les monastères et dans certaines églises, pour appeler le peuple à l'office pendant les derniers jours de la Semaine sainte, nous reporte aux temps anciens, où l'on se servait de planches de bois pour annoncer les assemblées saintes.

Par là, l'Église semble nous dire : Si telle est ma fidélité à conserver des usages en apparence peu importants, quelle pensez-vous que soit mon exactitude à garder le dépôt des vérités saintes qui m'est confié? Vous pouvez avec confiance vous en rapporter à ma sollicitude. Ne craignez rien, mes enfants, je ne dissiperai point le patrimoine de votre père. Tel est l'office du mercredi.

IV. Le Jeudi Saint. — Le Jeudi Saint est consacré à honorer l'institution de l'auguste Eucharistie. l'Église nous y montre, d'un côté, le Fils de Dieu cherchant, jusqu'au fond des trésors de son amour, un gage nouveau, incomparable, éternel, de sa tendresse pour les hommes; et, de l'autre, les hommes occupés de pensées de mort, de supplices, d'outrages contre cet aimable Sauveur. Ce jour-là on voudrait avoir plusieurs cœurs. Un seul ne suffit pas

¹ « Docuimus per hos dies intermitti campanarum sonum, et ligna quædam adhiberi fragoris in modum obstrepentia, ut extet memoria illius consuetudinis convocandi per illorum lignorum strepitum, primis Ecclesiæ sæculis, fideles ad divina officia; in veteribus ritualibus præscribi ut campanæ per hos dies sileant, quæ cum Christi prædicatores significant, ideo earum sonum intermitteri, quod apostoli Christum in maximis cruciatibus Passionis, arrepta fuga deseruerint. » (Bened. XIV, p. 125, n. 48.) — En racontant la vie du Sauveur, nous avons noté cette particularité qu'il rendit grâces après le repas, *hymno dicto*, sur quoi saint Chrysostome apostrophe ainsi ceux qui manquent à la prière avant et après leur repas : « Audiant omnes qui quasi porci cum jam comederint, eversa calcibus mensa, temulenti consurgunt, cum agere gratias debeant, et in hymnum a mensa devenire. » (Hom. in Matth., 83.)

aux sentiments opposés qu'inspire le contraste dont nous parlons ; et ce contraste, l'Église prend à tâche de le fortifier. L'office du matin respire l'allégresse et la joie ; celui du soir la tristesse la plus noire. Le premier se divise en quatre parties : l'absolution des pénitents, la Messe avec la bénédiction des saintes huiles, le dépouillement des autels, enfin le *mandatum* ou lavement des pieds.

L'Évêque, arrivé à l'église, se revêt de ses ornements, se place au milieu du chœur, et là, accompagné de deux Prêtres, récite à genoux les sept Psaumes de la Pénitence. Suivent des oraisons et des versets, par lesquels on demande pour les pénitents la rémission de leurs offenses. L'Évêque termine par une touchante prière, où il conjure le Seigneur de rouvrir les portes du bercail aux brebis pénitentes, afin que le Sauveur ne soit pas privé du fruit de son sang, et que des âmes rachetées à si haut prix ne soient pas les victimes éternelles du démon. Alors, se tournant vers le bas de l'église, autrefois la place des pénitents, le Pontife les absout au nom de Jésus-Christ, mort en croix pour les délivrer des liens du péché. Cette belle et sainte cérémonie est un vestige de notre vénérable antiquité.

Aux jours de la pénitence publique, les pénitents étaient, comme nous avons vu, publiquement chassés de l'église, le mercredi des Cendres. Dès le matin du grand Jeudi, ces enfants prodigues se trouvaient à la porte du temple, couverts de leur cilice et la cendre sur la tête. On allait les y prendre, on les conduisait à l'église avec cérémonie, et on les présentait aux ministres sacrés. Tous se prosternaient, et l'Évêque faisait sur eux une courte prière. Alors le Diacre, parlant pour les pénitents qui, demeurant toujours prosternés, ne s'expliquaient que par des soupirs, des gé-

missements et des larmes, représentait à l'Évêque que le temps de la miséricorde était venu.

Il lui rappelait les mystères de ces jours saints, pour le faire souvenir que Dieu ne veut point la mort du pécheur sincèrement converti, et qu'il s'agissait de délivrer des morts à qui Jésus-Christ avait daigné rendre la vie. Satisfait des dispositions des pénitents, l'Évêque leur faisait une courte homélie et prononçait sur eux la formule de réconciliation. La cérémonie achevée, les nouveaux réconciliés prenaient place parmi les fidèles, entendaient la Messe et participaient avec eux aux saints Mystères. Car c'était l'usage, et cet usage a duré bien des siècles, que tous les fidèles communiassent le Jeudi Saint. Honneur à ceux qui s'y montrent fidèles ¹!

L'absolution finie, la Messe commence. Dans l'Épître, saint Paul rappelle aux Chrétiens les dispositions à l'Eucharistie, et, dans l'Évangile, saint Jean nous retrace l'amour immense et l'indicible humilité du Fils de Dieu : il nous le montre prosterné devant ses Apôtres et leur lavant les pieds. Humilité et charité : telles sont les deux grandes leçons qu'il nous donne et les deux dispositions essentielles à la Communion. Pendant la Messe a lieu, depuis le septième siècle, la magnifique cérémonie de la bénédiction des saintes huiles, qui, pour le fond, remonte aux temps apostoliques ². On chercherait vainement ailleurs quelque chose de plus solennel et de plus instructif ³.

¹ Thomass., *Fest.*, l. II, c. XIII.

² « Benedicimus autem et aquam Baptismatis et oleum unctionis, imo ipsum etiam qui Baptismum accipit. Ex quibus scriptis? Nonne a tacita secretaque traditione? » (S. Basil., *lib. de Spirit. sanct.*, c. XXVII; *id.*, Bened. XIV, p. 134, n. 61.)

³ Il faut en lire le détail dans le *Pontifical*. Tout y intéresse : les paroles le chant et les cérémonies. Voyez aussi Durand., l. VII, c. LXXIV.

L'Évêque officiant vient s'asseoir devant une table dressée vers le milieu du sanctuaire. Des Diacres et Sous-Diacres apportent de grandes urnes qu'ils déposent en face du Pontife. Ces urnes sont remplies des huiles qui vont être sanctifiées et bénites. Huiles saintes destinées aux enfants qui naissent et aux malades qui meurent, aux Prêtres que l'on voue à Dieu, et aux rois que l'on sacre et que l'on couronne ; huiles saintes qui coulent sur nous, et à notre entrée dans la vie, et à la sortie du monde ; *saint chrême* au baptême et à la confirmation ; *extrême onction* à la mort.

Toutes les fois que j'ai assisté à la bénédiction des saintes huiles, j'ai été vivement préoccupé en voyant l'Évêque prier sur elles pour y faire descendre l'Esprit de Dieu. Je me demandais : Lequel d'entre nous sera le premier oint de cette huile ? Sera-ce un frère ? un ami ? sera-ce moi-même ? Oh ! quand ces pensées-là se glissent dans votre esprit, les cérémonies de l'Église vous semblent doublement saintes : les pensées graves sont sœurs des pensées salutaires ¹.

Dans la bénédiction du *saint chrême*, l'Évêque doit être assisté de douze Prêtres, tous pasteurs autant que possible, pour mieux représenter les douze Apôtres : et de sept Diacres avec autant de Sous-Diacres, afin de rappeler le temps où le collège des ministres sacrés était composé de douze Prêtres, de sept Diacres et d'autant de Mineurs, pour l'administration du diocèse et pour le service de l'Évêque et du peuple.

Le Pontife et les Prêtres saluent successivement le saint chrême et les saintes huiles, après leur consécration, en disant : *Salut, saint chrême*, etc. Que le salut s'adresse au

¹ *Tableau poétique des fêtes*, p. 135.

Saint-Esprit, sanctificateur de toutes les créatures, ou qu'on n'y doive voir qu'une simple marque de respect pour les choses sanctifiées, il n'y a rien là que de convenable. C'est un langage figuré qui peint beaucoup mieux le sentiment, que ne le pourrait faire le langage simple et naturel. Vénérable par elle-même, cette cérémonie l'est encore par sa haute antiquité. Déjà il en est fait mention dans le Sacramentaire de saint Grégoire le Grand.

V. Reposoirs. — Quand toutes les prières ont été dites sur les saintes huiles, l'Évêque remonte à l'autel, et l'hostie, qu'il a consacrée pour le lendemain, est portée sous le dais et en grande pompe à la chapelle du tombeau. Ce tombeau, paré avec tout le soin possible, est comme le sépulcre dans lequel repose notre divin Rédempteur : les fidèles le visitent afin d'honorer le Fils de Dieu, qui s'est soumis à la mort pour les racheter.

La visite des tombeaux ou comme on dit vulgairement des *repositoires* ne doit pas être une promenade, elle doit être grave et silencieuse. La piété et je ne sais quelle mélancolie douce et religieuse, doivent respirer dans tout notre maintien. Lorsque nous arrivons au pied d'un reposoir, il faut que notre cœur se répande devant le Sauveur. C'est bien le cas de lui dire : Mon Dieu ! je vous remercie d'avoir institué pour moi la sainte Eucharistie et de m'y avoir admis tant de fois. Je vous rends aussi mes actions de grâces pour toutes les faveurs que vous avez accordées dans cette église où je me trouve, à moi et à tous les fidèles qui y sont venus prier depuis qu'elle est bâtie. Je vous demande pardon des ingratitude dont vous avez été l'objet dans votre auguste Sacrement, ainsi que des irrévérences dont moi et les autres nous nous sommes rendus coupables dans ce sanctuaire.

Nous avons dit que, parmi les hosties conservées, il y en

a une qui est mise en réserve pour la communion du Prêtre, le lendemain ; car le Vendredi Saint on ne dit point la Messe. Le Prêtre se contente de réciter la dernière partie des prières, sans consécration. On appelle cela *Messe des Présanctifiés*, c'est-à-dire Messe où l'on consomme l'hostie consacrée la veille. Elle remonte au berceau du Christianisme. En s'abstenant de célébrer le sacrifice de l'autel au jour du Vendredi Saint, l'Église a voulu témoigner de son deuil et fixer toute l'attention de ses enfants sur le sacrifice du Calvaire.

Après la Messe, on découvre les autels et on les dépouille de leurs ornements : ils restent dans cet état jusqu'au Samedi Saint vers le soir. Voyez d'abord, dans toutes ces tristes cérémonies, la profonde affliction de l'Église ; voyez encore le dépouillement du Fils de Dieu sur la croix, car l'autel fut de tout temps la figure de Notre-Seigneur ; puis, l'abaissement de sa gloire ; puis, le déchirement du voile du Temple. Laissez-vous aller à l'esprit de foi, et cette cérémonie vous en dira plus que tout un livre.

On lave aussi les autels avec du vin et de l'eau. C'est d'abord par une raison de propreté. Ensuite on a voulu représenter que le corps de Jésus-Christ, le véritable autel du monde, a été, sur la croix, arrosé de sang et d'eau. Pour mieux marquer ce mystère, le lavement est accompagné de la récitation d'un psaume de la Pénitence ou d'une prière analogue à la Passion ¹.

VI. Lavement des pieds. — Le magnifique office du Jeudi Saint se termine par le lavement des pieds. Il est écrit qu'au moment d'instituer la sainte Eucharistie, le Sauveur s'abaissa jusqu'à laver les pieds de ses Disciples, et qu'en-

¹ Durand., l. VI, c. LXXVI.

suite il leur dit : « Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien, car je le suis. Si donc, moi, qui suis votre Seigneur et votre Maître, je vous ai lavé les piés, vous devez aussi vous les laver les uns aux autres. Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait ¹. »

Docile à la voix du divin Maître, l'Église a pris ce commandement de pratiquer l'humilité dans les services les plus bas, pour une leçon qu'il fallait observer à la lettre. Les premiers Chrétiens la pratiquèrent, non-seulement pour renouveler la mémoire de ce qu'avait fait le Sauveur, mais encore pour exercer un acte de charité. De là, parmi eux, l'usage universel et sacré de laver les pieds aux hôtes.

Dans la suite des temps, lorsque les gens du monde eurent cessé de laver les pieds à leurs hôtes, l'Église, qui ne voulait pas laisser perdre un usage si instructif et si pieux, en fit une pratique réglée, destinée à perpétuer de génération en génération l'action de Notre-Seigneur. Elle a voulu que ses principaux ministres lavassent les pieds au clergé représentant les Apôtres, ou aux pauvres, comme à des sujets propres à exercer l'humilité que le Sauveur a recommandée par cet acte d'abaissement.

Et voilà que depuis bien des siècles, chaque année, le Jeudi Saint, le monde voit tout ce qu'il y a de plus grand et de plus auguste, les Papes, les Évêques, les empereurs, les rois et les reines, humblement prosternés devant quelques pauvres, leur lavant les pieds, les baisant avec respect et se tenant très-honorés de marcher sur les traces de l'Homme-Dieu. Si un vieux Romain revenait sur la terre et qu'il fût témoin d'un pareil spectacle, quel serait son

¹ *Joan.*, XIII, 13; *Bened.* XIV, p. 126, n. 49.

étonnement ! Lui qui ne voyait dans les pauvres que des êtres méprisables, où en serait-il s'il voyait les monarques à leurs pieds ? Cette simple cérémonie nous dit qu'entre nous et les païens, entre nos idées et les leurs, le Christianisme a mis l'infini.

La cérémonie du lavement des pieds s'appelle vulgairement le *Mandat* ou *Mandatum*. Ce nom lui vient, soit du commandement que le Sauveur fit à ses Disciples de faire entre eux ce qu'il venait de faire à leur égard, soit de l'antienne *Mandatum novum do vobis* : *Je vous donne un commandement nouveau*, qui se répète entre les versets du psaume qu'on chante pendant la cérémonie. Dans cette antienne est un autre commandement bien plus important que le lavement des pieds, c'est celui que le Sauveur fit à ses Disciples de s'aimer les uns les autres, comme il les avait aimés ; précepte distinctif de la Religion chrétienne et qui nous regarde tous.

Il faut donc, surtout le Jeudi Saint, nous demander avec toute la bonne foi d'un homme qui ne veut point se faire illusion : Aimé-je mes frères comme Jésus-Christ m'a aimé ? Si notre cœur hésitait à répondre, que dis-je, s'il témoignait de quelque haine, de quelque antipathie volontaire, comment oserions-nous approcher de celui qui a dit : « Si, lorsque vous venez offrir votre présent à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre présent devant l'autel, et allez vous réconcilier avec votre frère, vous viendrez ensuite me faire votre offrande ¹. »

Tel est l'office du matin du grand Jeudi : l'amour et la joie y respirent. L'office du soir, appelé Ténèbres comme

¹ *Matth.*, v, 23, 24.

celui de la veille, se compose des mêmes parties et nous replonge dans la tristesse et le deuil.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir institué la sainte Eucharistie ; je vous demande pardon de m'y être préparé avec si peu de soin.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ferai chaque mois une amende honorable à Notre-Seigneur au Saint-Sacrement.*

XXXVI^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Vendredi Saint. — Objet de l'office de ce jour. — Vendredi Saint à Jérusalem. — Division de l'office. — Deux leçons de l'Écriture et Passion. — Portrait de Notre-Seigneur (note). — Oraisons solennelles ou sacerdotales. — Adoration de la Croix. — Utile exercice pour l'après-midi. — Sept Paroles du Sauveur.

I. Vendredi Saint. — Le Vendredi Saint ! A ce mot, le cœur chrétien se serre, un frisson de terreur vous passe dans tous les membres, et votre imagination assombrie vous transporte malgré vous au sommet du Calvaire. Voici venir une populace, je dis mal, un peuple, car il y avait là des magistrats, des Prêtres, des vieillards à cheveux blancs, aussi bien que des pauvres, des enfants et des femmes. Toute cette foule tumultueuse gravit la montagne, elle se pousse, elle se presse, pour être plus près de l'échafaud et pour mieux jouir des angoisses de la victime. Voici la victime elle-même qui monte à pas lents, car elle est épuisée de sang et affaiblie par les tortures. Deux scélérats marchent à ses côtés, portant sur leurs épaules l'instrument de leur supplice. Ils sont coupables, ceux-là ; vous reconnaîtrez le Juste à la rigueur particulière qu'on déploie contre lui : sa tête est couronnée d'épines, son visage est couvert de sang et d'infâmes crachats ; il est l'objet des sarcasmes de la multitude.

Et cependant, c'est ce Jésus qui a passé en faisant le bien ! Parmi ces spectateurs avides de son supplice, il en est beaucoup qui ont éprouvé sa puissante bonté : de l'un, peut-

être, il a ressuscité le père, la mère ou la sœur ; de cet autre, il a guéri le serviteur, l'ami ; à tous, il a prodigué les trésors de sa divine sagesse. C'est ce Jésus qui entrait, il y a cinq jours, en triomphe dans Jérusalem. Au-devant de lui était allée cette même foule, et les échos du mont des Olives retentissaient de ces acclamations : « Gloire au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! » Et aujourd'hui cette foule hurle, crie, vocifère, demande son sang et sa mort!!!

Qu'est-il arrivé ? Jésus a-t-il cessé d'être ce qu'il était il y a cinq jours ? Non ; mais l'heure marquée pour le déchainement de la puissance des ténèbres est arrivée. La nuit s'est faite dans les intelligences. Le grand homicide, l'ennemi personnel du Verbe incarné, Satan a soufflé sa haine dans l'âme de ce peuple, et ce peuple a tourné comme le roseau au gré du vent. Cependant la victime est au lieu de l'exécution. La voilà étendue, clouée, élevée sur la croix. Le peuple rit, le scribe hausse les épaules, le soldat joue. Marie, car Marie, la mère de Jésus, était là, Marie pleure, abîmée dans une mer de douleur.

Voilà ce qui se passait, il y a dix-huit siècles, sur une petite montagne voisine de Jérusalem. L'objet de tant d'outrages, la victime de tant de douleurs, c'était le Verbe éternel, le Créateur des mondes, le Fils unique de Dieu ; et ils l'ont crucifié !!! Et vous croyez que l'Église catholique n'a pas bien fait de perpétuer, par un jour de deuil solennel, le souvenir du plus grand des forfaits ! Détrompez-vous, ce n'est pas en oubliant les crimes qu'on les expie. Et puis, ne faut-il pas les prévenir ? Quel meilleur moyen d'en inspirer de l'horreur qu'une expiation authentique, perpétuée d'âge en âge ? C'est là, croyez-le bien, un grand service rendu à la société.

Aussi, depuis que l'attentat du Calvaire est consommé, l'Église, en pleurs, célèbre chaque année le Vendredi Saint, sur tous les points du monde catholique. En particulier, elle a voulu, au prix de tous les sacrifices, le célébrer sur la même montagne où le crime fut commis. Elle a voulu que, dans tous les siècles, des larmes chrétiennes arrosassent la terre qui, à pareil jour, but le sang du Sauveur. Écoutez ce qui se passe encore au Golgotha, le Vendredi Saint ; et, dans l'histoire du présent, lisez l'histoire du passé.

« C'était en 1832. L'office du matin se fit avec les cérémonies les plus touchantes par les révérends Pères Franciscains, et j'y assistais. A dîner, toute la communauté, le Père gardien en tête, mangea à genoux ; on ne servit que du pain, de l'eau et quelques feuilles de salade.

« A trois heures et demie, les Pères allèrent à l'office des *Ténèbres* comme les deux jours précédents. C'était la dernière fois que je devais entendre à Jérusalem la voix du prophète d'Anatoth, et cette idée me rendit encore plus sensibles la vivacité et la tendresse de ses plaintes. Vous avez pu quelquefois remarquer combien autrement vive est l'impression que font les paroles et les vœux de ceux qu'on aime, lorsque l'heure de la séparation est arrivée, lorsque surtout on a l'intime conviction qu'on ne se reverra plus, que c'est pour la dernière fois. Alors plus que jamais le cœur se serre, les soupirs s'exhalent, les yeux se mouillent de pleurs. C'est une espèce de souffrance peu différente de celle que produit la rupture des liens que la mort vient briser. Telles, et plus pénibles encore, étaient mes angoisses, quand Jérémie m'a fait entendre ces paroles si parfaitement en harmonie avec le mystère douloureux du Vendredi Saint et avec les pensées qui roulaient dans mon âme :

« La joie de notre cœur s'est éteinte ; nos concerts sont changés en chants de deuil ;

« La couronne est tombée de notre tête ; malheur à nous, parce que nous avons péché !

« C'est pourquoi notre cœur est devenu triste, nos yeux se sont troublés ;

« A cause de la désolation du mont Sion, les renards y courent aujourd'hui !

« Seigneur, vous demeurez éternellement ! votre trône est de génération en génération.

« Nous oublierez-vous pour jamais ? nous abandonnerez-vous pour toute la longueur de nos jours ?

« Convertissez-nous à vous, Seigneur, et nous serons convertis ; renouvez nos jours comme au commencement, etc. »

« Afin de graver plus profondément dans les esprits le souvenir de la Passion et de la mort du Sauveur, et d'exciter plus fortement dans les cœurs les sentiments de componction, de reconnaissance et d'amour qu'elles doivent produire, les Pères font, le Vendredi Saint de chaque année, une cérémonie tout à fait conforme au génie des Orientaux, et dont on ne trouve d'exemples que dans les missions d'Asie, qui probablement l'ont empruntée de ce qui se pratique en Palestine.

« Au moyen d'une figure en relief, de grosseur et de grandeur naturelles, dont la tête et les membres sont flexibles, et se prêtent aux divers mouvements qu'on veut leur imprimer, ils représentent le crucifiement, la descente de croix et la sépulture de Jésus-Christ, de manière à en rendre sensibles et frappantes toutes les circonstances principales. Cette cérémonie, à la fois touchante et terrible, eut lieu sur le déclin du jour, au milieu d'une

multitude immense d'hommes, de femmes, d'enfants, attirés, les uns par une piété sincère, les autres par une curiosité toute profane.

« Les Pères de Terre-Sainte, réunis dans la chapelle de la Sainte-Vierge, en sortirent vers six heures, ayant à leur tête celui d'entre eux qui, escorté des jeunes Arabes du monastère, portait le grand Crucifix. Les religieux et les fidèles, marchant lentement sur deux lignes, un flambeau à la main, récitaient, sur un ton aigu et plaintif, tantôt le *Miserere*, tantôt le *Stabat*.

« La procession s'arrêta d'abord à l'autel de la *Division des Vêtements*, ensuite à celui de l'*Impropère*, pour y entendre quelques paroles simples, mais pleines d'onction, que lui adressa un Père espagnol sur les scènes douloureuses de la Passion, que rappellent ces deux endroits. Puis elle continua sa marche sans interruption vers le sommet du Golgotha. Là, le religieux qui portait le crucifix le déposa respectueusement au pied de l'autel, et le Père espagnol, reprenant son discours, poursuivit, en présence de la multitude attendrie et fondant en larmes, le lamentable récit des souffrances et des ignominies du Sauveur, jusqu'au moment où il fut mis en croix.

« En cet instant il cessa de parler, et l'image de Jésus ayant été attachée avec des clous sur le bois, ce crucifix fut élevé et posé à la place même où avait été enfoncée la véritable croix, sur laquelle fut consommé le salut du genre humain. Le bon Père alors, d'une voix interrompue et presque étouffée par les gémissements, retraça les dernières paroles et les derniers moments de l'auguste Victime, s'immolant en ce lieu pour expier nos péchés et nous réconcilier avec son PÈRE. Mais il devenait de plus en plus difficile à l'entendre. La foule, déjà violemment

remuée par ce qui avait précédé, n'était plus attentive qu'à ce qu'elle voyait, et les paroles arrivaient à peine à elle au milieu des cris, des sanglots, des soupirs et des larmes.

« Après un quart d'heure accordé à la douleur, pour lui donner le temps de se soulager en s'exhalant, un des Pères, muni d'une tenaille et d'un marteau, monta à la hauteur de la croix, enleva la couronne d'épines, et, tandis que les frères soutenaient le corps au moyen d'écharpes blanches passées autour des bras, il arracha les clous des mains et des pieds, et bientôt l'effigie du Christ fut descendue à peu près de la même manière qu'avait été descendu le Christ lui-même. Le célébrant et successivement tous les religieux s'avancèrent en silence, se prosternèrent et baisèrent avec respect la couronne et les clous qui furent immédiatement présentés à la vénération de la multitude.

« Bientôt la procession se remit en marche dans le même ordre qu'elle avait suivi pour monter au Calvaire. La couronne et les clous étaient portés dans un bassin d'argent par un religieux, et l'effigie par quatre autres, de la même manière que l'on porte un mort au tombeau. On s'arrêta à la pierre de l'*Onction*, pour imiter en cet endroit la pieuse action de Joseph d'Arimathie, de Nicodème et des saintes femmes. Toutes les choses nécessaires avaient été préparées ; la pierre était recouverte d'un linge blanc très-fin, sur les coins étaient les vases de parfums. Le corps, enveloppé d'un suaire, y fut déposé, la tête appuyée sur un coussin. Le célébrant l'arrosa d'essence, fit brûler quelques aromates, et, après avoir prié quelques instants en silence, exposa, dans une courte exhortation, le motif de cette station. De là, on reprit le chemin de

l'église : la sainte effigie fut placée sur le marbre du saint Sépulcre, et un dernier discours mit fin à la cérémonie ¹. »

Dans tous les autres lieux de la chrétienté, le Vendredi Saint n'est pas honoré moins religieusement. Pendant bien des siècles on l'a chômé comme le dimanche. On y redoublait, on y prolongeait les veilles, les mortifications, les lectures saintes et les prières pratiquées les autres jours de l'année. Toute la nuit se passait à gémir dans l'assemblée des fidèles, suivant l'usage venu des Apôtres, ou de leurs premiers disciples ². Personne n'était exempt de la veille et du jeûne extraordinaire, excepté les enfants au-dessous de sept ans. Aujourd'hui encore, malgré l'affaiblissement de la foi, il n'est pas une famille chrétienne, où les enfants ne se fassent un plaisir et un devoir de jeûner le Vendredi Saint.

II. Office. — L'office de ce jour est de la plus haute antiquité ³. Pour le bien comprendre et pour le suivre avec piété, il faut savoir qu'il se divise en trois parties :

La première se compose d'une leçon de l'Écriture, suivie d'un trait entrecoupé de versets analogues à la circonstance, et de la passion. L'Église a pris à tâche de conserver dans l'office de ce jour toute notre belle antiquité, elle y respire à chaque mot, à chaque cérémonie. Ainsi, l'office commence par une leçon, parce qu'autrefois toutes les Messes commençaient par des leçons ou lectures des livres saints. La leçon du Vendredi Saint n'a point de titre, parce que Jésus-Christ, qui est notre chef, la lumière qui

¹ *Pèlerinage à Jérusalem*, par le P. de Géramb, t. II.

² Euseb., *Hist.*, l. II, c. xvii.

³ Leo, t. II, p. 77.

nous éclaire, comme le titre éclaire le livre et la leçon, nous est enlevé ¹.

Moïse décrit la cérémonie de l'agneau pascal, immolé et mangé avec des pains sans levain et des laitues amères par le peuple de Dieu prêt à sortir de l'Égypte, la robe relevée, les pieds chaussés, le bâton à la main et en toute hâte, parce que ce devait être la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur. L'agneau pascal était la figure du Messie, et cette leçon, qui nous reporte à trois mille cinq cents ans d'antiquité, nous rappelle que le Christ était bien ce qu'il est aujourd'hui, la foi et l'espérance du genre humain, et que l'Église catholique embrasse tous les temps ².

¹ Durand., *Rational.*, l. VI, *De die Parasceve*.

² Voici, tel que l'antiquité nous l'a conservé, le portrait de Notre-Seigneur : Il avait le visage très-beau et plein de vie. Sa taille était au-dessus de la moyenne. Sa chevelure était un peu blonde, peu épaisse et légèrement bouclée ; ses sourcils étaient noirs et légèrement arqués. De ses yeux vifs et couleur olive sortait une grâce admirable. Il avait le nez long, la barbe blonde et d'une médiocre longueur ; les cheveux assez longs, car le rasoir ne passa jamais sur sa tête, ni la main d'aucun homme, excepté celle de sa Mère pendant sa petite enfance. Il avait le cou un peu incliné, de sorte que son port n'était ni trop roide ni trop tendu. Son teint était légèrement doré, sa figure ni ronde ni pointue, mais semblable à celle de sa Mère, et un peu allongée et doucement colorée. La gravité, la prudence, la douceur, la sérénité, y brillaient avec éclat. En un mot, il ressemblait beaucoup à sa sainte et divine Mère.

« *Egregio la vividoque vultu fuit. Corporis statura ad palmos prorsus septem. Cæsariem habuit subflavam et non admodum densam, leniter quodammodo ad crispas declinantem : supercilia nigra, non perinde inflexa. Ex oculis subflavescentibus mirifica prominebat gratia. Acres il erant et nasus longior. Barbæ capillus flavus, nec admodum demissus. Capitis porro capillos tulit prolixiores. Novacula enim in caput ejus non ascendit, neque manus aliqua hominis, præterquam matris in tenera dum'axat ætate ejus. Collum fuit sensim declive, ita ut non arduo et extento nimium corporis statu esset. Porro tritici referres colorem ; non rotundam aut acutam habuit faciem : sed qualis matris ejus erat, paullum deorsum versus vergentem ac modice rubicundam : gravitatem atque prudentiam cum lenitate conjunctam, placabilitatemque iracundiæ expertem præ se ferentem. Persimilis denique per omnia fuit divinæ et immaculatæ suæ Genitrici.* » (Niceph. Callixt., l. I, c. xl.) Voyez, sur les preuves de l'authenticité de ce portrait, Sandini, *Hist. Famil. sacr.*, c. xvii, p. 287 et suiv.

Ce n'est pas sans motif que l'Église a choisi cette leçon dans Moïse. Elle a voulu nous montrer que la Loi rend témoignage à son divin Époux, et qu'il est réellement l'objet des oracles et des soupirs de tout le monde ancien ¹.

Après la prophétie, on chante la passion de Notre-Seigneur selon saint Jean. Comme nous avons déjà dit, ce chant d'une haute antiquité est dialogué. Les Juifs, Pilate, Hérode, les Apôtres et Jésus lui-même parlent et se répondent tour à tour. A ces mots : *Ayant baissé la tête, il rendit l'esprit*, les chants cessent, un grand silence se fait dans l'église, et l'on n'entend plus que le mouvement des fidèles qui se prosternent et baisent la terre que le Sauveur a trempée de son sang.

La seconde partie de l'office se compose des oraisons *solennelles* ou sacerdotales, qu'on ne récite publiquement que le Vendredi Saint ; elles sont fort anciennes. Saint Léon nous dit que de son temps elles se récitaient partout, où la loi chrétienne avait pénétré ² ; il les croyait d'institution apostolique. Ces oraisons sont au nombre de dix. Le Prêtre à l'autel, fléchissant le genou et tendant les bras à chaque oraison, prie : 1° pour toute la terre et pour la sainte Église ; 2° pour notre saint Père le Pape ; 3° pour l'Évêque du diocèse ; 4° pour tous les ministres sacrés et pour tous les fidèles ; 5° pour le roi ; 6° pour les catéchumènes ; 7° pour la guérison de tous les maux spirituels et temporels ; 8° pour les hérétiques et les schismatiques ; 9° pour les Juifs : 10° pour les païens et les idolâtres.

Afin de marquer son horreur pour les apostats volontaires, et pour les distinguer des enfants qui vivent dans

¹ Durand., l. VI, *De die Parasceve*.

² Leo, *Epist.*, t. II, p. 77

son sein et jouissent des avantages de sa communion, l'Église défend à ses ministres de faire mention de ces sortes de personnes dans les prières publiques ; mais elle en excepte l'office du Vendredi Saint, parce que ce jour-là le divin Rédempteur mourut pour tous les hommes. Oh ! oui, le Vendredi Saint, c'est le jour du grand pardon. Pour en donner l'exemple à nous tous qui sommes leurs enfants, l'Église, notre mère, suspend ses saintes et sages prescriptions, et Jésus, notre père, nous invite du haut de sa croix à redire avec lui, en faveur de ceux qui nous ont fait du mal ; *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font* ¹.

Entre chacune des oraisons, l'officiant dit : *Flectamus genua, Fléchissons les genoux*. Le diacre répond : *Levate, Levez-vous*. Mais à la prière pour les Juifs qui ont tué le Fils de Dieu, le Prêtre ne fléchit pas le genou. Il y a là une grande horreur marquée pour le peuple déicide.

La troisième partie de l'office du Vendredi Saint, c'est l'Adoration de la Croix ². Lorsque les oraisons sacerdotales sont terminées, le célébrant quitte la chasuble, se rend au côté de l'Épître, reçoit la croix voilée de la main du diacre, la découvre un peu et commence l'antienne : *Ecce lignum Crucis, Voici le bois de la Croix*. Le chœur répond : *Venite, adoremus, Venez, adorons*. Toute l'assistance se prosterne. Après deux autres élévations, la Croix est portée devant l'autel, le Prêtre, les pieds nus, l'adore et la baise, tout le peuple l'imité. Pendant l'adoration, deux chantres, placés au milieu du chœur, chantent les paroles qui expriment l'ineffable amour dont Jé-

¹ Luc., xxiii, 34.

² Il est inutile de rappeler que les Catholiques n'adorent pas la croix, mais le Dieu mort sur la croix.

sus était animé en montant au lieu de son supplice. Ces paroles s'appellent *impropère*, ce qui veut dire ici *tendres reproches*, que le cœur de Jésus adressait aux Juifs qui le conduisaient à la mort.

Les voici :

« O mon peuple ! que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je contristé ? ô mon peuple ! réponds-moi.

« Parce que je t'ai tiré de la terre d'Égypte, tu as préparé une croix à ton Sauveur ! »

Confondue de tant de malice d'une part, et de tant de bonté de l'autre, l'Église, attendrie, oppressée par sa douleur, laisse échapper, comme un profond soupir, cet acte d'adoration et d'amour : « O Dieu saint ! saint, puissant ! saint, immortel ! ayez pitié de nous ! »

Ces paroles se chantent en grec et en latin, l'Église nous dévoile sa catholicité. Elle veut que tous les peuples et toutes les langues adorent et aiment avec elle. Il semble aussi qu'elle n'ait pas assez d'une langue, pour exprimer sa douleur et crier vers Dieu ¹.

Les chantres continuent : « Parce que je t'ai conduit durant quarante ans dans le désert, et que je t'ai nourri de la manne, et que je t'ai introduit dans une terre féconde, tu as préparé une croix à ton Sauveur ! »

¹ Elle fait de plus, suivant Benoît XIV, allusion à un fait rapporté dans le *Ménologe des Grecs*. Il y est dit que, sous l'empire de Théodose, un tremblement de terre mit Constantinople à deux doigts de sa ruine; que l'Empereur et le Patriarche se prosternèrent pour demander miséricorde en répétant *Kyrie, eleison*, qu'un enfant fut soulevé dans les airs, qu'il retomba en criant au peuple de chanter le trisagion suivant: *Sanctus Deus, Sanctus fortis, Sanctus immortalis*, et qu'ensuite il mourut. Cette prière devint fort ordinaire dans l'Église d'Orient. L'Église latine l'adopta. — « Ea vero hac die præsertim utitur latine, ut propriam suam linguam adhibeat. Græcæ vero etiam, ut alludet illi divinæ voci, quam puerum illum diximus Constantinopoli etiam disc. (*De Festis*, p. » 251, n. 136.)

Le chœur répond : « O Dieu saint ! saint, puissant ! saint, immortel ! ayez pitié de nous ! »

Les chantres : « Qu'ai-je pu faire de plus pour toi que je n'aie pas fait ? N'as-tu pas été la vigne que j'ai plantée, que j'ai gardée sous ma protection ; et tu ne m'as donné que des fruits amers, et quand j'ai eu soif tu m'as donné à boire du vinaigre, et tu as percé le côté de ton Sauveur ! »

Le chœur répond : « O Dieu saint ! saint, puissant ! saint, immortel ! ayez pitié de nous ! »

Dans cette partie de l'office tout est image, tout parle aux sens ; il y règne comme du délire, et, dans ces angoisses, ces paroles si simples qui reviennent souvent : *Mon peuple, que t'ai-je donc fait ?* toucheraient des cœurs de bronze.

C'est au milieu de ces soupirs et de tout ce touchant appareil que les Rois, les Pontifes, les Cardinaux, les Archevêques, les Évêques, les vieillards du sanctuaire, les enfants de chœur, les fidèles, les riches, les pauvres, viennent adorer le bois rédempteur. Il nous semble voir les enfants éplorés d'un père qui vient de mourir, admis dans la chambre mortuaire, où le chef de la famille est exposé sur un lit funèbre, et baiser avec une respectueuse douleur ses restes vénérables. Auprès du crucifix est un plat de cuivre où tous déposent leurs aumônes ; car ce n'est pas dans une journée de douleur que les pauvres peuvent être oubliés ¹.

En allant adorer la croix, comment nous défendre de cette pensée, que nous suivons la voie douloureuse arrosée du sang du Sauveur ? Ouvrons l'oreille de notre cœur à ces tendres reproches qui s'adressent aux Chrétiens bien

¹ *Tableau poétique*, p. 150. Voir, sur toutes les cérémonies de la Semaine sainte, les *Trois Rome*.

plus qu'aux Juifs, et que chacun de nous en prenne sa part : *Mon peuple, que t'ai-je donc fait, en quoi t'ai-je contristé ? Réponds-moi.* Ame chrétienne, ma fille, ma bien-aimée, je t'ai délivrée de la captivité, je t'ai nourrie de la manne, et tu as préparé une croix à ton Sauveur!!! Je t'ai gardée sous ma protection comme la prunelle de mon œil, qu'ai-je dû faire de plus pour toi? et tu as préparé une croix à ton Sauveur!!!

Et nous aurons de la douleur et de l'amour dans le cœur, et des larmes aux yeux, et, si nous pouvons parler, de tendres paroles sur les lèvres; et nous reviendrons du Calvaire comme le centenier, en nous frappant la poitrine, détestant nos ingrattitudes et résolu à mourir plutôt que de contrister encore un Père si bon.

L'adoration finie, on va rechercher et on rapporte dans un lugubre silence les saintes Espèces : le Prêtre communie, puis on psalmodie les Vêpres sur un ton grave et lugubre, et l'office du matin est terminé.

III. Sept paroles du Sauveur. — Sur les trois heures de l'après-midi, il ne faut pas manquer de venir adorer Jésus mourant. Dans certains pays, le peuple se rend en foule aux églises vers ce moment solennel. Chacun prie, chacun demande pardon pour soi et pour ses frères, et lorsque l'horloge frappe trois heures, vous verriez toute la foule, silencieuse et attendrie, se prosterner et baiser le pavé du temple. C'est alors surtout qu'il est utile de méditer les sept paroles de Jésus sur la croix. Nous allons les expliquer en peu de mots et montrer que ces sept paroles sont le testament du Sauveur et le résumé de toute la Religion, par conséquent la base de tous nos devoirs et la garantie de notre bonheur dans le temps et dans l'éternité.

1° *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'il font.* Jésus est sur la croix, le crime des Juifs est évident. Néanmoins il prie pour eux, sans distinction. Il les excuse sur leur ignorance de l'étendue du forfait dont ils sont coupables. Ainsi, il fait ce qu'il nous a prescrit dans l'Évangile : *Priez pour ceux qui vous persécutent ; aimez vos ennemis.* Le pardon des injures, l'amour des ennemis, base de la société, parce qu'il est la base du droit public et privé : tel est le premier article du testament de notre Père.

2° *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis.* Pendant que tout le monde l'insulte, le renie ou le délaisse, Jésus entend un des larrons lui adresser une parole de foi et de confiance : cela suffit. Jésus lui accorde le pardon de toute une vie d'iniquités et lui promet que, le jour même, il sera avec lui dans le séjour des âmes bienheureuses. Tout ce qu'on a dit de la bonté de Dieu pâlit devant cette promesse. L'infinie miséricorde de Dieu pour le pécheur repentant, la confiance entière du pécheur repentant en la miséricorde de Dieu, base de l'ordre moral : tel est le second article du testament de notre Père.

3° *Femme, voilà votre fils ; voilà votre mère.* Jésus va mourir, mais sa sainte mère l'occupe encore. Il la confie au disciple bien-aimé. Il la console en lui disant qu'elle aura un autre fils à la place de celui qu'elle va perdre ; et, pour engager saint Jean à prendre soin de Marie, il lui dit qu'elle l'aimera comme une mère. La tendresse constante des enfants pour leurs parents, la tendresse non moins constante des parents pour leurs enfants, base de la famille : tel est le troisième article du testament de notre Père.

4° *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné?* Au jardin des Olives, le Sauveur s'est soumis pleinement à la volonté de son Père, il a tout souffert avec la douceur d'un agneau. Il ne se dément point en ce moment. Il montre seulement l'étendue de sa douleur, afin que nous ne doutions pas qu'il a souffert, afin que nous sachions combien il nous a aimés, et afin que nous connaissions à qui nous devons recourir dans nos peines. Ainsi, la résignation chrétienne dans nos souffrances, base de la paix publique et privée, base de toute vertu sérieuse, par conséquent de tout vrai mérite pour chacun de nous : tel est le quatrième article du testament de notre Père.

5° *J'ai soif.* Au moment de mourir pour sauver les hommes, Notre-Seigneur plonge son regard divin dans l'avenir. Il voit une multitude innombrable d'âmes qui ne tiendront compte ni de ses souffrances ni de son amour, et à cette perspective déchirante il s'écrie : J'ai soif. J'ai soif d'outrages, soif de souffrances. La croix, s'il le faut, jusqu'à la fin du monde pour sauver quelques âmes de plus. Ainsi, le zèle des âmes, base de toutes les relations sociales : tel est le cinquième article du testament de notre Père.

6° *Tout est consommé.* Mon Père est glorifié ; le règne du démon est fini ; s'il le veut, l'homme est sauvé. Ainsi, le soin continu d'accomplir en toutes choses et selon notre état la volonté de Dieu, base de la perfection individuelle : tel est le sixième article du testament de notre Père.

7° *Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.* J'ai vécu pour mon Père, je meurs pour mon Père, voilà mon dernier mot, le secret de ma venue en ce monde, et de ma

sortie. Ainsi, le salut de notre âme : tel est le septième et le dernier article du testament de notre Père.

Quel riche sujet de méditations que ces sept paroles ¹!

A l'office du soir, appelé *Tenèbres*, le deuil continue. La voix lugubre de Jérémie, les gémissements des saintes femmes, retentissent sous les voûtes du temple ; alors l'Église est une veuve qui pleure sur le tombeau de son époux.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir livré à la mort votre Fils unique pour me racheter ; ne permettez pas que je rende inutile pour moi le fruit de sa Passion.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je réciterai tous les vendredis, vers trois heures, cinq Pater et cinq Ave, Maria, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

¹ Voir l'ouvrage de Bellarmin, *De septem verbis*, etc. ; de saint Alphonse de Liguori, *la Passion d'après les quatre évang.*, etc.

XXXVII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Samedi Saint. — Objet de l'office. — Son excellence. — Division de l'office. — Bénédiction du Feu nouveau. — Bénédiction du Cierge pascal. — Leçons. — Bénédiction des Fonts. — Messe. — Vêpres.

Le Samedi Saint est consacré à honorer la sépulture du Sauveur. Ce jour-là, jusqu'au dimanche matin, époque de la résurrection, l'Église continue d'être l'épouse éplorée qui veille auprès du tombeau de son époux. Ses offices sont plus longs, mais au milieu de sa douleur percent des signes de joie. On sent qu'elle a foi au consolant mystère du lendemain.

Dans les premiers siècles, plusieurs églises avaient fait du Samedi Saint une fête de commandement. Elle fut réduite ensuite au rang des demi-fêtes ¹ : maintenant elle est presque partout remise à la dévotion des fidèles. Malgré ces variations, la veille de Pâques fut toujours la première de toutes les vigiles en dignité, comme elle est la première par l'antiquité. En effet, elle est la plus longue de toutes et la plus riche de cérémonies. Autrefois l'office de cette vigile se joignait immédiatement à celui de la fête de Pâques ; car elle commençait après l'heure de None ou vers le coucher du soleil, et se continuait jusqu'au point du jour du dimanche, par les fidèles de tout

¹ Dans les demi-fêtes, la cessation des œuvres serviles n'était d'obligation que jusqu'à midi.

état, la plupart à jeun depuis le vendredi, et quelques-uns depuis le jeudi.

Dans les lieux mêmes où les cérémonies étaient plus courtes, et où il y avait moins de catéchumènes à baptiser, on avait soin de recommander de ne point finir les offices avant le chant du coq, qui était l'heure d'offrir le Sacrifice, de communier et de rompre ensuite le jeûne du Carême. Dans ce cas, on employait le temps qui restait, entre les diverses bénédictions et la Messe, à lire des leçons de la Loi, des prophètes ou des Psaumes, ou à faire quelque instruction au peuple. Cet usage, qui n'a cessé dans l'Église latine que depuis qu'on a commencé les offices de cette veille dès l'heure de Tierce, subsiste toujours chez les Grecs. Ils passent encore aujourd'hui la nuit entière dans l'église, à lire l'Écriture ou à chanter jusqu'à l'heure de l'office de Pâques, qu'ils commencent immédiatement après le lever du soleil, sans sortir de l'église¹.

L'office du Samedi Saint se compose de six parties ou cérémonies principales : 1° la bénédiction du Feu nouveau ; 2° la bénédiction du Cierge pascal ; 3° les leçons ; 4° la bénédiction des Fonts ; 5° la Messe ; 6° les Vêpres. La plus vénérable antiquité respire dans chacune de ces belles cérémonies ; les plus touchants souvenirs des Catacombes, de Constantinople, de Nicée, de Jérusalem, de toutes ces grandes Églises, passent tour à tour sous nos yeux. Puissent les impressions salutaires qu'ils sont capables de produire, se graver profondément dans nos âmes !

1° *Bénédition du feu sacré.* C'était une coutume ancienne, établie, dès le quatrième siècle, dans la plupart des Eglises, de bénir tous les jours, vers le soir, le feu

¹ Voyez Thomassin, *Célébrat. des fêtes*, p. 339.

dont on devait allumer les lampes pour l'office de Vêpres ¹. On tirait le feu de la pierre pour le bénir, plutôt que de le prendre au foyer des maisons. Cet usage rentre dans cette grande pensée de l'Église, que, toutes les créatures ayant été viciées, il ne convient pas de les employer sans bénédiction aux cérémonies du culte divin. Aussi, dès les premiers siècles, elle ne se servit point du feu profane, ou vulgaire dans les sacrifices et les prières publiques qui demandaient du luminaire. Cette première cérémonie du Samedi Saint n'est-elle pas profondément instructive ? On ne peut l'expliquer qu'en racontant toute l'histoire du monde déchu et régénéré.

La coutume de bénir tous les soirs du Feu nouveau était interrompue pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte, à cause du dérangement survenu à l'ordre des offices. On prit donc le parti de conserver du feu de la veille pour le lendemain, en tenant allumé le dernier des cierges. Cet usage, commun d'abord aux trois jours, fut plus tard restreint au Samedi Saint, de telle sorte que la bénédiction du Feu nouveau est devenue une cérémonie propre de ce jour ².

Elle commence aujourd'hui l'office, et se fait avec une grande solennité de prières ; car ce feu nouveau est pour le Chrétien l'image de la Loi nouvelle, loi de grâce et d'amour qui va naître du tombeau du Christ, comme le feu ancien est l'image de la Loi antique, éteinte dans le sang du Sauveur. Lors donc que le clergé est arrivé au chœur, il entonne les Litanies des Saints. L'Église veut que ses enfants, déjà couronnés dans le ciel, prennent part à la joie

¹ Menard, p. 91.

² C'est pour cela que dans les anciens auteurs cet office s'appelle *lucernarium*. (Mabil., *Musæ. ital.*, t. II, p. 101).

dont l'apparition de la Loi nouvelle remplit la terre, et qu'en priant pour leurs frères d'ici-bas, ils leur obtiennent la grâce de suivre comme eux les commandements de cette loi immaculée, et d'arriver au même bonheur ¹. Pendant qu'on chante les Litanies, le Prêtre bénit le Feu nouveau : telle est la première partie de l'office du Samedi Saint.

2° *Bénédiction du Cierge pascal*. Le Cierge pascal n'était primitivement qu'une colonne, sur laquelle le Patriarche d'Alexandrie écrivait l'époque de Pâques et des fêtes mobiles, qui se règlent d'après cette grande solennité. Alexandrie étant la ville qui possédait les meilleurs astronomes, l'Évêque devait les consulter chaque année, et, d'après leur décision, fixer au Pape, et par lui à toute l'Église, le premier dimanche après le quatorzième jour de la lune de mars. Alors on écrivait sur la cire, et c'est sur une espèce de colonne faite de cette matière, que le Patriarche d'Alexandrie dressait le catalogue des principales fêtes de l'année. Le Pape recevait ce *canon* ² avec respect, le bénissait et en envoyait de pareils aux autres Églises, qui l'acceptaient avec les mêmes honneurs.

Bientôt on fit de ce bâton de cire un flambeau qui servit à éclairer pendant la nuit de Pâques, et on le regarda en même temps comme l'emblème de Jésus ressuscité. Le pape Zozime approuva cet usage et l'établit généralement en ordonnant à toutes les églises paroissiales de bénir un cierge le Samedi Saint ³.

¹ Durand., l. VI, c. LXXX.

² On sait que le mot canon veut dire règle. Cette colonne était le canon ou la règle d'après laquelle on célébrait Pâques et les fêtes mobiles qui en dépendent.

³ « Zozimus papa decrevit cereum Sabbato sancto Paschæ, per ecclesias benedici » (Sigebertus, an. 417.)

Avec le Feu sacré on allume le Cierge pascal. Il n'est pas permis de l'allumer autrement, non plus que les cierges destinés pour les offices et la Messe de la veille de Pâques. Tout autre feu est déclaré étranger et profane, semblable à celui qui irrita le Seigneur contre Nadab et Abiu, et qui fut cause de leur perte. La bénédiction du Cierge pascal remonte à la plus haute antiquité. On la trouve déjà dans les ouvrages de saint Ennode, évêque de Pavie, qui vivait au commencement du sixième siècle ¹.

Ce Cierge fort élevé est placé sur un candélabre au milieu du sanctuaire, en face de l'autel. Il reste allumé à l'office du Samedi Saint, à la Messe et à Vêpres, pendant toute la semaine de Pâques ; et ensuite à la Messe et aux Vêpres des dimanches et fêtes jusqu'à l'Ascension. Ce jour-là il disparaît immédiatement après l'évangile de la Grand'Messe : en ce moment, le Sauveur, enlevé à la terre, remonte dans le Ciel.

Tout ce détail indique assez la signification mystérieuse du Cierge pascal. Il est le premier symbole de la résurrection de Notre-Seigneur, que l'Église propose aux fidèles le Samedi Saint. Il leur rappelle en même temps que leur divin Rédempteur est la lumière du monde. Aussi rien de plus magnifique et de plus célèbre dans la liturgie, que la formule employée pour le bénir. Elle commence par ces mots : *Exsultet jam Angelica turba*, etc.

« Que les Anges du ciel, que la milice d'en haut se réjouisse et tressaille d'allégresse, et que le son des trompettes annonce nos sacrifices de joie !

« Que la terre soit dans le bonheur, et qu'elle jouisse de la lumière glorieuse qui lui est venue !

¹ Ennod., p. 453.

« Et vous, notre mère, Église sainte, réjouissez-vous aussi ; vous voilà rayonnante de la lumière du flambeau divin, du flambeau qui éclaire le monde !

« Que le lieu saint retentisse des transports de la joie des peuples ! que les acclamations de la terre montent vers le ciel ! »

Tout le reste respire le même enthousiasme. Cette bénédiction est digne du génie de saint Augustin, à qui elle est attribuée ¹. On chercherait vainement ailleurs des images plus gracieuses et plus poétiques, des paroles plus nobles et un chant plus beau. Dans cette inimitable bénédiction se trouvent les mots étonnants : « O péché d'Adam vraiment nécessaire ! puisque le Christ l'a effacé par sa mort. O heureuse faute qui nous a mérité un si grand Rédempteur ! » C'est le Diacre qui chante cette belle annonce de la fête de Pâques ; car la bénédiction du Cierge pascal a toujours été du ministère des Diaques, en présence même de l'Évêque ou du Prêtre officiant. Le Diacre alors est comme un héraut du Ciel, qui vient annoncer à l'Église la glorieuse résurrection de son époux, son triomphe dans ce mystère, les témoignages éclatants de sa miséricorde, et le bonheur de l'homme réconcilié avec Dieu, par l'accomplissement du grand ouvrage de la Rédemption.

Les cinq grains d'encens qu'il insère dans le corps du Cierge, en forme de croix, sont un emblème des cinq plaies de Notre-Seigneur et des aromates qui servirent à l'embaumer ². La prière que l'Église emploie pour les bénir ne laisse là-dessus aucun doute. Elle nous montre encore l'efficacité du Cierge béni, comme de toutes les autres choses santifiées, pour éloigner le démon, les fléaux et les ma-

¹ Bened. XIV, 292. n. 59.

² Durand., l. VI, c. LXXX.

ladies. Voilà pourquoi on tirait du Cierge pascal des morceaux de cire qu'on distribuait aux fidèles après la Messe du dimanche de Quasimodo. Ils les brûlaient dans leurs maisons, dans leurs champs, dans leurs vignes ou leurs prairies, comme des préservatifs contre le tonnerre, la grêle, les vents, les mauvaises bêtes et les artifices du démon. Au lieu de ces morceaux de cire, Rome bénit, dès le matin du grand Samedi, de petits *agneaux* de cire, qu'elle distribue, à la Messe du dimanche de Quasimodo, dans les mêmes intentions ¹.

Avant de taxer de simplicité la foi de nos aïeux, il faudrait prouver ou que l'Église n'est pas infallible, ou que nous n'avons rien à craindre, aujourd'hui surtout, des artifices du démon, ou que Dieu n'est pas le maître de la nature, et qu'il ne lui est pas libre d'attacher ses faveurs à telle condition qu'il lui plaît. Pour nous, admirons l'infinie bonté de notre Père céleste qui a bien voulu, dans ces faibles moyens, donner des armes à ses enfants contre leurs ennemis, et faire dépendre de notre confiance en lui, notre conservation et celle de ce qui nous est cher. Désormais, quand nous verrons allumer le Cierge pascal, songeons sérieusement à ressusciter avec Notre-Seigneur; et quand, de Pâques à l'Ascension, nous le verrons briller devant nos yeux, comme la colonne lumineuse qui conduisait Israël vers la Terre promise, demandons-nous si nous marchons fidèlement à la suite du Sauveur ressuscité, si nous avançons vers le Ciel, véritable Terre promise du Chrétien.

3° *Les leçons.* La troisième partie de l'office du Samedi Saint contient les leçons. Nous avons vu que, dans l'an-

¹ Menard, p. 98; Eanod., p. 73; Ferraris, *Biblioth.*, art. *Agnus dei*, et les *Trois Rome*.

tiquité; l'office du jour de Pâques ne devait finir, le plus tôt, qu'au chant du coq, c'est-à-dire après minuit du jour de Pâques. Dans les églises où il y avait peu de catéchumènes à baptiser, on employait le temps qui restait depuis les bénédictions du Feu et du Cierge pascal jusqu'à la Messe, à chanter des leçons de l'Écriture. C'étaient autant d'instructions qu'on donnait aux fidèles. Afin que tous y prissent intérêt, on les chantait dans les deux langues alors vulgaires, le grec et le latin. Pour ôter la monotonie et parler tour à tour à l'esprit et au cœur de ses enfants, l'Église avait établi que ces leçons seraient entremêlées de cantiques ou répons, et de collectes propres à exciter la piété. La même chose s'observe encore aujourd'hui. Toutes ces leçons, au nombre de douze, se rapportent au baptême, dont le Samedi Saint est la grande fête.

L'Église pouvait-elle trouver un temps plus convenable que celui qui s'écoule entre la mort et la résurrection du Sauveur, pour célébrer le baptême des fidèles et la résurrection des enfants de Dieu? Ne s'agit-il pas de représenter le passage qu'on leur fait faire de la mort du vieil homme ou du péché, enseveli dans le tombeau du Sauveur, à la vie nouvelle que le second Adam nous procure par la grâce du baptême? Lors donc que le Diacre a fini la bénédiction du Cierge pascal, il dépose sa dalmatique, et, s'étant revêtu de l'aube et de l'étole, il monte au jubé et chante la première leçon : les autres le sont par des clercs d'un ordre inférieur. C'est, comme nous l'avons dit, au grand mystère de notre régénération que l'Église a eu intention d'appliquer le sens de ces douze leçons, qu'on appelle prophéties. Elles sont sans titre en signe de deuil.

La *première* est tirée de la Genèse, et roule sur la création du monde, principalement sur celle de l'homme créé

à l'image de Dieu. Cette image, effacée par le péché, est réparée dans le Baptême de la régénération en Jésus-Christ, par le mérite de sa mort et de sa résurrection.

La *deuxième* est l'histoire du déluge, par lequel périrent tous ceux qui n'étaient point dans l'arche, figure de l'Église.

La *troisième* est l'histoire du sacrifice d'Abraham, où l'on voit la soumission d'Isaac, qui, étant sous la main de son père, dont le Seigneur conduisait le bras, représentait un baptisé soumis à celui qui, lui imposant la main et le marquant de l'onction sainte, le fait renoncer à sa première vie dans les eaux du Baptême.

La *quatrième* est l'histoire du passage miraculeux des Israélites à travers la mer Rouge, qui fut pour eux un chemin de vie et de salut, comme le Baptême l'est pour le catéchumène.

La *cinquième* est prise du prophète Isaïe. Par la bouche du sublime Prophète le Seigneur, après avoir marqué en quoi consiste l'héritage qu'il promet à ses enfants d'adoption, invite tout le monde à embrasser la Religion dont le Baptême est la porte, afin d'avoir part à cet héritage.

La *sixième* est la prophétie de Baruch. Le Prophète dit aux enfants d'Israël qu'ils n'ont été emmenés captifs que pour avoir abandonné le Seigneur ; puis, il leur montre le chemin pour retourner à la vie et à la liberté. Voilà bien le genre humain devenu esclave par le péché originel, et rendu à la liberté par le Baptême.

La *septième* est prise de l'endroit d'Ézéchiel, où il s'agit de la résurrection générale des hommes, résurrection qui s'opère mystérieusement dans le Baptême.

La *huitième* est le passage d'Isaïe, où il est dit que sept femmes prendront le même homme, à qui elles ne de-

manderont que l'honneur de porter son nom pour être délivrées de l'opprobre. Voyez-vous toutes les nations accourant au Baptême et prenant le nom de Chrétiennes, pour être délivrées de la honte et des horreurs du Paganisme?

La *neuvième*, tirée de l'Exode, rappelle le passage de l'Ange exterminateur, qui épargne ceux dont les maisons étaient teintes du sang de l'agneau. Heureux les catéchumènes sur qui, après le Baptême, le Démon n'aura plus d'empire !

Le *dixième*, c'est le prophète Jonas qui, jeté dans les flots, englouti par un monstre marin, sort plein de vie au bout de trois jours. C'est bien l'homme, saisi et dévoré en quelque sorte par le serpent infernal, que le Baptême arrache à sa tyrannie.

La *onzième* est tirée du chapitre du Deutéronome, où il est dit que Moïse écrivit son second cantique et l'apprit aux enfants d'Israël peu de temps avant sa mort : avertissement aux futurs baptisés, souvenirs de leurs engagements.

La *douzième* est l'histoire des trois jeunes Hébreux condamnés à être jetés dans la fournaise ardente, pour n'avoir pas voulu adorer la statue du roi de Babylone : protection de Dieu sur les baptisés devenus ses enfants.

A ce choix de leçons, si bien suivi, si bien approprié à la circonstance de ces nuits brillantes et solennelles, où un nouveau peuple allait passer par les ondes régénératrices, il est facile de reconnaître la sagesse divine qui préside à toutes les prescriptions de l'Église catholique.

4° La quatrième partie de l'office du Samedi Saint est la *bénédiction des Fonts*, c'est-à-dire de l'eau qui doit servir au Baptême des catéchumènes. L'usage de bénir

l'eau du Baptême remonte au berceau de l'Église. On en voit la preuve dans les écrits des Pères du quatrième et même du troisième siècle ¹. Lorsque les catéchumènes avaient subi leur dernier examen, fait la triple renonciation et reçu l'onction de l'Évêque, on se rendait aux fonts pour les bénir. Toute l'assemblée des fidèles, portant des cierges allumés, marchait en procession, au chant des Litanies qui se disaient à trois, à cinq ou à sept chœurs, selon que l'assistance était nombreuse ²; ou se répétaient à deux chœurs jusqu'à trois, cinq et sept fois. C'est de là que sont venus les noms de *ternaire*, de *quinaire*, et de *septénaire*, donnés à ces Litanies. En revenant des fonts, on chantait la Litanie ternaire qui se répétait trois fois; elle se dit encore aujourd'hui.

Lors donc que les prophéties sont achevées, tout le clergé se met en marche vers les fonts, en chantant les Litanies. Arrivé au baptistère, le Prêtre bénit l'eau. Rien de plus vénérable par leur antiquité, rien de plus instructif par leur signification et de plus efficace par leur vertu, que les prières et les cérémonies saintes qu'il emploie. Il commence par rappeler, dans une magnifique préface, les merveilles que Dieu a opérées par les ondes; puis, plongeant sa main dans le bassin des fonts, il divise les eaux en forme de croix, et demande à Dieu qu'il les remplisse de la vertu du Saint-Esprit, et qu'il les féconde par sa grâce. Il en répand ensuite vers les quatre parties du monde, pour marquer que toute la terre en doit être arrosée; c'est-à-dire que, suivant la divine promesse, tous les peuples doivent être appelés au Baptême. Il souffle trois fois sur l'eau, en conjurant Notre-Seigneur de la bénir de

¹ Cyril., *Catech.*, III; Cypr., *ep. LXX ad Januar*

² Sacram. Gregor. et Ord. rom.

sa bouche même et de la soustraire à la puissance du démon.

Il y plonge trois fois le Cierge pascal, pour nous montrer que c'est par les mérites du Sauveur, mort et ressuscité, dont ce Cierge est la figure, qu'elle aura la vertu de préserver nos corps et nos âmes des embûches de l'ennemi et de remettre les péchés véniels, en faisant naître dans les cœurs des sentiments d'amour de Dieu et de contrition. Il répand quelques gouttes de cette cire dans l'eau qu'il vient de bénir, pour marquer que la vertu de Jésus Christ y reste attachée; puis, il sépare l'eau qui doit être réservée pour le Baptême. Lorsqu'elle est dans les fonts, il y mêle du saint chrême et rappelle la grâce que produira le Baptême dans ceux qui le recevront. « Que cette eau, dit-il, par ce mélange soit sanctifiée, fécondée, et reçoive la vertu de remettre les péchés et de régénérer les âmes, pour la vie éternelle, au nom du Père, » etc. ¹.

Autrefois, après la bénédiction, le Prêtre allait répandre de cette eau sanctifiée sur les assistants : la même chose se fait encore aujourd'hui. Tous les fidèles avaient ensuite, et ils ont encore, la liberté de prendre de cette eau et de l'emporter dans leurs maisons. On l'emploie comme préservatif contre les accidents et les dangers spirituels et corporels. Il est honteux de ne pas trouver cette eau bénite dans les maisons, de ne savoir où en prendre lorsqu'il s'agit d'administrer les malades. La bénédiction finie, on revient au chœur en chantant les Litanies. C'est alors que, dans la primitive Église, on conduisait en procession, à l'autel, les nouveaux baptisés, revêtus de leurs habits blancs, un cierge allumé à la main, et accompagnés de

¹ Voir sur toutes ces cérémonies notre traité de l'*Eau Bénite*.

leurs parrains et marraines. A l'autel, ils recevaient la sainte Eucharistie et mangeaient le lait et le miel de l'innocence.

5° La *Messe*. La messe commence aussitôt qu'on est de retour au chœur. Elle n'a point d'*Introit*, parce que tout le peuple est entré. Dans les premiers siècles, il était à l'église depuis la veille. La Messe est fort courte à cause de la longueur des précédents offices. L'*Alleluia*, supprimé depuis le commencement du Carême, y reparait en signe de joie ; mais il est suivi du trait, chant de tristesse, parce que le grand mystère de la Résurrection n'est pas encore accompli.

6° Les *Vêpres*. Il en est de même des *Vêpres*. Un seul psaume de deux versets les compose ; mais que ce psaume est bien choisi ! « Toutes les nations de la terre, s'écrie l'Église, louez le Seigneur ! peuples, louez-le tous, parce que sa miséricorde s'est manifestée sur nous et que la vérité de sa promesse demeure éternellement ¹. »

Par les *nations*, le Prophète entend les Gentils ; par les *peuples*, les enfants d'Israël, sociétés séparées autrefois, mais unies dans ce grand jour en Jésus-Christ pour ne plus faire qu'une même famille. C'est pourquoi le Prophète, voyant dans l'avenir ce mystère d'unité, le Baptême, où Juifs et Gentils, recevant le même esprit, deviennent enfants de Dieu, s'écrie dans un saint transport : Sa miséricorde s'est manifestée sur *nous* ; oui, sur nous tous, sur vous et sur nous. Que ce *nous* est touchant ! Puisse-t-il embraser nos cœurs de cette charité vraiment catholique dont il est l'expression !

Le Samedi Saint ensevelissons-nous dans le tombeau

¹ Psal. cxvi.

avec Notre-Seigneur ; laissons-y le vieil homme. Reportons-nous aux nuits solennelles de la primitive Église, où l'on conférait le Baptême. Renouvelons nos promesses. Purifions notre robe baptismale par les larmes d'une sincère pénitence, afin de pouvoir, le jour de Pâques, entrer aux noces de l'Agneau.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'être mort, et d'avoir voulu être mis dans le tombeau pour l'amour de moi ; faites-moi la grâce de me dépouiller du vieil homme pendant le Carême, afin de ressusciter à la vie de la grâce le jour de Pâques.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je me demanderai le Samedi Saint : Suis-je mort au vieil homme ?*

XXXVIII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE)

PÂQUES. — Objet de cette solennité. — Sagesse de l'Église dans l'époque de cette fête. — Son excellence. — Son harmonie avec la saison. — Division de l'office. — Procession avant la Messe. — Messe. — Vêpres. — Procession. — Semaine de Pâques.

I. Objet de la fête de Pâques. — Pâques ! voici un mot qui a traversé plus de trente siècles ; un mot qui a retenti aux frontières de l'antique Égypte, aux sables du Désert, aux échos du Sinaï, aux rives du Jourdain, au temple de Salomon, aux Catacombes de Rome, aux basiliques de Constantinople et de Nicée, aux cabanes du Sauvage de l'Amérique, aux huttes du nègre de l'Afrique centrale, aux plaines brûlantes de la Chine et aux montagnes glacées de la Tartarie : mot immortel comme l'événement qu'il exprime !

Pâques ! voici une solennité qui, depuis des milliers d'années, met en joie l'Orient et l'Occident : c'est la fête de l'univers, c'est une fête de famille. D'où vient qu'elle fait battre à l'unisson tant de millions de cœurs ? Elle perpétue un fait d'un intérêt commun, immense, éternel.

Voulez-vous connaître l'origine de cette solennité vraiment *catholique* ? Le peuple de Dieu gémissait dans les fers de Pharaon, mais enfin l'heure de la délivrance a sonné. L'Ange du Seigneur *passa* durant la nuit et frappa de mort tous les premiers-nés des maisons, sur lesquelles il ne voit pas le sang d'un agneau : ici tout est figure. Cet

agneau, c'était le Christ; ce Pharaon, c'était l'antique serpent, tyran du genre humain depuis la faute originelle; ce peuple hébreu, c'étaient tous les peuples. Voilà pourquoi les Juifs ont célébré par une fête perpétuelle le souvenir de ce passage de l'ange et l'immolation de l'Agneau qui les préserva du glaive. Voilà pourquoi maintenant, la figure ayant fait place à la réalité, l'Eglise catholique célèbre par une fête perpétuelle et l'immolation du véritable Agneau, et son passage de la mort à la vie, et la défaite du démon, et la délivrance du genre humain qui en fut la suite.

N'est-ce pas en vain qu'on chercherait dans les annales des peuples, un événement aussi digne de mémoire et aussi capable de remplir de reconnaissance, d'enthousiasme et d'amour quiconque porte dans sa tête une pensée de foi, et dans sa poitrine un cœur d'homme et de chrétien ?

Pâque veut dire passage : vous en savez la raison. L'Homme-Dieu fut à peine remonté vers son Père, que les Apôtres s'empressèrent d'établir une fête solennelle pour célébrer sa Pâque, c'est-à-dire son glorieux passage de la mort à la vie. Nous les voyons disposer leurs voyages, presser ou retarder leurs courses évangéliques pour célébrer à Jérusalem, au lieu même de l'événement, cette solennité des solennités. Elle se célébrait de même dans toutes les contrées converties au Christianisme. Notre fête de Pâques est donc d'institution apostolique, personne n'éleva jamais là-dessus aucun doute. Une pareille origine doit être un nouveau titre à notre vénération.

II. Époque de cette fête. — Unanimes sur la célébration de la solennité, les Églises primitives ne le furent pas d'abord sur le jour précis où il fallait la fixer; dès le mi-

lieu du second siècle, il y eut de grands démêlés à ce sujet. Les Chrétiens d'Occident ne voulaient faire la fête que le dimanche après le quatorzième jour de la lune qui suit l'équinoxe du printemps, afin de ne pas se rencontrer avec les Juifs dans la célébration de cette solennité. Les Chrétiens d'Orient, au contraire, prétendaient qu'il fallait célébrer la Pâque le quatorzième de la lune après l'équinoxe. En lisant l'histoire des contestations qui eurent lieu à cette occasion, les esprits superficiels sont tentés de traiter tout cela de querelles puériles. Qu'ils aient la patience de nous écouter un instant, et ils verront que l'Église catholique ne s'émeut point sans de graves motifs.

Il y a des points de discipline d'une importance secondaire parmi lesquels on peut, on doit même admettre de la variété, suivant les siècles et les pays. Cette variété relève la beauté de l'Église et l'unité de la foi. Il y a aussi dans la discipline des points essentiels qui doivent rester immuables. Or, le temps de la Pâque est un de ces points importants, où l'unité était nécessaire.

En effet, il ne s'agit point ici d'un seul jour ou d'une seule fête, mais de toutes les autres grandes fêtes qui en dépendent et qui comprennent une bonne partie de l'année chrétienne. Le jeûne du Carême, par exemple, le temps de la Pentecôte, dépendent absolument du jour de Pâques. N'était-il pas convenable que l'Église, répandue sur tous les points du globe, fût en même temps dans les jeûnes et les pleurs, et en même temps dans la joie? Cette unité, cette conspiration générale de tous les membres de la grande famille catholique, n'ont-ils pas plus de force que des efforts isolés?

Pendant que les uns auraient honoré de leurs larmes et de leurs pénitences la Passion du Fils de Dieu, on aurait

vu les autres célébrer sa résurrection avec toutes les marques de l'allégresse et de la joie ! Un preil spectacle, dites-moi, eût-il été supportable ? Et puis, si l'Église est une, si elle doit aimer en toutes choses l'unité, noble cachet de sa céleste origine, ne devait-elle pas l'aimer, la chercher avec bien plus d'ardeur dans la célébration du mystère qui, nous ayant tous unis à Dieu, a fait de tous les hommes un seul corps en Jésus-Christ ?¹

Je conçois, dites-vous, que toutes les Églises d'Orient fussent unanimes dans la célébration de la Pâque ; mais quelle nécessité que l'Orient et l'Occident fussent à l'unisson ? — Votre imagination, je le vois, vous représente un grand intervalle entre l'Orient et l'Occident, et vous croyez que cette distance pare à tous les inconvénients ; mais vous oubliez que l'Orient et l'Occident ne font qu'un corps de religion, une même Église. Vous oubliez qu'il y a toujours grand nombre d'Occidentaux dans l'Orient, et d'Orientaux dans l'Occident. Vous oubliez que dans les pays limittrophes, de l'Orient et de l'Occident, cette distance n'existe plus.

Concevez, dès lors, quel embarras, quelle confusion, quelle étrange bigarrure, lorsque, dans la même province, dans la même ville, les uns pleurent la mort de leur Sauveur, et les autres se réjouissent ; les uns jeûnent, et les autres défendent de jeûner ; les uns sont couverts de sacs et de cilices, et les autres parés d'habits de fête ! Concevez quel danger résulte de là pour la tranquillité publique. Il faut contenir dans la paix et la concorde non-seulement des hommes éclairés et vertueux qui ont assez d'étendue d'esprit et de charité pour agréer, ou du moins

¹ Rom., vi, 4.

pour souffrir avec patience ces diversités, mais aussi des hommes ignorants et charnels, faciles à se scandaliser et à s'aigrir les uns contre les autres.

Pour toutes ces raisons, qui, certes, ne paraîtront légères qu'à l'homme irréfléchi, presque toutes les Églises se rendirent au sentiment du pape Victor, en attendant que le premier Concile de Nicée vint fixer par un décret irrévocable, l'unité du jour de Pâques pour tout l'univers. Nous nous sommes étendu à dessein sur ce point de notre histoire, afin de montrer, une fois pour toutes, la profonde sagesse de l'Église, et la gravité des motifs qui la font agir, combattre, approuver et décider dans toutes les circonstances ¹.

III. Son excellence. — « La fête de Pâques, dit saint Grégoire, est la solennité des solennités, parce qu'elle nous enlève de la terre pour nous transporter dans l'éternité, et pour nous en faire jouir dès à présent par la foi, par l'espérance et par la charité ². » Ce jour inspire je ne sais quelle joie indéfinissable, qu'on n'éprouve point dans les autres fêtes. L'homme aime passionnément la vie, il sent qu'il fut créé immortel. Tout ce qui affermit sa foi à l'immortalité, tout ce qui lui rend ses droits à la vie, tout ce qui brise l'aiguillon de la mort, fait sur lui une impression puissante, irrésistible. La fête de Pâques qui est le triomphe de la vie sur la mort; la fête de Pâques qui nous montre l'homme ressuscité, Jésus-Christ notre chef, brisant pour lui et pour nous l'empire de la mort, excite toujours l'allégresse la plus vive, le contentement le plus intime.

Ajoutez que, dans cette fête, le Chrétien reçoit par la

¹ Bened. XIV, p. 302, n. 7.

² Homil. XXI in Evang.

communion le gage sensible de son immortalité glorieuse. Ajoutez encore que toute la nature se met en harmonie avec la Religion, pour lui redire ce dogme consolateur. C'est au printemps, c'est-à-dire au moment où tout renaît dans le monde matériel que nous célébrons le mystère de notre résurrection à la grâce d'abord, et ensuite à la gloire. A défaut de livre, toutes les créatures peuvent nous instruire ; pas une herbe des champs qui ne nous dise : Vous ressusciterez.

Vous ressusciterez ; voilà ce que l'Église nous dit aussi par la voix éloquente de ses cérémonies. Entrons dans le temple saint. Tous les signes de deuil ont disparu, les autels sont parés avec une magnificence extraordinaire ; les ornements aux joyeuses couleurs, aux riches broderies, reparaissent avec les ministres sacrés, tous les fronts sont radieux ; toutes les cloches sont en mouvement, et les habitants des villes arrivent en foule aux portiques des vieilles cathédrales, comme les populations des campagnes aux simples églises des hameaux. Le chant de joie, l'*Alleluia*, ce mot de la langue du Ciel tombé sur la terre pour nos jours de fête, retentit de toutes parts, se répète à chaque instant, se varie, se module sur tous les tons ; et quand à cela vient se joindre un beau soleil, défendez-vous, si vous pouvez, des sentiments de joie, d'espérance et de bonheur que ce grand jour a mission d'inspirer !

IV. Office. — L'office de Pâques peut se diviser en quatre parties : la Procession du matin, la Messe, les Vêpres et la Procession du soir.

Autrefois, dès que l'aurore du grand jour commençait à paraître, tous les fidèles, hommes et femmes, enfants et vieillards, riches et pauvres, princes et peuple, se rendaient à l'église. Le prêtre entonnait le cantique de la Ré-

surrection, puis il baisait l'image de Jésus-Christ ressuscité, il donnait ensuite le *baiser de dilection* au plus considérable de l'assemblée, qui le communiquait au suivant, ainsi jusqu'au plus éloigné du sanctuaire. Les femmes en usaient de même entre elles. Celui qui donnait le baiser disait : *Le Christ est ressuscité* ; celui qui le recevait répondait : *Il est vraiment ressuscité*. De l'église les embrassements passaient dans les rues, dans les champs, dans les maisons : partout où l'on se rencontrait, on se donnait le *baiser de dilection*, sans autre distinction que celle des sexes.

Cela se renouvelait pendant trois jours entiers, de la même manière et avec les mêmes paroles. Gardez-vous de voir là une vaine cérémonie : nos pères prenaient la Religion au sérieux. Ils choisissaient d'ordinaire cette occasion pour se réconcilier publiquement et recommencer la vie de paix et de charité, qui doit distinguer les enfants de celui qui a dit : *On reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres* ¹. Ce touchant usage existe encore en Pologne. Pendant les fêtes de Pâques, un Polonais qui en rencontre un autre lui dit : Jésus-Christ est ressuscité ; et celui-ci répond : Oui, Jésus-Christ est vraiment ressuscité ; et ils s'embrassent dans la rue. Parmi nous il se réduit de nos jours au baiser de paix que se donnent entre eux, avant la communion, les ministres de l'autel.

Pour perpétuer le souvenir de la résurrection du Sauveur et du Baptême des catéchumènes, nous faisons encore avant la Messe, disent les anciens liturgistes, la procession et l'aspersion de l'eau bénite. Cette double cérémonie se

¹ Joan., XIII, 35.

renouvelle tous les dimanches, parce que tous les dimanches de l'année sont une continuation de la fête de Pâques ¹.

Autrefois la procession pascale se faisait avec une grande pompe et des circonstances tout à fait propres à rappeler l'intention que l'Église avait eue en l'établissant. Elle avait voulu représenter les Apôtres et les Disciples, allant de Jérusalem en Galilée, où Jésus avait dit aux saintes femmes qu'il les précéderait. Et voilà que les pasteurs, à la tête du troupeau, se mettaient en marche vers la station de la procession, c'est-à-dire vers le point où elle s'arrêtait et d'où elle revenait à l'église.

Dans la langue naïvement chrétienne de nos pères, cette station s'appelait la *Galilée*. C'était un lieu richement décoré comme les repositoires au jour de la fête du Saint-Sacrement. Là, le chœur, environné de tout le peuple, cherchait à se surpasser par des chants d'allégresse. Toute l'assemblée répondait avec un enthousiasme souvent accompagné de larmes de joie. Des antiennes de l'Écriture, on passait à des cantiques de réjouissance dont le principal était la fameuse hymne *Salve, festa dies : Salut, jour de fête*. Ivres d'une sainte joie, tous les fidèles revenaient en bel ordre à l'église, pour assister à l'auguste Sacrifice.

D'un bout à l'autre, la Messe du jour de Pâques respire l'allégresse. On y chante l'hymne antique, si pleine de poésie, qui, sous la simplicité de l'expression, cache des pensées tour à tour sublimes et gracieuses, comme toutes celles qu'inspire le Christianisme.

Victimæ paschali laudes, etc.

¹ Rupert, l. VII, c. xx, xxiv, xxv; Durandus, l. VI, c. lxxxvi

« Peuple, prosterne-toi, adore la Victime pascale, adore l'Agneau qui sauve les brebis !

« Adore le Christ qui réconcilie la terre avec le Ciel !

« Oh ! quel merveilleux duel entre la vie et la mort !

« Le Maître de la vie meurt ; mais la mort sera vaincue, et le Crucifié reprendra la vie, comme un vêtement qui lui appartient et qu'il n'avait fait que déposer !

« Qu'as-tu vu, Marie ? dis-nous, qu'as-tu vu sur le chemin ?

« J'ai vu le sépulcre du Christ vivant ; j'ai vu la gloire du Christ ressuscité ; j'ai vu les anges, témoins célestes, avec leurs robes éclatantes de blancheur, me montrer le tombeau vide ; je les ai entendus me dire : Il n'est plus ici.

« Le Christ, mon espérance, est ressuscité ; il vous précède en Galilée.

« Nous le savons, le Christ est vraiment ressuscité ; Roi vainqueur, ayez pitié de nous. »

L'Évangile de la Messe contient en peu de mots l'histoire de la résurrection et de l'apparition des Anges aux saintes femmes ; deux faits qui ont été racontés en détail dans la seconde partie du Catéchisme ¹.

Quoique l'office du jour de Pâques soit tout entier consacré à la fête de la Résurrection, il y avait cependant une espèce de suspension pour celui des baptisés, dont la fête, commençant le Samedi Saint, ne finissait qu'après le samedi suivant. Or, l'office des baptisés commençait par des Litanies dont les premiers mots sont : *Kyrie, eleison*, etc. Telle est la raison pour laquelle les Vêpres du jour de Pâques commençaient par le *Kyrie* et non par le *Deus in adjutorium* ². Cet antique usage s'est conservé dans le diocèse de Besançon.

¹ Leçon XIV. — ² Durandus, l. VI. c. LXXXIX.

Les deux psaumes de Vêpres *Laudate, pueri* et *In exitu*, se rapportent également à l'office des baptisés. en sorte que, le jour de Pâques, il semble que l'Église, partagée entre la joie de la résurrection de son divin Époux et le bonheur d'avoir vu augmenter par le Baptême le nombre de ses enfants, ne sache auquel entendre ; épouse et mère, elle passe du tombeau vide de son Époux, au berceau de ses fils nouveau-nés. Elle chante, elle bénit, elle remercie ; elle parle de son Époux ; elle rappelle aux baptisés l'incalculable faveur qu'ils ont reçue, et leur dit la joie dont son cœur surabonde. Autrefois, pendant les sept jours de la semaine de Pâques, on conduisait les néophytes, revêtus de leurs habits blancs, aux fontaines sacrées.

Pendant la procession on chantait deux psaumes. En allant aux fonts, le *Laudate, pueri* : *Enfants, louez le Seigneur*. Louez-le en venant visiter le lieu, où il vous a donné naissance. Au sortir des fonts, l'*In exitu Israel* : *Israël au sortir de l'Égypte*, etc. C'est l'hymne de la grande délivrance, dont celle des Israélites n'était que la figure. Qu'en pensez-vous ? A la vue de tout ce peuple de baptisés revenant sur les bords des ondes sacrées, où il reçut la vie et dans lesquelles périt la puissance de Satan, ne semble-t-il pas voir les enfants d'Israël, après le passage de la mer Rouge, revenir sur les bords escarpés de l'abîme, et, au souvenir de leur miraculeux passage et de la ruine de Pharaon, entonner avec transport le beau cantique de Moïse : *Chantons au Seigneur ! car il a glorieusement manifesté sa puissance ; il a renversé le cheval et le cavalier : il les a engloutis dans les flots*¹, etc.

V. Dispositions à la fête. — Pour célébrer dignement

¹ Exod., xv.

les fêtes de Pâques, il faut entrer dans l'esprit de l'Église et des cérémonies saintes. Une foi vive au grand mystère de la Résurrection ; un amour sans bornes pour le Sauveur qui a voulu naître, mourir et ressusciter pour nous ; un grand désir de ressusciter un jour, glorieux avec lui ; enfin, une volonté sincère et persévérante de nous maintenir dans la vie de la grâce, où nous sommes entrés par la communion pascale, en sorte qu'on puisse dire à ceux qui désormais nous chercheront parmi les pécheurs ou les tièdes, ce que les Anges disaient aux saintes femmes, en parlant du Sauveur : *Il est ressuscité, il n'est plus ici*¹ : tels sont les sentiments et les résolutions que nous devons porter à la célébration de ce grand jour. Malheur à nous si nous ne prenons pas tout cela au sérieux !

VI. Semaine de Pâques. — Autrefois toute la semaine de Pâques était une fête continuelle, c'était surtout en faveur des néophytes que ces sept jours étaient observés. L'Église voulait faire un accueil solennel à ses nouveaux enfants, elle voulait aussi les fortifier par des secours célestes contre les attaques qu'ils auraient à soutenir après le baptême. « Notre-Seigneur, dit saint Chrysostome, fut tenté après son Baptême. Les nouveaux fidèles ne doivent pas se promettre un meilleur traitement de cet ennemi juré de la sainteté et de la justice. On les fortifie donc pendant sept jours². »

Jusqu'à la fin de la semaine ils portaient leurs vêtements blancs, et ne les déposaient que le dimanche de Quasimodo, appelé pour cela *in albis depositis* : *Dimanche où l'on quitte le blanc*. Pendant toute cette semaine, ainsi que durant le Temps pascal et tous les dimanches de l'an-

¹ *Matth.*, xxviii, 6.

² *Homil. de Resurrect.*

née, on priaît debout en mémoire de la résurrection du Sauveur.

Le jour de Pâques, on ne dit que trois psaumes et trois leçons à Matines, à cause de la longueur des autres offices, dont les premiers Chrétiens ne perdaient pas un seul moment. Il en est de même durant l'octave de la fête, parce qu'il était d'usage de faire, tous les jours de la semaine, ce qui se faisait le jour même de la fête ¹. Par ces trois psaumes l'Église veut aussi rappeler aux néophytes qu'ils ont reçu, dans le Baptême, la foi, l'espérance et la charité, et leur faire rendre grâces aux trois augustes personnes de la sainte Trinité de leur avoir accordé ces vertus, héritage exclusif des enfants d'adoption, germe précieux de gloire et d'immortalité ².

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir donné dans la résurrection de votre Fils le gage de ma résurrection glorieuse au jour du jugement ; faites que nous ressuscitions maintenant à la grâce, afin de ressusciter un jour à la gloire.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'apporterai tous mes soins à la communion pascale.*

¹ « Quia quidquid in Ecclesia prima die, præsertim quod ad neophytos attinet, fieri solebat, idem per reliquos hebdomadæ dies factitabatur. » (Martène, *De antiq. Eccles. discipl. in celebr. div. offic.*, c. xxv. n. 25.)

² Durand, l. VI, c. lxxxix ; Thomass., *Célébration des Fêtes*. L II, c. xvi.

XXXIX^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Annonciation de la sainte Vierge. — Excellence de cette fête. — Son objet. — Influence de cette fête. — Son origine. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer. — *Ave Maria*. — Dévotion à Marie. — Une suttée à Bénarès.

I. Excellence et objet de la fête. — L'Annonciation de la sainte Vierge, telle est la fête que l'Église catholique célèbre le vingt-cinquième de mars. Parmi les grands événements dont la Religion consacre la mémoire, celui-ci tient sans contredit le premier rang. Il est comme le premier anneau de cette longue chaîne de merveilles, dont se compose la rédemption humaine. La Pentecôte, l'Ascension, Pâques, Noël, supposent l'incarnation du Verbe éternel, et l'incarnation du Verbe suppose l'annonciation de Marie. Cette fête se rapporte donc principalement à la sainte Vierge ¹. Recueillez vos pensées, et voyez combien cette solennité laisse loin derrière elle toutes les fêtes des nations ! Voyez surtout combien la Religion est admirable pour élever les pensées de l'homme : elle les rattache toutes à l'infini !

En qualité d'être tout-puissant, Dieu peut agir indépendamment de ses créatures ; mais, pour donner à l'homme, même déchu, une haute idée de sa dignité, Dieu se l'asso-

¹ « Optime advertit Suarez, si hæc festivitas in se consideretur, magnæ eam esse dignitatis inter solemnitates quæ ad Christi humanitatem pertinent. Sed quoniam non prius perfecte illius modi collatum est donum, quam B. Virgo pepererit, inde includit, Natalis Christi diem festum præcipue ad Jesum, Annuntiationem ad B. Virginem attinere, cui Ecclesia hujus diei officium ecclesiasticumdirigit. » (Bened. XIV, *de Fest.*, p. 444, n. 1.)

cie ordinairement dans les œuvres qu'il produit au dehors. Il associe Moïse à sa toute-puissance pour délivrer les Hébreux de la servitude d'Égypte ; il le charge de publier sa loi et l'établit médiateur de l'alliance qu'il fait avec son peuplè. Il associe les Prophètes aux lumières de son intelligence infinie, pour révéler au monde le secret de l'avenir et ses volontés suprêmes. Plus tard, il associa douze pêcheurs à la mission divine de son Fils, pour la conversion de l'univers. Aujourd'hui il va associer une humble vierge à l'accomplissement du plus étonnant des prodiges. Son Fils, le Verbe éternel, a résolu de se revêtir de notre nature. Il peut, lui qui a tout fait, se passer de la coopération de toute créature : mais non, il veut prendre un corps formé de la substance d'une femme.

Or, il s'agit d'annoncer à cette femme privilégiée le choix que Dieu a fait d'elle, pour sa mère. L'Archange Gabriel est envoyé comme ambassadeur auprès de Marie, pour lui demander son consentement. Voyez-vous avec quel respect Dieu nous traite ! La fête de l'Annonciation a pour objet de célébrer la mémoire de cette ambassade, la plus importante et la plus instructive qui fut jamais. En effet, par qui cette ambassade est-elle envoyée ? Par le Roi des rois. Quel est l'ambassadeur ? Un prince de la cour céleste. Où est-il envoyé ? Dans une petite ville de Galilée, appelée Nazareth. A qui est-il envoyé ? A tout ce que la terre a vu, à tout ce qu'elle verra de plus grand et de plus auguste. Qui donc ? Une reine, maîtresse du monde ? Non, c'est une vierge de race royale, mais pauvre et inconnue, qui tire de son inviolable pureté d'âme et de corps, de son dévouement parfait à Dieu, un éclat que ne sauraient donner les sceptres les plus brillants.

Raison humaine, raison déchuë, instruis-toi ! Le choix

d'une pauvre vierge pour l'accomplissement du plus ineffable des mystères, est une preuve sensible qu'aux yeux de Dieu les dignités, les trésors de la terre, ne sont rien, et qu'il n'y a de véritable grandeur que celle qui vient de la sainteté. Comprends-tu maintenant ¹ ?

Mettons-nous à la suite du céleste ambassadeur, et voyons de quelle manière il s'acquitte de son message. Arrivé en présence de Marie, il lui dit : *Je vous salue, pleine de grâce.* Ce n'était pas la première fois que des Anges apparaissaient aux femmes. Sara et Agar furent honorées de leur visite ; mais nulle part nous ne voyons les marques de respect que l'ange Gabriel donne à Marie. *Je vous salue, pleine de grâce* ; comme s'il eût dit : Je vous salue comme le plus digne objet des complaisances du Très-Haut. Abraham, Isaac, Jacob, les Patriarches, les Prophètes, Jean-Baptiste, le plus grand des enfants des hommes, possèdent la grâce, mais avec mesure ; pour vous, Marie, vous en avez la plénitude.

L'ambassadeur ajoute : *Le Seigneur est avec vous.* Mais que dites-vous, saint archange ? Et le Seigneur n'était-il pas avec Moïse par sa puissance, avec les prophètes par sa sagesse, avec David par sa bonté, avec toutes les créatures elles-mêmes par son immensité ? Vos secondes paroles n'affaiblissent-elles pas les premières ? Nullement ; vous faites entendre que le Seigneur est avec Marie, non pas seulement comme avec les créatures, comme avec David, Abraham, les Prophètes ; non pas seulement comme il est avec tous les justes par cette grâce sanctifiante qui produit

¹ « La croyance d'une Vierge, mère de Dieu, était générale parmi les nations de l'antiquité. » Voyez *Harmonie de l'Église et de la Synagogue*, t. II, par M. Drach. A cause de certains détails de mœurs, ce savant ouvrage doit être lu avec précaution.

les *enfants*, ou avec les élus par cette protection spéciale qui les conduit au terme du bonheur ; mais il est avec Marie dans la réalité de la personne adorable du Verbe qui va se former un corps de la substance de cette vierge, dans le sein de laquelle, comme dans une nouvelle arche d'alliance, il doit reposer neuf mois avec sa divinité et son humanité. Voilà de quelle manière le Seigneur est avec Marie ; je comprends maintenant que ce nouvel éloge ajoute au premier.

Gabriel continue : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Mais quoi donc ! Adam, Noé, Abraham, Moïse, David, les Prophètes, n'ont-ils pas été bénis ? Sara, Rebecca, Rachel, Débora, Anne, mère de Samuel, n'ont-elles pas été bénies ? Oui, mais non comme Marie. Leur bénédiction était restreinte ; elle fut commune à plusieurs, elle avait pour but l'accomplissement d'un dessein particulier.

Mais la bénédiction de Marie est la bénédiction des bénédictions, la plénitude de toutes les autres, une bénédiction exclusive, incommunicable. Elle est *bénie* entre toutes les femmes, parce qu'elle est mère et vierge tout ensemble, et parce que Dieu s'est servi d'elle préférablement à toutes les personnes de son sexe, pour lever la malédiction encourue par le genre humain : aussi toutes les nations la béniront à jamais !

Quelle impression firent sur Marie ces paroles, les plus flatteuses qui retentirent jamais à l'oreille d'une femme ? Marie se trouble. Oui, elle se trouble, la vierge de Juda, parce qu'elle sait que les louanges sont l'artifice ordinaire de la séduction. Elle se trouble, la nouvelle Ève, parce qu'elle se souvient que la première Ève fut perdue par une flatterie. La voilà donc qui garde un modeste silence, et qui pense en elle-même à ce que peut signifier cette salutation.

Combien d'âmes innocentes corrompues pour n'avoir pas usé de cette précaution de Marie ! De là, vierges chrétiennes, apprenez à vous défier des louanges, à fermer l'oreille à la voix enchanteresse des flatteurs. Marie se trouble, non-seulement parce qu'elle est pure, mais encore parce qu'elle est humble. Les âmes humbles ne peuvent souffrir les louanges. Elles se connaissent, et, se connaissant, elles se méprisent et rapportent à Dieu ce qu'il peut y avoir en elles d'estimable. Telle était Marie ! Et nous ?... sommes-nous *troublés*, lorsque nous entendons faire notre éloge ?

L'Ange, s'apercevant des inquiétudes de l'humble et chaste Vierge, s'empresse de les calmer. « Ne craignez rien, Marie, lui dit-il, la vertu du Tout-Puissant vous couvrira de son ombre, vous concevrez et vous enfanterez un Fils auquel vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, il sera appelé le Fils du Très-Haut ; il possédera le trône de David, son père ; il régnera éternellement sur la maison de Jacob ¹. »

Ainsi, Marie, sans cesser d'être vierge, sera la mère de son Dieu, voilà le mystère. Y consentira-t-elle ? Ah ! s'écrie saint Augustin, consentez, Vierge sainte, consentez, ne retardez pas le salut du monde ². Songez que nous n'aurons un Sauveur, que lorsque vous aurez donné votre consentement. L'humble et douce Marie s'incline sous la volonté de Dieu, elle se dévoue, car, en acceptant le titre de Mère de Dieu, elle acceptait celui de Reine des martyrs. « Voici, dit-elle, la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ³. »

¹ Luc., 1, 30.

² « Responde jam, Virgo sacra, vitam quid tardas mundo ? » (Aug., *Serm.* xxi, *de Temp.*). — ³ Luc., 1, 32.

A l'instant s'accomplit le mystère d'amour promis à la terre depuis quarante siècles. Le Verbe de Dieu s'incarne, c'est-à-dire qu'il prend un corps humain formé du plus pur sang de Marie, et une âme humaine, qui ne lui est pas plutôt unie qu'elle jouit des plus augustes privilèges, et qu'elle connaît le présent, le passé et l'avenir. Dieu a un adorateur digne de lui, et le monde un médiateur tout-puissant. Est-ce là un événement qui mérite d'être rappelé par une fête solennelle de générations en générations ?

II. Influence. — Vierges, épouses, mères, femmes, qui que vous soyez, c'est vous surtout qui devez célébrer cette fête avec une ferveur et une reconnaissance pleines d'enthousiasme. L'élévation de Marie est votre gloire. Vous souvient-il de ce que vous étiez sous le Paganisme, esclaves dégradées et flétries ? Savez-vous ce que vous êtes encore partout où le Christianisme ne vous a pas réhabilitées ? Dans l'Inde, victimes qu'on brûle ; dans l'Afrique, bêtes de charge qu'on écrase de travaux ; partout les plus méprisées des créatures. Mais quand, grâce au Christianisme, l'homme a vu que Dieu honorait la femme, quand il a vu que, dans Marie, il en faisait sa mère et la Reine des Anges, lui aussi a respecté la femme.

A son tour, c'est à la femme de conserver la place que le Christianisme lui a faite. Plus elle se montrera semblable à Marie, plus elle se conciliera d'égards, de liberté, de puissance même et de bonheur. Aussi, je ne puis assez admirer l'*instinct* qui porte les jeunes personnes à la dévotion pour Marie. Je dis l'*instinct*, car toutes peut-être ne comprennent pas de quelle importance est pour elles le culte de la Vierge immaculée.

Quand je les vois, vêtues de leurs robes blanches, envi-

ronner l'autel de Marie, je suis tenté de leur adresser cette parole : *Si vous connaissiez le don de Dieu*¹. Si vous saviez tout ce que vous devez à Marie, oh ! avec quelle ardeur vous vous attacheriez à elle, vous voleriez sur ses pas, à l'imitation de ses vertus ! La dévotion à Marie, ne l'oubliez pas, est votre sauvegarde : liberté, honneurs, égards, vie, vous lui devez tout.

III. Origine. — Ne nous étonnons pas si, dès l'origine du Christianisme, le culte de Marie tient une si grande place dans la piété des Chrétiens, et surtout des Chrétiennes. Nous le voyons partout associé à celui du Sauveur : Jésus a ses temples, Marie a les siens ; Jésus a ses serviteurs, Marie a les siens ; Jésus a ses fêtes, Marie a les siennes. Celle de l'Annonciation, célébrée d'abord en plusieurs lieux, depuis les temps apostoliques, s'établit de proche en proche. On la trouve déjà dans un ancien martyrologe de l'Église occidentale, attribué à saint Jérôme².

L'accord successif des Églises particulières forma enfin un consentement universel, et établit un usage qui fut sanctionné par le dixième concile de Tolède, tenu en 656. Il appelle l'Annonciation la fête de la Mère de Dieu par excellence. En 692, le concile de Constantinople confirma cette fête pour l'Orient. Elle y était déjà établie, sans qu'il soit possible de dire depuis quelle époque. Elle fut fixée au 25 mars, neuf mois, jour pour jour, avant la naissance du Sauveur : car, dit saint Augustin, c'est une ancienne tradition adoptée par l'Église que l'incarnation du Verbe eut lieu le vingt-cinquième de mars³.

¹ *Joan.*, iv, 10.

² « In Galilææ civitate Nazareth annuntiatio sanctæ Mariæ de Conceptione, quando ab Angelo est salutata. » (*Bened.* XIV, p. 456, n. 18.)

³ « Sicut a majoribus traditum, suscipiens Ecclesiæ custodit auctoritas, octavo kalendas Aprilis conceptus creditur. » (*De Trinit.*, l. X, c. v.)

IV. Dispositions pour la bien célébrer. — Ce jour-là unissons-nous afin de féliciter Marie, non-seulement d'avoir été choisie pour être la Mère de Dieu, mais encore d'avoir fidèlement correspondu à sa sublime vocation. Prenons aussi la résolution de correspondre à la nôtre. Prions Marie de nous aider à la connaître ; et, pour entendre la voix de Dieu, imitons le recueillement de cette auguste Vierge ; aimons sa modestie et sa piété. Remercions Dieu des grâces dont le mystère de l'Incarnation et de l'Annonciation a été la source, pour le genre humain et pour nous-mêmes en particulier. Mais surtout, en songeant à la sublime prérogative de Marie, au rang suprême où Dieu l'élève en ce jour, concevons une noble fierté d'avoir une telle mère, et laissons aller notre cœur à la confiance la plus enfantine, pour celle qu'on n'invoqua jamais en vain.

Disons-lui avec un pieux auteur : « Grande princesse, vous m'avez déjà donné beaucoup ; mais ce que vous m'avez donné est bien peu de chose, en comparaison de ce que vous pouvez me donner et que je prétends obtenir. Toutes les législations donnent droit aux enfants sur tous les biens de leur mère ; c'est de ce droit que je prétends, moi aussi, me prévaloir. Comptons, je vous prie, et voyons qui de nous deux redoit à l'autre.

« Du moment où vous fûtes élevée à l'incomparable dignité de Mère de Dieu, vous fûtes mise en possession de tous les trésors du Ciel, pour en être la maîtresse absolue ; et qui peut concevoir combien vous devîntes alors grande, puissante et riche ! Mais, s'il en est ainsi, vous devez convenir avec moi que, quoi que vous donniez à vos enfants, il vous reste toujours beaucoup plus à donner ; car vos trésors sont des mines inépuisables.

« Eh bien ! ces trésors, permettez que je vous le dise, sont pour vous du superflu. Bien mieux, quelle que soit la libéralité avec laquelle vous les dispensez à nous autres malheureux, vous n'en êtes pas moins riche. Vous devez même souffrir que j'ajoute une chose, c'est qu'ils ne vous ont été confiés qu'à la condition d'en faire part aux misérables qui ont recours à vous. Et puis, vous savez bien que Dieu ne vous a élevée si haut que pour préparer en vous, une protectrice secourable à tous les malheureux.

« Maintenant donc, permettez-moi, ma mère, une innocente liberté. Il me semble que je vous ai réduite au point de ne pas pouvoir me dire non. Ou il faut que vous m'accueilliez avec tendresse, tout impie, tout sacrilège, tout méchant que je suis ; ou il faut que vous vous opposiez aux miséricordieux desseins de ce Dieu à qui vous avez tant d'obligations, et que vous trahissiez les devoirs de l'emploi qui vous a été confié. Que vous en semble ? avez-vous quelque chose à répliquer ? ou bien y a-t-il des raisons meilleures à vous donner ? Je m'en rapporte à vous, décidez ¹. »

Les paroles de l'ange Gabriel, que nous avons expliquées plus haut : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes*, composent la première partie de l'*Ave Maria*. Les suivantes, prononcées par sainte Élisabeth lorsqu'elle reçut la visite de sa cousine, *Et le fruit de vos entrailles est béni*, forment la seconde. L'Église, cette autre Marie, cette autre épouse du Saint-Esprit, a, depuis bien des siècles, achevé la Salutation angélique, en ajoutant les paroles si connues : *Sainte Marie, Mère de Dieu*, etc. Voici à quelle occasion.

¹ *Marie, étoile de la mer*, p. 61, 90.

En 431, un concile général avait été assemblé à Éphèse, pour anathématiser l'hérésie de Nestorius. Le jour où le concile devait se prononcer sur la maternité divine de Marie, le peuple inquiet, et agité, inonda les rues et se pressa autour du temple magnifique, que la piété des habitants du littoral de la mer avait bâti sous l'invocation de la Vierge. C'était là que deux cents Évêques examinaient les propositions de Nestorius, qui n'osa les venir défendre, tant il se fiait peu à la justice de sa cause et à la bonté de ses arguments. La foule qui se tenait à rangs pressés sur le parvis de la basilique et dans les rues avoisinantes, gardait un silence profond. L'inquiétude se lisait sur le visage mobile de ces Grecs, dont les traits expressifs peignent si bien les impressions de l'âme.

Un Évêque paraît, il annonce à la foule muette et saisie que l'anathème du concile est lancé contre le novateur, et que la Vierge toute sainte est glorieusement maintenue dans son auguste prérogative de Mère de Dieu. Alors des transports de joie éclatent de toutes parts. Les Éphésiens, et les étrangers accourus de toutes les villes de l'Asie, entourent les Pères du concile, leur baisent les mains, et brûlent, dans les rues qu'ils doivent traverser, les parfums les plus exquis. La ville se trouve spontanément illuminée : jamais joie ne fut plus universelle ni plus vraie.

On croit que ce fut dans ce concile d'Éphèse que saint Cyrille, de concert avec l'assemblée sainte qu'il présidait, réduisit à sa forme actuelle la dernière partie de la Salutation angélique : *Sainte Marie, Mère de Dieu, etc.*¹.

¹ Voyez ce que nous avons dit en expliquant l'*Ave Maria*, t. III, leçon xxxi; Baron., an. 431.

Marie attache un prix particulier à la Salutation angélique, parce qu'elle lui rappelle la joie qu'elle ressentit en apprenant de l'ange Gabriel qu'elle deviendrait la Mère de Dieu. Nous devons donc la lui adresser souvent. Celui qui salue Marie sera aussi salué d'elle, et le salut de Marie sera toujours le signe de quelque faveur. La Mère de Dieu ne peut rien refuser à celui qui vient à elle avec les paroles de l'*Ave Maria* ¹.

La pratique de la dévotion de l'*Ave Maria* consiste :

1° A dire tous les jours, en se levant et en se couchant, trois *Ave*, la face contre terre, ou du moins à genoux, en ajoutant à chaque *Ave* cette courte prière : *O Marie, par votre pure et immaculée Conception, purifiez mon cœur et mes sens !* On demande ensuite la bénédiction de Marie comme celle d'une mère, ainsi que faisait saint Stanislas Kotska, en se mettant d'une manière spéciale sous sa protection, afin d'obtenir qu'elle nous garde de tout péché pendant le jour ou pendant la nuit. Il sera bon pour cela d'avoir une image de la sainte Vierge auprès de son

2° A réciter l'*Angelus* le matin, à midi et le soir. Ce fut le pape Urbain II qui, dans le concile tenu à Clermont, en 1095, décida que tous les jours on sonnerait la cloche, le matin, à midi et le soir, et qu'on dirait à chaque fois la Salutation angélique. Son but principal était d'attirer la protection de Marie sur les Croisades. Ces guerres saintes sont passées, mais la vie de l'Église tout entière, la vie de chaque Chrétien est une croisade. Les motifs de réciter l'*Angelus* sont donc immuables. Les papes Jean XXII,

¹ « Si quis veniat ad Matrem Domini, dicens : *Ave, Maria*, numquid poterit ei gratiam denegare » (Ricard., art. *Virt.*)

Calixte III, Paul III, Clément X, Benoît XIII, ont fort recommandé cette pratique qu'ils ont enrichie d'indulgences.

Autrefois, au premier son de la cloche, tous les fidèles tombaient à genoux et récitaient l'*Angelus*. Pourquoi faut-il que l'affaiblissement de la foi soit tel, aujourd'hui, que la plupart des Chrétiens rougiraient de saluer ainsi leur mère ? Honneur du moins à ceux qui sont restés fidèles à cette pieuse pratique ! oui, honneur à eux, car un fils ne se déshonore jamais en honorant sa mère. Honneur à saint Charles Borromée, le restaurateur des antiques usages de la piété, qui ne rougissait pas, lui prince du monde et prince de l'Église, de descendre de voiture ou de cheval,

¹ Il y a cent jours d'indulgences pour chaque fois qu'on récite l'*Angelus* ; et une indulgence plénière chaque mois pour ceux qui récitent l'*Angelus* chaque jour. — Les personnes qui vivent en communauté et qui, à raison d'occupations prescrites par leur règle, ne peuvent pas réciter l'*Angelus* au son de la cloche, gagnent l'indulgence en récitant l'*Angelus*, aussitôt qu'elles ont terminé leurs occupations. Il en est de même des fidèles qui, n'entendant pas sonner la cloche, récitent l'*Angelus* vers l'heure ordinaire où sonne la cloche. — Pendant le jubilé les indulgences de l'*Angelus* ne sont pas suspendues. (Raccolta, etc., p 259, et suiv., édit., 1841.)

Nous ajouterons ici le détail suivant qui n'est pas sans intérêt. — Pendant le temps du jubilé ou de l'année sainte, sont suspendues soit à Rome, soit ailleurs, toutes les indulgences tant plénières que partielles, même perpétuelles. Sont exceptées :

- 1° Les indulgences accordées à l'article de la mort ;
- 2° Celles de 7 ans et de 7 quarantaines accordées aux personnes qui visitent le saint Sacrement, dans l'Église où il est exposé pendant les quarante heures ;
- 3° Celles qui sont accordées aux personnes qui accompagnent le saint Viatique ou qui fournissent des cierges pour l'accompagner ;
- 4° Celles des autels privilégiés pour les défunts ;
- 5° Celles qui sont accordées directement pour les défunts ;
- 6° Celles qui sont accordées aux vivants, avec la faculté expresse de les appliquer aux défunts, mais à valoir pour les seuls défunts ;
- 7° Celles qui sont accordées aux vivants, même sans la faculté expresse de les appliquer aux défunts, mais à valoir seulement pour les défunts. (Ferraris, art. *Jubil.*, art. 3.)

et de s'acquitter en pleine rue de cette sainte pratique.

Pendant le temps pascal, au lieu de l'*Angelus*, on récite l'antienne *Regina Cœli*, enrichie des mêmes indulgences. On le dit debout en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur ; il en est de même de l'*Angelus* et pour la même raison, à partir des Vêpres du samedi jusqu'au dimanche soir.

Nous avons dit que l'élévation de Marie était devenue la gloire et la sauvegarde de la femme. Pour faire comprendre aux personnes du sexe ce qu'elles seraient encore, si Dieu ne les avait honorées dans Marie, nous allons dire ce qu'elles sont, là où le Christianisme n'a point introduit le culte protecteur de la nouvelle Ève. Un seul trait suffira.

V. Histoire : *Une suttée à Bénarès* ¹. — Il résulte des derniers rapports faits à la chambre des communes d'Angleterre, que l'horrible coutume de brûler les veuves indiennes avec le corps de leur mari existe encore. Pendant les années 1835, 1836, 1837, 1838, on ne compte pas moins de *deux mille six cent dix* femmes qui ont péri victimes de cette atroce superstition, dans les Indes anglaises.

En présence de pareils faits, on se demande comment il est possible que, dans un pays, soumis depuis plus d'un siècle à la domination d'un peuple civilisé, de si abominables excès puissent être tolérés ? La réponse cependant

¹ On appelle suttée une femme indienne, brûlée vive sur le bûcher avec le cadavre de son mari. Depuis quelques années le gouvernement anglais a défendu sévèrement ce cruel sacrifice : mais il n'est point parvenu à l'abolir entièrement. En 1868 et 1869, on cite encore une suttée, non loin de Bénarès. Il paraîtrait qu'on ne brûle plus que les veuves qui le demandent.

est facile. Tout-puissants pour assujettir une population de cent millions d'âmes, les Anglais ne le sont pas assez pour vaincre un préjugé religieux. Il n'y a, pour y réussir, d'autres armes que celles de la persuasion ; mais l'hérésie ne sait pas persuader. Elle n'a pas reçu les paroles de vie, les paroles qui civilisent les peuples. Ce n'est pas à elle qu'il a été dit : Allez, enseignez toutes les nations. Aussi la fin du monde arrivera, avant que le protestantisme anglican parvienne à détruire l'influence que les Brahmines exercent sur les crédules Indiens.

Ces druides de l'Indostan, dit le docteur Gilchrist, sous un air de douceur et d'humilité, cachent la férocité du tigre. Le récit du dernier sacrifice de ce genre, et dont les circonstances reçoivent un nouveau degré d'intérêt des événements qui en ont été la suite, est extrait du rapport de sir W.-C. Mallet, résident de la Compagnie à Poona.

Nous lui empruntons les détails suivants : « La jeune Poolesbay avait épousé un homme distingué de Poona, qui mourut au bout de cinq ans de mariage. Aussitôt que son décès fut connu, la veuve, âgée de dix-neuf ans, se vit entourée de Brahmines qui la sollicitèrent de se conformer à l'usage établi, la menaçant, en cas de refus, d'infamie dans ce monde et de peines éternelles dans l'autre.

« C'est en vain que son frère, qui l'aimait tendrement, et qui, dans la fréquentation des Européens, avait puisé des notions plus humaines, s'efforçait de la détourner d'un supplice aussi terrible. Entièrement soumise à l'influence des Brahmines et subjuguée par les terreurs superstitieuses dont son esprit était frappé, elle consentit à se dévouer aux flammes. « Mieux vaut, disait-elle, brûler pendant une heure que toute une éternité. »

« Le sacrifice fut fixé au lendemain, à cinq heures après-midi. Un cortège immense, composé de Brahmines, des gardes du gouverneur et d'une foule de peuple, se porta vers la maison de la suttée ; elle en sortit accompagnée de ses parents. Elle était d'une taille moyenne, mais des formes élégantes, des traits nobles et expressifs lui donnaient un air de dignité, que la solennité de la circonstance rendait encore plus remarquable. Ses cheveux flottants étaient ornés de fleurs, et ses regards élevés vers le Ciel semblaient perdus dans la contemplation de l'éternité.

« Elle traversa la ville en semant avec profusion, sur son chemin, des feuilles de goolod et de bétel. Arrivée aux bords de la Mooth, rivière qui coule près de la ville, elle y fit ses dernières ablutions et s'assit sur le rivage. Un parasol, tenu au-dessus de sa tête, la garantissait des ardeurs du soleil, tandis qu'une de ses compagnes l'éventait en agitant un mouchoir de soie devant son visage. Elle était entourée de ses parents, de quelques amis et des principaux Brahmines, à qui elle distribua deux mille roupies et les riches bijoux dont elle était parée, ne conservant que les ornements d'usage, c'est-à-dire un anneau passé dans les narines et un bracelet d'or à chaque poignet. Cette distribution faite, elle se mit dans une attitude de prière et d'invocation, les mains jointes et élevées au-dessus de sa tête, tandis que, non loin de là, à environ cinquante toises, on dressait le bûcher qui devait la consumer.

« L'appareil funéraire se composait de quatre poteaux, hauts de dix pieds, et plantés en terre de manière à former les angles d'un carré de neuf pieds de long sur six de large. Un toit de madriers, surchargé d'autant de bûches

qu'il en pouvait porter, était attaché par des cordes à l'extrémité supérieure des poteaux. Au-dessus une pile de bois, couverte de paille et de branches sèches d'un arbrisseau odorant, s'élevait à la hauteur de quatre pieds. Trois des côtés du carré long furent bouchés avec les mêmes matériaux, mais le quatrième avait été laissé ouvert pour donner passage à la victime.

« Ces préparatifs terminés, Poolesbay s'avança suivie de ses amis. Elle s'arrêta à quelques pas, renouvela ses actes de dévotion et se retira un peu de côté pour faire place au corps du défunt. Celui-ci, apporté des bords de la rivière où il avait été déposé, fut placé sur la grille avec une grande quantité de bonbons, de confitures sèches et un sac de papier contenant de la sciure de bois de sandal. Alors, la suttée fit trois fois le tour du bûcher, et, se plaçant sur une pierre carrée qu'on emploie toujours en pareille circonstance, et sur laquelle la forme de deux pieds était grossièrement empreinte, elle reçut les derniers adieux de ses amis.

« D'un air caressant, elle passa la main droite sur la tête de ceux qu'elle affectionnait, puis, inclinant le corps, elle les embrassa tendrement et se dirigea vers le fatal bûcher... Elle s'arrêta un instant à l'entrée... un seul moment l'amour de la vie parut la faire hésiter... Mais le fanatisme l'emporta. D'un pas ferme et assuré, elle monta les degrés, s'étendit à côté du corps de son mari, et fut dérobée aussitôt à la vue des spectateurs par la paille qu'on entassa pour boucher l'entrée, et à laquelle on mit le feu.

« Quelques secondes après, la malheureuse Poolesbay poussa un cri terrible. Atteinte par les flammes, la douleur fit évanouir cette fermeté factice qui jusque-là l'avait

soutenue. Le sentiment de la conservation se réveillant dans toute sa force, elle se jeta contre la faible barrière déjà plus d'à moitié consumée, se fit jour et courut du côté de la rivière, comme un refuge inaccessible au terrible élément qui semblait la poursuivre. Mais l'infortunée ne devait pas échapper au sort qui lui était réservé et qu'elle avait volontairement sollicité.

« Les prêtres se mirent à la poursuite de Poolesbay, et ne tardèrent pas à la rejoindre. Alors une lutte affreuse s'engagea. Les Brahmines cherchaient à l'entraîner vers le bûcher : elle, aidée par son frère, opposait à leurs efforts la plus vive résistance. Elle poussait des cris lamentables et implorait le secours de la multitude, tenue en respect par la garde du gouverneur ; mais sa voix fut couverte par le bruit des trompettes, qui, à un signal donné, éclatèrent toutes à la fois.

« Épuisée par ses efforts, elle perdit connaissance, et dans cet état elle fut portée de nouveau sur le bûcher. En ce moment tous les spectateurs de cette scène tragique se réunirent pour en hâter le dénouement. Les uns coupèrent à coups de hache les cordes qui retenaient le plancher supérieur, d'autres apportèrent en foule le goolod et des branches sèches, afin d'alimenter le bûcher, et des milliers de mains, armées de torches, allumèrent le feu de tous côtés. Pendant ce temps, le frère de la victime avait été entraîné, proférant, dans son désespoir, des menaces de vengeance contre les bourreaux de sa sœur.

« A quelque temps de là, le bruit du canon et le son de la trompette annoncèrent aux habitants de Bénarès l'approche d'une grande solennité religieuse. Les rues de la ville étaient jonchées de fleurs, et le peuple se portait en foule vers le temple de Brahma. L'époque de la pro-

cession du Jaggernaut avait attiré à Bénarès non-seulement toutes les populations des environs, mais encore les nombreux fanatiques qui, des extrémités les plus reculées de l'Indostan, étaient accourus pour chercher une mort sainte et glorieuse aux yeux de leur idole.

« A l'heure indiquée, les portes du temple s'ouvrirent pour livrer passage au cortége.

« Au milieu des splendeurs d'une pompe orientale, un char énorme, traîné par des éléphants et portant une figure colossale en bronze, couverte de pierres précieuses, s'avancait escorté par des Brahmines. Une foule de jeunes filles semaient des fleurs sur son passage, et les sons éclatants de la trompette, la danse vive et voluptueuse des troupes de bayadères qui précédaient le char, les parfums les plus précieux brûlés en l'honneur de la divinité et qui embaumaient l'air de leurs douces émanations, tout excitait l'ivresse de la multitude. Elle poussait des cris frénétiques et applaudissait avec transport au dévouement des Fakirs. Brahma ! Brahma ! s'écriaient-ils, et, se disputant les uns aux autres la gloire de mourir pour leur dieu, ils se jetaient à terre au-devant de l'idole qui les écrasait à son passage. Poolesbay ! Poolesbay ! cria tout à coup la voix d'un jeune homme qui, s'élançant hors de la foule, courut sur un des Brahmines, celui qui avait présidé au sacrifice de sa sœur, le saisit dans ses bras et le précipita sous les roues ensanglantées du char.

« L'action avait été si prompte, si soudaine, qu'il eût été impossible de la prévenir, et le coupable aurait eu la facilité de s'échapper, s'il avait voulu profiter de la stupeur générale ; mais il ne songeait qu'à jouir pleinement de sa vengeance. Il restait là, contemplant avec délices le corps mutilé de sa victime. Le peuple, revenu de son

premier effroi, entoura le jeune homme. Il s'apprêtait à le mettre en pièces, pour apaiser le courroux de son idole, lorsque les Brahmines s'interposèrent entre lui et la populace. Ils firent avancer quelques hommes de la garde du gouverneur, remirent le prisonnier entre leurs mains, et la procession rentra aussitôt dans le temple.

« En arrachant le frère de Poolesbay à la fureur de la multitude, les Brahmines n'avaient été mus ni par la commisération, ni par un sentiment de justice ; ils voulaient se réserver à eux seuls la punition du coupable. Il fallait que la rigueur du supplice fût proportionnée à l'énormité du crime, afin de frapper l'imagination des peuples, qui, ayant été témoins d'un attentat inouï dans les fastes de l'Indostan, devaient trembler de crainte en se rappelant l'expiation du sacrilège. Le collège des Brahmines s'étant assemblé, on discuta longuement sur le genre de punition qu'on devait infliger au frère de la sutée. Les plus vieux documents furent compulsés. On évoqua tous les souvenirs, toutes les traditions, enfin on se détermina pour le supplice du mur.

« Le jeune homme, après qu'on lui eut rasé la tête, fut conduit hors de la ville, au milieu d'une vaste plaine. Là, on le fit tenir debout, tandis que l'on bâtissait autour de lui un mur qui emboîtait tout son corps, et s'élevait jusqu'à la hauteur du cou, de telle sorte que sa tête nue recevait d'aplomb les rayons d'un soleil brûlant. En cet état, on l'abandonna en proie aux plus affreuses tortures, jusqu'à ce que la mort mît un terme à ses souffrances. Au bout de quelques jours, les vautours des montagnes vinrent briser à coups de bec le crâne de cet infortuné, lui arrachèrent la cervelle et les yeux et dévorèrent toutes les chairs de la tête. Quand on alla visiter le monument

expiatoire, on ne trouva plus que quelques débris ensanglantés¹. »

Quel horrible enchaînement de crimes et d'atrocités ! Quel affreux tyran que le démon ! comme il traite l'homme son esclave ! Religion chrétienne, qui avez détruit son empire, soyez bénie toujours, à jamais, bénie !

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de toute l'étendue de mon cœur d'avoir choisi la sainte Vierge pour mère de votre Fils ; faites-moi la grâce de répondre à ma vocation comme la sainte Vierge répondit à la sienne.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je ne manquerai pas de bénir l'heure, en récitant l'Ave Maria.*

¹ Voir, pour d'autres détails, *Histoire de la société domestique*, t. I ; et t. IV du *Catéchisme*.

XL^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Pratiques de dévotion envers Marie. — Sagesse de l'Église. — Mois de Marie. Confrérie du Scapulaire. — Rosaire.

I. Raison générale des pratiques de dévotion envers Marie. — La vie d'ici-bas est une lutte. Cela est vrai de l'homme, cela est vrai de la société, cela est vrai surtout de l'Église, qui est la société par excellence. Dans cette guerre, commencée au Paradis terrestre pour ne finir que sur le seuil de la Jérusalem céleste, Dieu veille sur l'Église son épouse et sur l'homme son fils bien-aimé. La Providence a soin de proportionner les secours à la violence des attaques, en sorte que la victoire reste toujours à la Religion, c'est-à-dire à la vérité, à la vertu. Nous l'avons vu dans chaque siècle opposant à l'hérésie le défenseur de la vérité, au scandale, la victime d'expiation et le modèle des vertus attaquées, en un mot, apportant à chaque mal un remède proportionné. Quand ces moyens ordinaires ne suffisent pas, lui-même intervient par une action directe et souveraine qui prépare à la vérité de nouveaux triomphes.

Mais, au-dessus de tous les remèdes, il en est un qui s'applique à tous les maux. Au-dessus de tous les défenseurs de la vérité et de la vertu, il en est un dont la force égale la bonté et qui, toujours prêt à combattre, gagne infailliblement la victoire, c'est Marie : Marie qui écrasa la tête de l'antique serpent, Marie qui triompha de toutes

les hérésies et de tous les scandales. Aussi l'Église a-t-elle varié à l'infini les moyens d'invoquer Marie et d'obtenir son assistance.

Aux jours de sa naissance, elle compose la Salutation angélique. Plus tard, elle institue des ordres religieux chargés d'obtenir, par des prières du jour et de la nuit, les bonnes grâces et la protection de celle qu'on n'invoqua jamais en vain. Dans d'autres siècles naissent les dévotions si célèbres et si répandues du Rosaire et du Scapulaire.

On ne finirait pas, si l'on voulait rapporter tous les témoignages de cette vérité que, dans ses afflictions et ses dangers, l'Église a toujours mis sa principale espérance en Marie. N'est-ce pas parce que ses besoins sont aujourd'hui plus impérieux et ses périls plus menaçants, que l'Église, tout en conservant ses anciennes dévotions, institue et approuve de nouveaux moyens d'attirer sur elle les regards miséricordieux de la toute-puissante Reine du Ciel? Quand la victoire doit être vivement disputée, le général fait usage de toutes ses ressources, déploie tous ses bataillons.

II. Mois de Marie. — Parmi les pratiques réservées à ces derniers temps, il faut placer en première ligne le *Mois de Marie*. La dévotion du Mois de Marie prit naissance en Italie, vers la fin du dernier siècle. Des âmes pieuses, affligées des désordres qui revenaient plus nombreux et plus graves avec l'aimable saison du printemps, furent inspirées d'en obtenir le pardon et d'en arrêter le cours. Elles tournèrent leurs regards vers la Vierge des vierges. Pendant que les partisans du monde s'en allaient dans leurs *villas*, alors embaumées de tous les parfums et de toutes les fleurs du mois de mai, chercher de cou-

pables jouissances, ces chastes colombes, ces plaintives tourterelles, soupiraient devant l'autel de Marie d'ineffables prières. Ce fut là, nous le disons sans crainte, un des plus touchants contrastes et une des plus belles harmonies du monde religieux.

Oh ! oui, elle est bien juste et bien ravissante la pensée de consacrer à la plus pure des Vierges le mois de mai, le mois des fleurs, le mois le plus beau de l'année, celui par conséquent qui sollicite le plus vivement notre cœur aux plaisirs des sens. Oui, il est sage d'avoir opposé à un mal terrible et renaissant chaque année, un remède admirable et qui revient aussi chaque année.

Que comprennent-ils aux secrets de Dieu, ceux qui, avec la légèreté de l'ignorance, dédaignent ou critiquent ces salutaires dévotions ? Ils ne savent donc pas que l'existence du monde moral, aussi bien que celle du monde physique, repose sur l'équilibre des forces opposées ? Ils ne savent donc pas que c'est l'expiation, qui met dans la balance de la divine justice le contre-poids du crime, et que plus le crime est grand, plus l'expiation doit être parfaite ?

Pour nous, à qui ces lois sont connues, enfants de l'Église catholique, entrons dans l'esprit de notre mère, et, afin que le mois de mai ne soit pas pour nous un mois comme un autre, vérifions dans toute son étendue la signification de ce titre : *Mois de Marie*.

Quel est donc, demandez-vous, le sens de ces mots : Mois de Marie ? — Et moi, je vous demande quel est le sens de ceux-ci : *Jour du Seigneur*, par lesquels vous désignez le Dimanche ? Vous répondez : Jour du Seigneur veut dire jour qui appartient au Seigneur ; jour qui doit être tout entier consacré au culte du Seigneur ; jour où

l'on oublie la créature, le temps et ses affaires, pour ne s'occuper que du Créateur, de l'âme et de l'éternité ; jour où le Seigneur se plaît particulièrement à écouter nos prières, jour enfin de ses grandes audiences et de ses grandes faveurs.

De même, *Mois de Marie* veut dire, dans la langue de la piété, mois qui appartient à Marie, mois de ses grandes audiences et de ses grandes faveurs, mois dont toutes les heures doivent être consacrées au culte de cette aimable Mère, à la féliciter de son bonheur, à méditer sa puissance et sa bonté, à implorer sa protection et à pratiquer ses vertus. Il faut donc, pour ne pas nous rendre coupables de larcin envers Marie, lui consacrer, pendant ce beau mois, tous les mouvements de notre cœur, toutes nos pensées, toutes nos paroles, toutes nos intentions, toutes nos œuvres. Comment lui consacrer toutes ces choses ? En les lui offrant, en les faisant pour elle, par elle, avec elle et comme elle.

Mois de Marie ! Ah ! de grâce ne faisons pas mentir ce beau nom. Que ce mois des parfums et des fleurs ne soit pas le mois des souillures et des œuvres mortes. Qu'il ne soit pas le mois de la vanité, de la dissipation, de la tiédeur, du péché, mais le mois de Marie : ce mot-là dit tout. Dès le premier jour jusqu'au dernier, que chacun de nous se demande et se répète : *Si Marie était aujourd'hui à ma place, comment agirait-elle ?* quelle serait la modestie de ses regards, l'affabilité de ses manières, la douceur de ses paroles, la promptitude de son obéissance, la charité de ses conversations, le recueillement de sa prière, la pureté de ses intentions, la sainteté de sa conduite ?

Il y a dans ces simples questions un trésor caché de lu-

mières, de forces et de saintes inspirations. L'âme qui sait en profiter se trouve bientôt transformée, sans presque s'en apercevoir.

L'Église, attentive à encourager toutes les sages pratiques de la piété, s'est empressée d'enrichir d'indulgences la dévotion du Mois de Marie. Par son rescrit du 21 mars 1815, le pape Pie VII, de sainte mémoire, accorde à ceux qui font le Mois de Marie trois cents jours d'indulgences pour chaque jour du mois, et indulgence plénière pour celui où l'on communiera ¹.

III. Saint Scapulaire. — Le Mois de Marie n'est qu'une manifestation particulière de la dévotion dont tous les siècles chrétiens ont fait profession pour l'auguste Mère de Dieu. Avant cette nouvelle institution, bien d'autres pratiques et associations existaient en son honneur. Une des plus anciennes, comme une des plus célèbres, est la confrérie du Scapulaire. Elle fut inspirée et révélée par la sainte Vierge elle-même au bienheureux Simon Stock, sixième général de l'ordre des Carmes, vers le commencement du treizième siècle.

Le bienheureux Simon, issu de l'illustre famille des barons de Stock, en Angleterre, naquit en 1164, dans le comté de Kent, au château d'Hestford, dont son père était gouverneur. Illustre par sa naissance, Simon ne tarda pas à le devenir encore plus par sa piété. A peine eut-il atteint l'âge de douze ans qu'il se retira dans une vaste forêt, où il n'eut pour logement que le creux d'un vieux chêne dont la cavité lui offrit un asile. Il en forma un sanctuaire dans lequel il dressa un oratoire orné d'un crucifix, d'une image de Marie et d'un psautier de David. Là, ce saint jeune homme retraça toutes les austérités des anciens so-

¹ *Raccolta*, etc., p. 3, ib. et suiv.

litaires. L'eau du rocher était sa boisson, des herbes et des racines sa nourriture.

Il y avait vingt ans que Simon menait la vie d'un reclus, lorsque deux seigneurs anglais, revenant de la Terre Sainte, amenèrent avec eux d'Égypte quelques religieux Carmes ou du Mont-Carmel. Pénétré dès son enfance de la plus sincère dévotion envers la sainte Vierge, le bienheureux Simon fut extrêmement touché de la piété des nouveaux religieux pour l'auguste Reine du Ciel, et il se retira parmi eux avant la fin de l'année 1212. Ayant fait profession dans l'ordre des Carmes, il partit pour l'Orient et resta six ans dans la Palestine. Revenu en Europe, il fut nommé général de son ordre, qui, sous sa conduite, fit d'immenses progrès en Occident. Sur les invitations qu'on lui fit de passer en France, il s'embarqua pour Bordeaux, où il mourut le 16 juillet, vers l'âge de soixante ans. On l'enterra dans la cathédrale, et il fut bientôt honoré parmi les Saints.

Ce vénérable religieux, qui avait eu dès son enfance une confiance vraiment filiale en Marie, était un jour en prières lorsque la Reine du Ciel lui apparut, environnée d'une multitude d'esprits célestes, tenant en main le scapulaire de l'ordre du Carmel. Elle le lui remit en lui adressant ces paroles : « Reçois, mon cher fils, ce scapulaire de ton ordre, comme le signe distinctif de ma confrérie et la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et les enfants du Carmel. Celui qui mourra pieusement revêtu du scapulaire sera préservé des feux éternels; c'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls, et le gage d'une paix et d'une protection spéciales jusqu'à la fin des siècles ¹. »

¹ *Manuel du Scap.*, par M. de Sambucy, p. 28.

Quoique magnifique, cette première promesse n'était qu'une partie de ce que le bienheureux Simon avait demandé. Pour l'exaucer pleinement, la sainte Vierge lui fit une seconde promesse en faveur des religieux Carmes et des confrères du Scapulaire. Afin de la mieux constater, elle apparut au pape Jean XXII, et lui dit, selon la teneur même de la bulle : « Jean, vicaire de mon Fils, c'est à mes sollicitations auprès de mon Fils que vous êtes redevable de la haute dignité où vous êtes élevé. Comme je vous ai soustrait aux embûches de vos adversaires, j'attends de vous une ample et favorable confirmation du saint ordre des Carmes, qui m'a toujours été singulièrement dévoué.

« Si, parmi les religieux ou confrères qui quitteront le siècle présent, il s'en trouve dont les péchés auraient mérité l'entrée dans le Purgatoire, je descendrai, comme leur tendre mère, au milieu d'eux, dans le Purgatoire, le samedi après leur mort, je délivrerai ceux que j'y trouverai et je les ramènerai sur la montagne sainte, dans le séjour heureux de la vie éternelle ¹. »

Là-dessus se présentent quatre questions : 1° Les apparitions sont-elles possibles ? 2° Quel est le sens de la double promesse de la sainte Vierge ? 3° La sainte Vierge pouvait-elle la faire ? 4° L'a-t-elle faite ?

1° Les apparitions sont-elles possibles ? Non-seulement pour le Catholique, mais encore pour l'homme de bon sens, cette question est surabondamment résolue. Prenez l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, vous y trouverez la preuve irrécusable que les apparitions sont possibles. Un ange apparaît à Abraham pour l'appeler

¹ *Manuel du Scap.*, par M. de Sambucy, p. 29.

dans le pays de Chanaan. Le Seigneur lui-même lui apparaît pour lui annoncer la naissance d'un fils et lui révéler la destruction des cinq villes infâmes. Un ange apparaît à Josué immédiatement avant la prise de Jéricho. Gédéon, Manué, père de Samson, Samuel, Tobie, Daniel, Judas Machabée, reçurent par les messagers célestes les ordres du Ciel.

Dans le Nouveau Testament, l'archange Gabriel apparaît à la sainte Vierge, pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Un ange avertit Joseph d'aller en Égypte. Un ange apparaît à saint Pierre et le délivre de la prison. On ne finirait pas si l'on voulait rapporter toutes les apparitions angéliques dont il est parlé dans l'Écriture. Or, l'Écriture, il faut bien qu'on le sache, est le livre le plus certain qui existe ; celui dont l'authenticité repose sur le témoignage de deux grandes sociétés, ennemies mortelles l'une de l'autre, les Juifs et les Chrétiens ; sur le témoignage de toutes les nations civilisées, et de plusieurs millions de martyrs.

Et puis, Dieu ne peut-il pas se révéler à sa créature ? Ne peut-il pas pour cela choisir tel interprète qu'il lui plait ? Quel homme est en droit de lui dire : Vous ne pouvez pas cela ? Sa puissance est-elle donc restreinte aux étroites limites de notre intelligence ? Ne peut-il que ce que nous comprenons ? Mais si Dieu a pu permettre que les anges apparussent aux hommes, pourquoi, de grâce, n'aurait-il pas accordé le même pouvoir à la Reine des anges ? Que Marie puisse apparaître à ses enfants et leur communiquer les volontés du Ciel, c'est une vérité confirmée par la foi et par la raison, qu'admettront tous les hommes, excepté ceux qui n'ont ni de l'une ni de l'autre.

2° Quel est le sens de la double promesse de la sainte

Vierge? Cette divine mère promet, *en premier lieu*, de sauver des peines de l'enfer ceux qui mourront pieusement revêtus du Scapulaire ¹. Cela veut-il dire qu'en quelque état que meure un confrère du Scapulaire, il ne laissera pas d'être sauvé, quand même il mourrait dans l'état de péché mortel, pourvu seulement qu'il meure avec le Scapulaire? Cette interprétation serait révoltante.

D'une part, il est dans le style de l'Écriture d'attribuer souvent le salut à une chose qui en effet y conduit, mais toutefois qui ne suffit pas, si d'autres choses sont omises. Ainsi, l'apôtre saint Paul attribue tour à tour le salut à la foi et à l'espérance; Tobie, à l'aumône ². D'autre part, la bulle de Jean XXII, où se trouve la promesse, ne dit pas qu'il suffit de porter le saint scapulaire pour éviter l'enfer, sans pratiquer aucune bonne œuvre : elle dit tout le contraire ³.

Le sens de cette promesse est donc que la sainte Vierge obtiendra aux confrères mourants la grâce de n'être pas surpris de la mort en état de péché mortel; fallût-il en bien des occasions, par une protection miraculeuse, écarter de funestes accidents, pour les préserver de la mort, ou prolonger la vie aux malades, et leur ménager un moment favorable de conversion et de salut. Voilà le

¹ Hoc erit tibi, et cunctis Carmelitis privilegium; in hoc moriens æternum non patietur incendium. (Theophil. Reynaud, t. VII.)

² Arbitramur enim hominem justificari per fidem. (Rom., III, 28.) — Spe enim salvi facti sumus. *Id.*, c. VIII, 24. — Eleemosyna a morte liberat. *Tob.*, XII, 9. — Sæpe numero Scriptura divina tribuit vim justificandi, aut etiam salvandi diversis rebus, non quod solæ illæ justificare aut salvare possint, sed quod illæ vim suam habeant ad justificationem aut salutem, et ad eum finem perducant, si tamen cætera non desint. Bellarm., *Controv.*, t. IV, lib. II, de *Pœnit.*, c. VII.

³ Fratres, conservando verbum istud in cordibus vestris, satagite electionem vestram certam facere per bona opera et nunquam deficere. Apud Bened. XIV, p. 447, n. 8.

sens naturel et le seul légitime de la première promesse de Marie.

Pour en obtenir l'accomplissement, il faut joindre aux devoirs des confrères les devoirs plus essentiels encore du Chrétien; éviter le péché et ne pas s'exposer à être surpris par la mort dans l'inimitié de Dieu. A ces marques, on reconnaît un vrai serviteur de Marie.

La sainte Vierge promet, *en second lieu*, qu'elle viendra délivrer du Purgatoire les confrères du Scapulaire, le samedi après leur mort ¹. Il n'y a rien là qui répugne. D'abord, Dieu peut rendre les peines du Purgatoire plus actives, et compenser leur courte durée par leur rigueur. Ensuite les parents dans leurs familles, les rois dans leurs États se réservent bien certains jours pour accorder leurs faveurs. L'Église elle-même fixe bien un jour pour accorder l'indulgence plénière, c'est-à-dire la rémission des peines temporelles dues à nos péchés : pourquoi la sainte Vierge ne le pourrait-elle pas ?

3° La sainte Vierge pouvait-elle faire cette promesse ? Tout catholique répond : Oui, elle le pouvait. Elle le pouvait, puisque Marie est toute-puissante et toute bonne ².

Quiconque réfléchit aux droits de la meilleure des mères et à la puissance qu'elle doit exercer sur le meilleur des fils, répondra encore : Oui, Marie le pouvait. Rien ne lui manque pour cela, dit saint Bernard, ni la puissance ni la volonté. D'ailleurs cette promesse, expliquée dans son véritable sens, n'a rien que de très-orthodoxe. Elle honore Jésus-Christ, en nous révélant sa bonté pour Marie ;

¹ Ego Mater gloriosa descendam sabbato post eorum mortem, et quos invenero in Purgatorio, liberabo, et eos in montem sanctum vite eternae reducam. Bull. Joan. XXII, apud Bened. XIV, n. 7.

² Omnipotentia supplex.

elle honore Marie, en nous montrant sa charité pour les hommes.

4° Marie a-t-elle fait cette promesse? Deux grandes voix répondent : Oui, Marie a fait cette promesse. La première de ces deux voix est celle de l'Église. Que n'ont pas fait les souverains Pontifes, pour ne laisser dans les esprits aucun doute sur la vérité de ces promesses? Consulté sur la première, qui regarde les flammes de l'enfer, Jean XXII déclare dans une première bulle, donnée exprès en 1316, l'avoir examinée au poids du sanctuaire et l'avoir trouvée très-véritable.

Quant à la seconde, qui concerne les peines du Purgatoire, il affirme que c'est personnellement à lui que la sainte Vierge, dans une apparition, a fait cette promesse. Pour mieux attester la chose, il publie une seconde bulle en 1322, où il renouvelle la première. Depuis ce Pontife, on compte vingt-deux Papes, ses successeurs, qui se sont expliqués solennellement, dans le même sens, au sujet de la confrérie du Saint-Scapulaire.

Enfin, une fête annuelle est célébrée, en vertu des décrets des souverains Pontifes, dans toute l'étendue de l'Église catholique, pour perpétuer le souvenir de ces glorieuses promesses, et glorifier Notre-Dame du Mont-Carmel ou du Saint-Scapulaire ¹. Connaissez-vous, même humainement parlant, une autorité plus imposante?

La seconde voix dont nous avons parlé est celle de Dieu même. Dieu n'autorise jamais l'erreur et le mensonge par

¹ Bened. XIV, p. 479. Un des Papes les plus savants qu'ait jamais eus l'Église, Benoît XIV, soutient et établit dans ses immortels ouvrages la vérité de l'apparition de la sainte Vierge au B. Simon. *De Canonis. Sanct.*, t. IV, part. II, p. 74; et dans son traité de *Festis*, il s'exprime ainsi : — *Visionem quidem veram credimus, veramque habendam ab omnibus arbitramur.* P. 446, n. 8; et, pour l'authenticité de la bulle, *id.*, p. 478, n. 9, 10.

des miracles ; il répugne même à sa sainteté qu'il puisse le faire. Or, de toutes les pratiques de piété qui ont été inspirées pour honorer Marie, il n'en est aucune qui ait été plus visiblement autorisée de Dieu par d'éclatants miracles. Il faudrait des volumes pour les rapporter tous : nous nous bornerons à un seul ¹. Voici un fait authentique qui a été constaté juridiquement et avec tant de soin, que nous croyons devoir rapporter l'extrait même du procès-verbal qui en fut dressé.

« Le 19 août 1667, au camp de Brugelette, après midi, en présence de M. Maximilien de Sausse, comte de Mastaing, du révérend père Joseph, prieur des Carmes de Brugelette, du père Barnabé de Saint-Paul, sous-prieur, du père René de Sainte-Thérèse, du père Thomas de Saint-Pierre, etc., comparurent Vincent Matthieu, dit en son nom de guerre *Maison-Dieu*, gendarme de monseigneur le Dauphin, et Nicolas Pierrot, dit *La Plaine*, trompette des gendarmes, lesquels déposèrent qu'ayant eu querelle, ledit Vincent Matthieu tira audit Nicolas Pierrot un coup de pistolet, à dix pieds de distance ou environ ; mais par bonheur, la balle ayant rencontré son scapulaire, il ne reçut qu'une légère contusion qui a paru aux yeux des assistants et témoins, quoique ladite balle eût percé sa casaque et sa chemise et qu'elle se soit trouvée aplatie d'un tiers, au milieu de l'estomac et à trois bons pouces du défaut des côtes.

« Louis Amelot, gendarme de ladite compagnie, natif d'Auxerre, vit donner le coup ; Jean Cadot, sieur d'Orge-

¹ Pour les autres, voyez le *Manuel du Scapulaire*, par M. de Sambucy, p. 100 et suiv. Cet excellent ouvrage nous a fourni la plupart des détails que nous donnons ici sur le Scapulaire. — Cum denique, beata Virgine intercedente, plura Deus miracula ediderit in eorum utilitatem, qui huic devoto cultui sunt addicti, dit Benoît XIV, p. 479.

neuvilles, de la même compagnie, en fut aussi témoin et vit le scapulaire attaché et collé à la contusion. Le chirurgien y trouva la balle dans la chemise. M. Brojart, maréchal des logis, M. de Lestre, brigadier, en sont témoins ; M. Visancourt en est aussi témoin et vit tirer le coup ; messieurs les aumôniers du comte de Broglie et du marquis de Fervaques ont vu la contusion et l'ouverture de la balle au justaucorps et à la chemise.

« Or, lesdits Vincent Matthieu et Nicolas Pierrot, après s'être pardonné l'un à l'autre, et embrassés comme de vrais chrétiens, ont déposé la chose sur leur serment, comme aussi tous les assistants qui ont vu la contusion, la balle aplatie et les ouvertures du justaucorps et de la chemise, louant Dieu et la bonne Vierge d'avoir fait paraître un miracle si visible de sa protection par le moyen de son scapulaire.

« Ce 20 d'août 1675.

« Signé le comte de Mastaing, Matthieu dit *Moison-Dieu*, Nicolas Pierrot, Louis Amelot, J. Cadot, sieur d'Orgeneuvilles, Brojart, de Lestre, J. de Visancourt, A. Héliaud, P. Aumônier, A. Viomart, aumônier des chevaux-légers de la reine.

« Fr. E.-Antoine du Pain, gardien des Récollets de Château-Vilain, confesse très-véritable ce que dessus. »

Viennent ensuite les attestations signées des officiers et colonel du régiment ; enfin celle du chirurgien ainsi conçue : « Je soussigné, chirurgien-major de la garde de monseigneur le Dauphin, étant venu pour panser Nicolas Pierrot, trompette, dans la croyance qu'il devait être blessé, j'ai trouvé la balle dans sa chemise, après avoir percé la

casaque et la chemise dudit trompette, et n'y ai vu qu'une légère contusion : ce qui ne peut se faire sans miracle, vu que c'était au milieu de l'estomac. *Signé Nuet* ¹. » Ce fait et mille autres prouvent que Dieu a autorisé par d'éclatants miracles et les apparitions, et les promesses de la sainte Vierge, et la dévotion du Scapulaire ².

Pour obtenir le *premier privilège* du saint Scapulaire, c'est-à-dire la grâce d'une bonne mort, et pour participer aux indulgences de la confrérie, aux mérites de l'ordre du Carmel et à la protection de la sainte Vierge, il faut être membre de la confrérie du Saint-Scapulaire. Pour cela deux conditions doivent être remplies : 1° recevoir le scapulaire béni des mains d'un Prêtre, muni des pouvoirs nécessaires pour le donner; 2° porter le scapulaire au cou, nuit et jour, en santé et en maladie, à la vie et à la mort ³.

Voilà les seules obligations nécessaires et communes à tous les confrères. L'Église ne leur impose ni prières, ni abstinences, ni jeûnes extraordinaires : il leur suffit d'être Chrétiens, c'est-à-dire de joindre au titre de serviteurs de Marie, les vertus qui distinguent les vrais serviteurs de son Fils.

Pour jouir du *second privilège*, c'est-à-dire de la prompte délivrance du Purgatoire, il faut encore, *pour tous les*

¹ *Manuel du Scapul.*, p. 105 et suiv.

² Outre les deux grands privilèges dont nous avons parlé, un nombre considérable de riches indulgences sont attachées à la dévotion du Scapulaire, tant les souverains Pontifes ont eu à cœur de favoriser cette dévotion. En voici quelques-unes : indulgence plénière, 1° le jour de la Réception; 2° le jour de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, 16 juillet; 3° un dimanche chaque mois, et à l'article de la mort. Pour gagner ces indulgences, il faut prier suivant les intentions du souverain Pontife; on peut, pour cela, réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*. (*Manuel du Scapulaire*, p. 197.)

³ Il est défendu de porter le scapulaire cousu dans une poche ou dans les habits.

confrères, observer la chasteté propre de leur état : la chasteté virginale dans l'état du célibat ; la fidélité conjugale dans l'état du mariage ; la continence dans l'état de viduité.

De plus, *pour ceux qui savent lire* : réciter tous les jours l'office canonial de l'Église ou le petit office de la sainte Vierge ¹ suivant le Romain. En cas de grave empêchement, on n'y est pas obligé ; mais il faut s'adresser à son confesseur, afin d'en obtenir une certaine commutation. Le confesseur peut, par exemple, faire consister cette commutation dans la récitation journalière de l'*Ave, maris Stella*, ou du *Magnificat* ou du *Salve, Regina*, qui font partie de l'office des Carmes.

Pour ceux qui ne savent pas lire : suppléer au petit office, 1° en ne manquant aucun des jeûnes prescrits par l'Église ; 2° en faisant maigre le mercredi, outre le vendredi et le samedi, excepté le jour de Noël, s'il tombe un de ces jours. Quand il y a empêchement grave, l'abstinence n'oblige pas ; mais ici encore on doit la faire commuer par le confesseur, suivant le vœu du Saint-Siège ².

¹ Les personnes qui sont tenues de réciter l'office de l'Église pour cause ou par devoir de bénéfice ou d'état, de vœu ou de pénitence imposée, satisfont à l'obligation du Scapulaire en même temps, sans être obligées de le réciter une seconde fois.

² Le Prêtre, qui a le pouvoir de donner le Scapulaire, n'a pas, pour cela, celui de commuer les obligations. » La Congrégation des indulgences a déclaré : 1° qu'il faut demander et avoir un pouvoir spécial pour commuer les obligations commutables du saint Scapulaire ; 2° que, pour le passé, le Saint-Père ratifie tout ce que les Prêtres français, munis du pouvoir de donner et de bénir le saint Scapulaire, auront fait, en commuant de bonne foi les obligations de ceux qu'ils ont revêtus de ce saint habit.

« Beatissime Pater, Ludovicus de Sambucy, canonicus Pasiriensis et vicarius generalis San-Briocensis, Sanctitatis Vestræ orator humillimus, suppliciter expostulat responsum ad dubia gravis momenti. In Gallia, nullus adest conventus hominum ordinis Carmeli, et apparent rari hujus religionis patres :

Telles sont les obligations de la confrérie du Scapulaire. S'il n'est pas de dévotion plus aisée, il n'en est pas de plus respectable ni de plus avantageuse.

Comparez-la à toutes les associations humaines, auxquelles les hommes même les plus fiers ambitionnent d'être

tres tantum noti adsunt in parte meridionali vastissimi regni. Inde molestissima exorta est controversia, quæ magnam animis perturbationem affert paucis abhinc mensibus.

• Usque adhuc omnes persuasum habuerant sacerdotem, cui Sanctitas Vestra dederat benedicendi et fidelibus parva Scapularia imponendi facultatem, eo ipso inclusam obtinuisse facultatem commutandi unicuique aliquas hujus confraternitatis obligationes commutabiles vice confessarii Carmelitani omnino deficientis, quidam nunc negant et huic opinioni palam obsistunt et adversantur; quapropter a Paternitate Vestra quæritur :

« 1° An sacerdos, qui obtinet, ut supra, facultatem benedicendi ac imponendi Scapularia, habeat eo ipso facultatem commutandi obligationes commutabiles confratrum, quando opus est, scilicet cum recursus ad alterum sit impossibilis, ut hoc commodo fideles non priventur;

« 2° Si vero sacerdotes Galliæ, falsæ innixi suppositioni, commutaverunt, absque facultatibus opportunis, obligationes confratrum, supplices nunc adeunt S. V., ut dignetur sanare, ut dicitur, in radice, omnes commutationes, et unicuique impertiri facultatem specialem commutandi, si opus sit, obligationes confratrum Scapularis. Et Deus, etc. »

Sacra Congregatio indulgentiis sacrisque reliquiis præposita ad præfata dubia respondit :

« 1° Ad primum (negative); vigore enim obtentæ facultatis benedicendi ac imponendi Scapularia, non sequitur quod sacerdos ea quoque gaudeat potestate commutandi obligationes injunctas, nisi expresse enuntietur in rescripto concessionis pro benedictione et impositione Scapularium; at vero in una Bissuntina, sub die 12 augusti 1840, ab hac S. Congregatione responsum fuit :
« Accedente gravi impedimento, non teneri Confratres neque ad Jejuia, neque ad recitationem horarum canonicarum aut officii B. M. V., neque ad abstinentiam diebus mercurii et sabbati. Consulendi tamen fideles, hoc in casu se subjiciant judicio docti et prudentis confessarii pro aliqua commutatione impetranda. »

« 2° Ad secundum, jam provisum fuit in primo : et quatenus opus sit, sanctissimus Dominus noster Gregorius papa XVI, sanabit quemcumque defectum huc usque incursum circa obligationum commutationem; dummodo tamen sacerdotes bona gesserint fide. In quorum fidem, etc.

• Datum Romæ ex secretaria ejusdem S. Congregationis, die 22 junii 1842.

« Signatum : C. card. CASTRACANE, præfectus;

« A. canonicus PRINZIVALLI, substitutus. »

admis. Si respectables qu'ils soient, tous les ordres de chevalerie ne me présentent qu'un homme pour fondateur, et pour avantages que des distinctions et des biens passagers. Il en est autrement de l'auguste confrérie du Scapulaire : sous quelque rapport que je l'envisage, je la trouve infiniment respectable et avantageuse,

Respectable par son origine. C'est la plus belle, la plus aimable et la plus puissante reine, c'est Marie qui en est l'auteur.

Respectable par son antiquité. Voilà près de sept cents ans qu'elle existe en dépit des contradictions et des bouleversements.

Respectable par les membres qui la composent. C'est par milliers qu'il faut compter les souverains Pontifes, les Cardinaux, les Patriarches, les Évêques, les Prêtres, les Empereurs et les Impératrices, les Rois et les Reines, les nobles chevaliers, les savants et les saints illustres qui en font partie, depuis saint Louis, qui reçut le scapulaire au Mont-Carmel, jusqu'à Louis XIV, qui ne passe pas pour un esprit faible, et qui, en présence de la cour la plus brillante de l'Europe, reçut les insignes de Marie, dans la fleur de son âge. Il n'est pas un chrétien digne de ce nom, qui n'ait voulu partager la même gloire. C'est au sein de cet auguste sénat que nous entrons en prenant la glorieuse et sainte livrée du Carmel.

Respectable par le double témoignage que lui ont rendu et que ne cessent de lui rendre les deux plus imposantes autorités qui puissent exister : l'autorité de Dieu qui a parlé par ses miracles, et l'autorité de l'Église qui a parlé par ses Pontifes.

Avantageuse par le double privilège d'une bonne mort et de la délivrance du Purgatoire. Hommes mortels, êtres d'un

jour, qui marchez vers une redoutable éternité, comparez, comparez le bonheur de faire en sûreté ce grand voyage, aux avantages des associations humaines, et dites de quel côté est la supériorité. Direz-vous que vous ne croyez pas ? Vraiment, vous faites pitié ! Quelles bonnes raisons avez-vous de ne pas croire ? vous avez donc à vous seuls plus de connaissances, plus de génie que cette foule de grands hommes dont les noms enrichissent les fastes du Carmel ? Vous ne croyez pas ! et que vous faut-il donc pour croire, après que les deux plus grandes autorités, Dieu et l'Église, ont parlé ? Laissez-nous avec votre prétendue incrédulité. Il y a longtemps que nous savions qu'elle était l'inévitable cachet de la médiocrité ; et, si nous l'avions ignoré, vous nous l'auriez appris.

Avantageuse par les indulgences sans nombre dont elle est enrichie. Elle serait tenue pour avantageuse, l'association humaine qui donnerait à ses membres exilés, le droit de rentrer dans leur patrie ; à ses membres prisonniers, le droit à la liberté ; à ses membres insolubles, le pouvoir de s'acquitter de leurs dettes : telle est, dans un ordre supérieur, la confrérie du Carmel.

Avantageuse par la participation qu'elle leur donne aux bonnes œuvres d'un des ordres les plus saints de l'Église et de tous les confrères. Connaissez-vous l'ordre du Carmel, composé des religieux Carmes et des religieuses Carmélites, ordre sublime de dévouement et de vertu, qui a traversé tant de siècles ? Avez-vous jamais porté vos regards dans le cloître de ces Carmélites, de ces anges de la terre, que les anges du Ciel contemplant tour à tour recueillies dans le sanctuaire ou appliquées au travail des mains ; vêtues de bure et couchées sur un lit qui ferait frissonner votre délicatesse : elles si saintes, elles souvent dans le

monde enfants chéries d'opulentes maisons, quelquefois filles de rois ? Que de trésors de grâces elles accumulent chaque jour et à chaque heure ! Eh bien ! ces trésors, vous les partagez avec elles.

Avez-vous vu le religieux Carme, tour à tour Prêtre saint, faisant descendre sur l'autel la victime, source de toutes les grâces ; humble cénobite, prosterné dans sa cellule, priant et se mortifiant pour le monde ; missionnaire zélé, portant dans toutes les parties du monde le flambeau de l'Évangile et arrosant de ses sueurs et de son sang la terre qu'il vient de conquérir à Jésus-Christ ? Comptez, si vous pouvez, ses mérites et ceux de ses milliers de frères depuis sept siècles ! Eh bien ! mérites de toute espèce, martyres, messes, veilles, jeûnes, larmes, prières, macérations, travaux, sacrifices, vous participez à tout, si vous êtes reçus à la confrérie du Scapulaire.

Que dirai-je encore ? Levez les yeux sur cette nuée brillante de confrères du Carmel : Papes, Évêques, Pasteurs, religieux, empereurs, rois, princes, grands et petits, riches et pauvres, l'élite de l'Église depuis sept siècles. Calculez leurs bonnes œuvres, et, si vous portez les insignes du Carmel, dites-vous : J'ai une part spéciale de tous ces biens. Encore une fois, connaissez-vous une association plus respectable et plus avantageuse ?

Hommes qui ambitionnez la gloire de porter les décorations des rois, il s'agit ici de porter les insignes de la plus grande et de la plus aimable princesse de l'univers. Et vous hésitez ! et vous rougissez ! Allez, allez, petites âmes, à vous les hochets de vos distinctions humaines. Quant à nous Chrétiens, hommes au cœur noble, à l'esprit élevé, à nous des décorations plus belles, et des livrées plus honorables : enfants de Marie, à nous les livrées de notre auguste

mère ! Qu'une vertu éprouvée dans les combats de la foi, nous rende dignes de l'honneur de les porter !

Toutes les fois que notre scapulaire viendra frapper notre vue, disons-nous à nous-mêmes : *De qui est cette image : Cujus est imago hæc ?* Au souvenir de Marie, et à l'exemple du sage Boleslas VI, roi de Pologne, prenons des sentiments dignes de notre mère. Ce prince portait nuit et jour à son cou le portrait de son père, comme le témoin de sa conduite et le guide de ses actions. Fallait-il prononcer un arrêt, s'agissait-il de quelque affaire importante pour sa couronne ou pour sa gloire ? il regardait d'abord fixement l'image de son père, et lui disait ces paroles admirables : « Mon père, ne souffrez jamais que je trahisse votre sang, ne permettez pas que ma langue prononce aucune parole, ou que ma main fasse aucune action indigne de votre nom et du haut rang où vous m'avez placé. »

De même, à la vue de votre scapulaire et de l'image de Marie qui y est jointe, écriguez-vous : *O ma mère ! ne permettez pas que je fasse jamais rien qui soit indigne de votre nom, ou qui puisse déshonorer le titre de votre adoption*¹.

IV. Saint Rosaire. — Il nous reste à parler d'une autre dévotion en l'honneur de Marie, presque aussi ancienne que la précédente et non moins autorisée, non moins répandue et non moins utile. Nous venons de nommer la confrérie du saint Rosaire. Au commencement du treizième siècle, saint Dominique prêchait contre les Albigeois, hérétiques redoutables qui désolaient le midi de la France. Il s'efforçait de ramener à la vérité les brebis errantes, et de retenir dans le bercail celles qui étaient sur

¹ Nous recommandons aussi avec instance, le Scapulaire *Bleu*, ou de l'*Immaculée Conception*, le plus riche en indulgences, lorsqu'on récite chaque jour, en le portant, six *Pater*, six *Ave*, six *Gloria*.

le point de s'égarer. Le succès ne répondait pas à l'ardeur de son zèle. C'est alors que Marie, elle qui a triomphé de toutes les hérésies, lui apparut et lui dit d'établir la dévotion du saint Rosaire. A cette condition, elle lui promit une moisson abondante ¹.

La dévotion du Rosaire consiste à réciter quinze fois l'Oraison dominicale, et cent cinquante fois la Salutation angélique, en tout trois chapelets. Elle a pour but d'honorer les quinze principaux mystères du Sauveur et de sa sainte Mère. Ces quinze mystères se divisent en trois classes : les mystères *joyeux*, les mystères *douloureux* et les mystères *glorieux*. En récitant le premier chapelet, on honore les cinq mystères joyeux, savoir : l'*Annonciation de la sainte Vierge*, la *Visitation*, la *Naissance du Sauveur*, la *Présentation de Jésus au temple*, le *Recouvrement de Jésus dans le Temple*.

En récitant le second chapelet, on honore les mystères douloureux : savoir : l'*Agonie du Sauveur au jardin des Olives*, la *Flagellation*, le *Couronnement d'épines*, le *Portement de la croix*, le *Crucifiement*.

En récitant le troisième chapelet, on honore les mystères glorieux, savoir : la *Résurrection de Notre-Seigneur*, l'*Ascension*, la *Descente du Saint-Esprit*, la *Mort de la sainte Vierge*, son *Couronnement dans le Ciel*. Il faut sur chaque dizaine méditer le mystère qui s'y attache.

C'est ce que fit saint Dominique : il apprit aux peuples

¹ Ex quo tempore pius hic orandi modus mirabiliter per S. Dominicum promulgari, augerique cœpit, quem ejusdem institutorem auctoremque fuisse summi pontifices apostolicis litteris affirmarunt. Sunt autem Leo X, S. Pius V, Greg. XIII, Sixtus V, Alexand. VII, Innocent. XI, Clem. XI, etc. Bened. XIV, p. 523, n. 3. — Quant à l'usage du chapelet, il est bien antérieur à saint Dominique; on le trouve déjà parmi les solitaires des premiers temps de l'Église. *Id.*, *id.*, p. 524, n. 8.

à méditer en priant. Et n'est-il pas admirable d'avoir réuni aux deux plus belles prières que la langue humaine puisse prononcer, l'Oraison dominicale et la Salutation angélique, les mystères les plus augustes et les plus propres à toucher notre cœur ! Ce fut à Toulouse, en 1208, qu'il institua le Rosaire, et qu'il commença de le prêcher. Les succès de la prédication du Rosaire furent si rapides, qu'ils surpassèrent toutes les espérances et étonnèrent Rome elle-même. Les peuples accouraient en foule pour s'unir à la récitation du Rosaire; ils s'empressaient autour de la chaire de vérité pour entendre le développement des mystères; ils baisaient le rosaire, l'arrosaient de larmes, et en interrompaient la recitation par des sanglots.

Bientôt les églises ne peuvent plus contenir la foule. Saint Dominique est obligé de se porter sur tous les points, dans les villes et dans les campagnes : partout sa parole inspirée multiplie les prodiges. En peu de temps l'éloquent panégyriste du Rosaire de Marie a changé les cœurs avec une simple formule de prières; et tous les peuples célèbrent avec lui la sainteté, la gloire et la puissance de la Mère de Dieu. Le Rosaire, rapidement propagé, compte bientôt, comme le Scapulaire, parmi ses membres, des Papes, des rois, des capitaines illustres, tout ce que le génie et la piété catholique offrent de plus grand : de riches indulgences y sont attachées.

V. Fête du Rosaire. — Quant à fête du saint Rosaire, en voici l'origine. Le 7 octobre 1571, qui était le premier dimanche du mois, les Chrétiens remportèrent sur les Turcs la célèbre victoire de Lépante, qui donna le coup mortel à la puissance ottomane. En mémoire de cet événement, qui sauva l'Europe, le pape saint Pie V voulut que

chaque année on rendit grâces à la sainte Vierge ¹, sous la dénomination de *sainte Marie de la Victoire*.

Quelques années plus tard, Grégoire XIII ordonna qu'une fête solennelle, sous le titre du saint Rosaire, fût célébrée chaque année le premier dimanche d'octobre, parce que la victoire avait été remportée le premier dimanche de ce mois, au moment où les fidèles récitaient le Rosaire avec une ferveur singulière, pour l'heureuse issue de la bataille. Clément XI rendit universel l'office du Rosaire, afin de perpétuer la mémoire de la protection de la sainte Vierge ².

Aujourd'hui, plus que jamais, l'état de l'Église, de la société et de la famille, réclame l'assistance de Marie. Il est temps, il est plus que temps de nous associer à tous ceux qui l'invoquent. Pas plus que l'homme, la famille et la société ne peuvent aller à Dieu que par Marie ; pas plus que l'homme, la famille et la société dévouées à Marie ne périront. C'est l'oracle des siècles, la voix de l'expérience, le témoignage de la foi : que nous faut-il de plus ³ ?

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir multiplié les pratiques de dévotion envers la sainte

¹ Eodem die commemoratio S. Mariæ de Victoria, quam Pius V pontifex maximus, ob insignem victoriam a Christianis bello navali, ejusdem Dei Genitricis auxilio, hac ipsa die de Turcis reportatam, quotannis fieri instituit. *Martyrol. Rom.*, 1 oct.

² Voyez *Manuel du Rosaire*, par M. de Sambucy, p. 73 ; Bened. XIV, p. 528, n. 17.

³ Il nous est doux de signaler ici une nouvelle dévotion à Marie. C'est l'archiconfrérie du Cœur immaculé de la sainte Vierge pour la conversion des pécheurs. Elle a été fondée à Paris, en 1836, par M. Dagenettes, curé de Notre-Dame des Victoires. Chose miraculeuse ! elle compte déjà plus d'un million d'associés. *A Domino factum est istud*. Oh ! non : la France, le royaume de Marie, ne périra pas.

Vierge ; c'est un puissant moyen de salut dont je vous demande la grâce de bien profiter.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je m'associerai à la confrérie du Scapulaire et du Rosaire.*

XLI^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Rogations. — Procession. — Gerbe de la Passion. — Sagesse de l'Église. — Lois de la nature soumises à l'influence de la prière. — Histoire des Rogations. — Ce qu'il faut faire pour les sanctifier. — Procession de Saint-Marc.

I. Procession des Rogations. — « Au printemps, l'Église déploie dans nos campagnes une pompe dont les beautés naïves sont en harmonie avec les mœurs du village : voici les Rogations. En ces jours de prière, l'homme rustique sent avec joie son cœur s'ouvrir aux influences de la Religion, et sa glèbe aux rosées du ciel. Heureux celui qui portera des moissons utiles et dont le cœur humble s'inclinera sous ses propres vertus, comme le chaume sous le grain dont il est chargé ! Les cloches du hameau se font entendre, les villageois quittent leurs travaux, le vigneron descend de la colline, le laboureur accourt de la plaine, le bûcheron sort de la forêt ; les mères, fermant leurs cabanes, arrivent avec leurs enfants, et les jeunes filles laissent leurs fuseaux, leurs brebis et les fontaines pour assister à la fête.

« On s'assemble dans le cimetière de la paroisse sur les tombes verdoyantes des aïeux. Bientôt on voit paraître tout le clergé destiné à la cérémonie. C'est un vieux pasteur qui n'est connu que sous le nom de *curé*, et ce nom vénérable, dans lequel est venu se perdre le sien, indique moins le ministre du temple que le père laborieux du troupeau. Il sort de sa retraite bâtie auprès de la demeure des morts dont il surveille la cendre. Il est établi dans

son presbytère comme une garde avancée aux frontières de la vie, pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs. Un puits, des peupliers, une vigne autour de sa fenêtre, quelques colombes, composent l'héritage de ce roi des Sacrifices.

« Cependant l'apôtre de l'Évangile, revêtu d'un simple surplis, assemble ses ouailles devant la grande porte de l'église. Il leur fait un discours fort beau sans doute, à en juger par les larmes de l'assistance. On lui entend souvent répéter : *Mes enfants, mes chers enfants*, c'est là tout le secret de l'éloquence de ce Chrysostome champêtre ¹. »

Après l'exhortation, on entonne l'antienne : *Levez-vous, Seigneur, secourez-nous et délivrez-nous*. Tous les assistants se mettent à genoux, et on commence les litanies des saints : à l'invocation : *Sancta Maria, ora pro nobis*, la procession se met en marche, en continuant à chanter les litanies. « L'étendard des Saints, antique bannière des temps chevaleresques, ouvre la carrière au troupeau qui suit pêle-mêle avec son pasteur. On entre dans des chemins ombragés et coupés profondément par la roue des chars rustiques ; on franchit de hautes barrières formées d'un seul tronc de chêne ; on voyage le long d'une haie d'aubépine, où bourdonne l'abeille et où sifflent les bouvreuils et les merles. Les arbres sont couverts de leurs fleurs ou parés d'un naissant feuillage. Les bois, les vallons, les rivières, les rochers entendent tour à tour les hymnes des laboureurs. Étonnés de ces cantiques, les hôtes des champs partent des blés nouveaux et s'arrêtent à quelque distance pour voir passer la pompe villageoise ². »

¹ Chateaubriand, *Génie du Christianisme, Rogations*, t. III, p. 157.

² *Ibid.*

La procession fait d'ordinaire deux stations, à deux croix plantées dans les campagnes. Ces repos sont employés à invoquer les Saints et à les prier d'être auprès de Dieu nos avocats et nos interprètes. Ainsi, on chante tour à tour les litanies des Saints, et, si la procession est longue, quelques Psaumes de la pénitence. Bien des fois nous avons abusé des dons de Dieu. Les fruits et les moissons, récoltés l'année dernière, ont peut-être servi à plusieurs pour offenser celui qui les avait fait croître. Quel meilleur moyen d'en obtenir de nouveaux, que le repentir sincère, l'amour de Dieu et la confiance en sa miséricorde ?

Tous ces sentiments, l'Église s'efforce de les produire dans le cœur des fidèles, en mettant sur leurs lèvres les cantiques du roi pénitent. « O vous ! semble-t-elle leur dire, qui portez le poids du jour et de la chaleur, voulez-vous que vos héritages soient fécondés par vos sueurs ? arrosez-les d'abord des larmes du repentir. »

Quant aux litanies des Saints, elles ne sauraient être mieux placées que dans cette circonstance. Du haut de leur trône, les heureux habitants de la céleste Jérusalem contemplent leurs frères au milieu de leurs peines et de leurs travaux. Ils n'ont pas oublié ce qu'ils furent, voyageurs et condamnés comme nous au travail, et on les conjure d'obtenir pour les campagnes la fécondité nécessaire à notre existence. L'homme fait ici l'aveu de sa dépendance : « Je plante et j'arrose, dit-il, mais Dieu seul donne l'accroissement. » Voilà pourquoi il élève vers le Seigneur des mains suppliantes, afin d'obtenir, par l'intercession de tous les Saints et surtout des patrons de la paroisse, qu'il répande sur la terre ses bénédictions, qu'il tempère les ardeurs du soleil, qu'il dispense avec mesure la pluie et la rosée, qu'il dissipe

les nuages et qu'il détourne les tempêtes et la grêle.

La procession rentre enfin au hameau. Tout le peuple se presse dans l'enceinte du temple rustique, où le vieux pasteur célèbre la Messe afin de féconder, par le sang de Jésus-Christ, et les prières, et les travaux, et les champs, et les vignes, et les prairies. Le Sacrifice offert, chacun retourne à son ouvrage : la Religion n'a pas voulu que le jour où l'on demande à Dieu les biens de la terre fût un jour d'oisiveté. Avec quelle espérance on enfonce le soc dans le sillon, après avoir imploré celui qui dirige le soleil et qui garde dans ses *trésors* les vents du midi et les tièdes ondées !

II. La Passion et la gerbe de la passion. — Mais un jour de prières, c'est bien peu ; en toutes choses, c'est la persévérance qui obtient le succès. Or, c'est surtout depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre que les récoltes sont exposées à de nombreux dangers. Aussi l'Église, attentive aux besoins de ses enfants, les appelle chaque jour, pendant ce long intervalle, à la prière, vrai moyen de conjurer les fléaux qui menacent leurs espérances. A dater de l'Invention de la Sainte-Croix, 3 mai, jusqu'au jour de son Exaltation, 14 septembre, le Prêtre récite tous les matins, avant la Messe, la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ ¹. Quelle prière plus efficace ? Elle rappelle à Dieu les souffrances de son Fils, et le conjure, en vertu de ses mérites, d'ouvrir sa main et de bénir la terre.

Pendant cette lecture, le son de la cloche se fait entendre, et le cultivateur au milieu de ses champs, et le vigneron du haut de sa colline, doivent s'unir au Prêtre pour

¹ Ce pieux usage a lieu dans un bon nombre de diocèses.

conjurer le Seigneur de céder à ses instances et de venir sanctifier et féconder leurs travaux ¹. En reconnaissance de ses prières, on offre au Prêtre la *gerbe de la Passion* : est-il rien de mieux acquis ? N'est-il pas juste que l'homme fasse part de ses récoltes à celui, dont les prières en ont préservé l'existence ou augmenté la richesse ? Du reste, c'est moins au prêtre qu'à Dieu lui-même que s'adresse ce témoignage de reconnaissance ; et ne sait-on pas que la gratitude pour des bienfaits reçus, est le premier titre pour en recevoir encore ² ?

III. Action de la prière sur la nature. — Lorsqu'il entend parler de prières pour détourner la grêle et les orages, ou pour obtenir la pluie ou le beau temps, l'impie sourit avec dédain. Si, comme moi, semble-t-il dire à l'Église catholique, vous aviez étudié les lois de la nature, vous sauriez qu'elles sont immuables, et que les prières de ces pauvres petits hommes ne peuvent avoir aucune influence sur les phénomènes physiques. L'électricité, par exemple, est nécessaire au monde, comme le feu ou la lumière, et puisqu'il ne peut se passer d'électricité, comment pourrait-il se passer de tonnerre ? De même, vous sauriez que les physiciens se sont assurés, par une suite d'observations exactes, qu'il doit tomber dans un certain pays tant de pouces d'eau par an ? Si vous saviez tout cela, comment oseriez-vous insulter à la science et faire vos prières des Rogations ?

Merci, monsieur le docteur, de la leçon de physique que vous venez de nous donner. L'Église catholique vous

¹ *Esprit des Cérémonies*, p. 215.

² La procession de Saint-Marc, qui se fait au printemps, est, comme les Rogations, établie pour appeler les bénédictions du Ciel sur les fruits de la terre.

doit bien de la reconnaissance, car, plus que personne, elle croit à l'influence de la prière sur les phénomènes de la nature. Voyons cependant si votre science est aussi certaine que vous le prétendez.

1° J'ai d'abord contre vous un préjugé bien fort, *c'est que tous les peuples ont prié*. Oui, toujours et partout, je dois des supplications, des sacrifices, des processions, pour détourner les fléaux qui menacent le monde¹. Chez les Hébreux, on priait pour détourner des moissons les grêles et les orages ; chez les Romains, on priait dans le même but ; il en est de même chez toutes les autres nations civilisées ou barbares, anciennes ou modernes ; vous ne niez pas le fait, monsieur le docteur.

C'est un préjugé, dites-vous ? — Si je ne me trompe, cela veut dire que vous en savez plus, vous seul, que l'univers entier. Mais qui êtes-vous, je vous prie, pour dire : Genre humain, tu n'es qu'un imbécile ? Et n'êtes-vous pas, vous, une fraction, et une fraction minime, de ce genre humain ? votre raison n'est-elle pas à sa science ce qu'une lampe sépulcrale est au soleil ? Si vous croyez le genre humain atteint et convaincu d'imbécillité, qui êtes-vous, encore une fois, vous, atome imperceptible, pour prétendre avoir raison et nous donner vos assertions pour des axiomes ! En attendant que vous m'ayez montré vos lettres d'infailibilité, j'aime mieux me tromper avec le genre humain, avec l'Église catholique, que d'avoir

¹ La prière est toute-puissante sur la terre, parce qu'elle est toute-puissante au Ciel : telle est la croyance de tous les peuples, manifestée par leur conduite constante. Dieu, qui guide sans interruption tous les mouvements de la nature, dit au soleil : « Marche ! » Josué dit au contraire à cet astre : « Arrête ! » Josué triomphe de l'ordre parti du trône immortel, et, par l'effet d'une bonté incompréhensible, la Divinité cède et obéit à la parole de foi, qui monte vers elle du cœur de l'homme : *Obediente Deo voci hominis*.

raison avec vous ; et, ne vous en déplaise, je continuerai de prier pour demander à Dieu d'être délivré ou préservé des fléaux temporels.

2° Vous nous dites que le monde a besoin d'électricité, qu'ainsi le tonnerre doit éclater tant de fois chaque année ; que, chaque année, il doit tomber tant de pouces d'eau, parce que la terre en a besoin. — Pour le coup, je ne vous adresserai aucun remerciement, car votre beau système de lois invariables nous mène droit au fatalisme et fait de l'homme une statue. Vous me dégradez, et je ne reconnais à l'homme qui vive, ni à système aucun, le droit de m'élever jusqu'à la dignité d'une machine.

Le monde pour moi n'est pas une pendule, et moi un de ses rouages. Au-dessus de ses lois prétendues invariables, je vois un législateur. Auriez-vous aussi découvert qu'il y a des lois sans législateur ? Or, ce législateur, tous les peuples le saluent du nom de Père très-bon, très-grand, très-libre, et je crois avec tous les peuples qu'on prie Dieu comme on prie un souverain, comme on prie un père, et que la prière a le pouvoir d'obtenir des grâces et de prévenir des maux.

3° Vous nous parlez, monsieur le docteur, d'un certain nombre d'orages et de foudres, et d'une certaine quantité d'eau précisément dus à chaque pays dans le cours d'une année. — Je ne sais quelles sont vos études sur ce point ; mais, à vous dire la vérité, l'expérience me semble impossible, du moins avec une certitude même approximative. Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir ici que d'une année commune. Eh bien ! à quelle distance placez-vous les deux termes de la période ? à dix ans, à cent ans, si vous voulez ; mais comment, en bonne logique, pouvez-vous conclure, de ce qui a eu lieu pendant une si courte

durée, que la même chose a dû et doit invariablement se reproduire pendant tous les siècles ? Je vous dirai qu'une loi se reconnaît à la permanence des effets. Or, dix ans ou cent ans sur des milliers de siècles ne suffisent pas pour l'établir.

Mais je veux vous faire beau jeu. J'admets que, dans chaque année, il doive tomber dans chaque pays précisément la même quantité d'eau : ce sera la loi invariable. La distribution de cette eau sera, si vous me permettez de le dire, la *partie flexible* de la loi. Ainsi, vous voyez qu'avec vos lois *invariables* nous pourrions fort bien avoir encore des inondations et des sécheresses, des pluies *générales* pour tout le monde, et des pluies d'*exception* pour ceux qui ont su les demander ¹. Nous prierons donc, non pour que l'olivier croisse en Sibérie ; mais nous prierons pour que l'olivier ne gèle point dans les campagnes de la Provence. Nous prierons, non pour que la quantité d'eau nécessaire chaque année soit diminuée, mais pour que cette eau tombe au temps et aux lieux convenables.

4° A mon tour, si vous me permettez de vous donner une leçon ou plutôt un conseil d'ami, je vous dirai : Prenez-y garde, monsieur le docteur, vous êtes en mauvaise compagnie, et, croyez-moi, il ne fait pas bon s'*encanailler*. Or, tout autre examen à part, la moralité des hommes qui soutiennent votre système est un préjugé contre sa vérité et surtout contre sa *bonté*. Vos maîtres sont ces mêmes philosophes qui cherchent à dégrader l'homme après s'être dégradés eux-mêmes : l'histoire de leur vie et de leurs écrits en fait foi. Ils ne parlent que de

¹ Pluviam voluntariam segregabis, Deus, hæreditati tuæ. *Psal.* LXVII.

lois invariables, je le comprends ; il ne s'agit pour eux que d'empêcher l'homme de prier, et c'est le moyen infailible d'y parvenir.

Or, empêcher l'homme de prier, c'est anéantir l'idée d'un Dieu sage, puissant, libre et bon, qui gouverne le monde, et l'idée des rapports qui nous unissent à lui comme les fils à leur père : c'est anéantir le lien religieux, qui seul ennoblit l'homme ; car il n'y a pas de religion sans prière. De là vient, nous le savons, la colère de ces mécréants, lorsque les prédicateurs ou les écrivains moralistes se sont avisés de nous dire que les fléaux matériels de ce monde étaient des châtimens divins¹. Cependant les moralistes et les prédicateurs ont raison. Les *fléaux* sont destinés à nous *battre* ; et nous sommes *battus*, parce que nous le méritons. Nous pouvions sans doute ne pas le mériter, et même, après l'avoir mérité, nous pouvons obtenir grâce.

Demandez à vos maîtres, monsieur le docteur, s'ils ont quelque chose de plus sensé à nous dire sur ce point. En attendant leur réponse, nous croyons que c'est ici encore un de ces cas assez nombreux où la philosophie, après de longs et pénibles détours, vient enfin se délasser dans la croyance universelle. Pour mon compte, je ne désespère pas d'y voir arriver en masse les philosophes et les physiciens de nos jours ; et j'aime à penser, monsieur le docteur, que vous serez du nombre.

Quant à nous, fidèles, qui avons le bonheur de vivre tranquilles au sein de la vérité catholique, il ne nous reste qu'à ranimer notre foi à l'influence de la prière, sur les lois et les phénomènes physiques : nous allons le faire en étudiant l'histoire des *Rogations*.

¹ Voyez *Soirées de Saint-Petersbourg*, t. I, 1^{re} entretien.

IV. Origine des Rogations. — L'observance des *Rogations* doit son origine aux calamités particulières de la ville de Vienne en Dauphiné. Depuis plus d'un demi-siècle, il ne s'était point passé d'année ni même de saison, sans que le Dauphiné et la Savoie eussent été affligés de quelques malheurs nouveaux. Tant de calamités se succédant les unes aux autres, se joignant souvent ensemble, avaient réduit ces provinces à une désolation presque universelle. Les tremblements de terre y étaient à peu près journaliers, et les édifices les plus solides ne pouvaient résister à de si rudes secousses. Jamais les incendies n'avaient été si multipliés. On voyait les bêtes féroces sortir des bois en plein jour et venir jusqu'au milieu des places et des rues, comme pour braver l'homme et les éléments.

La frayeur publique allait toujours croissant, lorsque, la nuit de Pâques de l'an 469, pendant que tout le peuple était assemblé dans la grande église avec son évêque, saint Mamert, pour la célébration des solennités, le feu prit à l'hôtel de ville, superbe édifice construit sur une éminence. Chacun se mit à craindre pour sa demeure, lorsqu'on vit avec quelle fureur l'embrasement augmentait. Tous les fidèles sortirent de l'église afin de pourvoir à leur sûreté. Le service divin fut abandonné, et le saint Évêque demeura seul devant l'autel.

Heureusement pour la ville de Vienne, saint Mamert ne croyait pas aux lois immuables de la nature. Dans l'ardeur de sa foi et de sa charité, il offre à Dieu des prières et des larmes pour apaiser sa colère, et conjure sa divine bonté de remédier enfin à tant de maux, qui empêchaient son peuple de le servir avec l'amour et la fidélité qui lui étaient dus. Le jour paraît à peine et l'on est étonné de

voir ce grand embrasement cesser tout d'un coup. La joie produite par ce merveilleux événement ramène tout le peuple dans la grande église pour continuer l'office. Après avoir achevé les augustes mystères et rendu grâces à Dieu d'une faveur si visible, le saint Évêque dit à son troupeau que la prière et la pénitence étaient le véritable remède aux maux dont la ville et la province étaient affligées, et que, pendant l'alarme générale, il avait voué à Dieu des *Rogations* pour cet effet.

C'étaient des Litanies, ou *supplications*, qui devaient consister en une procession solennelle, accompagnée de jeûnes et de prières publiques. Tout le monde applaudit à la pieuse idée du Pontife, et du consentement général du clergé et du peuple, on choisit pour s'acquitter du vœu les trois jours qui précèdent l'Ascension. Le saint Évêque marqua pour la station ou le terme de la première procession, une église en dehors de la ville, mais qui n'en était pas éloignée. Tous les habitants y allaient avec une grande dévotion, dans un extérieur pénitent et humilié, mêlant au chant des psaumes leurs larmes et leurs gémissements. Saint Mamert, voyant le zèle de son peuple, porta plus loin le terme des processions suivantes.

La pieuse institution produisit des effets merveilleux. Par une émulation touchante qui, aux siècles de foi, ne manquait pas de se mettre dans les exercices de dévotion, elle ne se termina point à la ville ou au diocèse de Vienne.

Les Évêques des Gaules, considérant la sagesse de cette pratique, ne crurent pouvoir rien faire de mieux que de s'y conformer. Saint Césaire, évêque d'Arles, qui présida au concile d'Agde, l'an 506, parle des *Rogations* de saint Mamert, de manière à faire juger qu'elles étaient établies

de son temps dans les provinces soumises aux Visigoths. Dès le commencement du sixième siècle elles furent reçues dans le reste des Gaules qui composaient les États de Clovis I^{er}, roi de France. Depuis ce temps-là, l'observation n'en fut jamais interrompue parmi nous. Elle passa en Espagne au septième siècle, et à Rome dès la fin du huitième, sous le pape Léon III. En France, c'étaient de vrais pèlerinages, ou processions de long cours. Dans les commencements on chômaît les trois jours des Rogations. Plus tard cette obligation fut restreinte à l'assistance aux processions et à la Messe.

V. Moyen de les sanctifier. — Le jeûne prescrit dans les premiers temps se borne aujourd'hui à l'abstinence ¹. L'observer est la *première* chose à faire pour sanctifier les Rogations. Assister aux processions est la *seconde*. Établies pour la conservation de nos biens temporels, ces pieuses et édifiantes cérémonies réclament impérieusement notre présence à tous, riches et pauvres. N'est-il pas déplorable de voir à peine quelques enfants et quelques femmes suivre le pasteur, pendant qu'il va solliciter pour tout le peuple les bénédictions du Ciel ?

Eh quoi ! hommes intéressés qui vauquez à vos travaux pendant que l'Église vous appelle à la prière, oubliez-vous donc que ce n'est ni celui qui plante, ni celui qui arrose qui est quelque chose, mais bien celui qui donne l'accroissement ? Oubliez-vous qu'il ne vous sert de rien de vous lever avant l'aurore, si le Seigneur n'édifie votre maison ? Et vous, hommes indifférents qui, du seuil de vos ateliers

¹ Voyez *Histoire des Fêtes chrétiennes*. — Dans plusieurs diocèses l'abstinence même n'existe plus. Afin d'éviter de trop nombreuses prévarications les Evêques ont cru nécessaire d'en demander la dispense au souverain Pontife. Tel est le progrès religieux de notre époque !

et de vos boutiques, regardez passer nos processions, les bras croisés, et peut-être le sourire impie sur les lèvres, n'avez-vous donc rien à craindre ou à demander ? commandez-vous aux vents et aux tempêtes, aux inondations, aux grêles, aux incendies, aux révolutions ? Sans doute que Dieu n'a plus, dans ses trésors, de quoi punir vos mépris insultants ! Juste Ciel ! à quel aveuglement, même sur nos intérêts matériels, ne conduisent pas l'indifférence et l'irréligion !

Pour nous, Chrétiens, qui connaissons l'influence de la prière, faisons-nous un devoir d'assister aux processions des Rogations avec exactitude, avec modestie, dans des sentiments de pénitence et de componction, en demandant à Dieu de faire un saint usage des biens que nous sollicitons de sa libéralité.

VI. Procession de Saint-Marc. — L'Église de Rome, qui avait reçu de nous les Rogations, nous communiqua à son tour la *Grande Litanie*, ou procession de Saint-Marc. Au mois de novembre 589, le Tibre déborda avec tant de fureur qu'il faillit abîmer la ville de Rome. En se retirant, il laissa dans les campagnes une infection qui causa une peste violente. Le pape Pélage II succomba un des premiers, et sa mort fut suivie d'une désolation générale. Saint Grégoire le Grand, successeur de Pélage, comprit qu'il fallait apaiser la colère de Dieu par des prières extraordinaires, des jeûnes et les larmes de la pénitence. Il exhorta son peuple à le seconder par un changement sincère de vie. Les pieux habitants de la ville éternelle répondirent avec empressement à l'appel du Pontife.

Afin de mettre quelque ordre dans les assemblées des fidèles, qui devaient se rendre en procession aux prières

publiques, Grégoire partagea le clergé, les religieux et le peuple en sept corps. De là le nom de *Litanie septiforme*, donné à la procession de Saint-Marc ¹. Les prières publiques furent continuées pendant trois jours, et les processions étaient en marche depuis neuf heures du matin. Toutes les rues et toutes les places de la ville retentissaient du *Kyrie eleison : Seigneur, ayez pitié*. Dès le premier jour on avait vu en moins d'une heure quatre-vingts personnes frappées de la peste tomber et mourir, sans qu'un si triste spectacle fût capable de décourager saint Grégoire. La foi du saint Pape obtint bientôt sa récompense ; à la fin des trois jours de procession, le fléau cessa.

Il y a longtemps que les trois processions ont été réduites à une seule, fixée au 25 avril, jour de Saint-Marc. Dès le commencement du neuvième siècle, elle était généralement établie parmi nous. A Rome et dans quelques diocèses de France, l'abstinence est encore aujourd'hui de précepte ². Les Rogations, la procession de Saint-Marc, toutes ces prières publiques nous font admirer la sollicitude maternelle de l'Église. Non-seulement les besoins spirituels de ses enfants touchent le cœur de cette bonne mère, elle s'attendrit encore sur toutes les nécessités temporelles et ne néglige rien pour les soulager. Comme son divin Époux, elle peut dire, dans toute l'étendue de ce beau mot, ce que nulle secte ne dira jamais : **J'AI PASSÉ EN FAISANT LE BIEN.**

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir veillé avec tant de soin sur nos intérêts temporels ;

¹ Voir là-dessus Baronius, *Annal.*, an. 590, p. 4.

² *Traité des Fêtes mobiles*, t. II, p. 90.

faites que nous obtenions, par la ferveur de nos prières, les biens nécessaires à notre vie, et surtout la grâce d'en user pour votre gloire.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'assisterai avec piété aux processions des Rogations.*

XLII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Ascension. — Objet de cette fête. — Nécessité de l'Ascension du Sauveur. — Son histoire. — Traces des pieds du Sauveur. — Sujets de joie le jour de l'Ascension. — Ce qu'il faut faire pour célébrer cette fête. — Son harmonie avec la saison.

I. L'Ascension. — Nous avons vu le Fils de Dieu, descendu du Ciel, naître, vivre et mourir pour racheter l'homme, et réparer son ouvrage dégradé par la chute originelle. Il y avait quarante jours que le divin Réparateur avait prouvé aux plus incrédules sa résurrection. Pour se reposer des souffrances de son humanité, il aurait pu rester moins de temps sur la terre; mais non, son amour pour nous le retenait loin des anges. « On eût dit un royal exilé dont le ban était levé, mais qui ne voulait pas s'en retourner tout de suite au lieu natal, parce que, durant son bannissement, il s'était habitué à aimer les hommes avec lesquels il avait souffert ¹. »

S'il s'éloigne aujourd'hui, c'est encore par amour. Le noble vainqueur va prendre possession du royaume conquis par sang, et placer l'humanité sur le trône de l'immortelle gloire. Voulez-vous être témoins de l'accomplissement de ce mystère qui couronne l'œuvre de la rédemption? partons pour Jérusalem.

Voici le Sauveur entouré de ses Disciples. Il est près de Béthanie, ce bourg bâti sur la pente du mont des Oliviers,

¹ *Tableau poétique des fêtes chrétiennes*, p. 220.

à quinze stades environ de Jérusalem, d'où l'Homme-Dieu était parti pour faire son entrée triomphante dans la la cité déicide. Une ancienne tradition croit qu'il était venu prendre congé de ses hôtes chéris, Lazare, Marthe et Marie, qui habitaient Béthanie ¹. Avec eux, il gravit cette montagne naguère témoin de son agonie. Elle nous apparaît sur la route de Jérusalem à Jéricho ; elle est la plus haute des environs de la cité de David ; ses flancs sont couverts de verdure, son sommet est couronné de vignes et d'oliviers.

Arrivé sur la hauteur, le Fils de Dieu s'arrête et dit à ses Disciples rangés en cercle autour de lui : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre ; allez donc en mon nom, par tout le monde, prêcher l'Évangile à toute créature. Enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai recommandé. Voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ². »

En même temps il leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Écritures et qu'ils vissent que tout ce qui avait été annoncé du Christ par les Prophètes, s'était accompli en sa personne. « Témoins de toutes ces choses, ajouta-t-il, vous ne devez pas les oublier. Je vais envoyer sur vous le don de mon Père qui vous a été promis ; mais jusqu'à là restez dans la ville, en attendant que vous ayez été revêtus de la force d'en haut ³. » Pour les consoler de son départ et leur montrer que son amour pour eux dictait toutes ses démarches : « Il vous est avantageux, leur dit-il,

¹ Cornel. a Lapid., *in ultim. cap. Luc*

² Matth., xxviii, 19.

³ Luc, xxiv, 19.

« que je m'en aille; si je ne m'en vais pas, l'esprit ne viendra point en vous ¹. » Eh quoi ! mon Sauveur, votre présence sensible est-elle donc un obstacle aux communications de l'Esprit-Saint? Vos paroles semblent l'indiquer, quelle en est la signification?

Au commencement il fut nécessaire de détacher les Apôtres de l'amour des choses sensibles, par l'amour de la présence sensible du Fils de Dieu, revêtu de notre chair. Mais le Sauveur ne voulut les attacher pour un temps à sa présence visible, que pour les accoutumer insensiblement à l'amour de la justice, de la vérité, de la charité, de l'humilité et de toutes les autres vertus, dont il leur donnait tant d'admirables préceptes et tant de divins exemples. L'amour sensible de Notre-Seigneur est utile, nécessaire même aux commençants. Il serait enfin préjudiciable à ceux qui doivent passer de l'enfance spirituelle à un âge et à un état plus parfaits, dans lesquels ils doivent aimer Jésus-Christ comme Dieu, comme la vérité éternelle, comme la justice et la sainteté incorruptibles. Voilà pourquoi il a été nécessaire que le divin Maître montât au Ciel, sans quoi les Apôtres n'eussent pu l'aimer d'un amour purement spirituel, et n'eussent pu par conséquent recevoir son Saint-Esprit ².

Le moment suprême est arrivé, le Précepteur du genre humain va priver le monde de sa présence visible; la bouche divine qui a instruit l'univers va se fermer. C'était un jeudi, vers l'heure de midi, quarantième jour après la résurrection ³. Le Sauveur, jetant pour la dernière fois ses regards sur sa sainte Mère et ses Disciples, étendit la

¹ Joan., xvi, 7.

² Thomas^{s.}, *Célébrat. des fêtes*.

³ *Constit. apost.*, l. VI, c. xix.

main, les bénit et fut enlevé du milieu d'eux. Ainsi que dans sa résurrection il était sorti du tombeau par sa propre puissance, il s'éleva de même dans son ascension sans avoir besoin, comme Élie, d'un char de feu, ni des anges, ni d'aucun secours étranger. Une nuée lumineuse, symbole de sa gloire, l'enveloppa, et ce nouveau char de triomphe le déroba bientôt à la vue de ses amis.

Comme ils étaient toujours attentifs à le considérer, voici que deux Anges, semblables à deux beaux jeunes hommes, leur apparurent et leur dirent : « Hommes de « Galilée, pourquoi restez-vous ainsi les yeux fixés vers « le Ciel ? Ce même Jésus qui vient de vous quitter pour « s'élever au Ciel, en descendra un jour de la même ma-
« nière que vous l'y avez vu monter ¹. »

Les Disciples, l'ayant donc adoré en se prosternant la face contre terre, et ayant baisé la trace de ses pieds, retournèrent comblés de joie à Jérusalem, où ils demeurèrent avec la sainte Vierge, en attendant l'accomplissement de la promesse que le Seigneur leur avait faite, et employant les journées d'attente à louer Dieu dans le temple. Tel fut le départ du Fils de Dieu de cette terre, que sa main puissante avait créée au jour de la naissance du monde, et qu'il avait arrosée de son sang au jour de la rédemption.

II. Vestiges des pieds de Notre-Seigneur. — C'est du point le plus élevé de la montagne des Oliviers que le Sauveur monta au Ciel. Il y laissa les vestiges de ses pieds divins, imprimés dans l'endroit où il toucha la terre pour la dernière fois. Bien des siècles les y ont vus, les ont baisés avec respect et arrosés de larmes de repentir et d'amour. Saint Jérôme, Sulpice Sévère, saint Paulin de

¹ Act., I, 11.

Nole, saint Optat, sont d'irrécusables témoins de ce fait miraculeux ¹. A leur autorité se joint celle du grand Augustin : « On va en Judée, dit l'illustre évêque d'Hippone, pour adorer les vestiges des pieds de Jésus-Christ, qui se voient dans l'endroit d'où il est monté au Ciel ². »

Durant le siège de Jérusalem par Titus, l'armée romaine fut longtemps campée sur la montagne des Oliviers, sans que ni le mouvement des soldats, ni les pieds des chevaux, ni les travaux du camp, où l'on ne pouvait manquer de renverser la terre, pussent effacer ces vestiges sacrés. On les y voyait si bien au temps de l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, que, lorsque cette pieuse princesse fit bâtir la basilique de l'Ascension, dans l'endroit même de la montagne d'où l'on savait que Notre-Seigneur était monté au Ciel, on voulut paver et couvrir de marbre la trace des pieds, comme le reste de cette magnifique église, mais on ne put en venir à bout. Tout ce qu'on y mettait était repoussé par une vertu invisible, et l'on fut obligé de laisser l'endroit découvert dans l'état où on l'avait trouvé. Ce fut dès lors un des grands objets de dévotion pour les Chrétiens, qui, de toutes les provinces de l'empire et des nations étrangères, allaient en foule visiter les saints lieux.

Saint Jérôme rapporte à cette occasion un autre miracle d'un grand éclat. « Lorsqu'on voulut, dit le grand docteur, achever le toit de la basilique de l'Ascension, il fut impossible de fermer la voûte qui répondait perpendiculairement à cet endroit des vestiges du Sauveur. On fut obligé de laisser libre et découvert l'espace par lequel il

¹ Hier., t. III, p. 295 ; Sulp. Sev., *Hist. sacr.*, l. II, c. XLVIII ; Paulin, *Ep.* xxx, *ad Sever.*, et Optat., l. VI, p. 55.

² *Ibi sunt vestigia ejus, modo adorantur, ubi novissime stetit, unde ascendit in cœlum.* S. Aug., *Tract.* xxxvii, *in Joan.*, § 4 ; Bened. XIV, p. 332, n. 53.

avait été élevé de la terre et reçu dans la nue ; ce qui permettait aux fidèles de contempler la route que le fils de Dieu avait suivie pour monter au Ciel ¹. »

La chose se trouvait encore dans cet état vers la fin du septième siècle, lorsqu'un évêque de France, nommé Arculphe, visita les saints lieux². Au moyen âge, l'édifice fut détruit dans les guerres des Sarrasins. Enfin, dans son voyage en Palestine, le révérend Père de Géramb, s'exprime ainsi : « Au sommet de la montagne des Oliviers, on trouve une mosquée sur l'emplacement de laquelle était jadis une église de la plus grande magnificence, bâtie par sainte Hélène au lieu d'où Jésus-Christ monta au Ciel après sa Résurrection. Cette mosquée, qui menace ruine, est entourée de misérables maisons habitées par des Turcs.

« Au centre, dans une espèce de chapelle, on voit le vestige qu'imprima sur le rocher le pied gauche du Sauveur, au moment de quitter la terre pour s'élever dans les cieux. On assure que les Turcs ont soustrait l'empreinte du pied droit et l'ont enterrée, pour la transporter ensuite dans la mosquée du temple. Quant à l'empreinte du pied gauche, elle existe de manière à ne laisser aucun doute, quoiqu'elle soit un peu usée par les baisers sans nombre que les pèlerins, depuis tant de siècles, ne cessent d'y imprimer, et peut-être aussi par quelques pieux larcins qu'une surveillance sévère n'a pas toujours pu prévenir³. »

III. Entrée de Notre-Seigneur dans le Ciel. — Le Fils de Dieu, qui venait de laisser sur le roc l'empreinte de ses pieds, comme un monument éternel de son passage sur cette terre sanctifiée par son sang, s'avancait rapidement

¹ Hier., supra.

² Adamnan., in *Atc. SS. Benedict.*, lib. de locis sanctis

³ Pèlerinage, t. I, p. 287 et suiv.

vers la Jérusalem céleste. Mais quelle armée invisible, quels chariots de feu ornent son triomphe ! Il est accompagné des âmes des anciens Patriarches, des saints Prophètes et de tous les hommes vertueux à qui le Ciel avait été jusque-là fermé, et qu'il élevait alors avec lui, menant captive la captivité même. Tous ces captifs, maintenant délivrés, suivaient leur Rédempteur dans son triomphe en chantant sa victoire. Jésus, les ayant arrachés au pouvoir du démon, les emmenait avec lui au Ciel, comme les trophées de sa victoire, comme de riches dépouilles enlevées à l'ennemi, comme le prix de son sang adorable, comme l'ornement et la gloire de son triomphe. « Quelle grande, quelle brillante procession à laquelle les Apôtres n'étaient pas encore dignes d'assister ! » s'écrie saint Bernard¹.

Tout à coup les portes éternelles s'ouvrent. Qui dira l'étonnement des anges, lorsqu'ils virent la nature humaine, élevée au-dessus d'eux et placée à la droite de Dieu même ! lorsqu'ils virent Jésus-Christ, qui, comme homme, avait été ignominieusement jugé et mis à mort sur la terre, maintenant reconnu comme le Seigneur de toute la création et le souverain Juge des hommes !

En ce jour, l'Église de la terre, s'unissant à l'Église du Ciel, fait éclater ses transports pour célébrer le triomphe de son Époux et de son Chef. L'office de l'Ascension respire la joie la plus vive. Dans certaines églises il est accompagné d'une procession particulière. Elle a été établie dans le dessein de représenter la marche des Apôtres de Jérusalem à Béthanie et de là au mont des Oliviers pour y voir Notre-Seigneur monter au Ciel, et leur retour à Jérusalem pour

¹ *Serm.* II, in *Ascens.*, n. 3. — Sur les saints qui montèrent au ciel en corps et en âme, avec Notre-Seigneur, voyez notre *histoire du Bon Larron*.

n'y préparer, dans la retraite, à recevoir le Saint-Esprit. Voilà pourquoi elle ne doit se faire qu'après Tierce, c'est-à-dire vers les neuf heures. En effet, c'est à ce moment que le Sauveur, accompagné de ses Disciples, gravit la sainte montagne.

Le jour de l'Ascension, reportons-nous à toutes les circonstances de ce voyage. Songeons que nous-mêmes nous accompagnons le Sauveur, et laissons aller notre cœur aux sentiments de la foi. Surtout n'oublions pas que dix-huit siècles nous précèdent dans la célébration de cette fête¹. Que les exemples, la piété, les larmes pieuses, les saints désirs de nos pères nous reviennent en mémoire, et, croyez-moi, cette procession ne sera plus pour nous chose indifférente².

IV. Moyens de bien célébrer la fête de l'Ascension. — Cependant ce mystère, si propre à exciter l'allégresse des esprits bienheureux, ne doit-il pas être un sujet de deuil pour nous qui restons orphelins sur la terre? « Quelle part ai-je à ces solennités? » s'écrie saint Bernard². Eh quoi! oubliez-vous, grand Saint, que toutes les démarches de Notre-Seigneur sont dictées par son amour? Voici les sujets de votre joie :

1° Jésus-Christ monte au ciel pour prendre possession de sa gloire et jouir du fruit de ses souffrances. Pour un enfant bien né, peut-il y avoir un sujet de joie plus grand que de voir son père, triomphant de ses ennemis, entrer en possession du repos et de la gloire qu'il a mérités par de longues fatigues et de nombreux combats; de le voir honoré, exalté, béni par tout le monde?

¹ Saint Augustin dit positivement que la fête de l'Ascension est venue des Apôtres. *Epist.* LIV.

² *Serm.* III, *in Ascens.*

2° Jésus-Christ monte au Ciel pour nous envoyer l'Esprit consolateur, cet esprit qui devait régénérer le monde comme il féconda le chaos au jour de la création. *Si je ne m'en vais pas, dit le Sauveur, l'Esprit ne descendra point en vous* ¹. Si notre Père nous prive de sa présence sensible, ce n'est pas pour nous laisser orphelins, mais pour remplir nos cœurs des dons précieux du Saint-Esprit. Prions donc et soupirons, afin que le divin Consolateur nous trouve dignes de ses inspirations. Demandons-lui d'éclairer notre entendement et de purifier notre cœur. Le serpent de Moïse dévora tous les serpents des magiciens ; de même l'Esprit divin doit consumer tous nos penchants et tous nos appétits sensuels. En ce grand jour, disons au Seigneur pour nous et pour le monde entier : *Envoyez votre esprit, et tout sera créé, et vous renouvellez la face de la terre* ². Elle en a grand besoin !!!

3° Jésus-Christ monte au Ciel pour nous en ouvrir les portes et nous y préparer des places. La victoire du Sauveur Jésus est complète. Nouvel Adam, il ouvre au genre humain le Ciel, fermé par la faute du premier Adam. Quelle douce espérance doit faire battre notre cœur ! J'ai une place dans le Ciel. Qui, moi pauvre petite créature, moi peut-être couvert de haillons, moi mendiant, moi humble berger, obscur laboureur, moi faible enfant, moi inconnu, méprisé peut-être du monde, j'ai une place dans le Ciel !

Démon jaloux du bonheur de nos premiers pères, comme tu es vaincu ! Regarde, notre nature était condamnée à l'opprobre, tout à coup elle est exaltée, les cieux lui sont ouverts ; nous étions indignes de la vie, et nous

¹ Joan., xvi, 7.

² Psal. ciii.

sommes appelés à l'immortalité. En Jésus-Christ, cette nature humaine que tu avais flétrie occupe la première place dans le Ciel, et ce qui fut l'objet de tes risées sacrilèges est adoré des anges. Regarde bien, cette même nature humaine que ta rage poursuivait, dont tu croyais avoir consommé la ruine, est maintenant couronnée dans le Ciel ; elle occupe ta place et celle de tes anges maudits : elle est au Ciel, et tu es dans l'enfer. Applaudis-toi maintenant de ta jalousie et de tes mensonges !

Ainsi, en Jésus-Christ, nous sommes aujourd'hui possesseurs du Ciel ; car il y est monté en qualité de notre chef et de notre avant-coureur. Là où est le chef, là doivent être les membres. L'avant-coureur suppose quelqu'un qui vient après lui ; et ce quelqu'un c'est vous, c'est moi, c'est tout le genre humain : Notre-Seigneur est mort pour tous les hommes.

4° Jésus-Christ monte au Ciel pour y garder nos places. Non content de nous avoir frayé la route de la Jérusalem céleste, d'en avoir ouvert les portes, de nous y avoir préparé des places, le Sauveur veut nous en assurer la possession. Que fait-il dans le Ciel ? Avocat, il plaide sans cesse notre cause. « Mes petits enfants, disait le Disciple bien-aimé, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas ; mais si quelqu'un a péché, qu'il ne se décourage point. Nous avons un avocat auprès du Père, c'est Jésus-Christ, le juste, lui qui a versé son sang non-seulement pour nos péchés, mais pour ceux du monde entier ¹. »

Pontife éternel, il nous réconcilie avec son Père en lui présentant les stigmates de ses plaies, restés dans ses

¹ Joan., II, 1.

pieds et dans ses mains adorables ; puis, continuant sur la terre le sacrifice de son corps et de son sang, il s'oppose perpétuellement, comme un infallible paratonnerre, aux foudres de la vengeance divine. Premier-né d'entre ses frères, et ses frères c'est nous, il fait valoir en notre faveur ses titres sacrés à l'héritage éternel. Dieu, il y a droit par nature ; homme, il y a droit par son sang. Le Ciel est sa conquête, et c'est pour nous qu'il l'a conquis.

V. Harmonie de cette fête avec la saison. — Suivons donc l'aigle sublime qui s'élance aujourd'hui dans les cieux ; nous sommes ses aiglons, il étend ses ailes, il nous invite à y monter pour nous emporter avec lui. « Mais souvenons-nous, dit saint Augustin, que l'orgueil ne monte point au Ciel avec le Dieu de l'humilité, ni l'avarice avec le Dieu pauvre, ni la mollesse avec le Dieu des douleurs, ni l'impureté avec le Fils de la Vierge, ni les vices avec le Père des vertus. » En haut les cœurs ! en haut ! arrachons-nous aux affections qui nous dégradent, montons, montons encore ; toute la nature nous y invite ; il semble qu'elle aussi veuille monter au Ciel. Voyez, au temps de l'Ascension, toutes ces nuées de jeunes oiseaux qui, sortant de leurs nids, essayent leur premier vol vers les cieux, voyez les plantes qui poussent leurs faibles tiges en haut ; voyez les arbres qui élancent leurs rameaux naissants vers le ciel. En haut, en haut les cœurs ! nous crie toute la nature.

Saint Augustin voit encore une autre harmonie entre la fête de ce jour et la saison où elle se célèbre. « Auteur de la nature et de la grâce, Dieu a voulu, dit ce grand docteur, mettre quelque rapport entre les mystères de son Fils et les saisons de l'année. Le Rédempteur vient au monde, lorsque les jours sont le plus courts et qu'ils

recommencent à croître, pour nous dire qu'il trouve le monde dans les ténèbres et qu'il y apporte la lumière ; il meurt et il ressuscite au temps de la pleine lune du premier mois. Alors cet astre, qui, par ses changements, est la figure des choses périssables, est entièrement obscurci dans la partie qui regarde le ciel, et n'a de lumière et de beauté que dans la partie qui regarde la terre ; seulement il recommence à se détourner de la terre et à se rapprocher du soleil, pour n'avoir de jour et de clarté que du côté du ciel.

« Ce spectacle est en harmonie parfaite avec la mort et la résurrection du Sauveur, par lesquelles nous tournons vers le ciel et vers le soleil de justice, toute la pente que nous avons vers la terre. Le Fils de Dieu est monté au Ciel et a envoyé le feu divin de son Saint-Esprit vers le temps que le soleil est dans son apogée, c'est-à-dire dans sa plus grande élévation et son plus grand éloignement de la terre : nouvelle harmonie, qui nous rappelle que c'est après s'être élevé de la terre que Jésus-Christ a répandu sur le monde les plus vives flammes de sa charité ¹. »

Ces admirables rapports dont l'esprit habitué à réfléchir connaît toute la réalité, se prouvent à tout homme par l'analogie des lois divines. En effet, puisque l'auteur de la grâce est aussi le créateur de la nature, n'était-il pas convenable qu'il mît de l'harmonie entre ces deux grands ouvrages, afin que les changements qui arrivent dans la nature, ainsi que le spectacle de l'univers, bien loin de nous distraire, rappelassent notre esprit aux pensées de la Religion.

Si l'on ajoute à cette observation ce que nous avons dit

¹ Apud Thomass., l. II, n. 10.

de l'histoire du genre humain, dans laquelle Dieu a voulu aussi écrire à grands traits la vérité de la Religion chrétienne, on conclura que la nature, les annales du monde et l'économie de l'Église sont trois livres merveilleux entre lesquels règne une magnifique harmonie ; livres qui se rendent témoignage l'un à l'autre, et où Dieu a gravé en caractères de feu tout ce qui est nécessaire pour détacher de ce monde nos pensées et nos affections, et pour les élever au Ciel avec Jésus-Christ ¹.

VI. Origine de cette fête. — La fête de l'Ascension remonte aux Apôtres, et les premiers âges de l'Église ont vu s'établir la procession qui se fait encore aujourd'hui, en mémoire du voyage de Notre-Seigneur et des Apôtres sur le mont des Oliviers, où le divin Maître bénit ses disciples, et quitta la terre en leur présence ². Cette fête est le complément de toutes les solennités de Notre-Seigneur, et l'heureux terme de son pèlerinage sur la terre ³. Ainsi doit-il en être de chacun de nous : enfants de Dieu, nous devons retourner à Dieu : c'est le dernier mot de la vie.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'être monté au Ciel pour m'en ouvrir l'entrée et m'y

¹ *Id.* *ibid.*, n. 10 et 11.

² Illa autem quæ non scripta, sed tradita custodimus, quæ quidem toto terrarum orbe servantur, dantur intelligi vel ab ipsis Apostolis, vel plenariis conciliis, quorum est in Ecclesia saluberrima auctoritas, commendata atque statuta retineri, sicut quod Domini Passio, Resurrectio et Ascensio in cœlum et adventus Spiritus sancti anniversaria solemnitate celebrantur, et si quid occurrit, quod observatur ab universa, quacumque se diffandit, Ecclesia. S. Aug., *Epist.* XLIV.

³ Consummatio et adimpletio est reliquarum solemnitatum, et felix clausula totius itinerarii Filii Dei. S. Bernard. *Serm.* II, de *Ascens.*

préparer une place ; faites-moi la grâce d'aller me réunir à vous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je regarderai souvent le ciel en disant : Là, j'ai une place qui m'attend.*

XLIII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Pentecôte. — Veille de la Pentecôte. — Grandeur de la fête de la Pentecôte. — Son histoire, et différence de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle. — Effets du Saint-Esprit dans les Apôtres : double miracle. — Effet qu'il produit en nous. — Ce qu'il faut faire pour nous en rendre dignes.

I. Pentecôte. — L'architecte habile veut qu'on n'arrive au palais qu'en traversant de longues avenues, et la mère bien inspirée fait longtemps attendre à son enfant, la récompense qui doit couronner ses jeunes vertus. Ainsi, l'Église veut que ses grandes solennités soient précédées de longues préparations. Il y a là une grande connaissance du cœur humain. L'avent nous prépare à Noël ; le Carême, à Pâques ; le temps Pascal, à la Pentecôte. « Nous nous préparons à la fête de Pâques, dit Eusèbe, par quarante jours de jeûne, et nous nous disposons à la Pentecôte par cinquante jours d'une sainte allégresse ¹. »

Pourquoi ces joies ? Le même historien nous l'apprend. « A Pâques, dit-il, on reçoit le Baptême : à la Pentecôte, on reçoit le Saint-Esprit, qui est la perfection du Baptême. La résurrection de Jésus-Christ fortifia les Apôtres ; c'est la Pentecôte qui consumma leur charité et les rendit invincibles. En ce jour, l'Esprit-Saint fut donné à l'Église, avec la plénitude nécessaire pour subjuguier l'univers. C'est pourquoi je regarde la Pentecôte comme la plus grande de toutes les fêtes ². » Les dix jours qui la précè-

¹ *De vit. Const.*, l. IV, c. XLIV. — ² *Ibid.*

dent sont consacrés, par les Chrétiens pieux, au recueillement et à la prière. Ils s'enferment au Cénacle avec la sainte Vierge et les Apôtres, pour se disposer à recevoir le Saint-Esprit dans l'abondance de ses dons.

II. Veille de la pentecôte. — Toutefois ces préparations semblent ne pas suffire à l'Église, tant est grand le désir qu'elle a de nous rendre dignes des faveurs de son divin époux. Elle a établi pour la Pentecôte une vigile très-solennelle, dont l'office a beaucoup de rapport avec celui de la veille de Pâques. La raison en est facile à comprendre. C'est dans ces deux nuits brillantes et à jamais célèbres, qu'on administrait aux catéchumènes le sacrement de la régénération. Dans les premiers siècles, l'office commençait par douze leçons, qui avaient pour objet, comme celles du Samedi Saint, l'instruction des catéchumènes. Aujourd'hui on n'en dit que six. Elles ont encore rapport au Baptême et à la loi de grâce.

Dans la *première* on rappelle la promesse que Dieu fit à Abraham, pour récompenser son obéissance et sa foi, de bénir dans sa race toutes les nations de la terre. Or, c'est le jour de la Pentecôte que cette promesse reçoit son parfait accomplissement par l'effusion du Saint-Esprit, que Notre-Seigneur, fils d'Abraham selon la chair, envoie sur le monde.

La *seconde* redit le passage miraculeux de la mer Rouge, figure du passage plus miraculeux par lequel le genre humain, régénéré dans les eaux du baptême, échappe au démon et se trouve placé sur la route de la véritable terre promise.

La *troisième* annonce l'entrée des juifs dans le pays, objet de tous leurs vœux, et rapporte les dernières recommandations de Moïse à son peuple, s'il veut jouir des

prospérités duomises par le Seigneur à leur fidélité : mêmes recommandations de la part de l'Église, mêmes assurances de la part du Saint-Esprit aux nouveaux israélites placés sur les frontières de l'éternelle patrie.

La *quatrième* parle de l'empressement des nations à faire alliance avec les juifs, dont elles ambitionnent le bonheur : vive image du zèle avec lequel les peuples païens devaient courir au baptême et former cette vigne bonne et féconde, dont l'Église demande à Dieu d'éloigner toujours les épines du péché.

La *cinquième* parle de la fausse grandeur et de la fausse prospérité des peuples infidèles. Elle exhorte les juifs à prendre le Seigneur et sa loi pour leur richesse. Leçon de la plus haute importance pour les chrétiens et surtout pour les nouveaux baptisés.

La *sixième* retrace la célèbre vision d'Ezéchiel, et nous montre ces vastes campagnes couvertes d'ossements humains, et ces ossements se remuant, se réunissant, reformant des corps d'hommes, et ces hommes revivant au souffle de l'esprit : image frappante du genre humain à la naissance de l'Évangile, et de la vie nouvelle que le Saint-Esprit lui communiqua.

Rien de plus magnifique que ces leçons, rien de plus grand que les instructions qu'elles renferment ¹. Viennent ensuite la procession, la bénédiction des fonts sacrés, la Messe sans *Introït*, comme au Samedi Saint. La veille de la Pentecôte est accompagnée d'un jeûne qui était déjà en usage au huitième siècle ².

¹ Durand, l. VI, c. CCVI.

² *Serm.* LX, sub *Ambros. nomine inter ambrosiana.* — Nullum antiquitus inter Pascha et Pentecostem fuisse jejunium; sed consequuta sunt tempora, cum laudabilis invecita est jejunandi consuetudo in pervigilio Pentecostes. *Bened.* XIV, p. 334, n. 38.

III. Grandeur de la fête. — Toutes ces préparations à la Pentecôte catholique n'ont rien d'exagéré, si nous réfléchissons à l'excellence de cette fête. Et d'abord, par la grandeur de son objet, elle laisse bien loin derrière elle toutes les fêtes profanes. Ensuite, elle l'emporte sur la Pentecôte judaïque, autant que la loi de grâce l'emporte sur la loi de crainte, l'accomplissement du mystère de notre rédemption sur les types et les figures qui l'annonçaient.

La troisième personne de l'auguste Trinité descendant sur l'univers pour le régénérer, comme elle était, au jour de la création, descendue sur le chaos pour le féconder; le divin Rédempteur mettant la dernière main au grand œuvre qui était l'objet de tous ses mystères; un nouveau peuple destiné à adorer Dieu en esprit et en vérité, depuis l'aurore jusqu'au couchant; la face du monde renouvelée; le Judaïsme figuratif remplacé par la réalité; le Paganisme frappé de mort; l'alliance universelle de Dieu avec les hommes, promise depuis quarante siècles et enfin réalisée: tels sont les merveilles et les sujets de louange et de méditation, renfermés dans la fête de la Pentecôte.

Et vous voulez que l'Église catholique ne tressaille pas d'allégresse en la célébrant! Mais il faut être stupide comme l'indifférent pour ne pas sentir son cœur battre de reconnaissance et de joie, au retour de cette mémorable journée. Eh quoi! la fête de la Pentecôte, n'est-ce pas la fête de la civilisation? Nations chrétiennes, répondez: de quelle époque datent les lumières, les mœurs, les institutions, les idées nouvelles, qui ont changé la face de l'univers, et substitué la loi de charité au droit brutal du plus fort, et vous ont faites ce que vous êtes? Si vous affectez, ingrates, de l'oublier, l'Église catholique prend

soin de vous le redire, comme elle l'a redit aux générations qui vous précèdent, comme elle ne cessera de le redire aux générations qui viendront après vous. Depuis dix-huit siècles, elle célèbre la fête de la Pentecôte, et vous devriez, riches et pauvres, rois et peuples, vous unir à elle pour fêter ce jour-là, comme vous fêtez l'anniversaire de votre naissance. Le Cénacle fut votre berceau. C'est de là qu'est descendue cette supériorité intellectuelle et morale dont vous êtes si fiers.

IV. Histoire de la fête. — Rappelons maintenant les circonstances au milieu desquelles s'accomplit ce mystère. Après l'ascension de leur divin Maître, les Apôtres étaient retournés à Jérusalem, où ils attendaient l'effet de sa promesse. Ils se tenaient dans un cénacle, c'est-à-dire dans une chambre haute, isolée du reste des appartements. Dans la Palestine, les maisons étant recouvertes d'une plate-forme, la chambre la plus haute était la plus grande, comme la plus retirée : c'est là que les Juifs avaient leurs oratoires particuliers ¹.

On croit que les Apôtres étaient assemblés dans la maison de Marie, mère de Jean Marc, ce fervent disciple dont parle saint Luc. Quoi qu'il en soit du lieu de leur assemblée, ils représentaient l'Église universelle. Ils étaient dans l'attente des promesses de leur divin Maître, lorsque, le dixième jour après son ascension, et le cinquantième après sa résurrection glorieuse, le Saint-Esprit descendit sur eux. C'était un dimanche, lendemain de la Pentecôte des Juifs, afin que la Loi nouvelle fût publiée à la

¹ Dan., vi, 10. L'impératrice Hélène fit bâtir une église magnifique dans le lieu même où le Saint-Esprit était descendu sur eux. Quaresmus, l. IV, *Elucid. Terræ Sanctæ*, c. v.

même époque, où l'ancienne, qui devait lui faire place, avait été donnée sur le mont Sinaï.

Mais voyez la différence ! L'ancienne Loi avait été promulguée au milieu des tonnerres et des éclairs, et au son bruyant des trompettes. Elle menaçait de mort les infracteurs. Elle était écrite sur des tables de pierre, et fatiguait par la multiplicité des commandements et des pratiques, auxquels elle assujettissait un peuple ignorant et grossier, qu'il fallait plier à l'obéissance plutôt par la crainte que par l'amour.

La nouvelle Loi, au contraire, est une loi non de terreur, mais de grâce, destinée à être écrite non sur la pierre, mais dans le cœur des hommes. Ouvrage de l'Esprit-Saint, principe de consolation, de douceur et d'amour, elle ne pouvait être promulguée avec l'appareil effrayant et les menaces, qui avaient accompagné la publication de la loi mosaïque. Assez longtemps Dieu avait eu des esclaves, il voulait des enfants.

Donc, le dimanche, jour de la Pentecôte, vers les neuf heures du matin, comme les Disciples étaient tous ensemble, ils entendirent tout à coup un bruit semblable à celui d'un grand vent qui vient du ciel, et qui remplit toute la maison où ils sont renfermés ¹. Ce signal de l'arrivée du Saint-Esprit est destiné à réveiller leur attention : il est plein de mystères. Ce vent qui vient d'en haut, messager des saintes inspirations, est le souffle de la grâce qui soutient dans nos âmes la vie spirituelle, comme l'air atmosphérique soutient notre existence physique. Sa véhémence marque le pouvoir de la grâce sur les cœurs pour les changer et les vivifier. S'il remplit toute la maison,

¹ Act., II, 2, 3.

c'est que l'Esprit-Saint présente ses dons aux hommes de tous pays, qu'il nous transforme en êtres nouveaux et qu'il pénètre toutes nos facultés.

A ce premier prodige en succède un autre. Du ciel descendent des langues de feu qui se partagent et se reposent sur la tête de chacun des membres de l'heureuse assemblée. C'est l'Esprit-Saint lui-même qui aime à revêtir des formes extérieures, emblèmes des effets étonnants qu'il produit intérieurement dans les âmes. Je le vois, au baptême du Sauveur, apparaissant sous la forme d'une colombe, pour marquer l'innocence et l'abondance des œuvres saintes qui sont le fruit du Sacrement de la régénération. Aujourd'hui sa présence se manifeste sous la forme de langues de feu, emblème éloquent de l'unité de croyance et d'amour qui allait faire de tous les hommes un seul peuple de frères.

Le feu éclaire, élève, transforme en lui tout ce qu'il embrase ; semblables effets sont produits par le Saint-Esprit dans nos âmes. Le feu se montre sous la forme de langues plutôt que sous la forme de cœurs, pour faire entendre que les dons du Saint-Esprit sont répandus sur les Apôtres, non-seulement afin qu'ils aiment Dieu, mais encore afin qu'ils le fassent aimer aux autres, en leur communiquant par la parole le feu de leur charité. Cette forme annonce aussi le don des langues, qui va mettre les Apôtres en état de communiquer avec les différentes nations, pour leur prêcher la doctrine du divin Maître ¹.

¹ On croit que ce fut le jour de la Pentecôte, immédiatement après le miracle de la descente du Saint-Esprit, qui, en donnant naissance à l'Église, abolissait la synagogue, que saint Pierre célébra la première messe, pour inaugurer solennellement le Christianisme. *Verisimilior cardinalis Bonæ sententia est (Rer. Liturg., l. I, c. v) qui dicit et existimat ab Apostolis primæ missæ celebrationem fuisse protractam, usque ad Pentecostem cum divino Sancti Spiritus haustu sunt repleti; vetus enim viguit lex usque ad Pentecostem;*

Voyez ici le Sauveur réparant les dernières suites du péché. Les descendants de Noé, ayant voulu construire la tour de Babel, furent dispersés par la confusion de leur langage. Châtiment de l'orgueil, cette confusion des langues amena la confusion des idées, l'oubli des traditions saintes, et enfanta des haines, des divisions continuelles entre les peuples. Le don des langues, à la publication de l'Évangile, est l'heureux présage de la réunion future de toutes les nations dans l'unité de croyance et d'amour, pour ne plus former qu'une grande famille *publiant la gloire du Seigneur de l'orient au couchant* ¹.

V. Effets du Saint-Esprit. — La descente du Saint-Esprit opéra sur-le-champ dans les Apôtres un double miracle : miracle antérieur et miracle extérieur.

Miracle intérieur ; toutes leurs facultés furent enrichies des dons de Dieu. Éclairé d'une lumière divine, leur entendement pénétra sans peine le sens des anciennes prophéties et des livres sacrés, comme les mystères de la foi et toutes les vérités révélées. La magnifique économie du Christianisme, son but, ses moyens, sa fin, la douceur étonnante de leur Maître, l'excès de son amour pour les hommes, la profondeur des conseils de Dieu et son pouvoir sans bornes dans les différentes dispensations de sa grâce, tous ces abîmes impénétrables aux créatures les plus parfaites cessèrent d'être obscurs pour les Apôtres. Quant à leur cœur, l'amour divin le pénétra tellement, qu'il en bannit tout ce qui pouvait y être resté d'impur, et le remplit des grâces les plus abondantes et des vertus les

nam nova lex ante Pentecostem nondum satis promulgata habebatur : quomobrem, sacerdotio nondum translato, non decebat novum sacrificium offerri, ut nos etiam Jocuimus. *Instit.*, XXI; *Bened.* XIV, p. 356, n. 42.

¹ *Psal.* CXL.

plus sublimes. Pour tout dire, en un mot, le Saint-Esprit changea les Apôtres en des hommes nouveaux.

La preuve authentique de ce changement intérieur, c'est le miracle extérieur de leur conduite. Entendez-vous ces douze Galiléens, ces pêcheurs sans culture et sans lettres, parlant, écrivant avec une éloquence, une dignité, une profondeur qui fait tomber le génie en admiration ; citant au besoin avec justesse et appliquant avec une sagacité parfaite, les passages les plus difficiles des livres saints ? Tout cela montrait avec évidence aux plus incrédules qu'ils ne parlaient pas d'eux-mêmes. Ce qui ne le montrait pas moins clairement, c'est leur courage et leur zèle pour la gloire de Dieu ¹.

Singulier spectacle ! Voici douze pêcheurs dont le plus hardi, il y a quelques jours, reniait trois fois son maître à la voix d'une servante ; les voici, dis-je, qui affrontent les magistrats, les rois, la terre entière conjurée contre eux. « Voyez-vous, dit saint Chrysostome, avec quelle intrépidité ils se conduisent ! Ils triomphent de tous les obstacles, comme le feu triomphe de la paille qu'il rencontre. Des villes entières s'élèvent contre eux, des nations se liguent pour les perdre ; des guerres, des bêtes féroces, le fer, le feu les menacent. Vains efforts ; ils ne sont pas plus émus à la vue de tous ces dangers, que si c'étaient des songes ou des ennemis en peinture. Ils sont sans armes et font tête à des légions armées. Des hommes sans lettres osent se mesurer avec une multitude d'orateurs, de sophistes, de philosophes, et les confondent. Paul abaisse à lui seul l'orgueil de l'Académie, du Lycée et du Portique :

¹ Voir sur toutes les circonstances de la fête de la Pentecôte notre *Traité du Saint-Esprit*, t. II.

les disciples de Platon, d'Aristote et de Zénon restent muets devant lui ¹. »

Et pour rendre à la face de tous les siècles un témoignage authentique de ce double miracle accompli dans les Apôtres, voici le judaïsme et le Paganisme qui tombent, et sur leurs ruines le Christianisme qui s'élève. Nous le répétons, c'est de la Pentecôte, sachez-le bien, que date cette révolution morale, la plus étonnante dont l'histoire puisse conserver le souvenir. Et ce fait est là toujours vivant, toujours parlant, consolant la foi des uns, désespérant l'incrédulité des autres, prêchant à tous l'amour d'une Religion qui a changé la face du monde.

Ces merveilles, que le Saint-Esprit opéra au jour mémorable de sa venue, il les opère encore dans les âmes bien disposées ². Les dons extérieurs n'ont jamais cessé

¹ *Homil. iv, in Act.*

² En voici une preuve. Un missionnaire qui vient, pendant ces dernières années, d'évangéliser les bagnes de France, a raconté le fait héroïque qu'on va lire :

« Il y a un homme, dit-il, dont le souvenir s'est empreint dans mon âme d'une manière ineffaçable, un homme que je place au-dessus de tous les missionnaires, au-dessus de tous les religieux et de toutes les religieuses; c'est un saint que je vénère, et cet homme, ce saint, c'est un forçat,

« Un soir il vint me trouver au confessionnal, et, après sa confession, je lui adressai quelques questions, comme j'avais assez souvent coutume de le faire avec ces infortunés. Cependant, cette fois, un motif plus particulier m'engageait à interroger celui-ci. J'avais été frappé du calme répandu sur ses traits. Je n'y fis pas d'abord grande attention, car j'avais eu déjà l'occasion de remarquer la même chose chez plusieurs de ces malheureux. Néanmoins, la précision avec laquelle il s'exprimait, l'exactitude rigoureuse et le lachisme de ses réponses, piquaient de plus en plus ma curiosité.

« Il me répondit sans affectation, ne disant pas un mot inutile, et n'allant jamais au-delà de ce que je lui demandais. Aussi ce ne fut qu'en le poussant par mes questions que je parvins à savoir, en quelques mots bien simples, sa touchante histoire.

« — Quel âge avez-vous ? lui dis-je d'abord.

« — Quarante-cinq ans, mon père.

« — Combien y a-t-il que vous êtes ici ?

dans l'Église : seulement ils sont moins communs, parce qu'ils ne sont plus aussi nécessaires. Mais les dons intérieurs, dont nous avons toujours besoin, nous pouvons toujours les obtenir. L'Église nous invite à les demander surtout au jour de la Pentecôte. Elle a raison ; plus que jamais le Saint-Esprit est indispensable au monde. C'est pour cela que, dans l'office de ce grand jour, la tendre mère des Chrétiens, la protectrice de la société, l'Église catholique, met sur les lèvres de ses enfants et chante avec eux, cette prose si propre à attirer le Saint-Esprit dans les cœurs :

« — Il y a dix ans.

« — Devez-vous y rester encore longtemps ?

« — A perpétuité, mon père.

« — Quelle est donc la cause de votre condamnation ?

« — Le crime d'incendie.

« — Sans doute, mon pauvre ami, vous avez beaucoup regretté d'avoir
« commis cette faute ?

« — J'ai beaucoup offensé Dieu, mon père ; mais je n'ai point commis ce
« crime. Toutefois, je suis justement condamné ; mais c'est Dieu qui m'a
« condamné. »

« Cette réponse piquant encore plus vivement ma curiosité, je repris :

« — Mais que voulez-vous donc dire, mon ami ? expliquez-vous. »

« Alors il me répondit :

« — J'ai beaucoup offensé le bon Dieu, mon père ; j'ai été bien coupable,
« mais jamais envers la société. Après une foule d'égarements, le bon Dieu
« toucha mon cœur.

« Je résolus de me convertir et de réparer le passé ; mais, depuis ma con-
« version, il me restait une inquiétude, un poids énorme sur le cœur. J'avais
« tant offensé le bon Dieu ! pouvais-je croire qu'il eût tout oublié ? Et puis, je
« ne trouvais rien qui fût de nature à réparer ces iniquités malheureuses de
« ma jeunesse, et je sentais un besoin immense de réparation ! Sur ces entre-
« faites un incendie éclata près de ma demeure. Tous les soupçons tombè-
« rent sur moi ; on m'arrêta et on me mit en jugement. Pendant la procédure,
« je fus beaucoup plus calme que je ne l'avais jamais été ; je prévoyais bien que
« je serais condamné, mais j'étais prêt à tout. Enfin arriva le jour où devait
« se prononcer ma sentence. Le jury quitta la salle pour aller délibérer sur
« mon sort, et, dans ce moment, il me sembla entendre une voix intérieure
« qui me disait : « Si je te condamne, je me charge aussi de ton bonheur et

Veni, sancte Spiritus, et emitte cœlitus lucis tuæ radiū.

Venez, Esprit-Saint, éclairez-nous toujours de plus en plus, et faites sans cesse briller à nos yeux les rayons de votre céleste lumière.

Veni, Pater pauperum; veni, dator munerum, veni, lumen cordium.

Venez, vous êtes le père des pauvres. Hélas! nous le sommes, et surtout des biens de la vie future. A ce titre, nous sommes doublement dignes de cette visite et des dons de votre compassion et de vos largesses. Répandez-

« de te rendre la paix. » A cet instant, je ressentis effectivement une paix « délicateuse.

« Les jurés revinrent bientôt, apportant leur verdict, qui me déclarait con- « vaincu du crime d'incendie avec circonstances atténuantes; j'étais con- « damné à perpétuité. Je fus obligé de me contenir pour ne pas verser des « larmes, qu'on aurait sans doute attribuées à tout autre motif qu'à celui du « sentiment de bonheur que j'éprouvais. On me conduisit à mon cachot, et là, « tombant sur la paille qui me servait de lit, je me mis à répandre un tor- « rent de larmes si douces, que l'homme le plus voluptueux aurait été heu- « reux d'acheter au prix de toutes ses jouissances le bonheur de les verser. « Une paix ineffable remplissait toute mon âme. Elle ne me quitta pas pen- « dant toute la route que je parcourus pour arriver au bagne, et ne m'a jamais « abandonné jusqu'ici.

« Depuis cette époque, je tâche de remplir tous mes devoirs, d'obéir à tout « et à tous. Je ne vois, dans ceux qui commandent, ni le commissaire, ni les « gardes-chiourmes, je ne vois que Dieu. Je prie partout, sur les travaux, aux « rames; je prie toujours, et le temps passe si vite, que je puis à peine m'en « apercevoir; les heures s'écoulaient comme des minutes. Personne ne me con- « nait; on me croit condamné justement, et cela est vrai.

« Vous ne me connaîtrez pas non plus, mon père; je ne vous dis ni mon « nom ni mon numéro; priez seulement pour moi, je vous en conjure, afin « que je fasse la volonté de Dieu jusqu'à la fin. »

« Ainsi parla cet homme. Je ne le revis qu'une fois, un soir où il vint, comme les autres, pour recevoir l'absolution. Depuis j'ai vainement cherché à le retrouver; il se dérobe à toutes mes recherches. Il a échappé également à celles de M. l'aumônier, à qui j'avais raconté ces touchants détails. Je suis retourné deux fois au bagne, et c'est toujours sans succès que j'ai tout fait pour revoir cet homme; il est invisible pour moi, mais je me sens uni inté- « rieurement à lui, et son souvenir est resté profondément gravé dans mon âme. »

les sur nous avec abondance, ô vous qui êtes la lumière des cœurs et le distributeur de tous les dons.

Consolator optime, dulcis hospes animæ, dulce refrigerum.

Nous traînons une vie misérable dans les travaux, la tristesse et les amertumes. C'est en vain que nous chercherions notre consolation parmi les hommes. Nous n'y trouvons que des *consolateurs onéreux* qui aigrissent nos maux ou qui nous laissent dans l'accablement de la douleur. Esprit consolateur, vous êtes le meilleur ami, le seul qui offriez une douce retraite à l'âme affligée, le seul qui lui procuriez un rafraîchissement agréable.

In labore requies, in æstu temperies, in fletu solatium.

Nous trouvons en vous un repos tranquille après nos travaux, un ombrage frais dans la chaleur de l'été, un tempérament dans les ardeurs de nos passions ; vous essuiez les larmes dont nous arrosons ce triste passage de la vie à l'éternité.

O lux beatissima ! reple cordis intima tuorum fidelium.

O lumière agréable et réjouissante ! venez répandre une douce sérénité dans les âmes qui vous sont fidèles. Souvent une triste obscurité les environne, comblez-les de cette allégresse qui vous accompagne.

Sine tuo numine, nihil est in homine, nihil est innocium.

Sans votre divin secours, nous n'avons rien, nous ne pouvons rien, nous ne sommes rien ; tout en nous n'est que faiblesse, misère, infirmité.

Lava quod est sordidum, riga quod est aridum, sana quod est saucium.

Purifiez en nous tout ce que vous y trouverez de souil-

lure et d'iniquité ; arrosez ce cœur aride et desséché, guérissez les plaies de mon âme en y appliquant des remèdes efficaces et salutaires.

Flecte quod est rigidum, fove quod est frigidum, rege quod est devium.

Fléchissez ce cœur rebelle et indocile : triomphez de mes résistances et de mon obstination ; rendez-le souple à vos inspirations persuasives, fondez cette glace qui le rend si froid pour les objets qui devraient l'enflammer d'amour. Hélas ! il s'égare dans les voies de l'iniquité ; ramenez-le dans les sentiers de la justice.

Da tuis fidelibus in te confidentibus sacrum septennarium.

Nous avons mis en vous toute notre confiance. En qui la mettrions-nous ? Accordez à tous vos serviteurs les sept dons précieux que vous apportez du ciel : la sagesse, l'intelligence, le conseil, la force, la science, la piété, la crainte de Dieu, toutes les grâces dont nous avons un si pressant besoin.

Da virtutis meritum, da salutis exitum, da perenne gaudium.

Ornez notre âme de vertus solides et chrétiennes, qui seules sont méritoires à vos yeux ; conduisez-nous au terme heureux du salut : à cette gloire, à cette joie, à ces délices qui ne finiront jamais. *Amen*, qu'il soit ainsi. *Amen* ¹.

Il n'est pas besoin de dire que la fête de la Pentecôte remonte aux Apôtres et qu'elle fut toujours célébrée avec

¹ *Catéchisme de Couturier*, t. I. — On croit généralement le pape Innocent III, mort en 1216, auteur de cette prose. D'autres en font honneur au B. Hermann Contractus, moine de Mezrow, mort en 1054. Voyez Benoît XIV, *de Festis*, p. 355, n. 41.

la plus grande pompe. Ajoutons seulement qu'au moyen âge, dans ces siècles de foi vive, incompréhensible pour notre époque de glaciale indifférence, il existait, pour le jour de la Pentecôte, un usage qui tenait du drame sacré. Au moment où le chœur entonnait l'admirable prose que nous venons d'expliquer, un bruit de trompettes retentissait dans l'église, à l'imitation du bruit véhément dont il est parlé dans le récit de saint Luc. En même temps, de la voûte du temple s'échappaient des étincelles entremêlées de fleurs de toute espèce, mais surtout de feuilles de roses rouges, emblèmes de la joie et de la diversité des langues, parlées aux diverses nations par les Apôtres. Enfin, des colombes lâchées à propos voltigeaient par toute l'église, touchantes images de cet esprit qui est la force et la douceur.

Qu'on se figure donc une nombreuse assemblée de fidèles réunis dans une vaste nef, au moment où, au chant unanime de la belle séquence, se joignaient le son éclatant des trompettes et une pluie de fleurs et de feu en étincelles expirant au-dessus des têtes, et le frémissement du vol des colombes : alors on comprendra que ces âmes à l'ardente foi s'identifiaient délicieusement, en reculant de quelques siècles, avec les disciples, avec les Apôtres, les saintes femmes et Marie, mère de Jésus, au cénacle de Jérusalem. Conçoit-on de quels miracles de dévouement et de sacrifice étaient capables des âmes ainsi remuées et vivifiées !

En ce moment de sainte exaltation, le Chrétien du treizième siècle ne trouvait rien d'impossible à son amour. Les croisades, les institutions religieuses, les cathédrales gothiques, sont des témoignages éloquents de la force et de la constance de l'amour divin qui le transportait.

Ne peut-on pas s'écrier ici avec le pieux cardinal Bona :
 « C'est là qu'on voit l'amour... celui qui du ciel descen-
 « dant sur la terre en des feux qui lui sont propres, lance
 « en même temps ses paisibles foudres ¹. »

VI. Dispositions à la Pentecôte. — Terminons par une réflexion utile au règlement de notre conduite. Un désir ardent de recevoir le Saint-Esprit et surtout le dégagement de toute affection désordonnée aux créatures, sont les deux moyens essentiels de l'attirer dans nos cœurs. Voyez jusqu'où ce divin Esprit porte la *jalousie* ! Certes, aucun attachement sensible ne pouvait être plus légitime, plus saint que celui des disciples pour la présence corporelle de leur divin Maître. Cependant cet attachement dut être en quelque sorte banni de leur âme, pour que le Saint-Esprit vînt en prendre possession et la remplir. *Si je ne vous quitte*, leur disait le Sauveur, *le Paraclet ne viendra point en vous* ².

Si donc il est certain que le trop grand attachement des Apôtres à la présence sensible de l'humanité de Notre-Seigneur, fut un obstacle à la descente du Saint-Esprit en eux, qui sera assez présomptueux pour se flatter de recevoir la visite du divin Paraclet, tant qu'il restera esclave de son corps ? Se persuader que cette douceur céleste peut s'amalgamer avec les plaisirs des sens, que ce baume divin peut s'allier avec le poison, les lumières du Saint-Esprit avec les ténèbres du siècle, serait une étrange erreur. Quel rapport peut-il y avoir entre la vérité et le mensonge, entre le feu de la charité et la glace des affections mondaines ? Non, non, plus l'homme

Scilicet hic amor est proprios effusus in ignes
 Placido qui fulmirat ictu ?

² Joan., xvi, 8.

devient charnel, plus l'esprit de Dieu s'éloigne de lui. Voilà pourquoi le Christianisme s'éloigne aujourd'hui des hommes et des peuples ; et ils disent : Le Christianisme est usé ! Aveugles, c'est vous qui êtes usés pour le Christianisme.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir envoyé le Saint-Esprit sur les Apôtres, et par eux sur toute la terre : ne permettez pas que je contriste jamais en moi ce divin Esprit.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je craindrai beaucoup de résister aux inspirations de la grâce.*

XLIV^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Trinité. — Antiquité et universalité de cette fête. — Réhabilitation de toutes choses au nom de la sainte Trinité. — Objet final du culte catholique. — Institution de la fête particulière de la Trinité. — Dogme de la sainte Trinité, ses images sensibles. — Influence de ce mystère. — Modèle de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes.

I. Fête générale de la Trinité. — La Trinité ! de toutes les fêtes religieuses, voici la plus ancienne, quoique dans un sens elle soit une des plus nouvelles. En créant le monde, Dieu s'est bâti un temple, et il s'est consacré une fête en formant le temps ; car *le Seigneur a fait toutes choses pour lui-même*¹. La créature ne peut pas ne point appartenir à son Créateur et n'être point consacrée à sa gloire. Or, c'est Dieu en trois personnes qui est le Créateur de tous les êtres et de tous les temps. Il est donc vrai que toutes les religions n'ont pu avoir, au fond, d'autre objet que le culte du Créateur de l'univers, et par conséquent du Dieu en trois personnes qui est ce créateur. La consécration du monde et du temps à la gloire de l'auguste Trinité avait été violée, profanée par le Paganisme. Restaurateur universel, Notre-Seigneur vint sur la terre pour réparer les suites du mal et rappeler toutes choses à leur institution primitive. Et voilà que par lui les créatures et le temps ont été consacrés de nouveau à la gloire de l'auguste Trinité.

¹ *Prov.*, XVI, 4.

1° Les créatures intelligentes. En effet, le Verbe fait chair ordonna que toutes les nations fussent régénérées au nom de la Trinité : *Allez, enseignez, baptisez toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* ¹. Dès ce moment, l'Église catholique n'a cessé de baptiser au nom des trois augustes personnes. Et combien de fois, depuis le berceau jusqu'à la tombe, elle fait sur nous le signe adorable de la Trinité ! Sommes-nous régénérés dans les eaux du Baptême ? c'est au nom de l'adorable Trinité ! Sommes-nous fortifiés par la grâce de la Confirmation ? c'est encore au nom de la très-sainte Trinité. Nos péchés nous sont-ils remis dans le sacrement de Pénitence ? c'est également au nom de l'adorable Trinité. Le corps et le sang du Sauveur nous sont-ils présentés en nourriture ? c'est avec le signe de la sainte Trinité.

Le malade est-il fortifié par l'huile sainte, le Prêtre est-il consacré, les époux sont-ils unis ? c'est toujours au nom de l'auguste Trinité. Si nous recevons les bénédictions des pasteurs et des Pontifes, si nous commençons les offices saints, si l'Église adresse des prières au Très-Haut, c'est toujours en invoquant les trois personnes de l'adorable Trinité. Chante-t-elle des cantiques de joie, soupire-t-elle des hymnes de tristesse, elle les conclut toujours en rendant gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. Voilà pour les créatures intelligentes.

2° Les créatures privées de raison. C'est encore au nom de la Trinité que toutes les créatures privées de raison sont sanctifiées. D'un bout à l'autre de l'univers catholique, voyez le signe de la croix consacrer l'eau, le feu, l'air, la terre, le sel, la pierre, le bois, le fer, le linge, tout ce que

¹ Matth., xxviii, 19.

l'Église veut purifier et tirer de la masse commune. C'est le signe de la croix qui rappelle toutes ces choses à leur sainteté première, et qui les dégage des malignes influences du démon, en leur imprimant de nouveau le cachet de leur origine, le sceau de l'auguste Trinité. Ah ! qu'il y a de profonds mystères dans le signe de la croix, dont l'Église catholique toute seule a retenu le fréquent usage ! Là est toute l'histoire du monde, sa création dans un état de sainteté, sa profanation par le mal, sa réhabilitation par Notre-Seigneur et par la sainte Trinité. Voilà pour les créatures privées de raison.

3^e Le temps. Par le Baptême, les hommes deviennent les enfants : leur corps, le temple ; leur esprit, le prêtre de la Trinité, et leur vie tout entière en est la fête. Or, la succession de toutes les vies individuelles, formant la vie du genre humain, compose le temps. Donc, par le Baptême de l'homme, le temps se trouve déjà, dans un sens, consacré à la gloire de la sainte Trinité ; car toutes nos pensées, nos paroles, nos actions doivent se rapporter à la gloire des trois augustes personnes, et former un hymne continuel à leur louange.

Il lui appartient dans un sens plus direct encore, puisque c'est à la sainte Trinité que l'Église catholique consacre tous les instants de la durée. Il n'y a point de jours dans l'année, ni d'heures dans le jour, où elle ne rende, par la bouche de ses ministres ou de ses enfants, hommage à la Trinité. Elle a même prescrit une formule appelée *Doxologie*, pour honorer à tout moment et célébrer distinctement les adorables personnes du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit : formule sacrée qui termine de rigueur ses psaumes, ses répons et ses hymnes.

Que dirons-nous de ses fêtes ? Voyez avec quel éclat nos

solennités, dont la succession compose la durée du temps, démontrent cette vérité que la Trinité sainte est la fin de tout le culte catholique. Peut-il avoir un plus noble objet? Ainsi les fêtes des Saints et de l'auguste Marie se rapportent à Jésus-Christ, dont tous les bienheureux sont les membres : c'est par rapport à Jésus-Christ que nous les honorons. De même, c'est par rapport à la divine Trinité que nous adorons Jésus-Christ lui-même, qui est essentiellement uni ou plutôt qui est un en substance avec le Père et le Saint-Esprit. Les personnes divines sont inséparables les unes des autres, même dans nos dévotions et dans notre culte ¹.

Pour éclairer cette sublime doctrine par quelques exemples : si nous honorons le Fils de Dieu s'incarnant dans le sein de Marie, nous voyons aussitôt le Père et le Saint-Esprit concourant à l'accomplissement de ce mystère. Si nous honorons Jésus souffrant, nous voyons aussitôt le Père qui le livre à la mort, et le Saint-Esprit qui, comme un feu divin, consume cette victime innocente ². Si nous honorons Jésus-Christ ressuscitant, nous voyons le Père qui le ressuscite, et l'Esprit-Saint qui le fait entrer dans une vie nouvelle ³. Si nous honorons le Sauveur montant au ciel, nous voyons le Père dans la gloire duquel il se repose, et le Saint-Esprit qu'il envoie. Enfin, si nous honorons Notre-Seigneur s'enfermant et se faisant adorer dans l'Eucharistie, nous voyons en lui une victime qu'on ne peut

¹ Thomass., *Fêtes*, l. II, c. XVIII.

² Proprio Filio suo non pepercit : per Spiritum Sanctum semetipsum obtulit immaculatum Deo. *Hebr.*, IX, 14.

³ Quem suscitavit a mortuis, qui prædestinatus est Filius Dei in virtute eua secundum Spiritum sanctificationis ex resurrectione mortuorum Jesu Christi. *Rom.*, I, 4.

honorer qu'en s'unissant à elle, et s'immolant avec elle au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

En faut-il davantage pour nous faire comprendre qu'il n'y a point de fête dans la Religion chrétienne qui ne soit véritablement fête de la Trinité, puisque toutes les autres ne sont que des moyens d'honorer la sainte Trinité, et des degrés pour nous élever à elle, comme au véritable et unique terme de tout notre culte ?

II. Fête particulière de la Trinité. — Aussi, lorsqu'il fut question d'établir une fête particulière de la Sainte-Trinité, pour satisfaire à la dévotion de ceux qui la sollicitaient, de grands docteurs et de grands Saints firent entendre leurs réclamations. Toutes les fêtes de l'année, disaient-ils, n'étant que les parties de la fête générale et perpétuelle de la Trinité, n'est-il pas superflu d'en instituer une particulière et sujette à la révolution annuelle des autres ? N'est-il pas à craindre qu'une fête particulière ne conduise à l'oubli de cette fête générale et perpétuelle, qui doit occuper incessamment l'esprit et le cœur des Chrétiens ? N'est-ce pas vouloir limiter ce qui ne doit point avoir de bornes et réduire Dieu même à la condition des Saints, c'est-à-dire de ses propres créatures, en lui établissant une fête à part ? N'est-ce pas ignorer qu'il n'y a ni fêtes, ni temples, ni autels qui n'appartiennent uniquement à la sainte Trinité ?

Par tous ces motifs, l'Église romaine, agissant avec cette prudence consommée qui la distingue, fut longtemps sans admettre la fête particulière de la Sainte-Trinité. Le pape Alexandre II, qui fut placé sur le saint-siège en 1061, écrivait : « La fête de la Trinité est diversement observée dans différentes Églises ; mais l'Église romaine n'a point de fête particulière de la Trinité, parce qu'elle l'honore

chaque jour et à chaque heure du jour, tous ses offices contenant les louanges et se terminant par la gloire de la Trinité¹. »

Cependant l'Église de la ville éternelle, la mère et la maîtresse de toutes les autres, ne blâmant point la fête particulière de la Trinité, ses filles qui l'avaient adoptée continuèrent de la célébrer. On croit qu'elle fut établie au neuvième siècle par quelques Évêques, qui ne la proposèrent d'abord que pour donner un nouvel aliment à la piété de leurs peuples. Ce fut dans cette pensée qu'Étienne, Évêque de Liège, en fit composer un office vers l'an 920.

Quelques églises voisines le reçurent, et la fête de la sainte Trinité se répandit de proche en proche, si bien que l'abbé Rupert, qui vivait au commencement du douzième siècle, en parle comme d'une fête adoptée de son temps, et emploie un livre entier pour en expliquer le mystère². La célébration, laissée jusqu'alors à la dévotion des Églises particulières, fut fixée au dimanche dans l'octave de la Pentecôte : le fait était à peu près accompli au treizième siècle³. On choisit volontiers ce dimanche pour deux raisons.

La première, parce qu'il était vacant, c'est-à-dire qu'il n'avait point d'office. En effet, l'ordination qui se faisait le samedi précédent ne commençait qu'après l'office des Vêpres et durait fort avant dans la nuit, surtout lorsqu'il y

¹ Præterea festivitas sanctissimæ Trinitatis secundum consuetudines diversarum regionum a quibusdam consuevit in octavis Pentecostes, ab aliis in dominica prima ante Adventum Domini celebrari. Ecclesia siquidem Romana in usu non habet, quod in aliquo tempore hujusmodi celebret specialiter festivitatem, cum singulis diebus gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto, et cætera similia dicantur ad laudem pertinentia Trinitatis. *Decretal. Q. o riam Tit. de Feriis.*

² Lib. II, Div. offic.

³ Durand, *Rational*, l. VI, c. LXXVI.

avait un grand nombre de clercs à ordonner. Souvent même on prolongeait l'ordination jusqu'au point du jour, afin qu'elle parût être faite le dimanche même, et que le dimanche pût avoir une sorte d'office qui l'empêchât de demeurer vacant ¹. Mais comme les personnes pieuses demandaient un sacrifice pour ce jour, on y plaça l'office et la fête de la sainte Trinité. La seconde raison pour laquelle on la mit au jour octaval de la Pentecôte, c'est pour rappeler aux fidèles que la Trinité est la fin et la consommation de toutes les fêtes et mystères mêmes de Notre-Seigneur ².

Enfin l'Église romaine, voyant que la fête particulière de la sainte Trinité ne nuisait point à la fête générale et perpétuelle des trois adorables personnes, se décida elle-même à l'adopter; mais ce ne fut qu'au quatorzième siècle, sous le pontificat de Jean XXII. Ce Pape l'attacha irrévocablement au dimanche d'après la Pentecôte, et en fit substituer l'office à celui de l'octave, que l'on termina dès lors le samedi des Quatre-Temps, à none. L'Église n'assigne à la fête particulière de la sainte Trinité qu'un rang secondaire parmi les fêtes de l'année, sans doute afin de ne point nuire à la fête générale, et pour montrer l'impuissance où nous sommes de célébrer dignement cet auguste mystère. Il est tellement élevé au-dessus de nos pensées, que le chapitre général de Cîteaux, de l'an 1230, tout en ordonnant que la fête de la Trinité serait générale dans toutes ses maisons, fit défense d'y prêcher à cause de la difficulté de la matière ³.

III. Influence du mystère de la sainte Trinité. — Cependant, tout incompréhensible que vous le supposiez, le mystère de la sainte Trinité n'est pas plus contestable qu'il

¹ Mabill., *Mus. itat.*, t. II, p. 103.

² Thomass., I. II, c. XVIII.

³ Sermonem in capitulo propter materiæ difficultatem fieri non oportet.

n'est stérile pour la règle des mœurs. Semblable au soleil que notre œil ne peut fixer, mais dont la lumière nous éblouit, et dont l'existence est visible, le dogme de la sainte Trinité nous offre de toutes parts des témoignages évidents de son existence. Sans parler ici de la mention qui en est faite si souvent dans l'Écriture, ni des figures nombreuses sous lesquelles Dieu le fit entrevoir aux anciens ¹, nous voyons autour de nous, nous portons en nous-mêmes des images de ce mystère.

Le soleil, par exemple, vous offre la lumière, les rayons et la chaleur : ces trois choses sont distinctes, et néanmoins sont de la même substance et aussi anciennes que le soleil. Créé à la ressemblance de Dieu, l'homme aussi porte gravée en lui-même l'image de la sainte Trinité. Notre âme possède trois facultés distinctes : la mémoire, l'entendement et la volonté ; ces trois facultés appartiennent néanmoins à la même substance et ont commencé avec elle ².

Nous avons dit encore que le mystère de la sainte Trinité est loin d'être stérile pour le règlement de notre vie. O hommes ! comprenez combien ce dogme vous ennoblit. Créés à l'image de l'auguste Trinité, vous devez vous former sur son modèle, c'est un devoir sacré pour vous. Or, vous adorez une Trinité dont le caractère essentiel est la sainteté, et il n'y a point de sainteté si éminente à laquelle vous ne puissiez atteindre par la grâce de l'esprit sanctificateur, amour substantiel du Père et du Fils. Pour adorer dignement l'auguste Trinité, vous devez donc, autant qu'il

¹ *Gen.*, I, 26 ; III, 22 ; XI, 7 ; XIX, 24 ; *Psal.* II, 11 ; CIX, 1 ; *Heb.* XV, et M. Drach, *Harmonie de l'Église et de la Synag.*, t. I.

² Voyez, sur les images de la sainte Trinité dans les créatures, le magnifique traité de saint Augustin, *de Trinitate*.

est donné à de faibles humains, être saints comme elle.

Dieu est saint en lui-même, c'est-à-dire qu'il n'y a en lui ni péché ni ombre de péché ; soyez saints en vous-mêmes. Dieu est saint dans ses créatures, c'est-à-dire qu'il leur imprime à toutes le cachet de sa sainteté et qu'il ne souffre dans aucune le mal ou le péché ; qu'il le poursuit avec un zèle incessant, tour à tour doux ou sévère, mais toujours paternel. Vous aussi, soyez saints dans vos œuvres, saints dans les autres, soit en évitant de les scandaliser jamais, soit en vous efforçant de les préserver ou de les délivrer du péché. « Soyez saints, nous dit le Seigneur, parce que je suis saint ¹. » Et ailleurs : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait ; faites du bien à tous comme il en fait lui-même à tous, en faisant lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et faisant tomber la pluie sur le champ du juste comme sur celui du pécheur ². »

Modèle de sainteté, par conséquent de nos devoirs envers Dieu, l'auguste Trinité est encore le modèle de notre charité, par conséquent de nos devoirs envers nos frères. Nous devons nous aimer les uns les autres comme s'aiment entre elles les trois divines personnes. Tel est l'ordre de Notre-Seigneur lui-même. Cette admirable union fut l'objet des derniers vœux qu'il adressa à son Père après l'institution de la sainte Eucharistie. Il demande que nous soyons *un* entre nous, comme lui-même est *un* avec son Père.

A cette union sainte, fruit de la grâce, il veut que l'on reconnaisse que son Père l'a envoyé sur la terre, et qu'on distingue ceux qui sont à lui. « Qu'ils soient un, dit-il, afin que le monde sache que c'est vous qui m'avez envoyé. On reconnaîtra que vous êtes mes disciples si vous vous aimez

¹ *Levit.*, xi, 14.

² *Matth.*, v, 48.

les uns les autres ¹. » Que demandez-vous de nous, ô divin Maître ! s'écrie saint Augustin, si ce n'est que nous soyons parfaitement unis de cœur et de volonté ? Vous voulez que nous devenions par grâce et par imitation, ce que les trois personnes divines sont par la nécessité de leur être, et que, comme tout est commun entre elles, la charité du Christianisme nous dépouille de tout intérêt personnel. »

Qui dira l'efficacité toute-puissante du mystère de la sainte Trinité ? Grâce à elle, on vit au milieu de la société païenne, société de haine et d'égoïsme, les premiers Chrétiens, disciples fidèles des trois augustes personnes, ne former qu'un cœur et qu'une âme, et l'on entendit les Païens étonnés s'écrier : « Voyez les Chrétiens comme ils s'aiment, comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres ! » S'il coule encore quelques gouttes de sang chrétien dans nos veines, imitons nos pères, soyons unis par la charité; ayons tous les mêmes sentiments comme nous n'avons qu'une même foi, un même baptême, un même Père ². Que nos cœurs et nos biens soient communs par la charité. C'est ainsi que la sainte société que nous avons avec Dieu, et en Dieu avec nos frères, se perfectionnera sur la terre, en attendant qu'elle se consume dans le Ciel.

Nous trouvons encore dans la sainte Trinité le modèle de nos devoirs envers nous-mêmes. Tous ces devoirs ont pour but de rétablir en nous l'ordre bouleversé par le péché, en soumettant la chair à l'esprit et l'esprit à Dieu, en d'autres termes, de faire revivre en nous l'harmonie et la sainteté qui caractérisent les trois augustes personnes, et chacun de nous doit se dire : « Je suis l'image d'un Dieu trois fois saint ; quoi de plus noble que moi ! Quel

¹ Joan., xvii, 21, 23.

² Ephes., iv, 5

respect je dois avoir pour moi-même ! quelle crainte de dégrader en moi ou dans les autres cette image auguste ! quel empressement à la réparer, à la perfectionner de plus en plus ! » Oui, ce seul mot : Je suis l'image de Dieu, a inspiré plus de vertus, empêché plus de basses actions que toutes les belles maximes des philosophes.

Voyez François Xavier. Rien de plus célèbre que cette parole qu'il répétait à chaque instant : *O sanctissima Trinitas ! O très-sainte Trinité !* Pendant plus de dix ans les échos de l'Orient retentirent de ce mot mystérieux, qui était comme le cri de guerre du saint Paul des temps modernes. Pour s'exciter à la lutte gigantesque qu'il avait entreprise contre le paganisme indien, François Xavier considérait l'image auguste de la sainte Trinité défigurée dans tant de millions d'hommes, et sa bouche prononçait cette exclamation : *O sanctissima Trinitas !*

Alors un feu divin s'emparait de lui, sa poitrine se soulevait, des larmes coulaient de ses yeux étincelants : et, avec la rapidité de l'éclair, il s'élançait vers des mondes inconnus, et il renversait les idoles, et il semait les prodiges. Et sur des milliers de fronts il faisait couler l'onde régénératrice et rétablissait l'image défigurée de la très-sainte Trinité. Ni la mort, ni la faim, ni la soif, ni les hommes, ni l'enfer, ne pouvaient l'arrêter ni refroidir son zèle à réparer l'image altérée des trois augustes personnes. *O sanctissima Trinitas !*

Que dirons-nous des sentiments de reconnaissance que réveille la contemplation de ce grand mystère ? le Père qui nous a créés, le Fils qui nous a rachetés, le Saint-Esprit qui nous a sanctifiés ; connaissez-vous quelque chose de plus propre à élever nos affections, à les purifier et à donner de la dignité à toute notre conduite ? Nations mo-

dernes, c'est au mystère de l'auguste Trinité que vous devez de n'être plus courbées aux pieds des idoles : si vous osez, dites que vous ne lui devez rien.

IV. Moyens de bien célébrer la fête de la Trinité. — Pour nous, Chrétiens, honorons la sainte Trinité par tous les hommages dont nous sommes capables ; récitons souvent la belle prière : *Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, comme il était au commencement, et maintenant et toujours, et aux siècles des siècles. Ainsi soit-il* ¹. Se réunir trois personnes et dire ensemble ou séparément, chaque jour, le matin, à midi et le soir, sept *Gloria Patri*, suivis d'un seul *Ave Maria*, en l'honneur de la sainte Trinité, est une dévotion autorisée par l'Église et enrichie de grandes indulgences, entre autres d'une indulgence plénière deux dimanches de chaque mois ². C'est un bon moyen de réparer les blasphèmes des impies.

Célébrons avec bonheur la fête particulière que l'Église a consacrée aux trois adorables personnes ; mais souvenons-nous que notre vie tout entière doit être une fête continue en leur honneur. Adorons dans le silence de l'anéantissement cet incompréhensible mystère. Imitons par notre charité et notre sainteté les trois personnes divines, et soyons pénétrés de reconnaissance pour les biens dont nous leur sommes redevables. Ayons soin de renouveler ce jour-là les promesses de notre baptême et de réveiller en nous le zèle de notre perfection et de la sanctification du prochain. C'est ainsi que nous entrerons dans l'esprit de l'Église, que nous accomplirons le devoir d'une créature envers son Créateur, et que nous conserverons, que nous perfectionnerons en nous l'image auguste de la sainte Trinité.

¹ Cette prière est de tradition apostolique. Bened., XIV, p. 358, n. 6.

² *Raccolta d'indulg.*, p. 5, Roma, 1841.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir révélé le mystère de la Sainte Trinité ; pénétrez-nous de reconnaissance pour le Père qui nous a créés, pour le Fils qui nous a rachetés, et pour le Saint-Esprit qui nous a sanctifiés.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu : et, en témoignage de cet amour, *je me demanderai souvent : De qui suis-je l'image ?*

XLV^e LEÇON

I. E. CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Fête-Dieu. — Antiquité, universalité de cette fête. — Place qu'elle tient dans le culte catholique. — Institution de la fête particulière du Saint-Sacrement. — La B. Julienne. — Miracle de Bolsena. — Objet de cette fête. — Office de ce jour. — Procession. — Dispositions avec lesquelles il faut y assister. — Miracle de Faverney.

I. Excellence de la Fête-Dieu. — On peut dire de la fête du Saint-Sacrement qu'elle date de l'origine du monde, comme la fête de la sainte Trinité. Les Patriarches la célébrèrent en offrant les sacrifices, figuratifs de la grande Victime. Tous les peuples aussi en renouvelaient la mémoire sur leurs autels ensanglantés ; car c'est de l'idée primitivement révélée d'une victime sans tache, capable d'expié les crimes, qu'est venue au genre humain l'idée du sacrifice. Comment, je vous prie, aurait pu tomber dans l'esprit de l'homme l'étrange pensée, que Dieu pouvait être apaisé par le sang d'une bête ? Ainsi, tous les sacrifices anciens étaient figuratifs du grand sacrifice du Calvaire ; peu importe que la connaissance de ce profond mystère ait été altérée dans le Paganisme : le fait n'en est pas moins certain ¹.

Mais c'est surtout depuis la publication de l'Évangile que la fête de l'Eucharistie est devenue continuelle sur la terre. Fidèles à l'ordre que le divin Maître leur avait donné de renouveler le sacrifice mystérieux de la Cène et de le

¹ Voyez M. de Maistre, *Éclairciss. sur les Sacrifices.*

célébrer en mémoire de lui, les apôtres ont rendu la fête de l'Eucharistie aussi ancienne et aussi universelle que l'Église. A partir de cette époque, le sang divin n'a pas cessé un seul instant de couler sur tous les points du globe.

Voyez ici les admirables harmonies qui règnent entre les fêtes de la Pentecôte, de la Trinité et de l'Eucharistie. Le jour de la Pentecôte, l'Église commence par célébrer sa naissance ; vient ensuite la fête de la sainte Trinité, dont elle est la fille et dont elle veut être l'image. Elle le proclame, elle le demande, elle le promet. Aussi, le dimanche qui coïncide avec la Trinité, elle sollicite avec ardeur la première des vertus chrétiennes, la charité, comme le montre l'évangile de ce jour. Devant elle brille la Fête-Dieu, qui est son trésor et sa vie. Mais, comme il ne suffit pas d'être né, d'avoir un modèle à suivre, ni même de la nourriture en perspective, elle rappelle, dans le dimanche octaval du Saint-Sacrement, les obstacles et les dispositions à la sainte Eucharistie.

Ainsi, l'adorable Trinité est l'objet essentiel et primitif de toute la religion et de toutes les fêtes ; et l'auguste Eucharistie est le sacrifice perpétuel et le culte le plus saint qui soit rendu à la Trinité dans toutes les fêtes. En d'autres termes, toute l'année est la fête de la Trinité qu'on adore, et de l'Eucharistie par laquelle principalement on l'adore.

Faut-il s'étonner après cela qu'on ait tant tardé à établir des jours particuliers pour honorer ces deux grands mystères ? Si enfin l'Église l'a fait, son intention n'a pas été d'exclure l'Eucharistie ou la Trinité des autres fêtes, ou de s'opposer à ces fêtes perpétuelles. Loin de là, elle a voulu confirmer dans l'esprit des peuples ces deux vérités fondamentales : 1° que les trois divines personnes sont le seul

objet que nous honorons et que nous adorons pendant toute l'année, le reste n'étant honoré que par rapport à elles ; 2° que le plus essentiel honneur, rendu à la Trinité dans toutes les fêtes, est le sacrifice du corps et du sang de Notre-Seigneur. Ainsi Dieu, terme du culte catholique ; Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et l'homme, et pontife du culte catholique : voilà toute la liturgie, toute la religion. Quoi de plus sublime à la fois et de plus simple ! Où trouver une source plus féconde de hautes pensées, de nobles sentiments, de résolutions généreuses ? O mon Dieu, qu'ils sont à plaindre ceux qui ne connaissent ni les beautés ni les richesses du Christianisme !

Autrefois, le Jeudi Saint était la fête du Saint-Sacrement, et il l'est encore ; c'est pour cela que nos pères dans la foi communiaient tous le Jeudi Saint : c'est pour cela qu'aujourd'hui encore la Messe du Jeudi Saint est accompagnée de toutes les cérémonies et de toute la pompe d'une grande fête, bien que l'Église soit alors dans le deuil et les larmes. Enfin, c'est pour cela qu'on ne dit qu'une Messe, afin de retracer plus vivement le souvenir de la dernière Cène. Tous les Prêtres se réservent à communier de la main du célébrant, comme les apôtres communièrent de la main de Notre-Seigneur.

II. Institution de la Fête-Dieu. — Le temps était venu, où une fête pompeuse devait être ajoutée au Jeudi Saint, pour honorer l'auguste sacrement de nos autels. Ici encore, voyez comme toutes les institutions de l'Église sont en harmonie avec les besoins de la Religion et de la société ! C'était au treizième siècle. Bientôt des hommes allaient se rencontrer qui oseraient attaquer le plus aimable de nos mystères, celui qui est comme le cœur du catholicisme et par conséquent la pierre fondamentale de la société. Aux blasphèmes

et aux outrages des novateurs, il fallait opposer une éclatante manifestation de la foi à la présence réelle de Notre-Seigneur parmi les hommes ; à leurs dérisions sacrilèges, des témoignages authentiques de respect et d'amour, à leurs profanations horribles, une expiation solennelle. Wicief, Zwingle, Calvin, coupables ennemis du mystère d'amour, c'est contre vous et contre vos malheureux sectateurs, que sera établie la grande fête du Saint-Sacrement !

Dieu le veut. Mais à qui manifestera-t-il son dessein ? Ici arrêtons-nous un instant à considérer l'application de cette loi divine, formulée par le grand Apôtre, quand il dit : *Dieu choisit tout ce qu'il y a de plus faible dans le monde pour opérer ses merveilles* ¹. La gloire de tout appartient à Dieu. Dieu est jaloux de l'avoir ; il ne la cède à personne, et voilà pourquoi il se sert des plus petits moyens pour opérer de grandes choses. La faiblesse de l'instrument prouve la puissance de l'ouvrier, et force l'homme à s'écrier : *A Dieu seul tout honneur et toute gloire* ². Cette loi s'accomplit non-seulement dans l'ordre religieux, mais dans tous les autres. Il n'est pas inutile, puisque l'occasion s'en présente, de le prouver par les faits.

Parcourez l'histoire du monde. Un peuple entier gémit sous la servitude de Pharaon ; quel instrument Dieu choisira-t-il pour le délivrer ? L'obscur berger de Madian, Moïse. Un géant épouvantable porte la consternation dans l'armée d'Israël ; qui va le terrasser ? Le jeune berger de Bethléem, David, Holopherne, Aman, menacent d'exterminer la nation sainte : qui brisera l'orgueil de ces hommes superbes ? Deux humbles femmes, Judith et Esther.

¹ I Cor., I, 27.

² I Tim., I, 17.

S'agit-il de faire tomber le monde païen à genoux devant la croix : quels seront les instruments de ce prodige ? Douze pêcheurs. Saint Grégoire VII, saint Ignace, sainte Térèse, saint Vincent de Paul, viennent ensuite, comme autant de monuments placés de distance en distance sur la route des siècles, qui nous disent que la loi divine est toujours en vigueur : *Dieu choisit ce qu'il y a de plus faible dans le monde pour opérer ses merveilles*. Voilà pour l'ordre religieux.

Dans l'ordre social : il s'agit d'unir les peuples séparés par de vastes mers, et de rendre possibles les voyages, au travers des océans sans limite et sans route ; quel moyen Dieu va-t-il employer pour opérer ce nouveau prodige ? Un peu d'aimant et de fer, la boussole. Il faut découvrir, ou plutôt deviner un monde perdu au milieu de l'Océan ; qui est appelé à cette gloire ? Un obscur pêcheur des environs de Gênes, Christophe Colomb. Dans la guerre, pour opérer les plus redoutables effets, que veut le Dieu des armées ? Un peu de salpêtre, la poudre. Dans le commerce, veut il enrichir des provinces entières et faire vivre des millions d'hommes ? un ver à soie lui suffit. Dans les arts et l'industrie, pour opérer d'incroyables merveilles, que prend-il ? un peu d'eau en ébullition, la vapeur. Image de Dieu, l'homme aspire à une sorte d'ubiquité, en se rendant instantanément présent par la parole sur tous les points du globe. Afin de contenter son désir Dieu lui donne, quoi ? une étincelle, l'électricité.

Et vous vous étonnez qu'il garde la même conduite dans l'ordre surnaturel ? Ah ! c'est là surtout qu'il doit faire disparaître le moyen, afin que sa main toute-puissante se montre pleinement à découvert. En un mot, dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature, Dieu est tout, et il

veut qu'on le sache. Leçon trop oubliée qui nous dit à tous, rois et sujets, riches et pauvres, savants et ignorants : Si vous voulez être employés à quelque chose de grand, soyez humbles.

Cette loi reçut une éclatante application dans l'établissement de la sainte Eucharistie. Comme nous l'avons dit, c'était au treizième siècle. En ce temps-là vivait, à l'ombre d'un humble cloître, une religieuse oubliée du monde et d'elle-même. C'est sur elle que le Tout-Puissant jeta les yeux pour l'accomplissement de son magnifique dessein, comme il les avait jetés sur Marie pour opérer l'incarnation.

Près de la ville de Liège était le couvent des Hospitalières du Mont-Cornillon. Parmi les chastes colombes qui l'habitaient se trouvait une jeune novice, âgée de seize ans, humble fille née au village de Rétine en 1193 ; elle s'appelait Julienne. Cet ange de la terre étant un jour en oraison, l'Époux des âmes pures, celui qui aime à se communiquer aux cœurs humbles, lui fit connaître qu'il voulait qu'on instituât une fête solennelle, pour l'honorer au sacrement de son amour. Soit timidité, soit crainte d'illusion, la pieuse enfant conserva pendant près de vingt ans cette révélation au fond de son cœur. Seulement elle s'efforçait de suppléer par le redoublement de sa dévotion envers Jésus au Saint-Sacrement, à ce que l'Église n'avait pas encore fait.

En 1230, ayant été élue prieure du monastère du Mont-Cornillon, elle se sentit plus vivement pressée de se déclarer. La première personne à qui elle s'ouvrit fut un chanoine de Saint-Martin de Liège, très-consideré des peuples à cause de la sainteté de sa vie. Elle lui persuada de communiquer ce projet aux théologiens et aux pasteurs

de l'Église. Le chanoine remplit cette mission avec beaucoup de zèle, et réussit auprès de la plupart de ceux à qui il s'adressa.

Il intéressa particulièrement dans cette pieuse entreprise l'évêque de Cambrai et le chancelier de l'Église de Paris, mais surtout le provincial des Jacobins de Liège, qui fut depuis cardinal et archidiacre de Liège, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, et enfin pape, sous le nom d'Urban IV. La bienheureuse Julienne, assurée de l'approbation de tant de personnes éminentes par leur savoir et leur piété, fit composer un office du Saint-Sacrement, dont elle donna elle-même l'idée et le plan, et le fit approuver par les principaux théologiens du pays.

En 1246, l'Évêque de Liège déclara dans son synode l'établissement d'une fête particulière du Saint-Sacrement, dont il ordonna la célébration publique et solennelle dans tout son diocèse. Une maladie grave, lui étant survenue, l'empêcha de mettre la dernière main à cette institution, par un mandement qu'il était sur le point de publier. Néanmoins, il ne mourut pas sans avoir la satisfaction de voir célébrer en sa présence l'office de la nouvelle fête. Les chanoines de Saint-Martin furent les premiers qui la solennisèrent dans la ville de Liège, en 1247. Mais les œuvres saintes doivent souffrir contradiction. Dieu le permet, afin que les instruments qu'il emploie n'attribuent le succès qu'à lui seul. Ce cachet précieux ne manqua pas à l'œuvre de la bienheureuse Julienne. La persécution dont elle fut l'objet, jointe à la mort de l'Évêque de Liège, suspendirent la célébration de la nouvelle fête.

Sur ces entrefaites, Julienne elle-même mourut, et il semblait que son entreprise devait mourir avec elle. La chose était inévitable, si elle n'eût été que l'œuvre de

l'homme. Mais, en 1258, deux ans après sa mort, une recluse de la ville de Liège, qui avait été sa confidente, pressa fortement le nouvel Évêque de s'employer auprès du Pape afin de faire établir par toute l'Église la fête du Saint-Sacrement, telle qu'elle s'observait à Saint-Martin de Liège. L'élévation d'Urbain IV au souverain pontificat fut regardée comme une conjoncture très-favorable à cette entreprise, dont il avait autrefois approuvé le but et les moyens. Toutefois, suivant la sage coutume de l'Église romaine, le vicaire de Jésus-Christ prenait du temps pour examiner une affaire de cette importance. Les délais succédaient aux délais, lorsqu'un miracle éclatant vint fixer les hésitations du Saint-Père et hâter le dénouement de la négociation.

Urbain IV, accompagné du Sacré-Collège, se trouvait à Orvieto, petite ville à vingt lieues de Rome environ, et voisine de la petite ville de Bolsena. Dans cette dernière, un Prêtre, en célébrant la Messe dans l'église, encore existante, de Sainte-Catherine, laissa tomber par mégarde quelques gouttes du précieux sang sur le corporal. Afin de faire disparaître les traces de l'accident, il plie et replie le linge sacré de manière à éteindre le sang adorable. Le corporal est ensuite rouvert ; et il se trouve que le sang a pénétré tous les plis, et imprimé partout la figure de la sainte hostie parfaitement dessinée, en couleur de sang. Le bruit de l'événement arrive en quelques heures à Orvieto. Sur l'ordre du souverain Pontife, le linge miraculeux est apporté dans cette ville. Le miracle est constaté, et le corporal, enfermé dans un reliquaire, vrai chef-d'œuvre du moyen âge, se garde encore aujourd'hui à la cathédrale.

Cependant le Saint-Père, se rappelant les instances

qu'on lui a faites pour établir la fête du Saint-Sacrement, institue cette solennité, et ordonne qu'elle soit célébrée avec toute la pompe des fêtes de premier ordre. Il lui assigna le Jeudi après l'octave de la Pentecôte, cela pour deux raisons : 1° c'était le premier Jeudi qui fût libre des offices du temps Pascal ; 2° il convenait de prendre le jour de la semaine auquel Notre-Seigneur avait institué l'Eucharistie. On ignore l'année et le lieu où fut donnée la bulle d'institution. On sait seulement que le bref qu'Urbain IV adressa à la bienheureuse Ève, recluse de Saint-Martin de Liège, est du 11 août de l'an 1264 ¹.

III. **Objet de la fête.** — Confondre la malice des hérétiques, réparer les outrages commis envers le Sauveur, témoigner hautement la foi catholique à sa présence réelle, tels sont les principaux motifs d'institution exprimés dans la bulle. « Sans doute, ajoute le Pape, le Jeudi Saint est la vraie fête du Saint-Sacrement ; mais ce jour-là l'Église étant tout occupée à pleurer la mort de son Époux, à réconcilier les pénitents, à consacrer le saint chrême, il a été bon de prendre un autre jour pour que la sainte Église pût manifester toute sa joie et suppléer à ce qui n'a pu s'accomplir le Jeudi Saint. Du reste, toutes les solennités de l'année sont la solennité de l'Eucharistie ; et cette fête particulière n'a été instituée que pour suppléer aux défauts et à la négligence, dont on a pu se rendre coupable dans la fête générale ². »

IV. **Liturgie.** — La fête du Saint-Sacrement une fois établie, il ne s'agissait plus que de trouver un chantre digne du mystère d'amour : la Providence l'avait formé. En ce temps-là brillait un des plus beaux génies qui aient

¹ Bened. XIV, p. 362, n. 6.

Rainald, c. 1216.

paru sur la terre, il s'appelait Thomas d'Aquin. Ce grand homme, la gloire de son siècle, surnommé le Docteur angélique, et pour la pureté de sa vie, et pour la sublimité de sa doctrine, se trouvant alors à Orvieto, reçut l'ordre d'Urbain IV de composer l'office du Saint-Sacrement¹.

Le Saint se mit à l'œuvre, et se laissant aller aux inspi-

¹ *Proprium ejusdem solemnitatis officium per B. Thomam de Aquino tunc in ipsa Curia existentem compositum edidit. Bull. Sixti IV. Apud Bened. XIV, p. 366, II. Voir le miracle dont fut favorisé saint Thomas, après avoir composé l'office du Saint-Sacrement, dans les Trois Rome, t. II. — Voici à ce sujet une anecdote que nous nous reprocherions de passer sous silence.*

Lorsque Urbain IV eut décidé l'établissement de la Fête-Dieu, il voulut que l'office en fût composé par les hommes les plus savants et les plus pieux. Il manda auprès de lui les deux plus beaux génies du siècle : l'angélique Thomas, le séraphique Bonaventure. « Frères, leur dit-il, je veux établir, dans toute l'Église, la plus grande et la plus touchante solennité; je veux célébrer le Sacrement d'amour et de miséricorde. » Aussitôt il fait connaître son plan aux deux Religieux et leur ordonne de se mettre à l'œuvre; l'humilité de ces hommes de Dieu s'étonne du choix du Pontife; ils résistent, mais en vain. A une époque déterminée, ils doivent soumettre leur travail à celui qui mieux que tout autre, est capable de le juger.

Au jour fixé par Urbain IV, Thomas et Bonaventure se rendent auprès de lui, la modestie sur le front et la défiance d'eux-mêmes dans le cœur. « Commencez, frère Thomas, » dit le Pape.

Le saint religieux lit d'abord les antiennes des diverses parties de l'office, les leçons, les répons; tout était pris dans la sainte Écriture et merveilleusement choisi. Urbain garde le silence; Bonaventure ne peut contenir un geste d'approbation, réprimé bientôt par le respect.

Thomas passe à l'hymne du matin : *Sacris solemnibus*; il arrive à cette strophe admirable :

Panis angelicus fit panis hominum,
 Dat panis cœlicus figuris terminum.
 O res mirabilis ! manducat Dominum
 Pauper, servus et humilis.

Des larmes coulent des yeux de Bonaventure. On entend sous sa robe le froûlement d'un papier dont les fragments tombent sur le sol.

A l'hymne de Laudes, quelle majesté dans le début :

Verbum supernum prodiens
 Nec Patris linquens dextram
 Ad opus suum exiens,
 Venit ad vitæ vesperam.

rations de son cœur il composa l'office qui se chante encore aujourd'hui : immortel chef-d'œuvre, où la poésie, la piété, la foi, se disputent la palme. Aussi est-il regardé à juste titre comme le plus régulier et le plus beau de tous les offices de l'Église, tant pour l'énergie et la grâce des expressions, qui rendent tour à tour les sentiments de la charité la plus tendre et la doctrine la plus exacte de tout le mystère eucharistique, que pour la juste proportion des parties et la précision des rapports entre les figures de l'Ancien Testament et la vérité du Nouveau.

Que de foi ! que de suavité dans cette strophe :

O salutaris hostia
 Quæ cœli pandis ostium,
 Bella premunt hostilia;
 Da robur, fer auxilium...

 Qui vitam sine termino
 Nobis donet in Patriâ.

Le ravissement de frère Bonaventure se contient à grand'peine ; d'autres petits morceaux de papier tombent encore aux pieds du saint moine.

La lecture de la *prose* semble fixer surtout l'attention d'Urbain. Savant théologien, il trouve dans le *Lauda Sion* un traité complet de la plus haute et de la plus sublime théologie sur le mystère du jour.

Thomas finit par le *Pange lingua*, dont la quatrième et la cinquième strophe résument le sacrement de l'Eucharistie. Il cesse de parler et on écoute encore. Le Pape dit enfin : « A vous, frère Bonaventure ! » Le religieux se jette aux pieds du Pontife et s'écrie : « Très-Saint Père, quand j'écoutais frère Thomas, il me semblait entendre le Saint-Esprit. Lui seul peut avoir inspiré d'aussi belles pensées, révélées à mon frère Thomas par une grâce spéciale du Très-Haut. Oserai-je vous l'avouer, Très-Saint-Père ? j'aurais cru commettre un sacrilège si j'avais laissé subsister mon faible ouvrage à côté de beautés si merveilleuses. Voici, Très-Saint-Père ; ce qui en reste. » Et le moine montrait au Pape ses morceaux qui couvraient le plancher.

Le Pontife admira la modestie de Bonaventure autant que le génie de Thomas. Telles étaient les grandes figures de ce moyen âge si souvent déprécié, tels les saints de cette divine Église qui a civilisé le monde en faisant briller à ses yeux la véritable lumière.

Voilà ce qui s'est passé au treizième siècle. Près de six cents ans se sont écoulés depuis, et l'œuvre admirable de saint Thomas est encore l'ornement du Bréviaire romain. La perpétuité n'appartient qu'aux œuvres de Dieu.

Semblable au grain de sénevé, l'œuvre de la bienheureuse Julienne du Mont-Cornillon s'était élevée successivement de l'humble cellule d'un monastère jusqu'au trône pontifical ; elle devait croître encore, mais avec le temps et au milieu des orages.

Urbain IV étant mort le 2 octobre 1264, Dieu permit qu'aucun de ses successeurs immédiats ne pressât l'exécution de son décret. Pendant quarante ans, il y eut peu d'églises, outre celle de Liège, où l'on célébrait la nouvelle fête. Elle demeura ainsi négligée jusqu'au temps du concile général de Vienne, assemblé en 1311. C'est là que pour donner à la fête du Saint-Sacrement tout l'éclat et toute la stabilité qu'elle méritait, le pape Clément V confirma la bulle d'institution émanée d'Urbain IV. L'auguste solennité fut acceptée avec empressement par tous les Pères du concile, en présence des rois de France, d'Angleterre et d'Aragon. Telle est l'histoire de la Fête-Dieu : glorieux triomphe établi en réparation des outrages faits à Notre-Seigneur dans le plus auguste comme dans le plus aimable de tous nos mystères ¹.

V. Procession. — La partie la plus éclatante des offices du Saint-Sacrement, celle qui contribue le plus à distinguer cette fête de toutes les autres, est la procession solennelle. Le Sauveur y est porté en triomphe avec beaucoup d'appareil et une pompe magnifique. Cette procession, établie par le pape Urbain IV, a été vivement recommandée par le saint concile de Trente ². Tout contribue

¹ Sur la fête du Saint-Sacrement, voyez *l'Histoire de la Fête-Dieu*, par le P. Bertholet, et celle du P. Fisen ; saint Antonin, la *Somme* ; Thomass., t. II, c. XIX.

² *Sess. XIII, c. v.* — Cette procession semble née de celle qui fut faite pour apporter de Bolsena à Orviété le corporal miraculeux. *Attonitus pontifex ad se ab episcopo loci cum processione Urbem veterem (corporale) transferri voluit. et illud, solemnitate instituta, in Ecclesia Urbem veterem recondidit. Proba-*

à la rendre solennelle ; il semble que la nature entière ait voulu y prendre part. C'est le moment des beaux jours, c'est la saison des roses et des lis, c'est l'époque à laquelle des millions de jeunes oiseaux, encore couverts de duvet de leur enfance, essaient leur premier vol et leurs premiers chants. Rien de plus gracieux que la procession du Saint-Sacrement dans les hameaux, où les champs, les arbres, les prairies dans tout l'éclat de leur parure reflètent leurs beautés sur les reposoirs rustiques ; rien de plus imposant dans les villes de guerre, où le bruit du canon se mêle aux hymnes sacrées ; rien de plus solennel dans les villes maritimes, où l'Océan semble lui imprimer quelque chose de l'infini.

VI. Raison et manière d'y assister. — Mais que dois-je faire pour répondre aux désirs du Dieu qu'on y porte en triomphe ? D'abord, assister à la procession. L'homme s'honore toujours en s'abaissant devant Dieu. Et puis, la reconnaissance pour ce Dieu Sauveur qui daigne parcourir nos rues et nos places publiques, répandant comme autrefois des bienfaits sur son passage, ne doit-elle pas m'attacher à ses pas, et, pour ainsi dire, m'enchaîner à son char de triomphe ? Hommes superbes, qui dédaignez de marcher à la suite du grand Roi, qui croiriez vous abaisser en assistant à nos processions, vous n'êtes pas toujours si difficiles ! N'est-ce pas vous qu'on voit, vils esclaves, enchaînés tour à tour au char de l'ambition et de la volupté, suivre, les pieds dans la fange, l'ornière tortueuse qu'il imprime sur le chemin ? Vraiment, il vous sied bien d'être fiers devant Dieu.

J'assisterai donc à la procession. La présence de mon

Dieu me dit avec quel respect, quel recueillement je dois m'y comporter. Sa bonté parle à mon cœur et sollicite ma reconnaissance. Les fleurs effeuillées sur le chemin, l'encens qui s'élève en fumée vers le ciel, les saints cantiques qui retentissent dans les airs m'invitent à l'amour, à l'esprit de dévouement, d'actions de grâces et de prières. Et ces reposoirs que je rencontrerai de distance en distance, en faisant admirer l'infinie condescendance du Maître des mondes qui veut bien s'y arrêter, m'avertiront que mon cœur aussi doit être un reposoir, où les pures vertus doivent exhaler leurs parfums : je laisserai donc agir ma foi, il suffit.

La foule bruyante, dissipée, qui se presse sur le passage de l'auguste cortège, sera pour moi un motif de plus de componction et de ferveur. Je dirai, non pas comme Jacques, et Jean, les fils du tonnerre : *Maître, voulez-vous que nous appelions sur leurs têtes coupables le feu du ciel*¹ ? Je soupirerai les tendres paroles du divin Agneau élevé en croix : *Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font*².

Ainsi, fidèle enfant de la grande famille catholique, je n'aurai point, comme tant d'autres, rougi d'honorer et de suivre mon Père. Il s'en souviendra lorsqu'il descendra juge suprême des vivants et des morts ; et si mon cœur lui reste attaché, je ferai partie de cette procession solennelle et dernière qui s'élèvera radieuse vers les cieux, à la suite de Jésus triomphant, tandis que les orgueilleux contempteurs de Jésus humilié descendront honteux et confus dans les abîmes enflammés. Reconnaissance et componction, actions de grâces et amende honorable,

¹ LUC, IX, 54.

² *Id.*, XI, 1, 34.

voilà donc ce qui occupera mon esprit et mon cœur pendant la procession, tout le jour de la fête et jusqu'à la fin de l'octave.

Nous ne saurions mieux terminer cette leçon qu'en rapportant un des nombreux miracles, par lesquels Notre-Seigneur a daigné fortifier la foi de ses enfants à la réalité de sa présence, dans l'auguste sacrement de l'autel.

VII. Miracle de Faverney. — L'an mil six cent huit, dans ce temps malheureux où l'Église gémissait encore des attentats sacrilèges que les Calvinistes, les armes à la main, avaient commis en France pendant de longues années, sur la personne même de Notre-Seigneur, dont ils refusaient de reconnaître la présence réelle dans le Saint-Sacrement de l'autel, il plut à la bonté de Dieu, pour la consolation des fidèles et la confusion des hérétiques, de faire connaître la vérité de cet auguste mystère par le plus éclatant miracle.

A l'occasion de certaines indulgences, accordées par notre Saint-Père le Pape, les religieux Bénédictins de Faverney, petite ville du diocèse de Besançon, avaient coutume, la veille de la Pentecôte, de préparer dans leur église abbatiale une chapelle ornée de nappes et d'autres linges. Sur l'autel s'élevait un tabernacle où étaient deux hosties consacrées, renfermées dans un ostensor d'argent. Ce jour 25 de mai, le Saint-Sacrement avait été exposé. La nuit étant venue et tout le monde retiré, on ferma les portes de l'église. Sur l'autel de la chapelle restaient deux cierges allumés. Les étincelles qui en tombèrent, comme on a lieu de le conjecturer, mirent le feu aux garnitures.

Bientôt une épaisse fumée se répand de toutes parts ; presque tous les ornements de la chapelle, nappes, gra-

dins, tabernacles, sont consumés : il ne reste que des cendres et des charbons ardents. Mais qui pourrait exprimer les sentiments qu'éprouvèrent les religieux, lorsque le lendemain ils se rendirent à l'église ! Saisis de frayeur, ils levèrent les yeux, et au-dessus de ce monceau de cendres enflammées, ils aperçoivent l'ostensoir suspendu miraculeusement au milieu de l'église.

A l'instant, le bruit du prodige se répand. Une multitude de personnes de Faverney et autres lieux circonvoisins accourt : la foule est immense. L'ostensoir dans lequel sont les deux saintes hosties reste suspendu en l'air. Le mardi, troisième fête de la Pentecôte, plusieurs curés étaient venus avec leurs paroissiens célébrer la sainte messe dans cette église : un d'eux la disait au grand autel. L'auguste Sacrifice était au moment de s'accomplir, lorsque le cierge allumé devant le Saint-Sacrement s'éteignit tout à coup. On l'allume, il s'éteint ; on le rallume, il s'éteint encore, ainsi jusqu'à trois fois. Cet événement avertissait les assistants de jeter les yeux sur l'ostensoir, afin que tous vissent ce qui allait arriver. Après la première élévation, au moment où le Prêtre déposait la sainte hostie sur l'autel, l'ostensoir, qui était demeuré suspendu en l'air, pendant trente-trois heures, descend insensiblement et se fixe sur un corporal placé à côté du calice.

Que votre Providence est admirable, ô mon Dieu ! Par ce miracle, elle voulait préserver nos pères des erreurs des Calvinistes. Elle voulait les confirmer de plus en plus dans la Religion catholique, en leur faisant connaître, par un des prodiges les plus étonnants, la vérité de tout ce qui nous est enseigné sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement, sur la sainte Messe et

les indulgences, autant d'articles de notre foi que les Calvinistes rejettent.

Dans l'information juridique que monseigneur de Rye, alors archevêque de Besançon, fit faire à ce sujet, il reçut la déposition et la signature de cinquante personnes parmi les plus respectables de celles qui avaient été témoins de cet événement miraculeux. Chaque année, l'office du 30 octobre le rappelle au souvenir et à la reconnaissance des fidèles du diocèse de Besançon. Pour nous qui écrivons ces lignes, elle ne s'effacera jamais de notre mémoire, cette procession solennelle du lendemain de la Pentecôte, par laquelle la ville de Favorney célèbre annuellement la mémoire du miracle. En 1827, nous ne saurions l'oublier jamais, il nous fut donné de porter de nos mains l'hostie miraculeuse et de l'offrir aux adorations d'un peuple immense.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir institué la fête du Saint-Sacrement ; faites-moi la grâce de la célébrer avec toute la piété nécessaire pour vous dédommager des outrages dont vous êtes l'objet dans l'adorable Sacrement de vos autels.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'assisterai au salut chaque jour de l'Octave de la Fête-Dieu.*

LXVI^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Fête du Sacré-Cœur. — Objet, motif. — Différence entre la dévotion au Sacré-Cœur et la dévotion au Saint-Sacrement. — Histoire de la fête du Sacré-Cœur. — Son harmonie avec les besoins de l'Église et de la société. — Confrérie du Sacré-Cœur.

I. Fête du Sacré-Cœur. — Voici une nouvelle fête plus touchante encore, s'il est possible, que celle dont nous venons de tracer l'histoire. La fête du Sacré-Cœur ! à ce nom, tout ce qu'il y a de tendresse dans les âmes chrétiennes se réveille. Qu'est-ce donc que la fête du Sacré-Cœur ? quel en est l'objet ? quel en est le motif ?

1^o Qu'est-ce que la fête du Sacré-Cœur ? et moi je demande : Qu'est-ce que la fête de la Nativité, de la Résurrection et de l'Ascension, sinon des fêtes de Notre-Seigneur même, auxquelles ces mystères donnent occasion, et dans lesquelles on fait mémoire des grands événements de la vie du Rédempteur ? Qu'est-ce encore que la fête du Saint-Sacrement, sinon une des fêtes de Notre-Seigneur, dont le motif est le souvenir de l'institution de l'Eucharistie ? Que sera donc la fête du Sacré-Cœur de Jésus ? Rien autre qu'une des fêtes de Notre-Seigneur, à laquelle donne occasion son immense charité pour les hommes, symbolisée ou représentée par son cœur de chair. La réponse à cette première question résout aussi la seconde.

2^o Quel est l'objet de cette fête ? Il faut savoir que toutes les fêtes catholiques ont pour objet et matière parti-

culière une personnes intelligente, comme l'auguste Trinité, Jésus-Christ Dieu et homme, ou quelque Saint. Ce n'est pas un mystère, ce n'est pas le souvenir d'un bienfait, ce n'est pas la religion d'un Saint qui est l'objet matériel d'une fête quelconque, toutes ces choses n'en sont que les occasions et les motifs. Ainsi, l'objet matériel de la fête du Sacré-Cœur est le même que dans toutes les fêtes de Notre-Seigneur, c'est-à-dire Notre-Seigneur lui-même.

3° Quel est le motif de cette fête ? C'est tout à la fois l'immense charité du Sauveur pour les hommes, et son Cœur sacré qui en est le symbole et la victime. Telle est la fin et l'intention de l'Église dans l'institution de cette solennité. On le voit clairement par le double office qu'elle en a donné, l'un pour le royaume de Pologne, l'autre pour le royaume de Portugal. Dans le premier, elle s'exprime ainsi : « Afin que les fidèles honorent avec plus de dévotion et de ferveur la charité de Jésus-Christ souffrant, sous le symbole de son sacré Cœur, et qu'ils en recueillent des fruits plus abondants, Clément XIII a permis à plusieurs églises, qui en ont fait la demande, de célébrer la fête de ce très-saint Cœur ¹. » La mémoire et la vénération de la charité de Jésus-Christ, sous le symbole de son sacré Cœur, voilà donc un des motifs de la concession de cette fête.

Dans le second office, approuvé pour le royaume de Portugal, l'Église propose un autre motif. Il est exprimé dans l'Invitatoire, où l'on dit : « Cœur de Jésus, vic-

¹ *Quam charitatem Christi patientis... ut fideles sub Sanctissimi Corons simbolo devotius et ferventius recolant ejusdemque fructus uberius percipiant, Clemens XIII P. M. ejusdem Sanctissimi Cordis festum quibusdam peccatis ecclesiis celebrare permisit. Lec. III, secundi noct.*

time de la charité : venez, adorons ¹. » Le cœur de Notre-Seigneur, victime de la charité, voilà donc un autre motif de la concession de cette fête, et on ne peut douter qu'ici on ne parle du cœur véritable et réel de Jésus-Christ. Concluons donc en disant : La charité du Sauveur pour les hommes et son cœur physique et réel, qui en a été la victime et qui la représente comme symbole, sont le motif de cette nouvelle fête de l'Homme-Dieu.

Si on demandait pourquoi cette fête ne s'appelle pas fête de Jésus-Christ, mais fête de son sacré Cœur, nous répondrions que, pour distinguer entre elle les différentes fêtes de Notre-Seigneur, on en prend la dénomination non dans l'objet, mais dans le motif. Ainsi, nous disons la fête de la Nativité, de l'Épiphanie, de l'Ascension, parce que le motif, c'est la naissance du Sauveur, l'adoration des Mages, le retour de Jésus-Christ au ciel, quoique Notre-Seigneur en soit toujours l'objet.

Si on demandait encore pourquoi on honore la charité du fils de Dieu envers les hommes sous le symbole de son cœur, et non pas sous tout autre emblème, nous en donnerions une raison toute naturelle. N'est-il pas d'expérience, que le cœur de chair est la partie du corps humain, qui ressent le plus vivement les effets des passions de l'âme ? Cela peut venir de ce que le cœur est la cause motrice de tous nos fluides. Il suit de là que les mouvements doivent être plus sensibles à l'endroit, où agit la cause matérielle et la source du mouvement vital. Quoi qu'il en soit, les sensations, les impressions, les palpitations qu'éprouve le cœur de chair, par suite de l'amour qui réside dans l'âme sont autant de témoins irréfragables de la corres-

Cor Jesu, charitatis victimam, venite, adoremus. Voyez Muzarelli.

pondance mutuelle entre l'amour de l'âme et le cœur de chair ¹.

De là est venu l'usage universel parmi les hommes de prendre le cœur pour l'amour. Et cet usage est fondé sur l'Écriture sainte elle-même, où l'on voit que l'amour infini de Dieu est quelquefois exprimé sous le symbole du cœur humain. Dieu dit à Héli par la bouche d'un Prophète : *Je me susciterai un Pontife fidèle qui fera selon mon cœur* ² ; par où l'on voit que le cœur est mis à la place et comme symbole de la volonté ou de l'amour de Dieu. Les autres exemples de cette manière de parler ne sont pas rares dans les livres saints.

Enfin, si on nous demande quel culte l'Église catholique rend au cœur de chair de Jésus-Christ, nous répondrons qu'elle lui rend un culte de latrie ou d'adoration. En effet, le cœur de Notre-Seigneur est adorable, comme le fut son corps sacré, à cause de l'union hypostatique avec la Divinité ; car il est manifeste que le culte d'adoration rendu au cœur de chair de Jésus-Christ, lui est dû, précisément parce qu'il est le cœur de Jésus-Christ, Dieu et homme, et que dans le cœur de chair on honore Notre-Seigneur tout entier, sans séparation ni division. « Je crois, dit Muzarelli, qu'on peut exprimer en peu de mots la manière de ce culte, en disant : *Que le cœur de chair de Jésus-Christ est adoré d'un culte de latrie en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ, et à cause de l'excellence de Jésus-Christ* ³. »

C'est surtout dans la fête dont nous parlons qu'on

¹ S. Thom., *Opusc.* xxxvi, *De motu cordis.*

² *Reg.*, II, 35.

³ Voyez *Dévotion et culte du Sacré-Cœur*, par Muzarelli. Nous avons suivi ce savant théologien dans les explications que nous venons de donner.

honore ce cœur adorable, et cela nous conduit à répondre à une dernière question qu'on peut nous adresser : Quelle différence y a-t-il entre la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et la dévotion au Saint-Sacrement ? Jésus-Christ est l'objet de l'une et de l'autre dévotion. Dans la dévotion au très-saint Sacrement, le motif est d'honorer la chair sacrée de Jésus-Christ unie avec le Verbe, et vraiment digne par cette union de l'adoration des anges et des hommes. Dans la dévotion au Sacré-Cœur, le motif essentiel est d'honorer le cœur de Jésus-Christ uni à la divinité, surtout de reconnaître cet amour dont il est embrasé pour les hommes, et de lui faire amende honorable de ce qu'il a souffert et de ce qu'il veut bien souffrir encore chaque jour de ces mêmes hommes, dans son sacrement d'amour, l'invention la plus merveilleuse qui soit sortie de son cœur divin ¹.

II. Origine de cette fête. — Venons maintenant à l'origine de la fête du Sacré-Cœur et à son harmonie avec les besoins de l'Église et de la société. Si la Belgique eut la gloire de doter le monde catholique de la fête du Saint-Sacrement, la France fut choisie pour lui donner celle du Sacré-Cœur. En Belgique, je vois une sainte enfant à qui Dieu daigne communiquer ses desseins. En France, il choisit une humble vierge pour en faire la confidente des secrets de son divin cœur. Ainsi, à quatre siècles de distance, je vois toujours s'accomplir la grande loi, en vertu de laquelle *Dieu choisit pour opérer ses merveilles, ce qu'il y a de plus faible selon le monde* ².

Au dix-septième siècle vivait au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, en Charolais, une sainte reli-

¹ *Mois du Sacré-Cœur*, p. 51.

² I Cor., I, 27

gieuse, nommée Marguerite-Marie Alacoque. Modèle de sagesse, de soumission et de pénitence, cet ange de la terre était en adoration devant le saint autel, un jour de l'octave de la fête du Saint-Sacrement, lorsque le Dieu des âmes pures se fit entendre à elle, et, lui découvrant son cœur adorable, lui dit : « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné, mais qui est allé jusqu'à s'épuiser et à se consumer pour leur témoigner son amour. En reconnaissance, je ne reçois de la plupart des hommes que des ingratitude, par les mépris, les irrévérences, les sacrilèges et la froideur qu'ils ont pour moi dans ce sacrement. Mais ce qui m'est encore plus sensible, ce sont des cœurs qui me sont consacrés qui me traitent ainsi. C'est pour cela que je te demande que le premier vendredi, après l'octave du Saint-Sacrement, soit consacré à célébrer une fête particulière pour honorer mon cœur, en lui faisant réparation par une amende honorable, et communiant ce jour-là pour réparer les indignes traitements qu'il a reçus pendant qu'il a été exposé sur les autels ¹. »

En même temps, le Sauveur promet à son humble servante les trésors de grâce les plus abondants en faveur de ceux qui se dévoueraient au culte de son sacré Cœur ².

Le cachet des œuvres de Dieu, je veux dire la contradiction, fut bientôt imprimé à la dévotion nouvelle. A peine la vénérable Marguerite-Marie eut-elle parlé de la révélation qu'elle avait eue, qu'on la traita de visionnaire. Mépris, moqueries, pénitences même, rien ne lui fut épargné; mais rien ne put lui faire rétracter ses paroles.

¹ *Vie de la B. Marg.-Marie*, par M. Languet, archevêque de Sens, t. IV n. 57.

² *Id.* t. VI, n. 90; t. VII, n. 93.

Comme les Apôtres elle pouvait dire : *Nous ne pouvons pas ne pas dire ce que nous avons vu et entendu* ¹.

Jusque-là tout s'était passé dans l'intérieur du monastère : l'orage devint bien autrement violent lorsque la révélation eut transpiré dans le public. Les Jansénistes surtout se déchaînèrent avec une violence inouïe contre la dévotion proposée, et les pasteurs de l'Église restaient en suspens, attendant que le Ciel se manifestât avec une évidence nouvelle. Ce moment n'était pas éloigné, mais l'humble servante de Dieu ne le vit pas. Le 17 octobre 1690, elle descendit dans la tombe, emportant avec elle la couronne d'épines dont le Sauveur favorise ses épouses chéries. Cette couronne fut changée dans le ciel en couronne de gloire, et bientôt la terre aussi changea de sentiments et de langage, et sur la servante de Dieu, et sur la dévotion au sacré Cœur.

Le Ciel fit entendre sa grande voix, la voix du miracle. En 1720, la Provence était ravagée par une peste sans exemple. Marseille fut la première attaquée du fléau, qui, en peu de mois, emporta la moitié des habitants de cette grande ville. Monseigneur de Belzunce de Castelmoron, évêque de Marseille, voyant l'insuffisance des remèdes humains, résolut de recourir à celui qui tient dans sa main les clefs de la mort et de l'enfer, et d'opposer à la colère de Dieu les mérites du Cœur sacré de son divin Fils.

Héros de la charité, vous avez raison ; cherchez dans le culte public du Cœur de Notre-Seigneur un remède contre un mal qui n'en a pas sur la terre, et votre espérance ne sera pas trompée. Le saint évêque exhorta tous ses diocésains à entrer dans l'esprit dont il était lui-même animé. Il

ordonna que la fête du Cœur de Jésus fût solennisée désormais le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, et qu'elle fût célébrée comme une des plus grandes fêtes de l'année. Il alla plus loin, il fit une consécration solennelle et publique de tout son diocèse et de lui-même au Cœur sacré de Jésus. Sa prière fut exaucée. Dès ce jour, le mal, jusque alors si furieux, commença à diminuer considérablement, et en peu de temps il cessa tout à fait. C'est ce que les magistrats de cette ville ont reconnu et déclaré dans un acte authentique ; mais Dieu réservait à la ferveur du Pontife et de son peuple une protection encore plus marquée.

En 1722, au mois de mai, la peste, qu'on croyait depuis longtemps éteinte, se ralluma de nouveau dans la ville et la jeta dans une étrange consternation. La mort, ce roi des *épouvantements*, comme parle l'Écriture, plaça son trône au milieu de cette grande cité, hier encore toute occupée d'affaires et de plaisirs. Abandonnée de ceux qui pouvaient fuir, Marseille présenta bientôt l'image d'un champ de carnage, rempli de morts et de mourants. Alors, reparurent les dévouements sublimes, que nous verrons renaître dans toutes les calamités publiques, tant que le catholicisme conservera son empire. M. de Belzunce renouvela tout ce qu'avait fait à Milan saint Charles Borromée. Là encore, une sublime lutte, digne des regards des anges et des hommes, entre la fureur de la maladie et le zèle de la charité. Là encore, des dangers affrontés, des mourants administrés, des pauvres secourus. Là encore, des Prêtres périssant par centaines auprès des pestiférés et rendant leur dernier soupir, en exhortant les autres à la mort. Là encore, d'horribles souffrances et d'ineffables consolations. Là encore, le bois manquant pour les cercueils et les *porteurs* pour les cimetières ; mais les Prê-

tres ne manquant nulle part pour secourir et consoler.

C'était de Marseille que Belzunce écrivait : « Je suis encore, par la grâce de Dieu, debout au milieu des morts et des mourants. Tout a été abattu à mes côtés, et, de tous les ministres du Seigneur qui m'ont accompagné, il ne reste plus que mon seul aumônier. J'ai vu et senti pendant huit jours deux cents morts, pourrissant autour de ma maison et sous mes fenêtres. J'ai été obligé de marcher dans les rues, toutes sans exception bordées des deux côtés de cadavres à demi pourris et rongés par les chiens, et le milieu plein de hardes de pestiférés et d'ordures à ne savoir où mettre le pied. Une éponge trempée dans le vinaigre sous le nez, ma soutane retroussée sous le bras et bien haut, il me fallait traverser ces cadavres infects pour démêler parmi eux, confesser et consoler les moribonds jetés hors de leurs maisons.

« Je suis quasi sans confesseurs. Les Prêtres ont fait des prodiges de zèle et de charité et ont donné leur vie pour leurs frères. Tous les Jésuites sont morts, à l'exception de trois ou quatre. Il en est venu de bien loin se livrer à la mort. Trente-trois Capucins sont morts. Le Père de La Fare, malgré son grand âge, est échappé, afin qu'au moins un Père de Sainte-Croix pût survivre aux autres. Il y a eu vingt Récollets et autant d'Observantins morts au service des malades ; plusieurs Carmes déchaussés, Minimes, et quelques Grands-Carmes. Je ne parlerai pas de mes chers ecclésiastiques, qui se sont sacrifiés. Je me regarde comme un général qui a perdu l'élite de ses troupes. »

Deux cent cinquante Prêtres du diocèse de Marseille ou des diocèses voisins avaient en effet succombé, et, après la maladie, il en arrivait tous les jours de nouveaux qui en avaient le sort des premiers.

Lorsque la contagion parut être sur son déclin, M. de Belzunce fit dresser, le jour de la Toussaint, un autel au milieu du Cours. Il sortit de son palais épiscopal pieds nus, la corde au cou, comme saint Charles, et, précédé des Prêtres et des religieux qui étaient restés, il vint s'agenouiller devant le Dieu qui punit et qui pardonne. Là il chanta : *Parce, Domine, parce populo tuo !* priant avec ardeur pour son troupeau. Oh ! qui pourrait dire l'émotion du saint Évêque et l'attendrissement du peuple à une pareille cérémonie ! Les supplications continuèrent, et le 15 novembre M. de Belzunce donna la bénédiction à toute la ville du haut d'un clocher, au bruit des cloches et du canon qui avertissaient les habitants de se mettre en prière. Ce spectacle imposant répandit parmi le peuple une religieuse frayeur.

Malgré tant de charité de la part des pasteurs, de larmes et de prières de la part des fidèles, le Ciel demeurait insensible et le fléau continuait ses ravages ; au Cœur de Jésus était réservée la gloire de le faire disparaître. En effet, ce Cœur sacré devint une seconde fois l'heureuse ressource du saint Prélat. A sa sollicitation, les magistrats en corps firent vœu d'aller tous les ans, au nom de la ville, à l'église de la Visitation, le jour de la fête du Sacré-Cœur, pour y honorer ce digne objet de notre amour, pour y recevoir la sainte Communion, offrir un flambeau de cire blanche du poids de quatre livres, orné de l'écusson de la ville, et enfin assister à la procession générale que le prélat se proposait d'établir à perpétuité en ce même jour. Ce vœu fut prononcé publiquement devant l'autel de l'église cathédrale, par le premier des magistrats municipaux, au nom de tous, le jour de la Fête-Dieu, avant la procession du Saint-Sacrement que l'Évêque tenait entre ses mains, les magistrats étant à genoux devant lui. Tout le peuple

s'unit à un vœu dont il espérait le succès avec une foi vive.

Il fut exaucé d'une manière qui fit l'admiration aussi bien que la consolation de toute la ville. Dès ce jour-là, tous les malades guérirent, et personne ne fut atteint de la peste. La défiance, qui, dans ces funestes fléaux, cause souvent plus de mal que le fléau même, céda la place à une confiance entière, les habitants de Marseille se croyant en sûreté sous la protection du Cœur miséricordieux du Sauveur. Le mal disparut à tel point que, six semaines après, le vertueux Pontife, dans un mandement qu'il publia pour exciter ses diocésains à la reconnaissance, leur disait : « Nous jouissons actuellement d'une santé si parfaite, que, ce qui est sans exemple dans une ville aussi vaste et aussi peuplée que l'est celle-ci, et ce qui tient du prodige, nous n'avons presque plus dans Marseille, depuis quelque temps, ni morts, ni malades d'aucune sorte de maladies que ce soit, non plus que dans le territoire. »

Plein de reconnaissance pour cette seconde grâce, qui parut encore plus subite et plus miraculeuse que la première, Monseigneur de Belzunce s'empressa d'accomplir sa promesse, et il établit à perpétuité une procession générale pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Tous ces faits sont constatés par les mandements de ce Prélat et par les actes de délibérations des magistrats municipaux de la ville de Marseille.

A la voix du Ciel, en faveur de la dévotion au sacre Cœur, se joignit bientôt la voix de l'Église catholique, son infaillible écho. Après les informations d'usage, et l'on sait combien sont longues et sévères les informations de la Cour de Rome, le pape Clément XIII approuva la fête et l'office du Sacré-Cœur pour le royaume de Pologne. Quelques années plus tard, le royaume de Portugal sollicita et obtint

la même faveur. Déjà les Évêques de France, d'après une délibération tenue à ce sujet dans l'assemblée du clergé de 1765, avaient presque généralement adopté la dévotion au sacré Cœur dans leurs diocèses. Depuis cette époque, elle alla toujours croissant jusqu'au pontificat de Pie VI.

Ce grand Pape, de sainte et glorieuse mémoire, donna une nouvelle approbation à cette dévotion salutaire et condamna ceux qui osaient la combattre ¹. La fête du Sacré-Cœur fut fixée, suivant la révélation de la vénérable Marguerite-Marie, au vendredi dans l'octave du Saint-Sacrement. Afin de lui donner plus de pompe, les églises de France en font la solennité au deuxième dimanche de juillet.

III. Propagation de la dévotion au Sacré-Cœur. — La dévotion au Sacré-Cœur s'est propagée dans toutes les parties du monde avec une étonnante rapidité. Des sociétés religieuses se sont formées dans le but spécial d'honorer le Cœur sacré du Sauveur. Déjà une de ces congrégations évangélise les vastes archipels de l'Océanie ; et une autre, parmi les femmes, partageant le zèle dont Jésus-Christ enflamme ses Apôtres, a envoyé plusieurs colonies dans le vaste diocèse de la Louisiane pour seconder, à l'égard des personnes de leur sexe, les travaux des missionnaires qui vont éclairer des lumières de la foi le sauvage du Mississipi et du Missouri. Non loin des bords de ce dernier fleuve, on entend le jeune Indien chanter les louanges du divin Cœur, que l'on outrage sur les rives de la Seine.

Pourquoi cette étonnante propagation, pourquoi la révélation de la dévotion au Sacré-Cœur dans ces derniers temps ? C'est ici qu'il faut admirer la providence qui veille

¹ Voyez sa lettre à l'évêque de Pistôie.

sur l'Église, et l'harmonie que Dieu maintient entre les développements de la Religion et les besoins du monde. Attaqués, niés, altérés par des hérésies nombreuses, filles du Paganisme, les dogmes de la foi allaient devenir l'objet des risées sacrilèges de la philosophie du dernier siècle. Dieu, l'âme, le ciel, la vertu, la religion tout entière, ne devaient plus être pour la plupart qu'un objet de doute ou de mépris, que des abstractions sans réalité, sans influence sur la conduite ; en un mot, le monstre de l'indifférence allait surgir du milieu du sang et des ruines, et jeter l'homme au pied d'une idole, d'une seule idole : l'ARGENT !!! Et le cœur de l'homme, fait pour aimer, allait être livré à d'inexprimables angoisses, et la société à des convulsions sans cesse renaissantes.

C'est à ce moment suprême que Notre-Seigneur montre son divin cœur à l'homme et à la Société. Semblable à un père qui, après avoir épuisé tout ce que le langage peut fournir d'expressions de tendresse et tout ce que l'amour paternel renferme de ressources, pour retenir sur le bord du précipice un fils bien-aimé, appelle tout à coup cet enfant ingrat, et, découvrant sa poitrine, lui dit : Regarde ! voilà mon cœur ; si tu en connais un qui t'aime d'un amour plus sincère, va, donne-lui le tien et déchire celui de ton père.

Ainsi fait le sauveur, père des hommes et des sociétés modernes, au moment où ils vont se précipiter dans le gouffre affreux de l'indifférence et de l'impiété. O hommes ! semble-t-il leur dire, oubliez tout ce que j'ai fait pour vous, et ma crèche, et mon exil, et mon sang, et ma croix : mais puisque vous êtes faits pour aimer, il vous faut un cœur, voilà le mien ; en échange, je vous demande le vôtre. Il est impossible que votre cœur ne se donne à quel-

qu'un, puisqu'il ne peut vivre sans aimer, ni aimer sans se vendre ou se donner. Si votre cœur est à vendre, qui le peut mieux acheter que celui qui est sa béatitude, sa fin et son éternelle récompense ? S'il est à donner, qui mérite mieux de le posséder que celui qui l'a fait ? Le monde, l'impiété, l'hérésie, l'indifférence, l'argent demandent votre cœur pour le changer en un enfer ; moi, je vous le demande pour en faire un paradis dès cette vie : choisissez ¹.

Pendant que le fils de Dieu parlait ainsi, le démon échauffait le zèle de ses suppôts, et des sociétés s'organisaient dans l'ombre pour arracher à l'Homme Dieu le cœur de l'homme et de la société. L'heure des ténèbres était venue, et un esprit de vertige, s'emparant d'un grand nombre, entraînait vers l'abîme les peuples coupables : mais dans cette lutte à mort, Dieu ne sera pas vaincu. Voici que le cœur sacré rallie autour de lui tout ce qu'il y a de pur sur la terre, et des vœux et des prières montent vers le ciel en parfums d'agréable odeur. La justice divine, il est vrai, aura son cours à l'égard des obstinés, mais le contre-poids sera mis dans la balance, et la foi ne périra point.

IV. Confrérie du Sacré-Cœur. — En effet, sous le pontificat de Pie VII, il s'établit à Rome, centre de la catholicité, une association forte et nombreuse en l'honneur du Sacré-Cœur. D'autres se formèrent également dans les différents diocèses de la chrétienté ; mais celle de Rome est devenue le point central où toutes les autres vont aboutir, sinon de fait, au moins d'intention et par désir. Cette admirable dévotion, qui de Rome se répand dans tous les lieux, jusque dans les régions les plus reculées, et qui par-

¹ Nouet Voyez aussi les sermons de M. Legris-Duval.

tout est pratiquée avec tous les exercices publics d'un culte qui ne redoute pas la lumière, se trouve opposée au système caché, ténébreux, sourdement actif des sociétés secrètes, antireligieuses et antisociales.

La dévotion au Sacré Cœur est en harmonie parfaite, non-seulement avec les besoins actuels de la Religion et de la société, mais encore avec les grandes lois du monde moral. Tous les êtres descendus de Dieu doivent y remonter par l'intermédiaire du cœur de l'homme, et le cœur de l'homme lui-même y remonte par l'intermédiaire du Cœur sacré de Jésus. Aussi la dévotion à ce sacré Cœur est le centre d'union, où toutes les autres viennent aboutir et où elles se perdent en quelque sorte, comme les fleuves vont se jeter et se confondre dans l'Océan. Toutes les saintes institutions, tous les ordres religieux unis entre eux d'une affection pure dans le cœur de Jésus, reconnaissent que, sous différents noms, c'est de lui qu'ils sont sortis comme d'une source unique et commune dans laquelle ils doivent tous rentrer, ou plutôt qu'ils ne quittent jamais, quoiqu'ils en dérivent, comme la lumière ne quitte pas le soleil qui l'engendre et la répand¹.

Et maintenant, puisqu'il nous faut un cœur, qui de nous refusera de choisir, que dis-je ? d'accepter celui de Jésus ? car il nous l'offre. Que demande-t-il en retour ? Une seule chose, notre cœur. Est-ce trop ? cœur pour cœur, de quel côté est l'avantage ? Empressons-nous donc d'entrer dans l'association du Sacré-Cœur de Jésus. Beaucoup de grâces et peu d'obligations : voilà les conditions qu'on nous propose.

Ainsi il y a : 1° indulgence plénière le premier vendredi ou le premier dimanche de chaque mois ; 2° indulgence

¹ Voyez *Dévotion pratique au Sacré-Cœur*.

plénière le jour de la fête du Sacré-Cœur ; 3° indulgence de sept ans et de sept quarantaines les quatre dimanches qui précèdent cette fête ; 4° indulgence de soixante jours pour chaque bonne œuvre faite pendant la journée ; 5° indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu qu'on invoque de cœur, si on ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus ¹. Les associés, d'après un rescrit de Pie VII, du 20 mars 1802, doivent réciter dévotement, chaque jour, un *Pater*, un *Ave*, le *Credo*, et l'aspiration suivante ou toute autre qui ait le même sens :

Cœur de Jésus, qu'à tout instant du jour
S'accroisse en moi le feu de votre amour !

On peut aussi, avec grande utilité, faire le mois du Sacré-Cœur, comme on fait le mois de Marie ; c'est le mois de juin que la piété catholique a dédié à cette belle et touchante dévotion ².

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir révélé au monde la dévotion au sacré Cœur de Jésus : faites-nous la grâce de répondre à l'amour immense dont ce Cœur divin est embrasé pour nous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *jem'associerai à la dévotion au sacré Cœur.*

¹ *Raccolta d'indulg.*, p. 210.

² On peut se servir pour cela d'un bon petit ouvrage intitulé : *Mois du Sacré-Cœur de Jésus*, in-32.

XLVII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Visitation. — Sagesse de l'Église dans la célébration des fêtes de la sainte Vierge. — Providence de Dieu qui tire le bien du mal. — Origine de la fête de la Visitation — Leçons que nous donne la sainte Vierge. — Assomption. — Origine de cette fête. — Tradition. — Triomphe de Marie. — Sa bonté, sa puissance dans le Ciel. — Parole du B. Berchmans. — Histoire de saint Stanislas Kotska.

I. La Visitation. — Les peuples conservent par des monuments la mémoire des faits mémorables de leur histoire, et les enfants bien nés consacrent par de joyeuses fêtes les actions glorieuses de leurs parents, ou les circonstances remarquables de leur vie. Nous étonnerons-nous que la grande famille catholique ait perpétué par des monuments et des fêtes, le souvenir des événements principaux de la vie de ses père et mère, Jésus et Marie ? On peut seulement demander pourquoi les fêtes de la sainte Vierge ne datent point des premiers siècles ? Oh ! gardez-vous de le croire, ce n'est point oubli de la part de l'Église. La vive flamme de la piété la plus tendre et la plus filiale envers Marie, brûlait dans son cœur dès le jour de sa naissance, mais le temps ne lui permettait pas de la manifester. Le délai qu'elle a, malgré elle, apporté à la célébration publique des fêtes de la Reine du Ciel, est une preuve nouvelle de la sagesse divine qui caractérise sa conduite.

L'Église, née parmi les Juifs, grandit au milieu des Païens. Pendant que ses premiers disciples, réunis en petit

nombre autour d'un autel solitaire, offraient leurs cœurs au seul et unique Dieu, des millions d'hommes se prosternaient devant des milliers d'autels élevés à des milliers de divinités bizarres : pour les Païens tout était Dieu excepté Dieu lui-même. Quelle était, dès lors, dans ces tristes siècles la principale mission de l'Église ? C'était de ramener les peuples à l'unité de Dieu. Et voilà pourquoi elle se ménageait sur les honneurs de la sainte Vierge, afin de ne pas donner occasion de lui en rendre d'excessifs, ou de renouveler sous une autre forme l'idolâtrie qu'il fallait abattre. Les Païens avaient adoré, ils adoraient encore je ne sais combien de déesses, mères de faux dieux. N'était-il pas à craindre qu'on ne passât aisément à l'adoration de la Mère du véritable Dieu ? Tel est le danger contre lequel on prenait des précautions.

En cela, l'Église secondait les vœux les plus ardents de Marie elle-même, qui désirait avant tout que son Fils fût seul adoré en esprit et en vérité par toute la terre. Que dis-je ? Dieu même semblait autoriser cette conduite. Tandis qu'il couronnait de gloire la mort et le tombeau des martyrs, il laissait dans une espèce d'oubli et la mort et le tombeau de Marie, et les circonstances glorieuses de sa vie divine. Toujours fidèle à lui-même, et plein de sollicitude pour le bien de ses enfants, il en avait usé de la sorte envers Moïse, dont il voulut que la mort et la sépulture fussent inconnues et sans témoins, de peur que les Israélites toujours enclins à l'idolâtrie, ne s'en fissent une fausse divinité ¹.

Mais le moment si désiré arriva, où l'Église put faire éclater sans contrainte les transports de son amour envers Marie. Ici encore, nous devons admirer la sagesse de Dieu qui

¹ Voyez Thomass., l. II, c. xx.

tire le bien du mal et la gloire de la Religion, des attaques de ses ennemis. D'une part, Nestorius avait osé disputer à Marie son auguste qualité de Mère de Dieu ; d'autre part, le péril de l'idolâtrie s'était dissipé par l'affermissement du christianisme. La sage retenue dont on avait usé jusqu'alors pouvait devenir dangereuse, et l'Église s'empressa de publier les augustes prérogatives de Marie, pour les opposer aux outrages que lui faisaient les hérétiques. Des temples furent bâtis sous son nom, et des fêtes instituées en son honneur ; mais ici encore l'Église n'agit que par degrés, proportionnant toutes choses aux besoins des temps et des lieux.

II. Origine de cette fête. — C'est ainsi que dans les grandes circonstances, où il s'agissait de ranimer la piété des peuples, conjurer quelque fléau, obtenir du Ciel quelque faveur signalée, on vit s'établir tantôt une fête, tantôt une dévotion nouvelle, en l'honneur de la toute-puissante et toute bonne Mère de Dieu. La fête de la Visitation, par exemple, était, il est vrai, célébrée, dans l'ordre de Saint-François depuis le milieu du treizième siècle (1263), et dans l'Orient, depuis une haute antiquité ; néanmoins elle ne fut rendue universelle que sous le pontificat d'Urbain VI. Ce pape, de glorieuse mémoire, ordonna de la solenniser avec une ferveur particulière, de s'y préparer même par un jeûne, afin d'obtenir par l'intercession de Marie l'extinction du grand schisme d'Occident qui désolait alors l'Église. Urbain VI étant mort avant d'avoir publié les lettres d'institution, ce fut son successeur Boniface IX qui les publia en 1389, transformant l'obligation du jeûne en un simple conseil. Enfin, le concile de Bâle, en 1441, en fixa l'époque au 2 juillet ¹.

¹ Sess. XLIII. Voyez *Spond. an.* 1389, n. 1, et anno 1441, n. 3 ; *Beced.* XIV, p. 470, n. 9.

L'objet de cette fête est d'honorer Marie rendant visite à sa cousine Élisabeth, et de nous proposer cette auguste Vierge comme le modèle de notre charité envers le prochain. Le souverain Pontife qui l'institua pouvait-il trouver un exemple plus capable de persuader aux deux partis, formés alors dans l'Église, de se donner le baiser de paix ? Or, cette fête n'a rien perdu de son efficacité ni de son à-propos. D'une part, elle est toujours également propre à nous inspirer la charité envers nos frères et à nous en tracer les règles saintes ; d'autre part, la paix est peut-être plus troublée aujourd'hui que jamais. Cherchons donc la règle de notre conduite dans le récit que l'Évangile nous fait de la visite de la sainte Vierge à sa cousine.

III. Exemples de la sainte Vierge. — Dans le mystère de l'Annonciation, l'archange Gabriel dit à Marie qu'Élisabeth, sa cousine, avait conçu miraculeusement, et qu'elle était au sixième mois de sa grossesse. La sainte Vierge, par humilité, cacha la dignité surprenante à laquelle l'élevait l'incarnation du Verbe dans son sein ; mais, transportée de joie et de reconnaissance, elle voulut aller féliciter la mère de Jean-Baptiste. Ce fut le Saint-Esprit qui lui inspira cette résolution, pour l'accomplissement de ses desseins sur le Précurseur du Messie, qui n'était pas encore né. *Marie partit donc, et s'en alla au pays des montagnes, en une ville de la tribu de Juda, et, étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Élisabeth* ¹.

La distance de Nazareth, où Marie habitait, à la ville d'Hébron, où se trouvait Élisabeth, n'était pas moindre de

¹ Luc, 1, 55. — Numquid forte dubiam adhuc et incredulam oraculo, recentiore voluit confirmare miraculo ? absit. Sed ideo sterilis cognatæ conceptus Virgini nuntiatur, ut dum miraculum miraculo additur, gaudium gaudio cumuletur. S. Bernard, *Homil.*, iv. *Sup. missus*, ; id. S. Ambr., 1. II, in Luc.

vingt à vingt-quatre lieues ¹. Néanmoins la sainte Vierge n'hésita pas un instant à se mettre en route, et, quoique faible et peu habituée à supporter de semblables fatigues, rien ne put l'arrêter. Qui la presse ainsi ? C'est le brûlant désir d'être utile à cette sainte famille, et d'y répandre la grâce qu'elle porte avec elle ². Remarquons qu'en parlant du départ de Marie, l'Évangéliste dit qu'il fut prompt et qu'elle se hâta dans sa marche, tandis que, pour son retour, il ne signale aucun empressement et se contente de dire : *Marie demeura avec elle environ trois mois, et elle retourna dans sa maison* ³. Enfants de Marie, quel exemple d'une charité prompte et généreuse nous donne ici notre mère !

Ce désir d'être utile aux hommes n'a point abandonné la sainte Vierge, quand elle est entrée dans le Ciel. Bien loin de là, il n'a fait que s'accroître ; car maintenant Marie connaît mieux nos besoins et compatit encore plus tendrement à nos misères. Elle désire plus vivement nous secourir, que nous ne désirons nous-mêmes d'être secourus. « C'est à tel point, dit saint Bonaventure, qu'elle se croit offensée par ceux qui négligent de recourir à elle, car tout le désir de Marie est de répandre sur tous les hommes, les mêmes faveurs dont elle comble ceux qui la servent ⁴. »

Éclairée du Saint-Esprit, Élisabeth connaissait l'ineffable mystère de l'incarnation que Dieu avait opéré dans Marie, quoique celle-ci, par humilité, ne voulût pas le découvrir. Transportée de joie et d'admiration, la mère du Précurseur s'écria : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* ⁵. Puis, tournant les yeux sur elle-

¹ Baron., *Apparat. ad Annal eccles.*, n. 77 et 78.

² *Spect.*, c. LIV.

³ Luc, I, 56.

⁴ *In Prolog. Cant. B. V.*, c. L.

⁵ Luc, I, 57.

même, elle ajouta : *Et d'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur vienne me visiter* ¹? Exemple de la joie sainte et de la reconnaissance que nous devons éprouver, lorsque nous recevons la visite de nos frères. Oh ! que la conduite d'Élisabeth condamne hautement les dédains, les froideurs, les mensongères politesses. En les condamnant, n'est-ce pas nous peut-être qu'elle condamne ?

Élisabeth exprime le sujet de sa joie : *Et voilà qu'au moment où votre salutation a retenti à mes oreilles, l'enfant a tressailli dans mon sein. Oh ! que vous êtes heureuse d'avoir cru, parce que vous verrez l'accomplissement de tout ce que le Seigneur vous a dit* ². Exemple de ce que nous devons louer dans nos frères : non point les avantages temporels, non point les grâces du corps, non point les talents, mais les dons de Dieu, la vertu. Jean-Baptiste fut sanctifié dans le sein de sa mère. Il eut par anticipation l'usage de la raison, et connut, par une lumière surnaturelle, quel était celui qui venait le visiter. Cette connaissance le pénétra d'une joie si vive qu'il en tressaillit dans le sein d'Élisabeth. Et qui fut la dispensatrice de cette faveur, et l'instrument de ce premier miracle de Jésus, dans l'ordre surnaturel ? Marie, oui, Marie, qui obtint plus tard le premier miracle de son Fils, dans l'ordre de la nature.

O Marie ! que vous êtes puissante ! mais surtout que vous êtes bonne ! Puisque vous êtes la dispensatrice de toutes les faveurs du Ciel dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, donc vous êtes l'espérance de tous les hommes et la mienne en particulier. Grâces soient rendues à Dieu, mon Sauveur, qui vous a fait connaître à moi, et qui a bien voulu m'enseigner en même temps le moyen de

¹ Luc, I, 59.

² *Ibid.*, 59.

parvenir jusqu'à lui. Ce moyen, c'est vous-même, auguste Mère de Dieu ! car, je le sais, c'est aux mérites de Jésus et à votre intercession puissante que je devrai mon salut.

O ma Reine ! vous qui avez mis tant d'ardeur à visiter l'habitation de sainte Élisabeth, venez aussi visiter l'habitation de ma pauvre âme. Hâtez-vous, vous savez mieux que moi combien elle souffre, et combien de maux l'assiégeant ; vous savez qu'elle est en proie à mille mouvements déréglés, à mille habitudes mauvaises, et que la peste du péché y a laissé des traces funestes qui peuvent la conduire à la mort éternelle ; vous pouvez la rendre riche, ô vous la dispensatrice des trésors de Dieu ! vous pouvez la guérir de toutes ses infirmités. Venez donc me visiter, tandis que je suis encore sur cette terre ; mais surtout à l'heure de ma mort.

Mais si nous désirons être favorisés des visites bienheureuses de la Reine du Ciel, allons nous-mêmes la visiter souvent, en lui adressant nos prières, soit au pied de ses images, soit dans une église qui lui soit dédiée. « Croyez-moi, dit saint Anselme, nous aurons plutôt trouvé la grâce en nous adressant à Marie, qu'en nous adressant à Jésus lui-même : non pas que Jésus ne soit la source de toute grâce, mais c'est qu'en recourant à sa Mère elle priera pour nous, et ses prières auront toujours auprès de son Fils une influence bien plus grande que les nôtres ¹. »

Ne quittons donc pas les pieds de cette divine Trésorière des grâces, et répétons-lui toujours avec saint Jean Damascène : « O Mère de Dieu ! ouvrez-nous la porte de la miséricorde en priant pour nous sans cesse ; car vos prières

¹ Velocior est nonnunquam salus nostra, invocato nomine Mariæ quam invocato nomine Jesu. *De excell. Virg.*, c. vi.

sont le salut des hommes, et la seule chose que nous ayons à faire en nous tournant vers vous, c'est de vous prier de demander pour nous et de nous obtenir les grâces, dont vous savez que nous avons le plus de besoin.

C'est ce que fit et ce que nous enseigne le frère Reinaud de l'ordre des Dominicains, comme on peut le voir dans leurs Chroniques ¹. Ce pieux serviteur de Marie était malade, et il implorait d'elle sa guérison. La reine des anges lui apparut accompagnée de sainte Cécile et de sainte Catherine, et lui dit avec une douceur infinie : « Mon fils, que voulez-vous que je fasse pour vous ? » Surpris de cette question, le religieux demeura embarrassé et ne sut que répondre. Alors une des saintes qui accompagnaient la sainte Vierge lui dit : « Reinaud, vous ne savez pas ce que vous devez faire : ne demandez rien, abandonnez-vous seulement à Marie, et elle vous fera obtenir une grâce plus avantageuse que celle que vous auriez choisie. » Le malade obéit, et il fut guéri.

Aux éloges qu'elle reçoit d'Élisabeth, comment répond l'humble Marie ? Elle renvoie toute la gloire à celui qui a fait de si grandes choses. « Mon âme, dit-elle à sa cousine, glorifie le Seigneur, parce qu'il a daigné abaisser ses regards sur la bassesse de sa servante ². » Exemple de la manière dont nous devons recevoir les louanges.

Après trois mois passés chez Élisabeth, Marie reprend la route de son humble cité. Les besoins et l'utilité de ses parents règlent la durée de son séjour. Exemple qui condamne les inutilités de nos conversations et les longueurs superflues de nos visites.

¹ Lib. I, c. v.

² Luc, I, 62. — Voyez l'explication apologétique du Cantique de Marie dans le V. pl. Canisius, *De Maria V. Deipara*, l. IV, c. vii et viii

O Marie ! je vous rends grâces du beau modèle que vous m'offrez aujourd'hui. Vous m'apprenez à sanctifier une des choses les plus importantes de la vie, les conversations et les visites, qui sont la source de tant de péchés pour un si grand nombre de Chrétiens. Je veux, comme vous, éviter tout discours profane, vain et inutile ; je bannirai de mes conversations toutes ces puérités qui dégradent l'âme, rétrécissent l'esprit et dissipent le cœur.

IV. L'Assomption. — La fête de la Visitation se célèbre le 2 juillet ; six semaines après, c'est-à-dire le 15 août, vient la solennité de l'Assomption. Voici le triomphe de Marie ; mais, avant de le décrire, disons l'origine de cette belle solennité. L'Évangile nous apprend que la très-sainte Vierge fut confiée par Notre-Seigneur au disciple bien-aimé, et la tradition ajoute qu'elle vint habiter avec lui la ville d'Éphèse ; qu'elle était l'oracle et la consolation des Apôtres ; qu'elle vécut, suivant l'opinion la mieux établie, jusqu'à l'âge de soixante-douze ans, et qu'elle mourut à Éphèse ¹.

Instruite par les Apôtres, l'Église a toujours cru que l'auguste Mère de Dieu avait été, immédiatement après sa mort, élevée au Ciel en corps et en âme, et qu'elle y est assise sur un trône, inférieur seulement au trône de Dieu lui-même. Sans être un article de foi, cette croyance, exprimée d'abord obscurément par les Pères des premiers âges, est allée se développant, comme plusieurs autres vérités, si bien qu'elle réunit aujourd'hui les hommages de l'Orient et de l'Occident ².

¹ Bened. XIV, p. 493, 495.

² Sanctissimum corpus clarissimo præstantissimoque tumulo imponitur, unde triduo post in cælum attollitur... Sicuti sanctum incorruptumque illud corpus, quod Deus ex ea personæ suæ copulaverat, tertia die e monumento

La croyance de l'Église est fondée, non-seulement sur les témoignages que nous avons cités, et sur mille autres qu'on pourrait citer encore, mais aussi sur une ancienne tradition fort répandue dans l'Orient. « Quelques jours avant d'appeler à lui sa divine Mère, dit cette tradition ¹, le Seigneur lui envoya l'archange Gabriel. Alors, on entendit dans l'endroit où elle reposait une douce harmonie, qui fut pour les saints Apôtres le signe que Marie allait les quitter. A ce moment suprême, redoublant de larmes et de prières, ils élevèrent les mains vers elle, et lui dirent d'une voix unanime : O vous, qui êtes notre Mère, vous nous quittez pour monter au Ciel. Répandez sur nous votre bénédiction, et ne nous abandonnez point; car nous sommes faibles et malheureux. Marie, tournant sur eux ses regards mourants, leur dit comme pour dernier adieu : Soyez bénis, mes fils, jamais je ne cesserai de penser à vous ! Et bientôt les Apôtres, virent le Sauveur, accompagné de ses anges, venir recevoir l'âme de sa divine Mère.

Cependant un des Apôtres n'avait pu se trouver à la mort de Marie et recevoir sa dernière bénédiction, il n'arriva que trois jours après son bienheureux trépas. Pénétré de douleur et de regret d'avoir été privé de ce bonheur, il supplia

surrexit, sic etiam hanc e tumulo abripi, matremque ad filium migrare par erat. S. Joan. Damas., *Orat. II, de Dormit. Mariæ*, n. 14. — Dominus susceptum Virginis corpus sacratissimum in paradisum deferri jussit, ubi nunc, resumpta anima cum electis ejus exultans, æternitatis bonis nullo occasuris sine perfruitur. Greg. Turon., *lib. de Miracul.*, c. IV. — Sententiam assumptionis Virginis in corpore et anima in cælum non esse de fide; quia neque est ab Ecclesia definita, neque est testimonium Scripturæ, aut sufficiens traditio, quæ infallibilem faciat fidem; tamen summæ temeritatis reus crederetur, qui tam piam religiosamque sententiam hodie impugnaret. Suarcz, p. III, p. xxxvii, art. 4, disp. 25, sect. 11. — Bened. XIV, p. 491, n. 5.

¹ Cedreus; *Compt. Hist. Nicéphore*, l. II, c. XXI; *Métaphraste, de Dormit. Mar.*

le sacré Collège d'ouvrir le tombeau de Marie, afin qu'il pût la contempler une dernière fois. On l'ouvrit, en effet ; mais, ô prodige ! le sépulcre était vide, et des lis, symbole de pureté et de virginité, avaient poussé là où avait été couché ce chaste corps : corps immaculé, corps trop saint pour rester dans la tombe, et que les anges et les archanges, les séraphins et les chérubins emportèrent sur leurs ailes, quand la voix de Dieu l'eut réveillé de son court sommeil ¹.

Cette belle tradition a inspiré une foule d'artistes chrétiens et donné naissance à d'immortels chefs-d'œuvre. Nos grands tableaux d'église nous montrent souvent le Ciel tout peuplé d'esprits célestes, portant des couronnes et des palmes à la fille de David, qui va être couronnée reine des cieux. La pierre du tombeau est renversée à l'écart, et l'on aperçoit, parmi les plis du linceul, les fleurs miraculeuses qui ont poussé dans le fond de la tombe ².

La mort bienheureuse de Marie et son élévation dans le Ciel en corps et en âme, était un événement trop important en lui-même et trop glorieux à l'auguste Marie, pour que l'Église n'en consacrat pas le souvenir par une fête solennelle. En effet, si le défaut de monuments ne nous permet pas de montrer la célébration de cette fête, dès l'âge des Apôtres, nous la trouvons au quatrième siècle ³. Le concile d'Éphèse, en assurant à Marie son titre glorieux de mère de Dieu, donna beaucoup d'autorité au culte que lui rendaient déjà les fidèles, et augmenta par conséquent la solennité de son assomption. Bientôt elle

¹ Métaphraste et Grégoire de Tours.

² *Tableau poétique des fêtes chrét.*, p. 339.

³ Bened. XIV, p. 505, n. 27 et 29.

fut solennisée en Europe dans le vaste empire de Charlemagne et devint ainsi une fête catholique ¹.

L'Assomption est précédée d'un jeûne et suivi d'une octave, ce qui montre la grandeur de cette solennité : elle porte deux noms différents. Quelques Pères l'ont appelée le *sommeil* ou le *repos* de la bienheureuse Vierge ; les autres, plus communément l'*Assomption de Notre-Dame* : l'Église a depuis longtemps adopté cette dernière dénomination ². Or, ce mot d'assomption marque très-bien la différence qui existe entre la manière dont la sainte Vierge est montée au Ciel et celle dont Notre-Seigneur lui-même y est monté. Notre-Seigneur y est monté par sa propre vertu ; Marie, par la vertu de son Fils ³.

V. Entrée de Marie dans le Ciel. — Quelle plume pourrait décrire l'entrée triomphante de Marie dans le Ciel ? Quand le Sauveur eut accompli par sa mort l'œuvre de la rédemption, les anges soupiraient après son retour au Ciel, et lui répétaient sans cesse dans leurs concerts ces paroles de David : *Levez-vous, Seigneur, partez pour votre repos, vous et l'arche de votre sanctification* ⁴. L'arche de votre sanctification, c'est-à-dire votre divine Mère, que vous avez sanctifiée en habitant en elle. Le Seigneur voulut enfin répondre aux désirs des habitants de la Jérusalem céleste, en appelant Marie parmi eux.

Mais s'il avait jugé convenable que l'arche de l'antique

¹ Conc. de Mayence en 813, can. III et VI.

² Bened. XIV, p. 501, n. 23.

³ Ascendit Salvator in Cœlum potestativæ virtutis imperio, sicut Dominus et creator angelorum comitatus obsequio, non auxilio fultus. Assumpta est Maria in Cœlum, sed gratiæ sublevantis indicio, comitantibus et auxiliantibus angelis, quam sublevabat gratia non natura. S. Petr. Damian., *Ser. de Assumpt.*

⁴ *Psal.* CXXXI.

alliance fût introduite avec tant de pompe dans la cité de David, quelle pompe ne dut-il pas déployer à l'entrée de sa Mère dans la cité divine? Ce n'était point assez d'un groupe d'anges pour former son escorte, le Roi des anges lui-même voulut l'accompagner avec toute la cour céleste. Le Fils de l'Éternel, qui est aussi le fils de Marie, descend du Ciel, pour venir au-devant de sa Mère, et lui adresse ces douces paroles : « Levez-vous, hâtez-vous, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute belle, car l'hiver est passé et ses rigueurs ont disparu. Venez du Liban, ô ma Mère, venez prendre la couronne qui vous est destinée ¹. »

Marie quitte la terre ; mais, se rappelant à combien de dangers et de misères elle laisse ses enfants exposés, elle tourne vers eux des regards de compassion et d'amour, pour leur dire qu'elle ne les oubliera pas dans les splendeurs de sa gloire. Jésus lui tend la main, et Marie, traversant avec lui, en s'élevant dans les airs, les nues et les sphères célestes, arrive au seuil du bienheureux séjour : les portes éternelles s'ouvrent, et la Vierge de Juda entre dans le Ciel dont elle est la reine.

Les Saints et les Esprits célestes l'ont à peine contemplée, que, surpris de son éclat et de sa beauté, ils s'écrient d'une voix unanime : « Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, si brillante de grâces et de vertus, et qui s'avance appuyée sur son bien-aimé ? Quelle est-elle, celle qui a le Seigneur lui-même dans son cortège ? » Et d'unanimes acclamations répondent : « C'est la Mère de notre Roi, c'est notre Reine, c'est la Sainte des saintes, la bien-aimée de Dieu, la colombe immaculée, la plus belle d'entre les créatures. » Et toutes les hiérarchies des cieus, les Anges,

¹ *Cant. c.*, IV, 8.

les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Dominations, les Trônes, les Chérubins, les Séraphins, tous les ordres des Saints, les Patriarches, les Prophètes, les Martyrs, les Vierges, déposent à ses pieds leurs couronnes immortelles en proclamant ses louanges.

Mais ceux qui accoururent à elle avec le plus d'ardeur furent nos premiers parents, Adam et Ève. « Fille bien-aimée, lui dirent-ils, vous avez réparé le mal que notre faute avait causé au genre humain, vous avez reconquis au monde la grâce qu'il avait perdue, vous avez écrasé la tête du serpent qui nous avait vaincus ; c'est vous qui nous avez sauvés, soyez bénie. » En quels termes durent la saluer les auteurs de ses jours, sainte Anne et saint Joachim ! Et Joseph, son époux, quelle langue humaine pourrait exprimer l'allégresse avec laquelle il vit l'entrée si glorieuse de son épouse dans le Ciel !

La parole manque aussi pour dire avec quel amour, quelle complaisance la sainte Trinité l'accueillit : comment le Père reçut en elle sa fille bien-aimée ; le Fils, sa mère ; le Saint-Esprit, son épouse. Le Père l'appelle à partager sa puissance, le Fils sa sagesse, et le Saint-Esprit son amour. Et les trois personnes divines couronnent son front radieux d'un diadème de douze étoiles plus brillantes que les rubis et les diamants, et, la plaçant sur son trône, à la droite de Jésus, la proclament reine du Ciel et de la terre, et commandent aux anges et à toutes les créatures de la reconnaître pour telle, de la servir et de lui obéir en tout ¹.

VI. Ses fonctions. — Et que fait Marie sur ce trône élevé ? Médiatrice du genre humain avec son Fils et après

¹ Voyez S. Liguori, *Gloires de Marie, Assomption*.

son Fils, elle intercède pour nous, elle plaide notre cause, elle puise à pleines mains dans les trésors célestes, et distribue largement les pardons, les bénédictions et les grâces. Marie est reine, mais reine de clémence et de miséricorde; sa bonté est sans bornes, et sa puissance égale sa bonté ¹. Pour nous accorder sa protection, que demande-t-elle ? Écoutez un de ses plus grands serviteurs. Le B. Berchmans, comblé pendant toute sa vie des faveurs les plus signalées de cette auguste Reine, était au moment de mourir. La communauté s'assemble autour de son lit, et le supérieur lui ordonne, au nom de l'obéissance, de dire à ses frères ce qu'il a fait et ce qu'il faut faire pour mériter les grâces éclatantes dont Marie l'a favorisé. « Ce que demande Marie, répond le saint mourant, c'est peu de chose : *Le plus léger hommage, pourvu qu'il soit persévérant* ². »

En faut-il davantage pour exciter dans nos cœurs une confiance enfantine à cette bonne Mère ? Adressons-nous donc à elle dans tous nos besoins du corps et de l'âme ; prions-la surtout, par les mérites de sa bienheureuse mort, de nous obtenir une bonne fin et de faire que nous sortions de la vie, soit un samedi, jour qui lui est consacré, soit dans l'octave d'une de ses fêtes, faveur qu'elle a obtenue à plusieurs de ses serviteurs et surtout à saint Stanislas de Kotska, qui mourut le jour même de l'Assomption.

VII. Exemple. — Ce saint jeune homme, qui avait toujours professé pour Marie un attachement filial et une dévotion sincère, assistait, vers le commencement d'août,

¹ Omnipotentia supplex.

² Quidquid minimum, dummodo sit constans.

à un sermon que prêchait le Père Canisius, devant les novices de la Compagnie de Jésus. Il les exhortait à vivre toujours comme s'ils touchaient à leur dernier jour et comme s'ils étaient sur le point de paraître devant le divin tribunal. Le sermon fini, Stanislas dit à l'un de ses frères qu'il sentait comme un avertissement de Dieu, qui lui disait que ce mois serait le dernier pour lui. Soit qu'en effet Dieu le lui eût révélé, soit que ce ne fût chez lui qu'un simple pressentiment, l'événement justifia la prédiction. Quatre jours après, comme il se rendait à Sainte-Marie Majeure, il dit à un Père de la Société, avec qui il s'entretenait de la fête de l'Assomption qui approchait, qu'il lui semblait qu'en ce jour il devait y avoir, dans la céleste patrie, comme un nouveau paradis, à cause de la gloire de la Mère de Dieu, couronnée reine du Ciel et des anges. « Et s'il est vrai, ajouta-t-il, comme je le crois fermement, que la même solennité se renouvelle tous les ans, j'espère assister à la première qui s'y célébrera. »

Le sort, ou plutôt la providence, avait donné à Stanislas, pour protecteur du mois, saint Laurent, martyr, et l'on dit qu'il avait écrit une lettre à Marie, sa mère, pour obtenir d'elle la faveur d'assister à sa fête dans le paradis. Le jour de Saint-Laurent il communia, puis il supplia le Saint de présenter sa demande à la Reine des anges et d'en obtenir le succès. Le soir même il fut pris de la fièvre. Bien qu'elle fût peu violente, il ne resta pas moins persuadé que sa prière avait été entendue et que l'heure de sa mort approchait. Comme il se mettait au lit, on l'entendit répéter avec un contentement visible : « Je ne me lèverai plus. » Il se tourna ensuite vers le père Aquaviva qui était là : « Mon père, lui dit-il, je crois bien que saint Laurent m'a obtenu

de la sainte Vierge la grâce d'assister dans le Ciel à la fête de son assumption. » Mais le père ne tint nul compte de ces paroles.

La veille de la fête, bien que la maladie continuât de se montrer assez peu grave, le Saint dit à un des religieux que la nuit suivante il ne serait plus de ce monde. « Ah ! mon frère, répondit celui-ci, il y aurait plus de miracle à vous voir succomber d'ici-là, qu'à vous trouver parfaitement rétabli. » Mais, vers midi, l'état du malade changea soudain ; il commença à éprouver des sueurs froides, et les forces l'abandonnèrent entièrement : le supérieur accourut. Stanislas le pria d'ordonner qu'on l'étendît sur la terre nue, afin de mourir en pénitent.

Pour le contenter, on l'enveloppa dans une couverture, et on l'étendit en effet par terre. Là, il se confessa et reçut le saint Viatique, au milieu des larmes de tous ceux qui l'entouraient. A l'entrée du Saint-Sacrement, on vit son visage rayonner d'une joie céleste et devenir semblable à celui d'un séraphin. Il reçut aussi l'extrême-Onction, et, pendant tout ce temps-là, il ne fit autre chose que prier, élever les yeux au Ciel, baiser et presser contre son cœur une image de Marie.

Un père lui ayant demandé à quoi lui servait le chapelet qu'il tenait à la main, puisqu'il était hors d'état de le réciter : « Il sert, répondit-il, à me consoler, car il appartient à ma mère. — Vous vous consolerez bientôt, reprit le père, en baisant humblement les mains de Marie elle-même dans le séjour des bienheureux. » A ces mots, le visage du Saint s'enflamma de nouveau, il leva les mains en haut comme pour témoigner de son allégresse de se voir bientôt réuni à Marie. La divine Mère lui apparut ensuite, comme les assistants purent s'en apercevoir, et, peu

d'instants après, au lever du jour, le 15 août, il passa sans douleur à la paix des bienheureux. Il ne cessa de presser contre son cœur l'image de Marie, que pour aller baiser, dans le Ciel, les pieds de son auguste patronne.

VIII. Moyens de bien célébrer l'Assomption. — Et nous aussi, au jour de l'Assomption, faisons éclater notre joie d'avoir au Ciel une mère si puissante, si bonne et si facile à contenter. Préparons-nous à sa fête par une neuvaine ; faisons la sainte communion en viatique, afin d'obtenir la grâce d'une bonne mort. Pour rendre tout à fait pratiques nos sentiments de dévotion et nos exercices de piété envers Marie, demandons-nous bien sérieusement par quels moyens elle est parvenue à un tel degré d'honneur et de félicité. La dignité de Mère de Dieu fut sans doute quelque chose de bien grand, pourtant ce ne fut point là ce que Dieu couronna dans Marie. Sa fidélité à la grâce, telle fut la mesure de sa gloire, telle sera la mesure de la nôtre. Enfants de Marie, imitons notre mère, et prenons aujourd'hui cette devise : *Faire grandement les petites choses.*

PRIÈRE

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de m'avoir donné en Marie une mère si puissante et si bonne ; faites-moi la grâce de mériter sa tendresse par une fidélité constante à imiter ses vertus, son humilité, sa pureté et son amour pour son divin Fils.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je prendrai la sainte Vierge pour ma confidente.*

XLVIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Nativité de la sainte Vierge. — Origine de cette fête. — Confiance qu'inspire Marie au berceau. — Paroles de saint Ambroise. — *Memorare*, trait historique. — Fête du saint nom de Marie. — Présentation, objet de cette fête. — Portrait de la sainte Vierge. — Sa vie dans le temple. — Origine de cette fête. — Marie, vierge, épouse, mère, veuve, type de la femme chrétienne. — Influence du culte de la sainte Vierge. — Journée de Lépante.

I. Origine de cette fête. — Si l'Église catholique célèbre avec tant de pompe et d'allégresse l'Assomption de Marie, comment n'aurait-elle pas consacré par une fête solennelle sa bienheureuse naissance ? Le 8 septembre, elle convoque tous les Fidèles au berceau de la divine enfant. D'après les calculs les plus exacts et les traditions les plus respectables, Marie naquit à Nazareth, sous le règne d'Hérode, au moment où ce prince impie cherchait à anéantir la race royale de David, afin de rendre impossible l'accomplissement des prophéties, qui annonçaient que le Sauveur du monde sortirait de la famille de Jessé. Cela se passait la vingt-deuxième année du règne d'Auguste, sous le consulat de Marcus Drusus Livius et de Quintus Calpurnius Pison ; par conséquent l'an de Rome 738.

La naissance de la sainte Vierge eut lieu le 8 septembre, comme l'établissent les autorités que nous avons citées précédemment, et ce n'est pas sans mystère que ce jour fut choisi pour donner au monde la nouvelle Ève. Une tradition conservée chez les Hébreux porte que la première Ève fut créée ce jour-là. Miracle de grâce et de beauté, la pre-

mière femme ravit le cœur d'Adam et mit le comble à son bonheur. Le même jour la nouvelle Ève, dont la première n'était que la figure, parut sur la terre, et par sa grâce et sa beauté incomparables présenta, s'il est permis de le dire, aux yeux de Dieu le plus ravissant spectacle qu'il eût jamais contemplé ¹.

Toutefois, pour les raisons exposées dans la leçon précédente, et pour d'autres encore tirées de la sagesse de l'Église, qui développe avec les siècles les moyens de ranimer la pitié de ses enfants, la fête de la Nativité ne paraît point, du moins avec éclat, dès l'origine du Christianisme. Le premier et le plus ancien monument que nous en ayons est le Sacramentaire de saint Léon le Grand et des papes ses prédécesseurs, dans lequel on trouve, aussi bien que dans le Sacramentaire de saint Grégoire, la fête de la Nativité de la sainte Vierge avec une messe et les oraisons propres ².

Avant le septième siècle elle était généralement célébrée dans l'Église, et, avant la fin du neuvième, elle était en France une des plus solennelles ³. La ville d'Angers paraît s'être distinguée dans cette circonstance, par sa piété envers Marie et par la pompe avec laquelle ses habitants fêtaient la Nativité. De là vient, suivant des conjectures

¹ *Idem ergo mensis, secundam nobis Evam mulierum omnium et pulcherrimam et dignissimam non temere dedit, quæ singulari sui conditoris beneficio sic formata et exornata prodit, ut si humano more loquendum sit lætioribus quidem oculis vivum in terris hominem nunquam aspexerit Deus, in quo post Christum nihil maculæ, et plus gratiæ veræque pulchritudinis et amabilitatis deprehenderet.* (V. P. Canisius, *de Maria V. Deip.*, l. I, c. XI, p. 75).

² Bened. XIV, p. 513, n. 8; Baron., *Not. ad Martyrol.*, 8 septemb.

³ *Nullius igitur nativitas celebratur in mundo nisi Christi, et ejus (scilicet B. Mariæ) atque B. Joannis, etc.* S. Ildefons. *Biblioth. PP.*, t. XII, p. 566; Walterius, *episcop. Aurelian. cxviii, de Ordinib.*, Bened. XIV, p. 513, n. 8.

assez probables, que les provinces voisines appellent cette fête l'*Angevine*, comme tirant son origine de l'Anjou ¹. L'Orient rivalisa bientôt de zèle avec l'Occident : et, dès le milieu du douzième siècle, nous y voyons la fête de la Nativité célébrée avec la même pompe que les plus grandes solennités de l'Église ².

Le nom seul de *nativité* indique l'objet de notre dévotion. Si des enfants bien nés voient revenir avec impatience, s'ils célèbrent avec bonheur le jour de la naissance d'une mère chérie, s'ils s'empressent à l'envi de lui offrir des vœux et des *bouquets*, je laisse à penser de quels sentiments doivent battre les cœurs des enfants de Marie, au jour qui leur donne une telle mère ! Les parents célèbrent aussi par des réjouissances la naissance et le jour anniversaire de la naissance de leurs enfants. Cet usage, si propre à conserver l'esprit de famille, est touchant et louable. Néanmoins ne semble-t-il pas plus raisonnable de pleurer sur les enfants, lorsqu'ils arrivent dans la vallée des misères, en pensant qu'ils naissent, non-seulement sans raison et sans mérite, mais encore enfants de colère, souillés du péché, et destinés aux douleurs et à la mort ?

Aussi l'Église catholique, s'élevant de toute la hauteur de la foi au-dessus de l'ordre et des sentiments de la nature, célèbre, non la naissance, mais la mort de ses enfants. Voyez la profonde justesse de son langage : elle appelle *nativité* ou naissance la *mort* de ses Saints ! En effet, c'est le jour de leur trépas que les élus quittent cette vie mourante pour naître à la vie véritable, immortelle

¹ Encore aujourd'hui on appelle en Bretagne, la foire de la Nativité la *foire de l'Angevine*.

² Baillet, *Hist. de la Nativ.*

et glorieuse. A cette grande règle, la liturgie catholique ne connaît que deux exceptions : saint Jean-Baptiste et la sainte Vierge. Elle célèbre la fête du premier, le jour où il est venu au monde, parce qu'il y est venu sanctifié et confirmé en grâce. A plus forte raison devait-elle célébrer la nativité de Marie, elle qui a paru sur la terre pleine de grâce et enrichie de tous les dons de Dieu ¹.

Exempte de la loi du péché originel, et prédestinée à la maternité divine, il est hors de doute que Marie fut l'âme la plus belle qui sortit des mains du Créateur, comme après l'incarnation elle fut l'œuvre la plus parfaite et la plus digne du Tout-Puissant en ce monde. « Car, dit saint Thomas, Dieu proportionne les grâces qu'il accorde aux hommes, au degré de dignité qu'il leur destine. De telle sorte qu'avant d'être Mère de Dieu, Marie reçut d'en haut toutes les grâces qui devaient la rendre digne de cette éminente prérogative ². » Voilà pourquoi l'archange Gabriel la salua par ces paroles : *Vous êtes pleine de grâce.*

II. Moyens de la bien célébrer. — Nous aussi, nous devons la saluer pleine de grâce. Enfants de Marie, réunissons-nous aujourd'hui autour de son berceau, adres-

¹ S. Aug., in *Nativ. B. Joannis Bapt.* — Dicuntur quidem sanctorum festivitates natalitia, et merito; quomodo enim consuete nasci dicitur, cum quis de utero matris procedens in lucem egreditur; ita rectissime potest natus dici, qui a vinculis carnis solutus ad lucem sublimatur æternam. Et inde mos obtinuit ecclesiasticus, ut dies beatorum martyrum, sive confessorum Christi, quibus de seculo transierunt, natales vocitemus, eorumque solemnia non funebria, sed natalitia dicamus. (Raban Maur., de *Instit. Cleric.*, c. XLIII.) — Propterea post celebritatem nativitatis Joannis Baptistæ sacratissimam et jucundam, quia sine peccato natus est per sanctificationem, instituit Ecclesia nativitatem Beatæ et gloriosæ semperque Virginis Mariæ celebriter fieri, admonita prius miraculo. (Gerson., *Serm. de Nativ. B. Virg.*)

² Thom., p. III, q. xxvii, a. 5 ad 2.

sons à notre aimable mère et nos prières et nos hommages. Toute jeune qu'elle est, elle nous voit et nous entend. Quelle confiance doit nous animer ! Au jour de sa fête, une mère sait-elle rien refuser à ses enfants ? Si nous sommes coupables, elle demandera grâce pour nous. Si nous sommes justes, elle nous obtiendra la persévérance. Voulons-nous ravir son cœur ? imitons ses vertus. Petits enfants, surtout, venez voir cette sainte enfant, votre modèle et votre mère. Elle aime, elle demande avant tout les lis et les roses de la pudeur. Et vous, jeunes personnes, qui devez tout à Marie, elle vous convoque autour de son berceau et au spectacle de ses premiers ans.

« Venez, dit saint Ambroise, et mettez-vous devant les
« yeux la vie et la virginité de Marie ; ce sera comme
« un miroir dans lequel vous verrez le modèle de la chas-
« teté et de la vertu. Le premier motif d'imitation, c'est
« la noblesse du maître. Or, quoi de plus noble que la
« Mère de Dieu ?... Elle était vierge de corps et d'esprit,
« et d'une pureté incapable de tout déguisement ; elle
« était humble de cœur, grave dans ses discours, sage
« dans ses résolutions. Elle parlait rarement, et ne disait
« que ce qui était nécessaire. Elle lisait avec assiduité les
« livres de la loi, et mettait sa confiance, non dans des
« richesses périssables, mais dans les prières des pauvres.
« Toujours fervente, elle ne voulait que Dieu pour
« témoin de ce qui se passait dans son cœur. C'était à
« lui qu'elle rapportait tout ce qu'elle faisait ou pos-
« sédait.

« Loin de faire la moindre peine à qui que ce fût, tous
« se ressentaient de son caractère bienfaisant. Elle ho-
« norait ses supérieurs, et ne portait point envie à ses égaux ;
« elle évitait la vaine gloire, suivait la raison, et aimait la

« vertu avec ardeur. Ses regards étaient pleins de dou-
 « ceur, ses paroles remplies d'affabilité ; toute sa conduite
 « portait l'empreinte de la modestie. On ne remarquait
 « rien dans ses actions qui ne fût convenable ; sa gaieté
 « n'avait rien de léger ; sa voix n'annonçait rien qui vint
 « d'un fond d'amour-propre.

« Son extérieur était si bien réglé, que le maintien de
 « son corps était la peinture de son âme et un modèle ac-
 « compli de toutes les vertus. Sa charité pour le prochain
 « ne connaissait point de bornes. Elle pratiquait de
 « longs jeûnes, et choisissait pour nourriture non ce qui
 « pouvait flatter la sensualité, mais ce qui suffisait pour
 « soutenir la nature. Elle consacrait aux exercices de la
 « piété les moments destinés au sommeil. Si elle sortait,
 « ce n'était que pour aller au temple, et toujours en la
 « compagnie de ses parents ¹. »

Et nous tous, Chrétiens, quel que soit notre âge ou
 notre condition, réjouissons-nous avec Marie, enfant, de
 ce qu'elle naquit si sainte, si chère à Dieu et pleine de
 tant de grâces. Réjouissons-nous non-seulement à cause
 d'elle, mais aussi pour nous-mêmes ; car la grâce qu'elle
 apporta en venant au monde n'est pas moins pour nous
 que pour elle. Craignons de perdre la confiance et la
 dévotion en Marie, car elle est le canal de toutes les
 grâces.

Quand Holopherne voulut s'emparer de Béthulie, il
 commença par en couper les aqueducs. Quand le démon
 veut entrer dans une âme, il cherche d'abord à lui enlever
 la dévotion à Marie, bien persuadé que, le canal de la
 grâce intercepté, cette âme perdra bientôt la lumière, la

¹ *Lib. de Virgin.*

crainte de Dieu, et enfin le salut éternel. Aussi, quel que soit l'état de notre âme, quels que soient le nombre ou l'énormité de nos offenses, ayons recours à Marie. Refuge des pécheurs les plus abandonnés, elle nous tendra une main secourable, et nous sauvera. Du fond de nos misères, faisons monter vers elle cette prière à laquelle son cœur ne sait pas résister : *Souvenez-vous, Vierge très-pieuse, etc. Memorare, o piissima Virgo Maria, etc.*

III. Exemple. — Faut-il rappeler ce trait devenu si célèbre, et qui seul suffirait, quand nous n'aurions pas le témoignage de tous les siècles, pour fixer notre confiance en Marie dans nos plus grands besoins, comme l'ancre fixe le navire au milieu des orages ? Sous Louis XIII, vivait à Paris un saint Prêtre, nommé Bernard, ou le *pauvre Prêtre*. Sa fortune, il l'avait consacrée aux pauvres, et sa vie et la tendresse de son cœur aux malheureux que la justice humaine frappe de son glaive. Or, il arriva qu'un criminel, condamné à être rompu vif, ne voulait point entendre parler de confession. On porta cette nouvelle au *pauvre Prêtre*, qui sur-le-champ courut à la prison.

Introduit dans le cachot, il salue le prisonnier, il l'embrasse, il l'exhorte, il lui suggère des sentiments de confiance, il le menace de la colère de Dieu ; mais rien ne fait impression. Le criminel ne daigne pas seulement le regarder et paraît sourd à ce qu'on lui dit. Le confesseur le prie de vouloir du moins réciter avec lui une prière fort courte à la sainte Vierge, qu'il protestait n'avoir jamais récitée sans obtenir ce qu'il demandait.

Le prisonnier fait un geste de mépris, et refuse de la dire. Le P. Bernard ne laisse pas de la réciter d'un bout à l'autre. Mais, voyant que le pécheur obstiné n'avait pas

seulement voulu desserrer les dents, sa charité l'emporte, son zèle l'inspire, et, portant à la bouche de l'endurci un exemplaire de cette oraison qu'il avait toujours avec lui, il s'efforce de l'y faire entrer, en disant : *Puisque tu ne veux pas la dire, tu la mangeras.*

Le criminel, gêné par ses fers, et ne pouvant guère se défendre de cette importunité, promet, du moins pour s'en délivrer, de réciter la prière. Bernard se met à genoux avec lui, recommence l'oraison *Memorare*. Le prisonnier eut à peine prononcé les premières paroles qu'il se sentit entièrement changé. Un torrent de larmes coulait de ses yeux ; il pria le saint Prêtre de lui donner le temps de se disposer à la confession ; et, comme il se rappelait les égarements de sa vie dans l'amertume de son cœur, il fut si touché et de l'énormité de ses crimes et de la grandeur des miséricordes divines, qu'à l'heure même il expira de douleur.

Cet exemple, tant de fois reproduit dans la suite des siècles, montre combien la protection de celle que l'Église a nommée le *Refuge des pécheurs*, peut être utile à ceux qui la réclament avec confiance. Souvenons-nous seulement qu'en règle générale, c'est le respect, le zèle, la tendresse filiale pour notre Mère et surtout l'imitation de ses vertus, qui nous rendront dignes de ses faveurs.

Le dimanche dans l'octave de la Nativité, on célèbre la fête du saint nom de Marie. Par son décret de l'an 1683, le pape Innocent XI rendit cette fête, jusque-là particulière à l'Espagne, obligatoire pour l'Église universelle. Dans cet ordre, d'ailleurs si doux à exécuter, il faut voir un témoignage de plus de la reconnaissance de l'Église pour la sainte Vierge. La reine des vierges se montra toujours l'ennemie personnelle du mahométisme, gros-

sière religion des sens. Au seizième siècle elle l'avait noyé dans les eaux de Lépante ; mais, échappé en partie de ce vaste naufrage, le mahométisme menaçait de nouveau la chrétienté.

En 1683, le grand vizir, à la tête d'une armée formidable, vint mettre le siège devant Vienne, un des boulevards de l'Église. Jean Sobieski, à la tête de ses Polonais, accourt à la défense de la ville assiégée. Le matin de la bataille il se met, ainsi que son armée, sous la protection de la sainte Vierge. Toutes les troupes sont à genoux, pendant que Sobieski sert la messe dans le couvent des Camaldules, priant tout le temps les bras étendus en forme de croix. *C'est là*, dit avec une profonde vérité un guerrier chrétien, *que le grand vizir fut battu*. Au sortir de l'église, Sobieski fait sonner la charge. Les Turcs, frappés de terreur, prennent la fuite et abandonnent tout, jusqu'au grand étendard de Mahomet, que le vainqueur envoya au souverain Pontife comme un hommage à Marie.

Comment dire le respect que mérite le nom de Marie, tout à la fois si puissant et si beau ! Que les siècles chrétiens nous instruisent. D'abord, on croit que Dieu lui-même le révéla aux parents de la sainte Vierge ¹. Pendant bien des siècles il fut défendu aux femmes, même de sang royal, de prendre le nom de Marie. Alphonse VI, roi de Castille, devant épouser une princesse mauresque, à laquelle il fallait donner un nom en la baptisant, défendit de lui donner le nom de Marie, bien que la jeune personne le désirât vivement.

Dans l'acte de mariage de la duchesse Marie-Louise de

¹ Die quo nata est (B. Virgo) impositum est ei nomen Maria a parentibus secundum angelicam revelationem. (S. Antonin., p. 4, t. XV, c. XIV. IV.)

Nevers et de Ladislas, roi de Pologne, il est stipulé que la princesse quitterait le nom de Marie et ne conserverait que celui de Louise. Casimir I^{er}, autre roi de Pologne, fit la même chose lorsqu'il épousa Marie, fille du duc de Russie. De là est venue la coutume, si longtemps conservée en Pologne, qu'aucune femme, de quelque condition qu'elle fût, ne devait porter le nom de Marie. Ces exemples nous disent quelle vénération nous devons avoir pour cet auguste nom ; comme la victoire de Sobieski, la confiance avec laquelle nous devons le prononcer. Disons donc : O Marie, ô nom sous lequel nul ne doit désespérer. *O Maria, O nomen sub quo nemini desperandum* ¹.

IV. Objet de la fête de la Présentation. — Enfants de Marie, quittez maintenant son berceau ; la voici jeune, bien jeune encore, qui s'avance vers le temple de Jérusalem, où la voix de Dieu l'appelle : volons sur ses pas, et célébrons la fête de la Présentation.

La Présentation est la fête établie par l'Église, pour consacrer la mémoire d'une démarche solennelle que fit Marie encore enfant. Une tradition constante, dont l'origine remonte aux premiers jours du Christianisme, nous apprend que l'auguste Vierge, âgée d'environ trois ans, fut présentée au temple de Jérusalem, où elle se consacra tout entière au Seigneur ². Douée de la plénitude de ses facultés, elle fit à Dieu le vœu de virginité et leva la première cet étendard sacré, qui depuis a rallié des légions de vierges. C'était un usage parmi les Juifs de consacrer les

¹ Bened. XIV, p. 519, n. 3.

² Saint Grégoire de Nysse, saint Jean Damascène, saint Germain de Constantinople, saint André de Crète, saint Grégoire de Nicomédie, disent que ce fut à l'âge de trois ans. Voyez Bened. XIV, de *Festis*, p. 532, et Canisius, l. I, c. XII.

enfants au service du Temple et de faire élever les jeunes filles à l'ombre tutélaire du saint édifice. Marie, ayant su que ses père et mère, fidèles à cet usage sacré, avaient promis au Seigneur en lui demandant un enfant de le lui offrir, se fit un bonheur de prévenir leur vœu. Elle voulut elle-même se consacrer au Seigneur, et elle fut la première à les prier de venir accomplir leur promesse. « Anne n'hésita point, dit saint Grégoire de Nysse, à se rendre à son désir ; elle la conduisit au Temple et l'offrit au Dieu d'Abraham. »

Mais voyons de quelle manière Anne et Joachim firent à Dieu le sacrifice de ce qu'ils avaient de plus cher au monde. Ils partirent de Nazareth pour Jérusalem, portant tour à tour dans leurs bras leur fille chérie, trop jeune encore pour supporter les fatigues d'un voyage de trente lieues. Avec eux marchaient un petit nombre de parents ; mais les anges, dit saint Grégoire de Nicomédie, leur servaient de cortège et accompagnaient en foule la jeune et pure Vierge, qui s'en allait s'offrir sur l'autel du Seigneur.

Quand la sainte compagnie fut arrivée au Temple, la douce enfant se tourna vers ses père et mère, leur baisa les mains, demanda leur bénédiction ; et, sans hésiter davantage, elle franchit les degrés du sanctuaire et courut s'offrir au Grand-Prêtre. Qu'il fut beau, qu'il fut solennel, le moment où la divine enfant mit le pied dans le sacré parvis ! Dieu lui-même célébra ce jour mémorable, où il vit entrer au Temple sa chaste épouse : car jamais créature aussi pure et aussi sainte ne s'était offerte à lui ¹. Et quand Marie eut consacré à son Dieu et son âme et son

¹ Bernardin de Busto, *Marian.*, p. 4, Scrm.

corps, sans réserve et sans retour, avec quel amour elle dut s'écrier : *Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui*¹.

Jouissons nous-mêmes de ce ravissant spectacle, en contemplant le portrait que saint Épiphane, né en Palestine, nous a conservé de cette admirable enfant : « Marie, dit-il, se montrait en tout pleine de réserve et de gravité ; elle parlait peu, écoutait volontiers, était très-affable, très-empresée et très-respectueuse pour tout ce qui l'entourait. Elle était d'une taille un peu plus que moyenne ; elle avait le teint légèrement doré, les cheveux blonds, les yeux vifs, les prunelles très-ovales et couleur olive, les sourcils arqués et d'un noir très-gracieux, le nez long, les lèvres roses et d'une douceur de paroles ineffable, le visage ovale, les mains et les doigts d'une longueur plus que moyenne. Ses vêtements étaient fort simples et de la couleur naturelle de l'étoffe dont ils étaient faits ; enfin une grâce divine respirait dans toute sa personne². »

Qui racontera maintenant la vie angélique de Marie dans le Temple ? « La sainte enfant, dit saint Jérôme, réglait ainsi ses moments : Depuis le matin jusqu'à la

¹ *Cantic.*, I, 12.

² *Erat Maria in rebus omnibus honesta et gravis, pauca admodum eaque necessaria loquens, ad audiendum facilis et perquam affabilis, honorem suum et venerationem omnibus exhibens ; statura mediocri, quamvis sint, qui eam aliquantulum mediocrem longitudinem excessisse dicant. Colore fuit triticum referente, capillo flavo, oculis acribus : subflavas et tanquam o'ivæ colore pupillas in eis habens. Supercilia ei erant inflexa et decenter nigra : nasus longior, labia florida et verborum suavitate plena : facies non rotunda et acuta, sed aliquanto longior, manus simul et digiti longiores. Erat denique fastus omnis expers, simplex, minimeque vultum fingens, nihil mollitiei secum trahens, sed humilitatem præcellentem colens. Vestimentis quæ ipsa gestavit coloris nativi contenta fuit : id quod etiamnum sanctum capitibus ejus velamen ostendit, et ut paucis dicam in rebus ejus omnibus multa divinitus inerat gratia. (S. Epiph., *Orat. de Mar.*, apud Canis., l. I, c. XIII, p. 95.)*

troisième heure du jour, elle se tenait en prière ; de la troisième à la neuvième, elle travaillait, puis elle recommençait à prier jusqu'au moment de prendre ses repas. Elle mettait tout son zèle à être la première aux veilles saintes, la plus exacte à observer la loi, la plus humble et la plus parfaite en vertu parmi toutes ses compagnes. Jamais on ne surprit en elle un sentiment de colère, et toutes les paroles de sa bouche étaient si pleines de douceur qu'il était facile d'y reconnaître l'esprit de Dieu ¹. »

V. Origine de cette fête. — L'acte que Marie venait d'accomplir en se présentant au Temple était trop important et trop instructif, pour que l'Église catholique ne s'empressât pas de le consacrer par une fête solennelle. L'Orient, le premier, fit célébrer la Présentation. On la trouve déjà dans les constitutions de l'empereur Emmanuel Comnène, au milieu du douzième siècle, en 1143. Deux siècles plus tard, en 1374, après les Croisades, cette fête passa en Occident, sous le règne de Charles V, roi de France.

Voici en quels termes ce religieux monarque en écrivit aux docteurs et aux étudiants du collège de Navarre, à Paris : « J'ai appris du chancelier de Chypre que la présentation de la Vierge au Temple, lorsqu'elle n'était encore âgée que de trois ans, se célèbre fort solennellement dans l'Orient, le vingt-unième de novembre. Ce même chancelier, étant ambassadeur du roi de Chypre et de Jérusalem à Avignon, entretint le Pape de cette fête religieusement observée par les Grecs et lui en présenta l'office. Le Pape examina lui-même cet office et le fit examiner par les Cardinaux et des Théologiens. Il l'approuva et permit

¹ *De Hist. Vit. Mar.* ; Canisius, *de Mar. Deip. Virg.*, l. I, c. XII.

la célébration de cette fête, qu'il solennisa lui-même avec un grand concours de peuple. Le même chancelier étant venu en France et m'ayant présenté cet office, j'en ai fait célébrer la fête dans la Sainte-Chapelle ; plusieurs Prélats et autres seigneurs s'y sont trouvés, et le Nonce du Pape y a fait une prédication fort éloquente ¹. »

Telle est la manière dont la fête de la Présentation passa de l'Orient en Occident et surtout en France, où elle fut observée par le commandement du pieux monarque dont nous venons d'entendre les paroles. Les successeurs de Grégoire IX, à qui l'office de la Présentation fut présenté par l'ambassadeur de Chypre, enrichirent de nombreuses indulgences cette belle fête, qui a pris rang parmi les solennités de l'Église ².

VI. Influence de la vie de Marie sur la femme chrétienne. — Ici trouvent leur place quelques réflexions sur la vie de la nouvelle Ève et sur l'influence salutaire de ses exemples. Dans toutes ses fêtes, Marie se présente comme le modèle et le type de la femme chrétienne. Fille, épouse, mère, veuve, Marie passa par tous les états de la femme, afin d'être un modèle universel. Mais en Marie une grande qualité domine toutes les autres et dure depuis le berceau jusqu'à la tombe, c'est la virginité. En effet, à la virginité, ou du moins à la pureté conjugale, sont attachés, pour la femme, l'honneur, le respect, la réhabilitation. Puisse-t-elle ne pas l'oublier ! Une seule chose rend la femme constamment respectable et en fait l'objet d'une espèce de culte et de vénération, c'est la pudeur. Telle est, nous le répétons, la première condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

¹ Thomass., l. II, c. xx.

² Bened. XIV, p. 535, n. 8.

Fille, Marie apprend à la femme le moyen de conserver sa plus belle parure, le lis embaumé de l'innocence, c'est de se cacher à l'ombre du sanctuaire. Pitié tendre et fuite du monde, telle est la seconde condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

Épouse, Marie apprend à la femme le moyen d'exercer sur son époux cet ascendant irrésistible qui, levant pour elle l'anathème prononcé contre Ève, lui fait retrouver tout l'empire qu'elle doit avoir pour le bonheur de la famille, pour son propre bonheur et celui de la société ¹. La douce Marie *obéit, prie, travaille et se tait*. Joseph parle, et Marie part pour Bethléem, pour l'Égypte, pour Nazareth, pour Jérusalem. Douceur, obéissance, travail, prière, silence, telle est la troisième condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

Mère, Marie ne paraît dans le monde, pour la première fois, que pour exercer une œuvre de charité. Il s'agit de porter la bénédiction dans la famille de sa cousine : elle y vole. La charité, les bonnes œuvres, oh ! oui, voilà le département de la femme dans le Christianisme. C'est sa vocation. Dieu lui a donné en abondance tout ce qu'il faut pour la remplir avec succès. Sensibilité, douceur, insinuation, activité, courage, rien ne lui manque. La charité, telle est donc la quatrième condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

Mère, Marie apprend à la femme le moyen de remplir le plus sacré de ses devoirs. De la crèche à la croix, vous la voyez inséparable de son Fils. Peut-on dire avec plus d'éloquence aux mères chrétiennes : Sur vos genoux repose l'avenir du monde, c'est là qu'il se prépare. Que vos soins,

¹ *Considerantes in timore castam conversationem vestram. I Petr., III, 2.*

que vos yeux, pas plus que votre cœur, ne quittent un instant l'homme dont la vie doit faire votre bonheur ou votre malheur et celui de bien d'autres ! L'éducation, l'éducation qui se fait sur les genoux, au coin du foyer, telle est donc la cinquième condition de salut et de réhabilitation pour la femme ¹.

Mère, Marie apprend à la femme à souffrir. Fuir en Égypte en tremblant pour son Fils, l'offrir à Dieu bien jeune encore et consentir d'avance aux tortures du Calvaire ; enfin, rester debout au pied de la croix : telle est la vie de Marie, mère de Dieu. La souffrance sous toutes les formes, la souffrance depuis la naissance de son premier enfant jusqu'à la mort : telle est la vie de la mère. Supporter la souffrance comme Marie, avec douceur, en silence, avec courage et persévérance : telle est la sixième condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

Veuve, Marie apprend à la femme le grand secret de la vie cachée. Les vertus domestiques, de salutaires conseils, des prières plus longues, de bonnes œuvres d'autant plus méritoires devant Dieu, qu'elles sont plus cachées aux regards des hommes, telle est la septième condition de salut et de réhabilitation pour la femme.

Fille, épouse, mère, veuve et toujours vierge, telle Marie nous apparaît dans ses rapports avec le monde inférieur. Ces rapports touchants et si parfaitement réalisés par Marie, n'étaient que l'expression des rapports plus sublimes de Marie avec le monde supérieur. Elle est fille du Père, mère du Fils, et épouse du Saint-Esprit, et tout cela d'une manière ineffable. Et la femme aussi, pour être ce qu'elle doit à l'égard de l'homme et de la société doit être

¹ *Salvabitur autem per filiorum generationem, si permanserit in fide, et dilectione et sanctificatione cum sobrietate. I Tim., II, 15.*

comme Marie en rapport intime avec le monde supérieur. Comme elle, quoique d'une manière différente, elle doit être fille du Père, mère du Fils, épouse du Saint-Esprit. A cette condition, elle aura sur le monde inférieur le salutaire empire dont Marie fut revêtue pour le salut du genre humain.

En effet, si vous lisez l'histoire, elle vous présentera de nouvelles Mariés qui, d'âge en âge, exercent sur l'homme et sur les peuples une influence incalculable. Monique, Clotilde, Blanche, Adélaïde, Mathilde, Élisabeth et tant d'autres, sont des monuments authentiques de la vérité que nous signalons. Le culte de Marie est donc le salut et la gloire de la femme, et, par la femme, de la société tout entière.

VII. Influence sur la société. — Ce culte de la plus douce, de la plus aimable et de la plus pure des Vierges, répand aussi sur le catholicisme je ne sais quels charmes, quelle grâce indéfinissable qui épanouit le cœur et le porte à la confiance. Nous aimons à penser qu'auprès de Dieu nous avons une médiatrice qui est notre sœur, dont le sang est le même qui coule dans nos veines, dont la nature purement humaine se rapproche entièrement de notre faiblesse, et dont la maternité divine lui donne une espèce d'empire sur le Tout-Puissant lui-même. En un mot, nous aimons à voir Marie pressant sur son cœur de mère Dieu et l'Homme, et les appelant tous les deux : MES FILS !

Aussi, voyez comme cette consolante pensée s'est reproduite dans le monde chrétien. L'homme sentait le besoin de ne pas la perdre de vue un seul instant, et il a voulu la rencontrer sur tous ses pas et sous toutes les formes. Sans parler des hymnes, des cantiques et des *litanies*, où il prodigue à Marie les titres les plus doux, contemplez ces mil-

liers de chefs-d'œuvre inspirés par le culte de la Reine des anges, de la Mère de Dieu et des hommes. Parcourez l'Europe entière, arrêtez-vous devant les antiques monuments, interrogez-les, demandez ce qui les a fait sortir de terre avec toutes leurs merveilles. Une voix s'élèvera, des pierres, de la tradition, et des annales des peuples, pour vous répondre : Le culte de Marie. Oui, c'est ce culte touchant qui a paré le monde catholique de tant de magnifiques églises, de tant de riches abbayes, de tant d'hôpitaux, de tant de poétiques souvenirs.

Sans sortir de notre France, autrefois si chrétienne, voyez que de basiliques, que de chapelles, que d'hospices sous l'invocation de Notre-Dame, et quelles douces appellations à la Vierge divine ! Ici, c'est *Notre-Dame-de-Bon-Secours* ; là, *Notre-Dame-de-Pitié* ; plus loin, *Notre-Dame-de-Toutes-Joies*, *Notre-Dame-de-Liesse* ; dans un autre lieu, c'est *Notre-Dame-de-Toutes-Aides* ; près des hôpitaux, *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* ; là, où l'on s'est battu, *Notre-Dame-des-Victoires* ; au fond d'un vallon, *Notre-Dame-de-la-Paix* ; sur la montagne, *Notre-Dame-de-Grâce* ; près des flots, *Notre-Dame-de-Bon-Port*, *Notre-dame-de-la-Garde* ; et puis *Notre-Dame-de-la-Délivrance*, *Notre-Dame-des-Neiges*, *Notre-Dame-des-Rochers*, *Notre-Dame-du-Mont*, *Notre-Dame-des-Lis*, *Notre-Dame-des-Anges*, *Notre-Dame-de-Consolation*, *Notre-Dame-du-Puy*, *Notre Dame-de-Fourvières*, *Notre-Dame-de-la-Salette*, *Notre-Dame-de-Lourdes*, etc.

Tels sont quelques-uns des titres gracieux et touchants de la patronne que s'étaient choisie nos pères. « Les fils des Francs et des Gaulois, ces hommes de mouvement, de batailles et de conquêtes, nos ancêtres, qui pendant tant de siècles s'en allèrent par le monde, plaçant des rois sur tous

les trônes, avaient mis leur bouillante valeur sous la protection d'une femme céleste. Toute couverte de la poussière et du sang des combats, la vieille France s'agenouillait devant les statues de MARIE, et plaçait souvent l'image de la Vierge sur ses blancs étendards... En vérité, c'était un noble spectacle que de voir ainsi la force et la vaillance honorer une mère et un enfant, et opposer ainsi ce que la terre a de plus terrible à ce que le Ciel a de plus doux ¹. »

Et Dieu lui-même a pris soin de justifier, d'autoriser, d'encourager l'aimable culte de Marie par d'éclatants miracles. Il serait long de les rapporter tous ; il faudrait écrire les annales de chaque peuple, de chaque cité, et même de chaque famille ; un seul suffira.

VIII. Bataille de Lépante. — La journée de Lépante sera une éclatante preuve de la protection de la mère de Dieu, en faveur de ceux qui l'invoquent avec confiance. Il y avait près d'un siècle que les Turcs jetaient la terreur dans toute la chrétienté, par une continuité de victoires que Dieu permettait pour punir les péchés des Chrétiens, et pour réveiller leur foi à demi éteinte. Sclim, fils et successeur de Soliman, empereur de Constantinople, s'étant rendu maître de l'île de Chypre, venait avec une puissante armée fondre sur les Vénitiens, et ne se promettait rien moins que la conquête de l'Europe. Le saint pape Pie V, alarmé du danger que courait la chrétienté, s'unit aux Vénitiens, aux Génois et aux Espagnols, pour repousser les efforts de cet ennemi commun. Quoique la partie ne fût pas égale, les Chrétiens, s'appuyant sur la protection de la sainte Vierge, ne doutèrent pas du succès de leur entreprise.

Dès le commencement de cette expédition, le Pape or-

¹ *Tableau poétique des Fêtes*, p. 64.

donna des jeûnes et des prières publiques pour fléchir la justice divine. Toute l'Europe était en prières, les fidèles couraient en foule à Notre-Dame-de-Lorette, pour y implorer l'assistance du Ciel, par l'intercession de la mère de Dieu. Le saint Pontife, en envoyant sa bénédiction au général don Juan d'Autriche, l'assura positivement de la victoire. Il lui ordonna en même temps de renvoyer tous les soldats qui ne semblaient animés que par l'espoir du pillage, ainsi que toutes les personnes dont les mœurs étaient déréglées, de peur que leurs crimes n'attirassent la colère divine sur l'armée.

L'ordre du Pontife est religieusement exécuté. Tous les équipages, sans excepter un seul homme, s'approchent des Sacrements avec une foi vive. Les jeux de cartes sont interdits ; le blasphème est défendu sous peine de mort. Le Nonce du Saint-Père bénit solennellement la flotte, et ces milliers de braves, assurés de la protection du Ciel, font voile vers l'Orient. De son côté, le souverain Pontife, comme un autre Moïse, ne cesse de lever les mains au Ciel et d'adresser à Dieu de ferventes prières, pour attirer ses bénédictions sur les armes des Chrétiens.

Enfin, le 7 octobre 1571, les deux flottes en viennent aux mains dans le golfe de Lépante. Les Turcs chargent l'armée chrétienne avec fureur et semblent d'abord remporter quelques avantages. Mais celui qui tient la victoire entre ses mains, ne tarde pas à se déclarer pour les Chrétiens. Les infidèles sont complètement défaits. Ils perdent plus de trente mille hommes et presque tout le matériel de leur armée. Les Chrétiens font un butin immense, et mettent en liberté quinze mille captifs qui étaient sur les vaisseaux des Mahométans.

Le Saint-Père eut révélation de la victoire au moment

même où elle était gagnée. Il était alors occupé à travailler avec les Cardinaux. Tout à coup il les quitte, ouvre la fenêtre, et, après avoir regardé le ciel quelques instants, il leur dit : « Il ne s'agit plus de parler d'affaires ; nous ne devons plus penser qu'à rendre grâces à Dieu pour la victoire qu'il vient d'accorder à l'armée chrétienne ¹. » Ce fait, tout extraordinaire qu'il est, a été attesté de la manière la plus authentique, et il est rapporté comme incontestable dans le procès de la canonisation du saint Pape.

Pie V était si persuadé que cette victoire était l'effet de la protection particulière de la sainte Vierge, qu'il institua, à cette occasion, la fête de Notre-Dame-de-la-Victoire, qui fut ensuite transportée au premier dimanche d'octobre par Grégoire XIII, son successeur, sous le titre de fête du Saint-Rosaire. Ce fut aussi à cette occasion que Pie V inséra dans les Litanies de la sainte Vierge ces mots : *Auxilium Christianorum, ora pro nobis* ; Secours des Chrétiens, priez pour nous.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir donné dans Marie une mère toute-puissante et toute bonne ; faites-nous la grâce de l'aimer et de l'imiter.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *j'invoquerai Marie dans toutes mes peines et mes tentations.*

¹ *Vie de saint Pie V, par M. de Falloux.*

XLIX^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Fêtes de la Croix. — Qu'est-ce qu'une croix ? — Fête de l'Invention de la sainte Croix. — Son histoire. — Fête de l'Exaltation. — Son histoire. — Avantages du culte de la Croix. — Chemin de la Croix.

I. La Croix. — Qu'est-ce qu'une croix ? Une croix, c'est un livre qui contient toute l'histoire de Dieu, de l'homme et du monde.

L'histoire de Dieu. L'univers avec toutes ses merveilles est un livre qui raconte éloquemment, sans doute, la toute-puissance de celui dont la simple parole tira les créatures du néant.

L'ordre et la constante harmonie des mondes me dit la sagesse infinie de celui qui disposa, comme en se jouant, tous les rouages de l'immense machine de l'univers.

Lucifer et ses légions révoltées, précipités en un clin d'œil de la splendeur du ciel dans les sombres profondeurs de l'abîme ; Adam et Ève, les rois du monde visible, découronnés, dépouillés, chassés, condamnés aux douleurs et à la mort avec toute leur race ; le monde noyé, Sodome brûlée, les nations brisées pour leurs crimes, me disent la terrible sévérité de la justice de Dieu.

Le soleil se levant chaque jour pour le pécheur comme pour le juste me dit l'inépuisable bonté de Dieu. Mais tout cela n'est que l'alphabet de la science de Dieu : la croix en est le dernier mot. Mille fois plus éloquemment que toutes ces choses, elle me dit la puissance, la sagesse, la justice

et la bonté de Dieu ; la croix est donc la manifestation la plus éclatante de Dieu et de ses perfections adorables.

L'histoire de l'homme. Les guerres, les divisions, les haines nationales et domestiques, la lutte sans cesse renaissante que j'éprouve au dedans de moi, me disent sans doute que l'homme est dégradé ; qu'il n'est dégradé que parce qu'il est coupable : mais quelle est la profondeur de ma dégradation ? La croix seule me l'apprend bien, puisqu'elle seule me dit quelle réparation m'était nécessaire.

Les révélations divines, les enseignements des Prophètes, les grâces sans nombre versées sur le monde me disent bien le prix de l'âme humaine aux yeux de Dieu, mais la croix me le dit infiniment mieux. Offrant à ma vue un Dieu mourant sur un gibet, elle me dit : Regarde, âme humaine, voilà ce que tu vaudrais ! *Anima, tanti vales !* Il est donc vrai, la croix m'en dit plus sur ma nature, sur ma corruption, sur les moyens de me réhabiliter, sur le prix de mon âme, que toutes les révélations et tous les livres. La croix est donc le dernier mot de la science de l'homme.

La croix me dit encore l'histoire du monde. Les historiens me racontent bien la vie des nations, leurs époques de gloire et de décadence, leur influence en bien ou en mal ; mais la tendance générale des siècles, mais le but providentiel de tous les peuples qui se succèdent sur la scène du monde, la croix seule me le dit.

Seule, elle me montre l'histoire du genre humain comme une magnifique épopée. La croix rallie sous ses bras tous les siècles ; elle embrasse le monde ancien et le monde nouveau ; elle a sauvé l'un par l'espérance, elle sauve l'autre par la foi. A partir du Golgotha, regardez : tous les peuples à leur tour vont passer devant vous. Un instant ils viendront, le glaive à la main, s'opposer au triomphe de la croix ;

puis, vous les verrez se reposer à l'ombre de cet arbre salubre, et s'ensevelir, pour se régénérer, dans les eaux du baptême. En est-il aux extrémités du monde qui ne songent point à venir à elle ? vers eux elle vole, et ses apôtres les inscrivent avec leur propre sang sur ses rôles immortels.

Au-dessus de tous les peuples et de toutes les histoires, la croix nous montre Dieu tenant entre ses mains le cœur du monde, et faisant mouvoir à son gré, dans la sphère de leurs destinées, les États, l'Église et l'humanité ! Cercle immense dont les rayons vivifiants atteignent aux extrémités de l'univers et dont le centre est la croix ! La croix ! toujours la croix ; tout sert à ses progrès, tout concourt à ses victoires, et les siècles anciens et les siècles nouveaux. La croix est donc le dernier mot de la science du monde et de l'humanité.

Qu'est-ce encore qu'une croix ? C'est tout le Christianisme rendu sensible dans ses moyens de succès et dans son esprit ; c'est le monument toujours subsistant de la divinité de notre Religion. Reportez-vous au delà de dix-huit siècles ; interrogez les nations d'alors, demandez-leur ce que c'est qu'une croix. Juifs et Païens vous répondront : La croix, c'est l'instrument de supplice des esclaves, c'est un objet de malédiction, de honte et d'horreur ¹.

Aujourd'hui, interrogez les nations, demandez-leur : Qu'est-ce que la croix ? Elles vous répondront : La croix est un objet d'amour et de vénération. Et si vous levez les

¹ *Servorum, latronum, sicariorum et seditiosorum supplicium crux erat, cui illi affigebantur, et in ea pendeant, donec fame, siti, doloribus, enecarentur, post mortem suam canum et corvorum relicti cibus. Itaque supplicio illo non aliud apud Romanos infame magis, et acerbum magis. Lamy, Dissert. de Cruce, § 1, p. 573 ; id., Lipsius, de Cruce, l. I, c. XII et XIII.*

yeux, vous la verrez au faite des édifices, au sommet des montagnes, le long des chemins, dans la solitude et dans les lieux habités, dans les villes et dans les campagnes, au cou des princesses comme un ornement et à celui des simples villageoises comme un objet de consolation, sur le front des monarques et sur la tombe du pauvre, dans les palais et dans les chaumières, dans les temples et dans les tribunaux de la justice.

D'où vient cette étrange révolution de sentiments et d'idées ? Pourquoi et quand a-t-on commencé à honorer la croix ? quelle croix fut honorée la première ? Si vous adressez toutes ces questions au plus simple enfant chrétien, il vous parlera de cette grande croix qui fut élevée, il y a dix-huit siècles, au sommet du Calvaire, et sur laquelle expira le Sauveur Jésus. Telle fut la première croix honorée dans l'univers, la seule qui mérite de l'être : car toutes les autres ne sont honorées que par rapport à elle, comme elle-même n'est honorée que par rapport au Dieu dont le sang empourpra ses bras et sa tige.

Ah ! je ne m'étonne plus si le Chrétien révère la croix ! Tout homme, quel qu'il soit, doit aussi tomber à genoux devant elle ; car, sachez-le bien, la croix, c'est le premier arbre de la liberté, c'est le palladium des trônes, c'est l'étendard de la civilisation, c'est le livre des grandes douleurs, des grands enseignements, par conséquent des grandes lumières et des grandes consolations. C'est elle qui a vaincu le Paganisme homicide, despote, infâme. C'est elle qui a dissipé et qui dissipe encore toutes les ténèbres de l'ignorance. Les pays où elle rayonne sont éclairés, comme la terre, lorsque le soleil brille à l'horizon. La croix, c'est le dévouement, c'est l'esprit de sacrifice, c'est tout ce qui assure l'existence des familles et des sociétés. Honte et

malheur aux hommes qui passent devant la croix sans daigner le saluer ! honte et malheur à ceux qui la bannissent du foyer domestique ! L'enfant ne rougit d'un père vertueux, que lorsque lui même a cessé de l'être.

Tendre épouse du Dieu du Calvaire, l'Église catholique a toujours regardé la croix comme son joyau le plus précieux et le plus cher. Qui dira les honneurs dont elle l'entourne ? Pas une cérémonie de son culte, où vous ne trouviez l'image et le souvenir de la croix. Comme si ces hommages de tous les jours et de tous les instants n'eussent pas suffi à son amour, elle a établi deux fêtes particulières pour honorer la croix : celle de l'Invention et celle de l'Exaltation. En voici histoire.

II. Découverte de la vraie Croix. — Le grand Constantin, qui avait triomphé de ses ennemis par le pouvoir miraculeux de la croix, conservait pour Jésus-Christ la plus vive reconnaissance. Sainte Hélène, sa mère, partageait les pieux sentiments de son fils. De là, leur vénération commune pour les lieux que le Fils de Dieu avait honorés de sa présence, de ses instructions et de ses miracles. Ce fut pour satisfaire sa dévotion que la pieuse impératrice, quoique âgée de près de quatre-vingts ans, passa en Palestine en 326.

Arrivée à Jérusalem, elle se sentit animée d'un ardent désir de trouver la croix sur laquelle le Fils de Dieu avait souffert pour nos péchés ; mais rien ne désignait la place où elle pouvait être. La tradition même ne donnait que peu de lumières sur ce sujet. Les Païens, en haine du Christianisme, avaient mis tout en œuvre pour dérober la connaissance du lieu, où le corps du Sauveur avait été enseveli. Non contents d'y avoir amassé une grande quantité de pierres et de décombres, ils y avaient encore bâti un

temple à Vénus, afin qu'il parût que les fidèles venaient honorer cette infâme divinité, lorsqu'ils allaient rendre leurs adorations à Jésus-Christ. Ils avaient aussi profané le lieu, où s'était accompli le mystère de la Résurrection, en y élevant une statue de Jupiter, qui subsista depuis le règne d'Adrien jusqu'à celui de Constantin.

Hélène, résolue de ne rien épargner pour réussir dans son pieux dessein, consulta les habitants de Jérusalem et tous ceux dont elle pouvait tirer quelque lumière. On lui répondit que si elle pouvait découvrir le sépulcre du Sauveur, elle ne manquerait pas de trouver les instruments de son supplice. En effet, c'était la coutume, chez les Juifs, de creuser une fosse auprès du lieu, où le corps des personnes condamnées à mort était enterré, et d'y jeter tout ce qui avait servi à leur exécution. Ces sortes de choses étaient devenues un objet d'horreur, et l'on se hâtait d'en dérober la vue pour toujours¹.

La pieuse impératrice fit aussitôt démolir le temple et abattre la statue de Vénus, ainsi que celle de Jupiter. On nettoya la place, et l'on se mit à creuser. Enfin, on trouva le saint Sépulcre. A quelque distance étaient enfouies trois croix, avec les clous qui avaient percé le corps du Sauveur, et le *titre* qui avait été attaché au haut de la croix. Évidemment une des croix était celle qu'on cherchait, et les autres celles des deux malfaiteurs, entre lesquels le Fils de Dieu avait expiré : mais comment les distinguer ? la chose était d'autant plus difficile que le titre était séparé, et ne tenait à aucune des trois.

Dans cet embarras, voici le parti que crut devoir prendre saint Macaire, évêque de Jérusalem. Il dit de por-

¹ Voir sur la découverte de la croix noire *Histoire du bon Larron*.

ter les trois croix chez une dame de qualité qui venait de mourir ; ce qui fut fait. S'étant ensuite adressé à Dieu par une prière fervente, il appliqua séparément les croix sur la défunte. Au contact des deux premières, la mort refusa de lâcher sa proie ; mais la troisième l'obligea de fuir, et la dame se réveilla pleine de vie.

III. Histoire de la vraie Croix. — Sainte Hèlène témoigna la joie la plus vive à l'occasion du miracle qui faisait connaître la vraie croix. Elle fonda une église à l'endroit même où ce pieux trésor avait été trouvé, et l'y déposa avec une grande vénération, après l'avoir fait renfermer dans un étui extrêmement riche. Toutefois, elle en réserva une partie pour l'empereur son fils, qui la reçut à Constantinople avec beaucoup de respect. D'une autre portion elle enrichit l'église qu'elle fonda à Rome, sous le nom de *Sainte-Croix-en-Jérusalem*.

A la même église elle fit présent du *titre* de la croix du Sauveur. On le mit sur le haut d'une arcade, où il fut trouvé en 1492, renfermé dans une boîte de plomb. L'inscription, qui, comme dit saint Jean, était en hébreu, en grec et en latin, est écrite en lettres rouges et sur du bois blanchi. La couleur s'est beaucoup ternie depuis la fin du quinzième siècle. Les deux dernières lettres du mot *Rex* et le mot *Judæorum* ont disparu, avec la partie de la planche qui les portait. Telle qu'elle est, cette planche a neuf pouces de long ; mais primitivement elle en avait douze.

La plus considérable portion de la croix laissée à Jérusalem, sous la garde du saint évêque Macaire, pour la conserver à la postérité, devint aussitôt l'objet de la vénération universelle, comme nous l'apprenons par les vies de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Porphyre de Gaze, etc. On en coupait souvent des parcelles que l'on donnait à

des personnes pieuses, sans qu'il y eût pour cela aucune diminution dans le bois sacré; ce fait est rapporté par saint Paulin dans sa lettre à Sévère. Vingt-cinq ans après la découverte de la croix, saint Cyrille de Jérusalem disait que ce bois coupé en petits morceaux était répandu par toute la terre, et il comparait ce prodige à celui qu'opéra le Sauveur, lorsqu'il nourrit miraculeusement cinq mille hommes dans le désert.

L'église bâtie par sainte Hélène était appelée *la basilique de la Sainte-Croix*, à cause du précieux trésor dont elle était en possession. Celui qui en avait la garde était toujours un Prêtre vénérable. La basilique de la Sainte-Croix s'appelait encore *Église du Sépulcre* ou *de la Résurrection*, parce qu'il y avait une chapelle bâtie sur le sépulcre ou la caverne dans laquelle le corps du Sauveur avait été renfermé et qui était dans le jardin attenant au mont Calvaire. On doit juger par là de la grandeur de la basilique. Elle couvrait le sépulcre, s'étendait jusqu'au mont Calvaire et renfermait le roc du Golgotha, ainsi que le lieu même où la croix de Notre-Seigneur avait été plantée lors de son crucifiement. Cet édifice fut renfermé dans l'enceinte de Jérusalem lorsqu'on rebâtit la ville.

Nous avons parlé du *titre* qui fut placé sur la croix du Sauveur. Il faut savoir que c'était la coutume chez les Romains de faire porter devant les malfaiteurs que l'on conduisait au supplice un écriteau, sur lequel était indiqué le crime pour lequel on les condamnait à mort. Suétone dit en parlant d'un criminel : « On portait devant lui un écriteau, où le public lisait la cause de son supplice. » Dion assure la même chose. Voici ce qu'Eusèbe rapporte de saint Attale, martyr à Lyon : « On le conduisait autour de l'amphithéâtre, portant devant lui une tablette sur la-

quelle étaient écrits les mots suivants : Attale, chrétien. »

Conformément à ce qui se pratiquait chez les Romains, Pilate fit porter au Calvaire, devant le Sauveur, et fit attacher à sa croix un *titre* ou écriteau, qui marquait la cause de son supplice. Il voulait, par ce titre, donner à entendre que Jésus-Christ n'était mis à mort que pour avoir aspiré à la puissance souveraine; mais ici tout était conduit par la Providence. Dans le fait, Notre-Seigneur était le vrai roi des Juifs, des Grecs et des Romains; on l'avait écrit dans la langue de ces trois peuples, afin qu'ils pussent le lire et rendre leurs hommages à celui qui avait droit de les exiger ¹.

IV. Origine des fêtes de la croix. — En mémoire de l'apparition miraculeuse de la croix à Constantin, on établit, dès le quatrième siècle, une fête qui fut célébrée le 14 septembre avec une grande pompe, par les églises d'Orient et d'Occident ². Cette fête acquit une nouvelle solennité après la découverte de la vraie croix par sainte Hélène, car ces deux événements se confondirent le même jour dans la dévotion des chrétiens. Au septième siècle, le recouvrement de la croix donna lieu à l'établissement d'une nouvelle fête que l'Église latine célèbre le 14 septembre. Depuis cette époque, la fête de l'Invention de la Croix, c'est-à-dire de sa découverte par sainte Hélène, a été fixée au 3 du mois de mai.

Nous allons raconter en peu de mots comment cette relique précieuse fut reprise sur les Perses. En 614, Chosroès,

¹ Voyez Godescard. — Le titre de la vraie croix est à Rome, dans l'église de Sainte-Croix-en-Jérusalem. Voyez les *Trois Rome*, t. 1.

² Hujus festivitatis meminit qui paulo post Constantinum vixit Chrysostomus (*Homil.*, LI, t. I), quam habuit quarto nonas octobris : « Nondum elapsi sunt dies viginti, ex quo memoria crucis celebravimus, et ecce martyrum memoriam celebramus. » Bened. XIV, p. 359, n. 10.

roi de Perse, s'empara de Jérusalem et emporta la vraie croix. Par une permission du ciel, l'étui qui la contenait ne fut point ouvert et le cachet de l'Évêque de Jérusalem, qui en fermait l'ouverture demeura intact. Quatorze ans plus tard, les Perses ayant été vaincus par l'empereur Héraclius, la première condition qu'on leur imposa fut qu'ils rendraient la croix : la condition fut acceptée et la croix rendue.

L'empereur emporta cette précieuse relique à Constantinople, où il fit son entrée avec la plus grande magnificence. Au commencement du printemps de l'année suivante, 629, il s'embarqua pour la Palestine dans le dessein de déposer la même relique à Jérusalem et d'y rendre grâce à Dieu de ses victoires. Prince vraiment chrétien, il voulut porter la vraie croix sur ses épaules en entrant dans la ville et accompagner cette cérémonie de la pompe la plus éclatante ; mais il se sentit arrêté tout à coup et dans l'impossibilité d'avancer. Le patriarche Zacharie, qui marchait à ses côtés, lui représenta que cette pompe ne s'accordait point avec l'état d'humiliation où était le Fils de Dieu, lorsqu'il porta sa croix dans les rues de Jérusalem. « Vous portez, lui dit-il, vos ornements impériaux, et « Jésus-Christ était pauvrement vêtu ; votre tête est ceinte « d'un riche diadème, et il était couronné d'épines ; vous « êtes chaussé, et il marchait nu-pieds. » Aussitôt l'empereur quitta ses vêtements précieux, sa couronne, sa chaussure, et, suivant la procession avec un extérieur qui annonçait la pauvreté, il put, sans difficulté, porter la croix dans le lieu où elle avait été précédemment.

Après avoir reconnu de nouveau que les sceaux étaient entiers, on ouvrit l'étui d'argent, on vénéra la sainte relique, et on la fit voir au peuple assemblé. Nous apprenons

des anciens auteurs que cette portion de la vraie croix était composée de différents morceaux, et c'est pour cela qu'ils n'en parlent qu'au pluriel. La cérémonie dont nous parlons se fit avec la plus grande piété, et donna lieu à plusieurs guérisons miraculeuses. L'usage d'exposer cette sainte relique à la vénération des fidèles, longtemps avant qu'on l'eût retirée des mains des Perses, s'observait avec beaucoup de dévotion. On exposait de la même manière la portion de la vraie croix qui se gardait à Constantinople.

V. Dévotion à la croix. — Et nous aussi, enfants de l'Église catholique, honorons la croix comme le fils bien né honore le portrait de son père, que dis-je ? le gage le plus touchant de son amour. Laissons les mondains accuser la Religion de nous attrister en mettant sans cesse sous nos yeux un objet lugubre. Ils ne savent donc pas que la croix est pour le Chrétien fidèle, la joie, la gloire, la sagesse de Dieu !

C'est du haut de la croix que Notre-Seigneur a donné la paix aux gens de bien, et une paix que le monde entier des méchants ne saurait arracher de leur cœur. C'est du haut de cette croix que le Fils de Dieu, sacrificateur et victime, attirant tous les justes à lui, rapprochant la terre des cieux et les cieux de la terre, nous a appris à souffrir et à mourir. Et cette croix par laquelle le Rédempteur du monde a triomphé de la mort et de l'enfer ; cette croix qui donne un prix à la vertu et lui assure son immortelle récompense ; cette croix, signe de ralliement pour tous ceux qui sont baptisés en Jésus-Christ, vous voudriez en détruire le culte dans l'univers !!!

Ah ! si vous aimez le genre humain, et si vous avez une patrie, laissez-la, cette croix, sur le faite des palais, pour rappeler à la voie de la pénitence les riches et les grands ;

laissez-la sur l'humble toit du pauvre, pour l'instruire à la patience et à la résignation ; laissez-la à tous les hommes, parce que tous les hommes ont un orgueil à réprimer, des passions à combattre, et que, pour leur enseigner à s'estimer tous ce qu'ils valent et à fouler aux pieds les vains préjugés de l'opinion, il n'y a pas de meilleur maître que Jésus-Christ mourant sur une croix.

Mais si nous voulons que la croix nous serve, si nous voulons en approcher avec amour et confiance nos lèvres mourantes, si nous voulons qu'elle protège notre tombe et nous soit un gage de résurrection glorieuse ¹, lisons souvent ce livre divin ; imprimons fortement dans notre cœur les leçons qu'il nous donne. Que celui qui veut acquérir la science des Saints s'approche de la croix : là, il puisera la doctrine la plus sublime et les leçons les plus pathétiques qui aient jamais été données aux hommes. Jésus crucifié est par excellence le modèle de toute vertu et le livre de vie. Saint Paul l'étudia exclusivement, parce qu'il trouvait dans la croix seule toutes les vérités qu'il lui importait de connaître. Tous les Chrétiens dignes de ce glorieux titre imitent l'Apôtre et confirment le même principe.

Où saint Bernard avait-il puisé cet ardent amour de Dieu et une piété si fervente ? n'est-ce pas dans les souffrances de son Rédempteur mourant sur une croix ? Où saint Augustin avait-il recueilli les lumières qui ont fait de lui un des flambeaux de l'Église, si ce n'est dans les plaies de Jésus, comme il le dit lui-même ? C'est le livre de la croix qui inspira un amour séraphique à saint François. Saint Thomas, qui en toute occasion se jetait au pied

¹ Voyez S. Éphrem, *Serm. in Prctios. et vivif. Crucem Domini*, circa medium.

du crucifix, lui devait ses admirables connaissances.

« Saint Bonaventure, dit saint François de Sales, paraît, « en écrivant, n'avoir d'autre papier que la croix, d'autre « plume que la lance, ni d'autre encre que le précieux sang « de Jésus-Christ. Avec quelle effusion de sensibilité ne « s'écrie-t-il pas : Il est bon pour nous d'être avec la croix ! « Faisons ici trois tabernacles, pour Jésus crucifié, un « pour ses pieds, un pour ses mains, et le troisième pour « son côté sacré. C'est ici que je m'arrête, c'est ici que je « veillerai, que je lirai, que je méditerai, ayant constam- « ment ce livre divin devant les yeux, pour étudier la « science du salut durant toute la journée, et même pen- « dant la nuit, aussi souvent que je m'éveillerai. »

Le prophète Jonas se reposa avec délices à l'ombre du buisson de lierre, que le Seigneur avait préparé pour lui. Quelle doit donc être la joie d'un Chrétien, lorsqu'il se repose à l'ombre de l'arbre de la croix ! Protégés par ce bois sacré, nous pouvons dire : Que Jonas se réjouisse sous un buisson de lierre ; qu'Abraham prépare un repas pour les anges, sous un ombrage, au vallon de Mambré ; qu'Ismaël soit exaucé sous un arbre dans le désert ; qu'Élie soit nourri sous un genévrier ; pour nous, notre consolation et notre joie seront de demeurer en esprit sous l'ombre de la croix.

VI. Chemin de la Croix. — Les détails qui précèdent nous ont fait comprendre l'utilité extrême de la connaissance et de l'amour de la croix de Notre-Seigneur et de sa douloureuse Passion. Un excellent moyen de procurer aux Chrétiens cet avantage inestimable était de parler à leurs sens, en mettant sous leurs yeux et en leur faisant parcourir le chemin douloureux que le Sauveur parcourut, chargé de sa croix, pour se rendre du prétoire au Calvaire.

L'Église l'a fait en établissant la pieuse pratique du *Chemin de la Croix*.

La dévotion du Chemin de la Croix, c'est-à-dire cette dévotion qui porte le Chrétien à parcourir en priant et en pleurant, l'espace suivi par son Dieu chargé de l'instrument de son supplice, est aussi ancienne que le Christianisme. Dès le temps des Apôtres, et à l'exemple même des Apôtres et de Marie, les Chrétiens visitèrent cette route à jamais célèbre. Quand l'Évangile fut sorti des limites de la Judée, la dévotion attira de toutes parts à Jérusalem de nouveaux pèlerins. Les guerres des Romains, les dissensions des Juifs, la destruction de Jérusalem, les profanations des empereurs, purent à peine interrompre ou détourner le concours et les adorations des fidèles.

A la vérité, ils étaient réduits à présenter de loin et en secret leurs hommages aux lieux sacrés; mais ils ne les oubliaient ni ne les abandonnaient pas : la divine Providence veillait à ce que la mémoire s'en conservât fidèlement. Les Patriarches de Jérusalem se transmettaient facilement les traditions, et les souvenirs les plus importants de la Terre-Sainte vivaient encore, lorsque la Religion vint, en 313, orner de son éclat le diadème des Césars.

Sur les pas de sainte Hélène, les Chrétiens affluèrent à Jérusalem de tous les pays du monde connu; la Terre-Sainte en fut couverte. Bethléem, Nazareth, le Jourdain, Jérusalem, recevaient continuellement les hommages de leur foi et de leur amour. Ils passaient près de ces monuments des mois et des années entières; quelques-uns même y fixèrent leur séjour. Les traces qu'y laissaient à la longue le front et les genoux des pèlerins, attestèrent la véritable place des lieux consacrés par les circonstances de la Passion du Sauveur. Leurs pieux larcins, d'ailleurs funestes aux

monuments qu'on y avait élevés, servaient encore à en fixer la place ¹.

Les princes et les rois les visitèrent à leur tour; enfin les lieux saints, tombés au pouvoir des Sarrasins, virent les peuples de l'Europe s'armer pour les reconquérir. Pendant quatre-vingt-dix ans que les Chrétiens en furent maîtres, ils n'épargnèrent rien pour honorer, comme ils le méritaient, ces monuments si chers à leur cœur. Depuis qu'ils les ont perdus, la Providence y conserva toujours des gardiens fidèles, gardiens d'autant plus véridiques que leurs croyances sont différentes et leurs communions divisées. Ainsi, depuis l'origine du Christianisme jusqu'à nos jours, la chaîne des pèlerins de Jérusalem ne fut jamais interrompue. Toujours on a voulu parcourir le chemin arrosé du sang de l'Homme-Dieu; et des grâces innombrables ont, dans tous les siècles, récompensé ce témoignage de foi et de reconnaissance.

Ces bienfaits, racontés au retour du saint voyage, enflammaient les cœurs, chacun aurait voulu le faire à son tour; la chose cependant n'était pas possible. Ainsi, la plupart eussent été privés des consolations, des indulgences et des faveurs attachées au pèlerinage de Jérusalem, au véritable chemin de la croix, si l'Église, tout à la fois mère attentive aux besoins et aux vœux de ses enfants, et dispensatrice souveraine de tous les mérites du Rédempteur, n'y eût suppléé par une pieuse pratique, mise à la portée de tous les fidèles.

Cette pratique, nommée *Via Crucis* ou Chemin de la Croix, n'est autre chose que le chemin figuratif de celui que fit Notre-Seigneur chargé de la croix. Pour rendre

¹ Sur tous ces pèlerinages non interrompus, voyez les *Lettres de S. Jérôme à Eustoch.* et l'*Hist. de Notre-Dame de Lorette*, par M. Caillaud, c. 1 et 11.

cette représentation aussi frappante que possible, on place de distance en distance des tableaux qui nous montrent les scènes les plus attendrissantes de la Passion, depuis le moment où Notre-Seigneur sort du prétoire de Pilate, pour monter au Calvaire. Ces stations, connues par l'Écriture et par la tradition, sont au nombre de douze, auxquelles on a ajouté la Descente de la croix et le Transport au sépulcre, ce qui en porte le nombre à quatorze. Telle est l'origine de la dévotion appelée Chemin de la Croix, telle l'idée qu'il faut en avoir.

Quant aux motifs que nous avons de pratiquer cette dévotion salutaire, voici les principaux : 1° L'autorité et le vœu de l'Église. Vingt-deux souverains Pontifes ont approuvé, recommandé, enrichi de nombreuses indulgences la dévotion du Chemin de la Croix. Entre tous les autres s'est distingué par son zèle à étendre cette pratique dans toute la chrétienté, un des plus grands Papes qui aient occupé la chaire de saint Pierre, Benoît XIV. Il la regardait comme le moyen le plus propre à réformer les mœurs et à entretenir la piété ¹.

2° Le désir de Notre-Seigneur. L'écriture de l'Ancien et du Nouveau Testament est pleine de textes, par lesquels ce divin Sauveur nous invite à nous rappeler souvent le souvenir de ses humiliations. Les Apôtres semblent ne savoir prêcher autre chose que Jésus, et Jésus crucifié. Les Saints de tous les siècles ont fait de la Passion de Notre-Seigneur le sujet ordinaire de leurs méditations. Avec quel bonheur Marie elle-même nous verra penser aux souffrances de son Fils bien-aimé ! Une mère peut-elle être indifférente aux larmes qu'on répand sur les douleurs de son Fils !

3° Notre propre intérêt. La pieuse méditation de la croix

¹ Bref *Cum tanta*, 30 août 1741.

dissipe les ténèbres de notre entendement : quelles lumières sur Dieu, sa puissance, sa justice, sa miséricorde sur nous et nos misères, et notre grandeur, et l'énormité du péché, découlent de la croix ! Elle *touche le cœur*. La vue du crucifix, la méditation de la Passion, est plus propre à convertir les âmes et à leur faire aimer Dieu que les vérités les plus terribles. Et puis, les indulgences extraordinaires attachées au Chemin de la Croix, ne sont-elles pas un puissant motif de pratiquer cette dévotion ? D'après une concession du pape Innocent XI, le Chemin de la Croix est enrichi de toutes les indulgences accordées en différents temps, par les souverains Pontifes, à la visite de tous les lieux saints de la Palestine ¹.

Nous ne dirons rien de la manière de faire le Chemin de la Croix. Elle est suffisamment expliquée dans les divers opuscules ou manuels publiés à ce sujet. Contentons-nous, en finissant, d'admirer la merveilleuse sollicitude de l'Église catholique à ramener constamment ses enfants sur les traces ensanglantées de leur Père et de leur modèle. Combien il y a là de sagesse et d'amour ! Et vous qui lisez ces lignes, vous voulez y correspondre, n'est-ce pas ?

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir rachetés par votre croix ; faites-nous la grâce de ne savoir, comme l'apôtre saint Paul, que Jésus et Jésus crucifié.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je demanderai souvent la science de la croix*.

¹ *Vta Crucis*, p. 103.

L^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Fêtes de saint Michel. — Leur origine. — Culte que nous rendons aux Anges. — Esprit de ce culte. — Fête des Anges gardiens. — Réflexions sur l'Ange gardien. — Origine de la fête des Anges gardiens. — Nos devoirs à l'égard de l'Ange gardien.

I. Antiquité du culte des Anges. — Le culte des Anges est aussi ancien que le monde. Nous voyons qu'on les invoquait dans l'Ancien Testament ¹. Héritière de toutes les traditions véritables, l'Église catholique ennoblit et consacra, dès son origine, le culte des saints Anges. Les Pères de l'Orient et de l'Occident sont unanimes sur ce point ². Néanmoins, des hérétiques étant venus qui rendaient aux Anges un culte idolâtrique, l'Église d'Orient crut devoir user de réserve dans les honneurs qu'elle adressa à ces esprits bienheureux, de peur que les sectaires n'en prissent occasion de s'affermir dans leurs erreurs. Mais l'Église d'Occident, n'ayant rien de semblable à craindre, s'expliqua plus librement sur l'invocation des Anges ³.

Il est certain qu'on les invoquait longtemps avant qu'on leur eût destiné des fêtes et des temples. Aucun jour particulier ne leur était affecté, parce que leur culte était comme incorporé à toutes les prières publiques, par conséquent à toutes les fêtes de l'Église. Il est fait mention des Anges dans la préface et dans le canon de la Messe. Dans le psau-

¹ Voyez Bergier, art. *Anges*.

² On peut voir leurs témoignages dans le premier volume du *Catéchisme*.

³ S. Hilar., in *Psal.* CXXIX et CXXXVII.

tier, qui compose tout l'office canonial, nous réitérons très-souvent la mémoire des Anges. Les litanies des Saints qui remontent à la plus haute antiquité, et qui sont comme un abrégé des prières générales de l'Église, nomment les Anges après Marie, leur auguste reine.

De même donc qu'on faisait une fête générale de la Trinité, du Saint-Sacrement et de tous les Saints, avant qu'il y eût des solennités particulières établies en leur honneur, ainsi on faisait la fête générale de tous les Anges dont le culte se lie à toute la liturgie catholique, avant qu'on leur eût affecté des fêtes ou des temples particuliers.

Néanmoins l'Église, pénétrée de reconnaissance pour les esprits administrateurs qui veillent à sa défense et travaillent au salut de ses enfants, établit trois fêtes spéciales pour acquitter le tribut de sa piété. Les deux premières sont celles de saint Michel, prince de la milice céleste ; la troisième celle de tous les saints Anges et en particulier de l'Ange gardien. Disons en peu de mots l'origine de cette triple solennité.

Dans le temps que le Créateur avait marqué pour éprouver la fidélité des Anges, un grand nombre, enorgueillis de leur propre excellence, s'élevèrent contre l'auteur de tant de dons sublimes et protestèrent, par jalousie, contre le dogme de l'Incarnation. L'Archange saint Michel précipita dans l'abîme les rebelles, par l'impression irrésistible du nom de Dieu. Cette victoire est exprimée dans le nom même de cet Archange : *Quis ut Deus ? Qui est comme Dieu ?* Saint Michel a toujours été regardé comme le défenseur des nations fidèles. Ancien protecteur de la France, il fut pris pour patron de l'ordre militaire établi sous son nom, en 1469, par le roi Louis XI.

II. Fêtes de saint Michel. — En 493, le glorieux Archange apparut sur le mont Gargan, en Italie ¹. Rien ne fut plus consolant et plus célèbre que cette apparition. Une fête solennelle, fixée au 8 mai, en perpétue le souvenir.

De temps immémorial, on en célèbre une autre en l'honneur du même Archange. Le 29 septembre l'Église rappelle à ses enfants la puissance et les bienfaits du prince de la milice céleste. Cette fête était autrefois très-solennelle en plusieurs pays de l'Occident.

Voici ce qu'on lit dans les lois ecclésiastiques, publiées en 1014 par Ethelred, roi d'Angleterre : « Que tout Chrétien, qui a l'âge prescrit, jeûne trois jours au pain et à l'eau, ne mangeant que des racines crues, avant la fête de saint Michel, et que tout homme aille à confesse et à l'église nu-pieds... Que chaque Prêtre aille trois jours nu-pieds, en procession avec son peuple; que chacun prépare ce qui lui faudrait de vivres pour trois jours, observant toutefois qu'il n'y ait rien de gras, et que tout soit distribué aux pauvres. Que tout serviteur soit dispensé du travail pendant ces trois jours, pour mieux célébrer la fête, ou qu'il ne fasse que ce qui est nécessaire pour son usage. Ces trois jours sont le lundi, le mardi et le mercredi d'avant la fête de saint Michel ². »

Quoique saint Michel soit nommé seul dans le titre de cette fête, il paraît, par les prières de l'Église, que tous les saints Anges en sont l'objet. De là ressort une vérité bien propre à resserrer les liens de charité qui nous unissent. L'Église veut évidemment que nous honorions les Anges et les Saints, et que nous fassions leur fête en esprit d'unité

¹ Baron, an 493.

² Voyez Godescard.

et d'universalité, les considérant tous comme un seul corps et un seul Saint, qui est le corps de Jésus-Christ, le Saint des Saints,

Il est difficile d'honorer un membre, sans que cet honneur se communique à tous les autres membres du même corps. La gloire et la joie de chacun est commune à tous, et celle qui leur est commune à tous est propre à chacun d'eux en particulier. *Si un membre est dans la joie tous les autres y participent*, dit saint Paul ¹. Ainsi, la fête de chaque Saint est la fête de tous les autres Saints.

C'est pour cela qu'on faisait autrefois la fête de tous les Apôtres en un seul jour, parce qu'on ne peut faire la fête de l'un d'eux, sans qu'ils en soient tous participants ².

Ces réflexions sont encore plus nécessaires au sujet des Anges, que nous honorons tous généralement le jour de la fête de saint Michel. L'Église ne souffre pas qu'on nomme plus de trois Anges, dont les noms nous ont été marqués dans l'Écriture, et néanmoins elle désire que nous en honorions plusieurs millions. Ce n'est donc pas par des fêtes particulières que nous devons leur rendre nos devoirs, mais en demeurant bien persuadés que, lorsque nous nommons ou révérons l'un d'eux, nous les comprenons et nous les révérons tous, comme ne composant tous qu'une sainte cité, dont chacun d'eux représente la majesté et les prééminences.

¹ I Cor., xii, 26.

² Voici ce que dit saint Pierre Damien sur ce même sujet : « Ita est omnis Apostolici culminis beatitudo conjuncta, et tot gratiarum compage vel glutino probatur unita, ut cum unius festivitas colitur, protinus omnium Apostolorum non diversa sublimitas interioribus obtutibus ingeratur. Una scilicet inter eos excellentia judicariæ potestatis, eadem dignitas ordinis, nec diversa in ligando sive solvendo virtutis habeatur auctoritas. » (*Serm. de sanct. Barthol.*)

III. Moyens d'honorer les saints Anges. — Disons un mot du culte que nous rendons aux Anges et de la manière de célébrer leur fête. Le culte suprême, dit de *latrîe*, n'appartient qu'à Dieu, et l'on ne pourrait le rendre à la créature sans tomber dans l'idolâtrie, et sans devenir coupable du crime de lèse-majesté divine. On est idolâtre, lorsqu'on offre le sacrifice à un être qui n'est pas Dieu, et qu'on lui attribue, d'une manière directe ou indirecte, quelque attribut de la Divinité; mais il est un honneur d'un ordre inférieur, que l'on doit à certaines créatures, à cause de leur supériorité ou de leur excellence.

Tel est celui que la loi même de Dieu nous ordonne de rendre à nos parents, aux princes, aux magistrats et à toutes personnes constituées en dignité. Tel est encore cet honneur mêlé de sentiments de religion, qui, selon les livres saints et la loi naturelle, est dû aux Prêtres ou aux ministres du Très-Haut, et que les rois, même les plus méchants, rendaient souvent aux Prophètes, quoiqu'ils fussent des hommes obscurs et méprisables aux yeux du monde.

Cet honneur, comme on voit, diffère infiniment de celui qui appartient à Dieu seul. Il ne peut lui être injurieux; car il se rapporte aux créatures, en tant que leurs perfections sont des dons de la bonté divine. Lorsque nous témoignons du respect à un ambassadeur, nous honorons le maître qui l'a fait dépositaire d'une partie de son autorité, et c'est le maître qui est la fin ultérieure des sentiments que nous manifestons. L'Écriture vient en ce point à l'appui de la loi naturelle. *Rendez à tous les hommes ce qui leur est dû... l'honneur à qui l'honneur appartient* ¹.

¹ Rom., XIII, 7.

« Honorez, dit saint Bernard à cette occasion, honorez chacun selon sa dignité. »

Quant à la manière de bien célébrer les fêtes des Anges, nous devons, pour entrer dans l'esprit de la Religion : 1° remercier Dieu de la gloire dont il comble ces sublimes créatures, et nous réjouir du bonheur dont elles jouissent ; 2° témoigner notre reconnaissance au Seigneur de ce que, par sa miséricorde, il a confié le soin de notre salut à ces esprits célestes, qui nous font ressentir continuellement les effets de leur zèle et de leur tendre sollicitude ; 3° nous joindre à eux pour louer et adorer Dieu, pour lui demander la grâce de faire sa volonté sur la terre, comme ils la font dans le ciel, et de travailler à notre sanctification, en imitant la pureté de ces esprits bienheureux auxquels nous sommes unis d'une manière si intime ; 4° les honorer non-seulement avec ferveur, mais implorer avec confiance le secours de leur intercession.

IV. Dévotion à l'Ange gardien. — Il nous reste à parler de l'Ange gardien. Et d'abord, dites-moi, hommes, qui que vous soyez, si vous connaissez quelque chose de plus propre que la fête de l'Ange gardien, à donner une haute idée de lui-même, au fils d'Adam, à cet être qui rampe dans la poussière, qui arrose de ses pleurs la carrière de la vie et qui la parcourt sans cesse entraîné par le poids d'une nature corrompue, vers tout ce qu'il y a de vil et d'abject. Je le répète, connaissez-vous quelque chose de meilleur pour l'ennoblir à ses yeux et le rendre sacré aux yeux des autres ?

Fils de la poussière, souviens-toi, lui dit l'Église en ce jour, que tu es le fils de l'Éternel. Le monarque des mondes a député vers toi un prince de sa cour, en lui disant : Va, prends mon fils par la main, veille sur tous

ses pas, fais-moi connaître ses besoins, ses vœux, ses soupirs. Le jour, sois à côté de lui dans son chemin, et la nuit, debout au chevet de son lit. Porte-le dans tes bras, de peur qu'il n'offense son pied contre la pierre. Il est confié à tes soins, tu le conduiras au pied de mon trône le jour que j'aurai marqué pour l'introduire dans mon royaume, son immortel héritage. Voilà tout ce que nous dit et bien d'autres choses encore la fête de l'Ange gardien.

Réparatrice universelle, l'Église catholique pouvait-elle oublier de la célébrer ? Oh ! non ; au contraire, elle a tout fait pour rendre sensible et, s'il se peut, toujours présente la foi à l'Ange gardien. Depuis le berceau jusqu'à la tombe, elle nous parle du Prince de la cour céleste qui veille à la défense de notre corps et de notre âme, qui voit toutes nos actions et qui en rend compte à Dieu, père et juge de tous les hommes.

V. Fête des Anges gardiens. Tout cela néanmoins n'a pas suffi à sa sollicitude, elle a établi une fête particulière pour honorer les Anges gardiens de ses enfants. Ce fut Ferdinand d'Autriche, depuis empereur, qui obtint au commencement du dix-septième siècle, du pape Paul V, qu'on pût faire l'office de l'Ange gardien et que la fête en fût célébrée ¹. Répandue bientôt dans toute l'Église, cette touchante solennité n'a pas été interrompue depuis cette époque.

De fait, les motifs que nous avons de la célébrer ne sont-ils pas toujours les mêmes, c'est-à-dire toujours puissants, toujours nombreux, toujours chers aux cœurs bien nés ? Il semble même que plus nous avançons dans la vie et le monde vers sa fin, plus aussi les raisons d'honorer

¹ *Heterot. Spirit.*, p. 4.

les bons Anges deviennent impérieuses. Dans les derniers temps, les démons seront déchaînés et livreront aux Chrétiens les plus dangereux et les plus cruels combats. Qui prendra leur défense sinon les bons Anges? D'ailleurs, chaque jour de notre existence et de l'existence du monde, n'est-il pas témoin de quelque nouveau bienfait des Anges gardiens? Ces bienfaits nouveaux ne sont-ils pas de nouveaux titres à notre reconnaissance et à notre piété?

Pour remplir les devoirs qui nous sont imposés à l'égard de notre Ange gardien, il faut, dit saint Bernard, lui rendre un triple hommage : celui du respect, celui de la dévotion, celui de la confiance. Nous lui devons le respect pour sa présence, la dévotion pour sa charité, la confiance pour sa vigilance. Pénétré de respect, marchez toujours avec circonspection, vous rappelant sans cesse que vous êtes en la présence des Anges, chargés de vous conduire dans toutes vos voies. Dans quelque lieu que vous soyez, quelque secret qu'il puisse être, respectez votre Ange gardien. Oseriez-vous faire devant lui, ce que vous ne voudriez pas faire en ma présence ¹ ?

Non-seulement nous devons respecter notre Ange tutélaire, nous devons l'aimer. C'est un gardien fidèle, un véritable ami, un protecteur puissant. Malgré l'excellence de sa nature, sa charité le porte à se charger du soin de nous défendre et de nous protéger. Il veille à la conservation de nos corps, auxquels les démons ont quelquefois le pouvoir de nuire ; mais que ne fait-il pas pour nos âmes ? Il nous instruit, il nous encourage, il nous exhorte intérieurement ; il nous avertit de nos devoirs par des reproches secrets. Il exerce à notre égard l'office qu'exer-

¹ *Serm. xii, in Psal. xc.*

çait à l'égard des Juifs cet Ange qui les conduisait dans la Terre promise ; il fait pour nous ce que fit Raphaël pour le jeune Tobie ; il nous sert de guide au milieu des dangers de cette vie. De quels sentiments de reconnaissance, de respect, de docilité et de confiance ne devons-nous pas être pénétrés pour notre Ange gardien ? Pourrions-nous assez remercier la divine miséricorde du don inestimable qu'elle nous a fait ?

Tobie, réfléchissant sur les faveurs signalées qu'il avait reçues de l'ange Raphaël, dit à son père : « Quelle récompense pourrions-nous lui donner, qui ait quelque proportion avec les biens dont il nous a comblés ? Il m'a amené et ramené dans une parfaite santé, il a été lui-même recevoir l'argent de Gabélus, il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée, il a éloigné d'elle le démon, il a rempli de joie son père et sa mère, il m'a délivré du poisson qui m'allait dévorer, il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel, et c'est par lui que nous nous trouvons remplis de toutes sortes de biens. Que pouvons-nous donc lui donner qui égale ce qu'il a fait pour nous ¹ ? »

Tobie et ses parents, touchés de la plus vive reconnaissance, se prosternèrent le visage contre terre, pendant trois heures, en bénissant Dieu. Tâchons d'entrer dans les mêmes sentiments. « Aimons, dit saint Bernard, aimons tendrement en Dieu les Anges, ces esprits bienheureux qui seront un jour nos compagnons et nos cohéritiers dans la gloire, et qui sont présentement nos tuteurs et nos gardiens. Soyons dévots et reconnaissants envers de semblables protecteurs, aimons-les, honorons-les autant que nous en sommes capables. »

¹ *Tob.*, XII, 3.

Nous devons aussi avoir une tendre confiance en la protection de notre Ange gardien. « Quelque faibles que nous soyons, continue saint Bernard, quelque misérable que soit notre condition, quelque grands que soient les dangers qui nous environnent, nous ne devons rien craindre sous la protection de tels gardiens... Toutes les fois que quelque tribulation ou quelque violente tentation viendra vous assaillir, implorez le secours de celui qui vous garde, qui vous guide, qui vous assiste dans toutes vos peines. »

Mais, pour mériter sa protection, nous devons avant tout éviter le péché; les fautes, même vénielles, l'affligent. « Comme la fumée, dit saint Basile, met en fuite les abeilles, et la mauvaise odeur les colombes, de même l'infection du péché fait fuir l'Ange chargé du soin de nous garder. »

Écoutons ce que nous dit le Dieu des anges et que ses paroles soient la règle de notre conduite et le motif de nos espérances. « Je vais, dit le Seigneur, envoyer mon Ange, afin qu'il marche devant vous, qu'il vous garde pendant le chemin, et qu'il vous fasse entrer dans la terre que je vous ai préparée. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera pas quand vous pécherez, et que mon nom est en lui. Mais si vous entendez sa voix, et que vous fassiez tout ce que je vous dis par sa bouche, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent. Mon Ange marchera devant vous, et il vous introduira dans la terre que je vous ai préparée ¹. »

¹ *Exod.*, xxiii, 20. Voyez Thomassin, *des Fêtes*; Godescard, 2 octobre.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie d'avoir envoyé vos Anges pour me garder ; faites-moi la grâce d'être moi-même un ange devant vous par la pureté de mon cœur et par ma promptitude à accomplir votre sainte volonté.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je réciterai chaque jour, avec ferveur, la prière à mon Ange gardien.*

LI^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Toussaint. — Sagesse de l'Église dans la division de son année. — Office de la Toussaint. — Origine de cette fête. — Raisons de son établissement. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer. — Histoire de la béatification et de la canonisation des Saints. — Procédures et cérémonies.

I. La Toussaint. — L'Église notre mère a eu le talent de retracer, dans la division de son année, toute l'histoire du genre humain. Les quatre semaines de l'Avent, qui aboutissent à la naissance du Sauveur, nous rappellent les quatre mille ans pendant lesquels ce divin Messie fut attendu. Le temps qui s'écoule depuis la Nativité jusqu'à la Pentecôte, nous redit toute la vie cachée, publique et glorieuse du Rédempteur, et cette partie de l'année se termine par l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel et la fondation de l'Église. L'intervalle qui sépare la Pentecôte de la Toussaint, nous représente le pèlerinage de l'Église sur la terre, et cette nouvelle partie de l'année se termine encore par la fête du Ciel.

Pendant ce long espace, nous voyons la céleste voyageuse marchant vers la bienheureuse patrie, recueillant les élus dispersés aux quatre vents, célébrant tour à tour, pour se consoler de son exil et s'encourager dans ses combats, la fête de ses martyrs, de ses confesseurs, de ses vierges et des anges qui veillent à sa garde. Tous les évangiles de ce temps respirent la charité, le zèle, les vertus, les espérances de cette mère pleine de sollicitude. C'est ainsi qu'elle arrive au terme de sa course annuelle,

semant sur son passage les salutaires leçons, les encouragements et les grands exemples.

Lors donc que l'automne est venu et que le vigneron remplit ses celliers, que le laboureur serre dans ses greniers ses gerbes abondantes, que les hommes recueillent dans la joie leurs biens de toute espèce, fruits de leurs sueurs et de leurs travaux, l'Église crie à tous ses enfants de la terre : En haut les yeux et les cœurs ! Puis, entr'ouvrant les portes de la Jérusalem céleste, et laissant arriver jusqu'à eux quelques rayons de la gloire ineffable que Dieu réserve à ses Saints, de sa douce voix de mère elle dit à tous, aux riches et aux pauvres, aux savants et aux ignorants : Ces biens que vous amassez, sont à peine l'image des biens qui vous attendent au delà du tombeau. Travaillez : telle est la condition de votre existence terrestre ; mais, tout en travaillant pour le temps, travaillez pour l'éternité. Semez des vertus, et vous moissonnez des mérites ; ennoblissez vos vues ; le ciel avec ses palmes et ses couronnes, le ciel avec son éternité de gloire et ses torrents de délices, le ciel est seul digne de vos soins.

II. Liturgie. — Et voyez comme, dans son langage éloquent, elle nous parle des joies de la patrie ! L'épître du jour de la Toussaint encourage notre faiblesse : elle nous dit que le ciel est peuplé d'hommes de toutes les tribus, de toutes les langues et de toutes les nations ; que les Saints furent tout ce que nous sommes, faibles, tentés, pécheurs même, en un mot, enfants d'Adam comme nous ; qu'ainsi il ne tient qu'à nous d'être un jour ce qu'ils sont.

L'Évangile nous marque les conditions auxquelles le ciel nous sera donné. Il nous console en nous apprenant que les plus humbles vertus, depuis l'humilité qui se cache jusqu'à la patience que la calomnie met aux plus rudes

épreuves, sont autant de routes royales qui conduisent à la cité du bonheur. Relisons avec une attention nouvelle les paroles du texte sacré.

« En ce temps-là, Jésus, étant monté au sommet d'une montagne, s'assit au milieu de ses Disciples, et les enseigna en ces termes :

« Bienheureux les pauvres *en esprit* (c'est-à-dire ceux qui sont humbles et détachés), parce que le royaume des cieux leur appartient.

« Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils recevront la terre.

« Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

« Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils recevront miséricorde.

« Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.

« Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux leur appartient.

« Bienheureux êtes-vous lorsque les hommes vous maudiront et vous persécuteront, et feront toutes sortes de calomnies contre vous, à cause de moi ¹. »

Par une sagesse de langage qu'on n'admira jamais assez, l'Église appelle l'exercice de ces vertus auxquelles le ciel est promis, de ces vertus accessibles à tous, les

¹ Matth., iv, 1-10.

huit *béatitudes*. Oui, béatitudes de l'homme même sur la terre, où elles mettent son cœur à l'abri des orages des trois grandes passions qui tyrannisent le genre humain et bouleversent le monde : l'amour déréglé des honneurs, l'amour déréglé des richesses, l'amour déréglé des plaisirs. Ainsi, pour rendre l'homme heureux pendant toute l'éternité, la Religion ne lui demande que la permission de le rendre heureux sur la terre ¹.

Pleins de ces pensées, transportons-nous le jour de la Toussaint au milieu de la sainte Jérusalem. Là, nous verrons une nuée de témoins qui, du haut des trônes brillants où ils sont assis, nous contemplent et nous encouragent. Enfants de l'exil, les palmes qu'ils tiennent à la main nous rappellent que, pour nous comme pour eux, la vie est une lutte. Nous sommes les combattants; les saints sont les spectateurs; la couronne, c'est le Ciel. Mais les Saints ne sont pas des spectateurs indifférents. Nos frères et nos amis, ils nous encouragent du geste et du regard, ils nous soutiennent par leurs puissantes prières, ils nous relèvent si nous tombons, ils nous reçoivent dans leurs bras si nous avons vaincu, et applaudissent au grand Roi qui nous met sur la tête la couronne des vainqueurs.

Ainsi, dans ce magnifique office de la Toussaint, toutes les prières de l'Église tendent à nous encourager, tandis que la pompe de ses ornements et la magnificence de ses cérémonies, nous donnent une faible idée des beautés ravissantes de la fête éternelle.

Faire dominer dans notre cœur un vif sentiment d'espérance et de joie, tel est le but de l'Église dans ses offices du matin. Mais les fêtes de la terre sont des fêtes incomplètes,

¹ Voir l'explication détaillée des Béatitudes dans notre *Traité du Saint-Esprit*, t. II.

les joies de l'exil sont nécessairement des joies souffrantes : et voici que, pour compléter l'impression, l'office du soir nous porte à la plus indicible mélancolie. Il est plein de soupirs, il y a des larmes dans la voix du chœur, il y en a dans les cantiques sacrés. Les psaumes semblent prendre une signification particulière en harmonie avec les dispositions de l'homme exilé et incertain de son salut. Dans l'hymne nous nous adressons à Notre-Seigneur le Roi des Saints, à Marie leur Reine et à tous les ordres des bienheureux. Nous les conjurons de se souvenir de nous, de nous attirer à eux, et, en attendant, de faire régner dans l'Église militante la charité qui fait le bonheur de l'Église triomphante.

L'antienne à *Magnificat*, par lequel nous saluons le ciel une dernière fois, est un soupir brûlant pour la bienheureuse patrie. C'en est fait ; les portes de la Jérusalem céleste, un instant entr'ouvertes, se referment à nos yeux pleins de larmes et l'Église nous appelle à un spectacle tout différent. Tel est, en peu de mots, l'esprit de la liturgie catholique dans la fête de la Toussaint : il est temps de rapporter l'origine de cette solennité.

III. Origine de la fête. — Dès les premiers siècles, l'Église célébra la fête annuelle de chaque martyr. Ce jour-là, on s'assemblait au lieu où le héros chrétien avait remporté la victoire ; on environnait son tombeau, dont la pierre servait d'autel, et on offrait l'auguste Sacrifice en actions de grâces ¹.

Bientôt, le nombre des martyrs augmentant, il ne fut plus possible d'assigner à chacun un jour de fête particulier. La difficulté devint bien plus grande, lorsque l'Église

¹ *Sacrificia pro eis, ut meministis, semper offerimus, quoties martyrum passiones et dies anniversaria commemoratione celebramus. Cypr., ep. xxxiv.*

eut donné au Ciel une multitude innombrable de solitaires, de vierges et de confesseurs, dont la sainteté se constatait de jour en jour par d'éclatants miracles. Ces raisons amenèrent l'établissement d'une fête qui fut consacrée à honorer d'abord tous les martyrs et ensuite tous les Saints en commun : donnons là-dessus quelques détails.

Marcus Agrippa, gendre et favori d'Auguste, avait fait bâtir un temple magnifique dédié à *Jupiter vengeur* ¹. Il voulait par là faire sa cour à l'empereur, qui venait de remporter la fameuse victoire d'Actium sur Antoine et Cléopâtre. Ce temple fut appelé *Panthéon*, soit parce qu'on y révérait toutes les fausses divinités, soit parce que la figure de l'édifice représentait le Ciel, appelé par les Païens la *résidence de tous les dieux*. Ce chef-d'œuvre d'architecture païenne est un demi-globe, sa hauteur est presque égale à sa largeur, il a cent cinquante-huit pieds de diamètre. On n'y voit ni piliers ni fenêtres ; le jour y descend par une large ouverture de forme ronde qui est en haut et au milieu. La plupart des temples païens furent détruits, mais l'empereur Honorius voulut qu'on laissât subsister le Panthéon, comme un monument de l'ancienne magnificence de l'empire.

En 607, le pape Boniface IV le fit ouvrir et purifier. Il le dédia sous l'invocation de la sainte Vierge et de tous les martyrs, ce qui lui a fait donner le nom de *Sainte-Marie-aux-Martyrs* ² ; on l'appelle aussi *Rotonde* à cause de sa forme. Le jour de la dédicace chrétienne de ce temple fameux, fut un des plus solennels dont Rome ait été témoin. Le souverain Pontife, paré de tous les ornements de sa dignité, parut, suivi d'un clergé nombreux et d'une foule

¹ Jovi ultori. Voyez, sur cet édifice les *Trois Rome*.

² S. Mariæ ad Martyres.

immense. Dès la veille, on avait retiré des Catacombes un grand nombre d'ossements et de reliques de martyrs; on les vit arriver vers la basilique, portés sur vingt-huit chariots magnifiquement ornés. Combien ce triomphe des héros de la foi fut plus beau que celui des consuls et des empereurs païens ¹ !

Vers l'an 731, le pape Grégoire III consacra aussi une chapelle, dans l'église de Saint-Pierre, en l'honneur de tous les Saints. Depuis ces deux époques, on a toujours célébré à Rome la fête de tous les bienheureux habitants de la Jérusalem céleste. Elle ne semblait être que pour Rome, aussi bien que le Panthéon et cette quantité suprenante de reliques qu'on y transféra. Mais le pape Grégoire IV, étant venu en France en 836, engagea Louis le Débonnaire à la faire célébrer dans ses États. Le prince y consentit volontiers, et bientôt la fête de tous les Saints fut universellement adoptée; Sixte IV lui donna une octave en 1480 ².

IV. Objet de la fête. — La solennité de la Toussaint a donc été établie : 1° pour honorer tous les Saints dont il était impossible de faire la fête en particulier, soit parce que leurs noms ne sont écrits que dans le livre de vie, soit parce que leur fête n'a point de jour fixe pour les fidèles; 2° pour remercier Dieu des bienfaits dont il a comblé ses élus; 3° pour nous exciter à imiter leurs exemples; 4° pour encourager notre faiblesse et confondre notre lâcheté,

¹ *Legi in ejus Ecclesiæ codice manuscripto, templum illud dicatum imprimis in honorem Genitricis Mariæ, omnium sanctorum martyrum et confessorum illataque illuc esse reperi duodetriginta curribus ossa sanctorum martyrum e diversis urbis cœmeteriis effossa, solemniterque comportata, ac decentissime collocata. Bar., in Not. ad Martyrol., 13 mai.*

² *Tunc monente Gregorio papa et omnibus episcopis assentientibus, Ludovicus imperator statuit ut in Gallia et Germania festivitas omnium Sanctorum in Kalendis novembribus celebraretur, quam Romani ex institutione Bonifacii celebrant. Mabill., De re Diplom., p. 537; Reinald, n. 29.*

en nous mettant sous les yeux cette multitude de Saints de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et nous faisant contempler le bonheur ineffable dont ils jouissent et auquel nous sommes appelés ; 5° pour solliciter la bonté du père céleste en faveur de ses enfants de la terre, par les mérites de ses enfants du ciel ; 6° pour nous donner occasion de réparer les fautes qui ont pu nous échapper, dans la célébration de chaque fête en particulier.

V. Moyens de la bien célébrer. — Pour célébrer dignement la solennité de la Toussaint, il suffit de penser que c'est une fête de famille, la fête de nos parents, de nos amis, et qu'elle doit être un jour la nôtre. Nous sommes les enfants des saints ! voilà le baume que la bonté divine verse sur les plaies, hélas ! si vives, si nombreuses et si profondes de la pauvre humanité. Se pourrait-il que nous ne prissions pas la terre à dégoût, lorsque nous réfléchissons que, par la miséricorde divine, nous sommes capables de parvenir à un bonheur immense qui ne finira jamais ? Comment alors ne pas renoncer à tout ce qui serait capable de nous faire perdre notre félicité et ne pas saisir tous les moyens de nous en assurer la possession ? Comment n'être pas enflammés d'un désir ardent de nous voir admis dans la société des amis de Dieu, pour être couronnés avec eux d'une gloire éternelle ?

Un général qui, de simple soldat, était parvenu aux premiers grades de l'armée par sa valeur et sa conduite, aimait à s'entretenir familièrement avec les soldats qu'il commandait. « Et moi aussi, leur disait-il, j'ai porté le mousquet et fait sentinelle comme vous ; j'ai mené un genre de vie tout semblable au vôtre et j'ai essuyé les mêmes fatigues. » Il leur racontait que dans les sièges il avait creusé des tranchées, porté des fascines, qu'il avait tou-

jours été le premier à monter à l'assaut, à forcer un poste dangereux. Il entra dans le détail des divers moyens qui l'avaient fait passer successivement par les grades de sergent, de lieutenant, de capitaine, de colonel et d'officier général.

Il est difficile de concevoir combien les soldats étaient animés par de pareils discours, et quelle impression faisait sur leur esprit l'exemple qu'ils avaient devant les yeux. Ils ne se plaignaient plus des fatigues ni des dangers ; ils en faisaient un sujet de joie et d'ambition ; chacun d'eux les regardait comme un moyen de s'avancer et de parvenir aux mêmes grades que son général. Ils n'ignoraient cependant pas que rien n'était plus incertain que l'objet de leurs espérances, que la plus petite promotion s'achète par les plus grands dangers, et que, quand ils auraient de leur côté les succès les plus heureux, les plus brillants, la récompense et la distinction qu'ils avaient en vue était quelque chose de si extraordinaire, qui dépendait de tant de circonstances et qui était si sujet aux caprices de la fortune, qu'ils ne devaient pas raisonnablement se le promettre.

Il en est tout autrement dans la grande affaire du salut ; le succès dépend de notre propre cœur. Quelque immense que soit la gloire à laquelle nous aspirons, c'est Dieu lui-même qui nous invite à y prétendre et qui veut bien être notre lumière et notre force. Nous sommes sûrs, avec le secours de sa grâce, laquelle ne nous manque jamais que par notre faute, de parvenir à ce bonheur qui n'aura point de fin et qui surpasse toutes les pensées de notre esprit. Combien de Saints le possèdent déjà ! Ils nous ont tracé par leurs exemples la route que nous devons suivre ; ils étaient ce que nous sommes, voyageurs sur la terre ; ils avaient la même nature. « Élie, dit l'apôtre saint Jacques,

était sujet aux mêmes infirmités que nous ¹. » Ils se sont cependant tous sanctifiés.

En vain voudrions-nous alléguer les obstacles que nous avons à surmonter : les Saints se trouvaient dans les mêmes circonstances, et peut-être dans des circonstances plus délicates. Combien eurent à lutter contre les attrait de la volupté, contre les pièges de la grandeur, contre la séduction de la flatterie, contre l'injustice de leurs ennemis, contre les horreurs de la prison, contre la rage des persécuteurs, contre la cruauté des bourreaux ! Non-seulement ils triomphèrent de toutes ces difficultés, mais ils en firent encore des moyens de salut ; ils en devinrent plus attentifs à veiller sur eux-mêmes. Leurs propres fautes tournèrent à leur avantage. Elles les rendirent plus fervents dans la prière, plus mortifiés, plus pénitents, plus appliqués à la pratique des bonnes œuvres ².

Tels sont les vestiges que les Saints nous ont laissés en retournant dans la patrie ³ : pour arriver au même terme, il n'y a pas d'autre route. Si nous avons besoin de motifs, souvenons-nous de cette vérité : *Il nous en coûtera plus pour nous damner que pour nous sauver.*

Nous venons, dans ce grand jour de la Toussaint, de rendre aux bienheureux habitants du ciel le culte que tous les âges chrétiens leur ont rendu avant nous, et que les générations futures leur rendront quand nous ne serons plus. Fondé sur la parole de Dieu et sur la tradition universelle, le culte des Saints est impérissable. Ce n'est pas ici le lieu d'en développer la nature. On sait que les

¹ Jac., v, 17.

² Gedeard, *Toussaint*.

³ *Hæc sunt vestigia quæ Sancti quique in patriam revertentes nobis reliquerunt.* V. Bed , *Serm. xviii, de Sanctis*

Catholiques n'adorent pas les Saints, ils les honorent comme les amis de Dieu, comme des protecteurs puissants et fidèles, dont les prières obtiennent plus sûrement que les nôtres les grâces qui nous sont nécessaires.

Ce qu'on connaît moins généralement, c'est l'histoire de la canonisation des Saints, c'est-à-dire la manière dont on s'y prend pour constater leur sainteté. Nous serons heureux, si ce que nous allons en dire contribue à nous faire admirer de plus en plus la prudence consommée et la sagesse profonde de l'Église catholique. Intéressantes par elles-mêmes, les notions suivantes nous semblent avoir une utilité particulière en ce qu'elles complètent l'histoire de la Toussaint.

VI. Canonisation des Saints. — Expliquons d'abord quelques mots que nous avons peut-être entendu prononcer bien des fois, sans y attacher un sens précis : *Serviteur de Dieu, Vénérable, Bienheureux, Saint, Béatification, Canonisation.*

Serviteur de Dieu. On appelle ainsi, dans la langue de l'Église catholique, le Chrétien mort en odeur de sainteté ¹.

Vénérable. Celui dont la réputation de sainteté est prouvée par un jugement légitime ², c'est-à-dire, strictement parlant, celui dont le procès de béatification est commencé ³.

Bienheureux. Celui qui est béatifié, c'est-à-dire celui

¹ Qui moritur cum fama sanctitatis. Bened. XIV, de *Beatif. et Canoniz.* SS. l. I, c. xxxvii.

² Cujus sanctitatis fama judiciali jure probata est. *Id.*

³ In quorum Beatificationis et Canonizationis causis commissio introductionis signata est; non signatur enim commissio, nisi judiciali more constituerit, ex processu auctoritate ordinaria conducto, de fama sanctitatis et miraculorum. *Id.*

dont la sainteté est constatée par un jugement solennel, et à qui le souverain Pontife permet de rendre un culte dans certains pays, dans certains ordres religieux, jusqu'à la canonisation solennelle ¹.

¹ *Beatificatio est alicujus in beatos relatio, ou, comme dit Benoît XIV : Beatificationem esse actum quo S. R. Pontifex indulgendo permittit aliquem Dei servorum coli posse in aliqua provincia, diocesi, civitate, aut religiosa familia, cultu quodam determinato, ac beatorum proprio, usquequo ad solemnem canonizationem deveniatur. Id., c. xxxix.*

Les dépenses qu'occasionnent les Béatifications ne sont pas très-considérables. Alexandre VII, en prescrivant que les Béatifications eussent lieu à la basilique vaticane, déterminâ en même temps le chiffre d'une indemnité au chapitre de Saint-Pierre pour les frais d'ornement de la basilique. On lit dans le traité de Benoît XIV que c'est là une chose fort équitable aux yeux de tout homme, qui a connaissance de l'état financier du Chapitre. On ne peut pas se faire idée, ajoute Benoît XIV, de la consommation d'ornements qui s'y fait, tant à cause de l'intempérie de l'air du Vatican, que du grand nombre de messes qui se célèbrent chaque jour dans la basilique ; l'entretien de ces ornements est à la charge du Chapitre et non à celle de la fabrique, qui n'est pas très-riche elle-même et se trouve chargée de dettes.

À part cette offrande à la basilique, les frais de Béatification se réduisent à peu. La taxe pour le bref est fort minime ; celui qui en fait lecture a droit à une rétribution de quinze pauls et rien de plus ; les maîtres des cérémonies et les sacristains de la basilique ne reçoivent qu'une rétribution assez faible. Le notaire de la congrégation des Rites perçoit trois écus, et rien de plus ; le substitut et son compagnon en reçoivent cinq. Viennent ensuite, dans le tarif établi par Benoît XIV, quelques faibles sommes pour la garde suisse et pour les artilleurs qui font jouer le canon et le mortier pendant la Béatification.

Benoît XIV prouve, à l'aide de plusieurs faits, que les Papes ont travaillé de tout temps à diminuer les frais des causes de canonisation : « Romanos Pontifices earum moderationi studuisse ac studere. » Ils ont ôté la plupart des dépenses excessives et inutiles qui s'étaient introduites insensiblement : « Plerasque immodicas ac superfluas, quæ paulatim irrepserant, sublatis fuisse. » On n'a laissé que ce qui est absolument requis pour traiter et conduire à leur terme les béatifications et les canonisations : « Expensas utique esse necessarias ad exitum perducendas beatificationum et canonizationum causas. » Et ces dépenses nécessaires ont été fixées dans des tarifs qu'on doit observer inviolablement. Il répète à un autre endroit que les frais actuellement en vigueur sont strictement nécessaires : « Stricte dicimus, necessarias profecto esse in pertractandis atque ad exitum perducendis beatificationum et canonizationum causis expensas. » On voit dans son ouvrage le chiffre total de ce que certaines causes de canonisation ont coûté.

Il y a pourtant une chose pour laquelle la Congrégation des Rites n'a jamais

Saint. Celui qui est canonisé, c'est-à-dire dont le culte est permis dans toute l'Église catholique ¹.

Béatification. D'après ce qui précède, il est facile de voir que la béatification est un acte par lequel le souverain Pontife déclare qu'une personne est bienheureuse après sa mort. En conséquence de la béatification, le Pape accorde à certaines personnes, à certains pays, le privilège d'honorer d'un culte déterminé celui qui est béatifié, sans encourir les peines portées contre ceux qui rendent un culte superstitieux. Les Saints *Béatifiés* ou déclarés *Bienheureux* sont honorés d'un culte moins solennel que ceux qui sont canonisés. On ne peut les prendre pour patrons ; leur office n'a point d'octave : le jour qu'on en fait l'office ne peut être une fête de commandement : on n'en peut pas dire une Messe votive ².

La béatification a été introduite depuis qu'on n'est rien statué, les honoraires des postulateurs : « Nulla porro quoad posse postulatores merces a sacra Congregatione statuta est. » Benoît XIV semble n'approuver que médiocrement qu'on entretienne à grands frais un personnage distingué, quelque chanoine, pour remplir l'office de postulateur, car c'est une dépense inutile et fort considérable : « superfluum... ac magnum sumptum... si viri nobilis, si canonici opera hac in re adhibeatur. » Il eut occasion, lorsqu'il remplissait la charge de promoteur, d'apprécier le procédé de ceux qui, au lieu d'entretenir quelqu'un dans ce but, confiaient tout simplement la postulation à quelque religieux. « Dum promotoris munere fungebar, satis providam quorundam suscepit œconomiam, qui aliquem religiosum vel ad Urbem missum, vel in Urbe commorantem negotio præficientes, ministrata cœnobio eleemosyna pro alimoniis, et tenui quadam summa religioso ipsi pro regularibus indigentibus, superfluum hoc pacto, et magnum sumptum evitarunt alioquin necessarium, ut puta, si viri nobilis, si canonici opera hac in re adhibeatur. » Il y a des causes où le traitement des postulateurs finit par constituer une portion notable de la dépense totale.

¹ Canonisatio est alicujus beati in numerum sanctorum relatio, ou, comme dit Benoît XIV : Canonizationem esse S. Pontificis sententiam definitivam, qua decernit aliquem antea inter Beatos recensitum in Sanctorum catalogum esse referendum, et coli debere in toto orbe catholico, atque in universa Ecclesia, cultu illo qui cæteris canonizatis præstat. *Id.*

² Voyez Castellinus, Lezana, Duranti.

rivé à la canonisation que par de longues procédures. Jusqu'au pape Alexandre VII, qui occupait le Saint-Siège au milieu du dix-septième siècle, la solennité de la béatification des Saints se faisait dans l'église de leur ordre, s'ils étaient religieux, ou dans celle de leur nation, s'ils en avaient une à Rome. Ce fut le même Pape qui le premier ordonna que la béatification des Saints aurait lieu dans la basilique de Saint-Pierre, et la première qui se fit de la sorte fut celle de saint François de Sales, le 8 janvier 1662 ¹.

Canonisation. Suivant l'étymologie du mot, canonisation veut dire l'action par laquelle on met quelqu'un dans le canon ou catalogue des Saints. En effet, dans les premiers siècles de l'Église, les cérémonies de la canonisation consistaient à inscrire le nom du Saint dans les diptyques sacrés, c'est-à-dire dans les tablettes qu'on lisait à la Messe et qui contenaient le nom de la sainte Vierge, des Apôtres et d'autres Saints : noms bénis que nous récitons encore chaque jour pendant les augustes mystères, en mémoire de cet antique usage. Le nom du Saint inséré dans les diptyques, on érigeait, sous son invocation, des églises ou des oratoires pour y offrir le saint Sacrifice, remercier Dieu de son triomphe et implorer sa médiation.

Si maintenant nous voulons définir le mot canonisation suivant son acception actuelle, nous dirons que la canonisation est une déclaration légitime, solennelle et définitive, par laquelle le souverain Pontife met au canon ou catalogue des Saints une personne béatifiée, et en autorise le culte dans toute l'Église. Le terme de canonisation n'est pas aussi ancien que la chose même, puisqu'on ne le trouve point avant le douzième siècle et que le premier

¹ Bened. XIV, t. V, l. I, c. xxiv et xxxix, ainsi que notre *Histoire des Catacombes*, où l'on trouve tous les détails relatifs à la canonisation, etc.

qui s'en soit servi est Uldaric, évêque de Constance, dans sa lettre au pape Calixte II pour la canonisation de l'évêque Conrad ¹.

La canonisation elle-même est aussi ancienne que l'Église. Le droit de canoniser lui appartient essentiellement. En effet, puisque Dieu permet et veut que nous honorions les Saints, il a dû donner à son Église le droit et le moyen de constater leur sainteté. Sans cela, le monde serait bientôt retombé dans la superstition et l'idolâtrie, d'où le Christianisme venait de le tirer. De là ce raisonnement péremptoire des théologiens catholiques : c'est une *hérésie* de nier l'autorité de l'Église et du souverain Pontife pour la canonisation des Saints ; car c'est une *hérésie* de nier que les Saints doivent être invoqués. Donc l'Église a le droit de canoniser les Saints, c'est-à-dire de déterminer ceux dont la sainteté mérite le culte et l'invocation de leurs frères ². Aussi nous voyons qu'elle en a fait usage dès sa première origine, dans ces beaux siècles où les Protestants eux-mêmes conviennent que l'Église romaine était la seule véritable et fidèle épouse de Jésus-Christ. Les premiers Saints canonisés furent des martyrs.

Admirons avec quelle maturité et quelle prudence l'Église constatait leur sainteté et autorisait leur culte. Lors-

¹ *Acta SS. Bened.*, n. 38. Voyez aussi Ferraris, art. *Cultus Sanctorum*.

² Ab utilitate Sanctos in nostris necessitatibus invocandi, potestas canonizandi causam habet et fundamentum. Unde Banes, in 2^o, S. Th., q. I, art. 10, sic ait : Hæreticum est negare auctoritatem in Ecclesia et Pontifice ad Sanctos canonizandos, hæreticum eni m est dicere Sanctos non esse invocandos ; ergo auctoritas est in Ecclesia ad Sanctos canonizandos. Bened. XIV, l. I, c. III. — Papa errare non potest in canonizatione Sanctorum. est de fide ; attamen- concludit Bened. XIV, t. I, c. XLV, qui contrarium sentiunt, licet non sint formaliter hæretici, ex quo id nondum sit ab apostolica sede expresse definitum, tamen sunt temerarii, impii, scandalosi, in Sanctos injuriosi, faventes hæreticis, sapientes hæresim, assertores erroneæ propositionis et gravissimis pœnia obnoxii. Ferraris, art. *Papa*, n. 49.

qu'un de leurs frères était jeté dans les fers et traduit devant les tribunaux pour la cause de la foi, les Chrétiens s'efforçaient d'obtenir tous les détails de la procédure. Pour atteindre ce but, deux moyens étaient employés : ou ils se mêlaient sans être connus parmi les Païens, assistaient aux interrogatoires, et recueillaient avec un soin religieux les questions et les réponses, qu'ils écrivaient en rentrant dans leurs demeures. Le jour de l'exécution, ils se trouvaient au lieu du supplice, entendaient les dernières paroles, voyaient les derniers actes du martyr, et devenaient ainsi les témoins compétents de son sacrifice. Pour n'en citer qu'un seul exemple, c'est à ce premier moyen que nous devons en partie la relation du martyre de saint Taraque et de ses compagnons.

A défaut de ces témoignages, nos pères dans la foi avaient recours aux greffiers des tribunaux, dont ils achetaient, quelquefois pour de grandes sommes, la permission de prendre copie de la procédure. Les trois premières parties des actes de saint Taraque, dont nous avons parlé, furent payées deux cents deniers au greffe des registres proconsulaires d'Asie.

Mais, de quelque manière qu'on se fût procuré les actes des martyrs, la relation en était préalablement envoyée à l'Évêque du diocèse où le Saint avait souffert la mort. Après l'avoir mûrement examiné, l'Évêque l'envoyait au métropolitain : c'est à lui qu'était réservé le jugement ecclésiastique par lequel on décernait un culte public au martyr. Le jugement ecclésiastique fut toujours de rigueur ; et suivant Dusaussay, cité par Benoît XIV, le métropolitain ne le portait qu'après avoir consulté les évêques ses suffragants ¹.

¹ Lib. I, c. III.
VIII.

La même marche et les mêmes formalités furent appliquées à la canonisation des confesseurs, c'est-à-dire des serviteurs de Dieu qui avaient confessé la foi, non par leur sang, mais par l'héroïsme de toutes les vertus qu'elle enseigne. Ce n'est qu'après le prononcé du jugement ecclésiastique, constatant la sainteté du serviteur de Dieu, qu'on procédait à la canonisation. Elle consistait simplement, comme nous l'avons déjà dit, à mettre son nom dans les diptyques des Saints, qu'on lisait à la Messe.

Telle fut, jusqu'au douzième siècle, la manière de canoniser. Mais, depuis le pape Alexandre III, qui occupait le saint-siège en 1161, la discipline changea pour des raisons graves qu'il serait trop long de rapporter ici²; et le droit de béatifier et de canoniser fut réservé au souverain Pontife, privativement à tout autre

A partir de cette époque, et suivant la discipline actuelle, voici de quelle manière on procède à la béatification et à la canonisation des Saints. Lorsqu'une personne est morte en odeur de sainteté, et que le bruit se répand qu'elle opère des miracles, l'Évêque du lieu, autorisé par le Saint-Siège, dresse, sur le témoignage de témoins dignes de foi, un procès-verbal constatant la réputation de sainteté et le bruit des miracles³. On l'envoie à Rome à la sacrée Congrégation des Rites : là il est examiné avec grand soin. S'il semble qu'il y ait lieu à suivre, on en fait part au souverain Pontife, qui nomme un Cardinal de la Congrégation des Rites *rapporteur de la cause*. Celui-ci est chargé de procurer toutes les pièces nécessaires à

¹ Lib. I, c. vi. Voyez les détails et les preuves dans l'*Histoire des Catacombes*, p. 565 et suiv.

² Voyez Benoît XIV, l. I, c. III; Ferraris, art. *Cultus Sanctorum*, n. 16.

³ De *sanctitatis et miraculorum*.

l'instruction du procès, dont il donne communication à la Congrégation. On appelle *postulateurs de la cause*, ceux qui sont nommés pour procurer la mise en jugement de la béatification et de la canonisation.

La Congrégation des Rites forme alors un véritable jury; voici les membres qui le composent et la manière dont ils procèdent :

- 1° Un président; c'est le Cardinal rapporteur de la cause ;
- 2° Des avocats *pour* ; ce sont les Cardinaux postulateurs de la cause ;
- 3° Deux avocats *contre*, qu'on appelle le promoteur et le sous-promoteur de la foi. L'office du promoteur de la foi consiste à élever toutes les difficultés imaginables sur le fait et sur le droit, afin que la vérité se découvre et que la cause soit mise à néant, s'il y a lieu. Le sous-promoteur est le conseiller du promoteur. Il fait serment de garder le secret, et c'est avec lui que le promoteur confère de toutes les objections qui peuvent se proposer contre la cause en question. Le sous-promoteur assiste aux débats, reçoit communication de toutes les pièces, afin qu'il puisse les juger par lui-même et y trouver des difficultés ;
- 4° Plusieurs notaires ou greffiers, qui prêtent serment de transcrire les pièces, dépositions, etc., avec la plus scrupuleuse fidélité ;
- 5° Un archiviste qui conserve sous clefs les pièces du procès dont on tire quatre exemplaires : un pour le notaire, un pour le secrétaire, un pour le promoteur de la foi ; le quatrième reste aux archives ;
6. Un interprète. Il arrive dans certains procès que des pièces sont en langues étrangères. Pour les traduire, le Cardinal rapporteur de la cause choisit, avec le consentement du promoteur de la foi, un interprète qui fait ser-

ment de traduire avec fidélité. En même temps, on nomme en secret une personne digne de confiance et qui prête serment d'examiner l'exactitude de la traduction ;

7° Des jurisconsultes habiles, afin d'étudier toutes les questions relatives au droit, qui peuvent se présenter dans le cours des débats ;

8° Des médecins, des physiciens, des chirurgiens, des mathématiciens, qu'on consulte lorsqu'il est question des miracles, et qui sont obligés de donner leurs réponses par écrit.

Telle est la composition de ce tribunal, appelé à juger dans la cause la plus solennelle où un homme puisse paraître.

Venons à la manière dont on procède. D'abord, on ne s'occupe de la béatification d'un serviteur de Dieu que cinquante ans après sa mort. Cette règle générale ne souffre d'exception que dans certains cas très-rares d'une sainteté tout à fait extraordinaire. Il est bien glorieux pour saint Alphonse de Liguori d'avoir été, de notre temps, l'objet d'une semblable exception. La sacrée Congrégation des Rites commence par examiner les ouvrages du serviteur de Dieu, s'il en a composé. La moindre proposition contraire à la foi catholique ou aux bonnes mœurs, suffit pour faire mettre à tout jamais sa cause à néant. L'examen des ouvrages fini, on suspend le cours de la procédure pendant dix ans, afin de laisser à l'opinion le temps de se manifester, et à la Congrégation celui de découvrir les ouvrages du serviteur de Dieu, qui auraient pu échapper à sa connaissance.

Au bout de dix ans, les postulateurs de la cause sollicitent les lettres *remissoriales*. Ce sont des lettres ou Bulles

par lesquelles le Saint-Père nomme des commissaires pour examiner, sur les lieux où le serviteur de Dieu a vécu, l'héroïsme de ses vertus et la certitude de ses miracles. Ces vertus sont les trois vertus théologiques : la foi, l'espérance et la charité ; et les quatre vertus cardinales : la prudence, la justice, la force et la tempérance.

L'examen fini, la sacrée Congrégation passe en revue les rapports des commissaires, les dépositions des témoins, les pièces justificatives, etc. Scrupuleusement étudié dans le sein de la Congrégation, le procès avec toutes ses pièces est ensuite soumis à l'examen du consistoire, ou assemblée générale de tous les Cardinaux, Archevêques et Évêques de la cour de Rome ¹. Les réunions se succèdent ; le souverain Pontife en personne préside à plusieurs, demande l'avis de tous les Cardinaux, de tous les consultants sans donner lui-même le sien, se recommande à leurs prières, en ordonne de publiques, en un mot, n'omet rien de tout ce qui peut l'éclairer. Si, après toutes ces précautions, le Vicaire de Jésus-Christ est convaincu, il publie la Bulle qui autorise à procéder à la cérémonie de la béatification.

Nous le demandons maintenant, pourrait-on trouver sur la terre un tribunal, qui agisse avec plus de sagesse et de prudence ? Ou la vérité, touchant des faits et des faits palpables, est impossible à constater, ou bien il faut convenir qu'avec tant de précautions et d'infatigables recherches, elle doit nécessairement se faire jour. Aussi, pas un homme de bonne foi qui doute, même indépendamment de l'assistance du Saint-Esprit, de la *validité* des canonisations catholiques.

¹ Benoît XIV, l. I, c. VII.

A ce propos, nous rapporterons l'anecdote si connue, qui date du dernier siècle. Un des plus grands hommes de cette époque, le Pape Benoît XIV, n'étant encore que le cardinal Lambertini, fut nommé rapporteur dans une cause de béatification. Comme il était un jour occupé dans son cabinet à compulsé un énorme dossier, deux Protestants anglais vinrent lui rendre visite. La conversation était à peine commencée, qu'un envoyé du Saint-Père apporta au Cardinal l'ordre de se rendre sur-le-champ auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal pria ses nobles visiteurs de l'excuser, et, les engageant à l'attendre : Si vous voulez, leur dit-il, examiner ce dossier, vous trouverez le temps moins long. La proposition fut acceptée. Procédures, dépositions de témoins, relations de miracles, tout fut compulsé, visité, examiné pendant l'absence du Cardinal, qui se prolongea beaucoup plus qu'il ne s'y attendait.

— Eh bien, dit-il en rentrant, que pensez-vous de nos procédures ? — Si le personnage dont il est question dans les pièces que nous avons parcourues, répondirent les deux Anglais, n'est pas canonisé, vous ne canoniserez jamais personne. — Les preuves vous semblent donc suffisantes ? — Et au delà ! — Nous sommes plus difficiles que vous ; s'il n'arrive pas d'autres témoignages, la cause sera mise à néant. Et les deux Anglais, à qui le cardinal donna une idée des précautions employées par la Congrégation des Rites dans les affaires de béatification, se retirèrent avec un préjugé de moins en disant tout haut que les Saints de l'Église romaine étaient de *bon aloi*, et qu'eux-mêmes, tout honnêtes gens qu'ils se croyaient, ne voudraient pas que leur probité fût *passée à de pareilles étamines*.

Il nous reste à parler de la cérémonie solennelle de la béatification et de la canonisation. C'est vraiment un beau

jour que celui où, convaincue par le double témoignage du ciel et de la terre, c'est-à-dire par les miracles et par un long détail de preuves juridiques, de la sainteté et du bonheur éternel de l'un de ses enfants, l'Église le place sur ses autels et l'offre à la vénération de l'univers. Du haut de son trône, immortel comme la vérité qui y est assise, le souverain Pontife publie une Bulle pour annoncer ce grand jour ; la ville éternelle s'émeut, le monde catholique tressaille de bonheur et d'espérance, et des contrées lointaines partent de nombreux pèlerins pour assister à la fête. Une indulgence plénière est accordée à tous les fidèles qui, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, se trouveront à la Messe solennelle qui sera célébrée pour la béatification, dans la basilique du Vatican, c'est-à-dire dans l'église de Saint-Pierre.

Ce temple auguste est orné avec un goût et une magnificence dont on ne trouve d'exemple, à Rome même, que ce jour-là. Sur le frontispice paraît à une grande hauteur, au milieu des plus vives lumières, l'image du Saint qui s'envole au ciel, porté par les anges : au-dessous brillent encadrées dans l'or les armes du Pontife régnant, celles du roi dans les États duquel le bienheureux a pris naissance, celles de la ville où il a vu le jour, enfin, si c'est un religieux, les insignes de l'ordre auquel il appartient.

Si vous franchissez le seuil sacré, vous vous croyez transporté au ciel. Vos pieds marchent sur de riches tapis ; de la voûte à la base des piliers, tout le contour du temple immense est tendu de velours cramoisi, qui retombe de distance en distance en larges festons. Des tableaux aux cadres dorés, des emblèmes où l'or et la soie mêlent leurs

vives couleurs, des sentences en lettres d'or, placées à droite et à gauche, vous redisent les vertus, les actes sublimes, les paroles et la vie du Saint. Au fond du temple, devant vos yeux, à une grande élévation au-dessus de l'autel ou confession de saint Pierre, est suspendu le portrait du Saint, montant au ciel, la tête environnée de l'aurole : mais ce portrait est encore voilé. Bientôt il sera mis à découvert.

De chaque côté de l'autel sont rangés en fer à cheval des trônes brillants d'or et de pourpre, destinés aux Cardinaux, aux Prélats de la cour romaine, aux consultants de la sacrée Congrégation. Au-dessus du sacré Collège, apparaissent des tribunes richement décorées, où se placeront les rois et les reines, les princes et les princesses, tous les étrangers de distinction, que l'auguste cérémonie attire des diverses parties du monde catholique. Pour éclairer ce magnifique spectacle, brillent, dans toutes les parties du temple, des lustres, des candélabres, des girandoles, étincelant d'innombrables lumières. A cette vive clarté, qui éblouit la vue, se mêle, pour le plaisir de l'odorat, et comme emblème de la prière, l'encens des parfums. De distance en distance apparaissent de superbes vases de fleurs, d'où s'exhalent les odeurs les plus suaves, et, sur tous les autels, des cassolettes d'or et d'argent, où brûlent les aromates les plus exquis.

Si, dans cette fête unique au monde, les sens sont satisfaits, l'imagination, l'esprit et le cœur sont inondés des plus pures jouissances. Pour animer la solennité, plusieurs chœurs de musiciens, placés aux différents points de la vaste basilique, accompagnent du son de leurs instruments, les accents mélodieux des plus belles voix qu'on ait pu réunir.

Lorsque l'heure de la cérémonie approche, la garde pontificale vient se ranger autour du sanctuaire, afin d'ajouter à la pompe de la fête et de maintenir un ordre parfait. Cependant tous les Cardinaux, tous les Prélats des différentes congrégations, tous les généraux d'ordres ont pris place. Aux tribunes réservées, paraissent les personnages privilégiés qui doivent les occuper, et plus d'un roi s'estime heureux d'assister au triomphe du plus humble, peut-être, de ses nombreux sujets. Enfin, les vastes portes de l'immense basilique ont roulé sur leurs gonds d'airain, et les flots pressés d'un peuple innombrable se sont précipités dans son enceinte. Tous ces hommes illustres, étrangers ou nationaux, Catholiques ou dissidents, sont là, dans un religieux silence, attendant ce qui va se passer.

Tout à coup paraît le Cardinal grand maître des cérémonies, revêtu de la chape d'or et la mitre en tête; il s'avance accompagné de deux chanoines de Saint-Pierre, monte avec eux sur une estrade élevée, et lit à haute voix le bref du Saint-Père pour la béatification du serviteur de Dieu. La lecture finie, le Cardinal célébrant vient au pied de l'autel, accompagné des Diacres et Sous-Diacres de l'Église romaine, et entonne l'hymne du triomphe, le *Te Deum*. La dernière note est encore sur ses lèvres, qu'une main invisible tire le voile qui cachait le tableau du bienheureux, suspendu au-dessus de l'autel.

A ce moment sublime, Cardinaux, Pontifes, rois, princes, magistrats, toute la foule immense du peuple, tombent à genoux et se prosternent le front contre terre pour vénérer la sainte image. Et les mille instruments de musique, éclatant à la fois, font retentir les voûtes du temple, et toute l'artillerie du château Saint-Ange y ajoute son

imposante harmonie, mêlée aux décharges de mousqueterie et au son de toutes les cloches de la ville éternelle. O moment solennel ! heureux ceux qui ont éprouvé une fois dans leur vie les indéfinissables sentiments que vous inspirez ! Triomphe auguste ! que vous laissez loin derrière vous tous les triomphes de l'ancienne Rome avec leurs éléphants et leurs chars d'ivoire, et leurs peuples d'esclaves enchaînés ! Ici, du moins, il n'y a point de larmes, ou ce sont des larmes de bonheur.

La prostration finie, les chœurs de musique continuent et achèvent le *Te Deum*. Alors le premier Diacre chante le verset : « Priez pour nous, bienheureux N. » Et les chœurs répondent : « Afin que nous devenions dignes des promesses de Jésus-Christ. » Le Cardinal célébrant ajoute l'oraison composée en l'honneur du bienheureux dont il encense l'image. Puis, se revêtant des habits pontificaux, il offre les saints mystères en l'honneur du nouvel habitant des cieux. La messe finie, le procureur de la cause distribue à tous les assistants l'image du bienheureux, peinte ou imprimée, encadrée ou dorée avec plus ou moins de richesse, suivant les circonstances ¹. Telles sont, en abrégé, les cérémonies de la béatification.

Comme nous l'avons dit, elles datent de l'époque où l'Église jugea convenable de n'arriver à la canonisation, que par des procédures longues et nombreuses. La béatification est, en effet, une canonisation commencée. Pour passer de l'une à l'autre, il faut qu'à partir de sa béatification le bienheureux ait opéré des miracles ². Lorsqu'ils sont connus, la Congrégation des Rites recommence sur

¹ Benoît XIV, l. I, c. xxiv, et *Appendix ad c. xxiv*.

² *Ibid.*, c. xxxix.

ces nouveaux miracles les informations, les examens, les procédures, qui avaient eu lieu pour la béatification. Ce n'est qu'après les avoir constatés qu'on procède à la canonisation.

Les cérémonies de la canonisation diffèrent peu de la béatification ¹. Le jour de la fête, Rome présente le même enthousiasme ; Saint-Pierre est décoré avec la même richesse. Dès le matin a lieu une procession magnifique, dans laquelle on porte en triomphe l'image du bienheureux, qui va recevoir les derniers honneurs que l'Église de la terre puisse rendre à ses enfants. Au retour de la procession, à laquelle il assiste en personne, le souverain Pontife monte sur son trône, dressé dans la basilique de Saint-Pierre. L'avocat consistorial, au nom du Cardinal procureur de la cause, s'avance et supplie Sa Sainteté d'admettre au nombre des Saints, le bienheureux dont le procès a été jugé. A cette demande, le Prélat secrétaire des brefs pour les princes répond au nom du Pontife : « Il faut prier instamment dans cette grande affaire, afin que le Seigneur nous donne ses lumières. »

Tout le monde se met à genoux, et on invoque tous les Saints du Ciel en chantant leurs litanies. L'Avocat consistorial s'avance de nouveau et demande la canonisation. A cette seconde prière, le Prélat secrétaire répond : « Il faut encore redoubler d'instances et de prières. » Et on s'adresse à l'Esprit de lumière, à cet Esprit qui dirige l'Église, et qui est avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. On se met à genoux et on chante le *Veni Creator*. L'avocat se présente une troisième fois devant le trône pontifical et sollicite la canonisation.

¹ Denolt XIV, l. I, c. xxix.

Alors le souverain Pontife prononce la sentence solennelle, par laquelle il déclare et définit que tel bienheureux doit être mis au rang des Saints. A ce décret succède le chant du *Te Deum*, suivi de la messe en l'honneur du nouveau Saint, célébrée par le Vicaire de Jésus-Christ.

Le soir, après Vêpres, le souverain Pontife se rend de nouveau à l'église de Saint-Pierre, accompagné de tout le sacré Collège. Là, au milieu d'un peuple immense, il adore le Saint-Sacrement, puis vient à l'autel où reposent les reliques du Saint, lui adresse de ferventes prières, prend son image, la baise avec respect et la présente aux hommages de la foule empressée ¹. Et de douces larmes coulent avec des prières ; et des regards d'amour, et des sentiments de confiance, et des transports de bonheur montant vers le Saint, commencent pour lui, sur la terre, ce délicieux triomphe qui durera désormais autant que les siècles. Enfin, lorsque la nuit, descendant du haut des sept collines, est venue étendre ses sombres voiles sur la ville éternelle, un nouveau spectacle commence. Des feux de joie et une illumination magnifique mettent le comble à la joie d'un peuple destiné à tous les grands spectacles, et rendent Rome plus belle et mille fois plus heureuse qu'aux jours du triomphe de ses antiques Césars.

Mais le bonheur des Romains s'étend bien au delà des limites de leur cité. La canonisation d'un Saint est un événement immense, dont le retentissement se fait sentir jusqu'aux extrémités du monde catholique. Des millions de cœurs se dilatent à cette heureuse nouvelle ; le riche et le pauvre s'en réjouissent également. Elle dit à l'un et à l'autre : La porte du Ciel est encore ouverte, ses taber-

¹ Benoît XIV, l. I, c. xxxix.

nacles sont accessibles à tous ; et chacun aime à entendre cette voix qui sort du fond de sa conscience et qui dit : Moi aussi je peux être un saint. Qui pourrait compter combien de courages abattus, cette voix consolante a relevés, combien d'actions héroïques elle a fait pratiquer ?

Oh ! oui, laissez-nous le dire, elle est bien morale, cette cérémonie solennelle de la béatification et de la canonisation. Il est donc sur la terre un tribunal où la vertu, persécutée, méconnue, calomniée, trouve enfin une éclatante justice. Ici, nulle acception de personnes ; soyez riche ou pauvre, savant ou ignorant, maître ou esclave ; soyez né dans les glaces du pôle ou dans les brûlantes régions du Midi, en Europe, en Asie, dans la hutte du nègre de l'Afrique centrale ou dans le hamac du sauvage américain, à Rome ou aux extrémités les plus reculées de l'Inde et du Japon, il n'importe.

Avez-vous pratiqué dans un degré héroïque toutes les vertus qui sont la base de la société et de la Religion ; avez-vous été, en d'autres termes, l'enfant héroïquement docile du Père céleste et le bienfaiteur de vos frères ? Il suffit ; c'est tout ce qu'on examine, c'est tout ce qu'on demande pour vous placer sur les autels du monde catholique, rendre votre nom immortel et vous faire offrir de générations en générations, à vous, pauvre berger, humble laboureur, des honneurs que les monarques, avec toute leur puissance, n'obtiendront jamais.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de nous avoir destinés au bonheur du Ciel ; faites-nous la grâce de le mériter.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes

choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je me dirai souvent : Je veux être un grand Saint* ¹.

¹ Le jour de la Toussaint, on lira, avec autant de plaisir que de profit, le XLVIII^e chapitre du III^e livre de l'*Imitation* ou le c. xxxv^e des *Soliloques* de saint Augustin : *De desiderio et siti animæ ad Deum*.

LII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Jour des Morts. — Ses harmonies, son origine, ses fondements dans la tradition. — Son établissement. — Tendresse de l'Église. — Plaintes des Trépassés. — Funérailles chrétiennes.

I. Fête des Morts. — Le jour de la Toussaint, l'Église prend à tâche d'émouvoir toutes les fibres de notre cœur. On voit qu'elle veut frapper un grand coup et inspirer vivement le dégoût de la terre, le désir du Ciel, la tendre compassion, la charité universelle entre tous ses enfants. Si, le matin de cette mémorable journée, la pompe de ses cérémonies, l'allégresse de ses hymnes, offrent l'expression d'une joie sans mélange, le soir, à ses cantiques, viennent se mêler de longs soupirs. Bientôt le spectacle déjà modifié change tout à fait. Aux chants de joie, succèdent des sons lugubres ; des ornements de deuil remplacent les chapes aux ramages d'or, et voilà que nous n'apercevons plus dans le temple saint qu'un monument funèbre, couvert de larmes et d'ossements.

Qu'est-ce que tout cela ? C'est une nouvelle fête, la fête des Morts. Tendre mère, l'Église veut qu'aujourd'hui soit une fête de famille. Elle se présente à nos yeux dans ses trois états différents : triomphante dans le Ciel, exilée sur la terre et gémissante au milieu des flammes expiatrices. Et les cantiques du Ciel et les soupirs de la terre, et les gémissements du purgatoire, qui, dans ce jour, se succèdent, se mêlent, se répondent, nous font souvenir que des

liens mystérieux unissent en un seul corps, tous les enfants de Jésus-Christ; que les trois Églises, comme trois sœurs, se donnent la main, s'encouragent, se consolent, se soulagent jusqu'au jour où, s'embrassant dans les cieux, elles ne formeront plus qu'une Église éternellement triomphante.

Voyez quelle magnifique harmonie ! Il en est une autre qu'il est impossible de ne pas remarquer. Oh ! que le jour est bien choisi pour célébrer la fête des Morts ! Ces oiseaux qui émigrent, ces jours qui diminuent, ces feuilles qui tombent et qui roulent à nos pieds sur les chemins, chassées par l'aquilon, ce ciel qui s'assombrit, ces nuages grisâtres, précurseurs des frimas, tout ce spectacle de décadence et de mort, n'est-il pas merveilleusement propre à remplir notre âme des graves pensées que l'Église veut nous inspirer ?

Ce n'est pas tout encore. Comme toutes les autres, et peut-être plus que les autres, la fête des Trépassés resserre les liens de famille. On voyait autrefois, et on voit encore aujourd'hui dans les campagnes, les frères, les sœurs, les parents, les voisins, se réunir sur le cimetière, prier, pleurer et offrir des aumônes, pour obtenir la paix à leurs chers défunts. N'en doutons pas, si, dans le cours de l'année, il s'est élevé quelques nuages de division entre ces hommes, ils disparaissent ce jour-là : on est si près de s'aimer quand on prie et qu'on pleure ensemble !

Naguère encore, dans certaines villes¹, l'homme du guet, parcourant toute la nuit les rues de la cité, s'arrêtait à tous les vingt pas, faisait retentir sa sonnette et criait ces paroles : *Réveillez-vous, gens qui dormez : priez pour*

¹ A Nevers, en particulier.

les trépassés. Pourquoi faut-il que ces touchants usages aient disparu ! Depuis que nous avons oublié nos morts, nous sommes devenus froids à l'égard des vivants : l'égoïsme a desséché tous les cœurs, l'égoïsme, qui dégrade l'homme, tue la famille et bouleverse la société.

II. Origine de cette fête. — Mais il est temps de parler de l'établissement de la fête des Morts. Dès le principe, l'Église a prié pour tous ses enfants au jour de leur décès. Ses prières étaient des supplications pour ceux qui en avaient besoin et des actions de grâces pour les martyrs. On renouvelait le sacrifice et les supplications au jour anniversaire de leur mort. Tertullien le dit expressément : « Nous célébrons l'anniversaire de la nativité des martyrs ¹. » Et plus loin : « Suivant la tradition des ancêtres, nous offrons le Sacrifice pour les défunts au jour anniversaire de leur mort ². « Les autres Pères nous offrent les mêmes témoignages ³.

Bien plus, l'Église, qui s'est toujours montrée si bonne et si tendre pour ses enfants, avait, dès le commencement, deux manières de prier et d'offrir le Sacrifice pour les morts : l'une, pour chacun d'eux ou pour quelques-uns en particulier ⁴ ; l'autre, pour tous les morts en général, afin que sa charité embrassât ceux qui n'avaient ni proches ni amis, pour acquitter ce devoir de piété à leur égard ⁵. Elle en usait ainsi avant le temps de saint Au-

¹ Pro natalitiis annua die facimus. *De Cor. milit.*

² Ex majorum traditione pro defunctis annua die facimus. *Id.*

³ Cypr., l. I, *epist.* ix ; Greg. Naz., *Orat.* x.

⁴ Tertull. *Exhort. ad Cast.* ; Aug., *Conf.*, l. IX, c. ultim.

⁵ Non sunt prætermittendæ supplicationes pro spiritibus mortuorum ; quas faciendas pro omnibus in christiana et catholica societate defunctis, etiam tacitis nominibus quorumcumque sub generali commemoratione suscepit Ecclesia ; ut quibus ad ista desunt parentes, aut filii, aut quicumque cognati, vel amici, ab una eis exhibeantur pia matie communi. *De cura pro mort.*, c. IV.

gustin. « Il est fort ancien, dit ce Père, et universellement reçu dans toute l'Église, l'usage de prier pour tous ceux qui sont morts dans la communion du corps et du sang de Jésus-Christ ¹. »

Cependant, nous ne voyons pas qu'il y eût une fête particulière pour recommander à Dieu tous les morts ; mais nous voyons les fondements sur lesquels on a pu l'établir. Car si, dès sa naissance, l'Église, suivant le témoignage des Pères, a prié et sacrifié pour les morts en particulier et pour tous en général, si, dans toutes les liturgies et dans toutes les Messes de l'année, on a prié pour tous les morts en commun, n'est-il pas évident qu'on a pu, sur ces fondements, établir une fête particulière afin de remplir ce devoir envers les défunts, avec plus de soin et d'application ² ?

La chose eut lieu en effet, et la gloire éternelle de la Franche-Comté, alors connue sous le nom de Bourgogne, sera d'avoir donné naissance à cette pieuse institution ³. Issu d'une des plus nobles familles de Bourgogne, le bienheureux Bernon, abbé de Baume-les-Messieurs, près de Lons-le-Saulnier, venait de fonder l'abbaye de Cluny. Cette illustre fille, qui avait hérité de la piété de sa mère envers les morts, s'empressa d'adopter la commémoration générale des trépassés. Elle la rendit stable et perpétuelle par un décret de l'an 998.

En voici la teneur ; c'est le chapitre de Cluni qui parle : « Il a été ordonné par notre vénérable père Odilon,

¹ *Serm. xxxii, de Verb. Apost.*

² Thomassin, *des Fêtes*.

³ Nous disons *institution*, c'est-à-dire établissement public et durable, attendu que près de deux siècles avant le B. Bernon, Amalaire Fortunat, évêque de Trèves, avait composé un office des morts qui se disait, dans son diocèse, à la suite de l'office de tous les saints.

du consentement et à la prière de tous les frères de Cluni, que, comme dans toutes les Églises on célèbre la fête de tous les Saints, le premier jour de novembre, de même dans tous nos monastères, on célébrera le lendemain, la commémoration de tous les fidèles trépassés. Le jour de la fête de tous les Saints, après le chapitre, le doyen et les cellériers feront l'aumône de pain et de vin à tous ceux qui se présenteront. Après Vêpres, on sonnera toutes les cloches et on chantera les Vêpres des morts. La Messe sera solennelle, les frères chanteront le trait, tous offriront en particulier, et on nourrira douze pauvres. Nous voulons que ce décret s'observe à perpétuité, tant en ce lieu qu'en tous ceux qui en dépendent ; et si quelqu'un observe comme nous cette institution, il participera à nos bonnes intentions ¹. » Tel est le décret de Cluni.

La pieuse pratique passa bientôt à d'autres Églises ; celle de Besançon fut la première à l'adopter. C'était en quelque sorte son patrimoine qui lui revenait, consacré par le suffrage des serviteurs de Dieu. Peu après, la Commémoration générale des Morts, le lendemain de la Toussaint, fut adoptée par les Souverains Pontifes et devint commune à toute l'Église catholique.

Terminons ce que nous avons à dire sur l'origine de cette fête, par une remarque bien propre à faire ressortir l'immense charité de l'Église notre mère. La Commémoration générale des Trépassés n'est qu'un supplément à toutes les autres fêtes, offices et sacrifices de l'année. Elle

¹ Venerabilis pater Odilo per omnia monasteria sua constituit generale decretum, ut sicut primo die mensis novembris, juxta universalis Ecclesie regulam, omnium Sanctorum solemnitas agitur ; ita sequenti die in psalmis et elemosynis et præcipue Missarum solemnibus, omnium in Christo quiescentium memoria celebretur, etc. S. Petr. Damian, in *Vit. B. Odil.* ; Baron., an. 1018, n. 6 ; et *Not. ad Martyrol.*, 2 nov. ; Hélyot, t. V, etc.

a cela de commun non-seulement avec la fête de la Toussaint, mais encore avec celles de la Trinité et du Saint-Sacrement. En effet, dans toutes les fêtes, dans tous les offices ou sacrifices de l'année, on rend un honneur suprême à la Trinité, par l'adorable sacrifice de l'Eucharistie, où Notre-Seigneur est immolant et immolé avec tous ses saints, qui y sont nommés, au moins en général.

Aussi les fêtes particulières de la Trinité, du Saint-Sacrement et de tous les Saints n'ont été établis que comme supplément de la fête générale, pour renouveler l'attention et la ferveur avec laquelle nous devons la célébrer pendant toute l'année. Il en est de même de la Commémoration générale des Morts. L'Église l'a instituée pour suppléer aux prières et aux sacrifices qui se font pour eux tous les jours, et nous avertir que nous devons nous acquitter de nos devoirs à leur égard, avec une attention et une piété toutes nouvelles.

Nous ne répéterons pas ici l'explication des motifs que nous avons de prier pour les morts ¹ ; nous nous contenterons d'offrir aux réflexions des Chrétiens la pensée suivante.

III. Plaintes des trépassés. — La gloire de Dieu, la charité, la justice, notre intérêt : tels sont les puissants motifs que nous avons de prier pour les défunts. Pussions-nous accomplir le devoir que la nature et la Religion nous imposent de concert, de manière à faire cesser cette voix plaintive, cette voix accusatrice qui s'élève du purgatoire et frappe incessamment l'oreille du Chrétien attentif : *Hominem non habeo, hominem non habeo : je n'ai personne ! je n'ai personne* ² !

Le premier qui fit entendre ces pénibles paroles fut le

¹ Deuxième partie du *Catéchisme*, leçon **xx**.

² Joan., v, 7.

paralytique dont il est parlé dans l'Évangile. Perclus de tous ses membres, ce malheureux était, depuis trente-huit ans, enchaîné sur les bords de la piscine probatique. Toujours exposé aux regards de la foule, que la curiosité ou le désir de la guérison amenait en ce lieu célèbre, son mal était connu de toute la Judée. Et dans cette foule il y avait, à n'en pas douter, des parents, des connaissances, des amis de cet infortuné, si les infortunés avaient des amis. Que demandait-il pour être délivré? Le simple effort d'une main charitable qui le poussât dans la piscine, au moment où l'Ange du Seigneur venait agiter l'onde salutaire. Toutefois il attendait ce faible service; il l'implorait en vain depuis trente-huit ans.

N'est-ce pas là, dites-nous, la vive image des âmes du purgatoire? Retenues par la justice divine dans de cruelles souffrances, elles attendent avec empressement, elles implorant à grands cris le secours de la main charitable, qui brisera leurs chaînes et les fera entrer dans cette cité où la douleur n'est pas connue. Ces justes souffrants sont nos frères. Tout nous rappelle leur souvenir, et les lieux que nous parcourons, et les maisons que nous habitons, et les biens dont nous jouissons, et le nom même que nous portons, et ces lugubres cérémonies auxquelles nous assistons, et ces tombeaux que nous pouvons voir tous les jours : cependant ces chers défunts ne sont point soulagés.

Demandez-leur pourquoi ils souffrent, les uns depuis vingt ans, les autres depuis trente ou quarante ans peut-être, leur réponse sera celle du paralytique : Hélas ! je n'ai personne, *hominem non habeo*. J'ai bien laissé sur la terre des parents ; mais, je le vois, je n'y ai point laissé d'amis. J'ai bien laissé sur la terre une épouse ; mais, je le vois, elle bien vite séché ses larmes, mon nom n'est plus sur ses

lèvres, ma mémoire ne vit plus dans son cœur, *hominem non habeo*. J'ai bien laissé sur la terre des enfants que j'ai comblés des plus tendres caresses, que j'ai nourris, que j'ai élevés au prix de mes sueurs; mais, je le vois, leur père n'est plus rien pour eux, *hominem non habeo*, je n'ai personne. Cependant ce que je demande est bien peu : quelques prières, quelques aumônes : voilà tout, et je le demande en vain. Esclaves de leurs plaisirs et de leurs affaires, tous ont oublié leurs morts, leurs morts les plus chers, *hominem non habeo*, je n'ai personne. Voix accusatrice, plainte déchirante, puisse-t-elle toucher nos cœurs et procurer la gloire à Dieu, la paix aux morts, et à nous la récompense de la miséricorde : *Bienheureux les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde.*

IV. Cérémonies des funérailles. — C'est ici le lieu de dire un mot des funérailles chrétiennes. L'Église, qui consacre notre berceau et qui environne d'une protection si auguste le petit enfant qui arrive dans la vallée des misères, ne néglige rien pour rendre l'homme respectable, alors que, parvenu au terme de sa carrière, il descend dans la tombe pour y subir l'arrêt qui le condamne à retourner en poussière.

D'abord, une chose me frappe dans nos cérémonies funèbres. D'un côté, je vois des parents, des amis, des enfants en pleurs; j'entends le glas funèbre, je n'aperçois dans le temple saint que des images lugubres; d'un autre côté, voici l'Église qui chante, qui chante toujours. Quel contraste ! Une mère peut-elle chanter à la mort de son fils ? et l'Église n'est-elle pas la plus tendre des mères ? Ah ! sans doute, l'Église nous aime d'un amour d'autant plus vif qu'il est plus éclairé; essayons de comprendre son cœur.

Dépositaire des promesses d'immortalité, elle les pro-

clame hautement en présence de la mort ; s'il y a des larmes dans sa voix, il y a aussi de la joie. Elle pleure, mais, plus heureuse que la tendre Rachel, elle se console et nous console aussi, parce qu'elle sait que ses fils lui seront rendus. Ainsi, dans les larmes des parents, je vois la nature ; dans les chants de l'Église, je vois la foi. L'une s'attriste en disant : *Je dois mourir* ; l'autre la console en répondant : *Vous ressusciterez*.

Lors donc que l'âme du Chrétien s'est séparée de son corps, la cloche avertit les fidèles de prier pour leur frère. Afin d'exciter leur ferveur, le glas est renouvelé à certains intervalles, jusqu'au moment où l'on confie à la terre ce qui appartient à la terre. Avant d'enlever le corps, le Prêtre dit, en jetant de l'eau bénite sur le cercueil : *Requiem æternam*, etc. « Seigneur, donnez-lui un repos éternel, et que la lumière qui ne s'éteint jamais luise toujours à ses yeux. » Puis on récite le *De profundis* à deux chœurs. En effet, il y a deux voix dans ce lugubre cantique : voix de l'âme inquiète et troublée qui craint les jugements de Dieu, et voix de l'âme qui sent renaître son espérance à la vue de la Rédemption du Seigneur, qui efface toutes les iniquités d'Israël.

La levée du corps se fait processionnellement ; la croix, gage d'espérance et signe de résurrection, précède le cortège. Le défunt arrive à l'église, à l'église où commence et où finit sa carrière chrétienne. Quel rapprochement entre le berceau et la tombe, entre le baptême et l'enterrement ! Au milieu de l'appareil lugubre qui environne le corps, on voit briller des flambeaux. C'est le signe de la foi et de la charité du défunt ; c'est l'emblème de son retour futur à une vie meilleure ; c'est le gage que la tristesse du Chrétien sera changée en joie. Ainsi, la vie pré-

sente et la vie à venir, le temps et l'éternité, se donnent rendez-vous autour du cercueil : l'un, avec ses larmes et ses espérances trompées; l'autre, avec ses consolations et ses promesses immortelles.

La Messe commence, et bientôt la voix grave des chœurs fait retentir les voûtes sacrées de la prose *Dies iræ*. Rien de plus imposant et de plus propre à glacer d'épouvante, que ce poëme de la mort et du jugement dernier. C'est autant pour l'instruction des vivants, que pour le soulagement des trépassés que l'Église le fait chanter. La mort avec ses tombeaux et sa froide poussière, le jugement avec ses signes formidables et ses rigueurs, apparaissent tour à tour. Puis, pour relever un peu l'âme consternée, une dernière parole, parole d'espérance, vient frapper l'oreille et vous reste dans le cœur comme le sentiment qui doit le dominer.

« Pour me racheter, vous avez souffert la croix. Ah ! qu'une si grande peine ne reste pas sans fruit ! Juste Juge, vengeur du crime, pardonnez-moi avant de me citer à votre tribunal. Je gémissais comme un criminel, je rougis au souvenir de mes fautes. O Dieu ! épargnez un coupable qui vous supplie ! Miséricordieux Jésus, donnez le repos aux Trépassés. »

L'auteur de ce chef-d'œuvre est, à ce qu'on croit généralement, le cardinal Malabranca, de la famille des Ursins, qui vivait au treizième siècle.

Après la Messe, le clergé vient se ranger, pour l'*Absoute*, autour du cercueil, et l'on chante le répons *Libera me*, etc. *Délivrez-moi, Seigneur*, etc. Dans cette lugubre et touchante prière, c'est le mort qui parle. On croit entendre Jonas criant vers Dieu, du fond de l'abîme et des entrailles du monstre où il était enseveli tout vivant : *Délivrez-moi*,

Seigneur, de la mort éternelle au jour terrible, où vous viendrez juger le monde par le feu. Touchée de ses cris, l'Église sa mère lui répond par la bouche de l'officiant : « Seigneur, ayez pitié de nous. »

Le Chœur : « Christ, ayez pitié de nous. »

Le Prêtre : « Seigneur, ayez pitié de nous. » Puis il entonne le *Pater*, qu'il récite à voix basse. Pendant ce temps, il fait le tour du cercueil et l'arrose d'eau bénite; c'est une dernière purification pour le mort; puis il l'encense, et cet encens rappelle et la prière de l'Église pour son fils défunt, et la bonne odeur des vertus que ce Chrétien a pratiquées et qui la font monter au Ciel comme la fumée des parfums. En sera-t-il ainsi de vous qui lisez ces lignes? Que répond votre vie?

Le moment du départ pour le cimetière est arrivé. Adieu, Église sainte où je reçus le baptême; adieu, chaire sacrée d'où découlèrent sur moi, comme une bienfaisante rosée, les paroles du salut; adieu, tribunal de miséricorde où je reçus tant de fois, avec le pardon de mes fautes, de paternels avis et d'ineffables consolations; adieu, table sainte où mon Dieu me nourrit de sa chair immortelle; adieu, mes parents, mes amis, mes enfants, adieu jusqu'à la résurrection générale. Voilà tout ce que dit ce dernier départ de l'église pour le cimetière.

Aussi les larmes, les cris même des proches, redoublent en ce moment solennel. Que fait alors la Religion? D'une voix douce, et nous allions dire joyeuse, elle donne le signal du mouvement, en chantant ces délicieuses paroles : *Deducant te Angeli*, etc. « Que les Anges vous conduisent en paradis; que les martyrs viennent à votre rencontre et vous introduisent en la sainte Jérusalem; que le chœur des Anges vous reçoive et vous fasse partager avec

Lazare, autrefois pauvre, le repos et le bonheur éternel ¹ ! »

Ainsi, tandis que la nature éplorée ne voit qu'un cimetière au terme du voyage, un cimetière avec ces tristes mystères de décomposition et de pourriture, la Religion, radieuse d'immortalité, nous montre le paradis avec ses joies et son bonheur, et une nouvelle parole de consolation sera prononcée sur la fosse. Le Prêtre dit² en jetant un peu de terre sur le cercueil : *Que la poussière rentre dans la terre d'où elle est sortie, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné ! Qu'il repose en paix ! Ainsi soit-il.*

Après une dernière aspersion d'eau bénite, la tombe est refermée, et la croix qui la surmonte annonce que là est le corps d'un chrétien qui a vécu plein d'espérance et qui attend avec confiance le jour de la résurrection générale *. Consolante pensée ! Religion sainte, soyez bénie ! Dans cette fosse surmontée de la croix, le Chrétien ressemble au voyageur fatigué qui se repose doucement à l'ombre d'un arbre, en attendant que l'heure soit venue de reprendre sa route.

PRIÈRE

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de la tendresse que vous avez inspirée à votre Église pour les trépassés ; faites-nous la grâce de faire pour eux tout ce que nous voudrions un jour qu'on fasse pour nous.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je consacrerai tous les lundis à prier pour les morts.*

¹ Rituel romain.

² Voyez M. Thirat, *Esprit des Cérém.*, p. 125.

LIII^e LEÇON

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (SUITE).

Dédicace. — Signification, raison. — Division des cérémonies avant l'ouverture de l'église. — Après. — Raisons qui nous pressent de venir à l'église.

I. Fête de la Dédicace. — Si, comme nous l'avons prouvé, la Religion a raison de bénir les moindres choses qui servent à son culte, elle ne pouvait manquer de consacrer les lieux destinés à l'offrande de son Sacrifice et à l'accomplissement de ses augustes mystères. Aussi nous voyons que la consécration des temples était en usage sous l'ancienne Loi. On sait avec quelle magnificence et quelle pompe royale Salomon fit la dédicace du premier temple, élevé dans l'univers à la gloire du Très-Haut. Et ce temple ne devait renfermer que des ombres vaines ! les tables de la loi, la manne du désert et la verge miraculeuse d'Aaron. Dans ses parvis de cèdre ne devait s'agenouiller qu'un peuple charnel ; sur ses autels d'airain ne devait couler que le sang des animaux, et ses voûtes d'or ne devaient retentir que des accents des Prophètes.

Dans le temple catholique habite le Dieu qui dicta la Loi ; ici repose le pain vivant descendu du ciel ; un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité remplit l'enceinte sacrée, l'autel est teint du sang rédempteur de l'univers, et les échos retentissent de la voix du Maître des Prophètes. L'Église catholique pouvait-elle ne pas consacrer ses temples par des cérémonies, dont la sainteté répondît à la

sainteté même de l'édifice ? Non, il n'en pouvait être ainsi.

Et voilà que cette divine épouse de l'Homme-Dieu est à peine sortie des Catacombes, où pendant trois siècles elle cache ses augustes mystères, qu'elle s'empresse de bâtir et de consacrer des temples au Dieu vainqueur des Césars. « La persécution des empereurs précédents, dit Eusèbe, avait abattu toutes nos églises ; mais sous Constantin nous réparâmes cette perte avec avantage. Ce fut un beau spectacle et le comble de la joie pour l'Église, de voir bâtir et rebâtir de tous côtés une infinité de temples. Toute la puissance, toutes les richesses du nouvel empereur furent déployées en cette occasion. On ne voyait par toutes les villes de l'empire, que des temples superbes qui s'élevaient et que les Évêques dédiaient à la gloire de Jésus-Christ ¹. »

Mais d'où pensez-vous que venait à l'Église la joie que lui causait la solennité des dédicaces ? Était-ce de ces temples matériels, qu'on offrait à son divin Époux ? Non. Ce qui la faisait tressaillir de bonheur, c'était l'union, la concorde et la charité qui, unissant tous les hommes, comme elles unissaient alors nos pères dans la foi, en font un temple vivant et éternel dans ces temples matériels et périssables. Les temples visibles, nous dit l'Épouse de Jésus-Christ, ne sont qu'une image ; le temple réel, c'est la réunion des empereurs, des Évêques, des peuples, des provinces et des royaumes, de tous les Chrétiens entre eux, s'offrant tous ensemble au Seigneur avec la victime divine et immortelle, qui est mon divin Époux. C'est en vue de rendre cette vérité sensible que plusieurs évêques s'assem-

¹ Eusèbe, l. X, c. III.

blent pour la dédicace des temples matériels. Figure de mon temple spirituel, ils consacrent un édifice où les Saints de la terre, imitant les Saints du Ciel, viendront psalmodier, louer Dieu, entendre la parole divine, sacrifier et admirer ce que j'ai de plus auguste dans nos cérémonies.

Suivons dans le détail ces augustes cérémonies, et nous verrons si l'Église de la terre pouvait mieux représenter le temple du ciel, ce temple véritable dont les anges et les hommes doivent être les pierres vivantes ; si elle pouvait mieux enseigner à ses enfants qu'ils ne doivent faire en Jésus-Christ qu'un corps, une âme, un cœur, un temple, un autel, une hostie vivante et immortelle par la charité. Comme il n'y a pas de vertu plus sociale, plus indispensable, que la charité et l'esprit de sacrifice, il faudra convenir que nos cérémonies, dont la légèreté se moque, sont admirablement propres à la prêcher au monde.

En effet, voici le magnifique langage que l'Église nous adresse dans la dédicace de ses temples : « Le Verbe éternel, s'étant uni hypostatiquement au corps de l'homme, qui est une portion de la terre, s'est comme engagé à consacrer tout le reste de la terre et à en faire un temple et un sacrifice aussi étendu que le monde, aussi durable que les siècles. Le Verbe seul a pu faire ce chef-d'œuvre, et il ne l'a fait qu'en se faisant homme et en se bâtissant un temple sur la terre, et changeant toute la terre en ce même temple. C'est dans cette pensée que j'emploie tant de cérémonies et tant de magnificence dans la dédicace de mes temples, qui ne sont que l'image de ce temple divin et miraculeux ¹. »

II. Explication des cérémonies. — Dociles à la voix de

¹ Eusèbe, l. X, c. iv.

l'Église, étudions avec un esprit de foi et de piété la consécration de nos sanctuaires. Cette cérémonie, une des plus imposantes du culte catholique, peut se diviser en deux parties. La première, depuis le commencement de l'action jusqu'à l'ouverture de l'église ; la seconde, depuis l'ouverture de l'église jusqu'à la fin. La première nous dit que nous sommes exilés sur la terre, et que nous devons employer tous nos efforts pour arriver à la céleste patrie. La seconde nous présente une figure et un avant-goût des joies et des allégresses de la glorieuse Jérusalem. Ainsi, l'ensemble de la cérémonie est un vrai poëme épique, qui redit à la foi et aux sens toute la vie du genre humain, dans le temps et dans l'éternité.

Première partie : Jusqu'à l'ouverture de l'église.

Disons d'abord que le pouvoir de consacrer les églises appartient exclusivement à l'Évêque ; il se prépare à l'exercer par le jeûne. La raison en est qu'il représente le Pontife éternel, qui seul a pu nous ouvrir le Ciel par le jeûne et par la souffrance. Les reliques des saints qui doivent être placées dans l'autel principal du nouveau temple, sont renfermées dans un vase scellé avec le plus grand soin, et déposées entre des flambeaux sur une table élégamment décorée, mais placée hors de l'église. Voilà l'homme exilé du Ciel.

L'Évêque, revêtu d'une chape blanche et accompagné de son clergé, vient, auprès de ces reliques, implorer la miséricorde de Dieu et solliciter sa grâce ; il récite à cet effet les sept Psaumes de la Pénitence, véritable soupir du repentir et de l'espérance. Lorsqu'ils sont finis, on se rend processionnellement devant la grande porte de l'église. Elle est fermée, personne n'est dans l'intérieur, excepté le Diacre, revêtu de l'amict, du cordon et de l'é-

tole blanche. Le Diacre est la figure de l'apôtre saint Pierre, à qui ont été remises les clefs du Ciel.

L'Évêque, frappé de la grandeur de l'entreprise, s'écrie :

« Dieu tout-puissant, Père et Fils et Saint-Esprit, soyez au milieu de nous. » A l'instant, Pontife, clergé, fidèles, tombent à genoux pour implorer l'assistance de leurs frères bienheureux qui triomphent dans le Ciel. On les appelle successivement par leurs noms en récitant les Litanies des Saints. Confiant dans leur secours, le Consécrateur procède à l'ouverture de ce ciel figuratif. Il bénit le sel et l'eau, avec les oraisons, les exorcismes et les signes de croix ordinaires. Nous avons expliqué ailleurs et l'efficacité et les significations de l'eau bénite, du sel et des exorcismes. La puissance des ténèbres, qui avait profané le monde et fermé le Ciel, va être chassée et déposée.

Avec l'eau qu'il vient de bénir, l'Évêque fait une aspersion sur lui-même, sur le clergé et sur le peuple. Se purifier, afin d'être plus digne de consacrer la maison du Seigneur, et purifier le clergé et le peuple, afin que leurs prières soient plus ferventes et plus agréables à Dieu : tel est le but transparent de cette première cérémonie. Il part ensuite précédé de deux acolytes et fait le tour de l'église en répandant de l'eau bénite sur les murs extérieurs et répétant continuellement ces mots : *Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*. Pendant ce temps le chœur chante l'antienne : « La maison du Seigneur
« a été fondée sur le sommet de la montagne, et elle
« s'est élevée au-dessus de toutes les collines. Toutes les
« nations viendront à elle et diront : Gloire à vous,
« Seigneur. Ils viendront avec joie, portant des gerbes

« dans leurs mains, et ils diront : Gloire à vous, Seigneur. »

L'Évêque, revenu devant l'église, récite une oraison dans laquelle il conjure le Seigneur de prendre ce temple sous sa protection et d'en faire une maison de sainteté et de prières ; puis, avec son bâton pastoral, il frappe une fois la porte en disant : « Princes, ouvrez vos portes ;
« exhaussez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. » Le Diacre, qui est resté dans l'église, demande : « Qui est ce Roi de gloire ? » L'Évêque répond : « C'est le Dieu fort et puissant, c'est le Dieu des armées. »

Le Diacre n'ouvre point la porte. Alors l'Évêque asperge une seconde fois les murs extérieurs de l'église, tandis que le chœur chante l'antienne : « Seigneur, bénissez ce temple que vous avez élevé à la gloire de votre nom. Du haut de votre trône, exaucez les prières de ceux qui viendront vous y adorer. Seigneur, si votre peuple se convertit, fait pénitence et vient vous prier en ce lieu, écoutez ses vœux du haut de votre trône. »

Après avoir fait une deuxième fois le tour extérieur de l'église, l'Évêque récite une oraison pour demander à Dieu que tous ceux qui s'assembleront dans cette église jouissent des douceurs de la paix et de la concorde. Il frappe une seconde fois la porte avec sa crosse, en disant : « Princes, ouvrez vos portes ; exhaussez-vous, portes éternelles, et le Roi de gloire entrera. » Le Diacre demande de nouveau : « Qui est ce Roi de gloire ? » L'Évêque réplique : « C'est le Dieu fort et puissant, le Dieu des armées. »

La porte de l'église ne s'ouvre point encore, pour rappeler que ce n'est pas sans résistance que Notre-Seigneur Jésus-Christ a vaincu le démon, et détruit l'em-

pire qu'il exerçait depuis si longtemps sur la terre.

L'Évêque fait une troisième fois le tour de l'église en jetant, *au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit*, de l'eau bénite sur les murs extérieurs. Alors le chœur chante cette nouvelle antienne : « Maître de l'univers, ô
« vous, qui avez tout en abondance; mais vous qui avez
« voulu que votre temple fût élevé au milieu de nous, Sei-
« gneur, préservez à jamais votre maison de toute souil-
« lure. Vous l'avez choisie, ô mon Dieu! pour qu'on y
« invoque votre nom, pour qu'elle devienne un lieu de sup-
« plications et de prières : conservez-la toujours sans
« souillure. »

L'Évêque, de retour sur le parvis, demande à Dieu qu'il bénisse et sanctifie ce qu'il va sanctifier et bénir; que les démons sortent de ce temple et que les anges de paix y entrent pour ne jamais le quitter.

Alors il frappe une troisième fois la porte de l'église, en prononçant les mêmes paroles : *Princes, ouvrez vos portes*, etc. Le Diacre, après sa réponse, ouvre l'église. Dans ce triple voyage vous trouverez et le souvenir de la sainte Trinité, et la triple hiérarchie des élus : la virginité, la continence et le mariage; et dans les trois percussions de la porte, la triple puissance de Jésus-Christ sur le monde physique et moral, la création, la rédemption, la glorification; les peines et les travaux que lui a coûtés la conquête de son héritage et du nôtre.

Avant d'entrer dans l'église, l'Évêque fait avec sa crosse, sur le seuil de la porte, le signe de la croix, pour montrer que c'est par sa mort que Jésus-Christ a fermé l'enfer et ouvert le Ciel. Il dit, en accomplissant cette cérémonie : « Voici le signe de la croix, que tous les vains fantômes s'évanouissent. »

Le clergé suit l'Évêque dans l'église, les fidèles demeurent dehors. Si le peuple entrait en foule, la cérémonie ne pourrait plus se faire avec décence. Telle est sans doute la raison extérieure pour laquelle les assistants ne sont point introduits. Il en est une autre pleine de mystères : l'Église représente le ciel. Lorsque, après sa résurrection, Jésus-Christ y est entré, il n'était suivi que des justes qu'il avait délivrés des limbes ; mais quand il aura consommé à la fin des temps la dédicace de l'éternelle Jérusalem, il y entrera plein de gloire à la tête de tous les élus.

« Paix à cette maison, » dit l'Évêque en mettant le pied dans l'église, et le clergé chante une antienne, où il sollicite cette paix si nécessaire au bonheur et au salut de l'homme. L'antienne finie, tous se mettent à genoux au milieu de l'église, et l'Évêque entonne l'hymne *Veni, Creator*, pour demander à l'Esprit-Saint son secours et ses lumières.

On récite de nouveau les Litanies des Saints pour implorer leur assistance : elles sont suivies du *Benedictus*. Pendant ce cantique, l'Évêque trace avec sa crosse, sur deux traînées de cendres, et qui vont en forme de croix de saint André (X) d'un bout de l'église à l'autre, les lettres de l'alphabet grec et latin ¹. Sur l'une sont les lettres grecques, sur l'autre les lettres latines, elles sont écrites de telle manière que la première et la dernière lettre de chaque alphabet se trouvent placées aux quatre coins de l'église.

La réunion du grec et du barbare, c'est-à-dire de tous les peuples, dans le sein de l'Église, la puissance de la croix, la victoire des Apôtres, voilà ce que rappelle cette expressive cérémonie. Elle est suivie d'une autre non moins

¹ Pour marquer la perfidie des Juifs, on n'emploie pas les caractères hébraïques bien que l'hébreu soit une des trois langues sacrées.

solennelle et non moins instructive. Le Pontife va bénir les autels et les murs intérieurs de l'église; il ne se servira pas de l'eau qu'il a employée pour sanctifier le dehors du temple, il en bénit une nouvelle dans laquelle il mêle du sel, de la cendre et du vin. C'est Jésus-Christ qui nous a ouvert le ciel, et qui donne la sainteté à nos églises, où il daigne faire sa demeure. L'eau, le sel, la cendre et le vin, symboles de sa divinité et de son humanité, de ses ignominies et de sa gloire, de sa mort et de sa résurrection, rappellent cette double vérité ¹.

Après une magnifique prière, dans laquelle l'Évêque énumère toutes les qualités de l'eau qu'il vient de bénir, et les merveilleux effets qu'il en attend, il s'approche de l'autel, s'il doit le consacrer, et, pendant qu'on chante le psaume *Judica me*, etc., *Jugez-moi*, etc., il prend de l'eau bénite et en forme cinq croix sur la table de l'autel, une au milieu, les autres aux quatre coins, en disant : « Que cet
« autel soit sanctifié en l'honneur du Dieu tout-puissant,
« de la glorieuse Vierge Marie et de tous les bienheureux,
« sous le nom et à la mémoire de saint N., au nom du Père
« et du Fils et du Saint-Esprit. »

Puis, il fait sept fois le tour de l'autel et l'asperge avec de l'eau bénite en récitant le psaume *Miserere mei, Deus*, etc. *O Dieu, ayez pitié de moi*, etc. Ici tout est mystère. L'Évêque conjure le Tout-Puissant de l'exaucer, en répandant ses bénédictions sur la pierre où doit s'offrir l'adorable victime. Mais il doit persévérer dans la prière, attendu que ce ne fut qu'au septième voyage autour de Jéricho, que le Seigneur exauça les vœux d'Israël et renversa les murs de cette ville.

¹ Voir notre *Traité de l'eau Bénite*.

De plus, dans l'esprit de l'Église, l'autel représente Notre-Seigneur lui-même. Toutes les cérémonies et les prières de la consécration tendent à identifier, autant qu'il est possible, l'autel matériel et l'autel spirituel. Ces sept tours redisent et les sept grandes vertus de Notre-Seigneur, et les sept voyages du divin berger à la recherche de ses brebis; comme les cinq croix gravées sur l'autel avec trois onctions d'huile et d'encens représentent ses cinq plaies, la grâce qui en découle et les trois vertus fondamentales du Christianisme, la foi, l'espérance et la charité. L'encensement qui termine est l'emblème de la prière.

L'Évêque, avec la même eau bénite, asperge trois fois les murs intérieurs de l'église, d'abord le bas, puis le milieu, enfin le sommet, en commençant par le point oriental : en revenant à l'autel il bénit le pavé. Cette cérémonie nous dit qu'à la purification extérieure doit s'ajouter la pureté intérieure de l'âme; qu'il n'y a rien de souillé dans le Ciel; enfin, que Notre-Seigneur, parti de l'Orient, a sanctifié le monde entier. Le clergé, pendant ce temps-là, chante plusieurs psaumes qui rappellent la céleste Jérusalem et les biens que le Seigneur réserve à ses élus.

Après cette cérémonie, l'Évêque récite plusieurs oraisons touchantes, mais surtout une préface qu'une traduction rendrait imparfaitement, et où il expose toutes les faveurs, toutes les grâces et tous les bienfaits dont il conjure le Seigneur de combler les fidèles qui viendront l'adorer dans ce temple. Cette prière étant achevée, il fait avec la dernière eau bénite, de la chaux et du sable, un ciment qu'il bénit et qu'il emploiera bientôt à sceller les reliques des Saints dans l'autel.

Deuxième partie : Depuis l'ouverture de l'église jusqu'à la fin de la cérémonie. Le moment est venu d'introduire

dans l'église ces précieux restes ; on va les chercher processionnellement, en chantant des psaumes et des antiennes en leur honneur. Des Prêtres les portent sur leurs épaules ; ils font avec l'Évêque le tour extérieur de l'église, et, pendant cette marche triomphale, les fidèles répètent avec enthousiasme ces paroles : *Kyrie, eleison : Seigneur, ayez pitié.*

Alors l'Évêque adresse aux fidèles une pieuse exhortation sur la dédicace ou consécration des églises, et fait lire par l'Archidiacre un décret du concile de Trente qui y a rapport ; puis, il conjure le Seigneur de prendre possession de son temple, dont il marque la porte d'un triple signe de croix fait avec du saint chrême. Cependant la procession entre dans l'église. Les fidèles suivent le clergé, et tous ensemble marchent sur les traces des reliques qu'on va déposer dans le tombeau de l'autel.

On ne peut être témoin de ce spectacle sans être vivement impressionné. Il vous transporte à ce dernier des jours, alors que, le jugement suprême étant prononcé, la Société des Élus s'élèvera vers le Ciel, sur les traces de son divin chef. L'émotion est d'autant plus profonde, qu'on chante des antiennes et des psaumes, où respire l'allégresse et se peint l'immortelle félicité des bienheureux. L'Évêque récite une oraison, après laquelle il consacre avec du saint chrême le tombeau, où il dépose aussitôt les saintes reliques avec trois grains d'encens.

Cette cérémonie rappelle que, dans la primitive Église, on célébrait l'auguste Sacrifice sur le tombeau des martyrs, précieux usage dont on conserve le souvenir en plaçant des reliques dans l'autel, et qui fut établi sans doute d'après la vision de l'apôtre saint Jean dans l'Apocalypse. « J'ai vu sous l'autel, dit-il, les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu et pour le témoi-

gnage qu'ils lui avaient rendu, et ils criaient d'une voix forte en disant : Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusques à quand différerez-vous de nous faire justice ¹? » Les trois grains d'encens indiquent et le respect pour les saintes reliques et la disposition où nous sommes de les environner toujours du parfum de nos prières.

L'Évêque consacre ensuite la pierre qui doit fermer le tombeau des saintes reliques ; il la fixe sur le sépulcre avec le ciment qu'il a fait et béni ; puis, l'oignant de nouveau avec du saint chrême, il dit : « Que cet autel soit scellé et sanctifié au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit : que la paix l'environne toujours. » Après cela il encense l'autel de tous les côtés en forme de croix, et récite cette belle oraison : « Nous vous en conjurons, Seigneur, faites monter vers vous notre prière comme un encens d'agréable odeur, et le peuple fidèle sera comblé de bénédictions ; que tous ceux qui viendront au pied de cet autel offrir leurs prières ou participer au Sacrifice, obtiennent des secours pour la vie présente, la rémission de leurs péchés et la grâce de la rédemption éternelle. »

Une croix est gravée sur la pierre qui renferme les reliques, et vous ne pouvez la voir sans vous rappeler ces immortelles paroles du Sauveur : *Tu es pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église, etc*

Un Prêtre, qui a reçu l'encensoin de la main de l'Évêque, ne cesse plus, jusqu'à la fin de la consécration de l'autel, d'en répandre le parfum tout autour de l'autel. L'Église a institué cette cérémonie pour nous apprendre que nous ne devons point nous lasser, pendant toute notre vie, de prier et d'édifier nos frères par nos vertus. Le

¹ Apoc., vi, 9.

chœur entonne des psaumes, et, pendant qu'il les chante, l'Évêque consacre avec l'huile des catéchumènes la table de l'autel. Les onctions, les signes de croix, l'encensement et différentes prières concourent à cette éloquente cérémonie. Enfin, répandant sur l'autel le saint chrême et l'huile des catéchumènes, il le frotte avec la main droite, et invite le peuple à demander au Seigneur qu'il daigne, du haut du Ciel, consacrer et bénir cet autel sur lequel il vient de verser l'huile sainte, et de recevoir avec bonté les vœux et les oblations que les fidèles viendront y présenter.

Cependant, douze croix ont été imprimées sur douze piliers de l'église. Ce nombre rappelle celui des Apôtres, établis par Notre-Seigneur pour être les colonnes et les fondements de la vérité. Depuis le commencement de la cérémonie, des cierges allumés brillent devant ces croix, pour nous avertir que le Sauveur est la lumière du monde. Les piliers qui les portent ont été bénits, mais ils ne sont pas encore consacrés. L'Évêque s'approche, et, faisant avec du saint chrême une onction sur chacune de ces croix, il dit : « Que ce temple soit sanctifié † et consacré † au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit en l'honneur de Dieu, de la glorieuse Vierge Marie et de tous les bienheureux, sous le nom et à la mémoire de saint N. » Il donne trois coups d'encensoir à chaque croix et vient au pied de l'autel adresser à Dieu une fervente prière accompagnée de bénédiction.

Quand un guerrier s'est emparé d'une ville fortifiée, il y plante son drapeau, et tant qu'il flotte sur les remparts il annonce la victoire du conquérant. Comprenez-vous maintenant la présence de ces croix gravées sur les murs du temple? Mais l'onction sainte qui les accompagne,

vous n'en connaissez peut-être pas le mystère. Elle vous rappelle la grâce intérieure qui adoucit la croix du chrétien et la changera un jour en couronne de perles et de diamants.

Le consécrateur revenu devant l'autel, on lui présente vingt-cinq grains d'encens à bénir. Avec ces grains d'encens, il forme lui-même cinq croix; une au milieu de l'autel et les autres aux quatre coins. Il en place une sur chacune des petites bougies, formées aussi en croix, et destinées à brûler par les quatre bouts. Ces grains d'encens et ces bougies sont le symbole des vertus qui doivent embellir et consumer le cœur des Chrétiens. Telle est la première offrande que l'Évêque présente au Seigneur, sur l'autel qu'il vient de consacrer. Si jamais vous êtes témoins de cette mystérieuse cérémonie, vous entrerez dans l'esprit de l'Église en disant à Dieu : Oui, je vous offre mon cœur; faites que la foi, l'espérance, la charité et la dévotion le consomment comme le feu consume la cire, et que la bonne odeur de mes vertus édifie la terre et s'élève jusqu'au Ciel.

Pendant que les cierges et les grains d'encens brûlent sur l'autel, l'Évêque et le clergé prosternés chantent l'antienne suivante qui exprime parfaitement l'esprit de cette cérémonie : « Dieu soit loué : venez, Esprit-Saint, rem-
« plissez les cœurs de vos fidèles, et embrasez-les du feu
« de votre amour. »

Cependant un des Prêtres assistants recueille avec respect les cendres de l'encens et des bougies, afin de les jeter dans la piscine, tandis que l'Évêque récite une oraison et une préface, pour demander à Dieu qu'il confirme dans le Ciel ce qu'il vient d'opérer sur la terre, et qu'il daigne toujours agréer le Sacrifice qu'on offrira dans ce temple

et sur cet autel. Enfin, pour compléter cette solennelle consécration, l'Évêque trace avec du saint chrême une croix au milieu du devant de l'autel et aux jointures des quatre angles qui en supportent la table. Cette onction est accompagnée de deux oraisons qui semblent résumer toutes les prières employées pendant l'auguste cérémonie.

Aussitôt on revêt l'autel de ses ornements ; l'Évêque les bénit s'ils ne l'ont pas été ; on allume les cierges qui le décorent et ceux qui sont placés dans le sanctuaire et dans toute l'église. Il n'y avait eu jusque-là d'allumés que les cierges suspendus devant les croix des piliers et ceux des acolytes. Cette maison n'est plus la maison des ténèbres mais de la lumière ; ces flambeaux apprennent à ceux qui y viendront prier *qu'ils ne sont point les enfants des ténèbres et de la nuit, mais de la lumière et du jour, et, par conséquent, qu'ils ne doivent point dormir comme les autres, mais toujours être sobres et veiller*¹.

L'auguste cérémonie se termine par le saint sacrifice de la Messe. C'est sur le nouvel autel que l'Évêque prononce les paroles toutes-puissantes de la consécration : paroles qui ouvrent le ciel et font descendre dans ce temple le Dieu, dont il sera désormais la demeure.

Si les fidèles veulent assister avec fruit à la consécration d'une église, il faut qu'ils la comprennent, c'est pour eux le moyen d'entrer dans l'esprit de ces belles prières et de ces actions mystérieuses, si bien appropriées à leur position et à leurs besoins. Comme nous l'avons indiqué, la première partie de la cérémonie, qui s'accomplit dans l'église, hors de leur présence, leur dit qu'ils sont exilés sur cette terre et qu'ils doivent constamment s'efforcer

¹ *Thess.*, v, 8.

d'arriver à la céleste patrie ; la seconde, qui se passe sous leurs yeux, dans le temple, est une figure et un avant-goût des joies de la cité bienheureuse, dont ils jouiront dans le ciel¹. Ainsi, chaque prière, chaque action du Pontife consécrateur sera pour eux une leçon de sainteté.

« En effet, les églises ne sont consacrées, dit saint Bernard, qu'à cause de nos corps ; nos corps à cause de nos âmes, et nos âmes à cause de Dieu. Nos corps sont donc des temples vivants, qui doivent être bien plus saints que les temples matériels. Ils ont été purifiés par l'eau du Baptême, marqués du sceau de Dieu, qui a gravé sa loi dans notre cœur ; oints de l'onction du Saint-Esprit dans les sacrements ; illuminés des lumières de l'Évangile, afin que nous ne fassions jamais les œuvres de ténèbres ; enfin, bénis, puisque le Seigneur les a délivrés des chaînes honteuses des passions, et qu'il leur promet l'immortalité glorieuse. De là vient qu'il se montre si jaloux de la sainteté de ces temples vivants : « Je perdrai, dit-il, celui qui violera mon temple, et mon temple c'est vous. »

La dédicace de nos églises nous rappelle non-seulement que nous sommes le temple de Dieu, mais encore les architectes et les gardiens. A ce double titre, nous devons faire pour notre temple vivant, ce qui s'accomplit à l'égard des temples matériels. Nous devons le bâtir par la foi, par l'espérance, par la charité ; l'orner par la pratique des bonnes œuvres ; y placer un autel sur lequel nous offrirons chaque jour des sacrifices ; ouvrir et fermer ce temple dans les moments convenables, le nettoyer, le restaurer et l'entretenir toujours dans un état digne de la majesté du

¹ Voyez *Pontifical romain et Esprit des Cérémonies*.

Dieu qui y réside. Le faisons-nous ? O honte ! combien d'hommes qui ont plus soin de l'étable de leurs animaux, que du temple de leur âme !

III. Raisons de venir à l'église. — Hommes qui que vous soyez, temples vivants du Dieu trois fois saint, voulez-vous conserver éternellement sans souillure ou purifier promptement cet auguste sanctuaire, venez souvent dans le temple saint : je vous plains si vous n'y venez plus. L'enfant qui abandonne la maison paternelle n'est pas un bon fils, et il ne sera jamais un bon frère, un bon époux, un bon père, un bon citoyen.

Justes, vous n'avez point d'asile plus sûr, plus sacré que le temple du Très-Haut. Si vous vous éloignez de ce lieu saint, si vos regards se détournent des objets du ciel pour se porter vers les vanités du monde, votre âme sera bientôt entraînée par le torrent de la coutume ; faibles tiges, vous vous briserez ; colonnes détachées de l'édifice du sanctuaire, vous ne pourrez vous tenir seules, et vous tomberez en pièces, écrasées dans votre chute. L'onde la plus pure a bientôt perdu sa limpidité, la marche d'un insecte la trouble, l'haleine du vent l'agite et ride sa surface : votre cœur est l'image de cette onde.

Si le temple du Seigneur est pour le juste un lieu de prière et de consolation, il est pour le pécheur repentant un lieu de lumière et de paix. Ici, il a été régénéré à la vie ; ici, il a été fait enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ et héritier du ciel ; ici, il a renoncé au siècle et à ses pompes ; il ne peut se dissimuler qu'il viole sans cesse ses engagements et que le Saint-Esprit n'habite plus en lui. Ici, il aperçoit ces tribunaux sacrés où, touché des exhortations d'un directeur zélé, il a cent fois promis à Dieu de changer de vie et de mortifier ses penchants. Là, ses yeux se portent

sur cet autel, où il nourrissait autrefois son âme du corps et du sang adorables de Jésus-Christ, qui expira sur la croix pour te délivrer de la servitude du péché et de la tyrannie de l'ange rebelle. Plus loin, est cette chaire, où l'on ne cesse de rompre le pain de la parole évangélique, et de le distribuer aux âmes fidèles ; où des pasteurs, interprètes de la loi de Dieu et de la science du salut, combattent les désordres de sa vie et lui en découvrent les redoutables conséquences.

Que dirai-je encore ? Sur les dalles saintes est prosternée une âme pieuse, un homme vertueux, un vrai Chrétien, dont la piété le condamne, dont les exemples le confondent. Lui-même, en marchant sur la cendre de ses ancêtres, sent qu'il les déshonore par l'opprobre de sa vie ; du fond de leurs tombeaux, qui semblent s'entr'ouvrir, ses pères lui reprochent son impiété et ses égarements. Enfin, c'est la mort qui s'élance à grand bruit des entrailles de la terre, traînant après elle des cercueils, des ossements, des lambeaux souillés de sang et de poussière ; elle s'offre à ses yeux sous la figure d'un spectre effroyable, creusant devant lui la fosse qui doit bientôt le recevoir. Tout le temple, enfin, l'accuse et lui parle de son ingratitude et des bienfaits de Dieu. Bientôt la crainte des peines éternelles, jointe à la douleur d'avoir offensé Dieu et d'avoir été si longtemps son ennemi ; produit dans l'âme du pécheur un commencement d'amour, lequel, ne cessant de croître, apaise les remords, ramène la paix, et devient le principe de la justification.

Que les pécheurs viennent donc dans les temples chercher leur pardon aux pieds de celui qui est la résurrection et la vie. Le mal est grand, les habitudes sont invétérées, le puits est profond ; mais Jésus-Christ comblera l'a-

blme, et la justice régnera où l'iniquité avait abondé¹.

Chaque église est dédiée sous l'invocation d'un Saint. C'est un protecteur et un modèle que l'Église donne aux habitants d'une paroisse; c'est un lien de plus entre l'Église de la terre et l'Église du ciel. Inutile de dire que les fidèles doivent célébrer la fête de leur patron, avec une joie sainte et avec une volonté sincère de marcher sur ses traces; dans la vie de chaque Saint il y a pour nous, quelle que soit notre position, des vertus à imiter.

PRIÈRE.

O mon Dieu, qui êtes tout amour ! je vous remercie de vous être choisi une demeure parmi nous ; je vous demande pardon de l'oubli et des irrévérences dont vous êtes l'objet dans nos églises.

Je prends la résolution d'aimer Dieu par-dessus toutes choses, et mon prochain comme moi-même pour l'amour de Dieu ; et, en témoignage de cet amour, *je serai, dans nos églises, respectueux comme les Anges.*

¹ Butler, *Dédicace.*

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

LA RELIGION DANS LE TEMPS ET DANS L'ÉTERNITÉ.

Résumé général. — La Religion, source unique de bonheur dans le temps. — Quelle est la religion qui rend l'homme heureux ? — La Religion, source unique du bonheur dans l'éternité. — Ce que c'est que le Ciel. — Protestation de l'auteur.

I. Résumé général. — Nous arrivons à la fin de notre tâche. Nous avons suivi la Religion depuis son origine jusqu'à nous, et tout nous a dit qu'elle est l'œuvre de Dieu par excellence. Le besoin d'un réparateur après la chute d'Adam est incontestable. Le fait de la promesse d'un Rédempteur est démontré, et dès lors la foi à ce Rédempteur promis a été nécessaire. Pendant quarante siècles, le Messie, ou l'Envoyé de Dieu pour le salut du genre humain, est continuellement promis, figuré, prédit, préparé ; enfin, arrive ce Désiré des nations, le Verbe éternel fait homme pour l'amour de nous. En lui et par lui s'accomplissent les promesses, et se vérifient les figures et les prédictions de tout l'Ancien Testament.

Nouvel Adam, il est réellement le Sauveur du monde ; il est le centre unique auquel se rattachent les siècles passés et les siècles futurs. Sa vie et ses œuvres ont été offertes à notre administration et à notre imitation. La loi de grâce est son ouvrage : dès lors nous devons nous attacher à lui par la foi, par l'espérance et par la charité. Après avoir exposé les conditions et le but de notre union avec le nouvel Adam, nous avons expliqué ce qui peut rompre cette union, et montré en détail ce qui la perpétue.

Ici, j'ai raconté l'Église de Jésus-Christ, et nous avons vu le Christianisme établi, conservé, propagé par elle et rendu sensible durant tous les siècles de l'ère chrétienne. Donc c'est elle, l'Église catholique romaine, qui est l'unique dépositaire de la seule bonne et vraie Religion.

De là découlent trois propositions, magnifique résumé de cet ouvrage et de toute démonstration religieuse.

Il y a une religion vraie, ou, depuis six mille ans, le genre humain a perdu la raison.

La vraie religion se trouve dans le Christianisme, ou elle n'est nulle part.

Le Christianisme se trouve dans l'Église catholique, ou il n'est nulle part.

Ainsi, après avoir descendu les soixante siècles qui nous séparent de la naissance de l'homme ; après avoir, par la pensée, traversé tous les âges futurs, nous arrivons au seuil de l'Éternité. Là s'arrête le temps, là finit tout ce qui est du temps. En sera-t-il de même de la Religion ? Non ; elle subsistera quand les siècles ne seront plus ; car les rapports dont elle est l'expression, sont immuables comme la nature de Dieu et de l'homme, sur laquelle ils sont fondés.

Qu'est-ce en effet que la Religion, sinon le lien qui unit l'homme à Dieu ? Or, entre le père et le fils, entre la mère et la fille, il existe un lien sacré, nécessaire, immuable. Qui oserait le nier ? Donc, entre Dieu créateur et père, et l'homme, créature et enfant, il existe un lien, et ce lien subsistera, immuable et sacré, tant qu'il sera vrai que Dieu est créateur et père de l'homme, et l'homme créature et enfant de Dieu. Or, cela sera vrai pendant toute l'éternité. Donc la Religion subsistera aux siècles des siècles et au delà : *In æternum et ultrà*.

Avant de dire, ou plutôt afin de dire ce qu'elle sera dans

l'éternité, il faut nous rappeler ce que la Religion a été, ce qu'elle est dans le temps. Recueillons-nous : l'histoire que nous allons redire est moins la sienne que la nôtre.

Au commencement, Dieu créa le monde et l'homme : le monde pour l'homme et l'homme pour Dieu. Essentiellement bon, Dieu fit un ouvrage bon, il ne pouvait le faire autrement. Aussi, le livre des livres nous dit que promenant ses regards sur le magnifique ensemble de ses œuvres, *Dieu vit que toutes les choses qu'il avait créées étaient très-bonnes*¹. L'homme surtout, le chef-d'œuvre de ses mains, était très-bon. Lumière, amour, innocence, immortalité, bonheur complet, tel était son partage.

Bonheur dans son intelligence. Il connaissait clairement tout ce qu'il devait connaître : Dieu, soi-même et les créatures, depuis le globe de feu suspendu au-dessus de sa tête, jusqu'à l'humble hysope qui rampait à ses pieds. Il connaissait tous les êtres, toutes les richesses de son vaste domaine, et sur tout cela il exerçait un empire aussi doux qu'absolu. Et cet enseignement que la Religion nous donne sur notre premier état, est tellement la vérité qu'on le retrouve en tête de la genèse de tous les peuples.

Bonheur dans son cœur. Il aimait d'un amour vif, pur, tranquille, tout ce qu'il devait aimer : Dieu, soi-même et les créatures. Et son cœur était le médiateur sublime, par lequel remontait vers Dieu le monde entier soumis à ses lois.

Bonheur dans ses sens. Autour de lui une nature pleine de vigueur et de vie, des productions gigantesques en harmonie avec sa puissance ; un ciel sans nuage, une terre sans épines, des fleurs dont les parfums et la beauté étaient sans mélange d'imperfection et de défaut, un fruit dont la

¹ *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valde bona, Gen., 1*

saveur délicieuse entretenait en lui une jeunesse éternelle. Là, ni maladie, ni infirmité, ni crainte, ni soupirs, ni rien de tout ce qui peut affliger l'esprit, tourmenter le cœur ou affaiblir les sens.

II. La Religion, source unique du bonheur dans le temps. — Tant de bonheur, l'homme le devait à la Religion, c'est-à-dire au lien sacré qui l'unissait, lui créature et enfant, à Dieu créateur et père, Vérité, Bien, Vie, Immortalité, Bonheur parfait. Cependant le jour du crime arriva. Le péché entra dans le monde, et le bonheur s'enfuit. Un voile épais s'étendit sur l'intelligence de l'homme. Comme une fièvre dévorante, la concupiscence tyrannique s'infiltra jusque dans la moelle de ses os, les rayons de son visage s'obscurcirent, la force de ses sens fut brisée et la mort parut devant lui attendant sa victime. Adieu la lumière de l'esprit, adieu l'amour pur d'un cœur innocent, adieu la beauté du corps, adieu le pacifique empire du monde, adieu la puissance des organes, adieu l'immortalité, adieu le bonheur.

Comme Lucifer, ce grand dragon, chassé des cieux, entraîna avec lui une multitude de brillants séraphins dans le puits de l'abîme, ainsi l'homme en tombant entraîna dans sa chute toute la création qui lui était soumise. Tous les êtres furent affaiblis, les animaux virent disparaître leurs plus gigantesques espèces, les fleurs perdirent leurs parfums, les plantes leurs vertus, des épines crûrent à la place des roses, et l'homme et le monde ne furent plus qu'une grande ruine.

La Religion, qui avait fait tout le bonheur de l'homme innocent, vint réparer le malheur de l'homme coupable. Tendre mère, elle sort avec lui du jardin de délices, l'accompagne dans son exil, essuie les pleurs qui coulent

de ses yeux, lui parle d'espérance au milieu de ses peines, et, assise au chevet de son lit de mort, adoucit les dernières douleurs de son agonie. Hommes, qui que vous soyez, qui vous croyez doués de la faculté de penser, nous vous adjurons de dire, la main sur la conscience, à qui l'homme déchu est redevable de ce qu'il a conservé ou recouvré de lumière, de vertus, de noblesse, d'espérance, par conséquent de bonheur.

Prenez le genre humain à toutes les époques de sa durée, suivez-le dans tous les lieux, interrogez-le sous les divers climats qu'il a successivement habités, ou qu'il habite encore de nos jours : quelle réponse ? Des faits, mais des faits évidents comme le soleil à son midi, parleront à vos yeux.

Et, d'abord, d'où partait, je vous prie, le rayon lumineux qui éclaira le genre humain durant la longue nuit du Paganisme ? D'où lui vint originellement la faible connaissance de la Divinité, de la distinction du bien et du mal, des peines et des récompenses d'une vie future, en un mot la connaissance de toutes ces vérités fondamentales qui distinguent l'homme de la brute ? — De la raison.

— Vraiment, et dites-nous donc quel jour la raison inventa Dieu, ainsi que les vérités et les devoirs qui découlent de la notion de cet Être souverain. La raison inventer Dieu ! autant vaudrait dire que le fini inventa l'infini, l'effet sa cause, le fils son père.

Ensuite, qui entretint parmi les hommes, plongés dans le gouffre de l'idolâtrie, un reste de lumière, de justice, d'équité, de mœurs et de subordination ? — La philosophie, dites-vous ?

Ah ! ne nous forcez pas à dévoiler de nouveau ses défaillances et son ignominie. Où sont-elles ces lumières que le

monde ancien dut à la philosophie? Que lui apprit-elle que la tradition religieuse ne lui eût enseigné la première? Que dis-je? quelles notions encore un peu justes sur Dieu, sur l'âme, sur la création de la matière, sur le souverain bien, sur la fin de l'homme, conservées aux peuples idolâtres par la Religion, comme le faible héritage qu'un père conserve à son fils dissipateur et rebelle, que la philosophie n'ait pas altérées, niées, discréditées dans l'opinion, à force d'y mêler des absurdités et des sophismes?

Venez avec moi aux écoles des philosophes, conservateurs, selon vous, de la vérité, dans le monde antique. Interrogeons-les sur une vérité qui nous intéresse, vous et moi, au plus haut degré. Nous voici à l'école de Démocrite, demandez-lui : Qu'est-ce que l'âme? Le rieur éternel vous répond : C'est un feu. Les Stoïciens, une substance aérienne; d'autres, une intelligence. Héraclite le pleureur sempiternel, le mouvement. Avec Thalès, on vous dira que c'est un souffle, une émanation des astres; avec Pythagore, un nombre moteur, une monade; avec Dinarque, une harmonie. Ceux-ci l'appellent du sang; ceux-là, un esprit : vingt autres définitions semblables. Ainsi pour toute réponse à cette question : Qu'est-ce que l'âme? contradictions sans fin, rêveries sans nom de la part des philosophes.

Passé encore qu'ils ne s'entendent pas sur la nature de l'âme; sont-ils plus d'accord sur le reste, par exemple sur ses propriétés? Elle est immortelle, dit l'un; non, dit l'autre, elle est condamnée à mourir. Selon celui-ci, elle subsistera pendant quelque temps; selon celui-là, elle passe dans le corps d'une bête. Oui, dit un autre, mais non pour y rester; ce sera pour y subir trois transmigrations diverses. Il en est qui fixent sa durée à mille ans. Bonnes gens,

qui ne sauraient prolonger leur propre existence par delà cent ans, et qui promettent à d'autres des milliers d'années !

Quel nom donner à ces opinions ? Est-ce chimère, démente, absurdité, ou plutôt tout cela à la fois ? Si ce qu'ils nous débitent est la vérité, qu'ils tiennent donc le même langage ; que l'un approuve ce que l'autre avance : dans ce cas, je serai volontiers de leur avis. Mais quand on les voit se partager sur la nature de l'âme, la mettre en pièces, le moyen de supporter une dissidence aussi révoltante ?

Que suis-je donc, au dire de ces docteurs ? Celui-ci me fait immortel ; quel bonheur ! Celui-là, mortel ; quel sujet d'affliction ! Un autre me fait résoudre en atomes indivisibles ; me voilà eau, me voilà air, me voilà feu ; bientôt après je ne suis plus ni eau, ni air, ni feu ; mais je deviens bête fauve ou poisson ; je suis de la famille des thons et des dauphins. Que je vienne à m'examiner, j'ai peur de moi-même ; je ne sais plus de quel nom m'appeler, homme ou chien, loup, taureau, oiseau, serpent, dragon ou chimère, tant il plaît à messieurs les philosophes de me faire subir de métamorphoses diverses. Transformé en toutes les bêtes du monde, bêtes de terre, d'eau, d'air, bêtes de formes différentes, bêtes sauvages ou domestiques, muettes ou bruyantes, intelligentes ou brutes, je nage, je vole, je m'enlève dans les airs, je rampe, je cours, je me repose ; et puis, voici encore Empédocle qui vient me faire plante ¹.

Interrogez tous ces maîtres fameux sur les autres vérités, bases de l'ordre moral et de la société, ils ne s'enten-

¹ Hermias, *Irrisio philosoph.*, p. 15 et 16.

dent pas mieux. Et la seule parole qui vous viendra sur les lèvres, en sortant de leur fatigante école, est cet oracle d'un homme qui les connaissait bien, car il en était : *Il n'est pas, disait Cicéron, d'absurdité si révoltante qui ne soit avancée par quelque philosophe.*

Et maintenant, croyez-vous de bonne foi que ces philosophes, qu'on prendrait pour des charlatans qui se disputent sur une place publique ¹, ont conservé dans le monde antique les principes de justice et d'équité, qui maintenaient un reste d'harmonie parmi les hommes, brisaient de loin en loin quelques fers d'esclaves et séchaient quelques larmes? Est-ce à la philosophie que le patriarche de la douleur, Job, né et vivant au sein de la gentilité, demandait des consolations? Où est le pauvre torturé par la misère, où est l'esclave battu par son maître, qui ait dit : Consolatrice des malheureux, sainte philosophie, viens à mon secours!

Si le philosophe qu'ils appellent leur maître, Socrate, au moment de boire la ciguë, veut adoucir l'amertume de son sort, est-ce la philosophie qu'il invoque? Non; c'est la Religion! la Religion, qui a conservé et qui lui apporte le dogme consolateur de l'immortalité de l'âme. Concluez donc avec nous que tout ce qu'il y eut dans le monde antique de vérités et de principes, et par conséquent de vertus et de consolations, venait de la Religion et non de la philosophie.

Mais voici le jour où cette vérité, que l'homme doit tout à la Religion, va briller d'un plus vif éclat. Vous rappelez-vous ce qu'était le monde il y a dix-huit siècles? La nuit de l'erreur était-elle assez profonde et assez univer-

¹ Expression de J.-J. Rousseau.

selle? L'esclavage assez dur et assez abject? L'homme assez corrompu et assez misérable? La femme, l'enfant, l'esclave, le pauvre, le prisonnier assez dégradés, assez foulés, assez néant?

Eh bien! dites-nous, est-ce des écoles de la philosophie, ou bien du Cénacle, qu'est descendue la lumière qui a dissipé les ténèbres de l'erreur, et fait rentrer dans l'ombre, comme des oiseaux lugubres, ces innombrables démons, aux pieds desquels le monde antique se prosternait tremblant, et dont il baignait les autels de sang humain? Qui a rapppris à l'homme l'origine des choses? Qui lui a enseigné l'unité de Dieu? Qui lui a dit avec certitude: Tu as une âme; elle est immortelle; spirituelle, libre; descendue de Dieu, elle doit remonter à Dieu? Qui a proclamé les devoirs sacrés qui ont fondé la société universelle? Qui a substitué au droit brutal du plus fort, la douce loi de charité?

Qui a dit aux rois: Vous êtes faits pour les peuples, et non les peuples pour vous; le pouvoir est une *charge*, votre dévouement doit aller jusqu'au sacrifice; et on leur a montré une croix en leur disant: Le roi des rois est mort ainsi pour son peuple. Qui a dit aux peuples: Vous devez respecter les rois, ils sont les ministres de Dieu pour le bien; qui leur résiste résiste à Dieu même. Sujets, vous devez, s'il le faut, verser votre sang sur les champs de bataille, librement et par obéissance; et on leur a montré une croix, en leur disant: Le premier sujet ou plutôt le fils du Père éternel est mort ainsi pour obéir.

Ce n'est pas tout; qui a brisé les fers de l'esclavage d'un bout du monde à l'autre? Qui a aboli les combats de gladiateurs? Qui a appris à l'homme à respecter l'homme a

Qui a sauvé l'enfant du meurtre, de l'exposition et de la vente autorisée par les lois antiques? Qui a relevé la femme de son abjection profonde, et, d'esclave dégradée, avilie, en a fait la noble compagne de l'homme?

Qui a changé le droit des gens, et, de féroce qu'elle était, rendu la guerre aussi humaine qu'elle puisse l'être? Qui a substitué en faveur du prisonnier cette maxime : *Grâce pour les prisonniers*, à la devise sanglante du monde antique : *Væ victis*, malheur aux vaincus! Oui, malheur ! car les fers de l'esclavage ou la mort sur le tombeau des vainqueurs, ou le meurtre au milieu de l'amphithéâtre : tel était leur inévitable partage.

Que dirai-je encore? Qui a ennobli le pauvre au point d'en faire un être sacré? Qui a préparé des palais à sa misère et à sa vieillesse? Qui a fait descendre au chevet du malade, inconnu et dégoûtant, de jeunes princes et de jeunes princesses, nés sur les marches du trône, et les a rendus fiers de porter le nom de serviteurs et de servantes des pauvres?

Parmi toutes ces œuvres, philosophes, laquelle revendiquez-vous? Laquelle avez-vous inspirée? Laquelle accomplissez-vous? Dites à qui en est la gloire? Croyez-nous, il en est temps, abjurez d'insoutenables et trop funestes erreurs; prosternez-vous devant l'aimable Fille du Ciel qui a fait le monde actuel ce qu'il est, moins les souillures dont vous l'avez couvert; qui a veillé sur votre berceau comme sur le mien, qui a éclairé votre esprit comme le mien, ennobli votre cœur comme le mien, et qui, si vous le voulez, viendra encore vous consoler alors que tous auront fui loin de vous.

Il est temps de cesser de la poursuivre de vos blasphèmes et de votre haine. Dites, quel mal vous a-t-elle fait?

Quel mal a-t-elle fait au monde? Si donc de funestes passions viennent encore tenter votre cœur et vous appeler sous les bannières des ennemis de la Religion, répondez-leur, et vous avez toute raison de le faire, ce que le genre humain lui-même répond depuis six mille ans : Il y a six mille ans qu'elle me dirige, et elle ne m'a jamais fait de mal. Comment pourrais-je dire des injures à ma mère et à ma reine, à qui je dois tout, la lumière, la vertu, la liberté, la vie?

III. Quelle est la religion qui rend l'homme heureux? — Cet hommage de piété filiale, laissez-nous le croire, est dans votre cœur, et bientôt, n'est-ce pas? bientôt il sera sur vos lèvres ; mais à qui l'adresserez-vous? Je vous entends quelquefois parler de différentes religions ; on dirait que vous ne savez à quel autel offrir votre encens. Il est vrai, plusieurs sociétés se disputent l'honneur d'être les dépositaires de cette Religion à qui le monde doit tout. Voulez-vous fixer vos incertitudes ? suivez-nous, le travail ne sera ni long ni difficile. Voyez laquelle de ces sociétés a répandu sur le genre humain les bienfaits, dont j'ai déroulé devant vous le rapide tableau.

Concluez sans hésiter que celle à qui le monde en est redevable, est la véritable société, la seule dépositaire de la vraie Religion et de la bonne doctrine. En effet, une doctrine qui seule civilise les hommes, qui seule les rend meilleurs, c'est-à-dire pieux envers Dieu, justes et charitables envers leurs frères, chastes et humbles à l'égard d'eux-mêmes, est une doctrine bonne et la seule bonne ; mais elle n'est bonne que parce qu'elle est vraie ; elle n'est vraie que parce qu'elle est divine : et vous avez trouvé la véritable société ou la véritable Église.

Quelles sont maintenant ces sociétés, qui depuis dix-

huit siècles, se sont présentées comme les véritables dépositaires de la parole de vie ? Je vois l'Église romaine ; puis, l'Arianisme, suivi du Mahométisme et du Protestantisme ; enfin, après toutes les autres, je vois revenir la Philosophie païenne.

La main sur la conscience, répondez : Étaient-ce des Ariens, des Mahométans, des Protestants, des Philosophes qui descendaient dans les amphithéâtres de l'ancienne Rome, pour cimenter, avec leur sang, les fondements de la société moderne et créer la civilisation, qui a fait la gloire et le bonheur du monde ? Non ; c'étaient des enfants de l'Église catholique romaine.

Étaient-ce des Ariens, des Mahométans, des Protestants, des Philosophes qui peuplaient les vastes solitudes de la Thébaïde, pour donner au monde ces miraculeux exemples de toutes les vertus et lui apprendre à appliquer à la société, à la famille et à tout le détail de la conduite les grandes leçons du Christianisme ? Non, c'étaient des enfants de l'Église catholique romaine.

Étaient-ce des Ariens, des Mahométans, des Protestants, des Philosophes qui, au prix de tous les genres de fatigues et de privations, au mépris des tourments et de la mort, s'en allaient arborer chez les nations d'alors l'étendard de la civilisation et de la Religion, la croix ? Non ; c'étaient des enfants de l'Église catholique romaine.

Ariens, Mahométans, Protestants, Philosophes, comment auriez-vous opéré ces merveilles ? vous n'étiez pas nés. Tout était fait quand vous êtes venus ; le monde déjà reposait en paix à l'ombre tutélaire de l'Arbre chrétien ; plusieurs générations déjà s'étaient nourries, en passant sur la terre, de ses fruits vivifiants.

Quand enfin vous êtes arrivés, qu'avez-vous fait ? Quelle

vérité l'Arianisme a-t-il conservée? Quel principe social a-t-il proclamé, lui qui niait Jésus-Christ, principe de toute vérité, de tout devoir, par conséquent de toute société? Quel peuple a-t-il tiré de la barbarie? Quelle partie du globe a-t-il rendue plus morale, plus florissante et plus heureuse? Quel est le chiffre de ses bienfaits? Zéro. Quel est le chiffre des maux qu'il a causés? Je vois le monde divisé, je vois la haine, les disputes, les violences reparaître partout où il passe. Voilà les œuvres de l'Arianisme.

Sa doctrine n'est donc pas bonne; elle n'est pas bonne parce qu'elle n'est pas vraie, elle n'est pas vraie parce qu'elle n'est pas divine. L'Arianisme n'est donc pas la véritable société, la société conservatrice de la *bonne Religion*.

Et le Mahométisme, quelles sont ses œuvres? Fils d'un Arabe, brigand et libertin, il s'avance le sabre d'une main et la coupe de la volupté de l'autre, disant : Crois ou meurs. Et je vois au loin l'incendie des villes, depuis les extrémités de l'Asie jusqu'au centre de l'Afrique. Je vois l'homme transformé en machine sous la main de fer d'une aveugle fatalité; l'esclavage des peuples conquis, l'opprobre de la femme, le mépris des arts et des sciences; la barbarie avec son ténébreux chaos, et les tribus nomades ou sédentaires soumises à la doctrine musulmane, subitement arrêtées dans leur marche progressive, devenir comme une pétrification vivante de l'humanité. Voilà les œuvres du Mahométisme.

Sa doctrine n'est donc pas bonne; elle n'est pas bonne parce qu'elle n'est pas vraie, elle n'est pas vraie parce qu'elle n'est pas divine. Le Mahométisme n'est donc pas la véritable société, la société conservatrice de la *bonne Religion*.

Réformateurs prétendus du seizième siècle, à votre tour. Voyons quels sont vos titres à la foi et à la reconnaissance du monde ? Luther, Zwingle, Calvin, Henri VIII, ne craignez rien, je ne parlerai pas de votre vie privée, toute âme honnête sait pourquoi. Il s'agit de votre œuvre religieuse. Vous vous donniez pour réformer l'Église romaine, qui elle-même avait réformé et civilisé le monde ; qui depuis quinze siècles lui conservait sa supériorité intellectuelle et morale ; eh bien ! dites-nous : quels abus avez-vous réformés ? De quelle vertu nouvelle avez-vous doté la terre ?

Quelles consolations avez-vous apportées aux misères humaines ? Où sont les Sœurs de charité que vous avez envoyées au chevet du moribond, au berceau de l'enfant abandonné, au pauvre couché sur la paille ? Quels nouveaux dogmes avez-vous enseignés ? Quels principes conservateurs de la société et de la religion avez-vous proclamés ? Quelle sanction sacrée avez-vous donnée à la foi ? à la foi, base de l'ordre religieux, politique, civil et domestique ? Que dis-je ? sanctionner la foi ! vous l'avez anéantie, en défiant l'orgueil humain et en proclamant l'infailibilité individuelle.

Et l'on a vu, conséquents à vos principes, des peuples entiers marcher, le glaive d'une main et la torche de l'autre, au meurtre, à l'incendie, au pillage ; et l'Europe a été bouleversée jusque dans ses fondements ; et l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la France ont été, durant plus d'un demi-siècle, abreuvées du sang de leurs citoyens ; et des scandales de tout genre ont eu lieu ; les adultères, les vols, l'audacieuse violation de toutes les lois, sauvegardes de la morale, de la propriété de l'homme et de sa vie, sont venus inonder la terre.

Pendant que le torrent continuait ses ravages, vous descendiez dans la tombe, et vos disciples, divisés en mille sectes ennemies, s'anathématisaient, s'égorgeaient, faisaient succéder, les unes aux autres, les professions de foi comme les feuilles sur les arbres, et imprimaient à l'esprit humain une activité sans frein qui le poussait à toutes les rêveries, à toutes les théories les plus coupables ; si bien qu'il en est venu, grâce à eux, à nier Jésus-Christ, principe de toute vérité, de toute morale, par conséquent de toute civilisation. De là, un chaos qui réalise sur la terre l'image de l'abîme éternel, où n'habitent ni ordre ni paix, mais la nuit et l'horreur.

Et puis quel peuple avez-vous civilisé ? Quels sauvages avez-vous retirés du milieu de leurs forêts ? Depuis un siècle, cent millions d'Indiens sont courbés sous le joug du protestantisme anglais. Allez voir s'ils ont fait un pas, un seul pas dans la route de la civilisation ? Dites, zélés Méthodistes, Anglicans, Wesléyens, si toutes les superstitions atroces que vous trouvâtes dans l'Inde ne continuent pas d'y régner ? Ah ! pour civiliser des peuples, il ne suffit pas d'avoir des comptoirs destinés à recueillir le prix de leurs sueurs, et des magasins de Bibles à leur donner. Il faut avoir les deux choses qui seules civilisent : sur les lèvres *la vérité* et dans les veines *du sang à répandre*. Et de ce sang de *martyr*, vous n'en eûtes jamais, et vous n'en avez point encore.

Ainsi, à l'égard des peuples civilisés, division, doute, scepticisme, meurtre, pillage, révolutions ; à l'égard des peuples sauvages et barbares, impuissance absolue. Point de bien et beaucoup de mal : voilà les effets de la doctrine protestante. Cette doctrine n'est donc pas bonne ; elle n'est pas bonne, parce qu'elle n'est pas vraie ; elle n'est pas

vraie, parce qu'elle n'est pas divine. Le protestantisme n'est donc pas la société véritable, la société dépositaire de la *bonne* Religion.

Parlerons-nous maintenant de la philosophie ? Nous pourrions nous en dispenser. Ce que nous avons dit de la philosophie ancienne, s'applique de tout point à la philosophie moderne. Même chaos d'opinions, mêmes variations, mêmes contradictions, mêmes absurdités ; et, comme conséquences, mêmes désordres moraux, mêmes bouleversements politiques, même mépris de toutes les vérités et de tous les principes qui ont civilisé le monde. Au reste, les philosophes modernes se sont condamnés par leur propre bouche. *La vérité*, disent-ils, *n'est jamais nuisible. C'est*, répondl'un d'entre eux, *la meilleure preuve que ce que vous dites n'est pas la vérité* ¹.

Frappée de stérilité pour toute espèce de bien, qu'a fait la philosophie ? Où sont les hôpitaux qu'elle a fondés, les établissements vraiment utiles qu'elle a créés ? Où est le peuple qu'elle a tiré de la barbarie ? Où est la nation civilisée qu'elle a rendue plus morale, plus tranquille, par conséquent plus heureuse ? Où est le jeune homme dont elle a purifié les mœurs, corrigé les désordres ? Où est le père qu'elle a rendu plus vigilant, plus équitable, l'épouse plus fidèle, le citoyen plus dévoué, le magistrat plus intègre, le négociant plus loyal ? Que dirai-je ? où est la vertu, si petite, si humble qu'elle soit, qu'elle a enseignée, sanctionnée, pratiquée ?

Mais si la philosophie fut impuissante pour le bien, elle est toute-puissante pour le mal. *C'est elle*, oui, c'est bien elle, disent ses adeptes, *qui a fait tout ce que nous*

¹ J.-J. Rousseau.

voyons ¹. Et que voyons-nous ? Le monde ébranlé jusque dans ses fondements, tous les liens de la société politique, civile et domestique, brisés, méprisés ; des ruisseaux de sang, des débris et des ruines ; des forfaits qui font pâlir ; l'homme devenu chair, boue, brute à face humaine, sans autre vie que celle des sensations animales. Voilà les œuvres de la philosophie, car qui dit philosophe dit un homme qui se croit le droit de ne rien croire et la liberté de faire tout ce qu'il veut.

Cette doctrine, grosse d'erreurs, de crimes et de bouleversements ; cette doctrine, qui livre la société comme une proie à l'ambition, à la force, à la ruse, n'est donc pas bonne ; elle n'est pas bonne, parce qu'elle n'est pas vraie ; elle n'est pas vraie parce qu'elle n'est pas divine. La philosophie n'est donc pas la véritable société, la société dépositaire de la *bonne* Religion.

Il est donc vrai, l'Église catholique romaine seule avait civilisé le monde avant la naissance de l'Arianisme, du Mahométisme, du Protestantisme et de la Philosophie. Elle était donc, avant leur naissance, la seule véritable société, la seule dépositaire de la bonne doctrine, par conséquent de la vraie Religion.

Depuis que ces nouvelles venues ont paru sur la terre, a-t-elle cessé sa mission bienfaisante ? Bulgares, Russes, Prussiens, Tartares, Hongrois, Normands, vous tous, formidables peuples du Nord, long fléau de l'Europe, dites : qui alla au-devant de vous pour adoucir votre férocité ? Qui vous dota du bienfait des lumières ? Qui fit de vous des hommes et ensuite des Chrétiens ?

Et plus tard, Iroquois, Illinois, sauvages des deux Amé-

riques, qui donc planta au milieu de vos forêts l'étendard civilisateur ? Qui vous apprit à cesser vos festins de chair humaine et vos sacrifices sanglants ? Qui vous réunit en corps de nations et vous fit asseoir au banquet de la civilisation ? De nos jours qui encore civilise les peuplades inconnues de l'Océanie, et les restes des sauvages américains, courbés sous le joug d'horribles superstitions ? Qui envoie ses enfants arroser de leur sang, ces terres lointaines et préparer une riche moisson pour un prochain avenir ? Ariens, Mahométans, Protestants, Philosophes, est-ce vous ?

Sans sortir de notre Europe : qui couvre nos royaumes, du nord au midi, de toutes ces institutions dans lesquelles on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou le bien immense qu'elles opèrent à l'égard de tous les âges, de tous les sexes, et des malheureux de tout genre ; ou le dévouement héroïque et la gaieté céleste des anges visibles qui, jour et nuit, veillent sur ce ramas dégoûtant de toutes les misères humaines, avec une sollicitude plus tendre que la jeune mère sur le berceau de son premier-né ? Et puis, dans les fléaux qui sont venus naguère décimer l'ancien et le nouveau monde, qui a volé au chevet des malades ? Qui a collé son oreille sur leur bouche empestée, pour recueillir leur dernier soupir ? Ariens, Mahométans, Protestants, Philosophes, est-ce vous ?

Il est donc vrai, depuis l'apparition des prétendues sociétés depositaires de la vraie Religion, la seule Église romaine a continué, elle continue magnifiquement la mission civilisatrice qu'elle avait commencée avant leur naissance. Sa doctrine n'a donc pas cessé d'être bonne, et bonne *privativement à toute autre* ; mais elle n'est bonne que parce qu'elle est vraie, elle n'est vraie que parce qu'elle est

divine. L'Église catholique n'a donc pas cessé d'être l'unique société chargée de conserver le Christianisme.

Connaissez-vous maintenant la société dépositaire de la vraie Religion ? Cependant, pour vous la faire distinguer de toutes les sectes menteuses, nous n'avons employé que cette preuve la plus palpable, il est vrai, et par conséquent la plus *populaire*, savoir : *quel arbre se reconnaît à ses fruits*. Que serait-ce si nous avions voulu user de tous nos moyens, et vous développer les marques intrinsèques de vérité qui conviennent toutes à l'Église romaine, et dont aucune ne convient ni à l'Arianisme, ni au Mahométisme, ni au Protestantisme, ni à la Philosophie ?

Ces marques, pour vous le dire en deux mots, sont l'unité, la sainteté, l'apostolicité, la catholicité. L'incommunicable cachet de la vérité, c'est d'être une, sainte, de tous les temps et de tous les lieux. Or, essayez, je vous prie, de trouver une ombre d'unité, de sainteté et d'universalité dans l'Arianisme, dans le Mahométisme, dans le Protestantisme et dans la Philosophie !

Sainte Église romaine ! seule conservatrice de la vérité, de la vertu et de la civilisation parmi les hommes ! qui refusera maintenant d'associer sa voix à celle du grand Augustin pour vous dire : « Église catholique, véritable mère des Chrétiens, c'est vous qui enseignez aux hommes non-seulement à adorer un seul vrai Dieu, et qui bannissez ainsi l'idolâtrie de la face de la terre ; mais encore qui leur apprenez la charité pour leurs frères d'une manière si parfaite, que toutes les misères humaines, quelque variées qu'elles soient, y trouvent un remède efficace.

« C'est vous qui, tour à tour, enfant avec l'enfant, forte avec le jeune homme, calme avec le vieillard, enseignez la

vérité et exercez à la vertu, suivant la force de l'âge et la portée de l'intelligence.

« C'est vous qui soumettez, par une intelligence chaste et fidèle, la femme à l'homme, non pour satisfaire des passions brutales, mais pour conserver le genre humain, la société et la famille.

« C'est vous qui établissez l'homme au-dessus de la femme, non pour se jouer du sexe le plus faible, mais pour être son appui et le diriger suivant les lois de l'amour le plus cordial.

« C'est vous qui soumettez par une libre servitude les enfants aux parents, et qui donnez aux parents un saint empire sur leurs enfants.

« C'est vous qui unissez les frères aux frères par le lien de la Religion, lien plus sacré et plus solide que celui du sang.

« C'est vous qui, tout en respectant les lois de la nature et les inclinations de la volonté, resserrez par une charité mutuelle les alliances et les amitiés.

« C'est vous qui apprenez aux serviteurs à servir leurs maîtres, moins par crainte que par amour.

« C'est en vous qui rendez les maîtres bons et miséricordieux aux serviteurs, par la pensée d'un Dieu suprême, leur Maître commun.

« C'est vous qui unissez non-seulement par des liens de société, mais par des liens de fraternité, les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, et tous les hommes, quels qu'ils soient, par le souvenir de leur commun berceau.

« C'est vous qui apprenez aux rois à se dévouer pour les peuples, et les peuples à obéir aux rois.

« C'est vous qui enseignez avec une précision parfaite à qui est dû l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à

qui la crainte, à qui la consolation, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la réprimande, à qui la correction, à qui le châtement, montrant que toutes ces choses ne sont pas dues à tous, mais qu'à tous est due la charité, et l'injure à personne ¹. »

Et que veut la Religion, que veut l'Église romaine, en nous instruisant, en nous formant à la vertu, en nous soulageant dans nos besoins ? Elle veut réparer peu à peu, à l'égard de toutes les générations qui viennent sur la terre, les suites funestes du péché originel et de tous les autres. Elle veut rendre à notre esprit une partie des lumières dont il jouissait dans l'état d'innocence ; à notre cœur, la sainteté et l'empire sur les sens ; aux sens eux-mêmes, une partie de leur puissance et de leur intégrité première. Depuis la sortie du paradis terrestre, la Religion a conduit l'homme de clarté en clarté, comme la mère conduit son enfant, des premières ténèbres du jeune âge, au développement complet de sa raison.

IV. La Religion, source unique du bonheur dans l'éternité. — Mais cette réhabilitation si bien soutenue, et dont nous avons exposé le tableau dans les huit volumes du Catéchisme, n'est que commencée sur la terre : sa perfection est réservée pour l'éternité, et la Religion nous y conduit. C'est là que toutes choses seront parfaites ; c'est là que nous verrons bien mieux que cet âge d'or, dont le souvenir confus s'était conservé au sein même du Paganisme, le ciel. Il est temps de dire ce qu'il sera. Le tableau si imparfait que nous allons en faire est cependant, ce nous semble, suffisant pour exciter nos désirs, soutenir notre courage et nous faire répéter avec l'Apôtre : « Non, toutes

¹ De Morib. Eccl. Cath., c. xxx.

les peines du temps, tous les sacrifices qu'impose la Religion, ne méritent pas d'entrer en comparaison avec la gloire et la félicité qui nous attend dans les cieux ¹. »

Ce qu'est la lumière à l'aveugle qui l'a vue et qui brûle de la revoir ; la santé au malade qui souffre de cruelles douleurs ; la paix au malheureux qui, toute sa vie exposé à des embûches, a dû rester nuit et jour les armes à la main ; ce qu'est au roi déchu, le retour sur son trône ; au voyageur brûlé par la soif, une source fraîche et limpide ; à l'exilé, la rentrée dans sa patrie, au sein d'une famille bien-aimée ; enfin à l'homme dévoré de désirs insatiables et toujours renaissants, à l'homme brisé de travaux et de douleurs, à l'homme condamné aux pleurs, aux infirmités et à la mort, l'affranchissement de tous les maux, la jouissance pleine et parfaite de tous les biens, le repos et l'immortalité du bonheur et de la gloire : le ciel l'est pour le genre humain, et bien plus encore.

Le ciel : c'est le complément de tous les désirs de Dieu, des créatures et de l'homme ; c'est la restauration de toutes choses dans l'état de perfection absolue ; c'est le repos éternel dans l'ordre.

1° A l'égard de Dieu. Le ciel, c'est l'accomplissement de ce vœu exprimé par le Fils de l'Éternel, instruisant le genre humain : *Père, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel* ². Le ciel, c'est pour Dieu la jouissance pleine et entière de ses œuvres, c'est la complète manifestation de sa gloire, de sa puissance, de sa bonté, de sa sagesse, de ses ineffables perfections ; c'est le règne d'un Père chéri sur des enfants dociles ; c'est l'épanchement immense, éternel, de les amour

¹ Rom., VIII, 18.

² Matth., VI, 10.

en eux, et l'épanchement également éternel de leur amour en lui. C'est l'unité de l'homme avec Dieu, et de Dieu avec l'homme ; unité sans confusion de nature, en sorte qu'éternellement Dieu et l'homme, s'unissant sans se confondre, jouiront éternellement au sein d'ineffables délices, de la plénitude de leur être. En un mot, le ciel sera pour Dieu *être tout en toutes choses*¹.

2° A l'égard des créatures. Le ciel sera l'accomplissement de ce vœu exprimé en leur nom par le grand Apôtre : « Toutes les créatures gémissent et souffrent les douleurs de l'enfantement, attendant leur délivrance de la corruption, et leur participation à la gloire des élus, à qui seuls elles seront désormais soumises, et qui ne les feront plus, malgré elles, servir à l'iniquité². » Les créatures souhaitent donc, concluent les docteurs catholiques, leur renouvellement et leur affranchissement, non leur anéantissement ni leur destruction. Quant à la substance, elles ne seront donc pas détruites, mais simplement purifiées par le feu du dernier jour : comme l'or n'est pas détruit en passant dans le creuset, mais purifié et rendu plus éblouissant et plus durable³.

¹ *I Cor.*, xv, 28.

² *Rom.*, viii, 19 et suiv. — « *Creatura hic sunt Cœli, elementa, omniaque creata. Omnes creaturæ avidissime naturali appetitu expectant tempus, quo filii Dei gloria donabuntur, ut cum eis quibus servierunt, quasi dominis, ipsæ quoque suam gloriam, renovationem ac perfectionem, tanquam famuli accipiant. Sic arbor per appetitum, non rationalem, nec animale, sed naturalem, dicitur expectare suum fructum, et semen suam messem. Atque hoc magnum est argumentum, gloriam illam nobis præparatam, ingentem esse et inæstimabilem; quod omnes creaturæ etiam insensibiles totæ ad illam anhælant... Sicut enim nutrix pueri regii, cum puer coronatur, et ipsa propter ipsum de bonis regis participat: ita pariter, cum homo gloria donabitur, hanc ejus gloriam ceteræ creaturæ quæ homini servierunt, participabunt, inquit Chrysost. in hunc loc... ita ut similem quamdam libertatem stabilitatem creaturæ aliæ accipiant. (Cor. a Lapid., in *Epist. ad Rom.*, viii, 19.)*

³ Le sentiment qui soutient que le monde ne sera pas anéanti, mais seule-

Qui dira la beauté et la perfection de cette terre et de ces cieus renouvelés ? L'aigle des docteurs, dont l'*angélique* pureté lui mérita d'entrevoir des choses cachées aux

ment perfectionné et changé en mieux, est le plus autorisé dans les Pères et dans les Théologiens. L'Écriture elle-même lui est très-favorable. Elle dit, par exemple, dans l'Ancien et le Nouveau Testament *, que le Seigneur fera de nouveaux cieus et une nouvelle terre. Elle ne dit pas d'autres cieus et d'autres terres, mais de nouveaux cieus et une nouvelle terre, pour marquer leur renouvellement **. Lorsqu'un enfant devient jeune homme, que de jeune homme il devient homme fait, et que d'homme fait il devient vieillard, on ne dit point qu'il périt à chaque fois que son âge change : c'est toujours le même homme, mais accru et passé d'un état à un autre. Il en est de même lorsqu'un architecte d'une ancienne maison en fait une nouvelle, ou lorsque le laboureur défriche un terrain inculte et abandonné, et le rend fertile et riant.

Quand le Psalmiste *** parle de la destruction des cieus, il la marque sous l'idée d'un vêtement qui s'use et qui change ; mais cela est fort différent de ce qui est réduit au néant ****. Isale, décrivant l'état du monde après la résurrection, dit que le soleil et la lune s'y verront comme auparavant, mais dans un éclat infiniment plus grand : *La lune, dit-il, brillera comme le soleil, et le soleil aura sept fois plus de clarté qu'il n'en a aujourd'hui ******.

Le Sauveur nous dit dans l'Évangile que le Ciel et la terre passeront *****, et l'Apôtre que la figure ou l'apparence de ce monde passe *****. Ils ne disent pas que le monde périra quant à la substance, ni que les cieus et la terre retourneront dans le néant, mais simplement qu'ils passeront de l'état où nous les voyons dans un autre plus parfait et plus beau. Saint Pierre, dans l'endroit le plus formel que nous ayons sur ce sujet, dit simplement que le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; qu'alors les cieus passeront avec beaucoup de bruit et d'impétuosité ; que les éléments seront dissous par la chaleur ; que la terre sera brûlée avec tout ce qui est en elle *****. Or rien de tout cela ne prouve l'anéantissement.

Dieu nous a révélé la création de l'univers, mais il ne nous a déclaré en aucun endroit qu'il dût réduire son ouvrage au néant. Nous avouons qu'il peut l'un comme il a pu l'autre ; mais nous ne voyons point dans ses Écri-

* Is., LXV, 17 ; LXVI, 22 ; Apoc., XXI, 1.

** Non dixit : Alios cœlos et aliam terram videbimus, dit saint Jérôme, sed veteres et antiquos in melius commutatos. In Is., LI et LVI.

*** Ps. I.

**** Ipsi peribunt, et omnes sicut vestimentum veterascent ; et sicut opertorium mutabis eos.

***** Is., XXX, 26.

***** Matth., XXIV, 35, et v, 18.

***** Præterit figura hujus mundi. I Cor., VII, 31.

***** II Petr., III, 10.

profanes, saint Thomas, parlant des éléments après la résurrection générale, nous dit que l'eau sera comme le cristal, l'air aussi pur que le ciel, et le feu aussi brillant que les astres et que le soleil ; que la terre sera dans sa

tures que ce soit là son dessein. L'anéantiissement même est une chose que nous ne comprenons pas.

Salomon nous assure qu'il a appris que tout ce que le Seigneur a fait doit demeurer éternellement *. C'est ce que saint Grégoire le Grand explique fort bien en conciliant l'Écriture avec elle-même, lorsqu'elle dit d'un côté que la terre demeurera éternellement, et de l'autre que les cieus et la terre passeront ; ils passeront quant à la figure, mais non quant à l'essence **. Et lorsque l'Écriture parle de cieus nouveaux et de terre nouvelle, elle n'entend pas que Dieu en créera de nouveaux, mais qu'il renouvellera les anciens ***. Le même saint Grégoire compare ce changement à celui que nous voyons arriver tous les ans dans la révolution des saisons : l'hiver succède à l'été et le printemps à l'hiver ; la terre change de face dans ces différentes saisons, mais elle est toujours la même quant à la substance.

Mais personne ne s'est expliqué sur cette matière en termes plus exprès et plus clairs que saint Augustin : « Le feu qui brûlera le monde au dernier jour, dit ce grand docteur, changera les qualités des éléments corruptibles, et ce qui convenait à nos corps sujets à la corruption sera changé en d'autres qualités qui conviendront à nos corps incorruptibles ; en sorte que le monde ainsi renouvelé sera proportionné à la nature des hommes ressuscités ****. » Il dit dans un autre endroit que le ciel et la terre seront renouvelés après le jugement ; qu'ils passeront, mais qu'ils ne périront pas *****. Comparant ensuite le feu qui doit embraser le monde à la fin des siècles aux eaux du déluge, il fait le parallèle des expressions dont se sert l'Écriture pour exprimer l'un et l'autre de ces deux grands événements. Dans le premier, il est dit que le monde *périt*, comme l'on dit qu'il périra dans le second. Mais comme on sait que, par ce mot *périr*, l'Écriture n'a voulu marquer qu'un changement extraordinaire, ainsi, dans la consommation des siècles, lorsqu'elle dit que le monde périra, cela veut dire qu'il sera seulement changé quant à ses qualités, mais qu'il subsistera quant à sa substance.

* *Didici quod omnia opera quæ fecit Deus perseverent in perpetuum.*

** *Per eam quam nunc habent imaginem transeunt, sed tamen per essentialiam sine fine subsistunt. (Moral., l. XVII, in Job, v.)*

*** *Non alia condenda sunt, sed hæc ipsa renovantur. (Ibid.)*

**** *Ut scilicet mundus, in melius innovatus, apte accommodetur hominibus etiam carne in melius innovatis. (De Civit. Dei., l. XX, xvi.)*

***** *Mutatione namque rerum, non omnimodo interitu, transibit hic mundus... Figura ergo præterit, non natura. (Ibid., c. xiv.)*

superficie aussi claire et aussi transparente que le verre ¹. Toujours également éclairée, elle jouira d'une température constamment égale ; les astres et les éléments, toujours semblables en eux-mêmes et à notre égard, n'auront aucune des imperfections que nous y remarquons à présent ².

La terre, il est vrai, sera dépouillée de certains corps mixtes, accompagnement obligé de sa condition présente, mais elle n'en sera pas moins parfaite. Elle aura tout ce qui peut contribuer à la perfection dans l'état de stabilité

Saint Épiphane ^{*}, Proclus, Méthodius et Œcuménius ^{**} soutiennent et prouvent le même sentiment. « La terre et les éléments, dit ce dernier, ne seront pas détruits. De même que nous faisons passer les métaux par le feu, sans avoir nulle envie de les détruire, ainsi Dieu fera passer le monde par le feu, mais il ne le détruira pas. Il ne détruira simplement que les choses qui ne servent qu'à l'usage de cette vie mortelle et périssable, et tout ce qui n'a aucun rapport à l'état d'immortalité et d'incorruption, où nous serons après la résurrection des corps ; mais il conservera tout le reste dans un état plus parfait et plus heureux, pour l'ornement et la beauté de ce ciel nouveau et de cette terre nouvelle qui nous sont promis, et pour contribuer à la béatitude des Justes qui vivront alors. » De même que celui qui bâtit une maison, ne la bâtit pas de rien, ainsi Dieu formera les cieux nouveaux et la terre nouvelle, après le jugement, de la matière des cieux et de la terre qui subsistent aujourd'hui, mais qu'il changera en un état plus parfait ^{***}.

¹ « *Innovatio mundi ordinatur ad hoc quod homo etiam sensu in corporibus quodammodo per manifesta indicia divinitatem videat. Inter sensus autem nostros spiritualior est visus et subtilior. Et ideo quantum ad qualitates visivas, quarum principium est lux, oportet omnia corpora inferiora meliorari. Ude omnia elementa claritate quadam vestientur ; non tamen æqualiter, sed secundum suum modum. . . Aer non erit clarus, sicut radios projiciens, sed sicut diaphanum, illuminatum. . . Terra erit in superficie exteriori perviasicut vitrum, aqua sicut cristallus, ignis ut luminaria Cœli.* » (S. Th., III, p. suppl., q. xci, art. 4.) -- Le Ciel et tous les corps célestes éprouveront une amélioration semblable et deviendront plus lumineux mille fois qu'ils ne sont aujourd'hui. (*Id.*, *id.*, art. 3.)

² Hier., in *Habacuc*, III.

^{*} *Il.eres.*, LXIV.

^{**} *In II Petr.*, III.

^{***} Cyril., l. IV, in *Is.*, XL.

et d'incorruption où elle sera, quoique privée de certaines beautés qui lui convenaient dans son premier état d'imperfection. Les ornements qui convenaient à la maison d'un simple particulier, ne lui conviennent plus, dès qu'on en a fait le palais d'un grand prince ¹.

3° A l'égard de l'homme. Le ciel est, comme nous l'avons dit, l'accomplissement de tous ses désirs légitimes et analogues à son état futur. C'est la satisfaction de ce vœu exprimé au nom de tout le genre humain par le Prophète royal : *Seigneur, je serai rassasié lorsque je verrai votre gloire* ². Pour le prouver, il suffit de ces deux principes : premièrement, le ciel est la délivrance complète du mal, et la jouissance complète du bonheur sans mélange et sans fin ; secondement, l'homme sera dans le ciel homme véritable, c'est-à-dire en corps et en âme. Le ciel sera donc le bonheur complet du corps et de l'âme. Telle est la définition qu'un instinct aussi universel qu'il est invincible en donne au genre humain.

Voilà pourquoi, chose trop peu remarquée, quoique fort remarquable, l'homme désire le ciel de toute l'étendue de sa double puissance, spirituelle et corporelle. Créé pour le bonheur, il gravite incessamment, irrésistiblement vers sa fin, comme l'aiguille aimantée vers le pôle, comme tout dans la nature vers son centre. Depuis le berceau jusqu'à la tombe, cet être dégradé et malheureux cherche sa réhabilitation et la délivrance du mal ; ce roi détrôné cherche son trône : *ce dieu tombé se souvient des cieux*, et il les

¹ Ce qu'on vient de lire sur l'état du monde après la résurrection, n'est point un dogme de foi : c'est le sentiment le plus conforme à l'Écriture sainte et le plus accredité parmi les Pères et les Théologiens, Bible de Vence, t. XXIII.

² Ps. xvi, 15.

cherche partout. Partout il s'en va poussé par une force irrésistible, demandant le ciel, c'est-à-dire le bonheur, à tout ce qu'il rencontre.

Demandez-lui quel est le dernier mot de ses labeurs, de ses soucis, de ses agitations, de ses sacrifices, de ses vertus, et même de ses crimes : toujours et partout il vous répondra : le bonheur, c'est-à-dire le ciel. Depuis six mille ans qu'il respire sur le globe, rien n'a pu arrêter ou ralentir ce mouvement impétueux qui le pousse vers le bonheur, c'est-à-dire toujours vers le ciel. Au contraire, plus il vieillit, plus son ardeur devient dévorante ; car plus il s'éloigne, en se corrompant, du véritable ciel, plus il redouble d'efforts pour trouver le ciel imaginaire qu'ont rêvé ses passions.

Pourquoi ces monceaux de ruines dont il a jonché la terre depuis quelques siècles ? Pourquoi ces bouleversements inouïs, ces révolutions sans cesse renaissantes qui n'aboutissent qu'à d'amères déceptions, sans laisser jamais son opiniâtre désir de bonheur ? Quel est le dernier mot de toutes ces choses ? Le bonheur, le ciel, que l'homme mendie à tout ce qu'il suppose capable de le lui donner.

Désirs légitimes ; mais efforts superflus ! S'il désire le ciel, il le désire mal, ou plutôt il met le ciel là où il n'est pas ; et c'est là une terrible suite de sa dégradation. On dirait un grand enfant qui, placé sur le bord d'un lac tranquille, aperçoit tout à coup dans le miroir des eaux l'image de la lune. Il la prend pour l'astre lui-même, et, dans son erreur, il se précipite dans le lac, et l'image se brise ; et plus il s'agite pour la saisir, moins il l'atteint. Et tout ce qu'il retire de ses pénibles efforts, c'est la fatigue, le désespoir, la mort au milieu des flots. Grand enfant,

lève donc la tête et ne cherche pas à tes pieds ce qui est au-dessus de toi ; ce que tu poursuis n'est que l'image du bonheur. Il n'en est pas moins vrai que la satisfaction que l'homme rencontre dans la jouissance des créatures, est une ombre, une parcelle, une altération même si on veut, mais enfin une image du bonheur du ciel, ou plutôt le ciel en image.

En effet, qu'est-ce que l'homme désire pour son corps et ses sens, pour son âme, sa mémoire, son esprit et son cœur ?

Plaisirs du corps. D'abord, l'homme désire pour son séjour des sites enchanteurs, une terre féconde, parée de toutes les beautés de la nature, un ciel pur, serein, sans nuage, sans froid excessif, sans soleil brûlant. Voyez combien les voyages, les recherches, les dépenses, coûtent peu aux riches pour se procurer cet avantage, et, quand ils en jouissent, ils sont au comble de leurs vœux. Ils célèbrent leur bonheur, ils en écrivent à leurs parents, à leurs amis, les invitant à se réjouir avec eux.

Eh bien ! qu'est-ce que le ciel ? C'est le complément, c'est la satisfaction pleine, entière, éternelle de ce désir. Car, après le temps fini, il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre. Purifiés par le feu, ils seront revêtus des qualités analogues à la nature de nos corps, devenus impassibles et immortels. Oh ! que leur beauté sera ravissante ! Et puis, sous ces nouveaux cieux et sur cette nouvelle terre, il n'y aura rien de ce qui trouble votre séjour actuel, quelque heureux qu'il vous paraisse ; plus de voleurs pour menacer vos propriétés, votre sûreté ou celle de ce qui vous est cher ; plus de famine, d'inondation, d'incendie, de tremblement de terre, plus de fléau, plus de mal à craindre.

Qu'est-ce que l'homme demande encore pour son corps ?

Une habitation commode, des appartements magnifiques, de riches ameublements. Voyez quelle étonnante activité il emploie pour se les procurer ! Dites combien d'arts, de métiers, sont employés à cette fin ? Maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, doreurs, ébénistes, artisans de toute espèce, conspirent à embellir sa demeure. Tous les métaux servent au même usage : le fer, l'argent, le cuivre, le plomb, que sais-je ? le marbre, l'ardoise, les fleurs, les étoffes les plus précieuses. Et quand il est parvenu à se loger et à dormir dans cette somptueuse demeure, il se croit heureux.

Or, le ciel n'est que le complément, la satisfaction pleine, entière, éternelle, de ce désir. Écoutez la description que vous fait de la demeure des élus le Disciple bien-aimé, dont l'œil avait eu le bonheur de la contempler :
 « Et l'ange me transporta en esprit sur une haute monta-
 « gne; et il montra la ville, la sainte Jérusalem, qui des-
 « cendait du ciel, venant de Dieu; elle était illuminée de
 « la clarté de Dieu même; et sa lumière était semblable
 « à une pierre de jaspe, transparente comme du cristal.
 « Elle avait une grande et haute muraille, où il y avait
 « douze portes et douze anges, un à chaque porte. La
 « muraille était bâtie de jaspe, et la ville était d'un or pur,
 « semblable à du verre très-clair, et les fondements de la
 « muraille étaient des pierres précieuses. Les douze portes
 « étaient douze perles; et chaque porte était faite de l'une
 « de ces perles; et la place de la ville était d'un or pur
 « comme du verre transparent¹. »

¹ Apoc., 1, 10, 21. Pour nous donner une idée de la réalité, saint Jean se sert de tout ce que nous connaissons de plus précieux. Ce n'est pas que nous croyions que la céleste Jérusalem soit en effet bâtie ou revêtue et enrichie de ces pierres et de ces métaux que nous prisons tant en ce monde; mais le Saint-

Hommes, que désirez-vous encore pour votre corps ? Des vêtements somptueux et brillants. Nous savons, hélas ! combien vous y attachez de prix, combien ils vous inspirent de fierté, j'allais dire de vanité. Dans le ciel ces ignobles dépouilles d'animaux, que vous portez pour cacher votre honte et protéger votre infirmité, toutes ces livrées de la dégradation primitive auront disparu ; votre corps, brillant de toutes les grâces d'une jeunesse éternelle, sera lui-même son propre vêtement.

Quels sont les autres biens que vous désirez pour votre corps ? La santé, la beauté, l'agilité, la vie.

Que ne fait pas l'homme pour conserver le premier de ces biens, ou pour le recouvrer lorsqu'il l'a perdu ? Les dépenses, les voyages, les privations de tout genre ne lui coûtent rien ; et si, au prix de tous les sacrifices, il retrouve cette santé qui se dérangera bientôt, il se croit, fût-il le dernier des hommes, plus heureux que le plus grand des monarques. Or, dans le ciel, l'homme jouira d'une santé parfaite. Tous ses organes, aujourd'hui corruptibles et grossiers, seront si parfaits et si incorruptibles que rien ne les altérera jamais, et qu'ils serviront avec une merveilleuse facilité aux opérations de l'âme.

Pour son corps, l'homme désire aussi la beauté ; les difformités naturelles lui sont quelquefois aussi insupportables que la mort. Il porte envie à ceux qui ont la beauté en partage ; il aime à croire, pour se consoler, qu'il en a quelque portion ; et si cette beauté imparfaite et fragile se trouve menacée, oh ! que de soins et de précautions pour la réparer, pour suspendre, s'il était possible, les ravages du

Esprit, pour s'accommoder à nos idées basses et grossières, ne nous parle d'autre chose, parce que nous ne voyons rien ici de plus éclatant ni de plus beau. (Bellarm., p. 61.)

temps ! Or, dans le ciel, l'homme, délivré du mal et de toutes les suites du mal, reparaitra avec une beauté dont rien ne pourrait nous fournir l'idée. Dans le travail de la tombe, tous les corps des Saints, dit saint Augustin, perdront leurs défauts, l'homme ressuscitera dans la vigueur de l'âge, alors que la beauté brille de tout son éclat ; et il jouira d'une jeunesse éternelle.

Pour son corps il est un autre bien que l'homme désire, aujourd'hui surtout, avec une inconcevable ardeur, c'est l'agilité : il ne veut plus de distance. Le poids de la matière le gêne ; à tout prix il veut s'en affranchir. Son génie est mis à contribution, et d'étonnantes merveilles couronnent ses efforts. La vapeur lui prête sa force toute-puissante ; l'électricité sa rapidité merveilleuse ; le fer sa solidité ; les montagnes s'abaissent devant lui, et, plus rapide que l'oiseau, il franchit en un clin d'œil des espaces immenses. Il aspire à faire le tour du monde avec la promptitude de la pensée, et les succès qu'il a obtenus et ceux qu'il rêve encore lui procurent une incroyable jouissance. Eh bien ! le ciel est le complément de ce désir d'agilité qui nous tourmente. Devenus *spirituels*, nos corps ne seront plus un obstacle à l'activité de l'âme, qui les transportera partout où elle voudra avec la promptitude même de la pensée.

Enfin, pour son corps, l'homme désire aussi la vie. Oh ! s'il pouvait espérer l'immortalité, qui n'est que la vie sans fin, que ne ferait-il pas pour se la procurer ? Jugez-en par l'empressement extrême qu'il apporte à prolonger ses jours, et par la crainte excessive qu'il a de mourir. Voyez comme il lutte contre la maladie, comme il se débat contre la mort. La mesure des efforts qu'il fait pour s'y soustraire, est la mesure de son amour pour la vie. Eh bien !

le ciel est le complément de ce désir le plus indestructible et le plus impérieux du cœur humain. Là, une vie immortelle et une vie accompagnée de toutes les jouissances sans aucun mélange d'amertume : voilà ce qui nous est promis.

La beauté, la santé, l'agilité, la vie : tels sont les grands biens que l'homme désire pour son corps, qu'il poursuit, qu'il recherche, qu'il achète à tout prix. La Religion le conduit à les posséder, elle les lui donne dans le ciel.

Pour chacun de ces sens, l'homme éprouve aussi des désirs que rien ici-bas ne peut satisfaire et qui font son tourment. L'œil désire voir, l'oreille entendre, le goût savourer, l'odorat recevoir et le tact toucher tout ce qu'il y a de beau, d'harmonieux, de délicieux, d'agréable et de doux. Il faudrait écrire, depuis la première page jusqu'à la dernière, l'histoire du genre humain, si l'on voulait raconter tout ce que l'homme fait pour contenter ses sens. Que de vies consumées, que de fleuves de sang répandu, que de montagnes d'or et d'argent sacrifiées pour acheter le plaisir des sens ! le ciel donne tout cela, ou plutôt le ciel est tout cela perfectionné, sans mélange d'imperfection et de vicissitude¹.

D'abord, *plaisir de la vue*. Les Saints verront les nouveaux cioux et la nouvelle terre, sans comparaison plus beaux que les anciens. Ils verront cette sainte cité que Tobie et après lui l'apôtre saint Jean, faute de termes qui en expriment la magnificence, nous dépeignent comme une ville toute bâtie d'or et ornée de toute sorte de pierres précieuses. Ils se verront eux-mêmes, et comme *leurs corps seront reformés sur le modèle de celui de Jésus-*

¹ « Oculi, aures, nares, os, manus, guttur, jecur, pulmo, ossa, medullæ, etc., beatorum mirabili delectationis et dulcedinis sensu replentur. (S. Anselm., *Lib. de Similitudinib.*, c. LVII.)

Christ, ainsi que parle saint Paul ¹, ils seront si beaux et si lumineux, qu'ils ne céderont pas au soleil en beauté et en éclat.

Il n'y a point ici d'exagération. Le corps du Sauveur, auquel tous les autres seront semblables, parut un jour à saint Paul plus brillant que le soleil en plein midi. Le Sauveur lui-même ne dit-il pas que les *Justes* *luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père* ²? Quel contentement auront-ils donc lorsqu'ils verront leurs pieds, leurs mains et tous les membres de leur corps si resplendissants que, dans quelque endroit qu'ils soient, ils n'auront besoin ni de flambeau ni d'astre pour s'éclairer?

Mais ils n'auront pas seulement la satisfaction de voir leurs corps ainsi rayonnants de gloire : ils verront encore avec un extrême plaisir ceux des autres Saints, et surtout celui de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. Si donc le soleil, à son lever, réjouit toute la nature, quelle joie ne causera pas à chacun des bienheureux la vue de tous ces soleils vivants, je veux dire de tous ces corps qui attireront et qui charmeront les yeux, tant par l'admirable disposition et la juste porportion de leurs membres que par leur éclat extraordinaire ! Au reste, on n'aura que faire alors de baisser la vue pour se défendre de la trop grande lumière, parce que les yeux seront impassibles, et celui qui fortifie tellement les yeux de l'âme qu'ils peuvent regarder fixement la Divinité, fortifiera aussi de telle sorte ceux du corps que des millions de soleils ne les pourront éblouir.

On peut ajouter pour le plaisir de la vue ce que dit saint Augustin, que les saints martyrs auront quelque marque de gloire dans la partie de leur corps qui aura le plus souffert.

¹ *Philipp.*, III, 21.

² *Matth.*, XIII, 43.

Ainsi, l'on verra sur la tête de saint Étienne une couronne composée d'autant de diamants qu'on lui a jeté de pierres. Saint Jean-Baptiste, saint Jacques, saint Paul, qui ont eu la tête tranchée, auront un collier d'une merveilleuse beauté et d'un prix inestimable. Saint Barthélemy, écorché vif, sera revêtu d'une pourpre infiniment plus éclatante que celle des rois. Enfin, pour ne rien dire des autres, on verra les glorieuses plaies de saint Pierre et de saint André, qui sont morts par le supplice de la croix ; on les verra aussi lumineuses que des astres. Mais celui qui les surpassera tous en clarté, sans toutefois les effacer, sera le Roi des martyrs, qui brillera au milieu d'eux comme le soleil parmi les étoiles.

En second lieu, *plaisir de l'ouïe*. Il est certain que dans le ciel les corps lumineux auront les organes nécessaires pour entendre et pour parler, car tous les apôtres, avec un grand nombre de disciples et de femmes, virent le Sauveur et lui parlèrent après sa résurrection ; et il répondit à plusieurs questions qu'ils lui firent. On apprend aussi par le livre de Tobie et par l'Apocalypse de saint Jean, que dans le ciel on chantera des cantiques à la louange du Seigneur. Ces cantiques si agréables et toujours nouveaux réjouiront merveilleusement les Saints, et ils leur plairont d'autant plus que les voix seront plus belles, que celui dont on chantera les louanges en sera plus digne, que le lieu où se feront les concerts résonnera mieux, que ceux enfin qui les entendront auront l'oreille plus délicate, et seront en plus grand nombre.

Qui pourrait donc concevoir quel sera l'excès de leur bonheur, lorsque, jouissant d'une paix stable et brûlant d'amour pour Dieu, souverain bienfaiteur, ils s'exciteront les uns les autres à le louer éternellement ? Au rapport de

saint Bonaventure, saint François, ayant entendu quelque peu de temps la douce harmonie d'un luth touché par un Ange, en fut tellement ravi qu'il croyait être dans un autre monde. Quel plaisir sera-ce donc d'entendre des millions de voix, jointes à autant d'instruments, qui, séparées en deux chœurs et se répondant continuellement les unes aux autres, chanteront dans tous les siècles les louanges de Dieu !

En troisième lieu, *plaisir de l'odorat*. Le ciel sera une cité embaumée des plus délicieux parfums. Nous savons avec certitude que les corps de plusieurs Saints ont rendu après leur mort une odeur si agréable, que jamais personne n'en avait senti de pareille. C'est ce qui est arrivé à saint Hilarion, suivant le rapport de saint Jérôme. Car, dix mois après qu'on l'eut mis en terre, son corps fut trouvé aussi entier que s'il eût été vivant, et il en sortait une odeur miraculeuse, qui fit croire à quelques-uns qu'il avait été embaumé. On raconte la même chose de saint Servule, ce pauvre paralytique dont saint Grégoire fait un si grand éloge. En mourant, il répandit une odeur céleste dont tous ceux qui assistèrent à sa mort furent pénétrés. Il y a une infinité d'autres exemples de cette merveille. De là, on peut tirer cette conséquence que, si les corps dont les âmes jouissent de la gloire exhalent même dans le tombeau une odeur divine, ce sera bien autre chose dans le ciel, lorsqu'ils y seront vivants et glorieux.

Ajoutez ce que le même saint Grégoire écrit de sa tante, sainte Tharsille, qu'au moment même de sa mort, il se répandit dans sa chambre une odeur si douce, qu'il parut bien que l'auteur de toute douceur était là présent. Que

1 Voir notre *Traité de l'eau Bénite*.

ceux donc qui aiment les bonnes odeurs commencent à sentir de loin le plaisir qu'ils auront dans le paradis, lorsqu'ils seront dans ce jardin délicieux parmi les lis et les roses.

En quatrième et cinquième lieu, *plaisir du goût et du toucher*. Il est vrai, dans le ciel on n'usera point de viandes matérielles et corruptibles; néanmoins le sens du goût, élevé, purifié comme tous les sens de l'homme, aura son action et ses plaisirs, convenables au lieu et à la condition des bienheureux¹. Le ciel nous est annoncé comme un festin de noces; il y aura des torrents de voluptés. Quelle jouissance pour le toucher que la bonne disposition où seront les corps des Justes ressuscités? Jugeons-en par comparaison.

Quand ici-bas le corps se trouve accablé de maladies ou couvert d'ulcères, le sens qui souffre le plus, ou le seul qui souffre, c'est le toucher: de même, quand le corps est sain et vigoureux, c'est encore le toucher qui en a toute la commodité et tout le plaisir. Il aura donc sa béatitude, et il l'aura éternellement quand les Saints, après la résurrection, étant devenus immortels et impassibles, jouiront d'une très-parfaite santé. Que ne donneraient pas les grands du monde pour être toujours exempts de la goutte, de la pierre, des maux de tête, de reins, d'estomac! Que ne doivent-ils donner, que ne doivent-ils pas faire pour gagner le ciel, d'où est bannie pour jamais avec la mort toute maladie et toute douleur!

Bien plus, quoique les corps ressuscités doivent rester composés de chair et d'os, ils seront néanmoins *spirituels*, c'est-à-dire qu'ils seront tellement soumis à l'esprit qu'ils se remueront à son gré, qu'ils monteront et qu'ils descendront, qu'ils iront partout avec une prodigieuse vitesse,

¹ Voir l'histoire de sainte Dorothée, dans notre *Traité du Saint-Esprit*, t. II, et notre ouvrage *La vie n'est pas la vie*.

qu'ils passeront au travers des murailles les plus épaisses, aussi aisément que si c'étaient des esprits et non pas des corps. Comme donc ce sens est le seul qui souffre, quand les corps pesants et terrestres sont contraints de descendre, ou de monter à la cime d'une montagne, ou de courir d'un lieu à un autre, lui seul aussi jouira du plaisir que pourra causer aux corps glorieux la facilité d'aller partout sans se fatiguer.

Voilà de quelle manière les bienheureux seront délivrés de la servitude de cette chair corruptible. Jamais ils n'auront besoin, pour aller plus vite ou pour marcher avec plus de sûreté, ni de chevaux, ni de chariots, ni d'armes, ni d'autre chose, parce qu'ils iront presque en un moment d'un pôle à l'autre ; et que, quelque part qu'ils aillent, ils n'auront rien à craindre. Plût à Dieu que ceux mêmes qui ne sont pas encore capables de goûter les douceurs spirituelles, pensassent du moins à ces biens sensibles ; et qu'à force d'y penser, ils les estimassent et les recherchassent ! Ils pourraient enfin s'élever plus haut, et ce leur serait un degré pour arriver avec le secours divin à la béatitude éternelle.

Si des plaisirs des sens, qui, tels que nous venons de les décrire, combleraient déjà le bonheur de l'homme le plus ambitieux, nous passons aux plaisirs spirituels, infiniment plus nobles et plus vifs, il faudra bien nous écrier avec l'Apôtre : « Non, non, l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur même, tout vaste qu'il est, n'a jamais pu désirer rien de semblable à ce que Dieu prépare aux élus ¹. » Essayons de nous en former une idée imparfaite.

¹ I Cor., II, 9.

Pour sa *mémoire*, l'homme désire des souvenirs complets et délicieux. Une de nos plus grandes misères et de nos plus amers regrets, est d'oublier en tout ou en partie ce que nous avons vu, entendu ou appris d'utile et d'agréable. Eh bien ! dans le ciel, quelle satisfaction pour les Saints, alors que leur mémoire, devenue pleine et parfaite, leur rappellera, d'un côté, les biens infinis que Dieu leur a faits pour le corps et pour l'âme, pour le temps et pour l'éternité ; et, de l'autre, les dangers presque continuels dont il les a délivrés, dans tous les temps, dans tous les états, dans tous les emplois de leur vie ? Pourront-ils penser à la bonté qu'il a eue de les garantir du péché mortel et des peines de l'enfer, en tant d'occasions où ils étaient près de tomber, sans lui en rendre mille actions de grâces ?

Mais n'y penseront-ils pas éternellement, et ne s'en feront-ils pas un sujet de réjouissance sans mesure et sans fin ? S'ils étaient capables de l'oublier, le Prophète s'écrierait-il : *Je chanterai à jamais les miséricordes du Seigneur ?* Et saint Augustin pourrait-il dire ¹ que, dans la cité de Dieu, il n'y aura rien de plus charmant que ce cantique, rien qui relève davantage la grâce de Jésus-Christ, notre rédempteur ?

Que dirons-nous des vicissitudes des temps qu'ils auront toujours présentes à l'imagination et à l'esprit ? Ne sera-ce pas une chose bien agréable, quand ils verront Dieu, de voir en Dieu tout ce qui se sera passé jusqu'alors dans le monde ; tant d'événements divers, que la Providence aura opérés ou permis et qu'elle aura su diriger inmanquablement à ses fins ? N'est-ce point là ce

¹ *Psal.* LXXXVIII.

fleuve impétueux dont parle David, ce fleuve qui coule toujours et *qui réjouit la cité de Dieu* ¹ ? Peut-on mieux représenter les révolutions des siècles que par ce fleuve dont le cours est très-rapide, et qui ne s'arrêtera point, jusqu'à ce qu'il se décharge et se perde dans la grande mer qui n'est autre chose que l'éternité ² ?

Pour son *esprit*, l'homme désire de connaître. Et le voyez-vous entreprenant de longs voyages, traversant les mers, gravissant les montagnes dont la cime se perd dans les nues, descendant jusque dans les entrailles de la terre, se consumant dans des veilles prolongées, s'usant avec le temps ! Pourquoi ? pour connaître quelque vérité de plus ; et puis, s'estimant heureux lorsqu'il a entrevu à travers un voile épais quelque une des beautés du monde spirituel.

Et cependant, qu'est-ce que cette vérité ? qu'est-ce que cette beauté ? que sont toutes les vérités que nous pouvons découvrir ici-bas, toutes les créatures où nous pensons voir des beautés si ravissantes ? Des vestiges du Créateur, dit saint Thomas, *vestigia Creatoris*. Si une dame d'une excellente beauté, se promenant sur le bord de la mer et imprimant ses pieds sur le sable, y avait laissé des vestiges d'une beauté si admirable que les rois de la terre levassent des armées et donnassent des batailles pour s'en mettre en possession ; que les plus avars donnassent volontiers leurs trésors pour les acheter, et qu'enfin tous les hommes quittassent toute autre occupation pour n'avoir que cette passion unique de pouvoir seulement les regarder, mettant en cela leur dernière félicité, quel jugement fe-

¹ *Psal.* XLV.

² La description du Ciel qu'on vient de lire est l'analyse d'un ouvrage du pieux et savant cardinal Bellarmin.

riez-vous de la beauté de cette dame, voyant que les seuls vestiges de ses pieds auraient tant de charmes qu'ils renverseraient tout le monde? Ne diriez-vous pas : Elle doit être un prodige, un miracle de beauté, qui va bien au delà de tout ce qui pourrait tomber dans l'imagination des hommes ?

O Dieu d'amour ! que faut-il donc que nous pensions de votre ineffable beauté, puisque tous les hommes travaillent infatigablement, qu'ils se combattent et qu'ils s'entre-tuent, enchantés qu'ils sont par les vestiges de vos pieds? Pourquoi les empereurs et les rois se font-ils la guerre, si ce n'est pour la possession de la grandeur et de la gloire humaine? Eh ! que sont les grandeurs, les royaumes et toutes les richesses des princes de ce monde, sinon les vestiges de vos pieds imprimés sur la terre : *vestigia Creatoris* ?

Pourquoi tant d'avares courent-ils par mer et par terre pour chercher de l'or et des pierreries, sinon parce qu'ils sont passionnément amoureux de la beauté de ces choses? Eh ! que sont-elles, sinon les vestiges de vos pieds imprimés sur une matière corruptible : *vestigia Creatoris* ?

Pourquoi les plus savants philosophes et les plus beaux esprits du monde ont-ils de tout temps trouvé tant de charmes à étudier les secrets de la nature, sinon parce qu'ils y trouvaient des beautés qui les ravissaient? Mais que sont toutes ces beautés, sinon quelques vestiges de vos pieds imprimés sur les créatures : *vestigia Creatoris* ?

Si donc les seules impressions de vos pieds, marqués comme sur le sable, ont une beauté qui anime tous les courages, un éclat qui excite toutes les passions, des charmes qui enchaînent tous les esprits, des attrait qui capti-

vent tous les cœurs et qui bouleversent tout le monde, qui peut concevoir ce que c'est de voir votre face, ô Source intarissable de beautés ¹!

Eh bien ! le ciel, c'est la satisfaction pleine, entière, éternelle, de ce désir insatiable de voir ce qui est beau ; là, nous verrons la Beauté, source de toutes beautés. Nous la verrons sans milieu, non pas dans un miroir, mais face à face et sans voile. Nous la verrons en elle-même, et dans le secret de tous les événements. Nous saurons pourquoi Dieu a créé le monde ; nous connaissons le mystère de toutes ces révolutions du globe qui étonnent la science et la défient ; nous verrons pourquoi le Seigneur a permis la chute du premier Ange, aussi bien que celle du premier homme, et pourquoi il a donné un Sauveur à l'homme et non pas à l'Ange.

Nous saurons pourquoi, parmi tant de nations, il choisit pour son peuple bien-aimé les descendants d'Abraham, quoiqu'il prévît que ce seraient des gens intraitables qui persécuteraient son Fils, jusqu'à le faire mourir comme criminel sur une croix ; accomplissant ainsi, malgré eux, le dessein qu'il avait de sauver toutes les nations de la terre.

Enfin, nous saurons en particulier pourquoi, de tout temps, il a permis qu'une infinité de gens de bien souffrissent persécution dans le monde, et l'on verra que tout son dessein était de leur faire mériter par la patience la gloire qu'il leur préparait. Et tous ensemble nous le bénirons éternellement, quand nous verrons nos croix changées en couronnes ; et nous dirons avec le Prophète : *Autant nos peines ont été grandes, Seigneur, autant avez-vous rempli*

¹ Valde mirabilis es, Domine ; facies tua plena gratiarum. Père d'Argentan, *Grandeurs de Dieu.*

nos âmes de consolation et de joie ¹. Qu'en pensez-vous, hommes de la science, le ciel sera-t-il ennuyeux ? et si vous vous épuisez pour le moins, d'où vient que vous ne faites rien pour le plus ?

Qu'est-ce que l'homme désire pour son cœur ? Aimer et être aimé. Et qui dira ce qu'il fait pour contenter cet impérieux besoin de son être ? Rien ne lui coûte pour être aimé : veilles, sacrifices, travaux, dangers, privations, la vie même, tout lui paraît doux, pourvu qu'il soit aimé. Il offre son amour à tout ce qui se présente, à l'or, à l'argent, aux honneurs, à ses semblables, aux animaux mêmes. Il est heureux quand on veut bien l'accepter et lui rendre cœur pour cœur. Eh bien ! le ciel est le complément, la satisfaction pleine, entière, éternelle de ce désir. Là, nous aimerons la Beauté, le Bien infini, océan de toute beauté, source éternelle de tout bien, et en lui toutes les beautés et tous les biens créés.

Et puis, ce qui fait surtout le charme de l'amitié est cette secrète sympathie, cette liaison des âmes, magie merveilleuse qui produit entre certains cœurs un attrait si puissant, qu'ils semblent faire un effort pour briser leurs liens et aller se joindre l'un à l'autre. Mais qu'est-ce en comparaison de la sympathie qui lie Dieu avec l'âme et l'âme avec son Dieu ? Elle est si grande du côté de Dieu, que c'est le désir de se joindre à elle qui l'a attirée du ciel sur la terre. Elle est si forte du côté de l'âme, qu'il lui est impossible d'être contente ni heureuse, si elle n'est unie à Dieu.

Dans le ciel cette sympathie sera si puissante et si délicate, qu'elle ira pour ainsi dire jusqu'à nous transformer

¹ Bellarmin, *Bonheur des Saints*.

en Dieu; en sorte que nous serons, suivant l'expression de l'apôtre saint Jean, *consommés en lui, semblables à lui*¹. Consummés en Dieu, semblables à Dieu, concevez-vous un pareil bonheur? Qu'en pensez-vous, hommes qui brûlez d'amour, le ciel sera-t-il ennuyeux, et si vous vous épuisez pour le moins, d'où vient que vous ne faites rien pour le plus?

Cherchez encore quels sont les autres désirs de l'homme! La gloire, la puissance; eh! oui, la gloire et la puissance. Pour parvenir à la gloire, tous les chemins, quelque difficiles qu'ils soient, lui sont bons. Demandez au savant qui se consume dans de pénibles labeurs, au soldat qui va verser son sang sur le champ de bataille, à l'ambitieux qui veille nuit et jour pour saisir le moment de la fortune: Que cherchez-vous? Tous vous répondront: La gloire, la gloire! sans elle la vie ne nous est rien. Eh bien! quelle gloire dans le ciel! Être connu, estimé, aimé de Dieu même, des Anges et des Saints². Sur la tête des Vierges, des Docteurs, des Martyrs, je vois briller une auréole immortelle, différente suivant les degrés de mérite et la distinction des vertus³. Couronne qui ne sera pour personne un sujet de jalousie; couronne qui sera justement méritée et fera le bonheur et la gloire de ceux dont elle ornera le front.

Et la puissance. Impossible de dire avec quelle ardeur, dans ce siècle surtout, l'homme la désire. Interrogez les ruines, les fleuves de sang, les bouleversements dont nous sommes les victimes, une voix en sortira pour vous dire: Voilà ce que l'homme fait pour arriver au pouvoir. Et de

¹ Joan., xvii, 23.

² Clarâ cum laude notitiâ.

³ D. Thomas, p. II, q. xcvi.

fait, de toutes les passions, la plus forte est sans contredit celle de régner, car la royauté passe pour un bien qui renferme tous les biens, dont on est le plus avide en ce monde : la puissance, les honneurs, les richesses, l'indépendance qui met au-dessus des lois. De là vient que les rois, lorsqu'ils veulent marquer l'excès de leur affection et de leur libéralité, ne croient pas pouvoir rien offrir de plus, que la moitié de leur royaume. Ainsi, Assuérus disait à Esther : *Que souhaitez-vous ? et que demandez vous de moi ? quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je le partagerais avec vous* ¹. Hérode, dans le même sentiment, disait à la fille d'Hérodiade : *Demandez-moi tout ce qu'il vous plaira, et je vous le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume* ².

De là vient aussi que l'histoire ancienne est, comme l'histoire moderne, pleine d'exemples qui montrent à quelles extrémités et à quels excès se porta la passion de dominer. On sait que Jules César avait souvent dans la bouche ce vers d'Euripide : « Si jamais on peut fausser son serment, il faut que ce soit pour régner ; dans tout le reste, comportez-vous en homme de bien. » Agrippine, mère de Néron, ayant consulté les astrologues sur la destinée de son fils, en reçut cette réponse : Votre fils sera empereur, mais il fera mourir sa mère. « N'importe, s'écria-t-elle avec transport, que je meure, pourvu qu'il règne. »

Par ces traits et par mille autres, on peut voir qu'entre tous les biens de ce monde il n'en est aucun qu'on estime autant que la souveraineté et qu'on désire avec tant d'ardeur. Néanmoins la raison et la foi nous enseignent que les rois de la terre ne peuvent régner longtemps, que le

¹ *Esth.*, v, 3.

² *Marc.*, vi, 23.

trône est souvent un calvaire, que les royaumes d'ici-bas finissent bientôt, et qu'il n'y a que celui du ciel qui subsistera éternellement¹.

Le ciel est donc la satisfaction complète et éternelle de ce désir de régner qui tourmente le cœur de l'homme. Associés au monarque des mondes et des siècles, les Saints seront rois dans toute l'étendue du mot. Ce que le Tout-Puissant peut par lui-même, ils le pourront par lui ; ils régneront sur leurs ennemis à jamais vaincus, le démon et ses anges, les méchants et leurs propres passions, enfin sur tout ce qui existera. Domination, indépendance, honneurs, richesses, plaisirs, sceptre, couronne, tout ce qui est l'apanage de la royauté sera leur apanage, et cela sans contestation, sans crainte et sans limites.

Que personne, au reste, n'imagine que les richesses et la gloire du paradis diminuent en aucune sorte, parce que tant de millions de bienheureux y participent. Ce royaume ne ressemble pas à ceux de la terre, qui diminuent à mesure qu'on les divise, et où il n'y a qu'un seul qui commande. Celui des cieux a cet avantage, qu'il est tout à tous les justes qui le possèdent, et tout à chacun d'eux, sans se partager : semblable à la lumière du soleil qui brille aux yeux de tous et qui éclaire autant chaque homme en particulier que tous les hommes ensemble.

Dans le ciel, tous les désirs de l'homme seront donc satisfaits, mais d'une manière qui surpasse tout ce que nous pouvons imaginer². O hommes, ô mes frères, êtres d'un

¹ Dan., 11, 44 ; Luc, 1, 33.

² *Ibi erunt bona corporis et animæ, qualia nec oculus vidit, nec auris audivit, nec cor hominis cogitavit. Cur ergo per multa vagaris, homuncio, querendo bona animæ tuæ et corporis tui ? Ama unum bonum in quo sunt omnia bona, et sufficit. Quid enim amas, caro mea ? Quid desideras, anima mea ? Ibi est quidquid amatis, quidquid desideratis. Si delectat pulchritudo, fulge-*

jour et candidats de l'éternité ! soyez donc plus ambitieux que vous ne l'êtes : élevez vos yeux vers le ciel, puis dites, en regardant la terre et ses honneurs, et ses richesses, et ses plaisirs : Je suis plus grand que toutes ces choses et né pour de plus grands biens : *Major his sum, et ad majora natus*. Soyez conséquents à cette noble ambition, et le ciel est à vous.

Sourds, aveugles, stupides, insensés, si, pour des biens vifs et abjects, et qui durent peu, nous en quittons d'autres qui sont d'un prix infini, et qui durent éternellement ; si pour l'ombre nous continuons de sacrifier la réalité, nous consumant à chercher le ciel là où il n'est pas, et refusant de le chercher là où il est ! Guérissez, je vous en conjure,

bunt justi sicut sol. Si velocitas, aut fortitudo, aut libertas corporis cui nihil obsistere possit, erunt similes Angelis Dei ; quia seminatur corpus animale, et surget corpus spiritale, potestate utique non natura. Si longa et salubris vita, ibi sana est æternitas, et æterna sanitas ; quia justus in perpetuum vivit, et salus justorum a Domino. Si satietas, satiabuntur cum apparuerit gloria Dei. Si ebrietas, inebriabuntur ab ubertate domus Dei. Si melodia, ibi Angelorum chori concinunt sine fine Deo. Si quælibet non immunda, sed munda voluptas, torrente voluptatis suæ potabit eos Deus. Si sapientia, ipsa Dei sapientia ostendet eis seipsam. Si amicitia, diligant Deum plus quam seipsos, et invicem tanquam seipsos, et Deus illos plus quam seipsos ; quia illi illum, et se, et invicem per illum, et ille se et illos per seipsum. Si concordia, omnibus illis erit una voluntas : quia nulla illis erit nisi sola Dei voluntas. Si potestas, omnipotentes erunt suæ voluntatis, ut Deus suæ. Nam sicut poterit Deus quod volet per seipsum, ita poterunt illi quod volent per illum ; quia sicut illi non aliud volent quam quod ille, ita ille volet quicquid illi volent, et quod ille volet non poterit non esse. Si honor et divitiæ, Deus servos suos bonos et fideles supra multa constituet, imo Filii Dei et Dei vocabuntur ; et ubi erit Filius, ibi erunt et illi, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi ! Si vera securitas certa, ita certi erunt numquam et nullatenus ista, vel potius istud bonum sibi defuturum, sicut certi erunt se non sua sponte illud amissuros, nec dilectorem Deum illud dilectoribus suis iavitis ablatum, nec aliquid Deo potentius invito Deum et illos separaturum. Gaudium vero quale, aut quantum est, ubi tale aut tantum bonum est ! Cor humanum, cor indigens, cor expertum ærumnas, imo obrutum ærumnis, quantum gauderes, si his omnibus abundares ! S. Anselm., in *Prosolog.*, c. xxv ; *id.*, Cor. a Lepid., n. *Apoc.*, c. xxii.

dar votre miséricorde , ô mon Dieu ! guérissez notre aveuglement ; ouvrez-nous les yeux de l'esprit, donnez-nous l'intelligence et corrigez nos erreurs. De quoi nous sert la lumière de la raison, qui nous distingue des bêtes, et quel profit tirons-nous de la lumière de votre visage, qui est imprimée dans nous, si nous sommes encore aveugles jusqu'à ce point, dans l'affaire la plus importante du monde ?

Il est donc vrai, ce que nous avons voulu montrer dans tout le cours de cet ouvrage, que la Religion, qui procure à l'homme tout ce qu'il a de bonheur sur la terre, le conduit encore à une félicité infinie, sans mélange et sans fin.

Il est donc vrai que, pour rendre l'homme heureux pendant toute l'éternité, la Religion ne lui demande que la permission de le rendre heureux sur la terre.

Il est donc vrai que Dieu est un père qui a créé l'homme pontife et roi de l'univers, qui l'a comblé de gloire et de bonheur ; et qui, après avoir été indignement outragé par cette créature favorite, n'a pas cessé un seul instant, malgré tant d'ingratitude, de travailler depuis le commencement du monde à réparer le mal que cet enfant coupable s'est fait à lui-même en se séparant de son Père, de le consoler, de l'encourager, de remuer le Ciel et la terre pour lui fournir les moyens de recouvrer son bonheur perdu, et qu'un jour il le lui rendra au centuple, plein, entier, parfait, éternel. Puissions-nous tous en jouir !

Maintenant que notre tâche est finie, il nous reste un devoir bien doux à remplir, le devoir d'un fils respectueux envers la meilleure des mères. Ici, nous nous faisons gloire de suivre de saints exemples.

C'était le sept mars de l'an du Seigneur mil deux cent soixante-quatorze. Dans une petite cellule du monastère de Fossa-Nuova, célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Terracine, gisait mourant, sur un pauvre grabat, un voyageur arrivé depuis quelques semaines. Ce voyageur était la lumière de son siècle, le prince des savants, l'ange de l'école : il s'appelait Thomas d'Aquin. Au tintement funèbre de la cloche, tous les habitants du monastère étaient accourus à l'église : on allait porter les derniers sacrements au Docteur angélique.

Lorsqu'il vit la sainte Hostie entre les mains du Prêtre, l'illustre mourant éleva sa voix défaillante, et, avant de recevoir le Dieu de toute vérité, il voulut protester de son inviolable attachement et de sa filiale obéissance à l'Église catholique colonne et fondement de la vérité sur la terre. « Je crois fermement, dit-il, que Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, est dans cet auguste Sacrement. Je vous adore, ô mon Dieu et mon Sauveur ! je vous reçois, ô vous qui êtes le prix de ma rédemption et le viatique de mon pèlerinage ! Vous, pour l'amour duquel j'ai étudié, travaillé, prêché, enseigné : j'espère n'avoir rien avancé de contraire à votre divine parole, ou si cela m'est arrivé par ignorance, je me rétracte publiquement et sou mets tous mes écrits au jugement de la sainte Église romaine. »

A nous aussi il est doux, il est glorieux d'imiter ce grand homme dans sa soumission filiale à l'Église. Le devoir dont il s'acquitte, combien plus ne devons-nous pas le remplir, nous à qui la conscience de notre faiblesse donne tant de motifs de craindre qu'il ne soit échappé à notre plume quelque-une de ces erreurs involontaires, triste apavage de l'humanité ! C'est donc de tout notre cœur que nous soumettons au jugement de la sainte Église romaine,

notre mère, ce Catéchisme et nos autres ouvrages¹. Enfant et ministre de cette infailible Épouse de l'Homme-Dieu, nous nous faisons un bonheur et une gloire de le dire : Notre foi sera toujours la sienne ; nous croyons tout ce qu'elle croit, nous espérons tout ce qu'elle espère, nous aimons tout ce qu'elle aime ; nous condamnons tout ce qu'elle condamne, nous blâmons tout ce qu'elle blâme, nous approuvons tout ce qu'elle approuve. Ainsi nous le voulons, et, Dieu aidant, ainsi nous le voudrons jusqu'à notre dernier soupir, convaincu que *nul ne peut avoir Dieu pour père s'il n'a pas l'Église pour mère*².

¹ 1° *Horloge de la Passion*, in-18, 1832; 2° *Du Catholicisme dans l'éducation*, in-8°, 1835; 3° *Le Grand jour approche, ou Lettres sur la première Communion*, in-18, 1835; 4° *Le Seigneur est mon partage ou Lettres sur la persévérance après la première Communion*, in-18, 1835; 5° *Manuel des Confesseurs*, 2 vol. in-12, 1836; 6° *Selva, instructions pour les prêtres*, 3 vol. in-18, 1837; 7° *Marie Étoile de la mer*, in-18, 1837; 8° *Itinéraire de la terre au Ciel*, 2 vol. in-18 1838; 9° *Catéchisme de persévérance*, 8 vol. in-8, 1839; 10° *Abregé du catéchisme de persévérance*, in-18, 1839; 11° *Où allons-nous*, in-8, 1844; 12° *Histoire de la Société domestique ou Influence du Christianisme sur la famille*, 2 vol. in-8°, 1844; 13° *l'Europe en 1848, ou Considérations sur le Christianisme, le Communisme et le Socialisme*, in-8°, 1848; 14° *le Ver rongeur des sociétés modernes*, in-8, 1851; 15° *Lettre à Mgr Dupanloup sur le paganisme dans l'éducation*, in-8, 1852; 16° *la Question des Classiques ramenée à sa plus simple expression*, in-12, 1852; 17° *Catholicisme ou Barbarie*, in-8°, 1856; 18° *Bibliothèque des Classiques chrétiens, latins et grecs*, 30 vol. in-12, 1852-56; 19° *Classiques païens expurgés, Poètes et Prosateurs*, 2 vol. in-12, 1857; 20° *la Révolution, Recherches historiques sur l'origine et la propagation du mal dans l'Europe moderne*, 12 vol. in-8°, 1854-56; 21° *Petit abrégé du Catéchisme de persévérance*, in-18, 1854; 22° *Catéchisme des mères*, in-32, 1855; 23° *Bethléem ou l'École de l'Enfant Jésus*, in-18, 1860; 24° *La Situation, dangers, devoirs, etc., des catholiques*, in-8, 1860; 25° *Traité du Saint-Esprit*, 2 vol. in-8°, 1862; 26° *le Signe de la Croix au xix^e siècle*, in-18, 1864; 27° *L'Eau bénite au xix^e siècle*, in-18, 1865; 28° *Credo ou Refuge du chrétien dans les temps actuels*, in-18, 1867; 29° *Histoire du bon Larron*, in-12, 1868; 30° *La Vie n'est pas la vie*, in-18, 1869.

² Habere jam non potest Deum patrem, qui Ecclesiam non habet matrem.
S. Cyr., *De unit. Eccl.*

PETIT CATÉCHISME

XXXI^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — PURIFICATION.

Q. Quelle fête célèbre-t-on le 2 février ?

R. Le 2 février on célèbre la fête de la Purification, vulgairement appelée la *Chandeleur*.

Q. Combien de mystères honorons-nous dans cette fête ?

R. Dans cette fête nous honorons trois mystères.

Q. Quel est le premier ?

R. Le premier, c'est la purification de la sainte Vierge, qui se rendit au temple de Jérusalem afin d'obéir à la loi de Moïse, qui obligeait toutes les femmes de se présenter, après la naissance de leurs enfants, au temple de Jérusalem, pour se purifier et offrir un sacrifice au Seigneur.

Q. Cette loi regardait-elle la sainte Vierge ?

R. Cette loi ne regardait pas la sainte Vierge, mais elle voulut s'y soumettre par esprit d'obéissance et d'humilité.

Q. Que nous apprend son exemple ?

R. Son exemple nous apprend à nous conformer avec respect et docilité aux lois et aux usages de l'Église.

Q. Qu'apprend-il en particulier aux mères chrétiennes ?

R. Il apprend en particulier aux mères chrétiennes à venir fidèlement à l'église remercier le Seigneur, après la naissance de leurs enfants.

Q. Quel est le second mystère ?

R. Le second mystère est la présentation de l'enfant Jésus au temple.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur voulut-il être présenté au temple ?

R. Quoiqu'il n'y fût pas obligé, Notre-Seigneur voulut être présenté au temple : 1° afin d'obéir à la loi de Moïse ; 2° de s'offrir comme victime à Dieu son Père ; 3° de nous laisser un grand exemple d'obéissance et d'humilité.

Q. Quel est le troisième mystère ?

R. Le troisième mystère, c'est la rencontre de Siméon et d'Anne avec l'enfant Jésus et ses parents.

Q. Que fit le vieillard Siméon, en voyant le Sauveur ?

R. Le vieillard Siméon, en voyant le Sauveur, fut transporté de joie, le prit entre ses bras, demanda la grâce de mourir, et prédit les grandeurs du divin enfant et les douleurs de Marie.

Q. Et Anne ?

R. Anne, aussi heureuse que Simon, annonça partout la venue du Messie.

Q. Pourquoi a été établie la fête de la Purification ?

R. La fête de la Purification a été établie pour honorer les trois mystères dont nous venons de parler, et pour expier les désordres auxquels les païens se livraient dans le mois de février.

Q. Et la procession avec les cierges allumés ?

R. La procession a été établie pour des raisons semblables, et les cierges allumés nous représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est la lumière du monde.

Q. Que demande de nous cette fête ?

R. Cette fête demande de nous une grande humilité, une ardente charité et une angélique pureté de cœur.

Prière et résolution, page 20.

XXXII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — JEUNES, QUARANTE HEURES, MERCREDI DES CENDRES.

Q. Pourquoi sont établis les jeûnes et l'abstinence ?

R. Les jeûnes et l'abstinence sont établis : 1^o pour fortifier notre âme et lui rendre son empire sur les sens ; 2^o pour expier nos péchés ; 3^o pour rendre hommage à Dieu des biens qu'il nous accorde.

Q. Comment l'Église nous prépare-t-elle au Carême ?

R. L'Église nous prépare au Carême, en nous faisant méditer sur la chute de l'homme, en prenant le deuil et en nous invitant aux prières des quarante heures.

Q. Qu'est-ce que les prières des quarante heures ?

R. Les prières des quarante heures sont des prières solennelles accompagnées de l'exposition du saint Sacrement, qui commencent le dimanche de la Quinquagésime, et qui durent les deux jours suivants.

Q. Pourquoi l'Église les a-t-elles établies ?

R. L'Église les a établies : 1^o pour détourner les fidèles des spectacles, des bals et de toutes les extravagances coupables de ces jours-là ; 2^o pour expier les péchés qui se commettent alors ; 3^o pour nous préparer au saint temps du Carême ; 4^o pour honorer les quarante heures qui s'écoulèrent depuis la condamnation du Sauveur jusqu'à sa résurrection.

Q. Pourquoi l'Église a-t-elle établi le mercredi des Cendres ?

R. L'Église a établi le mercredi des Cendres pour nous consacrer à la pénitence et pour imposer aux pénitents publics les peines canoniques qu'ils avaient méritées.

Q. Que devons-nous faire le mercredi des Cendres ?

R. Le mercredi des Cendres nous devons recevoir les cendres, et penser, en les recevant, que nous sommes pécheurs, condamnés à la mort, et nous exciter à une grande componction, afin d'obtenir le pardon de nos fautes et la résurrection glorieuse.

Q. L'usage d'imposer les cendres aux pécheurs est-il bien ancien ?

R. L'usage d'imposer des cendres aux pécheurs remonte aux premiers siècles de l'Église et même à l'ancienne loi.

Q. Comment l'évêque imposait-il autrefois la pénitence publique aux pécheurs ?

R. Autrefois l'évêque imposait la pénitence publique aux pécheurs, en leur mettant des cendres sur la tête et en les chassant de l'église avec le bâton de la croix, comme Dieu chassa nos premiers parents du paradis terrestre ; et ils restaient séparés des fidèles jusqu'au Jeudi Saint.

Q. Les pénitences que l'Église leur imposait étaient-elles bien sévères ?

R. Les pénitences que l'Église leur imposait étaient très-sévères : elles duraient quelquefois vingt ans ; ils s'y soumettaient néanmoins humblement pour expier leurs péchés.

Q. Comment devons-nous expier les nôtres ?

R. Nous devons expier les nôtres par une pénitence qui réponde à leur nombre et à leur grièveté : c'est à quoi l'Église ne cesse de nous exhorter pendant le Carême.

Prière et résolution, page 40.

XXXIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — CARÊME.

Q. Qu'est-ce que le Carême ?

R. Le Carême est un jeûne de quarante jours établi par les Apôtres, pour honorer le jeûne de Notre-Seigneur et pour nous préparer à la fête de Pâques.

Q. A qui le Carême est-il avantageux ?

R. Le Carême est avantageux à la société et à nous-mêmes, à notre âme et à notre corps.

Q. Comment les premiers Chrétiens observaient-ils le Carême ?

R. Les premiers Chrétiens observaient le Carême en faisant un jeûne très-sévère, de longues prières et de grandes aumônes.

Q. Et nous, comment devons-nous l'observer ?

R. Nous devons l'observer de la même manière, en jeûnant, en priant et en faisant des aumônes suivant nos moyens.

Q. En quoi consiste le jeûne ?

R. Le jeûne consiste à ne faire qu'un seul repas par jour, auquel l'Église permet d'ajouter une légère collation.

Q. A quel âge est-on obligé au jeûne ?

R. On est obligé au jeûne à vingt et un ans accomplis, mais tous ceux qui sont pécheurs sont obligés à la pénitence, quel que soit leur âge.

Q. Quelles raisons dispensent du jeûne ?

R. L'âge, la maladie, le travail pénible, la pauvreté, sont des raisons qui dispensent du jeûne.

Q. Que faut-il faire dans le doute ?

R. Dans le doute si on doit jeûner, il faut consulter son confesseur, ou un médecin pieux et éclairé.

Q. Et quand on ne peut pas jeûner ?

R. Quand on ne peut pas jeûner, il faut faire d'autres bonnes œuvres, veiller plus exactement sur ses sens, et supporter son travail ou ses souffrances avec plus de résignation.

Q. Que devons-nous encore faire pour bien profiter du Carême ?

R. Pour bien profiter du Carême, nous devons encore prier, faire l'aumône et suivre les instructions que l'Église nous donne.

Q. Où se trouvent ces instructions ?

R. Ces instructions se trouvent surtout dans les Évangiles des dimanches ?

Q. Quelle instruction nous donne l'Église le premier dimanche de Carême ?

R. Le premier dimanche de Carême l'Église nous montre Notre-Seigneur allant au désert, priant et jeûnant.

Q. Le second dimanche ?

R. Le second dimanche elle nous parle du bonheur du ciel, qui sera la récompense des vrais pénitents.

Q. Le troisième ?

R. Le troisième elle nous peint le malheureux état du péché, afin de nous engager à en sortir.

Q. Le quatrième ?

R. Le quatrième elle nous fait entrevoir la sainte communion, à laquelle nous devons tous participer.

Prière et résolution, page 62.

XXXIV^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — QUINZE DERNIERS JOURS DU CARÊME.

Q. A quoi sont consacrés les quinze derniers jours du Carême ?

R. Les quinze derniers jours du Carême sont consacrés à honorer la Passion de Notre-Seigneur.

Q. Que fait l'Église pour toucher notre cœur ?

R. Pour toucher notre cœur, l'Église prend ses ornements de deuil, et nous retrace dans les Évangiles de la messe les principaux bienfaits de Notre-Seigneur, et l'injustice des Juifs qui cherchaient à le faire mourir.

Q. Que fait-elle encore ?

R. Elle nous rappelle encore la douleur de la sainte Vierge, dans la fête de la Compassion, qui se célèbre le vendredi de la Passion.

Q. Comment s'appelle la dernière semaine du Carême ?

R. La dernière semaine du Carême s'appelle *semaine peineuse* ou *pénale*, à cause des souffrances de Notre-Seigneur ; *semaine de zérophagie*, parce qu'autrefois on n'y mangeait que des choses sèches et on n'y buvait que de l'eau.

Q. Comment s'appelle-t-elle encore ?

R. Elle s'appelle encore *semaine sainte*, à cause de la sainteté des mystères qu'elle nous retrace et de la sainteté qu'elle demande de nous ; *grande semaine*, à cause du nombre et de la grandeur des événements qui s'y sont accomplis.

Q. Comment passait-on autrefois la semaine sainte ?

R. Autrefois la semaine sainte et la semaine de Pâques étaient une fête continuelle : les tribunaux cessaient de rendre la justice ; le négoce était suspendu ; les princes faisaient grâce aux prisonniers ; on payait les dettes aux débiteurs ; les ennemis se récon-

ciliaient ; chacun tâchait de se renouveler dans l'esprit de l'Évangile.

Q. Que devons-nous faire pour la bien passer ?

R. Pour la bien passer, nous devons vivre dans un grand recueillement ; méditer chaque jour la Passion de Notre-Seigneur, faire quelque mortification particulière, assister aux offices et recevoir avec beaucoup de ferveur les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Prière et résolution, page 74.

XXXV^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — DIMANCHE DES RAMEAUX, JEUDI SAINT.

Q. Que rappelle la procession du dimanche des Rameaux ?

R. La procession du dimanche des Rameaux rappelle l'entrée triomphante de Notre-Seigneur à Jérusalem.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur voulut-il entrer en triomphe à Jérusalem ?

R. Notre-Seigneur voulut entrer en triomphe à Jérusalem pour accomplir les prophéties.

Q. Que fit le peuple de Jérusalem ?

R. Le peuple de Jérusalem vint au-devant de lui, avec des branches d'olivier à la main et en chantant : *Gloire au Fils de David ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !*

Q. Que signifiaient ces paroles ?

R. Ces paroles signifiaient qu'ils reconnaissaient Notre-Seigneur pour le Messie.

Q. Que rappelle encore la procession des Rameaux ?

R. La procession des Rameaux rappelle encore l'entrée triomphante de Notre-Seigneur dans le ciel avec les élus, après le jugement dernier.

Q. Pourquoi ferme-t-on la porte de l'église ?

R. On ferme la porte de l'église, pour marquer que la porte du ciel nous était fermée avant l'ascension de Notre-Seigneur.

Q. Pourquoi la frappe-t-on avec la croix ?

R. On la frappe avec la croix, pour nous rappeler que c'est la croix de Notre-Seigneur qui nous a ouvert la porte du ciel.

Q. Que devons-nous faire du rameau bénit ?

R. Nous devons conserver le rameau bénit avec respect, et nous en servir pour faire le signe de la croix sur notre lit, au moment de prendre notre repos.

Q. Quel mystère célébrons-nous le Jeudi Saint ?

R. Le Jeudi Saint nous célébrons l'institution de la sainte Eucharistie.

Q. Comment se divise l'office du Jeudi Saint ?

R. L'office du Jeudi Saint se divise en quatre parties.

Q. Quelle est la première ?

R. La première, c'est l'absolution des pénitents.

Q. Que rappelle cette cérémonie ?

R. Cette cérémonie rappelle qu'autrefois l'évêque réconciliait, le Jeudi Saint, ceux qui avaient été mis en pénitence publique, le mercredi des Cendres.

Q. Quelle est la seconde partie de l'office ?

R. La seconde partie de l'office, c'est la messe avec la bénédiction des saintes huiles, destinées à l'administration des Sacrements.

Q. Que fait-on à la fin de la messe ?

R. A la fin de la messe, on porte le saint Sacrement dans un reposoir qui représente le tombeau du Sauveur.

Q. Quelle est la troisième partie de l'office ?

R. La troisième partie de l'office, c'est le dépouillement et le lavement des autels ; on le fait en signe de deuil et pour rappeler l'embaumement de Notre-Seigneur.

Q. Pourquoi les cloches cessent-elles de sonner ?

R. Les cloches cessent de sonner pour marquer la tristesse de l'Église.

Q. Quelle est la quatrième partie de l'office ?

R. La quatrième partie de l'office, c'est le lavement des pieds, en mémoire de l'exemple et du précepte de Notre-Seigneur, qui lava lui-même les pieds des apôtres.

Q. Que faisait-on autrefois le Jeudi Saint ?

R. Autrefois, le Jeudi Saint, tout le monde faisait la communion, et nous ne pouvons choisir un jour plus convenable pour la faire.

Q. Que devons-nous faire encore ?

R. Nous devons encore visiter les repositoires avec un grand recueillement, remercier Notre-Seigneur d'avoir institué la sainte Eucharistie, et lui demander pardon des outrages qu'il y reçoit.

Prière et résolution, page 92.

XXXVI^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — VENDREDI SAINT.

Q. Qu'est-ce que le Vendredi Saint ?

R. Le Vendredi Saint est le jour où l'Église honore la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Q. Comment célébraient-on autrefois le Vendredi Saint ?

R. Autrefois on célébrait le Vendredi Saint, en passant toute la nuit dans l'église, en prières, et tout le monde jeûnait, excepté les enfants au-dessous de sept ans.

Q. De combien de parties se compose l'office du Vendredi Saint ?

R. L'office du Vendredi Saint se compose de trois parties.

Q. Que renferme la première ?

R. La première renferme une leçon tirée de l'*Exode*; elle nous apprend que la victime qui va être immolée est Notre-Seigneur, le véritable Agneau de Dieu, dont l'agneau pascal était la figure : c'est pourquoi elle est suivie de la lecture de la Passion *selon saint Jean*.

Q. Quelle est la seconde ?

R. La seconde, se sont les *prières solennelles* que l'Église fait pour tout le monde, même pour ses plus grands ennemis, afin d'imiter Notre-Seigneur qui est mort pour tous les hommes.

Q. Quelle est la troisième ?

R. La troisième, c'est l'adoration de la croix, qui nous rappelle Notre-Seigneur montant au Calvaire.

Q. Que chante-t-on en adorant la croix ?

R. En adorant la croix, on chante ces tendres reproches du Sauveur : *Mon peuple, que t'ai-je fait ? en quoi t'ai-je contristé ? réponds-moi. Je t'ai tiré de la servitude d'Égypte, je t'ai nourri de la manne, je t'ai introduit dans une terre féconde, je t'ai gardé sous ma protection, et tu as préparé une croix à ton Sauveur !*

Q. Que devons-nous faire le Vendredi Saint ?

R. Le Vendredi Saint nous devons pleurer nos péchés, venir à l'église vers les trois heures pour honorer la mort de Notre-Seigneur, et méditer les sept paroles qu'il prononça sur la croix.

Q. Quelles sont ces paroles ?

R. 1° Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ; 2° au bon larron : *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis* ; 3° à Marie : *Femme, voilà votre fils* ; et à saint Jean : *Voilà votre mère* ; 4° *J'ai soif* ; 5° *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* 6° *Tout est consommé* ; 7° Père, je remets mon âme entre vos mains.

Prière et résolution, page 108.

XXXVII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — SAMEDI SAINT.

Q. Quel mystère l'Église honore-t-elle le Samedi Saint ?

R. Le Samedi Saint, l'Église honore la sépulture de Notre-Seigneur : autrefois c'était le jour où l'on administrait solennellement le Baptême aux catéchumènes ; voilà pourquoi l'office est très-long.

Q. De combien de parties se compose-t-il ?

R. Il se compose de six parties.

Q. Quelle est la première ?

R. La première, c'est la bénédiction du feu nouveau, qui rappelle l'usage où est l'Église de bénir tout ce qu'elle emploie au culte divin, et qui signifie le renouvellement de toutes choses par la résurrection de Notre-Seigneur.

Q. Quelle est la seconde ?

R. La seconde, c'est la bénédiction du cierge pascal, qui est le premier symbole de Notre-Seigneur ressuscité, comme les cinq grains d'encens qu'on y insère sont le symbole de ses cinq plaies et des aromates dont on se sert pour embaumer son corps.

Q. Quelle est la troisième ?

R. La troisième, ce sont les prophéties, au nombre de douze, qui rappellent le Baptême qu'on administrait solennellement ce jour-là et qui nous invitent à la reconnaissance.

Q. Quelle est la quatrième ?

R. La quatrième, c'est la bénédiction des fonts destinés à l'administration du Baptême.

Q. Quelle est la cinquième ?

R. La cinquième, c'est la messe, qui n'a point d'introït, parce que tout le peuple est à l'église, et qui est très-courte, parce que les offices sont très-longs.

Q. Quelle est la sixième ?

R. La sixième, ce sont les vêpres, qu'on chante aussitôt après la messe, et qui se composent d'un seul psaume, dans lequel on invite les Juifs et les Gentils à bénir ensemble le Seigneur, qui, par la grâce du Baptême, a réuni tous les peuples dans la même Église.

Q. Que devons-nous faire le Samedi Saint ?

R. Le Samedi Saint nous devons tout à fait mourir au péché et à nos mauvaises habitudes, afin de ressusciter avec Notre-Seigneur à une vie nouvelle.

Prière et résolution, page 122.

XXXVIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — PAQUES.

Q. Qu'est-ce que la fête de Pâques ?

R. La fête de Pâques est le jour où Notre-Seigneur est ressuscité.

Q. Pourquoi l'Église la célèbre-t-elle avec tant de pompe et d'allégresse ?

R. L'Église la célèbre avec tant de pompe et d'allégresse, parce que la résurrection de Notre-Seigneur est le fondement de notre foi et le gage de nos espérances.

Q. Que signifie le mot Pâque ?

R. Le mot Pâque veut dire passage, parce qu'il rappelle : 1° le passage de l'Ange exterminateur et la délivrance des Hébreux de la servitude de l'Égypte ; 2° le passage de Notre-Seigneur de la mort à la vie, et notre délivrance de la servitude du péché et du démon.

Q. Pourquoi fait-on la procession avant la messe ?

R. On fait la procession avant la messe en mémoire du voyage que les Apôtres et les disciples firent en Galilée, lorsque Notre-Seigneur leur eut fait dire par les saintes femmes : *Allez en Galilée, là vous me verrez.*

Q. Que doivent nous rappeler, surtout le jour de Pâques, les deux psaumes *Laudate, pueri*, et *In exitu Israel* qu'on chante à vêpres ?

R. Ces deux psaumes doivent nous rappeler la joie des Hébreux après le passage de la mer Rouge, et la joie bien plus grande que nous devons éprouver d'avoir été délivrés, par le Baptême, de l'empire du démon et du péché.

Q. Que faut-il faire pour célébrer dignement la fête de Pâques ?

R. Pour célébrer dignement la fête de Pâques, il faut avoir une foi vive à la résurrection de Notre-Seigneur ; le remercier d'avoir voulu naître, mourir et ressusciter pour nous ; ressusciter nous-mêmes du péché à la grâce, ou de la tiédeur à la ferveur.

Q. Quelle doit être cette résurrection ?

R. Cette résurrection doit être, comme celle de Notre-Seigneur, vraie, publique et constante.

Prière et résolution, page 134.

XXXIX^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — ANNONCIATION.

Q. Quelle fête célèbre-t-on le 25 mars ?

R. Le 25 mars on célèbre la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge

Q. Quel mystère s'accomplit en ce jour ?

R. En ce jour l'archange Gabriel vint annoncer à la sainte Vierge qu'elle serait la mère de Dieu, en lui disant : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes.*

Q. Que fit la sainte Vierge ?

R. La sainte Vierge se troubla à ces paroles, et garda un modeste silence, pensant en elle-même ce que pouvait signifier cette salutation.

Q. Que fit l'Ange en la voyant troublée ?

R. L'Ange, en la voyant troublée, s'empressa de la rassurer, en lui disant de ne rien craindre, qu'elle avait trouvé grâce devant le Seigneur et qu'elle deviendrait la mère de Dieu.

Q. Que répondit la sainte Vierge ?

R. La sainte Vierge répondit avec humilité : *Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ;* et sur-le-champ le Fils de Dieu s'incarna dans le sein de Marie.

Q. Que remarquez-vous sur cette dignité de Mère de Dieu ?

R. Je remarque, sur cette dignité de Mère de Dieu, que les femmes lui doivent l'honneur et les égards dont elles jouissent depuis l'Évangile ; c'est pourquoi elles doivent avoir une tendre dévotion envers la sainte Vierge.

Q. Que devons-nous faire pour honorer la sainte Vierge dans ce mystère ?

R. Pour honorer la sainte Vierge dans ce mystère, nous devons la remercier, la féliciter et réciter l'*Angelus* avec exactitude et dévotion.

Prière et résolution, page 154.

XL^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — MOIS DE MARIE,
SCAPULAIRE, ROSAIRE.

Q. Quelles sont les principales pratiques de dévotion envers la sainte Vierge ?

R. Les principales pratiques de dévotion envers la sainte Vierge sont le Mois de Marie, le Scapulaire et le Rosaire.

Q. Qu'est-ce que le Mois de Marie ?

R. Le Mois de Marie, c'est le mois de mai, consacré à honorer la sainte Vierge, afin d'obtenir la conservation de la grâce sanctifiante, au milieu des occasions de péchés et des tentations qui naissent en foule dans la belle saison.

Q. Comment faut-il faire le Mois de Marie ?

R. Pour bien faire le Mois de Marie, il faut faire chaque jour une lecture pieuse et quelque bonne œuvre en l'honneur de la sainte Vierge, et s'efforcer de marcher sur ses pas.

Q. Qu'est-ce que le saint Scapulaire ?

R. Le saint Scapulaire est une dévotion en l'honneur de la sainte Vierge, qui fut révélée au bienheureux Simon Stoke, supérieur des Carmes, au douzième siècle.

Q. Que lui promit la sainte Vierge ?

R. La sainte Vierge lui promit d'obtenir à ceux qui porteraient le saint Scapulaire la grâce d'une bonne mort et la prompte délivrance du purgatoire.

Q. Que faut-il faire pour obtenir la première grâce ?

R. Pour obtenir la première grâce, il faut toujours porter sur soi le saint Scapulaire et vivre chrétiennement dans son état.

Q. Et pour obtenir la seconde ?

R. Pour obtenir la seconde, il faut faire les bonnes œuvres prescrites par l'Église ou indiquées par le confesseur, et vivre chrétiennement dans son état.

Q. Qu'est-ce que le saint Rosaire ?

R. Le saint Rosaire est une dévotion en l'honneur de la sainte Vierge, qui consiste à réciter trois chapelets en méditant sur les principaux mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge.

Q. Comment se divisent ces mystères ?

R. Ces mystères se divisent en trois classes : les mystères *joyeux*, les mystères *douloureux* et les mystères *glorieux*.

Q. Qui a établi le Rosaire ?

R. C'est saint Dominique qui a établi le Rosaire par l'inspiration de la sainte Vierge, au commencement du treizième siècle.

Q. Est-il très-avantageux et très-honorable de s'associer aux confréries du Rosaire et du Scapulaire ?

R. Il est très-avantageux et très-honorable de s'associer aux confréries du Rosaire et du Scapulaire à cause de leur origine, des faveurs dont elles jouissent, du nombre et de la qualité de leurs membres et du besoin que nous avons de la sainte Vierge.

Prière et résolution. page 177.

XLI^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — ROGATIONS. —
PROCESSION DE SAINT-MARC.

Q. Qu'est-ce que les Rogations ?

R. Les Rogations sont trois jours de processions, de prières et d'abstinence, qui précèdent l'Ascension, pour attirer les bénédictions de Dieu sur les biens de la terre.

Q. Est-il raisonnable de prier pour les biens de la terre ?

R. Il est très-raisonnable de prier pour les biens de la terre, car les lois de la nature dépendent de la libre volonté de Dieu qui les a faites et qui nous a appris à lui dire : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

Q. Que demandons-nous en priant pour les biens de la terre ?

R. En priant pour les biens de la terre, nous ne demandons pas, par exemple, que la quantité de pluie qui doit tomber dans un an, suivant les lois de la nature, soit diminuée; nous demandons seulement que cette pluie tombe dans les temps et dans les lieux convenables.

Q. Qui a établi les Rogations ?

R. C'est saint Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, qui a établi les Rogations vers la fin du cinquième siècle, pour faire cesser les fléaux qui désolaient la ville de Vienne et tout le Dauphiné.

Q. Que devons-nous faire pour sanctifier les Rogations ?

R. Pour sanctifier les Rogations, nous devons reconnaître humblement que notre vie et nos biens dépendent de Dieu, le prier de nous les conserver et lui demander la grâce d'en faire un saint usage.

Q. Que devons-nous faire encore ?

R. Nous devons encore assister aux processions avec piété et componction, et observer pendant ces trois jours l'abstinence qui nous est commandée par l'Église.

Q. Quelle autre prière l'Église fait-elle pour les biens de la terre ?

R. L'Église fait encore une autre prière pour les biens de la terre, c'est la récitation de la Passion de Notre-Seigneur qui a lieu tous les matins avant la messe, depuis le 3 mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, jusqu'au 14 septembre, jour de l'Exaltation.

Q. Pourquoi tinte-t-on la cloche pendant cette prière ?

R. On tinte la cloche pendant cette prière, pour avertir les fidèles de prier avec le prêtre.

Q. Qu'est-ce que la gerbe de *passion* ?

R. La gerbe de *passion* est une offrande que les fidèles font au prêtre, qui a récité la Passion pour la conservation de leur récolte.

Q. Qu'est-ce que la procession de Saint-Marc ?

R. La procession de Saint-Marc est celle qui se fait le jour de Saint-Marc pour prier Dieu de nous préserver des fléaux de sa colère.

Q. Qui l'a établie ?

R. C'est le Pape saint Grégoire le Grand qui l'a établie au sixième siècle.

Q. Que nous apprennent toutes ces dévotions ?

R. Toutes ces dévotions nous apprennent que l'Église veille avec tendresse sur notre vie et sur nos biens temporels, et qu'elle mérite toute notre reconnaissance.

Prière et résolution, page 192.

XLII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — ASCENSION

Q. Qu'est-ce que la fête de l'Ascension ?

R. La fête de l'Ascension, c'est le jour où Notre-Seigneur monta au ciel.

Q. En présence de qui monta-t-il au ciel ?

R. Il monta au ciel en présence de sa sainte Mère et de ses disciples.

Q. Comment y monta-t-il ?

R. Il y monta en corps et en âme, par sa propre vertu, accompagné des âmes des justes qui étaient morts avant sa venue.

Q. Quel miracle fit Notre-Seigneur en montant au ciel ?

R. En montant au ciel, Notre-Seigneur laissa empreinte sur le roc la trace de ses pieds, et on la voit encore aujourd'hui.

Q. Que firent les Apôtres après l'Ascension ?

R. Après l'Ascension, les Apôtres se retirèrent à Jérusalem pour attendre, dans la retraite et la prière, la descente du Saint-Esprit.

Q. Pourquoi Notre-Seigneur est-il monté au ciel ?

R. Notre-Seigneur est monté au ciel : 1^o pour prendre possession de la gloire que son humanité sainte avait méritée par sa passion ; 2^o pour envoyer le Saint-Esprit à ses Apôtres, et par eux à tout l'univers ; 3^o pour nous ouvrir le ciel ; 4^o pour être notre avocat auprès de son Père.

Q. Que devons-nous faire pour célébrer dignement l'Ascension ?

R. Pour célébrer dignement l'Ascension, nous devons monter au ciel avec Notre-Seigneur, en nous détachant des créatures, en soupirant ardemment pour le ciel et en travaillant sérieusement à l'obtenir.

Prière et résolution, page 206.

XLIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — PENTECÔTE.

Q. Quelle fête célébrons-nous dix jours après l'Ascension ?

R. Dix jours après l'Ascension, nous célébrons la fête de la Pentecôte.

Q. Qu'est-ce que la Pentecôte ?

R. La Pentecôte est le jour où le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres : le mot Pentecôte signifie *cinquante*, parce que la descente du Saint-Esprit eut lieu cinquante jours après la résurrection de Notre-Seigneur.

Q. Comment l'Église nous prépare-t-elle à cette fête ?

R. L'Église nous prépare à cette fête par le recueillement et la prière, pendant les dix jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte, et par une vigile avec un jeûne d'obligation.

Q. Comment le Saint-Esprit descendit-il sur les Apôtres ?

R. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en forme de langues de feu.

Q. Pourquoi descendit-il en forme de langues de feu ?

R. Il descendit en forme de langues de feu, pour marquer la charité qu'il venait allumer dans les cœurs, et montrer que l'Évangile devait être prêché par toute la terre.

Q. Que devinrent les Apôtres en recevant le Saint-Esprit ?

R. En recevant le Saint-Esprit, les Apôtres devinrent des hommes nouveaux, c'est-à-dire saints, éclairés et courageux, d'imparfaits, d'ignorants et de faibles qu'ils étaient.

Q. Quels dons le Saint-Esprit communiquait-il aux premiers Chrétiens ?

R. Outre les dons intérieurs, le Saint-Esprit communiquait aux premiers Chrétiens plusieurs dons miraculeux, savoir : le don des langues, le don des miracles et de prophétie.

Q. Pourquoi les communiquait-il ?

R. Il les communiquait pour prouver la divinité de la Religion ; ils sont devenus rares lorsque la Religion a été suffisamment affermie.

Q. Quels dons nous communique-t-il aujourd'hui ?

R. Aujourd'hui il nous communique des dons intérieurs qui nous sanctifient.

Q. Que devons-nous faire pour les recevoir et pour bien célébrer la fête de la Pentecôte ?

R. Pour les recevoir et pour bien célébrer la fête de la Pentecôte, nous devons désirer ardemment la venue du Saint-Esprit, et nous détacher de toute affection déréglée.

Prière et résolution, page 224.

XLIV^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — TRINITÉ.

Q. Qu'est-ce que la fête de la sainte Trinité ?

R. La fête de la sainte Trinité est le jour particulier, où l'Église honore un seul Dieu en trois personnes.

Q. L'Église n'honore-t-elle pas tous les jours la sainte Trinité ?

R. L'Église honore tous les jours la sainte Trinité, car, toute la Religion tendant à la gloire de la sainte Trinité, on peut dire que la fête de la sainte Trinité est perpétuelle.

Q. Pourquoi a-t-on institué une fête particulière ?

R. On a institué une fête particulière, pour satisfaire la dévotion des Chrétiens qui, non contents de la fête générale, voulaient encore consacrer un jour à honorer ce mystère.

Q. Quels sont nos devoirs à l'égard de la sainte Trinité.

R. Nos devoirs à l'égard de la sainte Trinité sont au nombre de trois : l'adorer, la remercier, l'imiter.

Q. Comment devons-nous l'adorer ?

R. Nous devons l'adorer sans chercher à la comprendre, car ce mystère est comme le soleil, dont l'existence est certaine, mais dont l'éclat éblouit celui qui veut le regarder fixement.

Q. De quoi devons-nous remercier en particulier les trois personnes de la sainte Trinité ?

R. Nous devons remercier en particulier le Père de nous avoir

créés, le Fils de nous avoir rachetés, et le Saint-Esprit de nous avoir sanctifiés.

Q. En quoi devons-nous imiter les trois personnes de la sainte Trinité ?

R. Nous devons imiter les trois personnes de la sainte Trinité dans leur sainteté et dans leur charité.

Q. En quoi consiste leur sainteté ?

R. Leur sainteté consiste : 1° à ne souffrir aucun mal en elles-mêmes ni dans les créatures ; 2° à donner à tous les hommes les moyens de se sanctifier.

Q. En quoi consiste leur charité ?

R. Leur charité consiste à être toujours parfaitement unies et à faire du bien à toutes les créatures.

Q. Pourquoi sommes-nous obligés d'imiter la sainte Trinité ?

R. Nous sommes obligés d'imiter la sainte Trinité, parce que nous avons été créés à son image et à sa ressemblance, et que Notre-Seigneur a dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste lui-même est parfait.*

Q. Quelle dévotion pouvons-nous pratiquer en l'honneur de la sainte Trinité ?

R. Nous pouvons pratiquer, en l'honneur de la sainte Trinité, la dévotion des sept *Gloria Patri*, qui consiste à se réunir trois personnes, et à réciter le matin, à midi et le soir, sept *Gloria Patri*, avec un seul *Ave Maria*.

Q. Quels fruits en retire-t-on ?

R. Les fruits qu'on en retire sont : 1° de réparer les blasphèmes des impies contre ce mystère ; 2° d'obtenir des grâces particulières ; 3° de gagner de grandes indulgences.

Prière et résolution, page 237.

XLV^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — FÊTE-DIEU.

Q. Qu'est-ce que la Fête-Dieu ?

R. La Fête-Dieu est le jour consacré à honorer d'une manière

particulière Notre-Seigneur Jésus-Christ au saint Sacrement de l'autel.

Q. Pourquoi dites-vous d'une manière particulière ?

R. On dit d'une manière particulière, parce que chaque jour on honore Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, en célébrant le saint Sacrifice de la messe, si bien que la fête de l'Eucharistie est perpétuelle comme celle de la sainte Trinité.

Q. Pourquoi l'Église a-t-elle établi la Fête-Dieu ?

R. L'Église a établi la Fête-Dieu pour trois raisons principales : la première, pour remercier solennellement Notre-Seigneur de l'institution de la sainte Eucharistie ; la seconde, pour ranimer notre ferveur et notre reconnaissance envers lui ; la troisième, pour réparer les outrages qu'il reçoit sur nos autels.

Q. A quel siècle remonte cette fête ?

R. Cette fête remonte au treizième siècle.

Q. A quelle occasion fut-elle établie ?

R. Elle fut établie à l'occasion des révélations de la bienheureuse Julienne du Mont-Cornillon et du miracle de Bolsena.

Q. Par qui l'office de la Fête-Dieu a-t-il été composé ?

R. L'office de la Fête-Dieu, le plus beau de tous, a été composé par saint Thomas d'Aquin.

Q. Quelle est la partie la plus solennelle de cette fête ?

R. La partie la plus solennelle de cette fête est la procession, où l'on porte en triomphe Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Q. Que devons-nous faire pour bien célébrer la Fête-Dieu ?

R. Pour bien célébrer la Fête-Dieu, nous devons : 1° ranimer notre foi sur la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie ; 2° le remercier de l'amour infini qu'il nous y témoigne ; 3° lui demander pardon des outrages et de l'indifférence dont il est l'objet ; 4° assister à la procession avec une grande piété.

XLVI^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — SACRÉ-CŒUR.

Q. Qu'est-ce que la fête du Sacré-Cœur ?

R. La fête du Sacré-Cœur est une fête établie pour honorer Notre-Seigneur dans son divin Cœur brûlant d'amour pour nous, et pour réparer les outrages qui lui sont faits.

Q. Quel culte devons-nous au sacré Cœur de Jésus ?

R. Nous devons au sacré Cœur de Jésus le même culte d'adoration que nous devons à son humanité sainte, parce qu'il est personnellement uni à la divinité.

Q. La dévotion au sacré Cœur est-elle bien ancienne ?

R. La dévotion au sacré Cœur est aussi ancienne que l'Église ; mais la fête du Sacré-Cœur ne remonte qu'au dix-septième siècle.

Q. A quelle occasion a-t-elle été établie ?

R. Elle a été établie à l'occasion des révélations faites par Notre-Seigneur lui-même à la bienheureuse Marie Alacoque, religieuse française de la Visitation, et à l'occasion de la cessation subite de la peste de Marseille.

Q. Pourquoi a-t-elle été établie dans ces derniers temps ?

R. Elle a été établie dans ces derniers temps, afin de ranimer la ferveur des Chrétiens, en présentant à leur amour le cœur le plus aimant et le plus aimable.

Q. Que procure la dévotion au sacré Cœur ?

R. La dévotion au sacré Cœur procure un amour très-ardent pour Notre-Seigneur et des grâces sans nombre.

Q. Que devons-nous faire pour la bien pratiquer ?

R. Pour la bien pratiquer, nous devons faire trois choses : 1^o témoigner au sacré Cœur de Jésus une reconnaissance et un dévouement sans bornes ; 2^o réparer par tous les moyens possibles les outrages qu'il reçoit ; 3^o nous associer à la confrérie du Sacré-Cœur.

Q. Quels sont les avantages et les obligations de la confrérie du Sacré-Cœur ?

R. Les avantages de la confrérie du Sacré-Cœur sont des grâces spéciales de salut et de nombreuses indulgences ; les obligations se

réduisent à réciter chaque jour un *Pater*, un *Ave*, un *Credo*, avec l'aspiration suivante, ou telle autre qui aura le même sens :

Cœur de Jésus, qu'à tout instant du jour,
S'accroisse en moi le feu de votre amour.

Prière et résolution, page 270.

XLVII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — VISITATION. — ASSOMPTION.

Q. Quelle fête l'Église célèbre-t-elle le 2 juillet ?

R. Le 2 juillet, l'Église célèbre la fête de la Visitation de la sainte Vierge.

Q. Qui honorons-nous dans cette fête ?

R. Dans cette fête nous honorons la sainte Vierge rendant visite à sainte Élisabeth, sa cousine, pour la féliciter des grâces dont le Seigneur l'avait favorisée.

Q. Qu'arriva-t-il dans cette visite ?

R. Dans cette visite saint Jean-Baptiste fut sanctifié avant de naître, et sainte Élisabeth remplie du Saint-Esprit.

Q. Comment sainte Élisabeth exprima-t-elle sa joie ?

R. Sainte Élisabeth exprima sa joie, en louant tout haut la sainte Vierge de sa dignité de mère de Dieu.

Q. Que répondit la sainte Vierge ?

R. La sainte Vierge répondit en renvoyant toutes les louanges à Dieu seul, par le beau cantique appelé *Magnificat*.

Q. Que nous apprend la sainte Vierge dans cette fête ?

R. Dans cette fête la sainte Vierge nous apprend à sanctifier nos visites et nos conversations en y pratiquant quatre vertus : la charité, l'humilité, la modestie et le zèle pour la gloire de Dieu.

Q. Par qui fut établie la fête de la Visitation ?

R. La fête de la Visitation fut solennellement établie par le pape Urbain IV, et rendue publique au quatorzième siècle par le pape Boniface IX, pour obtenir la fin du grand schisme d'Occident qui désolait l'Église.

Q. Quelle fête célèbre-t-on le 15 août ?

R. Le 15 août on célèbre la fête de l'Assomption.

Q. Qui honorons-nous ce jour-là ?

R. Ce jour-là nous honorons la sainte Vierge transportée au ciel en corps et en âme après sa mort, et couronnée reine des Anges et des hommes.

Q. A quelle époque remonte la fête de l'Assomption ?

R. La fête de l'Assomption remonte aux premiers siècles de l'Église, et, depuis le sixième, elle est devenue très-solennelle.

Q. Quelle est la gloire de Marie dans le ciel ?

R. La gloire de Marie dans le ciel est la plus grande après celle de Dieu.

Q. Quelle est sa puissance ?

R. Sa puissance est égale à sa gloire.

Q. Quelle est sa bonté pour nous ?

R. Sa bonté pour nous surpasse celle de toutes les mères pour leurs enfants.

Q. Quelle est son occupation ?

R. Son occupation est d'intercéder pour nous et de nous distribuer avec libéralité les grâces de Dieu.

Q. Que devons-nous faire pour mériter sa protection ?

R. Pour mériter sa protection, nous devons être fidèles à la grâce, et lui offrir chaque jour au moins un léger hommage.

Q. Et pour bien célébrer cette fête ?

R. Pour bien célébrer cette fête, nous devons féliciter la sainte Vierge de son bonheur, la prier de garder notre place dans le ciel, et désirer ardemment d'aller l'occuper.

Prière et résolution, page 288.

XLVIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — NATIVITÉ. — PRÉSENTATION.

Q. Quelle fête célébrons-nous le 8 septembre ?

R. Le 8 septembre, nous célébrons la fête de la Nativité, c'est-à-dire la naissance de la sainte Vierge.

Q. Cette fête est-elle bien ancienne ?

R. Cette fête date des premiers siècles de l'Église, mais elle ne paraît avec éclat qu'au cinquième et au sixième siècle, parce que l'Église n'ouvre ses trésors de grâces que suivant les besoins de ses enfants.

Q. Que devons-nous faire pour la bien célébrer ?

R. Pour la bien célébrer, nous devons : 1^o remercier Dieu de nous avoir donné une si bonne mère ; 2^o féliciter la sainte Vierge de la plénitude de grâces dont elle fut comblée dès le berceau ; 3^o imiter les vertus de Marie enfant.

Q. Quelles sont ces vertus ?

R. Ces vertus sont : la piété, l'obéissance et la crainte du péché.

Q. Qu'est-ce que la fête de la Présentation ?

R. La fête de la Présentation est le jour où la sainte Vierge fut présentée au temple de Jérusalem.

Q. A quel âge y fut-elle présentée ?

R. Elle y fut présentée dès sa plus tendre enfance, pour y être élevée dans la piété et consacrée au Seigneur.

Q. Où cette fête fut-elle d'abord célébrée ?

R. Cette fête fut d'abord célébrée en Orient, d'où elle passa en France après les croisades, vers le milieu du quatorzième siècle.

Q. Que nous apprend l'exemple de la sainte Vierge ?

R. L'exemple de la sainte Vierge nous apprend à nous donner à Dieu dès nos premières années.

Q. Pourquoi devons-nous nous donner à Dieu dès nos premières années ?

R. Nous devons nous donner à Dieu dès nos premières années : 1^o parce que nous appartenons toujours à Dieu ; 2^o parce que la jeunesse décide ordinairement du reste de la vie ; 3^o parce que

nous devons, comme la sainte Vierge, nous préparer à recevoir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans notre cœur.

Q. Que nous montrent les fêtes de la sainte Vierge ?

R. Les fêtes de la sainte Vierge nous montrent dans la vie de l'auguste Mère de Dieu un modèle accompli de toutes les vertus, surtout pour les femmes chrétiennes, dans les différentes positions où elles peuvent se trouver.

Q. Quels avantages généraux procure le culte de la sainte Vierge ?

R. Le culte de la sainte Vierge procure trois avantages généraux : le premier, c'est de remplir l'âme de douceur, de pureté et de confiance ; le second, c'est d'adoucir et de sanctifier les mœurs publiques ; le troisième, c'est d'inspirer les arts et de les ennoblir.

Prière et résolution, page 309.

XLIX^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — INVENTION ET EXALTATION DE LA
SAINTE CROIX.

Q. Quelle est la première fête établie en l'honneur de la croix ?

R. La première fête établie en l'honneur de la croix, est celle que Constantin fit célébrer avec une grande pompe dans tout l'empire romain, en mémoire de la croix miraculeuse qui lui avait apparu.

Q. A quelle occasion cette fête devint-elle encore plus solennelle ?

R. Cette fête devint encore plus solennelle, à l'occasion de la découverte de la vraie Croix, par sainte Héléne, mère de Constantin, en 326.

Q. Que fit alors l'Église ?

R. Alors l'Église réunit ces deux événements pour les célébrer dans une seule fête, que nous appelons l'Invention de la sainte Croix, et qui a lieu le 3 du mois de mai.

Q. Comment sainte Héléne reconnut-elle la vraie Croix ?

R. Sainte Héléne reconnut la vraie Croix par la résurrection d'un mort, à qui on la fit toucher.

Q. Quelle est la seconde fête en l'honneur de la Croix ?

R. La seconde fête en l'honneur de la Croix est celle de l'Exaltation de la sainte Croix, établie au huitième siècle, pour remercier Dieu de ce que la vraie Croix fut rendue aux chrétiens.

Q. Pourquoi avait-elle été prise ?

R. Elle avait été prise par les Perses, qui pillèrent Jérusalem.

Q. Comment fut-elle rendue ?

R. Elle fut rendue telle qu'elle avait été prise, sans diminution ni profanation.

Q. Comment honorons-nous la Croix ?

R. Nous honorons la Croix comme l'instrument dont Notre-Seigneur s'est servi pour nous racheter.

Q. Que devons-nous faire pour bien honorer la Croix ?

R. Pour bien honorer la Croix, nous devons méditer souvent les leçons qu'elle nous donne, la placer honorablement dans nos maisons, la porter sur nous, la saluer quand nous passons, et faire avec dévotion le signe de la Croix.

Q. Qu'est-ce que le chemin de la Croix.

R. Le chemin de la Croix est l'espace que Notre-Seigneur parcourut en portant sa croix, et qui s'étend depuis le palais de Pilate jusqu'au Calvaire, où il fut crucifié.

Q. Qu'entend-on ici par le chemin de la Croix ?

R. On entend ici par le chemin de la Croix, un chemin qui représente celui que parcourut Notre-Seigneur chargé de sa propre croix.

Q. Comment le représente-t-on ?

R. On le représente par quatorze tableaux, placés de distance en distance, qui montrent le Sauveur montant au Calvaire et mourant pour nous.

Q. Par qui a été établi le chemin de la Croix ?

R. Le chemin de la Croix a été établi par les souverains Pontifes, afin de procurer aux fidèles le moyen de parcourir en esprit le chemin que Notre-Seigneur lui-même parcourut sous le fardeau de sa croix.

Q. Quels sont les fruits de cette dévotion ?

R. Les fruits de cette dévotion sont : 1° de dissiper les ténèbres de notre entendement ; 2° de toucher notre cœur ; 3° de nous aider à méditer les mystères de la Passion ; 4° de nous enrichir de grandes indulgences.

Prière et résolution, page 326.

L^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — FÊTES DE SAINT MICHEL ET DES ANGES GARDIENS.

Q. Quelle fête célébrons-nous le 29 septembre ?

R. Le 29 septembre, nous célébrons la fête de saint Michel et de tous les saints anges.

Q. Le culte des saints anges est-il bien ancien ?

R. Le culte des anges remonte à l'Ancien Testament, et se trouve dans toutes les pratiques de l'Église, comme on le voit par la Préface, le Canon de la messe, les litanies et autres prières, qui sont de la plus haute antiquité.

Q. Quelles fêtes particulières l'Église a-t-elle établies pour honorer les saints anges ?

R. L'Église a établi deux fêtes particulières pour honorer les saints anges : la fête de saint Michel et la fête des anges gardiens.

Q. A quelle occasion fut établie la fête de saint Michel ?

R. La fête de saint Michel fut établie à l'occasion de l'apparition de cet archange sur le mont Gargan, en Italie, en 493.

Q. Pourquoi lui devons-nous un culte particulier ?

R. Nous lui devons un culte particulier, parce qu'il est le chef de la milice céleste, qu'il triompha du démon, et qu'il est un des patrons de la France.

Q. Quel culte rendons-nous aux anges ?

R. Nous rendons aux anges un culte inférieur qui se rapporte à Dieu.

Q. Comment devons-nous honorer les saints anges ?

R. Nous devons honorer les saints anges, en les invoquant et en les imitant.

Q. Comment devons-nous les invoquer ?

R. Nous devons les invoquer avec confiance, comme les ministres de Dieu, nos intercesseurs et nos amis.

Q. En quoi devons-nous les imiter ?

R. Nous devons les imiter dans leur obéissance, dans leur pureté, dans leur piété et dans leur zèle.

Q. Quelle autre fête l'Église a-t-elle établie en l'honneur des saints anges ?

R. L'autre fête que l'Église a établie en l'honneur des saints anges, est la fête des anges gardiens, qu'on célèbre le 2 octobre, et qui remonte au dix-septième siècle.

Q. Quel sentiment doit-elle nous inspirer ?

R. Elle doit nous inspirer une grande reconnaissance envers Dieu, une grande estime pour notre âme et un grand respect pour le prochain, qui nous empêche de jamais le scandaliser.

Q. Que devons-nous à notre ange gardien ?

R. Nous devons trois choses à notre ange gardien : 1° le respect, à cause de sa présence ; 2° la reconnaissance, à cause de sa bonté ; 3° la confiance, à cause de la puissante protection dont il nous environne.

Prière et résolution, page 337.

LI^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — FÊTE DE LA TOUSSAINT.

Q. Quelle fête célébrons-nous le 1^{er} novembre ?

R. Le 1^{er} novembre nous célébrons la fête de tous les saints, appelée vulgairement la Toussaint.

Q. Quels sentiments l'Église veut-elle nous inspirer dans cette fête ?

R. Dans cette fête l'Église veut nous inspirer la joie et la confiance.

Q. Comment nous inspire-t-elle la joie et la confiance ?

R. Elle nous inspire la joie et la confiance, en nous montrant, dans l'Épître, le ciel peuplé de saints de tous les pays et de tous les âges.

Q. Que nous enseigne-t-elle ?

R. Elle nous enseigne le chemin qui conduit au ciel, en nous rappelant, dans l'Évangile, les vertus que nous devons pratiquer pour y arriver.

Q. La fête de la Toussaint est-elle bien ancienne ?

R. La fête de la Toussaint remonte au septième siècle : elle fut établie par le pape Boniface IV à Rome, d'où elle passa dans toute la chrétienté.

Q. Pourquoi fut-elle établie ?

R. Elle fut établie pour honorer tous les saints, surtout ceux que nous ne connaissons pas ; pour remercier Dieu des grâces dont il a comblé ses élus, et les féliciter de leur bonheur.

Q. Pourquoi encore ?

R. Pour réparer les fautes que nous avons pu commettre dans la célébration de chaque fête en particulier, et pour nous exciter à imiter les vertus des saints.

Q. Que faut-il faire pour célébrer dignement la Toussaint ?

R. Pour célébrer dignement la Toussaint, il faut exciter dans notre cœur un grand désir du ciel, et prendre la résolution généreuse d'être des saints.

Q. Pourquoi l'Église célèbre-t-elle cette fête à la fin de son année ?

R. L'Église célèbre cette fête à la fin de son année, pour nous rappeler que le ciel doit être le terme de nos travaux et le but de notre vie.

Q. Qu'est-ce que la béatification des saints ?

R. La béatification des saints est un acte, par lequel le souverain Pontife déclare qu'une personne est bienheureuse après sa mort.

Q. Qu'est-ce que la canonisation des saints ?

R. La canonisation des saints est une décision solennelle et défi-

native, par laquelle le souverain Pontife met une personne au nombre des saints, et autorise son culte dans toute l'Église.

Q. Que faut-il pour procéder à la béatification et à la canonisation des saints ?

R. Pour procéder à la béatification et à la canonisation des saints, il faut des miracles certains, opérés par eux après leur mort ; en sorte que l'Église agit ici avec une prudence toute divine, qui ferme la bouche aux hérétiques et aux impies.

Prière et résolution, page 365.

LII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — LES MORTS.

Q. Quelle fête célèbre-t-on le lendemain de la Toussaint ?

R. Le lendemain de la Toussaint on célèbre la fête des Morts.

Q. Pourquoi ce jour-là ?

R. On la célèbre ce jour-là, pour marquer que l'Église de la terre, l'Église du purgatoire et l'Église du ciel ne forment qu'une seule et même Église, et que nous sommes tous frères ?

Q. L'Église a-t-elle toujours prié pour les morts ?

R. Dès les premiers siècles, l'Église a toujours prié pour les morts, aux jours de leur trépas, aux anniversaires et chaque fois qu'elle offre le saint sacrifice de la messe.

Q. Pourquoi a-t-elle établi une fête particulière pour les morts ?

R. Elle a établi une fête particulière pour les morts, afin de soulager toutes les âmes du purgatoire en général.

Q. Cette fête est-elle bien ancienne ?

R. Cette fête remonte au dixième siècle.

Q. Où a-t-elle pris naissance ?

R. Elle a pris naissance en Franche-Comté, d'où elle s'est répandue dans toute l'Église catholique.

Q. Que devons-nous faire ce jour-là ?

R. Ce jour-là nous devons penser à la mort, et aller prier sur la tombe de nos parents et de nos amis.

Q. Quels motifs avons-nous de prier pour les morts ?

R. Nous avons quatre puissants motifs de prier pour les morts : la gloire de Dieu, la charité, la justice et notre intérêt personnel.

Q. Que remarquez-vous sur les cérémonies des funérailles ?

R. Je remarque sur les cérémonies des funérailles : 1° que l'Église nous y donne une grande idée du Christianisme ; 2° qu'elle nous y console par l'espérance de la résurrection.

Q. Que signifie la croix plantée sur la fosse ?

R. La croix plantée sur la fosse signifie que là repose le corps d'un chrétien, qui attend avec confiance le jour de la résurrection.

Prière et résolution, page 378.

LIII^e LEÇON.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE. — DÉDICACE.

Q. Qu'est-ce que la fête de la Dédicace ?

R. La fête de la Dédicace est le jour, où nous célébrons la bénédiction ou la consécration de nos églises.

Q. Pourquoi consacre-t-on les églises ?

R. On consacre les églises, parce que tout ce qui sert au culte de Dieu doit être saint.

Q. Que nous rappelle la première partie de cette consécration ?

R. La première partie de cette consécration nous rappelle que nous sommes exilés du ciel, et que nous ne pouvons y entrer que par beaucoup d'efforts.

Q. Que représente la seconde ?

R. La seconde représente notre entrée triomphante dans le ciel à la suite de Notre-Seigneur, et les joies qui nous y attendent.

Q. A qui appartient la consécration des églises ?

R. La consécration des églises appartient à l'évêque seul, qui doit s'y préparer par le jeûne et de longues prières.

Q. De quoi la consécration de nos églises est-elle l'image ?

R. La consécration de nos églises est l'image de notre consécration à Dieu ; car nous sommes ses temples vivants et les membres de Jésus-Christ.

Q. Que suit-il de là ?

R. Il suit de là que nous devons être bien plus saints que les temples et les autels.

Q. Dans quels sentiments devons-nous venir à l'église ?

R. Nous devons venir à l'église dans des sentiments de joie et de respect, car l'église est la maison de notre Père, et tout ce que nous y voyons nous rappelle les plus précieux souvenirs.

Q. Quels sont les objets qui nous rappellent ces souvenirs.

R. Les objets qui nous rappellent ces souvenirs sont : les fonts baptismaux, la chaire, le tribunal de la pénitence, les tableaux des saints, la sainte table, l'autel, la croix.

Q. Comment faut-il entrer à l'église ?

R. Il faut entrer à l'église avec recueillement et modestie, prendre de l'eau bénite et faire le signe de la croix avec contrition.

Q. Quand faut-il venir à l'église ?

R. Il faut venir à l'église non-seulement les jours de dimanche et de fête, mais encore quand on éprouve de grandes tentations, des difficultés et des chagrins.

Q. Pourquoi ?

R. Pour les confier à Notre-Seigneur, qui est toujours prêt à nous soutenir, à nous éclairer et à nous consoler.

Q. Pourquoi dédie-t-on l'église sous l'invocation d'un Saint ?

R. On dédie l'église sous l'invocation d'un Saint, afin de donner un modèle et un protecteur aux fidèles, qui doivent célébrer la fête de leur patron avec beaucoup de piété et une volonté sincère de marcher sur ses traces.

Prière et résolution, page 397.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

LA RELIGION DANS LE TEMPS ET DANS L'ÉTERNITÉ.

Q. Comment devons-nous envisager la Religion ?

R. Nous devons envisager la Religion : 1° comme un grand fait qui embrasse tous les temps, qui explique tout et auquel tout se rapporte ; 2° comme un bienfait immense et la source de tous les biens dont nous jouissons.

Q. Montrez-nous que la Religion est la source de tous les biens dont nous jouissons ?

R. La Religion est la source de tous les biens dont nous jouissons, puisque c'est à elle que nous devons nos lumières, nos vertus, les institutions salutaires, les bonnes lois, les Saints et tous les hommes qui ont été les bienfaiteurs de leurs frères.

Q. Que faut-il conclure de là ?

R. Il faut conclure de là que la Religion est divine ; car une doctrine qui rend les hommes meilleurs est une doctrine bonne ; mais elle n'est bonne que parce qu'elle est vraie, et elle n'est vraie que parce qu'elle est divine.

Q. Quelle est la Religion qui seule a rendu les hommes meilleurs et qui les a civilisés ?

R. La seule Religion qui a rendu les hommes meilleurs et qui les a civilisés, c'est la Religion catholique, à l'exclusion des ariens, des mahométans, des protestants, des philosophes : la Religion catholique est donc la seule bonne et la seule divine.

Q. Que se propose la Religion en civilisant les peuples ?

R. En civilisant les peuples, c'est-à-dire en les rendant meilleurs, plus éclairés et plus heureux, la Religion se propose de les conduire à une perfection et à un bonheur complet dans l'éternité, où leur sera appliqué dans toute son étendue le fruit de la rédemption.

Q. Comment appelez-vous ce bonheur complet auquel la Religion nous conduit ?

R. Ce bonheur complet auquel la Religion nous conduit, c'est le ciel, qui sera le complément de tous nos désirs légitimes pour le corps et pour l'âme.

Q. Que l'homme désire-t-il pour son corps ?

R. L'homme désire pour son corps une habitation agréable, des vêtements brillants, la santé, la beauté, l'agilité, la vie, et rien ne lui coûte pour se procurer tous ces biens, que le ciel nous donnera sans mélange de mal et pour toujours.

Q. Que désirons-nous pour notre âme ?

R. Pour notre âme, nous désirons de connaître, d'aimer et d'être aimé, et on sacrifie souvent sa santé, sa fortune et sa vie à ce désir, que le ciel satisfera pleinement et pour toujours.

Q. Que désirons-nous encore ?

R. Nous désirons encore la puissance et la gloire, et dans le ciel nous serons rois et environnés d'une gloire immortelle, mille fois plus brillante que celle d'ici-bas ; en un mot, le ciel est le souverain bien sans mélange d'aucun mal, la restauration de toutes choses et le repos éternel dans l'ordre.

Q. Que faut-il conclure de là et de tout le catéchisme ?

R. Il faut conclure de là et de tout le catéchisme, que nous devons bien aimer et bien pratiquer la Religion, qui commence notre bonheur sur la terre et qui nous conduit à un bonheur parfait dans le ciel.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE HUITIÈME VOLUME

QUATRIÈME PARTIE

LEÇON XXXI.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Trois mystères. — Sagesse de la loi de la Purification. — Humilité et obéissance de Marie. — Exemple pour les mères chrétiennes. — Cérémonies des relevailles. — Présentation. — Humilité et dévouement de l'enfant Jésus. — Sacrifice de Marie. — Rencontre du saint vieillard Siméon. — Ses prédictions. — Son cantique de mort. — Anne, la prophétesse. — Origine de la fête de la Purification. — Sagesse de l'Église. — Dispositions à la fête..... 5

LEÇON XXXII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Mystères de la sainte enfance. — Sagesse de l'Église. — Mystères de la vie publique de Notre-Seigneur. — Obligation d'imiter Jésus pénitent. — Réponse aux objections du monde. — Nécessité générale de la loi de l'abstinence. — Préparation au Carême. — Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime. — Prières des quarante heures. — Mercredi des Cendres. — Pénitence publique. — Quatre ordres de pénitents.. 21

LEÇON XXXIII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Avantage social du Carême. — Avantage particulier pour le corps et pour l'âme. — Harmonie avec la saison du printemps. — Institution du Carême. — Soumission de nos pères à cette grande loi. — Sagesse de l'Église dans la variété des aliments, dans l'âge prescrit, dans ce qu'elle défend pendant le Carême. — Effets du jeûne. — Liturgie du Carême. — Premier dimanche. — Dispenses, brandons. — Deuxième dimanche. — Troisième dimanche. — Quatrième dimanche..... 40

LEÇON XXXIV.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Dimanche et semaine de la Passion. — Fête de la Compassion. — Semaine Sainte. — Ses différents noms. — Piété de nos pères..... 63

LEÇON XXXV.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Dimanche des Rameaux. — Ses différents noms. — Procession. — Ori-

- gine du chant *Gloria, laus*, etc. — Messe, Passion. — Mercredi Saint. — Office des Ténèbres. — Jeudi Saint. — Esprit et division de l'office. — Absolution des pénitents. — Messe, bénédiction des saintes huiles. — Tombeau. — Dépouillement des autels. — Lavement des pieds.... 75

LEÇON XXXVI.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Vendredi Saint. — Objet de l'office de ce jour. — Vendredi Saint à Jérusalem. — Division de l'office. — Deux leçons de l'Écriture et Passion. — Portrait de Notre-Seigneur (note). — Oraisons solennelles ou sacerdotales. — Adoration de la Croix. — Utile exercice pour l'après-midi. — Sept paroles du Sauveur..... 93

LEÇON XXXVII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Samedi Saint. — Objet de l'office. — Son excellence. — Division de l'office. — Bénédiction du Feu nouveau. — Bénédiction du Cierge pascal. — Leçons. — Bénédiction des Fonts. — Messe. — Vêpres... 109

LEÇON XXXVIII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Pâques. — Objet de cette solennité. — Sagesse de l'Église dans l'époque de cette fête. — Son excellence. — Son harmonie avec la saison. — Division de l'office. — Procession avant la Messe. — Messe. — Vêpres. — Procession. — Semaine de Pâques..... 123

LEÇON XXXIX.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Annonciation de la sainte Vierge. — Excellence de cette fête. — Son objet. — Influence de cette fête. — Son origine. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer. — *Ave, Maria*. — Dévotion à Marie. — Une sut-tée à Bénarès..... 135

LEÇON XL.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Pratiques de dévotion envers Marie. — Sagesse de l'Église. — Mois de Marie. — Confrérie du Scapulaire. — Rosaire..... 155

LEÇON XLI.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Rogations. — Procession. — Gerbe de la Passion. — Sagesse de l'Église. — Lois de la nature soumises à l'influence de la prière. — Histoire des Rogations. — Ce qu'il faut faire pour les sanctifier. — Procession de Saint-Marc..... 179

LEÇON XLII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

- Ascension. — Objet de cette fête. — Nécessité de l'Ascension du Sauveur. — Son histoire. — Traces des pieds du Sauveur. — Sujets de joie le

jour de l'Ascension. — Ce qu'il faut faire pour célébrer cette fête.
— Son harmonie avec la saison..... 194

LEÇON XLIII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Pentecôte. — Veille de la Pentecôte. — Grandeur de la fête de la Pentecôte. — Son histoire, et différence de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle. — Effets du Saint-Esprit dans les Apôtres : double miracle. — Effet qu'il produit en nous. — Ce qu'il faut faire pour nous en rendre dignes. 208

LEÇON XLIV.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Trinité. — Antiquité et universalité de cette fête. — Réhabilitation de toutes choses au nom de la sainte Trinité. — Objet final du culte catholique. — Institution de la fête particulière de la Trinité. — Dogme de la sainte Trinité, ses images sensibles. — Influence de ce mystère. — Modèle de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes..... 225

LEÇON XLV.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Fête-Dieu. — Antiquité, universalité de cette fête. — Place qu'elle tient dans le culte catholique. — Institution de la fête particulière du Saint-Sacrement. — La B. Julienne. — Miracle de Bolsena. — Objet de cette fête. — Office de ce jour. — Procession. — Dispositions avec lesquelles il faut y assister. — Miracle de Faverney..... 238

LEÇON XLVI.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Fête du Sacré-Cœur. — Objet, — motif. — Différence entre la dévotion au Sacré-Cœur et la dévotion au Saint-Sacrement. — Histoire de la fête du Sacré-Cœur. — Son harmonie avec les besoins de l'Église et de la société. — Confrérie du Sacré-Cœur..... 255

LEÇON XLVII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Visitation. — Sagesse de l'Église dans la célébration des fêtes de la sainte Vierge. — Providence de Dieu qui tire le bien du mal. — Origine de la fête de la Visitation. — Leçons que nous donne la sainte Vierge. — Assomption. — Origine de cette fête. — Tradition. — Triomphe de Marie. — Sa bonté, sa puissance dans le Ciel. — Parole du B. Berchmans. — Histoire de saint Stanislas Kotska..... 271

LEÇON XLVIII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Nativité de la sainte Vierge. — Origine de cette fête. — Confiance qu'inspire Marie au berceau. — Paroles de saint Ambroise. — *Memorare*, trait historique. — Fête du saint nom de Marie. — Présentation, ob-

Jet de cette fête. — Portrait de la sainte Vierge. — Sa vie dans le temple. — Origine de la fête de la Nativité. — Marie, vierge, épouse, mère, veuve, type de la femme chrétienne. — Influence du culte de la sainte Vierge. — Journée de Lépante 289

LEÇON XLIX.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Fêtes de la Croix. — Qu'est-ce qu'une croix? — Fête de l'Invention de la sainte Croix. — Son histoire. — Fête de l'Exaltation. — Son histoire. — Avantages du culte de la Croix. — Chemin de la Croix..... 310

LEÇON L.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Fêtes de saint Michel. — Leur origine. — Culte que nous rendons aux Anges. — Esprit de ce culte. — Fête des Anges gardiens. — Réflexions sur l'Ange gardien. — Origine de la fête des Anges gardiens. — Nos devoirs à l'égard de l'Ange gardien. 327

LEÇON LI.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Toussaint. — Sagesse de l'Église dans la division de son année. — Office de la Toussaint. — Origine de cette fête. — Raisons de son établissement. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer. — Histoire de la béatification et de la canonisation des Saints. — Procédures et cérémonies 338

LEÇON LII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Jour des Morts. — Ses harmonies, son origine, ses fondements dans la tradition. — Son établissement. — Tendresse de l'Église. — Plaintes des Trépassés. — Funérailles chrétiennes..... 367

LEÇON LIII.

LE CHRISTIANISME RENDU SENSIBLE (suite).

Dédicace. — Signification, raison. — Division des cérémonies avant l'ouverture de l'église; — Après. — Raisons qui nous pressent de venir à l'église..... 379

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

LA RELIGION DANS LE TEMPS ET DANS L'ÉTERNITÉ.

Résumé général. — La Religion, source unique du bonheur dans le temps. — Quelle est la Religion qui rend l'homme heureux? — La Religion, source unique du bonheur dans l'éternité. Ce que c'est que le Ciel. — Protestation de l'auteur..... 398

PETIT CATÉCHISME..... 449

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

A

- AARON** (Vocation d'), t. II, p. 152.
— Mort d'Aaron, p. 180 et suiv.
- ABELLES** (Les), t. I, p. 201 et suiv.
- ABEL**, deuxième figure du Messie, t. II, p. 77 et suiv.
- ABRAHAM** (Vocation d').—Seconde promesse du Messie faite à Abraham, t. II, p. 105 et suiv. — Visite des Anges, p. 110 et suiv. — Naissance d'Isaac promise. Entretien d'Abraham avec le Seigneur, p. 111 et suiv. — Sacrifice d'Abraham, p. 113 et suiv. — Mort d'Abraham. Sa sépulture, p. 119 et suiv.
- ABSALON** (Révolte d'), t. II, p. 230 et suiv. — Défaite et mort d'Absalon, p. 232 et suiv.
- ABSTINENCE**; sa nécessité, t. VIII, p. 24 et suiv.
- ACHAN** (Punition d'), t. II, p. 190 et suiv.
- ACHIOR** (Discours d') à Holopherne, t. II, p. 341.
- ADAM** (Faiblesse d'), t. I, p. 306. — Pénitence d'Adam. Sa sépulture sur le Calvaire, 314 et suiv. — Première promesse du Messie faite à Adam dans le Paradis terrestre, t. II, p. 71. — Adam, première figure du Messie, p. 71 et suiv.
- ADAM**. Notre-Seigneur, nouvel Adam; il ôte le péché, t. III, p. 203 et suiv. — Nécessité de notre union avec le nouvel Adam, p. 211 et suiv. — But de notre union avec le nouvel Adam. Sa nature. Ses moyens, p. 217 et suiv. — Union par la foi à Notre-Seigneur, p. 227 et suiv. — Nécessité de notre union avec Notre-Seigneur le nouvel Adam par la Communion, t. IV, p. 131 et suiv. — Union dans le temps et dans l'éternité, p. 591 et suiv. — Pensées du nouvel Adam sur Dieu, l'homme et le monde, p. 593 et suiv. — Affections du nouvel Adam à l'égard de Dieu, de l'homme et du monde, p. 595 et suiv.
- ADÉLAÏDE** (Sainte), Impératrice, t. VI, p. 83 et suiv.
- ADORATION** (Ordre de l') perpétuelle, t. VI, p. 117 et suiv.
- ADRIEN**, quatrième persécution des chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 217 et suiv. — Jugement de Dieu sur Adrien, p. 221.
- AFRIQUE** (Esclaves en), t. VI, p. 172 et suiv. — Conquêtes de l'Évangile en Afrique, p. 289.
- AGATHE** (Martyre de sainte), t. V, p. 287 et suiv.
- AGGÉE**, prophète, t. II, p. 314 et suiv.
- AGNÈS** (Martyre de sainte), t. V, p. 377 et suiv.
- AGNEAU PASCAL**, huitième figure du Messie, t. II, p. 155. — Manière dont il devait être mangé, t. II, p. 154 et suiv. — Jésus mange l'Agneau pascal, t. III, p. 127.
- Agnus Dei*. Signification de cette prière, t. VII, p. 361 et suiv.
- AGRIPPA**. Jugement de Dieu sur ce

prince, premier roi persécuteur de l'Église, t. V, p. 64 et suiv.

AIR. Ses propriétés. Pesanteur, t. I, p. 91 et suiv. — Invisibilité. Son utilité, p. 93 et suiv.

ALBIGEOIS (Hérésies des), t. VI, p. 196 et suiv.

ALBRAC. Fondation de l'hôpital de ce nom, t. VI, p. 185 et suiv.

ALCANTARA. Ordre militaire de ce nom, t. VI, p. 170 et suiv.

ALEXANDRE. Son passage en Orient. Il jure d'exterminer les Juifs, t. II, p. 384. — Dieu lui change le cœur, p. 385 et suiv.

ALLELUIA. Signification de ce mot, t. VII, p. 285. — Son antiquité, *ibid.*

ALLEMAGNE. Conversion de cette contrée par saint Boniface, t. VI, p. 34 et suiv.

ALLIANCE. Confirmation de l'alliance. Sang des victimes répandu sur le peuple, t. II, p. 166 et suiv. — Sacrifice, dixième figure du Messie, p. 167 et suiv. — Renouveau de l'alliance, p. 190 et suiv.

ALPHONSE DE LIGUORI (Saint), fondateur de la congrégation du Saint-Rédempteur, t. VI, p. 429 et suiv.

AMALÉCITES. Victoire remportée sur eux par les Israélites, t. II, p. 162.

AMAN, favori d'Assuérus, veut se faire rendre les honneurs divins. Aman jure de faire périr Mardochee et tous les Juifs avec lui, t. II, p. 373 et suiv. — Humiliation d'Aman, p. 378 et suiv. — Sa mort, p. 379.

AMBROISE (Saint). Ce qu'il était, t. V, p. 494 et suiv.

AMÉ. Sa spiritualité, t. I, p. 230. — Sa liberté, p. 231. — Son immortalité, p. 232.

AMÉRIQUE (Découverte de l'), t. VI, p. 290 et suiv. — Progrès de la foi en Amérique, p. 407.

AMICT. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 197 et suiv.

ANANIE et SAPHIRE. Leur faute et leur punition, t. V, p. 14 et suiv.

ANDRÉ (Vie, mission, martyre de saint), t. V, p. 61 et suiv.

ANDRONIC (Martyre de saint), t. V, p. 370 et suiv.

ANGÈLE DE BRESSE (Vie de la bienheureuse), fondatrice de l'ordre des Ursulines, t. VI, p. 354 et suiv.

ANGÉLUS, t. III, p. 580 et suiv.

ANGES (Création des), t. I, p. 262.

— Malice et pouvoir des mauvais Anges, p. 273 et suiv. — Bons Anges,

leur nombre, leurs hiérarchies, p. 283 et suiv. — Fonctions des bons Anges.

Ils louent Dieu. Ils président au gouvernement du monde visible et invisible. Ils veillent à la garde du genre

humain, des Empires, de chaque Église, de l'Église universelle, de chacun de nous, p. 289 et suiv. — Culte

des Anges, t. IV, p. 405 et suiv. — Culte que nous rendons aux Anges,

t. VIII, p. 327 et suiv. — Esprit de ce culte, p. 331 et suiv. — Fête des

Anges gardiens. Réflexions sur l'Ange gardien, p. 332 et suiv. — Origine de

la fête des Anges gardiens. Nos devoirs à l'égard de l'Ange gardien, p. 333 et suiv.

ANGLETERRE (Conversion de l') par les Bénédictins, t. V, p. 544 et suiv.

ANIMAUX domestiques. — Leur docilité. Leur sobriété. Leurs services, t. I, p. 187 et suiv. — Animaux sauvages. Leur utilité, p. 205 et suiv.

ANNONCIATION de la sainte Vierge. Excellence de cette fête, t. VIII, p. 135.

— Son objet, p. 135 et suiv. — Influence de cette fête, p. 140 et suiv.

— Son origine, p. 141. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer, p. 142 et suiv.

ANTIENNE. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 127 et suiv. — Antiennes O, p. 409 et suiv.

ANTOINE (Vie de saint). Ce qu'il était, t. V, p. 318 et suiv.

ANTOINE DE VIENNOIS (Saint), Fondation de l'ordre de ce nom, t. VI, p. 144 et suiv.

ANTONIN, cinquième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 223 et suiv.

APÔTRES (Choix des douze) : leurs

- noms, t. III, p. 63 et suiv. — Devoirs des Apôtres, p. 66. — Apôtres endormis, p. 140 et suiv. — Notre-Seigneur apparaît aux Apôtres assemblés après sa résurrection, p. 196 et suiv. — Il leur donne l'intelligence des Écritures, p. 199 et suiv.
- ARBRES**, t. I, p. 115. — Création, variétés, utilité, beauté des arbres, p. 115 et suiv.
- ARC-EN-CIEL**. Sa signification, t. II, p. 87, et suiv.
- ARCHE D'ALLIANCE** (Description de l'), t. II, p. 170 et suiv. — Transport de l'Arche, p. 224 et suiv.
- ARIUS**, t. V, p. 455 et suiv. — Jugement de Dieu sur Arius, p. 462.
- ARNAUD DE BRESLIA**. Ses erreurs, t. VI, p. 189 et suiv.
- ARSÈNE** (Saint), t. V, p. 516 et suiv.
- ASCENSION** de Notre-Seigneur. Ses causes. Le nouvel Adam monte au Ciel pour l'ouvrir et en prendre possession en notre nom, envoyer le Saint-Esprit, être notre Avocat, jouir de sa gloire, t. III, p. 325 et suiv. — Fête de l'Ascension. Objet de cette fête, t. VIII, p. 194 et suiv. — Nécessité de l'Ascension du Sauveur. Son histoire, p. 196 et suiv. — Traces des pieds du Sauveur, p. 197 et suiv. — Sujets de joie le jour de l'Ascension. Ce qu'il faut faire pour célébrer cette fête, p. 200 et suiv. — Son harmonie avec la saison, p. 204 et suiv.
- ASSOMPTION**. Origine de cette fête, t. VIII, p. 279 et suiv. Tradition, p. 281 et suiv. — Triomphe de Marie, p. 282 et suiv.
- ASSYRIENS** (Monarchie des). Sa mission : corriger les Israélites, t. II, p. 336 et suiv.
- ASTRES** prédisant à leur manière la venue de J.-C. (notes), t. III, p. 22.
- ATHANASE** (Saint), t. V, p. 462 et suiv.
- AUBE**. Son antiquité, t. VII, p. 198 et suiv.
- AUGUSTE**. Édité de cet empereur pour faire le dénombrement général, t. III, p. 21 et suiv. — Dénombrement général, t. VII, p. 447.
- AUGUSTIN** (Vie de saint), t. V, p. 499 et suiv.
- AUGUSTINS** (Fondation de l'ordre des), t. VI, p. 211 et suiv.
- AUMONE**. Sa nécessité, t. IV, p. 374 et suiv. — La manière de la faire, p. 376. — Ses avantages individuels. Trait historique. Avantage social, *ibid.* et suiv.
- AURÉLIEN**. Persécution particulière sous ce prince. Portrait de ce prince, t. V, p. 300. — Jugement de Dieu sur Aurélien, *ibid.*
- AURÉOLES** des saints, t. III, p. 468 et suiv.
- AUTEL**. Ce qu'il nous rappelle, t. VII, p. 52 et suiv. — Parements de l'autel, p. 222 et suiv. — Dépouillement des autels le Jeudi Saint, t. VIII, p. 89 et suiv.
- AUTOMNE** (Bienfaits de l'), t. I, p. 148.
- AVE MARIA**. Son origine, t. VIII, p. 145 et suiv.
- AVANTAGES** de l'Église. Premier avantage, t. III, p. 416 et suiv. — Second avantage, p. 428 et suiv. — Troisième avantage, p. 453 et suiv. — Quatrième avantage, p. 469 et suiv.
- AVENT**. Sagesse de l'Église, t. VII, p. 401 et suiv. — Antiquité de l'Avent. Pratique de dévotion et de pénitence, p. 402 et suiv. — Liturgie de l'Avent, p. 404. — Premier Dimanche, p. 404 et suiv. — Deuxième Dimanche, p. 407. — Troisième Dimanche, p. 407. — Quatrième Dimanche, p. 408 et suiv.
- AVIS** (Ordre militaire d'), t. VI, p. 170 et suiv.



BABEL (Tour de), t. II, p. 103 et suiv.

BALAAAM (Prophétie de), t. VII, p. 490.

BALTHASAR (Vision de), t. II, p. 302 et suiv. — Balthasar est tué, p. 303.

BALUSTRADES. Leur origine, t. VII, p. 54 et suiv.

BAPTÊME (Sacrement de). Définition du Baptême, t. IV, p. 34 et suiv. — Matière et forme du Baptême, p. 35 et suiv. — Baptême par immersion, par infusion, par aspersion, p. 36 et suiv. — Baptême d'eau, de feu, de sang. Ministres du Baptême, p. 37 et suiv. — Parrains et marraines. Leurs devoirs, p. 40 et suiv. — Institution du Baptême, p. 41. — Ses effets, p. 42 et suiv. — Vœux et obligations du Baptême, p. 44 et suiv. — Liturgie du Baptême depuis les temps de la primitive Église, p. 50 et suiv. — Cérémonies et prières qui accompagnent aujourd'hui l'administration du Baptême, p. 62 et suiv. — Avantage social du Baptême, p. 71 et suiv.

BAPTISTE (Prédication de saint Jean-), t. III, p. 41 et suiv. — Disciples de Jean-Baptiste, p. 78 et suiv.

BAPTISTÈRE, t. IV, p. 56 et suiv.

BARBARES (Invasion des). Leurs raisons providentielles, t. V, p. 524 et suiv.

BARTHÉLEMY (Vie, missions, martyre de saint), t. V, p. 71 et suiv.

BASILE LE GRAND (Saint), t. V, p. 483 et suiv.

BASQUES. Leur conversion par saint Léon, évêque de Bayonne, t. VI, p. 85 et suiv.

BÉATITUDES, t. III, p. 372 et suiv.

BÉGUARDS (Hérésie des), t. VI, p. 196 et suiv.

BEL (Idole de), t. II, p. 306 et suiv.

BÉNÉDICTINS (Fondation de l'ordre des), t. V, p. 536 et suiv.

BÉNÉDICTIONS en général, t. VII, p. 74. — Principes sur lesquels elles reposent. Enseignement qu'elles nous donnent, p. 75 et suiv. — Leur antiquité, p. 77 et suiv. — Leurs effets, p. 79 et suiv. — Ceux qui ont le pouvoir de bénir, p. 80 et suiv. — Bénédiction du cimetière, p. 82 et suiv. — Bénédictions, partie de l'office, p. 131

et suiv. — Bénédiction de l'eau bénite avant la Messe du dimanche, p. 229 et suiv. — Dernière bénédiction de la Messe, p. 374 et suiv. — Bénédiction des saintes huiles, t. VIII, p. 86 et suiv. — Bénédiction du feu nouveau, p. 110 et suiv. — Bénédiction du cierge pascal, p. 112 et suiv. — Bénédiction des fonts, p. 118 et suiv.

BENEDICTUS, cantique de Laudes, t. VII, p. 138 et suiv.

BENOIT (Saint). Puissance de son ordre : services qu'il rend à l'Europe, t. V, p. 535 et suiv.

BÉRANGER (Hérésie de), t. VI, p. 125 et suiv.

BERGERS (Adoration des), t. VII, p. 454 et suiv.

BERGIER, apologiste, t. VI, p. 453.

BERNARD (Fondation du grand Saint-) par saint Bernard de Menthon, t. VI, p. 113 et suiv.

BERNARD (Saint), abbé de Clairvaux. Sa vie, t. VI, p. 161 et suiv.

BETHLÉEM (Voyage à), t. III, p. 21 et suiv. — Description de la grotte de Bethléem, t. VII, p. 450 et suiv.

BETHULIE assiégée par Holopherne, t. II, p. 344 et suiv. — Cette ville est délivrée et le dessein des Assyriens renversé, p. 345 et suiv.

BLANDINE (Martyre de sainte), t. V, p. 249 et suiv.

BLASPHEME, t. IV, p. 420 et suiv.

BOLSENA (Miracle de), t. VIII, p. 245 et suiv.

BONIFACE (Vie, martyre de saint), t. VI, p. 34 et suiv.

BOSSUET, défenseur de l'Église, t. VI, p. 408.

BRANDONS (Dimanche des). Signification de ce mot, t. VIII, p. 59.

BRIGITTE (Fondation de l'ordre de Sainte-), t. VI, p. 237 et suiv.

BRUNON (Saint), archevêque de Cologne, t. VI, p. 89 et suiv.

BULGARES (Conversion des), t. VI, p. 59 et suiv.

BULGARIE. Conversion d'une partie de cette contrée, t. VI, p. 257.

BULLET, apologiste, t. VI, p. 453.

C

CADESBARNE (Révolte de), t. II, p. 173 et suiv.

CALATRAVA (Ordre militaire de), t. VI, p. 170 et suiv.

CALENDRIER catholique. Sa beauté, son utilité, t. VII, p. 393 et suiv.

CALICE. Son antiquité, t. VII, p. 225 et suiv.

CALVIN. Ce qu'il était, t. VI, p. 305 et suiv.

CAMALDULES (Fondation de l'ordre des), t. VI, p. 123 et suiv.

CAMILLE DE LELLS (Saint), fondateur de l'ordre des Frères du Bien-Mourir, t. VI, p. 369 et suiv.

CANA (Noces de), t. III, p. 47 et suiv.

CANON de la Messe. Signification de ce mot, t. VII, p. 332 et suiv.

CAPITULE. De quoi il se compose. Signification de ce mot, t. VII, p. 139 et suiv.

CARÈME. Préparation au Carême, t. VIII, p. 28 et suiv. — Avantage social, p. 41 et suiv. — Avantage particulier pour le corps et pour l'âme, p. 42 et suiv. — Harmonie avec la saison du printemps, p. 44 et suiv. — Institution du Carême, p. 48 et suiv. — Soumission de nos pères à cette grande loi de l'Église, p. 50 et suiv. — Sagesse de l'Église dans la variété des aliments, dans l'âge prescrit, dans ce qu'elle défend pendant le Carême, p. 51 et suiv. — Dispenses, p. 54 et suiv. — Liturgie du Carême, p. 57. — Premier Dimanche de Carême, p. 57. — Deuxième Dimanche de Carême, p. 59. — Troisième Dimanche de Carême, p. 60 et suiv. — Quatrième Dimanche de Carême, p. 61.

CARMÉLITES (Ordre des), t. VI, p. 350 et suiv.

CARMES (Ordres des), t. VI, p. 199 et suiv.

CASIMIR (Saint), t. VI, p. 267 et suiv.

CATACOMBES. Leur origine. Signification de ce mot, t. V, p. 108 et suiv.

CATÉCHISME DE PERSÉVÉRANCE. Sa nécessité, t. I, p. 4 et suiv.

— Signification du mot. Souvenirs qu'il rappelle, p. 9. — Sa raison, p. 11 et suiv.

CATÉCHUMÈNES. Cérémonies, préparations, renoncations, onction, profession de foi, t. IV, p. 51 et suiv.

— Baptistère, p. 56 et suiv. — Administration du Baptême, p. 57 et suiv.

— Lait et miel, p. 59. — Pâque annotine, p. 60.

CELLITES (Fondation de l'ordre des), t. VI, p. 234 et suiv.

CÉRÉMONIES. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 11 et suiv. — Origine des cérémonies, p. 31. — Variété des cérémonies, p. 32 et suiv. — Respect qui leur est dû, p. 34 et suiv. — Empressement à les étudier, p. 35 et suiv.

CHALCÉDOINE (Concile de), t. V, p. 523.

CHANAAN (Malédiction de), t. II, p. 100.

CHANT de l'Église. Sa raison, son origine, sa beauté, t. VII, p. 166 et suiv. — Exemple de saint Augustin, de Jean-Jacques Rousseau, p. 171 et suiv.

CHAPE. Sa signification, t. VII, p. 208.

CHAPELLES latérales. Ce qu'elles nous rappellent, t. VII, p. 61 et suiv. — Chapelle du tombeau, t. VIII, p. 88 et suiv.

CHARITÉ (Exemple et leçon de) donnés par Notre-Seigneur, t. III, p. 91. — Définition de la charité, t. IV, p. 351 et suiv. — Son excellence, p. 352 et suiv. — Son premier objet, Dieu, p. 354 et suiv. — Sa règle, p. 355 et suiv. — Sa nécessité, p. 358 et suiv. — Péchés opposés à la charité, p. 362. — Second objet de la charité, le prochain, p. 362 et suiv. — Sa règle, p. 363 et suiv. — Sa nécessité, p. 366 et suiv. — Son application, p. 368 et suiv. — Œuvres de charité spirituelle et corporelle, p. 368

et suiv. — Avantage social, p. 378 et suiv. — Péchés contraires, p. 379.

CHARLES BORROMÉE (Saint), archevêque de Milan, t. VI, p. 345 et suiv.

CHARLES MARTEL livre bataille aux Sarrasins, t. VI, p. 40.

CHARTREUX (Fondation de l'ordre des) par saint Bruno, t. VI, p. 138 et suiv.

CHASUBLE. Sa signification, t. VII, p. 204 et suiv.

CHINE. Progrès de la foi dans cet empire, t. VI, p. 407. — Conversion des princes de la famille impériale de la Chine, p. 433 et suiv.

CHRISTIANISME. Son influence sur le droit des gens, sur le droit politique, sur le droit civil, sur tout ce qui souffre, t. V, p. 388 et suiv. — Étude sur le fait de son établissement, difficultés de l'entreprise, p. 396 et suiv. — Faiblesse des moyens, p. 412 et suiv. — Grandeur du succès, p. 414 et suiv. — Supposition, p. 421 et suiv. — Faits qui en résultent, p. 425 et suiv. — Double explication de ces faits, p. 429 et suiv. — Le fait de l'établissement du Christianisme anéantit toutes les objections et les tourne en preuves, p. 438 et suiv. — Moyens de conservation du Christianisme : les prêtres, les saints, les ordres religieux ; de propagation : les missions, p. 447 et suiv.

CHRYSOSTOME (Saint), patriarche de Constantinople, t. V, p. 508 et suiv.

CIBOIRE. Ce qu'il nous rappelle, t. VII, p. 227.

CIEL. Nature du bonheur éternel, t. III, p. 462 et suiv. — Ce que c'est que le ciel, t. VIII, p. 439 et suiv.

CIMETIÈRE. Cimetière près des églises. Sentiments qu'ils inspirent, t. VII, p. 82 et suiv. — Bénédiction du cimetière, p. 84 et suiv.

CINGULON. Son antiquité, ce qu'il nous rappelle, t. VII, p. 200 et suiv.

CIRCONCISION, t. III, p. 24. — Fête de la Circoncision, t. VII, p. 470. — Raisons de cette cérémonie. — Antiquité de la fête de la Circoncision, p. 478 et suiv.

CLÉMENT (Lettre de saint à l'Église de Corinthe, t. V, p. 203 et suiv.

CLOCHE, t. VII, p. 58 et suiv. — Son baptême, p. 67 et suiv. — Pourquoi on la sonne dans les orages. Harmonie des cloches avec nos sentiments, p. 71 et suiv.

CLOTILDE (Sainte), t. V, p. 531 et suiv.

CLUNI, fondation de la célèbre abbaye de ce nom, t. VI, p. 72 et suiv.

COLONNE de nuée. Son utilité, t. II, p. 157 et suiv.

COMMANDEMENTS de Dieu. Objet du premier commandement, vertu de religion, t. IV, p. 415 et suiv. — Avantage social du premier commandement, p. 418 et suiv. — Second commandement Ce qu'il commande, ce qu'il défend, p. 420. — Avantage social de ce commandement, p. 442 et suiv. — Troisième commandement. Son rapport avec les deux premiers, p. 444 et suiv. — Traits historiques, p. 445 et suiv. — Sa nécessité, p. 446 et suiv. — Dimanche substitué au sabbat, p. 449 et suiv. — Explication de ce qu'il défend, p. 450 et suiv. — Réfutation des prétextes de travailler, p. 454 et suiv. — Motifs qui permettent de travailler, p. 459 et suiv. — Ce qui est ordonné par le troisième commandement, p. 462 et suiv. — Nécessité sociale du troisième commandement, p. 472 et suiv. — Quatrième commandement. Sa signification et son étendue, p. 474 et suiv. — Devoirs des enfants : respect, amour, obéissance, assistance spirituelle et temporelle, p. 476 et suiv. — Récompenses de ceux qui l'observent, p. 481 et suiv. — Châtiment de ceux qui le violent, p. 482. — Devoirs des parents : nourriture, instruction, correction ; trait historique, p. 483 et suiv. — Bon exemple, vigilance, p. 488 et suiv. — Devoirs des domestiques et des maîtres et maîtresses, p. 490. — Devoirs des supérieurs en général, p. 491 et suiv. —

Avantage social du quatrième commandement, p. 492 et suiv. — Cinquième commandement. Bienfaits de ce commandement, p. 496. — Ce qu'il défend : homicide, duel, suicide, haine, violence, emportement, p. 497 et suiv. — Scandale, p. 506 et suiv. — Avantage social du cinquième commandement, p. 512. — Sixième et neuvième commandements. Ce qu'ils défendent, p. 514. — Enormité du péché contraire à ces commandements, p. 514 et suiv. — Différentes espèces, p. 515 et suiv. — Occasions, p. 519 et suiv. — Remèdes, p. 523 et suiv. — Ce qu'ils commandent : pureté de corps et d'âme, p. 524. — Trait historique, p. 525. — Avantage social, p. 525 et suiv. — Objet du septième et du dixième commandement, p. 539 et suiv. — Définition du vol, p. 540 et suiv. — Larcin, rapine, fraude, p. 542 et suiv. — Restitution. Sa nécessité. Quels sont ceux qui y sont obligés, p. 547 et suiv. — Avantage social de ces commandements, p. 552 et suiv. — Huitième commandement, p. 556. — Avantage social de ce commandement. Son objet, p. 556. — Ce qu'il défend : faux témoignage, mensonge, p. 557 et suiv. — Trait historique, p. 562. — Médiancée, p. 563 et suiv. — Calomnie, p. 566 et suiv. — Rapports, p. 569. — Paroles injurieuses, p. 570. — Violation des secrets, p. 570. — Jugement téméraire, p. 571 et suiv. — Commandements de l'Église, p. 577. — Pouvoir législatif de l'Église. Certitude, p. 577 et suiv. — Indépendance, p. 578 et suiv. — Son objet, p. 581. — Troisième et quatrième commandements de l'Église, p. 581 et suiv. — Leur importance sociale, p. 582 et suiv.

COMMUNION des saints. Ses avantages, t. III, p. 424 et suiv.

COMMUNION. Avantages sociaux du précepte de la communion annuelle, t. IV, p. 585 et suiv. — Prières avant la communion, t. VII, p. 361 et suiv. — Communion, p. 365 et suiv.

— Prières après la communion, p. 366 et suiv. — Antienne de la communion, p. 369 et suiv.

COMPASSION (Fête de la), t. VIII, p. 67 et suiv.

COMPLIES. Signification de ce mot, t. VII, p. 157.

CONCEPTION (Immaculée) de la sainte Vierge. Croyance de l'Église, t. VII, p. 416 et suiv. — Histoire de la fête. Sagesse de l'Église, p. 422 et suiv. — Influence de cette fête, p. 427 et suiv. — Office, p. 430 et suiv. — Comment célébrer la fête de l'immaculée Conception, p. 431 et suiv.

CONCILES. — Ce que c'est qu'un concile, t. V, p. 456 (notes). — Concile de Nicée, p. 457 et suiv. — Concile général de Constantinople, p. 493 et suiv. — Concile d'Éphèse, troisième œcuménique, p. 523. — Concile de Chalcédoine, p. 523. — Cinquième concile général tenu à Constantinople, p. 542. — Sixième concile général de Constantinople, t. VI, p. 29 et suiv. — Deuxième concile général de Nicée, p. 52 et suiv. — Concile général de Constantinople, huitième général, p. 62 et suiv. — Neuvième, dixième et onzième conciles généraux, tenus à Saint-Jean de Latran, p. 189 et suiv. — Douzième, treizième et quatorzième conciles généraux, p. 227 et suiv. — Concile de Constance, p. 262 et suiv. — Concile de Florence, seizième œcuménique, p. 282 et suiv. — Concile de Latran, dix-septième général, p. 327 et suiv. — Concile de Trente, dix-huitième et dernier concile général, p. 344 et suiv.

CONFESSION. Voyez Sacrement de pénitence, t. IV, p. 161 et suiv.

CONFIRMATION (sacrement de). Sa définition, t. IV, p. 75 et suiv. — Ses éléments, matière, forme, ministre, parrain, p. 77 et suiv. — Institution, p. 84. — Ses effets, p. 85. — Dispositions pour le recevoir, p. 88 et suiv. — Sa nécessité, p. 89 et suiv. — Sa liturgie, p. 91 et suiv. —

Avantages sociaux, p. 98 et suiv.

CONSÉCRATION, t. VII, p. 338 et suiv.

CONSTANCE (Conelle de), t. VI, p. 262 et suiv.

CONSTANTIN COPRONYME, persécuteur, t. VI, p. 45 et suiv. — Jugement de Dieu sur ce prince, p. 46 et suiv.

CONSTANTIN (Conversion de), empereur, t. V, p. 385 et suiv.

CONSTANTINOPLE (Concile général de), t. V, p. 493 et suiv. — Cinquième concile général tenu à Constantinople, p. 542. — *Sixième concile général de Constantinople*, t. VI, p. 29 et suiv. — Concile de Constantinople, huitième général, p. 62.

CONTRITION. Ses espèces, ses qualités, ses motifs, sa nécessité ; moyen de s'y exciter, t. IV, p. 168 et suiv.

COULEURS. Leurs avantages, t. I, p. 80 et suiv.

CRÉATION. Explication de ces paroles : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre*, t. I, p. 63 et suiv. — *Les ténèbres couvraient la surface de l'abîme*, p. 74. — *Et l'esprit de Dieu était porté sur les eaux* ; image du Baptême, p. 75 et suiv.

CREDO (Beauté du), t. VII, p. 300 et suiv.

CRÉPUSCULES (Raisons, avantage des), t. I, p. 94 et suiv.

CROISADES. Ce que c'est que leurs avantages, t. VI, p. 134 et suiv.

CROIX (Signe de la), t. III, p. 249 et suiv. — Son antiquité, son efficacité, p. 249 et suiv. — La vraie croix

est prise par les Perses, t. V, p. 552. — La vraie croix est rendue, t. VI, p. 18. — Adoration de la croix, t. VIII, p. 102 et suiv. — Fêtes de la croix. Qu'est-ce qu'une croix ? p. 310 et suiv. — Avantage du culte de la croix, p. 320 et suiv. — Chemin de la croix, p. 322 et suiv.

CRYPTE. Ce que c'est, ce qu'elle nous rappelle, t. VII, p. 53 et suiv.

CULTE. Définition du culte intérieur et extérieur, son origine, t. VII, p. 8 et suiv. — Culte extérieur nécessaire à l'homme, à la société, p. 16 et suiv. — Premier avantage du culte extérieur : il redit à nos sens toutes les vérités de la Religion sous les patriarches, sous la loi de Moïse, sous l'Évangile, p. 21 et suiv. — Second avantage du culte extérieur : il fixe toutes les vérités de la Religion, p. 25 et suiv. — Troisième avantage : il est le premier lien social, p. 26 et suiv. — Quatrième avantage : il influe admirablement sur les arts, p. 29 et suiv. — Objet final du culte catholique, t. VIII, p. 228 et suiv.

CUMANIE (Conversion de la), t. VI, p. 226.

CYPRIEN (Martyre de saint), évêque de Carthage, t. V, p. 294 et suiv.

CYR (Martyre de saint), t. V, p. 356 et suiv.

CYRILLE (Martyre de saint), t. V, p. 287 et suiv.

CYRUS. Édît de ce prince pour la délivrance des Juifs et le rétablissement du temple de Jérusalem, t. II, p. 313.

D

DALMATIQUE. Ce que c'est, t. VII, p. 207.

DANEMARK (Conversion du), par saint Anscaire, t. VI, p. 54 et suiv.

DANIEL, prophète. Son histoire, t. II, p. 293 et suiv. — Il explique le songe de Nabuchodonosor, p. 296. — Enfants dans la fournaise, p. 299. —

Suite de l'histoire de Daniel, p. 301. — Daniel explique la vision de Belthasar, p. 303 et suiv. — Daniel dans la fosse aux lions, p. 305 et suiv. — Daniel prédit l'époque de la naissance du Messie, p. 309 et suiv.

DAVID, jeune berger choisi à la place de Sau', t. II, p. 219 et suiv. —

David calme les fureurs de Saül, p. 220. — David combat Goliath, p. 207 et suiv. — David prend la forteresse de Sion, p. 223 — David danse devant l'Arche, p. 225. — Sixième promesse du Messie faite à David, p. 226 et suiv. — David pêche, p. 229. — David quitte Jerusalem, p. 230. — Nouvelle faute de David, p. 234. — Sa mort. David seizième figure du Messie, p. 235 et suiv. — David, prophète du Messie, p. 268 et suiv.

DÉCALOGUE. Sa nature, t. IV, p. 380 et suiv. — Histoire du Décalogue, p. 388 et suiv. — Le décalogue et la société actuelle, p. 572 et suiv.

DÈCE, huitième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 260. — Jugement de Dieu sur Dèce, p. 288.

DÉCORATIONS des églises, t. VII, p. 41 et suiv.

DÉDICACE. Sa signification et sa raison, t. VIII, p. 379 et suiv. — Division des cérémonies avant l'ouverture de l'église, p. 382 et suiv. — Après, p. 388 et suiv.

DELPHINE (Sainte), t. VI, p. 243 et suiv.

DÉLUGE, t. II, p. 86. — Corruption du genre humain, p. 82. — Diminution de la vie humaine, p. 76-99. — Preuves du déluge, p. 91 et suiv.

DÉMON (Ruse du), t. I, p. 304. — Sentence portée contre lui, p. 309.

DIACRES. Leurs fonctions, t. IV, p. 308 et suiv. — Prières et cérémonies de leur ordination, p. 310 et suiv.

DIEU. Son existence, t. I, p. 31. — Preuves, p. 32 et suiv. — Perfections de Dieu : Éternité, Indépendance, Immensité, Unité, Immutabilité, Li-

erté, Spiritualité, Intelligence, p. 42 et suiv. — Présence de Dieu, p. 45 et suiv. — Règle pour aimer Dieu, t. IV, p. 355 et suiv. — Motifs d'aimer Dieu, p. 358 et suiv. — Caractères de notre amour pour Dieu, p. 361 et suiv.

DIMANCHE (Sanctification du), t. IV, p. 448 et suiv. — Pourquoi le Dimanche substitué au Sabbat, p. 449 et suiv. — Avantage social du Dimanche, p. 472 et suiv. — Histoire du Dimanche. Son objet, t. VII, p. 108 et suiv. — Dimanche chez les premiers Chrétiens, p. 110 et suiv.

DIOCLETIEN, dixième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 301. — Édit de Dioclétien, p. 349 et suiv. — Jugement de Dieu sur Dioclétien, p. 384.

DOCTEURS de l'Église, t. V, p. 453 et suiv.

DOCTRINE CHRÉTIENNE. Son enchaînement, t. III, p. 227 et suiv.

DOGMES. Utilité des dogmes chrétiens, t. III, p. 248 et suiv.

DOMINICAINS (Fondation de l'ordre des), par saint Dominique, t. VI, p. 209 et suiv.

DOMINIQUE (Vie de saint), t. VI, p. 208 et suiv.

DOMITIEN, second persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 200 et suiv. — Jugement de Dieu sur Domitien, p. 202.

DOUCEUR (Exemple de) donné par Notre-Seigneur, t. III, p. 90.

DROGON (Saint). Son histoire, t. VI, p. 192 et suiv.

DUNSTAN (Saint), archevêque de Cantorbéry, réformateur de l'Angleterre, t. VI, p. 78 et suiv.

DIPTYQUES. Ce que c'est, t. VII, p. 336.

E

EAU BÉNITE, t. VII, p. 229 et suiv.

Eaux supérieures et inférieures, t. I, p. 90 et suiv. — Eaux de contradiction, t. II, p. 180 et suiv. — Eaux

de la grâce, t. III, p. 54 et suiv.

ÉGLISE. Une dans sa fondation, sa destinée, sa constitution, ses épreuves et ses victoires, t. II, p. 419 et suiv. — Définition de l'Église, t. III,

p. 377 et suiv. — Son étendue, p. 378 et suiv. — Église triomphante, souffrante et militante, p. 383. — Quels sont ceux qui ne sont pas membres de l'Église ? p. 389 et suiv. — Différentes manières d'appartenir à l'Église, p. 390. — Explication de ces mots : hors de l'Église point de salut, p. 391 et suiv. — Vérité de cette maxime, charité de la faire connaître, p. 393 et suiv. — Nécessité de l'Église, p. 399 et suiv. — Sa visibilité et son infaillibilité, p. 400 et suiv. — Notes de l'Église : unité, sainteté, catholicité, apostolicité, p. 403 et suiv. — Vérité de l'Église romaine, p. 405 et suiv. — Fondation de l'Église, t. IV, p. 656 et suiv. — Vie de l'Église, lutte éternelle, t. V, p. 5 et suiv. — La paix donnée à l'Église, p. 385 et suiv. — Église tour à tour attaquée et défendue, affligée et consolée, t. V et VI depuis la leçon XXIII jusqu'à la leçon LIV inclusif.

EGLISES. Leur nécessité, t. VII, p. 39 et suiv. — Nécessité de leur décoration, p. 41 et suiv. — Habillements convenables et décents pour les jours de fête, p. 44 et suiv. — Description des anciennes églises, p. 47 et suiv. — Nos églises actuelles pleines des souvenirs des Catacombes, p. 58 et suiv. — Raisons qui nous pressent de venir à l'église, t. VIII, p. 395 et suiv.

ÉGYPTÉ (Plates de l'), t. II, p. 152 et suiv. (notes). — Fuite de Notre-Seigneur en Égypte, t. III, p. 31 et suiv.

ÉLÉAZAR (Le saint vieillard). Son martyre, t. II, p. 400 et suiv.

ÉLÉVATION, t. VII, p. 341 et suiv. — Prières qui la suivent, p. 344 et suiv.

ELISABETH DE JÉSUS (La vénérable Mère), t. VI, p. 415 et suiv.

ELISABETH (Vie de sainte), reine de Portugal, t. VI, p. 245 et suiv.

ELZÉAR (Vie de saint), t. VI, p. 240 et suiv.

EMMAUS. Notre-Seigneur apparaît aux deux disciples d'Emmaüs après

sa résurrection, t. III, p. 194 et suiv.
ENCENS. Son antiquité, t. VII, p. 265. — Sa signification, 266 et suiv.

ENCENSEMENTS à la Messe, t. VII, p. 264 et suiv.

ENFANTS BÉNIS (Petits), t. III, p. 104 et suiv. — Devoirs des enfants envers leurs pères et mères : respect, amour, obéissance, assistance spirituelle et corporelle, t. IV, p. 476 et suiv.

ENFER. Certitude. Bienfait social, t. III, p. 344 et suiv. — Peines, justice, p. 349 et suiv.

ÉPHESE (Concile d'), t. V, p. 523.

ÉPIPHANIE. Objet de la fête de l'Épiphanie. Trois manifestations du Sauveur, t. VII, p. 487 et suiv. — Antiquité de la fête de l'Épiphanie, p. 493. — Obligation et manière de la célébrer, p. 493 et suiv.

ÉPÎTRE. Ce que c'est. Son antiquité, t. VII, p. 283 et suiv.

ÉSAU (Naissance d'), t. II, p. 121 et suiv. — Ésaü vend son droit d'aînesse, p. 122 et suiv.

ESPÉRANCE. Définition de l'Espérance, t. III, p. 474 et suiv. — Ses fondements, p. 476 et suiv. — Sa nécessité, p. 477 et suiv. — Ses qualités, p. 478 et suiv. — Péchés opposés à l'Espérance, p. 480 et suiv. — Son objet, p. 482 et suiv.

ESPRIT-SAIN. Sa divinité. Ses apparitions. Ses œuvres, t. III, p. 354 et suiv. — Ses sept dons, p. 361 et suiv. — Ses douze fruits, p. 372 et suiv. — Effets du Saint-Esprit dans les Apôtres. Double miracle, t. VIII, p. 215. — Ce qu'il faut faire pour nous en rendre dignes, p. 223 et suiv.

ESPRIT (Fondation de l'ordre hospitalier du Saint-), t. VI, p. 182 et suiv.

ESSÉNIENS (Secte des), t. III, p. 10 et suiv.

ESTHER. Son histoire, t. II, p. 371. — Son élévation, p. 371. — Elle va trouver le roi, p. 375 et suiv.

ÉTÉ (bienfaits de l'), t. I, p. 147 et suiv.

ÉTIENNE (Martyre de saint). Avantages de sa mort et de la persécution, t. V, p. 17 et suiv. — Fête de saint Étienne, t. VII, p. 469.

ÉTOILES (Création des). Leur nombre, t. I, p. 137 et suiv. — Leur mouvement, p. 138. — Leur utilité, p. 139. — Étoile miraculeuse, t. VII, p. 491 et suiv.

ÉTOLE. Son antiquité, t. VII, 203 et suiv.

ÉTRENNES. Souhaits de bonne année, t. VII, p. 479 et suiv. — Utile pratique, p. 482.

EUCARISTIE (Promesse de l'), t. III, p. 85 et suiv. — Institution de l'Eucharistie, p. 131 et suiv. — Eucharistie. Figures de l'Eucharistie, t. IV, p. 102 et suiv. — Sa définition, p. 106 et suiv. — Ses éléments, matière, forme, ministres, p. 108 et suiv. — Institution, p. 114 et suiv. — Effets, p. 118 et suiv. — Dispositions pour la recevoir, p. 125 et suiv. — Sa nécessité, p. 131 et suiv. — Liturgie de l'Eucharistie, p. 136 et suiv. — Ses rapports avec les créatures, p. 147 et suiv.; — avec Dieu, p. 148 et suiv.; — avec l'homme, avec la société, p. 149 et suiv. — Avantages sociaux du précepte de la communion annuelle, p. 585 et suiv.

EULALIE (Martyre de sainte), t. V, p. 379 et suiv.

EULOGÉ (Martyre de saint), t. VI, p. 57 et suiv.

EUTYCHIENS (Hérésie des), t. V, p. 523 et suiv. — Violence des Eutychiens, p. 542.

ÉVANGILE de la Messe. Comment il faut l'écouter, t. VII, p. 292 et suiv.

ÈVE (Imprudence d'), t. I, p. 304 et suiv.

ÉVÊQUES (Institution des), successeurs des Apôtres, t. III, p. 387 et suiv. — Vêtements des évêques, t. VII, p. 211 et suiv.

EXALTATION (Fête de l') de la sainte Croix, t. VIII, p. 319 et suiv.

EXAMEN de conscience, ses qualités, t. IV, p. 165 et suiv.

EXCOMMUNICATION, t. III, p. 424 et suiv.

EXPECTATION (Fête de l'), t. VII, p. 409 et suiv.

EXTRÊME-ONCTION (Sacrement de l'), t. IV, p. 259. — Sa définition, p. 260 et suiv. — Ses éléments, p. 261. — Institution, p. 262 et suiv. — Effets, p. 266 et suiv. — Dispositions pour le recevoir, p. 269 et suiv. — Sa nécessité, p. 271. — Sa liturgie, p. 272 et suiv. — Ses avantages sociaux, p. 278 et suiv.

ÉZECHIEL, prophète. Événements prochains qu'il annonce, t. II, p. 291.

— Ce qu'il prédit du Messie, p. 292 et suiv.

F

FAVERNEY (Miracle de), t. VIII, p. 236 et suiv.

FÉLICITÉ (Martyre de sainte), Romane et de ses sept fils, t. V, p. 224 et suiv.

FÉLICITÉ (Martyre de sainte) et de sainte Perpétue, t. V, p. 285 et suiv.

FEMME (Création de la), t. I, p. 255 et suiv.

FÉNELON, défenseur de l'Église, t. VI, p. 408.

FERDINAND (Saint), roi de Castille et de Léon, t. VI, p. 224 et suiv.

FERRÉOLE et **FERJEU** (Saints), t. V, p. 277 et suiv.

FÊTE-DIEU. Antiquité, universalité de cette fête, t. VIII, p. 238 et suiv. — Place qu'elle tient dans le culte catholique, p. 240 et suiv. — Révélation faite à ce sujet à la bienheureuse Julienne, p. 243 et suiv. — Institution de la fête particulière du Saint-Sacrement, p. 244 et suiv. — Objet de cette fête, p. 246. — Office de ce jour, *ibid.* et suiv. — Procession. Dispositions avec lesquelles il faut y assister,

p. 249 et suiv. — Miracle de Faversey, p. 252 et suiv.

FÊTES. Signification de ce mot, t. VII, p. 93 et suiv. — Leur objet sous les patriarches, sous Moïse, sous l'Évangile, p. 98 et suiv. — Fête des martyrs et des saints, p. 99. — Supériorité des fêtes chrétiennes, leur beauté, leurs harmonies, leurs avantages sociaux, p. 100 et suiv. — Sanctification des fêtes, p. 106 et suiv.

FEU descendu du ciel pour consumer l'holocauste, t. II, p. 214. — Feu sacré ou feu Saint-Antoine, t. VI, p. 144 et suiv.

FIANÇAILES. Ce que c'est, t. IV, p. 332 et suiv.

FIGURES DU MESSIE (Vérité des), prouvée par l'autorité des écrivains sacrés du Nouveau Testament et de la tradition, t. II, p. 68 et suiv. — Conformité des figures avec Notre-Seigneur, p. 69 et suiv. — Adam, première figure du Messie, p. 71 et suiv. — Abel, deuxième figure du Messie, p. 80 et suiv. — Noé, troisième figure du Messie, p. 96 et suiv. — Melchisédech, quatrième figure du Messie, p. 108 et suiv. — Isaac, cinquième figure du Messie, p. 115 et suiv. — Jacob, sixième figure du Messie, p. 128 et suiv. — Joseph septième figure du Messie, p. 142 et suiv. — Agneau pascal, huitième figure du Messie, p. 155 et suiv. — Manne, neuvième figure du Messie, p. 161 et suiv. — Sacrifices, dixième figure du Messie, p. 167 et suiv. — Le serpent d'airain, onzième figure du Messie, p. 176 et suiv. — Moïse, douzième figure du Messie, p. 183 et suiv. — Josué, treizième figure du Messie, p. 194 et suiv. — Gédéon, quatorzième figure du Messie, p. 203 et suiv. — Samson, quinzième figure du Messie, p. 215 et suiv. — David, seizième figure du Messie, p. 235 et suiv. — Salomon, dix-septième figure du Messie, p. 246 et suiv. — Jonas, dix-huitième figure du Messie, p. 256 et suiv. — Résumé général et application des figures à Notre-Sei-

gneur Jésus-Christ, p. 323 et suiv.

FIRMAMENT (Création du). Son étendue, t. I, p. 85 et suiv. — Sa couleur, p. 88 et suiv.

FLAMBEAUX. Ce qu'ils nous rappellent, t. VII, p. 59 et suiv.

FLORENCE (Concile de) seizième œcumenique, t. VI, p. 282 et suiv.

FOI. Nécessité de la foi au Rédempteur, t. I, p. 340 et suiv. — Définition de la foi, t. III, p. 228. — Sa nécessité, p. 239 et suiv. — Elle est raisonnable, p. 232 et suiv. — Ses qualités, p. 235 et suiv. — Ses avantages, p. 236 et suiv. — Moyens de l'obtenir et de la conserver, p. 238 et suiv. — Péchés opposés à la foi, p. 240 et suiv. — Son objet, p. 243 et suiv. — Vérité à croire en particulier, p. 248 et suiv. — Obligation de professer sa foi, p. 470 et suiv.

Fontevault (Monastère de), t. VI, p. 162 et suiv.

FOURMIS. Leur utilité, leur industrie, t. I, p. 119 et suiv.

FRANÇAIS (Conversion des), t. V, p. 531 et suiv.

FRANCISCAINS (Fondation de l'Ordre des), par saint François d'Assise, t. VI, p. 200 et suiv.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint). Son histoire, t. VI, p. 200 et suiv.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), fondateur de l'Ordre des Minimes, t. VI, p. 276 et suiv.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), fondateur de l'Ordre de la Visitation, t. VI, p. 376 et suiv.

FRANÇOIS XAVIER (Saint). Sa vie, t. VI, p. 337 et suiv.

FRÈRES des écoles pies, t. VI, p. 353 et suiv.

FRÈRES du Bien-Mourir (Ordre des), fondé par saint Camille de Lellis, t. VI, p. 369 et suiv. — Frères des Écoles chrétiennes, p. 426 et suiv.

FRÈROTS, DULCINISTES, FLAGELLANTS, etc., sectaires du quatorzième siècle, t. VI, p. 232 et suiv.

FRISE (Conversion de la) par saint Willibrod, Bénédictin, t. VI, p. 31 et suiv.

- FRUMENCE** (saint), en Éthiopie, t. V, p. 465 et suiv. | par saint Boniface, t. VI, p. 36 et suiv.
FUNÉRAILLES chrétiennes, t. VIII, p. 374 et suiv.

G

- GABAONITES** (Ruse des), t. II, p. 192 et suiv. | p. 486 et suiv. — Coopération à la grâce, p. 487 et suiv. — Différentes espèces de grâces, p. 489 et suiv. — Effets de la grâce, p. 493 et suiv. — Excellence de la grâce, p. 495. — Premier moyen d'obtenir la grâce, p. 498 et suiv. — Second moyen d'obtenir la grâce, t. IV, p. 5 et suiv.
- GALÈRE** t. V, p. 349 et suiv. — Jugement de Dieu sur lui, p. 384.
- GÉANTS** (Existence des), t. II, p. 83 (notes).
- GÉDÉON** suscité de Dieu pour délivrer Israël des Madianites, t. II, p. 198. — Victoire de Gédéon, p. 201 et suiv. — Gédéon, quatorzième figure du Messie, p. 203 et suiv.
- GENÈS** (Conversion et martyre de saint), t. V, p. 302 et suiv.
- GENEVÈVE** (Sainte), t. V, p. 527.
- GENTILS**. Leur état politique et religieux à la naissance du Messie, t. III, p. 5 et suiv. — Attente du Messie chez les Gentils, p. 16 et suiv.
- GÉRARD** (Saint), abbé de Brogne en Belgique, t. VI, p. 76 et suiv.
- GÉRASME** (Saint), t. V, p. 520 et suiv.
- GLORIA IN EXCELSIS**. Son antiquité, t. VII, p. 275 et suiv.
- GLORIA, LAUS**, etc. Origine de ce chant, t. VIII, p. 77 et suiv.
- GRACE** (Perpétuité de la), t. I, p. 336 et suiv. — Définition de la grâce, t. III, p. 484 et suiv. — Sa nécessité,
- GRECS** (Monarchie des). Troisième monarchie prédite par Daniel. Sa mission : répandre partout la connaissance de la langue grecque, t. II, p. 383 et suiv. — La monarchie des Grecs attire les Juifs dans toutes les parties du monde, p. 386; — fait connaître les livres saints, p. 387; — en assure l'authenticité, p. 388. — Jugement de Dieu sur les Grecs, t. VI, p. 283 et suiv.
- GRÉGOIRE DE NAZIANZE** (Saint), t. V, p. 479 et suiv.
- GRÉGOIRE VII** (Saint), Pape, réformateur de l'Église, t. VI, p. 100 et suiv.
- GUÉNÉE**, apologiste, t. VI, p. 453.
- GUILLAUME** (Saint), abbé d'Hirsauge, t. VI, p. 90 et suiv.

H

- HARMONIES** du monde, t. I, p. 213 et suiv. — Le monde est un livre, p. 215 et suiv.
- HÉLI**, juge d'Israël, jugement de Dieu sur Héli, t. II, p. 218.
- HÉLIODORE** frappé de verges, t. II, p. 396. — Il annonce la puissance du vrai Dieu, p. 399 et suiv.
- HÉNOCH** enlevé au Ciel, t. II, p. 82.
- HENRI VIII**, roi d'Angleterre, t. VI, p. 309 et suiv. | **HERBE** (Couleur de l'). Sa raison utilité, t. I, p. 105 et suiv.
- HÉRÉSIES** (Portrait des), t. V, p. 452 et suiv. — Hérésie d'Arius, p. 455 et suiv. — Hérésie des Macédoniens, p. 494 et suiv. — Hérésie de Nestorius et d'Éutychès, p. 523 et suiv. — Hérésie des Monothélites, t. VI, p. 28 et suiv. — Hérésie des Iconoclastes, p. 43 et suiv. — Hérésie de Béranger, p. 125 et suiv. — Héré-

sie des Vaudois, des Albigeois et des Béguards, p. 189 et suiv. — Hérésie de Wiclef, Jean Hus, etc., p. 260 et suiv. — Hérésie de Luther et de Calvin, p. 295 et suiv. — Hérésie des Jansénistes, p. 408, 429 et suiv.

HÉRÉTIQUES (Jugement de Dieu sur les nations), t. VI, p. 373 et suiv.

HERODIENS (Secte des). Ce qu'étaient les Hérodians, t. III, p. 11.

HILAIRE (Saint), évêque de Poitiers et défenseur de l'Église d'Occident contre l'Arianisme, t. V, p. 469, et suiv.

HILARION (Saint). Ce qu'il était, t. V, p. 489 et suiv.

HIVER (Bienfait de l'), t. I, p. 149.

HOLLANDE (Conversion de la) par saint Willibrod, Bénédictin, t. VI, p. 31.

HOLOPHERNE est envoyé par Nabuchodonosor pour soumettre tous les peuples et pour exterminer leurs dieux. Force de son armée, t. II, p. 338 et suiv. — Terreur de son nom, p. 340. — Il arrive sur les frontières

de la Judée, p. 340 et suiv. — Mort de ce général, p. 350.

HOMME (Création de l'). Explication de ces paroles : *Faisons l'homme*, t. I, p. 219 et suiv. — L'homme considéré dans son corps, p. 224 et suiv.; — dans son âme, p. 228 et suiv. — L'homme dans sa ressemblance avec Dieu, p. 234 et suiv. — L'homme, roi de l'univers, p. 237. — Usufruitier de l'univers, p. 240. — Pontife de l'univers, p. 245 et suiv. — Couronnement de l'homme, p. 249 et suiv. — Bonheur de l'homme innocent, p. 252 et suiv. — Société de l'homme avec Dieu, p. 261 et suiv. — Grandeur de l'homme, p. 299 et suiv.

HONGROIS (Conversion des), t. VI, p. 128 et suiv.

HOSTIE (Fraction de la sainte), t. VII, p. 357 et suiv.

HUMILITÉ. Instruction de Notre-Seigneur sur cette vertu, t. III, p. 128 et suiv.

HYMNE. Ce que c'est, t. VII, p. 126 et suiv.

I

IBÉRIENS (Conversion des), t. V, p. 466 et suiv.

ICONOCLASTE (Hérésie des), t. VI, p. 43 et suiv.

IDOLATRIE (Commencement de l'), t. II, p. 104 et suiv.

IGNACE (Martyre de saint), évêque d'Antioche, t. V, p. 207 et suiv. — Il arrive à Rome, il est livré aux lions, p. 215 et suiv. — Ses reliques sont reportées à Antioche, 216 et suiv.

IGNACE (Saint), fondateur de l'ordre des Jésuites, t. VI, p. 336 et suiv.

ILLINOIS (Conversion des), t. VI, p. 435 et suiv.

IMAGES sacrées (Honneurs rendus aux), t. IV, p. 414.

INCARNATION (Mystère de l'), Divinité, humanité de Notre-Seigneur, t. III, p. 279 et suiv.

INDES (Conquêtes de l'Évangile aux), t. VI, p. 290.

INDIFFÉRENCE. Indifférence spéculative, t. II, p. 42 et suiv. — Pratique, p. 43 et suiv. — Indifférence religieuse, crime et folie, p. 44 et suiv.

INDULGENCES. Ce que c'est, t. IV, p. 232 et suiv. — Pouvoir d'en accorder, p. 235 et suiv. — Leur utilité, p. 239 et suiv. — Elles sont inattaquables aux yeux de la raison, p. 239. — Trésor des indulgences, p. 239 et suiv. — Indulgence plénière, partielle, p. 242 et suiv. — Ce qu'il faut faire pour les gagner, p. 244 et suiv. — Motifs de gagner les indulgences, p. 247 et suiv.

INJURES (Pardon des) t. IV, p. 369 et suiv.

INNOCENTS (Massacre des), t. III, p. 32 et suiv. — Fête des saints Innocents, t. VII, p. 469 et suiv.

INSECTES (Les). Leur parure, leurs

armes, t. I, p. 193 et suiv. — Leur adresse, p. 195. — Leurs organes, p. 197 et suiv.

INTENTION (Pureté d'), t. III, p. 122 et suiv.

INTROÏT, seconde partie de la Messe. Signification du mot *introït*. De quoi il se compose, t. VII, p. 269 et suiv.

INVENTION de la sainte Croix (Fête de l'). Son histoire, t. VIII, p. 318 et suiv.

IRÉNÉE. (Saint), t. V, p. 277. — Principaux ouvrages de saint Irénée, *ibid.* (notes).

IRLANDE (Conversion de l') par saint Patrice, t. V, p. 530 et suiv.

ISAAC, Sa naissance promise, t. II, p. 111. — Isaac, cinquième figure du Messie, p. 115 et suiv. — Mariage d'Isaac, p. 117 et suiv. — Troisième promesse du Messie faite à Isaac, p. 121 et suiv. — Isaac bénit Jacob, p. 124 et suiv.

JACOB (Naissance de), t. II, p. 121 et suiv. — Jacob va en Mésopotamie, p. 126. — Quatrième promesse du Messie faite à Jacob, p. 128. — Jacob épouse Rachel et revient auprès d'Isaac, p. 127 et suiv. — Jacob, sixième figure du Messie, p. 128 et suiv. — Les douze enfants de Jacob, p. 130. — Jacob va en Égypte, p. 145. — Il bénit Pharaon, p. 146. — Sépulture de Jacob dans le tombeau d'Abraham, p. 149.

JACQUES LE MAJEUR (Vie, missions, martyr de saint), t. V, p. 62 et suiv.

JACQUES LE MINEUR. Notre-Seigneur lui apparaît après sa résurrection, t. III, p. 194. — Vie, missions, martyr de saint Jacques le Mineur, t. V, p. 74 et suiv.

JANSÉNISTES (Hérésie des), t. VI, p. 408, 429 et suiv.

JAPON (Persécution violente au), t. VI, p. 397 et suiv. — Martyrs d'

ISAÏE, prophète, t. II, p. 276. — Événements prochains qu'il prédit en preuve de sa mission, p. 277 et suiv. — Ce qu'il annonce du Messie, p. 278 et suiv.

ISIDORE (Saint). Son histoire, t. VI, p. 190 et suiv.

ISRAËL. Ce qui signifie ce mot, t. II, p. 128. — Israël tombe dans l'idolâtrie, p. 197 et suiv. — Il est puni, p. 198. — État du royaume d'Israël, p. 272.

ISRAËLITES. Leur départ de l'Égypte, t. II, p. 157 et suiv. — Idolâtrie des Israélites, p. 169 et suiv. — Marche de ce peuple dans le désert, p. 172 et suiv. — Nouveaux murmures des Israélites, p. 178. — Les Israélites retombent dans l'idolâtrie. Ils sont réduits en servitude par les Philistins; ils ont recours au Seigneur, p. 206 et suiv.

ITE, MISSA EST. Signification de ces paroles, t. VII, p. 372 et suiv.

J

Japon : la reine de Tango, autres martyrs; leur joie, leur constance admirable, p. 399 et suiv.

JEAN L'AUMONIER (Saint), le Vincent de Paul de l'Orient, t. V, p. 552 et suiv. — Suite de la vie de saint Jean l'Aumônier. Son amour de la pauvreté. Histoire édifiante qu'il aimait à raconter. Son testament, t. VI, p. 5 et suiv.

JEAN DAMACÈNES (Saint), défenseur des saintes images, t. VI, p. 48 et suiv.

JEAN DE DIEU (Ordre de Saint-), t. VI, p. 330 et suiv.

JEAN L'ÉVANGÉLISTE (Saint-) mis en prison, t. V, p. 13. — Vie, missions, martyr de saint Jean l'Évangéliste, p. 65 et suiv. — Fête de saint Jean, t. VII, p. 469.

JEAN HUS, hérétique, t. VI, p. 261 et suiv.

JEAN DE JÉRUSALEM ou de Malte (Ordre des Chevaliers de Saint-).

Leurs fonctions, t. VI, p. 147 et suiv.

JEAN DE LATRAN (Neuvième, dixième et onzième conciles généraux tenus à Saint-), t. VI, p. 169 et suiv. — Concile de Latran, dix-septième générale, p. 327 et suiv.

JÉRÉMIE, prophète. Sa vie, ses prophéties, t. II, p. 287 et suiv.

JÉRICHŒ (Prise de). Sa ruine, t. II, p. 189 et suiv.

JEROME (Saint), t. V, p. 512 et suiv.

JEROME DE PRAGUE, hérétique, t. VI, p. 200 et suiv.

JERUSALEM (On rebâtit le temple et la ville de), t. II, p. 318 et suiv. — Prédiction de Notre-Seigneur sur Jérusalem, t. III, p. 122 et suiv.

JÉSUITES (Compagnie des), fondée par saint Ignace, t. VI, p. 336 et suiv.

JÉSUS-CHRIST. Objet des prophéties, t. II, p. 260 et suiv. — Sa naissance, t. III, p. 21 et suiv. — Sa circoncision, p. 24. — Il est adoré des mages, p. 25 et suiv. — Jésus au temple, p. 35 et suiv. — Baptême de Notre-Seigneur, p. 42 et suiv. — Sa retraite au désert. Ses tentations, p. 44 et suiv. — Parfum répandu, p. 116. — Son entrée à Jérusalem, p. 119. — Larmes du Sauveur, p. 120. — Jésus mange l'agneau pascal, p. 127 et suiv. — Lavement des pieds, p. 129 et suiv. — Adieu du Sauveur, p. 133 et suiv. — Départ pour le Jardin des Oliviers, p. 136. — Prières de Jésus au Jardin de Gethsémani, p. 139. — Agonie du Sauveur, p. 141. — Jésus trahi et livré, p. 141 et suiv. — Il est conduit chez Anne et de là chez Caïphe. Premier interrogatoire, p. 143 et suiv. — Outrages faits à Jésus pendant la nuit, p. 147 et suiv. — Jésus devant Pilate, p. 152 et suiv. — Il est déclaré innocent. Il est conduit devant Hérode, ramené devant Pilate, p. 155 et suiv.; — flagellé, p. 155 et suiv.; — condamné à mort, p. 158; conduit au Calvaire, p. 161; — crucifié. — Il prie pour ses bourreaux. — Les soldats jouent sa robe, p. 162 et suiv. — Les Juifs l'insultent, p. 164 et suiv. — Jésus accomplit les prophé-

ties, p. 165 et suiv. — Il convertit le bon larron, p. 166. — Il meurt au milieu des prodiges, p. 168. — Ténèbres universelles. Voile du temple déchiré, p. 169 et suiv. — Morts ressuscitées. Centenier converti, p. 172. — Les saintes femmes, p. 173. — Le Sauveur se fait voir seulement à des témoins choisis, et pourquoi, p. 190 et suiv. — Il apparaît à Simon-Pierre, à Jacques le Mineur, aux deux disciples d'Emmaüs, p. 194 et suiv.; — aux Apôtres assemblés, p. 196; — à Thomas, p. 197. — Conformité obligée avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, t. IV, p. 592. — Jésus-Christ, modèle de notre vie intérieure. Ses pensées sur Dieu, p. 592; — sur l'homme et le monde, p. 593 et suiv. — Ses affections à l'égard de Dieu, de l'homme et du monde, p. 595 et suiv. — Jésus-Christ, modèle de notre vie extérieure. Modèle des supérieurs, p. 598; — des inférieurs, de tous les hommes en général dans leurs devoirs envers Dieu, envers eux-mêmes, envers le prochain, p. 608. — Modèle de tous les âges, p. 601 et suiv.; — de tous les états, p. 604 et suiv. — Nom de Jésus, son excellence, sa signification, t. VII, p. 474 et suiv. — Sentiments qu'il doit nous inspirer, p. 477 et suiv. — Utilité du culte de l'enfant Jésus, p. 484 et suiv. — Humilité et dévouement de l'enfant Jésus dans sa présentation au temple, t. VIII, p. 13. — Mystères de la vie publique de Jésus, p. 23 et suiv. — Obligation d'imiter Jésus pénitent. Réponse aux objections du monde, p. 24 et suiv. — Traces des pieds du Sauveur, p. 197 et suiv. — Portrait de Jésus-Christ (note), p. 100.

JEUDI SAINT. Esprit et division de l'office, t. VIII, p. 84. — Absolution des pénitents, p. 85 et suiv. — Messe, p. 86 et suiv. — Chapelle du Tombeau, p. 88 et suiv. — Lavement des pieds, p. 89 et suiv.

JEUNE (Esprit du), t. VII, p. 438 et suiv. — Crime des hérétiques et des impies, p. 440 et suiv. — Sagesse

de l'Église dans l'âge prescrit pour le jeûne, t. VIII, p. 51 et suiv. — Dispense du jeûne, p. 54 et suiv. — Effet du jeûne, p. 56.

JOB, témoin et prophète du Rédempteur. Son histoire. Ses richesses. Sa gloire, t. I, p. 343 et suiv. — Ses revers, p. 345 et suiv. — Sa patience. Visite de ses amis, p. 348 et suiv. — Job justifié et récompensé, p. 351 et suiv.

JOEL, prophète, t. II, p. 285 et suiv.

JONAS exhorte les dix tribus à se convertir. Il reçoit l'ordre d'aller prêcher la pénitence à Ninive. Il veut éviter la commission, t. II, p. 251 et suiv. — Il est jeté dans la mer, englouti par un poisson qui le rejette sur le rivage, p. 252 et suiv. — Il prêche à Ninive, p. 255. — Plaintes de Jonas au sujet d'un lierre desséché. Remontrances du Seigneur, p. 256 et suiv. — Jonas, dix-huitième figure du Messie, p. 256.

JOSEPH vendu par ses frères, conduit en Égypte, t. II, p. 131; — élevé en gloire, p. 136; — reconnu par ses frères, p. 141. — Joseph, septième figure du Messie, p. 142 et suiv. — Mort de Joseph, p. 149.

JOSUÉ (Élection de), t. II, p. 181 et suiv. — Victoire de Josué sur les Gabaonites, p. 193. — Sa mort. Josué, treizième figure du Messie, p. 193 et suiv.

JOURDAIN (Passage du), t. II, p. 188 et suiv.

JOURS de la création. Sentiments des géologues sur leur durée, t. I, p. 64 et suiv. (notes).

JOURS de la semaine considérés sous le point de vue de la foi, t. VII, p. 380 et suiv. — Ils sont des jours de fête, p. 382 et suiv. — La vie et la vigile de l'éternité, p. 383. — Comment célébrer cette fête continuelle, p. 384. — Noms païens des jours de la semaine, p. 385 et suiv. — Noms chrétiens. Profonde sagesse de l'Église, p. 385 et suiv. — Dévotions attachées à chaque jour de la semaine, p. 387 et suiv.

JUBILÉ. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. IV, p. 253 et suiv.

JUDA. Cinquième promesse du Messie faite à Juda, t. II, p. 147 et suiv. — État du royaume de Juda, p. 272 et suiv.

JUDAS ISCARIOTE (Murmures de) sur la libéralité de Marie, sœur de Lazare, t. III, p. 116 et suiv. — Sa trahison, p. 123 et suiv. — Annonce de la trahison de Judas, p. 127 et suiv. — Sortie de Judas, p. 133 et suiv. — Arrivée de Judas, p. 139 et suiv. — Sa mort, p. 150.

JUDE (Vie, mission de saint), t. V, p. 76 et suiv.

JUDITH (Histoire de). Son rapport avec la préparation du Messie, t. II, p. 344 et suiv. — Judith, sa vie, ses prières, p. 345 et suiv. — Elle arrive au camp d'Holopherne, p. 348. — Judith rentre dans Béthulie, p. 351.

JUGEMENT particulier. Sa nécessité, t. III, p. 333 et suiv. — Jugement général. Sa nécessité, p. 334 et suiv. — Ses signes précurseurs, p. 339 et suiv.

JUGES (Gouvernement des), t. II, p. 196 et suiv.

JUIFS. Leur retour dans la Judée, t. II, p. 313 et suiv. — Salut des Juifs dû à Esther, p. 378 et suiv. — Épreuves destinées à purifier les Juifs et à leur faire désirer et connaître le Messie, p. 395 et suiv. — État politique et religieux des Juifs à la naissance du Messie, t. III, p. 7 et suiv. — Division de leur territoire, p. 13 et suiv. — Attente du Messie chez les Juifs, p. 17 et suiv.

JULIEN L'APOSTAT, Jugement de Dieu sur ce prince, t. V, p. 475 et suiv.

JULIENNE (Bienheureuse), t. VIII, p. 243 et suiv.

JULIETTE (Martyre de sainte). Ce qu'elle était, t. V, p. 357 et suiv.

JUREMENT, t. IV, p. 420.

JUSTIN (Apologie de saint), t. V, p. 228. — Son Martyre, p. 233 et suiv.

K

KYRIE, ELEISON. Son origine. Signification de ce mot. Pourquoi on le chante en grec, t. VII, p. 272 et suiv.

L

LANFRANC, Archevêque de Cantorbéry, t. VI, p. 125 et suiv.

LAUDES. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 136 et suiv.

LAURENT (Martyre de saint), diacre de l'Église de Rome, t. V, p. 289 et suiv.

LAURES d'Orient. Ce que c'est, t. V, p. 520.

LAZARE (Ordre des Chevalliers de Saint-), t. VI, p. 159 et suiv.

LEÇONS de l'office. Ce que c'est, t. VII, p. 132 et suiv. — Deux leçons de l'Écriture et Passion, t. VIII, p. 99 et suiv. — Leçons du Samedi Saint, p. 115 et suiv.

LÉGION Fulminante (Miracle de la), t. V, p. 242 et suiv. — Martyre de la légion Thébaine, p. 305 et suiv.

LÉON (Saint), pape, t. V, p. 523.

LÉPANTE (Journée de), t. VIII, p. 307 et suiv.

LÈPRE. Ce que c'est, t. VI, p. 155 et suiv.

LERINS (Martyre des religieux de), t. VI, p. 41 et suiv.

LIMBES. Ce que c'est, t. III, p. 177.

LITANIES, t. III, p. 581 et suiv.

LITHUANIE (Martyre de), t. VI, p. 249 et suiv. — Conversion de la Lithuanie, p. 257 et suiv.

LITURGIE. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 16. — Usage de la langue latine dans la liturgie. Sagesse de l'Église, p. 193 et suiv.

LIVONIE (Conversion de la), t. VI, p. 226.

LOI (Publication de la), t. II, p. 163. — Annonce de la loi nouvelle à la Samaritaine, t. III, p. 53 et suiv. — Supériorité de la loi divine sur les lois humaines, t. IV, p. 538 et suiv. — Lois de la nature soumises à l'influence de la prière, t. VIII, p. 183 et suiv. — Différence de la loi ancienne et de la loi nouvelle, p. 213 et suiv.

LOUIS (Vie de saint), roi de France, t. VI, p. 218 et suiv.

LOUISE de France (Vie de Madame), t. VI, p. 453 et suiv.

LUC (Vie, missions, martyre de saint), t. V, p. 80 et suiv.

LUMIÈRE (Création de la), t. I, p. 76. — Rapidité de sa propagation, p. 78 et suiv.

LUNE (Création de la). Sa beauté. Son utilité, t. I, p. 133 et suiv. — Dernière commission de la Lune, p. 135 et suiv.

LUTHER. Ce qu'il était, t. VI, p. 295 et suiv.

M

MACÉDONIENS (Hérésie des), t. V, p. 493 et suiv.

MACHABÉES (Histoire des). Leur martyre, t. II, p. 402 et suiv.

MAGES (Adoration des). Qui étaient les Mages, t. III, p. 24 et suiv. — Nombre des Mages. Leur profession,

t. VII, p. 489 et suiv. — Imiter les Mages, p. 495 et suiv.

MAHOMET. Sa mission, son caractère, t. VI, p. 20 et suiv. — Sa doctrine, p. 21 et suiv.

MALACHIE, dernier prophète, t. II, p. 320 et suiv.

MANIPULE. Son antiquité. Ce qu'il nous rappelle, t. VII, p. 201 et suiv.

MANNE. Ce qu'était la manne, t. II, p. 169 et suiv. — Manne, neuvième figure du Messie, p. 161 et suiv.

MARC (Vie, missions, martyr de saint), t. V, p. 79 et suiv.

MARC-AURÈLE, sixième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 232 et suiv. — Jugement de Dieu sur Marc-Aurèle, p. 255.

MARDOCHÉE découvre une conspiration, t. II, p. 372. — Il refuse de rendre les honneurs divins à Aman, p. 373. — Mardochée donne avis à Esther qu'Aman veut le faire périr, p. 374. — Triomphe de Mardochée, p. 379 et suiv.

MARIAGE (sacrement de). Mariage considéré comme contrat. Considéré comme sacrement, t. IV, p. 317 et suiv. — Sa définition, p. 318 et suiv. — Son institution, p. 321. — Ses effets, p. 321 et suiv. — Dispositions pour le recevoir, p. 328 et suiv. — Fiançailles, p. 332 et suiv. — Bans, p. 333. — Empêchements dirimants, p. 334 et suiv. — Prohibitifs, p. 338. — Dispenses, p. 339. — Liturgie du mariage, p. 340 et suiv. — Avantages sociaux de ce sacrement, p. 344 et suiv.

MARIE. Son humilité et son obéissance dans sa purification. Exemple pour les mères chrétiennes, t. VIII, p. 8 et suiv. — Sacrifice de Marie en présentant Jésus au temple, p. 12 et suiv. — Élévation de Marie, gloire et sauvegarde de la femme. Une suttée à Bénarès, p. 147 et suiv. — Pratique de dévotion envers Marie. Sagesse de l'Église dans la célébration des fêtes de la sainte Vierge, p. 155 et suiv. — Leçons que nous donne la sainte Vierge dans le Mystère de la Visitation, p. 277 et suiv. — Triomphe de Marie, p. 282 et suiv. — Sa bonté, sa puissance dans le ciel, p. 283 et suiv. — Paroles du B. Berchmans, p. 285. — Faveur obtenue par Marie à saint Stanislas Kot'sk, p. 285 et

suiv. — Constance qu'inspire Marie au berceau, p. 292 et suiv. — Parole de saint Ambroise, p. 293 et suiv. Portrait de Marie, p. 293 et suiv. — Sa vie dans le temple, p. 300. — Marie vierge, épouse, mère, veuve, type de la femme chrétienne, p. 302 et suiv. — Influence du culte de la sainte Vierge sur la société, p. 305 et suiv. — Miracle qui l'autorise, journée de Lépante, p. 307 et suiv.

MARIE-MADELEINE. Notre-Seigneur lui apparaît après sa résurrection, t. III, p. 176 et suiv.

MARTIN (Saint), évêque de Tours, t. V, p. 471 et suiv.

MARTYRS (Détail sur les). Signification de ce mot, t. V, p. 168 et suiv.

MATHA (Saint Jean de), t. VI, p. 176 et suiv.

MATHIAS (Élection de saint), t. V, p. 78.

MATHILDE (Sainte). Son histoire, t. VI, p. 80 et suiv.

MATINES, t. VII, p. 120 et suiv. — Différence des matines de neuf et de trois leçons, p. 133 et suiv.

MATTHIEU (Vie, missions de saint), t. V, p. 73 et suiv.

MAURES chassés d'Espagne, t. VI, p. 286.

MAXIMIEN, dixième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 301. — Jugement de Dieu sur Maximien, p. 384.

MAXIMIN (Persécution particulière sous). Portrait de ce prince. Jugement de Dieu sur Maximin, t. V, p. 278 et suiv.

MELCHISÉDECH, quatrième figure du Messie, t. II, p. 108 et suiv.

MEMORARE. Trait historique, t. VIII, p. 295 et suiv.

MER (Création de la). Son lit, son mouvement, sa salure, son étendue, sa navigation, t. I, p. 99 et suiv.

MER ROUGE (Passage de la), t. II, p. 158 et suiv.

MERCREDI des Cendres. Pénitence publique, t. VIII, p. 30 et suiv. — Quatre ordres de pénitents, p. 37 et

souv. — Mercredi Saint, office des ténèbres, p. 81 et suiv.

MESSE. Obligation d'entendre la messe le dimanche, t. IV, p. 464 et suiv. — Condition pour bien l'entendre, p. 464 et suiv. — Causes qui en dispensent, p. 469 et suiv. — La messe est nécessaire, t. VII, p. 187 et suiv. — Excellence du sacrifice de la messe, p. 190 et suiv. — Division de la messe, p. 252 et suiv. — Signification du mot messe, p. 252. — Première partie de la messe, la préparation au bas de l'autel, p. 254 et suiv. — Rapport entre les cérémonies de la première partie de la messe et la Passion, p. 261 et suiv. — Sentiments qui doivent dominer dans notre cœur pendant la première partie de la messe, p. 262. — Seconde partie de la messe depuis l'Introït jusqu'à l'Offertoire, p. 269 et suiv. — Rapprochement entre les cérémonies de cette seconde partie de la messe et les circonstances de la Passion, p. 303. — Sentiment qui doit dominer dans notre cœur pendant cette partie de la messe, p. 303. — Troisième partie de la messe, pendant l'Offertoire jusqu'à la Préface, p. 301 et suiv. — Rapport entre les cérémonies de la troisième partie de la messe et la Passion. Sentiment qui doit dominer dans notre cœur, p. 326. — Quatrième partie de la messe, depuis la Préface jusqu'à *Pater*, p. 327 et suiv. — Rapports entre la quatrième partie de la messe et la Passion. Sentiment qui doit dominer dans notre cœur, p. 345 et suiv. — Cinquième partie de la messe, p. 355 et suiv. — Rapports entre la cinquième partie de la messe et la Passion. Sentiment qui doit dominer dans notre cœur, p. 367 et suiv. — Sixième partie de la messe, p. 369 et suiv. — Rapports entre cette partie de la messe et la Passion, p. 377 et suiv. — Sentiment qui doit dominer dans notre âme. Comment il faut sortir de la messe, p. 378. — Messe du dimanche des Rameaux, t. VIII, p. 75. — Messe du Jeudi Saint, p. 84 et suiv. —

Messe du Samedi Saint, p. 121. — Messe du jour de Pâques, p. 130 et suiv.

MESSIE (Promesses et figures du), voyez ces mots. — Ce qu'il faut entendre par la préparation du Messie, t. II, p. 333. — Tous les événements antérieurs à la venue du Messie concourent à l'établissement de son règne, p. 334 et suiv. — Attente générale du Messie, t. III, p. 16 et suiv. — Naissance du Messie, p. 21. — Notes sur l'époque de la naissance du Messie, sa généalogie et l'âge du monde, t. VII, p. 464 et suiv.

MÉTAUX (Les). L'or, t. I, p. 121 et suiv. — Le fer, p. 123 et suiv.

MICHÉE, prophète. Événements prochains qu'il prédit. Ce qu'il annonce du Messie, t. II, p. 284 et suiv.

MICHEL CÉRULAIRE, t. VI, p. 126.

MICHEL (Fêtes de saint). Son origine, t. VIII, p. 327 et suiv.

MINIMES (Ordre des), fondé par saint François de Paule, t. VI, p. 276 et suiv.

MIRACLES de Notre-Seigneur. Guérison d'un possédé, t. III, p. 57 et suiv. — Guérison d'un paralytique, p. 60 et suiv. — Lépreux guéri, p. 72. — Serviteur du Centenier guéri, p. 74 et suiv. — Résurrection du fils de la veuve de Naïm, p. 77 et suiv. — Multiplication des pains, p. 81 et suiv. — Possédé guéri, p. 88. — Aveuglé guéri, p. 93 et suiv. — Zachée converti, p. 106 et suiv. — Explication sur les miracles, p. 200 et suiv.

MISÉRICORDE et justice de Dieu envers nos premiers parents, t. I, p. 321 et suiv. ; — à notre égard, p. 325 et suiv. — Accord de la justice et de la miséricorde dans le mystère de l'Incarnation et de la Passion, p. 332 et suiv. — Comparaison de la justice humaine avec la justice divine, t. IV, p. 220 et suiv.

MISÉRICORDE (Confrérie de la), t. VI, p. 273 et suiv.

MISSIONS du Paraguay, t. VI, p. 379 et suiv. — Autres missions en Orient, p. 383 et suiv.

MOIS de Marie. Ce que c'est, t. VIII, p. 156 et suiv.

MOÏSE (Naissance de). Il est sauvé et élevé par la fille de Pharaon, t. II, p. 150. — Il se retire dans le désert de Madian, 150. — Dieu lui apparaît et lui commande de délivrer son peuple, p. 151 et suiv. — Le Seigneur désarmé par Moïse, p. 170. — Adieux de Moïse, p. 182. — Sa mort. — Moïse douzième figure du Messie, p. 183 et suiv.

MONARCHIE. Quatre grandes monarchies prédites par Daniel préparent le Messie. La première, celle des Assyriens, t. II, p. 316 et suiv. — La seconde, celle des Perses, p. 367 et suiv. — La troisième, celle des Grecs, p. 382 et suiv. — La quatrième, celle des Romains, p. 390 et suiv.

MONOTHÉLITES (Hérésie des), t. VI, p. 28 et suiv.

MONTCORVIN (Mission de Jean de), t. VI, p. 255 et suiv.

MONTS-DE-PIÉTÉ (Établissements des), t. VI, p. 271 et suiv. (notes).

MORTS. Motifs de prier pour les morts, t. III, p. 319 et suiv. — Jour des morts, t. VIII, p. 367 et suiv. — Ses harmonies, son origine, ses fondements dans la tradition, p. 369 et suiv. — Son établissement. Tendresse de l'Église, p. 371 et suiv. — Plaintes des trépassés, p. 372 et suiv.

MUSULMANS (Ravages des) en Afrique, t. VI, p. 26 et suiv.

MYSTÈRES en général, t. III, p. 243 et suiv. — Trois principaux mystères, p. 245 et suiv.

MYSTÈRES de la sainte Enfance. Sagesse de l'Église, t. VIII, p. 21 et suiv. — Mystères de la vie publique de Jésus, p. 23 et suiv.

N

NABUCHODONOSOR veut se faire adorer lui seul. Il veut soumettre à son empire les peuples de l'Orient, t. II, p. 338 et suiv.

NATHAN est envoyé vers David, t. II, p. 229 et suiv.

NATIVITÉ de la sainte Vierge. Origine de cette fête, t. VIII, p. 289 et suiv.

NAZARETH (Retour de Notre-Seigneur à), t. III, p. 33.

NÉPOMUCÈNE (Saint Jean). Sa vie, son martyre, t. VI, 250 et suiv.

NÉRON, premier persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 188 et suiv. — Jugement de Dieu sur Néron, p. 192 et suiv.

NESTORIENS (Hérésie des), t. V, p. 523.

NICÉE (Concile de), t. V, p. 457 et suiv. — Deuxième concile général de Nicée, t. VI, p. 52 et suiv.

NICOMÉDIE (Persécution à). Supplices des saints martyrs, t. V, p. 349 et suiv.

NINIVE (Grand conseil tenu à) par Nabuchodonosor, t. II, p. 338.

NINIVITES (Pénitence des), t. II, p. 255 et suiv.

NOË. Il fabrique l'arche; il y entre avec sa famille, t. II, p. 85 et suiv. — Noé, troisième figure du Messie, p. 96 et suiv.

NOËL, objet de cette fête, t. VII, p. 446 et suiv. — Office de Noël, p. 455 et suiv. — Ce que nous devons faire pour sanctifier cette fête, p. 459. — Enseignement de la crèche, p. 460 et suiv. — Allégorie, p. 463 et suiv. — Établissement de la fête, p. 464 et suiv. — Temps de Noël. Sollicitude de l'Église, p. 468 et suiv.

NOM DE DIEU, prononciation respectueuse et non respectueuse, t. IV, p. 420 et suiv. — Louanges du nom de Dieu, p. 429 et suiv.

NOM DE MARIE (Fête du saint), t. VIII, p. 296 et suiv.

NONE, partie de l'office, t. VII, p. 147.

NONNOTTE, apologiste, t. VI, p. 453.
 NORMANDS (Conversion des), t. VI, p. 68 et suiv.
 NOTRE-DAME de la Merci (Fondation de l'ordre de), t. VI, p. 228 et suiv. — Ordre de Notre-Dame-du-Refuge, p. 413 et suiv.

NUÉE miraculeuse, t. II, p. 244.
 NUIT (Bienfait de la). L'instruction, t. I, p. 141. — Le repos, le sommeil, p. 142 et suiv. — La conservation de notre vie, p. 144 et suiv.

O

OBJECTIONS contre la religion anéanties et tournées en preuves par le fait de l'établissement du Christianisme, t. V, p. 438 et suiv.

OBOLE de la veuve, t. III, p. 122.

OBREGON (Ordre des frères infirmiers d'), t. VI, p. 366 et suiv.

OCCIDENT (Schisme d'), t. VI, p. 233 et suiv. — Grand schisme d'Occident, p. 255 et suiv.

ODEURS (Utilité des), t. I, p. 95 et suiv.

ODON (Saint), archevêque de Cantorbéry, réformateur de l'Angleterre, t. VI, p. 78 et suiv.

OEUVRES (Différentes espèces d'), défendues le jour du dimanche, t. IV, p. 451 et suiv. — Œuvres satisfaites opposées aux trois grandes concupiscences, t. VII, p. 438 et suiv.

OFFERTOIRE, troisième partie de la messe. Offertoire dans les premiers siècles, t. VII, p. 305 et suiv. — Offertoire dans les temps actuels, p. 309 et suiv.

OFFICE. Origine de l'Office divin, t. VII, p. 114 et suiv. — Différentes heures de l'Office. Leur harmonie avec Dieu, l'homme et le monde, p. 116 et suiv. — Office du jour, p. 142 et suiv.

OISEAUX (Création des). La structure de leur corps, t. I, p. 159 et suiv. — Leur conservation, p. 161 et suiv. — Leurs nids, p. 165 et suiv. — Leur instinct, p. 168 et suiv. — Leurs migrations. Soins maternels de la Providence, p. 173 et suiv.

Oraison dominicale. Explication de cette prière, t. III, p. 528 et suiv. — Oraison de la messe, t. VII, p. 279 et suiv.

Oraison solennelles ou sacerdotales du Vendredi Saint, t. VIII, p. 101 et suiv.

ORATE FRATRES. Sens de cette prière, t. VII, p. 324 et suiv.

ORDRE (Sacrement de l'). Sa définition, t. IV, p. 284 et suiv. — Ses éléments, p. 286. — Son institution, ses effets, *ibid.* et suiv. — Disposition pour recevoir le sacrement de l'Ordre, p. 293. — Sa nécessité, p. 294 et suiv. — Origine de la tonsure, sa signification, cérémonies et prières qui en accompagnent la réception, p. 294 et suiv. — Division et nombre des ordres. A quoi ils se rapportent, p. 300 et suiv. — Ordres majeurs et mineurs. (*Voyez* Prêtres, Diares, etc.) — Avantage social du sacrement de l'Ordre, p. 315 et suiv.

ORDRES RELIGIEUX. Mission providentielle des ordres religieux en général et des ordres contemplatifs en particulier : prières, expiation, t. V, p. 327. — Services spirituels qu'ils rendent à la société, p. 328 et suiv. — Autres services, conservation du véritable esprit de l'Évangile, p. 334 et suiv. — Services matériels qu'ils rendent à la société. — Asile, p. 341 et suiv. — Bon exemple, p. 343 et suiv. — Aumône, bien-être, p. 346 et suiv. — Ordre de Saint-Benoît, p. 536 et suiv. — Ordre des Camaldules, t. VI, p. 123 et suiv. — Ordre des Chartreux, p. 138 et suiv. — Ordre de Saint-Antoine de Viennois, p. 146. — Ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, p. 147 et suiv. — Ordre des chevaliers de Saint-Lazare, p. 155 et suiv. — Ordres con-

templatifs, p. 167 et suiv. — Ordre Teutonique, p. 169 et suiv. — Ordres militaires de Calatrava, d'Alcantara et d'Avis, p. 170 et suiv. — Ordre de la Rédemption, p. 178 et suiv. — Fondation de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, p. 182 et suiv. ; — de l'hôpital d'Albrac, p. 185 et suiv. ; — des religieux pontifes ou faiseurs de ponts, p. 188 et suiv. — Fondation des quatre Ordres mendiants : Carmes, p. 199 et suiv. — Franciscains, p. 200 et suiv. — Dominicains, p. 208 et suiv. — Augustins, p. 211 et suiv. — Fondation de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, p. 228 et suiv. — Fondation de l'Ordre des Cellites, p. 234 et suiv. — Ordre de Sainte-Brigitte, p. 237 et suiv. — Ordre des Pauvres volontaires, p. 268 et suiv. — Ordre des Minimes, p. 277 et suiv. — Ordre de Saint-Jean de Dieu, p. 329 et suiv. — Ordre des Carmélites, 350 et suiv. ; — des Ursulines, p. 354 et suiv. ; — des reli-

gieux Somaques, p. 365 et suiv. ; — des Frères infirmiers d'Obrégon, p. 366 et suiv. ; — des Frères du Bien-Mourir, p. 369 et suiv. — Ordre de la Visitation, p. 378 et suiv. — Ordre des Trappistes, p. 409 et suiv. — Ordre de Notre-Dame du Refuge, p. 413 et suiv. ; — de l'Adoration perpétuelle, p. 417 et suiv. — Ordre des Frères des Écoles chrétiennes, p. 426 et suiv. ; — du Saint-Rédempteur, p. 430 et suiv.

OREB (Rocher d'), t. II, p. 162.

ORIGÈNE. Ce qu'il était, t. V, p. 261 et suiv.

ORNEMENTS (Couleurs des), t. VII, p. 209 et suiv. — Leur richesse, p. 218.

OSÉE, prophète. Événements prochains qu'il prédit. — Ce qu'il annonce du Messie, t. II, p. 282 et suiv.

OSTENSOIR. Ce que c'est. Ce qu'il nous rappelle, t. VII, p. 228 et suiv.

OZA frappé de mort, t. II, p. 224.

P

PAGANISME (Considérations sur la lutte du) contre le Christianisme, t. V, p. 84, et suiv. — Commencement de la grande lutte entre le Paganisme et le Christianisme, p. 187 et suiv.

PAIX (Le baiser de). Comment il se donnait chez les premiers chrétiens. Comment il se donne actuellement, t. VII, p. 358 et suiv.

PAQUE (Fête de) chez les Juifs, t. III, p. 125 et suiv. — Pâque annotine, t. IV, p. 60 et suiv. — Annonce de Pâques, t. VII, p. 500 et suiv. — Fête de Pâques. Objet de cette solennité, t. VIII, p. 123 et suiv. — Sagesse de l'Église dans l'époque de cette fête, p. 124 et suiv. — Son excellence, p. 127 et suiv. — Son harmonie avec la saison, *ibid.* — Division de l'Office, p. 128 et suiv.

PARABOLES. Parabole du débiteur, t. III, p. 18 et suiv. — Parabole de la brebis égarée, p. 99 et suiv. — Para-

bole de l'enfant prodigue, p. 101 et suiv.

PARENTS (Devoirs des), t. IV, p. 484 et suiv.

PARJURE, t. IV, p. 398 et suiv.

PARRAINS et Marraines. Leurs devoirs, t. IV, p. 39 et suiv.

PASSION (Dimanche et semaine de la), t. VIII, p. 63 et suiv. — Gerbe de la Passion, p. 182.

PASSION (Annonce de la) de Notre-Seigneur, t. III, p. 105. — Réflexions sur la Passion, p. 138 et suiv.

PASSIONS. Leur nombre, t. IV, p. 628 et suiv.

PATÈNE. Son antiquité, t. VII, p. 227.

PATER, t. VII, p. 355 et suiv. — Prières et cérémonies qui le suivent, p. 357 et suiv.

PATRIARCHES. Leur nombre, t. II, p. 74. — Leur vie, p. 75 et suiv. — Encore un mot sur la vie des Patriarches, p. 130 et suiv.

PAUL DE LATRE (Saint), anachorète d'Orient, t. VI, p. 86 et suiv.

PAUL (Conversion de saint), t. V, p. 18 et suiv. — Sa vie et ses missions, p. 32 et suiv. — Martyre de saint Paul, p. 60.

PAUL (Vie de saint), premier ermite, t. V, p. 310 et suiv.

PAUVRES VOLONTAIRES (Ordre des), t. VI, p. 268 et suiv.

l'ÉCHÉ originel dans nos premiers parents et en nous. Ses effets, sa transmission, t. I, p. 322 et suiv. — Pouvoir de remettre les péchés, t. III, p. 61. — Péchés opposés à la foi, p. 240. — Péchés opposés à l'espérance, p. 480 et suiv. — Péchés contraires à la vertu de religion, t. IV, p. 396 et suiv. — Ce que c'est que le péché. Péché originel, p. 610 et suiv. — Péchés actuel, mortel et véniel. Ce qu'il faut pour un péché mortel, p. 611 et suiv. — Énormité du péché mortel en lui-même, dans ses effets et dans ses châtimens, p. 614 et suiv. — Grandeur du péché véniel, p. 618 et suiv. — Péchés capitaux, p. 620 et suiv. — Péchés contre le Saint-Esprit, p. 626 et suiv. — Péchés qui crient vengeance au Ciel, p. 628. — Remèdes généraux aux péchés : les fins dernières, p. 631 et suiv. — Les vertus, p. 638 et suiv.

PEINTURES qui décorent nos églises. Ce qu'elles nous rappellent, t. VII, p. 62 et suiv.

PÉNITENCE. (Sacrement de), t. IV, p. 161 et suiv. — Sa définition, ses éléments, p. 163 et suiv. — Examen de conscience, ses qualités, p. 165 et suiv. — Contrition, p. 168 et suiv. — Confession, ses qualités, p. 180 et suiv. — Antiquité, universalité, divinité, nécessité de la confession auriculaire, p. 189 et suiv. — Satisfaction, p. 201 et suiv. — Forme du sacrement de Pénitence. Ministre, p. 203 et suiv. — Institution, p. 204 et suiv. — Effets du sacrement de Pénitence. Dispositions pour le recevoir, p. 207 et suiv. — Sa nécessité, sa liturgie, p. 207 et suiv. — Ses avantages individuels et

sociaux, p. 216 et suiv. — Avantages sociaux du précepte de la Confession annuelle, p. 585 et suiv.

PENTECOTE (Jour de la), t. V, p. 10 et suiv. — Veille de la Pentecôte, t. VIII, p. 209 et suiv. — Grandeur de la fête de la Pentecôte, p. 211 et suiv. — Son histoire, p. 212.

PÈRES de l'Église, t. V, p. 453 et suiv.

PERPÉTUE (Martyre de sainte), t. V, p. 261 et suiv.

PERPÉTUE (Testament de saint), évêque de Tours, t. VI, p. 16 et suiv.

PERSECUTIONS (Dix grandes). La première sous Néron. Détails de la persécution, t. V, p. 187 et suiv. — La seconde, sous Domitien, p. 200 et suiv. — La troisième, sous Trajan, p. 206 et suiv. — La quatrième, sous Adrien, p. 217 et suiv. — La cinquième, sous Antonin, p. 223 et suiv. — La sixième, sous Marc-Aurèle, p. 232 et suiv. — La septième, sous Septime-Sévère, p. 263 et suiv. — Persécution particulière sous Maximin, p. 278 et suiv. — Huitième persécution générale, sous Dèce, p. 280 et suiv. — Neuvième persécution générale, sous Valérien, p. 288 et suiv. — Persécution particulière sous Aurélien, p. 300 et suiv. — Dixième persécution générale, sous Dioclétien et Maximien, p. 301 et suiv.

PERSÉS (Monarchie des). Sa mission, t. II, p. 367 et suiv. — Les Perses ravagent la Palestine et la Syrie, t. V, p. 549 et suiv. — Jugement de Dieu sur les Perses, t. VI, p. 18 et suiv. — Conversion d'une partie de la Perse, p. 257.

PHARISIENS (Secte des). Ce qu'étaient les Pharisiens, t. III, p. 8 et suiv. — Jalouse des Pharisiens, p. 119.

PHILIPPE (Vie, mission de saint), t. V, p. 71.

PHILOSOPHIE. Ce que c'est, t. VI, p. 423 et suiv.

PHOCAS (Martyre de saint), jardinier, t. V, p. 361 et suiv.

PHOTIUS (Schisme de), t. VI, p. 62 et suiv.

PIERRE DAMIEN (Saint). Son histoire, t. VI, 93 et suiv.

PIERRE (Saint) marche sur les eaux, t. III, p. 81. — Pierre choisi pour chef de l'Église, p. 84 et suiv. — Reniement de saint Pierre, p. 148 et suiv. — Notre-Seigneur apparaît à Simon-Pierre après sa résurrection, p. 194. — Consécration de saint Pierre, t. IV, p. 656 et suiv. — Son autorité et celle des Papes ses successeurs, p. 657 et suiv. — Discours de saint Pierre. Confirmation de sa doctrine par des miracles, t. V, p. 11 et suiv. — Boiteux guéri, p. 12. — Saint Pierre mis en prison. Église de Jérusalem, p. 13 et suiv. — Élection des sept Diacres, p. 17. — Mission de saint Pierre, p. 24 et suiv. — Martyre de saint Pierre, p. 60.

PIERRE (Martyre de saint), officier de l'empereur, t. V, p. 351 et suiv.

PIONIUS (Martyre de saint), t. V, p. 280 et suiv.

PLANTES (Fécondité des). Leur propagation, t. I, p. 105 et suiv. — La racine, p. 109 et suiv. — La tige et la feuille, p. 110 et suiv. — La graine et le fruit, p. 112 et suiv.

PLUIE (Formation, utilité de la), t. I, p. 97.

POLONAIS (Conversion des), t. VI, p. 85 et suiv.

POISSONS (Création des), t. I, p. 151 et suiv. — Leur conservation, p. 154 et suiv. — Leur grandeur, p. 155 et suiv. — Leur utilité pour l'homme, p. 157.

POLYCARPE (Martyre de saint), t. V, 236 et suiv.

POMERANIE (Conversion de la) par saint Othon, évêque de Bamberg, t. VI, p. 168.

PONTIFE romain. Son autorité souveraine, t. III, p. 384 et suiv.

PONTIFES (Fondation de l'ordre des religieux), ou faiseurs de ponts, t. VI, p. 188 et suiv.

PORTRAIT de N. S., t. VIII, p. 100. — Portrait de la sainte Vierge, p. 293 et suiv.

POSTCOMMUNION. Ce que c'est, t. VII, p. 371 et suiv.

POTHIN (Martyre de saint), évêque de Lyon, t. V, p. 247 et suiv.

PRÉFACE de la Messe. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 328 et suiv.

PRÉSENTATION de Jésus au temple, t. VIII, p. 12 et suiv. — Présentation de la sainte Vierge. Objet de cette fête. Son origine, p. 298 et suiv.

PRÊTRE (Grandeur et bienfaits du), t. IV, p. 311 et suiv. — Prêtrise, fonctions et pouvoir des Prêtres, p. 312. — Cérémonies et prières de leur ordination, p. 312 et suiv. — Le Prêtre. Sa préparation à la Messe, t. VII, p. 194 et suiv.

PRIÈRE (Nécessité de la), t. III, p. 498 et suiv. — Ses qualités, ses effets, p. 509 et suiv. — Prière mentale ou Oraison. Sa nécessité, p. 518 et suiv. — Sa facilité, p. 520 et suiv. — Sa pratique, p. 522 et suiv. — Prière vocale, particulière et publique, p. 524 et suiv. — Prière en commun chez les premiers chrétiens, t. VII, p. 114 et suiv. — Prières des quarante heures. Pourquoi elles ont été établies, t. VII, p. 29 et suiv.

PRIME, partie de l'office, t. VII, p. 143 et suiv.

PRINTEMPS (Beauté, bienfaits du), t. I, p. 147.

PROBUS (Martyre de saint), t. V, p. 364 et suiv.

PROCESSIONS en général. Leur antiquité. Procession du dimanche avant la Messe, t. VII, p. 240 et suiv. — Procession des Rameaux, t. VIII, p. 76 et suiv. — Processions du jour de Pâques, p. 128 et suiv. — Processions des Rogations, p. 179 et suiv. — Procession de Saint-Marc, p. 191 et suiv. — Procession de la Fête-Dieu. Dispositions avec lesquelles il faut y assister, p. 249 et suiv.

PROMESSES du Messie, t. II, p. 64 et suiv. — Première promesse faite à Adam, p. 61. — Seconde promesse faite à Abraham, p. 106. — Troisième promesse faite à Isaac, p. 121. —

Quatrième promesse faite à Jacob, p. 126 et suiv. — Cinquième promesse faite à Juda, p. 147 et suiv. — Sixième promesse du Messie faite à David, p. 226 et suiv. — Résumé général et application des promesses à Notre-Seigneur Jésus-Christ, p. 323 et suiv.

PRONE. Signification de ce mot, t. VII, p. 298 et suiv.

PROPHÈTES (Détails sur les). Leur vie, leur nombre, t. II, p. 263 et suiv. — David, prophète du Messie, p. 268 et suiv. — Isale, prophète, p. 276. — Osée, prophète, p. 282 et suiv. — Michée, prophète, p. 284 et suiv. — Joël, prophète, p. 285. — Jérémie, prophète, p. 287. — Ézéchiel, prophète, p. 291. — Daniel, prophète, p. 293 et suiv. — Aggée, prophète, p. 314 et suiv. — Zacharie, prophète, p. 317 et suiv. — Malachie, dernier prophète, p. 320 et suiv.

PROPHÉTIES (Ce que c'est que les). Ce que prouvent les prophéties, t. II, p. 260 et suiv. — Résumé général et application des prophéties à Notre-

Seigneur Jésus-Christ, p. 323 et suiv. — Accomplissement des prophéties, dans la personne de Notre-Seigneur, t. III, p. 114 et suiv.

PROPRIÉTÉ (Base du droit de), t. IV, p. 539 et suiv.

PROSE. Signification de ce mot, t. VII, p. 289 et suiv.

PROTESTANTISME considéré dans ses auteurs, dans ses causes, dans son dogme, dans sa morale, dans son culte, dans ses effets, t. VI, p. 310 et suiv.

PROVIDENCE. Son existence, ses effets, t. I, p. 47 et suiv.

PSAUMES. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 128 et suiv.

PURGATOIRE. Exposé de la croyance catholique, t. III, p. 308 et suiv. — Certitude du purgatoire, p. 310 et suiv.

PURIFICATION, t. III, p. 29. — Sagesse de la loi de la purification, t. VIII, p. 6 et suiv. — Origine de la fête de la Purification. Sagesse de l'Église, p. 17 et suiv. — Dispositions à cette fête, p. 20.

Q

QUARANTE HEURES (Prière des), t. VIII, p. 29 et suiv.

QUATRE-TEMPS de l'Avent. Origine des Quatre-Temps. Sagesse et bonté de l'Église, t. VII, 433 et suiv.

— Pourquoi sont établis les Quatre-Temps, p. 442 et suiv.

QUINQUAGÈSIME (Dimanche de la), t. VIII, p. 28.

R

RACE humaine. Unité des races. — Trinité d'espèce, t. II, p. 99 et suiv. (notes).

RAMEAUX (Dimanche des), t. VIII, p. 75 et suiv. — Ses différents noms. Procession, p. 76 et suiv. — Messe, passion, p. 81.

RECLUS, t. V, p. 329 et suiv.

RÉDEMPTEUR (Congrégation du Saint-), fondée par saint Alphonse de Ligugé, t. VI, p. 430.

RÉDEMPTION (Ordre de la), t. VI, p. 178 et suiv.

REGINA COELI, t. III, p. 580.

RELEVAILLES (Cérémonies des), t. VIII, p. 10 et suiv.

RELIGIONS. Existe-t-il une religion? t. II, p. 7 et suiv. — Qu'est-ce que la Religion? p. 9 et suiv. — Peut-il y avoir plusieurs religions? p. 10 et suiv. — De qui vient la Religion? p. 13 et suiv. — Quelle est la vraie religion? p. 18 et suiv. — La vraie religion peut-elle changer? p. 19 et suiv. — Paroles de Bossuet et de saint Augustin à cet égard, p. 21 et suiv. — La

Religion est une loi, p. 27 et suiv. — La plus sacrée de toutes les lois, p. 32 et suiv. — C'est une loi universelle dont nul homme ne peut se dispenser, p. 41 — L'indifférence religieuse, crime et folie, p. 41 et suiv. — La religion est une grande grâce, l'ensemble de toutes les grâces, p. 54 et suiv. — Ce qu'elle demande de nous, p. 63 et suiv. — Religion chrétienne aussi ancienne que l'homme, p. 64 et suiv. — Sagesse de Dieu dans le développement successif de la Religion, p. 65 et suiv. — Exposé du plan général de la Religion, p. 67 et suiv. — Religion, une dans son auteur, p. 407 et suiv. — Une dans son dogme, p. 408 et suiv. — Une dans sa morale, une dans son culte, p. 413 et suiv. — Une dans son objet, p. 414 et suiv. — L'ancien peuple de Dieu dut toute sa supériorité à l'influence de la Religion, p. 422; — dans la famille, p. 423; — dans la société civile et politique, p. 429 et suiv.; — dans la société religieuse, p. 433. — Vertu de religion, t. IV, p. 392 et suiv. — Péchés contraires, p. 396 et suiv. — Divinité de la Religion prouvée par son établissement, t. V, p. 396 à 451. — La Religion sauve la science et crée une société nouvelle, p. 534 et suiv. — Résumé général. Ce que c'est que la Religion, t. VIII, p. 398 et suiv. — La Religion, source unique du bonheur dans le temps, p. 401 et suiv. — Quelle est la religion qui rend l'homme heureux, p. 408 et suiv. — La Religion, source du bonheur dans l'éternité, p. 418 et suiv.

RELIQUES (Culte des), t. IV, p. 411 et suiv.

RÉMISSION DES PÉCHÉS, — certaine, permanente, illimitée, t. III, p. 428 et suiv. — Moyen de l'obtenir, p. 435 et suiv.

RÉPONS de l'office. Ce que c'est, t. VII, p. 133.

REPTILES (Utilité des), t. I, p. 205 et suiv.

RESPIRATION, t. I, p. 93.

RÉSURRECTION (Preuves de la) de Notre-Seigneur, t. III, p. 183 et suiv. — Définition de la résurrection, p. 443 et suiv. — Certitude de la résurrection, p. 445 et suiv. — Qualité des corps ressuscités, p. 455 et suiv.

RITES. Ce que c'est. Signification de ce mot, t. VII, p. 13.

ROGATIONS, t. VIII, p. 179 et suiv. — Procession, *ibid.* et suiv. — Histoire des Rogations, p. 188 et suiv. — Ce qu'il faut faire pour les sanctifier, p. 190 et suiv.

ROIS (Élection des), t. II, p. 219. — Gâteaux des Rois, t. VII, p. 501.

ROMAINS (Monarchie des). Sa mission, t. II, p. 390 et suiv. — Domination romaine, idolâtrie, t. III, p. 5 et suiv. — Judée réduite en province romaine, p. 15 et suiv. — Jugement de Dieu sur les Romains, sous le règne d'Antonin, t. V, p. 231 et suiv. — Continuation du jugement de Dieu sur le vieux monde, p. 528.

ROME païenne, t. V, p. 87 et suiv. — Rome chrétienne et souterraine, depuis la page 108 jusqu'à la page 175. — Prise de Rome, p. 528 et suiv.

ROMUALD (Saint), fondateur de l'ordre des Camaldules, t. VI, p. 120 et suiv.

ROSAIRE. Ce que c'est, t. VIII, p. 176 et suiv.

ROUSSEAU. Jugement de Dieu sur Rousseau, t. VI, p. 449 et suiv. — Rousseau jugé par Voltaire, p. 451 et suiv. — Jugé par lui-même, p. 452.

RUGIENS (Conversion des), t. VI, p. 194 et suiv.

RUSSES (Conversion des), t. VI, p. 66 et suiv.



SABA (Reine de), t. II, p. 245.

SACRÉ-CŒUR (Fête du), t. VIII, p. 255. — Objet, motif, p. 255 et suiv. — Différence entre la dévotion au sacré Cœur et la dévotion au Saint-Sacrement, p. 257. — Histoire de la fête du Saint-Cœur, p. 259 et suiv. — Son harmonie avec les besoins de l'Église et de la Société, *ibid* et suiv. — Confrérie du Sacré-Cœur, p. 268 et suiv.

SACRAMENTAUX, t. III, p. 435 et suiv.

SACREMENT. Place que les Sacrements occupent dans le plan général de la religion. Ils se rapportent tous à l'Eucharistie, t. IV, p. 5 et suiv. — Définition générale des Sacrements, p. 6 et suiv. — Éléments des Sacrements, p. 11 et suiv. — Cérémonies des Sacrements, p. 13 et suiv. — Preuves de l'institution divine des Sacrements, p. 15 et suiv. — Nécessité de leur institution fondée sur la nature de l'homme, p. 24 et suiv. — Avantage social des Sacrements, p. 28 et suiv. — Leur harmonie avec nos besoins, p. 32 et suiv.

SACRIFICE. Nature du sacrifice, t. VII, p. 174 et suiv. — Sa nécessité, p. 175 et suiv. — Sacrifices anciens, p. 176 et suiv. — Sacrifice du Calvaire, — Sacrifice sanglant, p. 179 et suiv. — Il réunit en les accomplissant tous les sacrifices anciens, p. 182 et suiv. — La messe est un vrai sacrifice, le même que celui du Calvaire, p. 184 et suiv.

SACRIFICES de l'ancienne Loi, dixième figure du Messie, t. II, p. 167 et suiv.

SADDUCÉENS (Secte des). Ce qu'étaient les Sadducéens, t. III, p. 11.

SAINTS (Bonheur essentiel des), t. III, p. 465 et suiv. — Bonheur accidentel, p. 466 et suiv. — Culte des Saints, t. IV, p. 405 et suiv. — Histoire de la Béatification et de la Canonisation

des Saints, t. VIII, p. 350 et suiv. — Procédures et cérémonies, p. 352 et suiv.

SALLE (L'abbé de La), fondateur des Frères des écoles chrétiennes, t. VI, p. 425 et suiv.

SALOMON, roi. Sa prière au Seigneur, t. II, p. 239 et suiv. — Il obtient la sagesse, p. 240. — Il bâtit le temple, p. 241 et suiv. — Chute de Salomon, p. 245 et suiv. — Salomon, dix-septième figure du Messie, p. 246 et suiv.

SALUT, unique, nécessaire, t. III, p. 92.

SALUTATION angélique, t. III, p. 565 et suiv.

SALVE REGINA, t. III, p. 581.

SAMARITAINE. Son histoire, t. III, p. 53 et suiv.

SAMEDI SAINT. Objet de l'office. Son excellence, t. VIII, p. 109 et suiv. — Division de l'office, p. 110. — Bénédiction du feu nouveau, *ibid.* et suiv. — Bénédiction du cierge pascal, p. 112 et suiv. — Leçons, p. 115 et suiv. — Bénédiction des fonts, p. 118 et suiv. — Messe, vêpres, p. 121.

SAMOGITIE (Conversion de la) par Jagellon, roi de Pologne, t. VI, p. 286 et suiv.

SAMSON est envoyé de Dieu pour délivrer les Israélites, t. II, p. 207. — Il brûle les moissons des Philistins, p. 209. — Enlève les portes de Gaza, p. 210 et suiv. — Il est trahi, p. 212. — Il meurt, p. 214. — Samson, quinzième figure du Messie, p. 215 et suiv.

SAMUEL succède à Héli, juge d'Israël. Il rétablit la religion, t. II, p. 218 et suiv.

SANCTUS. Son antiquité, t. VII, p. 331 et suiv.

SARRASINS en Espagne, en France, en Orient, en Afrique, en Italie, t. VI, p. 132.

SATISFACTION, partie du sacrement de Pénitence, t. IV, p. 201 et suiv.

SAUL, premier roi d'Israël. Il est rejeté de Dieu, t. II, p. 219. — Mort de Saül, p. 223.

SCANDALE (Définition du), t. IV, p. 507 et suiv. — Comment on le donne, p. 509 et suiv. — Obligation et moyen de le réparer, p. 510 et suiv.

SCAPULAIRE (Confrérie du). Ce que c'est. Son origine, t. VIII, p. 159 et suiv. — Privilèges qui y sont attachés, p. 161 et suiv. — Miracle éclatant, p. 166 et suiv. — Obligation pour les confrères, p. 168 et suiv. — Pouvoir de commuer les obligations, p. 169 et suiv. — Déclaration de la Congrégation des Indulgences à cet égard, p. 169 et suiv. (note). — Combien cette Confrérie est respectable et avantageuse, p. 171 et suiv.

SCHISME des dix tribus, leur idolâtrie, t. II, p. 249 et suiv. — But de la Providence dans la dispersion des dix tribus, p. 353 et suiv. — Schisme de Photius, t. VI, p. 62 et suiv. — Schisme de Michel Cérulaire, p. 126. — Schisme d'Occident, p. 233 et suiv. — Grand schisme d'Occident, p. 255 et suiv.

SEIGNEURS (Guerre des), t. VI, p. 131 et suiv.

SEMAINE SAINTE. Ses différents noms, t. VIII, p. 63 et suiv. — Priété de nos pères pendant ces deux grandes semaines, p. 71 et suiv. — Semaine de Pâques, p. 133 et suiv.

SEPT PAROLES (Les) de Notre-Seigneur, t. VIII, p. 105 et suiv.

SEPTIME-SÈVÈRE, septième persécuteur de l'Église. Portrait de ce prince, t. V, p. 263 et suiv. — Jugement de Dieu sur Septime-Sévère, p. 278.

SEPTUAGÈSIME (Dimanche de la), t. VIII, p. 28.

SÉRMON sur la montagne. Il se divise en deux parties, t. III, p. 64 et suiv.

SERPENT d'airain, onzième figure du Messie, t. II, p. 176 et suiv.

SETH (Naissance, de), t. II, p. 82.

SEXAGÈSIME (Dimanche de la), t. VIII, p. 28.

SEXTÉ, partie, de l'office, t. VII, p. 146 et suiv.

SIÈCLE. Tableau du premier siècle, t. V, p. 8 et suiv. — Tableau du troisième siècle, p. 257. — Tableau du dix-septième siècle, t. VI, p. 373 et suiv. — Tableau de la Religion depuis le commencement du dix-neuvième siècle, p. 512 et suiv.

SIMÉON (Le saint vieillard), t. III, p. 29. — Rencontre du saint vieillard Siméon. Ses prédictions. Son cantique de mort, t. VIII, p. 15 et suiv.

SIMON le Magicien, t. V, p. 19 et suiv. — Sa mort, p. 59 et suiv.

SIMON (Vie, mission, martyre de saint), t. V, p. 78 et suiv.

SINAI (Arrivée au pied du), t. II, p. 162.

SODOME (Ruine de), t. II, p. 111 et suiv.

SOEURS de la Charité (Fondation de la congrégation des), t. VI, p. 392 et suiv. — Sœurs de la Charité de Nevers, p. 419 et suiv.

SOLEIL (Création du), t. I, p. 126 et suiv. — Sa distance de la terre, p. 127 et suiv. — Son mouvement, p. 128 et suiv. — Son lever, p. 130 et suiv. — Sa lumière, p. 131 et suiv. — Dernière commission du soleil, p. 146.

SOLITAIRES (Vie des), t. V, p. 520 et suiv.

SOMASQUES (Ordre des religieux), t. VI, p. 365 et suiv.

SON (Formation, transmission, utilité du), t. I, p. 95 et suiv.

SOPHRONE (Saint), patriarche de Jérusalem, t. VI, p. 29 et suiv.

SUPÉRIEURS (Devoirs des) envers leurs inférieurs, t. IV, p. 491 et suiv.

SURPLIS. Ce que c'est, t. VII, p. 207 et suiv.

SYMBOLE (Aperçu général sur le), t. III, p. 256 et suiv. — Il se rapporte au mystère de la sainte Trinité, p. 258 et suiv. — Explication détaillée du Symbole. Premier article, ses avantages, p. 259 et suiv. — Second article, ses avantages, p. 270 et suiv. —

Troisième article du Symbole, mystère de l'Incarnation, p. 279 et suiv. — Avantage social de cet article, p. 287 et suiv. — Quatrième article du Symbole. Mystère de la mort et Passion de Notre-Seigneur, p. 289 et suiv. — Acres de Pilate, p. 292 et suiv. — Témoignage de saint Justin et de Tertulien, p. 293 et suiv. — Avantage social de cet article, p. 297 et suiv. — Cinquième article du Symbole, p. 298 et suiv. — Résurrection, p. 301 et suiv. — Avantage social de cet article, p. 304 et suiv. — Sixième article du Symbole, p. 325 et suiv. — Avantage de cet article, p. 331 et suiv. — Septième article, p. 333 et suiv. — Avantage de cet article, p. 346 et suiv. — Huitième article du Symbole, p. 354 et suiv. — Avantage

social, p. 375 et suiv. — Neuvième article du Symbole, p. 377 et suiv. — Dixième article du Symbole, p. 428 et suiv. — Onzième article du Symbole, p. 442 et suiv. — Avantage social de cet article, p. 457 et suiv. — Douzième article du Symbole Double éternité, p. 461 et suiv. — Avantages sociaux du Symbole, p. 471 et suiv.

SYMPHORIEN (Martyre de saint), t. V, p. 252 et suiv.

SYMPHOROSE (Martyre de sainte) et de ses sept fils, t. V, p. 218 et suiv.

SYNAGOGUE (Conduite des gardes et des chefs de la) à l'égard de Notre-Seigneur, t. III, p. 181 et suiv.

SYNCRÉTIQUE (Vie de sainte), première fondatrice des monastères de filles en Orient, t. V, p. 325 et suiv.

T

TABERNACLE (Description du), t. II, p. 171.

TARAQUE (Martyre de saint), vétéran, t. V, 364 et suiv.

TARTARIE (Conversion d'une partie de la), t. VI, p. 257 et suiv.

TEDEUM, t. VII, p. 135.

TEMPLE (Description du) de Jérusalem, t. II, p. 242 et suiv. — Sa dédicace, p. 243 et suiv. — Vendeurs chassés du temple, t. III, p. 50 et suiv.

TEMPS (définition et division du), t. VII, p. 93 et suiv. — Sagesse de l'Église dans la division de son année, t. VIII, p. 338 et suiv.

TÉNÈBRES (Office des), t. VIII, p. 81 et suiv.

TERRE (Création de la). Opinions des géologues, t. I, p. 105 et suiv.

TERRE PROMISE (Idée de la). Noms qu'on lui a donnés, t. II, p. 186. — Partage de la Terre promise, p. 196.

TERTULLIEN. Ce qu'il était, t. V, p. 258 et suiv.

TESTAMENT (Ancien). Son but, t. I, p. 15 et suiv. — Parties dont il se compose, p. 16 et suiv. — Inten-

tion de Dieu sur son peuple et sur toutes les nations en faisant écrire l'Ancien Testament, p. 18.

TESTAMENT (Nouveau, t. I, p. 20). — Parties dont il se compose, p. 20 et suiv. — Inspiration, authenticité, intégrité de l'Ancien et du Nouveau Testament, p. 23 et suiv.

TEUTONIQUE (Chevaliers de l'ordre), t. VI, p. 169 et suiv.

THAIS (Histoire de sainte), t. V, p. 330 et suiv.

THÉRÈSE (Sainte), réformatrice de l'ordre du Mont-Carmel, t. VI, p. 350 et suiv.

THOMAS (Saint). Notre-Seigneur lui apparaît après sa résurrection, t. III, p. 198 et suiv. — Vie, missions, martyre de saint Thomas, t. V, p. 73.

THOMAS (Vie de saint), le docteur Angélique, t. VI, p. 212 et suiv.

TIERCE, partie de l'office, t. VII, p. 145.

TOBIE (Histoire de). Naissance de Tobie, t. II, p. 353. — Il est emmené captif. Sa conduite à Ninive, p. 353 et suiv. — Il perd la vue, p. 357. — Il

se voit au moment de mourir. Avis qu'il donne à son fils, p. 358 et suiv. — Voyage du jeune Tobie, p. 360 et suiv. — Il épouse Sara, p. 362 et suiv. — Il revient auprès de son père, p. 364 et suiv. — Mort de Tobie le père. Bénédiction de Dieu sur sa famille, p. 365 et suiv.

TOISON (Double miracle de la), t. II, p. 200.

TOUSSAINT, t. VIII, p. 338 et suiv. — Office de la Toussaint, p. 339 et suiv. — Origine de cette fête, p. 342 et suiv. — Raisons de son établissement, p. 344. — Sentiments qu'elle doit nous inspirer, p. 345 et suiv.

TRADITION ancienne, t. I, p. 19 et suiv. — Tradition évangélique, p. 22 et suiv.

TRAIT de la Messe. Sa signification, t. VII, p. 258.

TRAJAN, troisième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 206 et suiv. — Jugement de Dieu sur Trajan, p. 217.

TRANSFIGURATION de Notre-Seigneur, t. III, p. 86 et suiv.

TRAPPISTES (Ordre des), t. VI, p. 409 et suiv.

TRENTE (Concile de), dix-huitième et dernier concile général, t. VI, p. 344 et suiv.

TRÈVE-DIEU. Pourquoi fut-elle établie ? t. VI, p. 131 et suiv.

TRIBUS (Schisme des dix). Leur idolâtrie, t. II, p. 249 et suiv. — But de la Providence dans la dispersion des dix tribus et dans leur long séjour parmi les nations infidèles, p. 353 et suiv.

TRINITÉ. Avantages de ce mystère pour l'esprit, pour le cœur, pour l'homme et pour la société, t. III, p. 245 et suiv. — Antiquité et universalité de la fête de la Trinité, t. VIII, p. 225. — Réhabilitation de toutes choses au nom de la sainte Trinité, *ibid.* et suiv. — Institution de la fête particulière de la Trinité, p. 229 et suiv. — Dogme de la sainte Trinité, ses images sensibles, p. 231 et suiv. — Influence de ce mystère, *ibid.* et suiv. — Modèle de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-même, p. 233 et suiv.

TUNIQUE. Ce que c'est, t. VII, p. 207.

U

URSULINES (Ordre des), fondé par la bienheureuse Angèle de Bresse, t. VI, p. 354 et suiv.

V

VALÉRIEN, neuvième persécuteur des Chrétiens. Portrait de ce prince, t. V, p. 288. — Jugement de Dieu sur Valérien, p. 299.

VASES SACRÉS, t. VII, p. 225 et suiv.

VAUDOIS (Hérésies des), t. VI, p. 195 et suiv.

VEAU D'OR, t. II, p. 169 et suiv.

VENDREDI SAINT. Objet de l'office de ce jour, t. VIII, p. 93 et suiv. — Vendredi Saint à Jerusalem, p. 94 et suiv. — Division de l'office. Deux leçons de l'Écriture et Passion, p. 99 et suiv. — Oraisons solennelles ou sa-

cerdotales, p. 101 et suiv. — Adoration de la Croix, p. 102 et suiv. — Utile exercice pour l'après-midi, p. 106 et suiv.

VÊPRES, partie de l'office, t. VII, p. 148 et suiv. — Vêpres du Samedi Saint, t. VIII, p. 121 — Vêpres de Pâques, p. 132 et suiv.

VERS à soie (Les), t. I, p. 203 et suiv.

VERSETS. Ce que c'est, t. VII, p. 130.

VERTUS THÉOLOGALES. Harmonie des trois vertus théologiques, t. IV, p. 249 et suiv.